



Le discours de Paul Biya à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir

Clébert Agenor Njimeni Njiotang

► To cite this version:

Clébert Agenor Njimeni Njiotang. Le discours de Paul Biya à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2018. Français. NNT : 2018BOR30004 . tel-01882750

HAL Id: tel-01882750

<https://theses.hal.science/tel-01882750>

Submitted on 27 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN « LINGUISTIQUE »

Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun: mises en scène argumentatives et relation au pouvoir

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement le 03 avril 2018 par

Clébert Agenor NJIMENI NJIOTANG

Sous la direction de M. Alpha Ousmane Barry, Professeur

Membres du jury

M. Alpha Ousmane BARRY, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Mme Anne GESLIN-BEYAERT, Professeure, Université Bordeaux Montaigne.

M. Driss ABLALI, Professeur, Université de Lorraine (Metz) (Rapporteur).

Mme Margareta KASTBERG SJÖBLOM, Professeure, Université de Bourgogne-Franche-Comté (Besançon) (Rapporteur).

M. Patrick CHARAUDEAU, Professeur émérite, Université Paris Nord (Paris XIII) / CNRS.

Dédicace

À ma mère, *Nana Rachel*, in memoriam,

pour le lait dont elle m'a nourri.

À mes enfants, *Njiotang Agenor Rayan* et *Fando Dan Michel*,

afin que ce travail soit pour eux un repère et suscite en eux le goût de l'effort, de la persévérance, et de la quête de l'excellence.

Remerciements

Cette thèse porte le nom d'un auteur, certes, mais son aboutissement est avant tout le fruit d'un effort collectif. Aussi, prie-je tous ceux qui y ont contribué de trouver ici la marque de ma profonde reconnaissance.

Je pense d'abord au Professeur Alpha Ousmane Barry. Non seulement, il a accepté de diriger ce travail, mais il a surtout su, par ses recommandations et conseils incessants, avec une certaine simplicité, m'apprendre une rigueur méthodologique qui s'est affinée le long de la recherche.

Je pense également à la Professeure Margareta Kastberg Sjöblom pour le précieux apport dans la finalisation de cette thèse. Ses éclaircissements ont été déterminants dans la manipulation des outils de textométrie qu'a nécessité la réalisation de ce travail.

Je suis redevable au Professeur J.J.-Rousseau Tandia Mouafo de l'Université de Dschang-Cameroun, qui guida mes premiers pas dans la recherche et m'en inculqua le virus.

Les membres du jury, ces distingués prédécesseurs qui ont accepté d'examiner cette thèse, accepteront mes sincères remerciements. Sans leurs regards, les manquements de ce travail m'échapperont à jamais.

Ma gratitude va à l'Ambassade de France au Cameroun pour avoir pris en charge mon premier séjour ayant permis une mise en route de mes travaux. Je remercie l'équipe d'accueil CELFA-CLARE de l'Université Bordeaux Montaigne ; particulièrement Alioune Badara Gueye qui a été le premier à m'initier à l'utilisation d'outils d'analyse statistique.

Je voudrais adresser mes remerciements au Professeur Jean Claude Abada Medjo de l'Université de Maroua-Cameroun, pour les encouragements constants et les précieuses suggestions. Ces remerciements vont également à l'endroit de chacune et chacun de mes amis et collègues de l'Université de Maroua pour les encouragements, les fructueux échanges et les relectures. Je n'oublierai pas les chaleureux mots d'encouragement venus du Nord au Sud Cameroun tant de ma belle-famille que de ma famille.

La réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de quelques personnes qui m'ont chaleureusement accueilli en France et facilité mes séjours. Je pense à Clève Wandji,

Richard Hurpy, Philippe Ngassa, Bruno Richard, Mamadou Kouyaté, Abdoul Razak Arzika et Ibrahima Telly Diallo. À tous je dis merci !

Un merci spécial à ma tendre épouse Kaoulani Vondou Clarisse, pour le stimulant réconfort, pour l'attitude compréhensive face aux restrictions qu'a exigées la réalisation de ce travail, et pour m'avoir suppléé sur tous les plans pendant les moments d'absence qu'imposait son accomplissement.

Résumé

Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir

La parole politique est l'instrument principal d'exercice du pouvoir au Cameroun, dirigé par Paul Biya depuis trente-cinq ans. Confrontée aux postures du sujet politique, cette parole trahit à l'arrière-plan discursif, les pensées profondes de l'homme politique. Apporter un éclairage sur cette situation particulière est la tâche principale que nous nous sommes assigné dans cette thèse de Doctorat qui s'intéresse à la relation entre le pouvoir et la mise en scène argumentative dans le discours de Paul Biya à l'ère du multipartisme au Cameroun. Le cadre épistémologique dans lequel se positionnent nos travaux est l'analyse du discours avec une orientation vers l'argumentation rhétorique. Empruntant les démarches intégrative et analytique de l'analyse de discours, nous puisons les concepts opératoires de notre recherche principalement dans les sciences du langage. Nous procédons aussi à l'exploration textométrique de notre corpus à l'aide du logiciel d'analyse statistique Hyperbase. L'analyse nous invite également à constituer de nouvelles notions pour rendre compte des particularités du discours de Paul Biya. La thèse montre que dans sa communication, Paul Biya procède à une mise en scène fondée sur des arguments logico-affectifs, ancrée dans la réalité sociale et les pratiques des différents pouvoirs traditionnels camerounais. Derrière le masque discursif, l'analyse met au jour des stratégies de persuasion, l'évolution de la vie sociopolitique camerounaise. Cette recherche révèle comment Paul Biya incarne un pouvoir fort, sacralisé voire mythifié; s'arrogeant une aura nationale exclusive apte à apaiser le peuple et à inhiber toute action rivale. C'est ainsi qu'il a réussi à mettre en place un régime politique qui joue constamment sur des contrariétés en vue de pérenniser son pouvoir.

Mots-clés : discours, pouvoir, arguments, images, affects, sacralisation, posture, agentivité, vie sociopolitique camerounaise.

Abstract

Paul BIYA Speeches in the multiparty era : Argumentative strategies and relationship to power

Political speech is the main tool used in order to wield power in Cameroon, a country which is being run by Paul Biya for the past 35 years. The various stands taken by this political figure is revealed through these speeches which inform on the argumentative background and inner thoughts of this politician. The doctorate thesis which studies the relationship between power and the argumentative strategies in Paul Biya speeches in the multiparty era in Cameroon therefore sets out to throw more light on this peculiar situation. This research work is discussed from the vantage point of discourse analysis, more specifically on rhetoric argumentation. Using integrative and analytical approaches to discourse analysis, the work draws its key concepts mainly from language sciences. The textometric analysis of the corpus is carried out using the Hyperbase Statistics Analysis software. Also, the analysis of the corpus has brought us to coin new terms in order to address the specificities of Paul Biya speeches. The findings reveal that in his speeches, Paul Biya makes use of a set-up which is grounded on logico-affective arguments anchored in the social reality as well as in the practices of the various traditional powers in Cameroon. The analysis also brings to the fore the various persuasive strategies and the evolution of the sociopolitical life in Cameroon. This research work also reveals how Paul Biya incarnates a strong, sacred and mythified power which gives him the privilege of having an exclusive aura at the national level which can appease the Cameroonian people and nip in the bud all the initiatives of his rivals. He has therefore succeeded in establishing a political regime which takes advantage of disharmony in order to perpetuate his power.

Keyword : speeches, power, arguments, images, affects, making sacred, stands, agentivity, Cameroonian sociopolitical life.

Table des matières

Dédicace	2
Remerciements	3
Résumé	5
Table des matières	7
<i>Introduction générale</i>	<i>12</i>
<i>Chapitre 1 : Le Cameroun : contexte géographique, histoire politique, itinéraire de Paul BIYA</i>	<i>23</i>
Introduction	23
1.1- Présentation du Cameroun	23
1.1.1- Cadre géographique	25
1.1.2- L'histoire politique du Cameroun	28
1.2- Itinéraire intellectuel et professionnel de Paul BIYA	33
1.3- Les grandes crises politiques du régime de Paul BIYA	37
Conclusion.....	39
<i>Chapitre 2 : Présentation du corpus et cadre méthodologique de l'analyse</i>	<i>41</i>
Introduction	41
2.1- Présentation du corpus	42
2.1.1- Les discours de compétition ou de propagande.....	44
2.1.2- Les discours d'exercice du pouvoir.....	50
2.2- Approche méthodologique	59
Conclusion.....	68
<i>Chapitre 3 : Cadre théorique de la recherche</i>	<i>70</i>
Introduction	70
3.1- De quelques définitions et distinctions	70
3.2- De l'argumentation rhétorique et l'analyse du discours.....	77
3.3- À propos de l'image ou Ethos	83

3.4- Questions d'argumentativité.....	91
3.5- Questions d'émotions.....	98
Conclusion.....	101
Chapitre 4 : La persuasion par les formes rituelles : une sémiotisation de la rationalité affective	102
Introduction	102
4.1- La construction d'un univers pathémique	105
4.1.1- Les comportatifs sociaux : une émotion dite	106
4.1.2- Les topiques : un étayage de l'émotion.....	116
4.1.2.1- La topique de la « douleur » et son opposée la « joie »	117
4.1.2.2- La topique de la « sympathie » et son opposée l'« antipathie »	122
4.2- La sacralisation du pouvoir	124
4.2.1- De la liturgie à l'adhésion politique.....	124
4.2.2- Du dispositif de mise en discours à la coémergence de divers modes de sémiotisation	129
4.2.2.1- D'un exorde pieux à un exorde dramatisant	130
4.2.2.2- Une narratio-confirmatio similaire à une homélie de sanctification du pouvoir.....	133
4.2.2.3- Une péroraison à relent d'exhortation.....	140
Conclusion	146
Chapitre 5 : La construction de l'auditoire dans le discours de Paul Biya	148
Introduction	148
5.1- L'apologie de l'auditoire	149
5.1.1- L'inscription de l'auditoire dans l'exorde	150
5.1.2- La glorification de l'auditoire militant RDPC	152
5.1.3- L'auditoire local : l'éloge de la région et ses habitants.....	157
5.1.4- La glorification de l'auditoire national	165
5.2- L'illusion énonciative ou l'illusion de la participation au pouvoir	168
5.2.1- Locuteur, énonciateur, scènes d'énonciation	169
5.2.2- Une auto-désignation institutionnelle.....	173
5.2.3- Une auto-désignation pronominale	176
Conclusion	194
Chapitre 6 : La construction de l'image de l'orateur dans le discours de Paul Biya	196

Introduction	196
6.1- De son identité discursive de sujet politique socle de son pouvoir	198
6.1.1- De sa légitimité	198
6.1.2- L'ethos de « chef ».....	204
6.2- Les ethè de crédibilité et d'identification	212
6.2.1- Les ethè de crédibilité	212
6.2.2- Les ethè d'identification.....	220
Conclusion.....	227
<i>Chapitre 7 : Figures manichéennes dans le discours polémique</i>	<i>229</i>
Introduction	229
7.1- La violence verbale : un discours adversatif	231
7.1.1- L'opposition politique : un discours hyper-polémique	233
7.1.2- Déplacement de l'objet du discours	241
7.1.2.1- Le tiers-exclu au sein du régime au pouvoir	242
7.1.2.2- De nouveaux visages du Mal : les médias et l'extérieur.....	249
7.2- L'axe du Bien	253
7.2.1- Le Renouveau national et ses réalisations-projets.....	253
7.2.1.1- Des réalisations.....	253
7.2.1.2- Des projets pour un Cameroun émergent.....	258
7.2.2- Deux corps de métiers : les sportifs et les hommes en uniforme	259
7.2.2.1- Du sport : emblème d'un Cameroun uni, fort et apprécié	260
7.2.2.2- Des hommes en uniforme : un Cameroun de paix, stabilité et ordre	263
Conclusion.....	264
<i>Chapitre 8 : Procédés logico-formels et matérialité textuelle du discours de Paul Biya</i>	<i>266</i>
Introduction	266
8.1- Les caractéristiques générales de la textualité du discours présidentiel.....	267
8.2- Les relateurs argumentatifs	282
8.2.1- De quelques opérateurs argumentatifs textualisés.....	283
8.2.2- Des jonctifs ou connecteurs argumentatifs textualisés	289
Conclusion.....	297

Chapitre 9 : Procédés argumentatifs et constructions thématiques	299
Introduction	299
9.1- Des procédés argumentatifs	299
9.1.1- Les figures du discours chez Paul Biya.....	300
9.1.1.1- Une figuralité basée sur la répétition et l'accumulation	301
9.1.1.2- Une figuralité fondée sur la dialectique	305
9.1.2- Les types d'arguments	307
9.1.2.1- Des arguments quasi logiques.....	308
9.1.2.2- Des arguments empiriques.....	312
9.2- Constructions thématiques	314
9.2.1- Des mots-thèmes aux isotopies thématiques	316
9.2.2- La textualisation de l'item objet du discours : le « Cameroun » en constellation cooccurentielle.....	318
9.2.3- Dialogisation intérieure comme processus de construction prédicative	321
9.2.3.1- De la politique	322
9.2.3.2- De la gouvernance	329
9.2.3.3- Du développement	334
9.2.3.4- De la paix.....	336
Conclusion.....	340
Conclusion générale.....	341
Bibliographie	350
Annexes.....	367
1- Organisation politique : les différentes modifications constitutionnelles	367
2- Décorations et distinctions honorifiques de Paul Biya.....	368
3- Index hiérarchique des hautes fréquences du discours de Paul Biya.....	369
4- Tableau des partitions du corpus en genres	372
5- Tableau des textes du corpus	372
6- Liste alphabétique des significations des abréviations des titres des textes	376
7- Liste alphabétique des abréviations des lieux de ces productions verbales :.....	377
Table des illustrations	379

1- Tableau des figures.....	379
2- Tableau des schémas	380

Introduction générale

Le langage se pose comme un instrument indispensable à la communication ; c'est ce qui le lie intrinsèquement à l'existence humaine. Arendt décrit ce lien inextricable entre le langage et l'action humaine de la manière suivante :

Sans l'accompagnement du langage, l'action ne perdrait pas seulement son caractère révélateur, elle perdrait aussi son sujet, pour ainsi dire ; il n'y aurait pas d'hommes mais des robots exécutant des actes qui, humainement parlant, resteraient incompréhensibles. L'action muette ne serait plus action parce qu'il n'y aurait plus d'acteur, et l'acteur, le faiseur d'actes, n'est possible que s'il est en même temps diseur de paroles. L'action qu'il commence est révélée humainement par le verbe, et bien que l'on puisse percevoir son acte dans son apparence physique brute sans accompagnement verbal, l'acte ne prend un sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire (1983 : 235).

Augé, qui associe la puissance de cet instrument aux enjeux que représente la gestion des affaires de la cité, soutient que « tout gouvernement [...] est pour une part un gouvernement de parole » (1994 : 40). En d'autres termes, les actes politiques sont avant tout discursifs car le discours n'est pas un simple instrument du pouvoir, il est l'expression même du pouvoir. En effet, Barry (2002 : 10) souligne :

L'exercice du pouvoir se résume en réalité à une compétence à communiquer sa propre représentation du pouvoir. Le discours avec toutes ses caractéristiques est un médium d'accompagnement des décisions politiques, économiques, sociales entre gouvernants et gouvernés. Le discours en acte se transforme en pouvoir qui semble être lui-même son propre principe, le moyen nécessaire à l'expression d'un orateur investi de son pouvoir de porte-parole, outil modal de la mobilisation politique.

En choisissant d'étudier les mises en scène argumentatives dans la parole politique de Paul Biya¹, nous nous proposons de comprendre et d'expliquer la relation qui se tisse entre le contexte sociopolitique camerounais et la production discursive de son Président. Dans cette étude, nous posons comme jalon de notre réflexion que le pouvoir se sert de la parole comme instrument pour exercer son autorité dans la gestion des affaires publiques, parce qu'en agissant sur l'auditoire, le discours officiel du Président Paul Biya oriente l'opinion publique au Cameroun dans le sens souhaité. C'est ainsi que nous envisageons de mener une étude sur

¹ Paul Biya est, depuis le 06 novembre 1982, le Président de la République du Cameroun, pays d'Afrique Centrale. Il est également le président national du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), parti au pouvoir. On reviendra sur cette présentation au chapitre 1.

l'argumentation dans le discours du Président camerounais en essayant autant que possible d'explorer avant tout le dispositif communicationnel et les techniques discursives mises en œuvre par l'orateur en vue de modifier les représentations de l'auditoire. Il s'agit plus concrètement pour nous d'appréhender le mode de fonctionnement de l'art oratoire chez Paul Biya dans le but de découvrir ses implications dans un contexte de compétition électorale et en situation d'exercice du pouvoir. Dans la première situation, le Président prononce des « discours de *promesse* qui sont de l'ordre du souhaitable » ; alors que dans la seconde, il énonce « des discours de *justification* qui sont de l'ordre du possible » (Charaudeau 2009 [en ligne])².

Plusieurs raisons justifient l'intérêt porté à ce sujet. En effet, nous observons avant tout que « la politique, comme le souligne Rémond, est la plus haute activité d'une société, son activité suprême » (2002 : 6). Nous pensons aussi que l'étude de la parole publique qui est inextricablement liée à l'activité politique et donc à la conquête et à l'exercice du pouvoir, permet d'appréhender la relation entre le projet politique (intentionnalité) et les effets sur l'auditoire ; relation qui, au-delà des apparences, s'appuie également sur des mises en scènes conférant à Paul Biya, Président de la République, le statut d'un personnage politique puissant³ ; et à son discours une certaine agentivité.

Ensuite, au regard de la longévité de Paul Biya ou de sa « fossilisation » à la tête du pouvoir, son discours, voire sa personne a sans doute une certaine emprise sur la réalité sociopolitique camerounaise. On peut, par exemple, en juger par cette allusion du Président Nicolas Sarkozy dans sa lettre⁴ adressée à Paul Biya le 13 février 2009 à l'occasion de son 76^{ème} anniversaire : « S'il ne m'échappe pas qu'il s'agit avant tout d'un événement d'ordre privé, force est d'admettre que celui-ci revêt aussi une dimension nationale, tant votre histoire personnelle et celle du Cameroun contemporain sont intimement liées » (*Cameroun Tribune*, 16/02/2009 : 1).

² <http://corpus.revues.org/index1674.html>

³ Le ressort le plus important de cette toute puissance est le contrôle total qu'il a sur l'appareil administratif grâce à son pouvoir de nomination qui est discrétionnaire. Le Président fait et défait les carrières des hauts fonctionnaires sans avoir à rendre compte à qui que ce soit. Paul Biya a lui-même expliqué ce système dans une interview accordée en 1987 à Eric Chinje de la Cameroon Television (CTV devenue plus tard CRTV) : « En ce qui concerne les emplois dits supérieurs, ils sont essentiellement révocables ; c'est-à-dire que la révocabilité est inscrite dans leur essence. En termes plus clairs, le Chef de l'Etat peut révoquer les titulaires de ces fonctions à tout moment, en toute discrétion, sans avoir à donner d'explication à qui que ce soit. Dans le jargon juridique de mon temps, on disait : ce sont des fonctions révocables ad libitum. C'est-à-dire, Monsieur Eric Chinje, que je peux opiner de la tête, et vous n'êtes plus rédacteur en chef de la CTV. Je n'ai pas à expliquer quoi que ce soit à ce sujet ».

⁴ Lettre de Nicolas Sarkozy adressée à Paul Biya, in *Cameroon tribune*, n°9288/5487, 16 février 2009.

Enfin, Paul Biya est un homme politique discret, si l'on en juge par la rareté de ses prises de parole et de son apparition en public. Or c'est le discours du Président qui assure le lien entre les Camerounais et lui. En d'autres termes, c'est le moyen par lequel les citoyens essayent de comprendre l'action de leur Président. Réagissant à une remarque d'Ulysse Gosset au sujet de cette rareté de sa parole et de sa présence sur les médias⁵, Paul Biya déclare : « Il ne m'arrive pas souvent de donner des interviews, mais j'ai fait des discours ». Puis, il ajoute : « J'étais parti de l'idée que ce qui compte ce n'est pas tellement ce que les gens disent, mais c'est ce qu'ils pensent et surtout ce qu'ils font » ("Le Talk de Paris", 31 octobre 2007). D'où l'intérêt que représente toute réflexion attentive sur les discours de Paul Biya afin de mieux appréhender certains aspects de la vie sociopolitique camerounaise qui passent inaperçus aux yeux du public auditeur ; en vue de saisir la pensée de l'énigmatique Président camerounais Paul Biya⁶ et de décrypter le secret de sa longévité à la tête du pouvoir au Cameroun.

S'agissant du corpus, c'est-à-dire l'ensemble déterminé de textes sur lesquels porte notre étude, il est constitué d'interviews et d'allocutions, des discours prononcés entre 1990-2015⁷ quart de siècle marqué par la restauration du multipartisme au Cameroun. Nous avons choisi les discours dont le destinataire privilégié est le peuple camerounais. Nous n'avons donc pas retenu les discours adressés au corps diplomatique, ni ceux prononcés lors des différents sommets, rencontres, conférences internationales qui ne s'adressent pas directement aux Camerounais en particulier et qui ne traitent pas des questions de la vie sociopolitique du pays.

La constitution de ce corpus repose sur la prise en compte des « contrastes à variables internes » (Charaudeau 2009 [en ligne]) qui permettent de mettre en regard des ensembles textuels appartenant au même champ de discours ancré dans l'histoire. Ainsi avons-nous regroupé ces textes en deux catégories :

⁵ « Vous avez une parole rare. Cela fait vingt ans que vous n'avez pas accordé d'interview à une télévision française. On vous a surnommé le Sphinx parce que vous êtes un homme qui parlez peu, donc quand vous parlez, on vous écoute avec attention » (Ulysse Gosset à Paul Biya, Interview sur France 24, émission "Le Talk de Paris", 31 octobre 2007).

⁶ Guillaume Couder dressant le portrait de l'invité au cours de cette émission dira de Paul Biya qu'il est un homme discret ; « Paul Biya reste un personnage réservé et énigmatique, une réputation qui lui a valu un surnom : le Sphinx » (France 24, émission "Le Talk de Paris", 31 octobre 2007).

Déjà dans une interview accordée en septembre 2004 à *Jeune Afrique*, Paul Biya déclare : « Un chef doit être discret et efficace. La gesticulation n'est pas signe de vitalité ».

⁷ En 1990 le Cameroun va effectuer un retour au multipartisme avec l'entrée en lice des partis d'opposition dans l'arène politique. De 1990 à 2015, il aura connu quatre élections présidentielles, cinq élections législatives et municipales, une élection sénatoriale.

- La première catégorie concerne les textes que nous appelons discours de compétition car ils visent la conservation du pouvoir par Paul Biya. Il s'agit de tous ceux qui sont prononcés au cours des meetings politiques organisés par le parti au pouvoir ou lors de campagnes électorales. Dans ces contextes particuliers, Paul Biya, orateur politique, incarne la figure du président national du RDPC⁸ ou de candidat dudit parti qui défend sa candidature aux élections présidentielles⁹. Dans cette catégorie nous rangeons également ses professions de foi et ses déclarations de candidature, les remerciements à l'adresse des électeurs, ses prestations de serment et enfin les discours prononcés à l'occasion de divers événements politiques.

- La seconde catégorie concerne tous les discours prononcés par Paul Biya dans l'exercice de la fonction présidentielle. Il s'agit des discours prononcés à la veille de la fête de la jeunesse, des allocutions qui marquent la fin d'année et celles qui concernent les conseils ministériels, des discours de célébrations, des discours à l'occasion de constructions d'ouvrages publics, des discours de crises sociales, enfin des interviews accordées aux médias à diverses occasions.

Pour le recueil des textes composant le corpus, nous avons consulté les archives nationales du Cameroun. Nous avons recueilli les anciens numéros de *Cameroun tribune*, le quotidien public national qui reçoit des services de presse de la Présidence -cellule de la communication du cabinet civil- les textes des discours du Président que la rédaction a l'obligation de reproduire dans ses colonnes sans y apporter aucune modification. Ce sont donc des discours écrits, oralisés qui constituent notre corpus d'analyse. Il est important pour nous de préciser que notre recherche n'intègre pas dans son étude la gestualité et les aspects prosodiques qui constituent une partie importante de la théâtralité discursive. Il ne s'agit pas en soi d'un parti-pris de logocentrisme délibéré ; mais ce choix exclusif résulte de l'observation de Paul Biya, orateur politique, qui est loin d'être « une bête de scène oratoire ». En effet, on peut considérer le Président camerounais comme un orateur entièrement dans le texte rédigé par le service de communication de la Présidence de la République ; ce qui rend la manifestation orale de son discours contingente. D'ailleurs, il se définit lui-même comme un classique qui n'est point friand de la scène de spectacle. Nous consacrerons une partie du premier chapitre de cette thèse à sa biographie, en nous attardant sur certains aspects concernant les prestations oratoires du Président de la République.

⁸ Le RDPC a déjà tenu six congrès : 1990, 1995, 1996, 2001, 2006, 2011.

⁹ Depuis le retour au multipartisme, le Cameroun a connu quatre élections présidentielles : 1992, 1997, 2004, 2011. Toutes sanctionnées par la réélection de Paul Biya qui achève actuellement son 6^e mandat à la tête du pays.

Sans doute est-il important pour nous d'insister sur la variété des contextes d'énonciation de ce corpus. En effet, les adresses de Paul Biya au peuple camerounais, en dehors des rendez-vous traditionnels des 31 décembre et 10 février, sont si rares que l'énonciation de tous ses discours répond à un enjeu communicationnel ; et c'est la variété de ces enjeux dans leur ensemble ou contextes, qui permettra d'appréhender véritablement la vie sociopolitique camerounaise. Étant donné que notre corpus est constitué d'un ensemble de productions langagières en situation d'usage, nous reviendrons, également au chapitre premier, sur leurs différents contextes de production et de réception.

Plusieurs travaux sur le discours politique camerounais ont porté en priorité la réflexion sur les discours d'Ahmadou Ahidjo¹⁰, père de l'indépendance du Cameroun ; peut-être parce qu'il n'est plus au pouvoir. Bien que les études portant sur la communication politique mise en œuvre par le régime de Paul Biya soient actuellement en plein épanouissement, le discours de Paul Biya est un territoire insuffisamment exploré. Des études jusque-là menées en général par des spécialistes en communication¹¹ ont accordé plus d'attention à la compréhension de la dimension idéologique et dramatique (aspect conflictuel) des productions discursives du régime de Paul Biya et des événements qui ont jalonné l'exercice de son pouvoir. Ainsi, l'étude du discours comme objet de recherche n'a pas connu un engouement digne de ce nom. Toutefois, on peut recenser quelques travaux menés par des Camerounais.

¹⁰ Il fut le premier président de la République du Cameroun et régna de 1960 à 1982.

¹¹ Quelques exemples de travaux de Master soutenus à l'ESSTIC (École Supérieure des Sciences et Techniques de la Communication) :

Alain Pierre Pem (1995) a étudié "Le marketing politique en période électorale au Cameroun, essai d'analyse de la campagne présidentielle de Paul Biya en 1992". Il montre les faiblesses de cette campagne ; fait ensuite des propositions et des suggestions en direction de Paul Biya et de la CRTV, le média audiovisuel du service public.

Charles Ateba Eyene (2010) s'est intéressé à "La problématique de la contribution de la télévision nationale (CRTV) à la promotion de l'image de Paul Biya". À travers la théorie de la perception directe, il arrive à la conclusion que la télévision nationale ne promeut pas l'image du Chef de l'État ; et ce principalement parce que Paul Biya ne communique pas assez.

Serges Ariel Aboubakar Njikam (2011) a étudié "Le discours publicitaire du politique : éléments du positionnement et stratégies de séduction". Dans ce travail, il fait une échotomatographie des supports publicitaires politiques du RDPC et montre qu'ils contribuent grandement à positionner favorablement son candidat par rapport à ses concurrents en période de campagne électorale.

À côté de ces travaux académiques, on peut citer l'article d'Edgard Abesso Zambo « "La lettre de Paul Biya au Camerounais" : de la communication politique à la politique de la communication », *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 5, Communication et discours politiques : actualités et perspectives. Dans cette contribution, il montre, à partir de quelques titres et commentaires de médias, que la lettre présidentielle, inscrite dans la logique de la communication politique, a surtout connu, par le rôle des médias, l'écho d'une nouvelle politique de communication.

On peut également mentionner l'essai du journaliste Cyrille Kemmegne publié en 2010 : *Paul BIYA parle au Cameroun, à l'Afrique et au monde*. Dans ce livre laudateur, il procède à une explication des idées que Paul Biya défend dans ses discours.

Mendo Zé (1990) a décrit les « Caractéristiques du discours de Paul Biya à partir de l'étude stylistique du message à la nation du 31 décembre 1989 ». Cette étude a été publiée dans la revue *Fréquence-Sud*, n°10. L'auteur considère que le style de Paul Biya est la manifestation d'une instance locutrice sereine, résolument engagée, dont le vocabulaire est dynamique, ce qui est l'indice d'une action portée sur le développement. Dans la revue de l'Université de Yaoundé I, *Langues et communication*, II, l'article de Eba'a (2003), « Langue et discours oratoire : observations sur la pratique du français en rhétorique politique au Cameroun », analyse l'usage de la langue française par Paul Biya au cours de la campagne présidentielle de 1997 et constate que sa rhétorique, respectueuse de la norme, s'inscrit en général dans le niveau soutenu.

Au colloque d'Albi Langage et significations (2004) portant sous le thème « Rhétorique des discours politiques », Fosso dans sa communication « L'énonciatif polémique dans les discours du président Paul Biya adressés à la jeunesse camerounaise de 1992 à 2003 », étudie à l'aide d'outils théoriques élaborés en sémiolinguistique, les différentes postures énonciatives du Président face à la jeunesse qui seraient à la base de l'efficacité de son discours. Dans le n°5 de la revue *Argumentum*, Tandia (2006) analyse les « Jeu et enjeu du discours politique au Cameroun ». À partir de l'étude rhétorique des discours de congrès de Fru Ndi et Paul Biya, l'auteur montre que l'énonciation de la parole politique au Cameroun a pour seul enjeu la conquête ou le maintien au pouvoir.

En 2010, paraît sous la coordination de Mballa Zé, le collectif *Analyses sémiolinguistiques de la première lettre du Président Paul Biya à tous les Camerounais et aux militants du RDPC*. Les différentes contributions de cet ouvrage s'appuient principalement sur un cadre théorique en sémiolinguistique pour comprendre et expliquer la complexité et les enjeux de l'épître de la lettre du Président aux Camerounais, en tant que forme d'expression nouvelle dans la communication de Paul Biya. À propos de cette incursion de l'épistolaire dans le champ politique, Noumsi et Ngamountsika publient en 2013 « La poétique de la répétition dans le discours politique : le cas d'une épître de Paul Biya ». Les auteurs montrent dans cette réflexion que le recours aux différentes formes de répétition (nécessaire et élégante) loin d'être un fait de hasard, relève de la maîtrise d'un art stylistique et pragmatique au service de la communication présidentielle.

En 2013, Claudine Ambomo a présenté une thèse de doctorat sur le sujet *Analyse d'un discours politique présidentiel. Étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)*. Avec

pour cadre théorique et méthodologique l'analyse du discours menée à l'aide d'outils et d'instruments de la textométrie. L'auteure porte son attention sur le vocabulaire et l'énonciation des discours. À travers les méthodes de la textométrie, elle explore le vocabulaire de Paul Biya pour répondre à la question suivante : quelles sont les formes lexicales les plus utilisées par Paul Biya et quels thèmes construisent-elles? Elle dégage comme principaux thèmes du discours de Paul Biya, la crise économique, la représentation de la nation et la construction d'une utopie. Portant l'accent sur les discours adressés à la jeunesse et à la nation, elle note une variation de la présence du locuteur dans ses discours en fonction des situations de communication et une utilisation dominante de la non personne ; trahissant ainsi la faiblesse de l'engagement du Président dans l'action.

Toujours dans le cadre d'une thèse de doctorat, Alice Hounda (2017) a mené une *Analyse sémiolinguistique des discours à la jeunesse des présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, 1967 - 2011*. En mobilisant les concepts de la sémiolinguistique liés aux méthodes de l'analyse du discours, elle se propose de démontrer comment les Présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya manipulent subtilement les jeunes et s'insinuent subrepticement dans la majorité des signes du discours. Cette analyse s'attarde sur les « marques linguistiques » (pronoms personnels, déictiques, verbes de modalités) et les procédés expressifs (mots, thèmes, slogans) depuis le premier discours énoncé par le Président Ahmadou Ahidjo en 1967 jusqu'au dernier discours (2011) du précédent septennat du Président Paul Biya. L'auteure explore la fréquence des occurrences et la signification des unités linguistiques, des procédés lexicaux et thématiques du discours en fonction de l'application des plans quinquennaux (Ahmadou Ahidjo), des quinquennats et des septennats (Paul Biya). Après avoir examiné le corpus, elle en tire la conclusion suivante : la mise en œuvre de ces procédés est l'indice d'un « culte du moi » basé sur les répétitions qui, au fil des discours, influencent et inclinent le jugement du public. Ce qui semble être une « faiblesse de style » n'est finalement qu'une stratégie de manipulation propre aux Présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya.

Sans prétendre avoir revisité tous les travaux sur le discours de Paul Biya, nous dirons qu'au-delà de l'étude que nous menons sur l'efficacité des techniques discursives de persuasion dans le cadre de cette thèse, l'objectif de notre travail est de comprendre et d'expliquer de quelle manière le discours détermine les rapports entre le pouvoir et les pratiques de la vie sociopolitique camerounaise. Nous essayons ainsi d'établir à partir de son activité discursive, la

part de responsabilité du Président dans l'exercice du pouvoir au Cameroun. Notre recherche marque son originalité du point de vue de l'approche principalement argumentative qu'elle met en œuvre ; et l'enjeu méthodologique qui requiert de dissocier les statuts de Président de la République et président national du RDPC qu'incarne Paul Biya. Par rapport aux travaux précédents, notre travail prend pour objet un corpus qui relève exclusivement de la période datant du multipartisme, d'où sa prédilection pour les thèmes ayant trait à la politique. On peut dire qu'à la différence des autres thèses dont les analyses se focalisent clairement sur les traditionnels discours à la jeunesse et à la Nation, la nôtre repose sur une sorte d'équilibrisme entre les deux catégories de discours que nous avons établies ; même si l'on peut noter une légère prédominance des textes catégorisés dans la rubrique discours de compétition.

Deux questions structurent la problématique qui sous-tend notre recherche. Quels outils linguistiques et quelles formes rhétoriques Paul Biya mobilise-t-il pour conférer à son discours le pouvoir d'influencer les citoyens camerounais et comment le contexte social de production et de réception contraint-il les caractéristiques de son discours ? Quelles représentations du pouvoir en contexte camerounais l'analyse des habitudes oratoires de Paul Biya peut-elle révéler ?

Nous posons l'hypothèse que dans le cadre de la triangulation énonciative orateur-auditoire-monde, l'Ethos, le Logos et le Pathos hérités de la rhétorique d'Aristote trouvent sans doute plein épanouissement dans le discours de Paul Biya. Cependant, sans récuser totalement l'agentivité de la rhétorique, nous posons également que l'usage de techniques oratoires est fortement contraint par les contrats de communication¹² liés aux conditions de production et de réception de la vie sociopolitique camerounaise. Aussi, l'analyse des techniques discursives mises en œuvre par Paul Biya pourrait permettre d'appréhender des événements saillants de la vie sociopolitique camerounaise et partant, sonder certaines de ses représentations du pouvoir et les raisons qui justifient sa longévité, voire sa "fossilisation" à la tête du pouvoir.

L'ossature du cadre théorique de notre étude s'organise autour de l'argumentation rhétorique dans l'Analyse du Discours. Nous faisons plus précisément référence aux travaux de Ruth Amossy (2000) qui propose dans ses travaux une synthèse de l'héritage rhétorique de l'antiquité et la Nouvelle Rhétorique de Perelman (1958). Ainsi, d'un point de vue méthodologique, notre travail s'intègre dans le champ de l'Analyse du Discours qui porte

¹² Le *contrat de communication* est un « lieu de contraintes qui donne des instructions discursives au sujet parlant, contraintes qu'il devra suivre pour procéder à son acte d'énonciation, et dont le sujet interlocuteur devra tenir compte pour interpréter » (Charaudeau 2015 : 9).

l'attention sur la relation entre production verbale et contexte production/réception. Dans ce cadre, nous ferons aussi référence aux travaux de Maingueneau (1991a). Nous aurons également recours au logiciel d'analyse textométrique *Hyperbase*, conçu par Etienne Brunet depuis 1989 et régulièrement perfectionné. Notre analyse s'inscrira dans une perspective heuristique et sera contrastive afin de porter un regard croisé sur les différentes catégories de discours de Paul Biya et sur les différentes sous-catégories ou genres de discours de ce leader politique. Nous reviendrons amplement sur les bases théorique et méthodologique de cette recherche aux deuxième et troisième chapitres de cette thèse. L'architecture de notre travail se décline en neuf chapitres.

Le chapitre 1 est consacré à la connaissance du cadre général de la situation sociopolitique durant la présidence de Paul Biya, et à la description de l'approche méthodologique utilisée pour réaliser cette thèse. Dans ce premier chapitre, nous présenterons d'abord le cadre géographique, humain et linguistique du Cameroun ; puis nous allons revisiter l'histoire du pays sur le plan politique, en focalisant notre attention sur les grandes étapes du processus démocratique marqué par différentes modifications constitutionnelles. Dans ce chapitre nous présenterons ensuite les itinéraires intellectuel, professionnel et politique de Paul Biya, en mettant l'accent sur les crises politiques auxquelles son régime a fait face et qui ont sans doute déterminé la manière dont s'est géré le pouvoir. La forme et le contenu du discours du Président camerounais ont sans doute été à chaque fois adaptés aux contextes de ces crises cycliques.

Dans le chapitre 2, nous présenterons les discours objet de notre analyse et les différentes situations historiques de communication. Dans la deuxième articulation de ce chapitre, nous décrirons les deux grandes phases de notre approche méthodologique : la préanalyse ou la phase organisationnelle, et l'exploitation du matériel verbal ou l'analyse proprement dite.

Le chapitre 3 est une présentation des différentes réflexions qui constituent le soubassement épistémologique de cette thèse. Ce socle théorique s'organise autour des notions de discours et d'analyse du discours, d'images ou ethos, d'émotion, d'argumentation rhétorique.

Dans le chapitre 4, nous nous emploierons à comprendre et à expliquer la manière dont Paul Biya sémiotise les affects qui renforcent l'adhésion et la soumission de l'auditoire au pouvoir en l'engageant dans l'action du gouvernement. Cette sémiotisation va s'effectuer d'abord à travers la construction d'un univers pathémique qui passe par l'observation des comportements sociaux et l'actualisation de certaines topiques; ensuite par la sacralisation du pouvoir, qui dans sa mise en

scène discursive, s'ancre dans l'univers du religieux et dans les cultures traditionnelles camerounaises.

Le chapitre 5 présente les résultats de notre analyse sur l'image de l'auditoire camerounais telle que construite dans le discours de Paul Biya. Cette analyse porte essentiellement sur les figures de l'éloge rhétorique à travers lesquelles, le Président fait l'apologie des différentes catégories de son auditoire et qui trahissent les types de relation qu'elles entretiennent avec le pouvoir. Nous y abordons enfin le phénomène d'illusion énonciative qui permet au Président de faire croire à son auditoire, le peuple camerounais en l'occurrence, qu'il est partie prenante dans l'exercice du pouvoir.

Le chapitre 6 se consacre à l'étude de l'image de Paul Biya telle qu'elle se décline dans son discours. Notre travail se propose de montrer comment à partir de la légitimité et des figures de grand chef qu'il tente d'asseoir discursivement, se construit son identité de sujet politique dans le but d'apporter une assise à son pouvoir. Décrivant les ethè de crédibilité et d'identification qu'il se forge, nous tenterons de reconstruire la personne du sujet politique en vue d'appréhender certains aspects de sa conception du pouvoir.

Le chapitre 7 traite du caractère polémique des discours officiels de Paul Biya qui érigent un univers manichéen dans le tissu discursif. D'un côté se dresse un axe du Bien sur lequel Paul Biya inscrit le régime du Renouveau national, les sportifs et les hommes en uniformes ; et d'un autre se dresse en face du pôle précédent un axe du Mal mouvant qui conduit, comme on le montrera dans ce chapitre, à/vers un dispositif politique sans adversaire. Notre travail consistera à montrer la manière dont Paul Biya entretient perpétuellement une polémique poussée à son paroxysme en ciblant l'adversaire politique, en tant que bouc émissaire, responsable du dysfonctionnement de la société. Nous montrerons également les mécanismes discursifs de mutation de cet axe du Mal qui se situe aujourd'hui au cœur de l'exercice du pouvoir avec de nouveaux visages.

Le chapitre 8 se focalise sur les procédés logico-formels et la matérialité textuelle des discours de Paul Biya. Dans un premier temps, il présente les caractéristiques générales du processus de textualisation du discours présidentiel. Dans un second temps, il s'attèle à décrire l'usage des articulateurs logiques qui assurent les opérations de liages dans le processus de textualisation en donnant une orientation argumentative aux énoncés.

Le chapitre 9 porte sur les procédés argumentatifs et les constructions thématiques du discours de Paul Biya. Nous analysons, au-delà des effets de l'élocution, le potentiel argumentatif des figures du discours les plus utilisées par Paul Biya. Ce chapitre se consacre aussi à l'étude des spécificités du fonctionnement de l'argumentation chez Paul Biya, à travers la manière dont il mobilise les outils linguistiques pour conférer de nouveaux contenus aux principaux thèmes de son discours. Après l'établissement des isotopies thématiques, ce chapitre en examine la construction prédicative à travers la dialogisation intérieure des textes ; c'est à ce niveau que le discours est forcé de parler de lui-même en devenant un pouvoir qui assure sa propre vérité.

Avant de passer au développement de ces grandes lignes de notre travail, il s'avère important de formuler deux remarques. La première concerne la complexité du travail qui nous attend et qui consiste à l'analyse du discours de Paul Biya, sans se laisser emporter par la subjectivité. La seconde porte sur l'objet même de notre travail qui intéresse des chercheurs d'autres domaines comme la sociologie, les sciences politiques, l'histoire, l'économie, la philosophie, entre autres, mais également les hommes politiques et les citoyens camerounais engagés politiquement et indépendamment de leur orientation politique. Nous précisons enfin que l'abord de cet objet varie selon les chercheurs et les disciplines ; dans notre cas, il s'agit de prendre le discours lui-même pour objet principal d'étude, et d'assumer cette position jusqu'au bout. Les questions sont posées aux discours et c'est dans l'abord des discours qu'une réponse est attendue.

Chapitre 1 : Le Cameroun : contexte géographique, histoire politique, itinéraire de Paul BIYA

Introduction

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'enjeu de l'analyse de discours consiste à saisir la relation entre la masse verbale et le contexte social de production et de réception. Cette relation texte/contexte, le *Dictionnaire de l'AD* la met au centre de la discipline en soulignant qu'elle « n'a pour objet ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication [mais] le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 42). Il s'avère donc indispensable, en préalable à tout travail d'analyse du discours, de fixer le contexte d'émergence des productions sociodiscursives objet d'étude. Dans ce chapitre d'ouverture de notre thèse, c'est cette situation sociopolitique particulière de production de nos objets d'étude que nous allons mettre en évidence. Nous allons présenter le Cameroun sur le plan géographique et historique. Abordant dans la foulée le cadre de l'histoire politique du Cameroun, nous revisiterons le parcours politique de Paul Biya, homme politique dont l'avènement au pouvoir remonte à plusieurs décennies. Nous allons enfin clore ce chapitre par la présentation en filigrane des grandes crises politiques qui ont marqué la situation sociopolitique du Cameroun et les différentes situations historiques de communication qui ont généré les textes de notre corpus.

1.1- Présentation du Cameroun

Avant présenter ce pays sur le plan politique et sous ses aspects géographiques, attardons-nous brièvement sur sa genèse.

La génèse du Cameroun

Le Cameroun est un pays situé en Afrique Centrale, au fond du golfe de Guinée. Il est limité au Nord par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, à l'Ouest par le Nigéria et l'Océan Atlantique. Depuis le périple du Carthaginois Hannon qui, au Vème siècle avant Jésus-Christ, atteignit le mont Cameroun qu'il baptisa le "Char des Dieux", l'évolution de ce pays a connu diverses péripéties historiques. En 1472, les marins de Fernando-Pôo entrent dans l'estuaire du Wouri, s'extasient devant l'abondance des crevettes dans le cours d'eau qu'ils appellent aussitôt "rio dos Camaroes", d'où le nom actuel de Cameroun.

Après les Portugais, viennent les Hollandais puis les Allemands auxquels les autochtones opposent une vive résistance. Les 11 et 12 juillet 1884, la signature du traité Germano-Douala entre les commerçants allemands et les rois Akwa et Bell place le "Kamerun" sous le protectorat allemand. À l'issue de la Grande Guerre (1914-1918), les troupes alliées délogent les Allemands et, sous la tutelle de la SDN puis de l'ONU le pays est placé sous administration française et britannique : la partie orientale (soit les quatre cinquièmes du territoire) est dévolue à la France, tandis que la zone occidentale revient à la Grande-Bretagne. Dorénavant, chacune de ces deux puissances imprimera sa marque à "son" Cameroun, la France adoptant le système de l'assimilation et l'Angleterre celui de l'indirect rule.

Mais lorsque, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, commence à souffler sur l'Afrique le vent du nationalisme, les deux colonies camerounaises séparées manifesteront le désir de se réunifier. Ce qui sera acté dans le sillage de l'indépendance de la zone française proclamée le 1er janvier 1960. Douze ans d'efforts communs et de volonté politique mèneront, le 20 mai 1972, à la formation d'un État unitaire. Le drapeau du Cameroun a été adopté le 21 mai 1975, à l'issue de la période fédérale, après le retour à un État unitaire. Il s'agit de trois bandes verticales vert-rouge-jaune avec une étoile jaune sur la bande rouge. La bande rouge du milieu symbolise le sang du peuple versé pendant la guerre de décolonisation (guerre du maquis). L'étoile jaune symbolise l'unité. Le vert représente la forêt équatoriale du sud du Cameroun. Le jaune représente le soleil et la savane présents dans le nord du pays.

1.1.1- Cadre géographique

Le Cameroun, territoire qui s'étend sur 475444 km², apparaît comme un carrefour où tout le continent noir semble s'être donné rendez-vous, c'est une Afrique en miniature dont nous allons présenter les principaux aspects physiques et humains. Toute personne qui visite pour la première fois le Cameroun ne peut qu'être étonné par la variété des paysages, comme par la mosaïque des peuples qui occupent le pays. En suivant les traces des premiers explorateurs, on y découvre, tout d'abord Douala, la grande ville portuaire, dominée par le mont Cameroun (4100m de hauteur), puis les plantations immenses sur fond de montagnes bleues, la criée des pêcheurs, les vastes palmeraies, les plages blondes ou brunes de Limbé et de Kribi ; enfin toute cette région littorale chargée d'histoire, qui est la porte du pays vers le monde extérieur.

Plus en profondeur du pays, le Cameroun se caractérise par d'immenses étendues d'arbres, des clairières où se répandent des champs, des plantations de cacao, des vergers autour des villages, des rues et des petites villes à l'orée de la forêt dense. On retrouve au Cameroun des campements pygmées, de grandes agglomérations comme Yaoundé, Buea, Nkongsamba, Dschang, Bafoussam ou Bamenda avec leurs plantations de cacaoyers et de caféiers.

C'est à Ngaoundéré que commence la région de l'Adamaoua, plateau immense parsemée de petits volcans encore, pâturage sans limites où se sont établis les éleveurs de bovins. Descendant vers l'aride vallée de la Bénoué, on y découvre des forêts claires et des savanes inhabitées ; territoire où ont élu domicile des bêtes sauvages. La région Nord du Cameroun est quant à elle dominée par des marécages qui s'étendent à perte de vue. Après cette description physique du Cameroun, présentons sa géographie humaine ; notamment ses populations et ses langues.

Géographie humaine : populations et langues

Le Cameroun, pays d'environ 19 747 676 d'habitants, est composé d'une mosaïque de 240 communautés ethniques, réparties en trois grands groupes :

- Les Bantous : Bété, Bassa, Bakundu, Maka, Douala, Pygmées,...
- Les Semi-Bantous : Bamiléké, Gbaya, Bamoun, Tikar,...
- Les Soudanais : Foulbé, Mafa, Toupouri, Arabes-Choas, Moundang, Massa, Mousgoum,...

Les ethnies se différencient assez peu par leurs caractères physiques, sauf les Kotokos de l'extrême nord ou les Pygmées de l'extrême sud ; ceux-ci étant respectivement les hommes les plus grands et les plus petits du pays. En réalité, chaque peuple se définit lui-même par son terroir d'origine ou " son village ", et jusqu'en ville par sa langue (déterminant essentiel), ses coutumes, son mode de vie et de penser -qui fait l'objet de bien des clichés. Une telle situation, certes, est commune à nombre d'États en Afrique, mais en ce domaine comme en d'autres, c'est dans sa position charnière que réside d'abord la singularité du Cameroun.

D'après le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de novembre 2005, mais dont les résultats officiels ont été rendus publics qu'en 2010 (RGPH 2010)¹³, la répartition de la population du Cameroun se présente de la manière suivante :

N°	Région	Chef-lieu	Départements	Population	Superficie	Densité
1	Adamaoua	Ngaoundéré	05	1 284 289	64 549	19,8
2	Centre	Yaoundé	10	3 498 044	69 801	50,1
3	Est	Bertoua	04	1 171 755	109 850	10,6
4	Extrême-Nord	Maroua	06	3 511 792	35 111	100,0
5	Littoral	Douala	04	2 910 283	21 096	137,9
6	Nord	Garoua	04	2 087 859	66 848	31,2
7	Nord-Ouest	Bamenda	07	2 128 953	18 148	117,3
8	Ouest	Bafoussam	08	2 120 047	14 740	143,8
9	Sud	Ebolowa	04	1 034 855	48 039	21,5
10	Sud-Ouest	Buea	06	1 718 079	27 258	63,0

Tableau 1 : données sur la répartition géographique de la population du Cameroun

Sur le plan linguistique, présenté comme un pays " bilingue ", le Cameroun inclut officiellement une partie " francophone " (huit régions) et une partie " anglophone " (deux régions). Cette dualité officielle recouvre une bigarrure d'environ 150 langues nationales. Ces langues appartiennent à presque toutes les familles linguistiques qui se partagent le continent africain : bantoue (les deux tiers de la population), adamaoua-oubanguienne, nilo-saharienne, tchadique, ouest-atlantique, sémitique même.

Cet éparpillement donne une idée un peu altérée de la réalité camerounaise : il est surtout le fait de quelques montagnes-refuges très peuplées comme les monts Mandara (20 langues) et

¹³ www.burep.cm

surtout les Grassfields (80 langues, presque toutes bantoues), dont la segmentation linguistique est compensée par la diffusion de quelques parlers locaux dominants, et dans un cas comme dans l'autre par une réelle unité sur le plan culturel, celui des mœurs et coutumes. Le plus souvent, comme partout ailleurs en Afrique, l'affirmation de l'identité ethnique semble glisser (sauf sans doute chez les chasseurs pygmées ou les pasteurs bororos) vers une sorte de patriotisme régional. C'est le cas du "grand nord", du lac Tchad et dans la région de l'Adamaoua, pays de tradition où la diversité est encore bien vivante. En effet, cette diversité de peuples - Arabes Choas et Kotokos, Kapsikis et Kirdis, Massas et Mousgoums, Toupouris, Mafas et Guizigas, Komas, Mboums, Falis et Saras, Haoussas, Bayas même- est atténuée par la survivance des chefferies peules héritées d'Adama, et surtout le ciment au moins culturel de l'Islam. C'est le cas aussi du "grand ouest" où l'on se sent bamiléké, bamoun ou "anglophone" (du nord-ouest ou du sud-ouest) et généralement chrétien, et qui a projeté (aux dépens des autochtones mbos ou bakwerris) son trop-plein démographique et son dynamisme économique vers le Mounjo, tout comme dans les grandes villes du pays. Plus simple enfin est la situation du vaste sud forestier dont les peuples bantous, qui se considèrent "Côtiers" (Doualas et Batangas), Bassas, "Mbamois" (Bafias, Banens et Sanagas), Bétis ou gens de l'Est (Makas et Kakas), présentent une parenté linguistique et culturelle évidente, en continuum avec toute la partie méridionale du continent. Christianisés très tôt par les premiers explorateurs européens, ils ont fourni une part importante des élites issues de la relève du pouvoir colonial.

C'est sur ce mode tripartite que se fédèrent, par affinité d'origine, "autochtones" et "allogènes" des grandes villes, et que s'affirme la diffusion des principales langues véhiculaires : le foulfouldé prévaut ainsi dans tout le Nord (à l'exception du Logone-et-Chari où domine l'arabe), le bété dans le Centre-Sud, et le pidgin-english dans l'Ouest et sur le Littoral (provinces francophones comprises), chacune dépassant aujourd'hui les trois millions de locuteurs.

Sur le plan national pourtant, ces langues locales cèdent la place au français et à l'anglais, langues officielles depuis 1961, mais dont les situations ne sont pas identiques. L'anglais n'était guère pratiqué dans le Cameroun britannique (les écoles de missions lui préférant les langues africaines) ; et son usage actuel dans l'enseignement, l'administration et surtout les médias n'empêche pas qu'il se heurte à la forte concurrence du créole (anglais-langues locales), par lequel il est d'ailleurs contaminé. Le français en revanche, largement propagé dans le reste du pays dès l'époque coloniale, puis illustré par une pléiade d'écrivains, s'impose aujourd'hui comme la

langue essentielle de l'État, de l'enseignement et du dialogue "formel", mais aussi celle de la rue et de la famille. La progression rapide du français (notamment en pays "anglophone", grâce au bilinguisme) fait désormais de lui l'idiome le plus diffusé et le facteur d'unification primordial du pays. Tout ceci tend à en faire - cas exceptionnel en Afrique - la véritable langue nationale du Cameroun, et du pays lui-même un des pôles africains de la francophonie.

Tel se présente le Cameroun qu'on peut résumer de la manière suivante : l'Afrique de la forêt et de la savane ; celle du Bantou et du Soudanais ; celle du musulman, du chrétien et de l'animiste ; celle du francophone, de l'anglophone, voire de l'arabophone. Du Sud enveloppé dans un verdoyant manteau végétal jusqu'aux savanes chaudes et clairsemées du Nord en passant par les paysages volcaniques et vallonnés de l'Ouest, persiste un trait dominant au Cameroun : la diversité géographique, ethnique et culturelle.

1.1.2- L'histoire politique du Cameroun

En application de la loi française du 6 octobre 1946 instituant des Assemblées Représentatives dans les colonies françaises, l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM) vit le jour le 22 décembre 1946 –le 30 mars 1952, l'ARCAM se mua en ATCAM (Assemblée territoriale du Cameroun). Au départ, elle n'était qu'une assemblée administrative ; c'est plus tard qu'elle va traiter des questions politiques (organisation des pouvoirs publics, choix des régimes politiques, etc.). Les élections à l'ARCAM et ses débats donnèrent un grand essor à la vie politique avec la création de nombreux partis politiques : l'UPC (Union des Populations du Cameroun) créée par Leonard Bouly en 1948, avec pour figure de proue Ruben Um Nyobé ; le Bloc démocratique Camerounais (BDC) fondé par le français Louis-Paul Aujoulat (1951) ; les Démocrates Camerounais fondé par André-Marie Mbida (1954) ; le Mouvement D'Action Nationale du Cameroun fondé par Paul Soppo Priso (1956) ; le Mouvement des Indépendants et Paysans Camerounais fondé par Mathias Djoumessi (1956) ; l'Union Camerounaise créée par Ahmadou Ahidjo (1957) ; etc. Il est important de préciser que les prémices du mouvement politique au Cameroun remontent à 1937, avec la mise sur pied d'associations et de syndicats, véritables groupes de pression.

Dans le Cameroun britannique occidental (celle qui va s'unir au Cameroun français au moment de son indépendance en 1961), les premières associations naquirent en 1939. Mais c'est

en 1953 que les premiers partis furent créés : le KNC (Kamerun National Congress), d'Endeley et Dibongue ; le KPP (Kamerun People's Party) de Mbile et Kale. Le KNDP (Kamerun National Democratic Party) est fondé en 1955 par Foncha et Ngom Jua. Le One Kamerun (OK) est créé en 1957 par Ndeh Ntumazah.

Le Cameroun, État qui se veut démocratique, s'est doté de la première Loi fondamentale qui régit l'organisation et le fonctionnement d'État en 1959 en adoptant l'élection comme processus de choix des dirigeants. Accédant à l'indépendance en 1960, le Cameroun français est dirigé par Ahmadou Ahidjo. En 1961, suite à la Réunification, le Cameroun est une République Fédérale avec à sa tête un Président, Ahmadou Ahidjo, et un Vice-Président, John Ngu Foncha leader du Southern Cameroon (Cameroun britannique occidental). Chaque État fédéral ayant son Premier Ministre.

Ahmadou Ahidjo, qui souhaitait contrôler la scène politique et s'éviter toute contestation, lança lors du congrès de l'UC en septembre 1960 à Maroua, un appel pour la création d'un « grand parti national ». L'objectif étant la mise sur pied d'un parti unifié dans lequel la démocratie et la liberté d'expression devaient avoir cours. Pour atteindre ce dessein, Ahidjo va user d'une politique du « bâton et de la carotte ». En 1962, un communiqué conjoint Ahidjo-Foncha annonçait la création d'un « groupe national unifié » à l'Assemblée Fédérale et celle d'un comité de coordination entre le KNDP et l'UC. Les différents partis des États sont amenés progressivement à rejoindre ce groupe national. En juin 1966, Ahidjo convoqua les principaux leaders politiques du pays qui s'accordèrent sur la création d'un seul parti au Cameroun et sur la dissolution subséquente de leurs formations politiques respectives. Cette dissolution fut effective en août ; et le 1^{er} septembre 1966, naquit l'UNC (Union Nationale Camerounaise). Le parti unique ainsi créé se mua en RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) le 24 mars 1985 au congrès de Bamenda. Ce n'est qu'en 1990 que le multipartisme est restauré au Cameroun.

Le Cameroun est donc gouverné de septembre 1966 à décembre 1990 par un régime de parti unique avec deux Présidents successifs. Le premier, Ahmadou Ahidjo, dont le pouvoir a pris pied de la date de l'indépendance du Cameroun au 6 novembre 1960 ; date à laquelle il passe le témoin comme par nomination, à son Premier Ministre et successeur constitutionnel, Paul Biya, actuel Président qui comptabilise déjà trente-cinq ans de pouvoir.

Malgré l'évolution politique qui a bousculé le régime du parti unique en 1990 à la suite de la chute du mur de Berlin, entraînant ainsi le retour au multipartisme, aujourd'hui encore le même homme politique est à la tête de la magistrature suprême au Cameroun. Pourtant, ce renouveau politique visait le changement, voire l'alternance politique en vue d'assurer une véritable démocratie chez les acteurs politiques de tout bord et ceux de la société civile. Plusieurs Camerounais ont répondu et continuent à répondre à cet appel à la démocratisation du pays en créant des partis politiques se revendiquant de l'opposition, essayant tant bien que mal d'évincer le parti au pouvoir. Le Cameroun, qui compte plus de 300 partis légalisés en 2017, se singularise par cette diversité de formations politiques. D'aucuns estiment que cette pléthore de partis vise à altérer le jeu démocratique, en mettant en avant la quête d'un profit financier plutôt que la défense d'une quelconque idéologie ou intérêt du peuple. C'est d'ailleurs un des aspects qui caractérisent la scène politique dans bon nombre de pays en Afrique.

Il faut remonter à l'année 1987 pour trouver les prémices du retour au pluralisme politique au Cameroun. Au cours de cette année, le RDPC alors parti unique, applique en son sein le principe des candidatures multiples à l'occasion des élections municipales. L'expérience sera renouvelée en 1988 avec les élections législatives. L'on assiste alors à de joutes politiques très serrées qui constituent les prémices du débat démocratique dès la fin de la décennie 80. En effet, l'année 1990 est marquée au Cameroun par une série de revendications populaires pour plus de démocratie et de liberté. Le chef de l'État ne restera pas sourd face à cet appel du peuple. C'est ainsi qu'une série de projets de lois sur les libertés d'expression et d'association sera déposée à l'Assemblée Nationale. Après délibérations et amendements, il en sortira ce que l'on a appelé les « Lois sur les libertés ». Le Cameroun renoue officiellement avec le multipartisme en décembre 1990 après la promulgation de ces textes par Paul Biya, chef de l'État.

Dès Février 1991, les premiers partis politiques sont légalisés ; les revendications ne cessent pas pour autant. Regroupés au sein de la Coordination de partis politiques et des associations, les toutes nouvelles formations politiques revendiquent l'organisation d'une Conférence Nationale Souveraine. Le chef de l'État répondra à cette demande de dialogue par l'organisation d'une Conférence Tripartite qui regroupe du 30 octobre au 15 novembre 1991, au Palais des Congrès de Yaoundé, le parti au pouvoir, l'Opposition et la Société civile. Les travaux sont présidés par le tout nouveau Premier Ministre Sadou Hayatou, nommé en avril 1991 à la suite d'un amendement de la constitution.

Dès le premier Mars 1992 et en application des conclusions de la Conférence tripartite, des élections législatives sont organisées. Malgré le boycott par l'opposition radicale, le RDPC en sort vainqueur avec seulement 88 sièges sur les 180 de l'auguste chambre. Pour obtenir la majorité absolue, il doit composer avec le MDR (Mouvement Démocratique Républicain) qui a obtenu 6 sièges. L'opposition parlementaire est quant à elle, composée de l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès) qui a remporté 68 sièges et de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) qui a obtenu 18 sièges. L'élection présidentielle anticipée du 11 octobre 1992 est la deuxième étape majeure du calendrier électoral issu de la Tripartite. La loi électorale y afférent est adoptée à l'issue d'une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale. Cette loi de tendance libérale sera appliquée pendant le scrutin qui opposera 6 candidats. Paul Biya pour le RDPC en sort vainqueur avec 37% des suffrages. Ni John Fru Ndi du SDF (Social Democratic Front) est classé deuxième. Bello Bouba Maigari de l'UNDP est troisième, puis arrivent successivement Adamou Ndam Njoya pour l'UDC (Union Démocratique du Cameroun), Jean-Jacques Ekindi pour le MP (Mouvement Progressiste) et Ema Otou pour le RFP (Rassemblement des Forces Progressistes).

En 1995, après un grand débat national et des consultations tous azimuts, le gouvernement propose à la représentation nationale un projet de loi portant sur la réforme de la constitution de 1972. Le texte promulgué le 18 janvier 1996 présente des innovations fondamentales : la décentralisation avec la création des régions ; l'instauration d'un pouvoir judiciaire ; la création d'un Conseil Constitutionnel et d'une Chambre des Comptes à la Cour Suprême. Le passage du mandat présidentiel de 5 à 7 ans est l'autre innovation majeure de cette constitution révisée.

Après l'Assemblée Nationale les Conseils municipaux se soumettent au verdict des urnes pour la première fois depuis le retour au multipartisme. Les élections ont lieu le 21 janvier 1996. Cette élection consacrera la domination des partis d'opposition dans les principaux centres urbains du pays -UNDP et UPC notamment. Les 18 et 19 mai 1997 se tiennent les deuxième législatives pluralistes. Le RDPC en sort vainqueur avec une majorité absolue ; le SDF, l'UDC, l'UNDP, l'UPC, le MDR et le MLDC (Mouvement pour la Liberté et le Développement du Cameroun) obtiennent eux aussi des sièges. Ces élections seront suivies en octobre de la même année par le scrutin présidentiel une fois encore boycotté par le SDF; Paul Biya en sort vainqueur.

En décembre 2000, à la demande d'une grande partie de l'opinion, il est créé un Observatoire National des Élections (ONEL), chargé d'examiner de près l'organisation et le déroulement des élections. Après la création de cet organisme, il a fallu attendre mars 2002 pour voir les Camerounais se rendre à nouveau aux urnes dans le cadre des élections législatives et municipales couplées. Cette fois encore le grand vainqueur a pour nom le RDPC ; l'UNDP s'effondre ; l'on constate toutefois que le SDF est imbattable dans le Nord-ouest et l'UDC dans le département du Noun. Avec l'effondrement de l'UNDP ces deux formations politiques constituent les têtes de proue de l'opposition camerounaise. Elles ont pris la tête d'une coalition qui revendique l'informatisation du processus électoral et qui ambitionne de présenter un candidat consensuel à l'élection présidentielle du 11 Octobre 2004. N'ayant pas pu trouver de consensus, c'est en rangs dispersés qu'ils se présentent à cette élection remportée une fois de plus par Paul Biya.

En 2007, les législatives et municipales marquent une nette régression de l'opposition et consacre la majorité du RDPC tant à l'Assemblée Nationale qu'au sein des conseils municipaux. On note tout de même l'entrée d'un nouveau parti à l'Assemblée Nationale : le MP. Au regard des insuffisances de l'ONEL, divers acteurs sociaux dans le cadre d'une large consultation, réfléchissent dès novembre 2006 pour moderniser la nouvelle méthode d'organisation des élections. C'est ainsi qu'est créé ELECAM (Elections Cameroon) dont les activités débutent en juin 2008. Cet organe, à la différence de l'ancien, est chargé de l'organisation des élections. En 2011, après la modification constitutionnelle de 2008 -voir en annexes les différentes modifications constitutionnelles que le Cameroun a connues-, Paul Biya se présente à nouveau à l'élection présidentielle face à 22 autres candidats. Bien que cette candidature soit contestée par l'opposition, il est réélu avec 78% des suffrages.

En 2013, se tiennent les premières élections sénatoriales dominées par le RDPC. Dans cette chambre haute du Parlement, le SDF (14 sénateurs) se présente également comme le principal adversaire du RDPC et ses alliés (86 sénateurs). On y retrouve aussi par nomination du Président de la République, l'UNDP, l'UPC, le MDR, l'ANDP (Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès), le FSNC (Front du Salut National Camerounais). Toujours en 2013, les élections municipales et législatives remportées par le RDPC, sont marquées par l'entrée à l'hémicycle et dans les conseils municipaux du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun), parti politique créé en 2012 et ayant pour leader Maurice Kamto qui a démissionné

du gouvernement en 2011. Au plan de l'organisation, ces élections sont caractérisées par l'informatisation du fichier électoral et l'adoption d'un code électoral unique.

Malgré ses victoires, Paul Biya a toujours choisi de former des gouvernements d'ouverture à travers des plateformes. Ainsi, cinq partis ont-ils déjà participé au gouvernement aux côtés du RDPC : l'UNDP, l'UPC, le MDR, l'ANDP et le FSNC.

L'indépendance, la réunification, puis la poursuite de la construction politico-administrative, économique et sociale du pays, vont conforter l'idée d'intégration nationale et sa concrétisation. Certes les limites du pays sont toujours fragiles, comme en témoignent de multiples mouvements transfrontaliers, surtout avec la pression du puissant Nigéria voisin. Il en résulte que les trafics sont incontrôlés et la présence des " coupeurs de routes " à travers l'extrême nord constitue une menace constante. On note enfin l'existence de communautés importantes d'immigrés " Calabars " dans le sud-ouest du littoral qui alimentent des contestations territoriales - marquées principalement par le conflit de Bakassi. Sur le plan intérieur, la stabilité et l'unité du pays, établies naguère par un pouvoir fort sur un fond de relative prospérité, semblent de nos jours acquises, même si elles continuent de reposer, dans le contexte présent de transition démocratique et de crise socio-économique, sur de délicats équilibres ethno-régionaux.

Ces équilibres reposent sur une représentation de grands groupes ethniques dans les différentes instances du pouvoir. Ainsi a-t-on actuellement au niveau du pouvoir exécutif, un Président de la République originaire du Sud ; un Premier Ministre de la partie d'expression anglaise (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Au niveau du pouvoir législatif, on a un président du Sénat originaire de la région de l'Ouest ; celui de l'Assemblée Nationale originaire de la région de l'Extrême-Nord. Au niveau du pouvoir judiciaire, on a un président du Conseil Constitutionnel originaire du Centre ; celui de la Cour Suprême originaire de la région du Littoral. Cependant, dans la pratique effective, on remarque qu'un seul homme détient véritablement le pouvoir : le Président de la République, Paul Biya.

1.2- Itinéraire intellectuel et professionnel de Paul BIYA

La trajectoire politico-professionnelle de Paul Biya revêt les oripeaux d'une singularité qui a commencé dès son enfance. Paul Biya naît le 13 février 1933 à Mvomeka'a, non loin de

Sangmélina, dans le Sud-Cameroun, de Etienne Mvondo Assam et de Mvondo Anastasie née Eyenga Elle. L'itinéraire de Paul Biya est d'abord celui d'un enfant né pendant la colonisation et destiné à devenir un homme d'église. Fils d'un catéchiste catholique, il quitte son village dès l'âge de sept ans pour recevoir l'austère éducation des pères alsaciens, à la mission, puis au séminaire. Silence, travail, discipline, excellence, humilité, tels étaient les crédos de cette éducation où la culture classique, les valeurs morales et l'apprentissage de la maîtrise de soi étaient inculquées aux enfants. "Sérieux, appliqué, travailleur, modéré, discret, toujours soigné, élégant même et déjà surprenant, puisqu'il ne devint pas prêtre : "il est né comme ça", dit-on dans sa famille. Il ne se laisse pas déterminer de l'extérieur" (Mattei 2009 : 6).

C'est donc un humaniste qui sort des différents parcours scolaires à l'École catholique de Nden où il obtient le CEPE en juin 1948 ; au pré séminaire Saint Tharcissius à Edéa (1948- 1950) ; au Petit Séminaire d'Akono (1950-1954) et au Lycée Général Leclerc où son cycle secondaire s'achève avec l'obtention du Baccalauréat, série philosophie, en juin 1956.

Son séjour à Paris comme étudiant lui donne l'occasion de découvrir la philosophie occidentale et de lire les œuvres de certains auteurs qui, aujourd'hui encore, guident sa pensée. Au Lycée Louis-le-Grand à Paris ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris ou à l'Institut de Hautes Études d'Outre-Mer, il est resté fidèle à ses convictions d'adolescent. Il croit en l'homme, en sa capacité de dépassement de soi et en son besoin naturel de liberté. Sa formation académique est essentiellement juridique : Licence en Droit public (1960), diplôme de l'Institut d'Études Politiques (1961), diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre-Mer (1962), diplôme d'Études supérieures en Droit public (1963).

Les rares jeunes cadres africains qui avaient effectué un tel parcours à la fin des années 1950 débarquaient naturellement au sein de la haute administration. Paul Biya n'échappera pas à ce destin. Revenu au Cameroun au lendemain de l'indépendance, il est immédiatement nommé Chargé de mission à la présidence de la République en octobre 1962. Il occupe cette fonction pendant moins de deux ans et devient en janvier 1964, Directeur du Cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la culture. En juillet 1965 il est promu Secrétaire Général du même ministère. En décembre 1967, il est nommé Directeur du Cabinet Civil du président de la République. En janvier 1968, il occupe le poste de Secrétaire Général de la Présidence de la République, cumulativement avec ses fonctions de Directeur du Cabinet Civil.

En août 1968, Paul Biya entre au Gouvernement comme ministre Secrétaire Général à la présidence. En juin 1972, il est promu ministre d'État, Secrétaire Général à la présidence de la République. Il occupe ces fonctions pendant cinq ans, puis est nommé Premier ministre le 30 juin 1975. Il devient le successeur constitutionnel du Chef de l'État en vertu de l'amendement constitutionnel issu de la loi n°79/02 du 29 juin 1979. Le 06 novembre 1982, Paul Biya prête serment comme président de la République Unie du Cameroun, suite à la démission, le 04 novembre, du président Ahmadou Ahidjo. Il organise ensuite une élection présidentielle anticipée et est élu président de la République le 14 janvier 1984. Il est réélu le 24 avril 1988 et le 11 octobre 1992 -ce dernier scrutin est la première élection présidentielle au suffrage universel direct organisée avec une pluralité de candidatures dans l'histoire du Cameroun. Les 12 octobre 1997, 11 octobre 2004 et 09 octobre 2011, il est réélu pour des mandats de sept ans.

Paul Biya est marié depuis le 23 avril 1994 à Chantal Biya née Vigouroux, après le décès de sa première épouse. Il est père de trois enfants : Franck Biya, Paul Biya Junior et Anastasie Brenda Biya Eyenga.

Paul Biya est l'auteur d'un essai politique, *Pour le Libéralisme Communautaire*. Dans cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu, il annonce l'avènement du multipartisme au Cameroun (devenu effectif en 1990), après l'étape provisoire du Parti unique. Il y explique l'idée qu'il se fait du libéralisme économique et de l'initiative privée tout en préconisant la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice sociale, l'éclosion d'une culture basée sur l'inventivité et la coexistence harmonieuse des valeurs propres aux diverses communautés qui forment la Nation. Il réaffirme la nécessité de moderniser l'État et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde. Cet essai est une proposition englobante d'une voie spécifiquement camerounaise du développement et la transformation en profondeur des principes et institutions politiques actuels en vue d'instaurer un cadre de vie plus épanouissant pour l'homme. Paul Biya est titulaire de plusieurs décorations et distinctions honorifiques mentionnées en annexes. Intéressons-nous à présent à l'homme politique.

L'émergence de l'homme politique

Lorsqu'il prête serment pour la première fois en novembre 1982, Paul Biya oriente son action politique sur la démocratisation de la vie politique, la libéralisation sociale et économique,

la rigueur dans la gestion, la moralisation des comportements et le renforcement de la coopération internationale. Le nouveau Chef de l'État décide ainsi d'asseoir son pouvoir sur la structure politique la mieux organisée de l'époque, l'ancien parti unique : l'Union Nationale Camerounaise (UNC). Membre du Bureau politique et du Comité Central de l'UNC depuis le 2e congrès ordinaire du parti en février 1975 à Douala et Vice-Président du Comité Central de l'UNC après le congrès de Bafoussam en février 1980, il est élu Président de l'UNC lors du 2e congrès extraordinaire du parti tenu à Yaoundé le 14 septembre 1983.

Paul Biya décide alors d'accélérer les réformes politiques pour conforter définitivement sa mainmise sur les rênes du pouvoir. En mars 1985, il redynamise l'UNC, lors d'un mémorable congrès tenu à Bamenda, en réorganisant ses structures et en le rebaptisant Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Puis il encourage ses compatriotes à s'intéresser à la vie politique et à exprimer librement leurs idées. Il n'en fallait pas plus pour susciter un foisonnement d'initiatives de toutes tendances. Y compris au sein même de son propre parti, le RDPC. Paul Biya dira plus tard :

Le nom (du RDPC) n'est pas dû au hasard. Il s'agissait, en effet, d'abord, de rassembler, sans exclusive, nos concitoyens de bonne volonté, pour qui l'unité et la stabilité de notre pays sont les biens le plus précieux. Il s'agissait aussi de démocratiser une société politique qui avait eu sans doute ses mérites à un moment de notre histoire nationale, mais qui paraissait incapable d'évoluer. Il s'agissait enfin de rapprocher le pouvoir du peuple souverain, afin que celui-ci soit mieux associé à la conduite des affaires publiques. Ce sont ces objectifs que le RDPC s'est efforcé d'atteindre progressivement. D'abord en s'appliquant à lui-même les règles de pluralisme, ensuite, en donnant la parole à la base pour qu'elle puisse s'exprimer. C'est dire que lorsque le vent d'Est a abordé le rivage de l'Afrique, nous avons déjà entamé le processus démocratique. (Congrès du RDPC 1995)

Le “ vent d'Est “ dont parle Paul Biya stimule, en 1990, moult initiatives politiques de toutes colorations idéologiques. Même si les premiers partis d'opposition ne sont reconnus et légalisés qu'en début février 1991, l'année 1990 marque le début du processus démocratique camerounais. Cette année-là, le Cameroun a renoué de manière irréversible avec la démocratie pluraliste. C'est l'aboutissement du travail mené avec méthode, tact et réalisme par Paul Biya dès son accession à la Magistrature suprême le 06 novembre 1982. Son expérience à la tête de l'État lui a permis de consolider les quelques acquis démocratiques (élections pluralistes, Constitution moderne) et d'engager une profonde réforme de l'État. En outre, la paix et l'Unité ont été préservées, voire renforcées en dépit de quelques crises sociales qui ont secoué le pays.

1.3- Les grandes crises politiques du régime de Paul BIYA

Deux grandes crises politiques ont influencé la vie sociopolitique camerounaise sous le règne de Paul Biya : le coup d'état manqué de 1984 et l'opération "villes mortes".

Le coup d'état manqué du 06 avril 1984

L'histoire du Cameroun ne saurait s'écrire aujourd'hui sans que l'on évoque le coup d'état manqué intervenu à Yaoundé dans la nuit du 05 au 06 avril 1984, triste événement qui a mis à feu et à sang la capitale camerounaise. Le coup d'état manqué intervient dans un contexte marqué par l'arrivée au pouvoir du président Paul Biya, suite à la démission d'Ahmadou. Un an et quelques mois plus tard, les citoyens de la capitale sont réveillés par des coups de feu, des tirs de mortiers, des tirs d'obus, des bruits de bottes et de sirènes des véhicules de la garde républicaine et d'autres corps des forces armées du Cameroun.

Les mutins envahissent le siège de la radio nationale, le personnel est brutalisé, prié de se mettre à plat ventre. Le technicien du jour Gabriel Ebili est brutalement saisi par les mutins qui lui intimement l'ordre de faire passer leur discours aux antennes. Ils le conduisent au CDM (le Centre de Modulation de Fréquence), le cœur de la radio en quelque sorte car c'est par là que partent et arrivent toutes les communications de la radio nationale en direction de toutes les provinces ou régions du Cameroun. Par manque d'expérience, les putschistes ne savent pas que le technicien n'a pas véritablement mis en marche le CDM, en conséquence, leur message n'est écouté qu'à Yaoundé. L'un des membres de ce groupe d'officiers, le Sous-Lieutenant de réserve Yaya Adoum va alors lire le message du mouvement nommé "Jose" sur les antennes de la radio nationale. En France, sur Radio Monte-Carlo, Ahmadou Ahidjo, qui séjourne dans sa villa de Grasse, ne cache pas sa satisfaction et donne sa caution aux putschistes : « Si ce sont mes partisans, déclare-t-il, ils auront le dessus, je crois » (Mattei 2009 : 289).

Les putschistes, originaires du grand Nord du pays comme l'ex président, seront matés par l'armée loyaliste, grâce aux renforts venus de l'arrière-pays. Plusieurs personnes condamnées ou détenues dans le cadre de ces événements seront amnistiées ou libérées en 1991, puis rétablies dans leur dignité et dans leur carrière dans l'administration ou dans l'armée.

L'opération « villes mortes »

L'idée des « villes mortes » est née en avril 1991 du refus gouvernemental de convoquer une conférence nationale. En effet, la conférence nationale souveraine est devenue le point focal de la contestation politique au Cameroun au lendemain du procès Monga-Njawé¹⁴. Ainsi, « illusionné par le cours des événements dans d'autres pays d'Afrique et d'Europe de l'Est, l'opposition anticipait vraisemblablement une chute rapide du régime, omettait par là même d'élaborer de véritables stratégies de conquêtes du pouvoir à la fois cohérentes et crédibles » (Manga Kuoh 1996 : 80). L'opposition est en effet immature à ses débuts. La conférence réclamée par l'opposition avait pour mission de « faire l'inventaire de ce qui s'est passé, comment le pays a fonctionné jusqu'ici et donner les directives pour l'avenir » (Hameni Bieuleu in *Challenge hebdo* 1991 : 9)¹⁵. Face à cela, la réaction gouvernementale est sans équivoque ; lors de la réunion du bureau politique du RDPC, le président de la République réaffirma que « la conférence nationale est sans objet » (Biya in *Cameroon Tribune* 1991 : 3)¹⁶. À cela s'ajoute le marasme économique du Cameroun qui contraint les forces sociales à occuper l'espace public. C'est ainsi que dans un tract publié à Douala, l'opposant Mboua Massock demande à tous les chefs d'entreprises et d'établissement scolaires et hospitaliers de la capitale économique, d'arrêter toutes activités les 18 et 19 Avril, afin que contraindre le pouvoir à accepter l'ouverture de la conférence nationale qu'il appelle « conférence de détente nationale » (Mboua Massock in Ngayap 1999 : 11).

Le mois d'avril 1991 au Cameroun est un mois symbole. Aux incendies et dégâts des institutions républicaines, le gouvernement réagit en prenant des mesures draconiennes comme le retour des commandements opérationnels ; ces brigades spéciales de l'armée, créées pour intervenir dans des situations de graves crises. Pour l'opposition, cette manifestation politique est un « mouvement de résistance pacifique aux agressions du gouvernement » (Ngayap 1999 : 26). D'ailleurs, Vianney Ndzana considère ce phénomène des villes mortes comme étant « la plus longue et la plus populaire résistance interne organisé contre l'Etat postcolonial dans ce pays depuis les indépendances » (1992 : 15).

¹⁴ Aux lendemains de la promulgation des « lois sur les libertés » en décembre 1990, Célestin Monga et Pius Njawé avaient été arrêtés et traduits devant les tribunaux le 10 janvier 1991 pour « outrage au président de la République, à la cours, aux tribunaux et aux membres de l'Assemblée Nationale ». Le premier avait adressé une lettre ouverte au président de la République sous le titre de « démocratie truquée » ; le second était Directeur de publication du journal *Le Messenger* qui avait publié ladite lettre. Dans cette lettre, Monga critiquait l'attitude du gouvernement et du président de la République qui avait déclaré le 03 décembre 1990 devant l'Assemblée Nationale avoir « apporté la liberté et la démocratie au Cameroun ».

¹⁵ *Challenge Hebdo*, n°0037 du 19 au 26 Juin 1991

¹⁶ *Cameroon Tribune*, n°4852 du 24 au 25 Mars 1991.

L'obstination du pouvoir et son refus d'autoriser le peuple camerounais d'organiser la conférence nationale crée les conditions de radicalisation de l'opposition et participe de la dynamisation du mot d'ordre de désobéissance civile dès le 11 Mai 1991. Cela impliquait « la cessation de paiement des taxes et des impôts à l'Etat et le boycott des réunions convoquées par les autorités administratives. Les pertes de l'économie camerounaise ont été évalué à cinq milliards de FCFA environ par jour » (Pascal 1992 : 94). Il en résulta une perte d'environ 750 milliards de Fcfa pour l'économie camerounaise à la fin de l'opération villes-mortes.

Ces événements attestent clairement à quel point le gouvernement et l'opposition balbutiaient chacun dans les stratégies à adopter pour le maintien du statut quo ou le changement de la situation. De fait, bien qu'ayant des fondements internes, le front des « villes-mortes » au Cameroun s'appuie davantage sur l'impact régional africain que sur l'évolution des évènements internes. Après cette période de désordre total, la raison reprend le dessus, et le gouvernement décide de prendre la mesure de la situation sociopolitique en organisant la Conférence Tripartite. Même si les résolutions prises n'allèrent pas toujours dans le sens souhaité par l'opposition, elles eurent néanmoins le mérite d'être prises. Ces deux crises ont incontestablement marqué le pouvoir de Paul Biya comme l'indique cette observation de l'historien camerounais Daniel Abwa (2008) : « La deuxième république du Cameroun connaît une évolution en deux phases. La première qui va de 1982 à 1990 fut consacrée à la maîtrise et à la gestion de la transition et la seconde qui commence en 1990 consacre la renaissance des libertés publiques au Cameroun ». Après la présentation de l'orateur et de son pays, procédons à la celle des discours et des particularités des différentes situations de communication.

Conclusion

Ce chapitre premier a permis d'avoir une vue synoptique du Cameroun, véritable peau de léopard. Situé à la charnière de l'ouest et du centre de l'Afrique, il en rassemble plusieurs types de paysages, de climats, de familles linguistiques. Les deux aires majeures de civilisation traditionnelle (soudanaise et bantoue) rassemblent l'éventail de toutes les croyances (animiste, chrétienne et musulmane), et conserve l'héritage linguistique des trois anciennes métropoles. Les deux langues officielles sont le français et l'anglais. Après plus de cinquante ans d'indépendance, le Cameroun n'a connu que deux présidents : Ahmadou Ahidjo (1960-1982) et depuis 1982 Paul

Biya dont le règne pourrait encore se prolonger au-delà de 2018. Nous avons procédé à la présentation de ce dernier, en vue de cerner certains traits de sa personnalité ; des éléments ayant sans doute déterminé sa posture, comme on le verra à la suite du travail. Après la brève présentation du Cameroun et de l'orateur politique, procédons à la celles du corpus et du cadre méthodologique de l'analyse.

Chapitre 2 : Présentation du corpus et cadre méthodologique de l'analyse

Introduction

Partant du cadre extralinguistique des discours, leurs différents contextes de production et de réception, nous allons présenter les différentes situations d'énonciation des discours composant notre corpus d'analyse. Ces circonstances de communication sont déterminantes pour le décryptage des discours que nous analysons. Avant de présenter les discours et les particularités des différentes situations de communication, il s'avère important de préciser comment nous avons constitué ce corpus, puis de procéder à une catégorisation de nos objets d'analyse. Les catégories que nous allons constituer se feront en fonction des caractéristiques des discours, selon leurs genres.

Indiquons que relativement aux textes du corpus, nous utilisons le terme « catégorie » pour désigner leurs regroupements en sous-corpus. Ainsi avons-nous deux grandes catégories : les discours de compétition et les discours d'exercice du pouvoir. Chacune de ces catégories est constituée d'autres catégories ou sous-catégories. Mais au cours des analyses nous utiliserons régulièrement le terme « catégorie » pour renvoyer à l'un ou à l'autre des niveaux de regroupements sans pour autant les confondre ; étant donné que les dénominations de ces catégories et leurs codifications sont bien distinctes.

Nous utilisons le terme « genre » pour désigner les discours du point de vue de leurs caractéristiques, lesquels constituent les critères des regroupements en catégories. En analyse du discours, souligne Maingueneau (2009), la catégorie du genre de discours est communément définie à partir de critères situationnels. Pour Maingueneau (2009 : 69), les contraintes définitoires d'un *genre* portent en particulier sur :

- les statuts et les rôles respectifs des partenaires de l'activité verbale ;
- ses circonstances : le moment et le lieu convenables ;

- le médium et les modes de diffusion ;
- les thèmes qui peuvent être introduits ;
- la longueur, le mode d'organisation du texte ;
- les ressources linguistiques mobilisées (constructions syntaxiques, lexique...).

C'est en se fondant particulièrement sur les deux premiers critères que nous avons déterminé les différents genres du discours de Paul Biya, que nous avons ensuite regroupés en catégories ou sous-corpus.

Après la présentation des textes répartis en sous-corpus, nous décrirons dans ses différentes phases, la méthode utilisée pour réaliser cette thèse.

2.1- Présentation du corpus

Nous allons commencer par décrire comment le corpus a été constitué. Pour le recueil des textes du corpus, nous avons consulté durant plusieurs mois les archives nationales du Cameroun situées à Yaoundé. Nous avons à cet effet recueilli les anciens numéros de *Cameroun tribune*, le quotidien public national qui reçoit des services de presse de la présidence -cellule de la communication du cabinet civil- les textes des discours du Président que la rédaction a l'obligation de reproduire dans ses colonnes sans y apporter aucune modification¹⁷.

Nous avons ensuite scanné les coupures de journaux sélectionnées et procédé à leur océrisation grâce aux applications du logiciel AbbyyFineReader. Nous avons extrait les textes de discours du corpus afin d'établir un fichier texte utilisable par les logiciels de textométrie. Nous avons corrigé manuellement le fichier texte obtenu afin de parer aux imperfections de la reconnaissance optique. Cette étape fastidieuse est très importante car toute "faute de frappe" (ici, de reconnaissance optique) dans un fichier destiné à être utilisé par un logiciel de textométrie peut fausser les résultats puisque la forme erronée est automatiquement reconnue comme nouvelle forme par rapport à la forme correcte. L'ensemble des calculs et des analyses effectués ne peuvent être fiables que si le dépouillement obéit aux normes.

¹⁷ Par ailleurs, grâce au développement d'Internet, les récents discours de Paul Biya sont régulièrement diffusés sur la toile. Ils restent tout de même parcellaires par rapport à la totalité des discours prononcés par le Président Camerounais.

Rappelons également que deux critères ont orienté la sélection de ces discours. D'abord la destination du discours : nous avons choisi les discours qui abordent en priorité les questions camerounaises ; dont le destinataire privilégié est le peuple camerounais. Ensuite la période : nous avons retenu les discours prononcés dans le premier quart de siècle de l'ère du multipartisme (1990 - 2015). Cette perspective diachronique favorise l'observation des variables discursives, marques des mutations de la vie sociopolitique camerounaise.

La constitution de ce corpus repose sur la prise en compte des « contrastes à variables internes » (Charaudeau 2009 : corpus.revues.org) qui permettent de mettre en regard des ensembles textuels appartenant au même champ de discours ancré dans l'histoire. Ainsi, en fonction de leurs genres, nous avons regroupé ces discours en dix catégories :

Catégories	Codes¹⁸
Actes de réélection	Re
Autres événements politiques	Ev
Congrès du RDPC	Co
Conseils ministériels	Cn
Constructions d'ouvrages publics	St
Crises sociales	Cr
Fêtes de la jeunesse	Je
Célébrations	Ce
Fin d'années	Fi
Interviews	In

Tableau 2 : partitions du corpus en catégories

Nous avons répartis ces catégories en deux groupes (grandes catégories) : les discours de compétition ou de propagande et les discours d'exercice du pouvoir.

¹⁸ Codes utilisés dans la suite du travail pour désigner les genres de discours et les partitions ou sous-corpus que nous avons constitués pour l'analyse.

2.1.1- Les discours de compétition ou de propagande

Nous considérons comme discours de compétition ceux qui visent la conservation du pouvoir par Paul Biya ; l'orateur politique les prononce en qualité de leader du RDPC. Pour ce qui est du dispositif, Paul Biya est un orateur qui lit son discours toujours figé à son pupitre ; l'auditoire présent est non loquent. Ces discours sont toujours retransmis par le média d'État, la CRTV. Cette catégorie renferme trois genres : les actes de réélection, les discours de congrès et les autres événements politiques.

a) Les actes de réélection

Paul Biya, en tant que président national du RDPC, conformément aux textes de base qui régissent le fonctionnement de son parti, le candidat naturel du RDPC aux élections présidentiels. Nous entendons par actes de réélection les discours qu'il prononce du fait de cette candidature. Ce sont les déclarations de candidature, les professions de foi, les discours de campagnes électorales, les remerciements et les prestations de serment.

Cette sous-catégorie comporte 23 textes¹⁹ :

Présidentielle 1992

Pour la première fois lors d'une élection présidentielle, Paul Biya fait face à d'autres candidats. La compétition s'annonce rude d'autant plus que la franche de l'opposition qui avait boycotté les législatives six mois avant, s'est engagée dans la bataille.

- Profession de foi du candidat Paul Biya, 1992 (T1 : PF 1992)

C'est sous la bannière du slogan de campagne "Paul Biya, l'homme lion" que le président sortant se lance dans la bataille électorale.

- Discours du candidat Paul Biya à Bafoussam, 12 septembre 1992 (T2 : CE Baf 1992)

Bafoussam, à l'orée de cette période de multipartisme, fait partie des principales villes frondeuses contre le gouvernement en place. D'ailleurs, la région de l'Ouest en général a accordé

¹⁹ À la suite de la présentation de chaque discours, est indiqué entre parenthèses le code utilisé dans la suite du travail pour y renvoyer lors des exemplifications de l'analyse. Les critères du codage sont : la numérotation du texte, la circonstance, le lieu (lorsqu'il est autre que la capitale Yaoundé) et l'année. Les significations des abréviations utilisées sont récapitulées dans une liste alphabétique en annexes.

la majorité de ses suffrages à l'opposition lors des récentes législatives. Ce n'est donc pas sur un terrain acquis à sa cause que le président candidat s'engage.

- Discours du candidat Paul Biya à Garoua, 26 septembre 1992 (T3 : CE Gar 1992)

Garoua est la ville d'origine de l'ex président de la République Ahmadou Ahidjo, mort en exil et enterré au Sénégal. En 1992, les conséquences du coup d'État manqué de 1984 dont les originaires de cette région avaient été les principaux acteurs, sont encore fraîches dans les mémoires. Dans ce contexte, Paul Biya vient surtout prêcher un discours de réconciliation et de confiance.

- Discours du candidat Paul Biya à la nation, 10 octobre 1992 (T4 : CE Nat 1992)

À la veille de l'élection présidentielle de 1992, Paul Biya adresse un ultime message radiotélévisé aux Camerounais. Cette élection, il faut le rappeler, se tient sept mois après les législatives de mars 1992 qui a vu l'opposition remporter la majorité, soit 92 sièges sur 180.

- Message de remerciements du président réélu Paul Biya à la Nation, 24 octobre 1992 (T5 : Rem 1992)

Réélu avec une majorité relative, Paul Biya remercie ses militants et ceux de la majorité présidentielle ; affirme sa détermination à maintenir l'ordre public.

Présidentielle 1997

Cette élection est marquée par l'appel au boycott lancé par des leaders de l'opposition

- Déclaration de candidature de Paul Biya, 16 septembre 1997 (T6 : DC 1997)

C'est à travers les ondes de la radio et de la télévision que Paul Biya a annoncé aux Camerounais sa candidature à l'élection présidentielle en réponse aux nombreux appels qui lui parviennent de toutes les régions du pays et qui le pressent de se présenter à nouveau au suffrage des électeurs.

- Profession de foi du candidat Paul Biya, 27 septembre 1997 (T7 : PF 1997)

"Paul Biya, le meilleur choix", tel est le slogan qui accompagne dans son périple national le candidat à la l'élection présidentielle. À chacune de ses étapes, il proposera aux électeurs un contrat de confiance.

- *Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 02 octobre 1997 (T8 : CE Mar 1997)*
- *Discours du candidat Paul Biya à Garoua, 04 octobre 1997 (T9 : CE Gar 1997)*
- *Discours du candidat Paul Biya à Ngaoundéré, 06 octobre 1997 (T10 : CE Nga 1997)*
- *Discours du candidat Paul Biya à Bertoua, 08 octobre 1997 (T11 : CE Ber 1997)*

Après avoir passé six jours dans les trois régions septentrionales du Cameroun, Paul Biya se rend à Bertoua dans la région de l'Est. Il est important de dire que son parti vient de réaliser de bons scores dans ces quatre régions lors des législatives.

- *Discours du candidat Paul Biya à Buea, 09 octobre 1997 (T12 : CE Bue 1997)*

Paul Biya marque cette étape par un discours qu'il tient en anglais dans cette région anglophone réputée être l'un des bastions de l'opposition dont certains partisans menacent de perturber le bon déroulement des élections.

- *Discours du candidat Paul Biya à Douala, 10 octobre 1997 (T13 : CE Dou 1997)*

C'est dans cette ville frondeuse que Paul Biya achève sa tournée dans une atmosphère marquée par des velléités de perturbation de l'ordre public.

Présidentielle 2004

Cette élection intervient le 11 octobre, après la circulation de fausses rumeurs du 04 au 06 juin annonçant la mort de Paul Biya en séjour à l'étranger. Cette élection présidentielle est marquée par l'échec de la formation d'une coalition des partis de l'opposition en vue de présenter une candidature unique.

- *Déclaration de candidature de Paul Biya, 15 septembre 2004 (T14 : DC 2004)*

C'est par un message radiotélévisé que Paul Biya a annoncé aux Camerounais sa candidature à l'élection présidentielle suite aux nombreux appels qui lui parviennent de plusieurs contrées du pays, l'invitant à se présenter à nouveau au suffrage des électeurs. Pour cette fois, c'est le slogan suivant qui accompagne la candidature du Président sortant : "Paul Biya, le Cameroun des grandes ambitions".

- *Discours du candidat Paul Biya à Monatéfé, 01 octobre 2004 (T15 : CE Mon 2004)*

C'est dans le département d'origine de son épouse, la Lékié dans la région du Centre, que Paul Biya inaugure sa première visite, amorçant une longue tournée dans le cadre de la campagne

électorale de 2004. C'est la première fois qu'il se rend dans un chef-lieu de département qui n'est pas chef-lieu de région dans le cadre de la campagne des présidentielles.

- *Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 05 octobre 2004 (T16 : CE Mar 2004)*

- *Discours de prestation de serment de Paul Biya à l'Assemblée Nationale, 05 novembre 2004 (T17 : PS 2004)*

Présidentielle 2011

Cette autre élection intervient dans un contexte très particulier : la scène nationale est marquée par « une effervescence discursive » (Oger 2007 : 23) sur l'éligibilité du Président Paul Biya au lendemain de la levée de la loi constitutionnelle de limitation du mandat présidentiel. La scène internationale, quant à elle est marquée par des révoltes populaires dans plusieurs pays africains avec la chute des régimes autoritaires tels qu'en Tunisie, en Égypte, en Lybie, et une communauté internationale devenue hostile à la longévité au pouvoir.

Le RDPC et le gouvernement vont orchestrer une campagne de communication avec pour leitmotiv la souveraineté du peuple. Entre 2009 et 2011, ils vont compiler et publier sous forme de livre les différentes motions de soutien adressées à Paul Biya. Ainsi, paraîtra en cinq tomes le livre *Paul BIYA, l'appel du peuple*. Et le slogan de campagne autour duquel s'organise la candidature du Président est : "Paul Biya, le choix du peuple".

Il s'avère important de préciser que cette élection a pris d'une certaine manière tout le monde de court, surtout l'opposition et certains membres du RDPC qui espéraient remplacer Paul Biya. Afin de déchiffrer les intentions de Paul Biya en fin de mandat, ces derniers attendaient le congrès du RDPC devant élire le président national du parti. Tout en prorogeant son mandat à la tête du RDPC, Paul Biya fera confirmer par le secrétaire général de son parti, la tenue du congrès ordinaire avant l'élection présidentielle. Quelques semaines avant la présidentielle, le 02 septembre, Paul Biya va d'abord annoncer la tenue du congrès du RDPC pour les 15 et 16 septembre 2011 ; trois jours après, le 05 septembre, il va ensuite convoquer le corps électoral pour l'élection présidentielle du 09 octobre 2011. Seulement, le délai de dépôt des candidatures, au regard du code électoral, est fixé le 12 septembre ; avant la date de la tenue du congrès du RDPC. Ainsi, en tant que président en exercice de ce parti, il est de fait son candidat naturel. C'est donc en président candidat qu'il se rend au congrès qui le reconduira d'ailleurs à la tête du

parti. C'est par cette ruse politique que Paul Biya va calmer les appétits qui se font sentir dans son camp et surprendre l'opposition qui va s'engager dans la compétition avec impréparation.

Cette fois, Paul Biya n'a pas fait de déclaration de candidature, le secrétaire général du comité central du RDPC a tout simplement annoncé aux militants et aux Camerounais, le dépôt du dossier de candidature de leur champion dont la première adresse aux électeurs se fera à travers sa profession de foi.

- *Profession de foi du candidat Paul Biya, 24 septembre 2011 (T18 : PF 2011).*
- *Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 04 octobre 2011 (T19 : CE Mar 2011).*
- *Discours du candidat Paul Biya à Douala, 06 octobre 2011 (T20 : CE Dou 2011).*

À la veille de la campagne électorale, une bande d'individus armés a interrompu la circulation sur le pont du Wouri à Douala. Après avoir déversé des tracts appelant à l'annulation de l'élection présidentielle, ils sont repartis en naviguant le long du fleuve. Aucune suite n'a été donnée à cet événement.

- *Discours du candidat Paul Biya à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du Port en eau profonde de Kribi, Kribi le 08 octobre 2011 (T21 : CE Kri 2011).*

En plein campagne électorale, le candidat Paul Biya se rend à Kribi dans la région du Sud en qualité de président de la République pour le lancement des travaux de construction du port en eau profonde.

- *Message de remerciements du président réélu Paul Biya à la Nation, 25 octobre 2011 (T22 : Rem 2011).*
- *Discours de prestation de serment de Paul Biya à l'Assemblée Nationale, 03 novembre 2011 (T23 : PS 2011).*

b) Les autres évènements politiques

Cette sous-catégorie comporte 2 textes :

- *Message du président Paul Biya à la Nation et aux militants du RDPC après la grande mobilisation contre le multipartisme, Yaoundé 09 avril 1990 (T24 : MMCM 1990).*

En 1990, alors que le pays connaît une série de revendications populaires pour plus de démocratie et de liberté, certains citoyens vont organiser une marche de soutien à Paul Biya et de protestation contre cette libéralisation annoncée de l'activité politique. C'est en réponse à cette marche de soutien que Paul Biya délivrera ce message.

- *Message du président Paul Biya à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du RDPC, Yaoundé mars 2015 (T25 : MAR 2015).*

Paul Biya qui ne prend souvent pas part aux célébrations des anniversaires du RDPC, a en ce 30^{ème} anniversaire décidé d'adresser un message à ses militants ; ce qui n'est point ordinaire.

c) Les discours de congrès

Cette catégorie englobe les discours prononcés au cours des congrès du RDPC qui se tiennent en général tous les cinq ans. À chaque congrès, Paul Biya qui incarne la figure du président national du RDPC, prononce un important discours de politique générale toujours très attendu par toute l'instance citoyenne car dans ce discours, il dresse le bilan des activités de son parti, jette un regard sur la situation politique, économique et sociale du pays, et donne de nouvelles orientations de politique générale. Ce discours est parfois précédé et/ou suivi d'un discours d'ouverture et d'un discours de clôture. Ainsi avons-nous recueilli dans cette sous-catégorie 8 textes :

- *Allocution d'ouverture du président Paul Biya au 1er congrès ordinaire du RDPC, Yaoundé 28 juin 1990 (T26 : CRou 1990).*
- *Discours de politique générale du président Paul Biya lors du 1er congrès ordinaire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, Yaoundé 28 juin 1990 (T27 : CR 1990).*
- *Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 1er congrès extraordinaire du RDPC, 06 octobre 1995 (T28 : CR 1995).*
- *Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 2^{ème} congrès ordinaire du RDPC, 17 décembre 1996 (T29 : CR 1996).*
- *Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 2^{ème} congrès extraordinaire du RDPC, 7 juillet 2001 (T30 : CR 2001).*
- *Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya au 3^{ème} congrès extraordinaire du RDPC, 21 juillet 2006 (T31 : CR 2006).*
- *Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 3^{ème} congrès ordinaire du RDPC, 15 septembre 2011 (T32 : CR 2011).*
- *Discours de clôture du président Paul Biya au 3^{ème} congrès ordinaire du RDPC, 16 Septembre 2011 (T33 : CRclo 2011).*

Ces grandes messes du RDPC se déroulent toujours au Palais des Congrès de Yaoundé la capitale du Cameroun.

2.1.2- Les discours d'exercice du pouvoir

Cette catégorie concerne tous les discours du pouvoir, prononcés par Paul Biya dans l'exercice de la fonction présidentielle. Elle comporte 7 genres : les allocutions des conseils ministériels, les discours à l'occasion de constructions d'ouvrages publics, les discours en contextes de crises sociales, les discours prononcés les veilles de la fête de la jeunesse, les discours de célébrations, les discours de fin d'année, les interviews accordées aux médias.

a) Conseils ministériels

Au Cameroun, le Président Paul Biya réunit rarement son équipe gouvernementale en conseil ministériel. C'est le Premier Ministre qui mensuellement tient un conseil de cabinet. C'est exceptionnellement donc que se tiennent des conseils ministériels. Ils sont très souvent sanctionnés par un communiqué du secrétariat général de la présidence de la République, c'est le cas, par exemple, du conseil du 15 octobre 2015. Mais de rares fois, Paul Biya y fait une communication spéciale retransmise au public par les médias d'États ; cela revient à admettre que la cible principale de ces communications est sans aucun doute le peuple camerounais. Cette sous-catégorie comporte 3 textes :

- *Communication du président de la République lors du conseil ministériel du 07 mars 2008 (T34 : CM 2008).*
- *Communication du président de la République en conseil ministériel au Palais de l'Unité, le 16 décembre 2011 (T35 : CM 2011).*
- *Communication du président de la République lors du conseil ministériel du 09 décembre 2014 (T36 : CM 2014).*

b) Les discours à l'occasion de constructions d'ouvrages publics

Nous avons rangés dans cette sous-catégorie 4 textes :

- *Discours du président de la République à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de Memve'ele. Nyabizan 15 juin 2012 (T37 : BHM Nya 2012).*

C'est la localité de Nyabizan -région du Sud, département de la Vallée du Ntem- qui accueille Paul Biya pour la pose de la première pierre du tout premier grand chantier de son septennat des «Grandes réalisations». Paul Biya s'est voulu sobre dans le discours : traditionnels remerciements aux populations et aux élites locales, constat renouvelé de l'importance de

l'énergie dans l'économie moderne et du préjudice que son déficit cause à la nation toute entière, énumération des projets énergétiques à venir, le chef de l'Etat n'est pas allé plus loin. Il a été peu démonstratif, peu expressif. Pas de bain de foule comme lors de ses sorties ; juste un salut lointain aux nombreuses populations venues l'ovationner.

- *Discours du président de la République à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de Lom Pangar, Lom Pangar 03 août 2012 (T38 : BHL Lom 2012).*

Pour son déplacement dans la région de L'Est, le président Paul Biya a prononcé un discours dans lequel il souligne la "portée symbolique" de son "geste", insiste sur la particularité de la journée qui conduirait le Cameroun vers la modernité.

- *Discours du président de la République lors de la cérémonie de pose de la première pierre du deuxième pont sur le Wouri, Douala le 14 novembre 2013 (T39 : DPW Dou 2013).*

Ce pont est l'un des plus importants du Cameroun il permet de relier la ville de Douala, capitale économique du pays, aux régions de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

- *Discours du président de la République lors de la cérémonie d'inauguration de l'unité de traitement de gaz naturel de Ndogpassi. Douala-Ndogpassi 15 novembre 2013 (T40 : IUTG Dou 2013).*

Ndogpassi est l'un des bidonvilles peuplés de la ville de Douala. C'est la première fois que Paul Biya pénètre dans les quartiers de cette ville pour présider une cérémonie.

c) Les discours en contexte de crises sociales

Cette sous-catégorie comporte 5 textes :

- *Déclaration du président de la République à la Nation suite aux émeutes de février 2008, 27 février 2008 (T41 : Em 2008)*

Du 23 au 29 février 2008, le Cameroun est secoué par des émeutes. Les mécontentements se sont d'abord cristallisés autour de la hausse du prix des carburants. En effet, ceux-ci ont augmenté de 15 FCFA le 7 février 2008, jour de la demi-finale de la CAN 2008 à laquelle le Cameroun participait. À ce moment, la hausse a été relativement perçue. Quelques jours plus

tard, toutefois, le mécontentement de la population grandit dans un contexte où les prix de la plupart des produits de première nécessité sont en hausse. Enfin, les rumeurs courent faisant état d'une prochaine hausse du prix du pain.

Par ailleurs, le projet du président Paul Biya de modifier la constitution du Cameroun afin de se représenter en 2011 rencontre une vive opposition dans le pays, et notamment à Douala. Depuis plusieurs mois en effet, le gouverneur de la région du Littoral interdit systématiquement toute manifestation de l'opposition, principalement le SDF, s'opposant à cette modification de la constitution. Le gouverneur autorise, voire soutient des manifestations en faveur de la modification de celle-ci, organisées par le parti au pouvoir, le RDPC.

Le 21 février, la chaîne de télévision *Equinoxe TV* et la radio *Equinoxe FM* sont fermées par l'administration pour absence de licence et non-paiement de la redevance. Ces chaînes sont connues pour leur ligne éditoriale proche de l'opposition. Enfin, malgré l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006 et la signature du C2D avec la France, le chômage et le sous-emploi restent très importants au Cameroun, notamment chez les jeunes. Il en résulte un mécontentement général d'une jeunesse qui n'a alors que peu d'espoir de promotion sociale. Tout commence le 23 février par un mot d'ordre de grève de l'ensemble des acteurs du secteur des transports. Ce qui va paralyser tous les autres secteurs d'activités et faire éclater les différents mécontentements. C'est dans ce contexte que Biya va s'adresser à la Nation le 27 février.

- *Message du président de la République à la Nation suite au retrait de l'administration et des forces de police nigérianes de la presqu'île de Bakassi, 22 août 2008 (T42 : MNRB 2008).*

En 1994 une tension croissante naît entre le Cameroun et le Nigeria à propos de la souveraineté sur la péninsule de Bakassi, riche en pétrole. Paul Biya porte l'affaire devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye. Entre janvier et mai 1996 des affrontements ont lieu entre les deux pays qui finissent par accepter une médiation de l'ONU. Le 10 octobre 2002, la CIJ accorde la souveraineté de la péninsule de Bakassi au Cameroun. Le Nigéria se montre réticent ; mais après des médiations et l'accord de Greentree, la souveraineté de la péninsule de Bakassi est transférée au Cameroun le 14 août 2008. Huit jours après, le président Paul Biya s'adresse à ce sujet à la Nation.

- *Déclaration du président de la République à l'endroit des victimes des inondations dans l'Extrême-Nord, Guirvidig 20 septembre 2012 (T43 : IG Gui 2012).*

- Déclaration du président de la République à l'endroit des victimes des inondations dans le Nord, Lagdo 19 septembre 2012 (T44 : IL Lag 2012).

En 2012, les régions du Nord et de l'Extrême-Nord sont victimes de graves inondations. En compagnie de son épouse, Paul Biya se rend sur les lieux du sinistre pour porter un message de réconfort aux des victimes.

- Déclaration du président de la République à l'occasion de la réception des ex-otages camerounais et chinois, 13 octobre 2014 (T45 : RE 2014).

Dès 2013, le Cameroun commence à subir les incursions dans son territoire de la secte islamique Boko Haram qui sévit au Nord-Est du Nigéria voisin. Cette secte procède à des prises d'otages dans la région de l'Extrême-Nord. En octobre 2014, des otages camerounais et chinois sont libérés.

d) Fête de la jeunesse

La première édition de la fête nationale de la jeunesse remonte à 1966. Un évènement lancé sous les auspices du ministre de la jeunesse de l'époque Félix Tonye Mbock. L'objectif politique de l'évènement est de faire le bilan, une fois par an, de la politique d'encadrement de la jeunesse d'une part, et de fixer le cap pour l'année à venir d'autre part. Mais la tradition de la tendance festive des masses et des élites parvient à transformer ce rendez-vous de la jeunesse camerounaise avec son destin en carnaval. Ce carnaval devient alors une grande messe populaire à caractère politique.

Mais pourquoi donc la date du 11 février ? Dans l'histoire du Cameroun indépendant, le 11 février 1961 représente un jour de deuil national. C'est en effet ce jour-là qu'a eu lieu le référendum d'autodétermination pour le British Cameroon. Selon les résultats officiels de cette consultation électorale, le Northern Cameroon décida de se rallier au Nigéria tandis que le Southern Cameroon accepta de se rallier au Cameroun francophone indépendant depuis 1960. Cependant, les autorités camerounaises ne souhaitant pas se morfondre dans la tristesse de cet échec, décidèrent de faire de la date du 11 février, une journée de l'espoir. C'est sans doute la raison pour laquelle, lors de son tout premier discours à la jeunesse le Président Ahmadou Ahidjo projeta l'image conquérante d'une jeunesse qui serait le fer de lance de la Nation camerounaise. C'est ainsi que la date du 11 février est choisie en souvenir du référendum de 1961.

En 1967, la fête de la jeunesse, institution uniquement anglophone à l'origine, devient nationale. À l'époque, la fête s'étendait sur un mois entier. Mais de nos jours, dans le souci d'éviter des perturbations sur le cours normal des emplois de temps scolaires, elle est réduite à sept jours. Sept jours, soit une semaine de la jeunesse pendant laquelle les jeunes montrent leurs talents dans les domaines culturels et sportifs. À chaque édition, un thème en rapport avec le contexte sociopolitique est choisi par le Ministère de la Jeunesse. Le thème choisi par exemple pour l'édition de 2015 est : « Jeunesse, patriotisme et promotion de l'intégration nationale ». La fête a également une tonalité populaire car à cette occasion, des soirées culturelles sont organisées dans divers établissements scolaires et universitaires. Cette célébration est surtout marquée par le défilé au boulevard du 20 mai à Yaoundé et dans les régions du Cameroun, qui constitue la boucle et l'apothéose de cet événement. Sans toutefois oublier le traditionnel discours du président de la République à la jeunesse, le 10 février.

Cette sous-catégorie comporte 23 textes : ***les discours du président de la République à la jeunesse des 10 février 1990, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015***²⁰. Ils seront abrégés de la manière suivante : ***(T[46-68] : FJ année)***.

e) Les discours de célébrations

Cette sous-catégorie comporte 10 textes :

- ***Allocution du président de la République lors de la réception des Lions Indomptables, 17 février 2000 (T69 : RLI 2000)***.

Célébration de l'équipe nationale de football masculine, suite à sa victoire en finale de la CAN (Coupe d'Afrique des Nations de football) face au Nigéria, l'un des pays organisateurs.

- ***Discours du président de la République lors de la cérémonie de triomphe de la promotion "Général de brigade Abdoulaye Oumarou" - Yaoundé 15 décembre 2005 (T70 : CT 2005)***.

Quelques rares promotions de l'EMIA (École Militaire Interarmées) se voient honorées par la présence personnelle de Paul Biya, chef suprême des forces armées, lors de leurs cérémonies de triomphe.

²⁰ N'y figurent pas trois textes (1992, 1997, 2000) que nous n'avons pas retrouvés. Nous préférons éviter une reprise ennuyeuse du même titre. Nous abrégeons donc ces titres par *T* suivi de l'intervalle de numérotation des textes de cette sous-catégorie, ensuite de *FJ* et l'année de production du discours.

- Message du président de la République aux Lions Indomptables, 05 février 2008 (T71 : MLI 2008)

Paul Biya salue la combativité de l'équipe nationale de football masculine, suite à sa qualification pour les demi-finales de la 26ème édition de la coupe d'Afrique des nations de football qui se déroule au Ghana.

- Discours du président de la République à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM), Yaoundé 1er décembre 2009 (T72 : CeENAM 2009)

L'ENAM est une école très prisée, c'est elle qui forme la majorité des hauts-cadres de l'administration camerounaise.

- Lettre de Paul Biya aux Camerounais et aux militants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, Yaoundé le 03 novembre 2009 (T73 : LPC 2009)

Pour la première fois, Paul Biya décide de s'adresser aux Camerounais par le canal de la lettre. C'est à l'occasion de la célébration du 27^{ème} anniversaire de son accession au pouvoir.

- Message du président de la République à la Nation, à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance du Cameroun, Yaoundé le 17 mai 2010 (T74 : CeI 2010)

L'organisation de fêtes nationales en Afrique remonte à la période des indépendances. Le Cameroun après avoir fêté dans le même ordre d'idées le 1er janvier en souvenir de l'indépendance proclamée par Ahmadou Ahidjo le 1er janvier 1960, se ravise finalement de changer la date de sa fête nationale qui en réalité ne concernait que la partie francophone, celle anglophone ne s'y reconnaissant point. De fait, comme on l'a relevé plus haut, c'est à la suite du référendum du 01 octobre 1961 qu'une partie du Cameroun occupée par la Grande Bretagne s'est engagée dans une République Fédérale et fondue finalement dans une République Unie au terme d'un second référendum en 1972. Le 20 mai, jour de référendum pour l'unification des deux Cameroun étant un jour symbole pour le pays tout entier, eu égard à son avenir et à son devenir politique et administratif, s'impose finalement comme le jour de la Fête Nationale politique. En 2010, cette fête a donc été le point d'orgue des commémorations marquant la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Cameroun, avec un impressionnant défilé au boulevard du 20 mai à Yaoundé en présence de plusieurs Chefs d'État africains. Trois jours avant, Paul Biya,

pour la première fois lors de la célébration de la fête nationale, avait adressé un message à la Nation.

- Discours du président de la République à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Armée Camerounaise, Bamenda 8 décembre 2010 (T75 : CeA Bam 2010)

Bamenda est le chef-lieu de l'une des deux régions anglophones du Cameroun. Biya y prononce un discours bilingue.

- Discours du président de la République au comice agro-pastoral d'Ebolowa, Ebolowa 17 janvier 2011 (T76 : CA Ebo 2011)

Vingt et un ans après son annonce, le fameux comice agro-pastoral d'Ebolowa s'est enfin tenu. Cet évènement devrait marquer le renouveau de l'activité agro-pastorale au Cameroun.

- Discours du président de la République à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de la réunification, Buea 20 février 2014 (T77 : CeR Bue 2014)

Maintes fois décalée pour diverses raisons, cette célébration se tient enfin avec trois ans de retard à Buea, l'autre région anglophone du Cameroun. Biya y prononce également un discours bilingue.

- Discours du président de la République lors de la cérémonie de triomphe des promotions « Lieutenant Youssouf Mahamat Bahar » et « Cinquantième Anniversaire de la Réunification », Yaoundé 24 avril 2015 (T78 : CT 2015)

Deux promotions de l'EMIA que le chef suprême des armées décide d'honorer en présidant leur cérémonie de triomphe.

f) Les discours de fin d'année

À la fin de chaque année, comme la plupart des présidents dans le monde, Paul Biya s'adresse à ses compatriotes. Dans ce discours il fait le point sur la vie de la Nation et les activités du gouvernement, présente les perspectives et adresse aux Camerounais ses vœux de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

Cette sous-catégorie "discours de fin d'année du président de la République à la Nation" comporte 26 textes : ***les discours de fin d'année du président de la République à la Nation des***

31 décembre 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015. Pour les mêmes raisons évoquées dans la sous-catégorie *fête de la jeunesse*, nous préférons abréger les discours de fin d'années de la manière suivante : **(T[79-104] : FA année).**

g) Les Interviews accordées aux médias

Huit (8) textes sont rangés dans cette sous-catégorie :

- Interview accordée par le président Paul Biya à la veille des législatives anticipées du 1er mars 1992. Réalisée le 07 février 1992 par Charles Ndong de la CRTV (T105 : IVL 1992)

Au lendemain des événements sanglants de Yaoundé et des graves incidents qui ont fait des dizaines de morts à Kousséri, et à la veille des élections législatives de 1992. Une vague de mécontentement secoue certaines couches sociales qui menacent d'entrer en grève ; une partie de l'opposition prône le boycott de ces élections. C'est dans ce contexte que Paul Biya accorde cet entretien pour annoncer le financement des partis politiques et le déblocage de certains fonds pour détendre l'atmosphère sociale.

- Entretien accordé à Cameroun Tribune par le président de la République après sa visite sur les lieux du drame de Nsam, et au chevet des brûlés à l'hôpital central de Yaoundé. Propos recueillis par Lucie Mboto Fouda le 21 février 1998 (T106 : IDNsam 1998)

C'est le 17 février 1998 qu'est survenue cette tragédie : déraillement d'un wagon citerne de la SCDP (Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers) au lieu-dit Nsam à Yaoundé ; les populations qui sont venues dans l'intention de puiser l'essence qui se déverse de la citerne ont été surprises par un incendie qui a fait de nombreuses victimes. À l'occasion de cette tragédie, Paul Biya accorde un entretien aux médias.

- Interview du président de la République à propos des lettres de Marafa Hamidou Yaya. Réalisée par Charles Ndong de la CRTV 16 juin 2012 à Ebolowa (T107 : ILM Ebo 2012)

Lors de son arrêt à Ebolowa après la cérémonie de Memve'ele, Paul Biya se justifie sur son silence concernant la médiatisation des lettres écrites de la main de son ancien collaborateur, Marafa Hamidou Yaya, incarcéré pour détournements de deniers publics. Dans ses lettres, l'ancien Secrétaire général de la Présidence de la République, ex Ministre d'Etat chargé de l'administration territoriale et de la décentralisation, s'attaque au régime qui l'a fabriqué et qu'il a longtemps servi.

- L'échange de Paul Biya avec la presse internationale à sa sortie de l'Elysée le 28 janvier 2013 (T108 : EPI Par 2013)

Après une rencontre avec François Hollande au palais de l'Elysée, Paul Biya répond aux questions de la presse internationale au moment où des questions sociales sur l'homosexualité font l'actualité.

- Interview du président de la République au sortir du bureau de vote, lundi 30 septembre 2013. Réalisée par Charles Ndong de la CRTV (T109 : ISBV 2013)

Après avoir accompli son devoir de citoyen dans le cadre des législatives et municipales, Biya répond aux questions du journaliste de la CRTV.

- Interview du Président de la République à l'occasion de l'inauguration du Monument des Cinquantenaires, Buea 19 février 2014. Réalisée par Charles Ndong de la CRTV (T110 : IIM Bue 2014)

La veille de la célébration du cinquantenaire de la réunification, Paul Biya a signé un décret de remise de peines, permettant ainsi à certains prisonniers²¹ de recouvrer la liberté.

- Déclaration du Président de la République au sujet des attaques la secte Boko Haram. Propos recueillis par Charles Ndong de la CRTV le 02 août 2014 à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen (T111 : IBH 2014)

Exceptionnellement, avant de quitter le Cameroun ce jour-là pour Washington, Paul Biya va donner une interview. C'est la première fois qu'il s'adresse à ses compatriotes au sujet de cette secte islamique installée au Nigéria voisin et qui sévit également au Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord.

- Interview accordée aux médias nationaux et internationaux par Paul Biya et François Hollande, le président de la République de France au cours de la visite d'Etat qu'il a effectuée au Cameroun le 3 juillet 2015 (T112 : IVFH 2015)

François Hollande arrive au Cameroun après que les médias ont longtemps épilogué sur le fait que les régimes qui s'éternisent au pouvoir ne seraient plus en odeur de sainteté avec la France.

²¹ Parmi ces prisonniers figure Titus Edzoa que la presse considère comme un prisonnier politique. Médecin personnel de Biya, ses ennuis judiciaires avaient commencé au lendemain de l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle de 1997.

À l'issue de la présentation de notre corpus d'étude, il est important de préciser que nous avons recueilli 112 textes que nous récapitulons dans un tableau en annexes. L'analyse de ce corpus de textes des discours de Paul Biya se fera suivant une méthode que nous allons à présent décrire.

2.2- Approche méthodologique

Sur les plans théorique et méthodologique nous inscrirons notre recherche dans le cadre général de l'analyse du discours initié par Maingueneau. S'agissant de notre approche méthodologique en particulier, elle s'organise en deux grandes phases que décrit Bardin (2007) que nous reprenons ici : la préanalyse et l'analyse ou l'exploitation du matériel. La préanalyse est la phase d'organisation proprement dite. Elle vise l'opérationnalisation et la systématisation des idées de départ de manière à aboutir à un schéma précis du déroulement des opérations successives, à un plan d'analyse. Les tâches que nous avons exécutées tous azimuts (de façon non successive) pendant cette première phase avaient trois missions :

- le choix des documents à soumettre à l'analyse,
- la formulation des hypothèses et des objectifs,
- et enfin l'élaboration d'indicateurs sur lesquels s'appuiera l'interprétation.

Nous avons réalisé ces tâches en procédant à diverses activités. La lecture flottante ou lecture découverte consistant à se mettre en contact avec les documents d'analyse. Elle nous a permis de déterminer l'univers des documents sur lesquels se déploie l'analyse, les discours de Paul Biya. Nous avons alors procédé à la constitution du corpus c'est-à-dire l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques.

Nous avons réalisé cette constitution du corpus en obéissant aux règles de l'homogénéité. En d'autres termes, les textes retenus obéissent aux critères de périodicité et de destination du discours. Quant à la règle de l'exhaustivité, nous avons pris en compte toutes les paroles prononcées par Paul Biya. À celle-là s'ajoute la représentativité du corpus d'étude. Pour cela nous avons essayé autant que possible de procéder de telle manière que notre corpus soit représentatif de la de la production discursive de Paul Biya. Ainsi, les échantillons traités au cours de l'analyse sont également représentatifs des sous-catégories du corpus que nous avons

établies en vue d'atteindre les objectifs de l'analyse. Enfin la pertinence des textes repose sur l'adéquation comme sources d'information correspondant aux objectifs de notre travail d'analyse.

C'est sur la base des procédures d'exploration qui amènent à prendre en compte les conditions de production des discours et les relations entre ces conditions de production et les discours eux-mêmes que nous avons formulé nos hypothèses de recherche. Ces procédures fonctionnant selon la démarche déductive, facilitent la construction d'hypothèses nouvelles. C'est aussi la pré-analyse qui nous a facilité le travail de repérage des indices d'élaboration des indicateurs de sens précis et fiables. Il s'est agi de déterminer les opérations de découpage du texte en unités comparables, puis de catégorisation de ces éléments ; de codage des textes tels que présentés dans la première partie de ce chapitre. Les critères de ce codage sont : la numérotation du texte, la circonstance, le lieu -lorsqu'il est autre que la capitale Yaoundé- et l'année.

Attardons-nous sur la catégorisation qui est une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation, puis regroupement par analogie d'après des critères préalablement définis. Nous avons défini ces critères en fonction des catégories de l'analyse que nous avons retenues et sur lesquelles nous reviendrons dans les chapitres suivants. Bardin (2007 : 152) précise que la catégorisation est une opération de type structuraliste qui comporte deux étapes : *l'inventaire* qui consiste à isoler les éléments et *la classification* qui consiste à répartir les éléments, en proposant une certaine organisation des résultats.

Nous avons employé deux procédures inverses pour réaliser cette catégorisation : la procédure par « boîtes » : ici, le système de catégories est préétabli et l'on répartit de la meilleure façon possible les éléments au fur et à mesure de leur rencontre. Nous avons établi le système en fonction des grands axes de nos hypothèses : pathos, ethos logos. Mais la fréquentation des textes du corpus nous a amené à employer aussi la procédure par « tas ». Dans la mise en œuvre de ce procédé, le système de catégories n'est pas donné, mais est la résultante de la classification analogique et progressive des éléments. Le titre conceptuel de chaque catégorie n'est défini qu'en fin d'opération. Nous avons ainsi établi la classification en tenant compte des divers objets de l'analyse que nous évoquerons dans les chapitres suivants.

Ces catégories sont donc des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments sous un titre générique, rassemblement qui repose sur des caractères communs à ces éléments. En général, les catégories terminales proviennent de catégories à généralité plus faible. C'est cette activité taxinomique de répartition des objets dans des cases qui a permis d'établir le plan de

notre thèse. Nous avons clos la préanalyse par des prétests d'analyse que nous avons effectués sur quelques textes pour s'assurer de l'efficacité et de la pertinence des indicateurs. Nous avons enfin procédé à la préparation du matériel en rassemblant les diverses fiches soigneusement numérotées et catégorisées.

Après la préanalyse, nous avons enclenché la deuxième phase de notre méthode : l'exploitation du matériel ou l'analyse proprement dite. Elle a consisté en général en l'administration des techniques sur le corpus, au traitement des résultats et à la formulation des interprétations.

Les techniques que nous avons choisi d'appliquer au corpus relèvent de l'analyse du discours développée à partir des années 1960, et dont le mérite repose sur son inscription dans l'interdisciplinarité. L'analyse du discours est une étude à la fois qualitative et quantitative ; elle accorde une place importante au contexte ; elle s'intéresse au contenu et à la forme du discours, qu'il soit oral ou écrit. L'analyse du discours investit donc de nombreux concepts qu'elle emprunte à diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Vue sous l'angle des sciences du langage, l'analyse du discours peut être considérée comme « l'étude linguistique des conditions de production d'un texte » (Guespin 1971 : 10). Pour Van Dijk, elle est « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (1985 : 2). Quant à Mazière, elle aborde la question dans le même sens en soutenant que « l'analyse du discours tient compte uniquement de l'énoncé attesté, et de la mobilisation de référents qui en découle » (2010 : 8). Ainsi, l'analyse du discours se rapporte à la relation texte et contexte et « a pour objet d'étude le langage en tant qu'il fait sens dans une relation d'échange, qu'il est lui-même signe de quelque chose qui n'est pas dans lui et dont il est pourtant porteur » (Charaudeau 2000 : 127).

Maingueneau, lui, souligne que l'analyse du discours appréhende le langage « là où il fait sens pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales, des conjonctures historiques » (1987 : 7). À propos de l'analyse du discours politique en particulier, Barry précise que « parler dans le but de dominer est un type de comportement que l'analyse de discours politique s'attache à constituer en objet de recherche. La dimension sociale de l'activité discursive et l'orateur sont appréhendés à travers les rapports sociaux qui les déterminent » (2002 : 11). Dans le sillage de cette définition, nous pensons que le discours de Paul Biya se présente donc comme une pratique ancrée dans son contexte socio-historique de production et de

réception, une activité dont les fins sociales sont susceptibles d'être reconstituées et interprétées par l'analyse.

Maingueneau définit deux grandes orientations de l'analyse du discours dans son déploiement : une démarche « analytique » et une démarche « intégrative » (1991a : 27). La démarche intégrative présuppose qu'un discours est accessible à l'analyse par sa mise en relation avec d'autres paramètres qui lui donnent sens. Ainsi, cette démarche « exige de l'analyste qu'il connaisse la situation de discours » (Sarfati 1997 : 103). Elle nous permettra, lors de nos interprétations, d'inscrire les textes de notre corpus dans le contexte sociopolitique camerounais en vue d'en saisir profondément les sens.

La démarche analytique quant à elle présuppose que le discours offre des pôles de résistance, des stratégies cachées que seule l'analyse peut mettre au jour. Cette démarche connaît deux versions : une version réaliste et une version représentative²². Selon la première, le discours dit tout autre chose que ce qu'il paraît dire. Il est source de mystification parce qu'il dissimule ses “véritables enjeux”. Pour la seconde, le discours fixe ses véritables enjeux à autant d’“indices” qu'il convient de comprendre comme des “symptômes”. Cette démarche nous permettra de déceler les pôles de résistance des textes de notre corpus grâce aux instruments d'analyse élaborés dans le cadre des recherches mises en œuvre par les chercheurs en Sciences humaines et sociales.

Rappelons ces outils de l'analyse argumentative du discours qu'Amossy (2000 : 23) présente en six approches. Elle intègre :

- L'approche langagière : le discours se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu'offre le langage au niveau des choix lexicaux qui comportent une orientation argumentative ;
- L'approche communicationnelle : la construction d'une argumentation ou son articulation ne peut être dissociée de la situation de communication dans laquelle elle doit produire un effet ;
- L'approche dialogique et interactionnelle : le discours argumentatif veut agir sur un auditoire et doit de ce fait s'adapter à lui. La question de la dynamique qui se crée entre l'image de l'auditoire et l'ethos de l'orateur tels qu'ils s'inscrivent dans le discours, et celle des prémisses et des points partagés est capitale ;

²² Ces versions sont respectivement appelées « version forte » et « version faible » par Sarfati (1997 : 103).

- L'approche générique : le discours argumentatif s'inscrit toujours dans un type et un genre de discours ;
- L'approche stylistique : le discours argumentatif a recours aux effets de style et aux figures qui ont un impact sur l'allocataire ;
- L'approche textuelle : il faut étudier le discours au niveau de sa construction textuelle, à partir des procédures de liaison qui commandent son développement. Il faut donc voir comment les processus logiques sont exploités dans le cadre complexe du discours en situation.

La mise en œuvre de ces approches trouve son épanouissement dans les travaux de Jean-Michel Adam, notamment en analyse textuelle dont il souligne l'important apport dans le vaste champ de l'analyse du discours :

La linguistique textuelle a pour rôle, au sein de l'analyse du discours, de théoriser et de décrire les agencements d'énoncés élémentaires au sein de l'unité de haute complexité que constitue un texte. Elle a pour tâche de détailler les « relations d'interdépendance » qui font d'un texte un « réseau de déterminations » (Weinrich 1973). La linguistique textuelle porte autant sur la description et la définition des différentes unités que sur les opérations dont, à tous les niveaux de complexité, les énoncés portent la trace (Adam 2008 : 38).

Cet ancrage textuel de notre analyse permettra d'éviter la critique que Sarfati formule à propos de certaines pratiques de l'analyse du discours. En effet, l'auteur considère que dans sa pratique, l'analyse du discours a manqué « le texte en tant que tel » en ne le convoquant généralement qu'à titre de « pré-texte » : « Compte tenu du primat accordé à l'examen des conditions d'émergence des textes, [l'analyse de discours] n'a pas produit de réflexion spécifique sur le statut du texte, moins encore de théorie spécifique du texte-théorie qui eut été congruente avec ses problématiques » (2003 : 432).

Il s'avère important de préciser que dans notre analyse, la distinction texte/discours tendra à s'estomper ; ainsi, nous allons éviter autant que possible la confusion des deux domaines, qui entretiennent une profonde complémentarité. D'ailleurs Adam (2008) parle de schématisation textuelle pour mettre en évidence cette double composante textuelle et discursive de l'activité verbale et neutraliser sur le plan terminologique la séparation de ces deux dimensions complémentaires. Pour Grize (1996 : 69), toute activité discursive donne naissance à une schématisation, ce dernier terme renvoyant autant à un processus qu'à un résultat. Définir l'objet de l'analyse du discours moins comme un énoncé, un texte ou un discours que comme une

schématisation discursive, consiste volontairement, d'une certaine manière à réunir en un même terme, l'énonciation comme processus et l'énoncé comme résultat. Il précise qu' : « Une schématisation a toujours une certaine dimension descriptive, quitte à ce que les éléments de la description soient imaginaires, mais, dans tous les cas, l'auteur doit se livrer à un choix des aspects qu'il représentera, il doit sélectionner les traits pertinents de son référent » (1996 : 69).

Dans le collectif portant sur *Textes et discours : catégories pour l'analyse* (2004), Grize revient sur cette notion de schématisation et en définit cinq postulats : l'activité de co-construction discursive ; la situation d'interaction, les représentations psychosociales, les préconstruits culturels et la mémoire discursive, les finalités (buts, intentions).

Les différentes contributions de ce collectif indiquent également comme catégories descriptives, la référence marquée par les trois opérations de désignation, de définition et de contextualisation permettant d'explorer le fonctionnement textuel de la schématisation ; et par la continuité textuelle à travers la référenciation ou phénomène de la co-référence.

Les genres sont aussi définis comme catégories de l'analyse discursive. Maingueneau (2004b) propose de distinguer deux grandes catégories des régimes de généricité : les « genres conversationnels » et les « genres institués »²³. Nous recourons également à la catégorie des plans de textes, située entre le niveau des séquences et celui des genres ; la catégorie de l'intertextualité qui postule l'impossibilité de clôturer l'objet d'étude sur lui-même ; et le style, particulièrement la rythmicité des textes.

Une autre catégorie importante que nous retenons pour notre analyse, c'est l'interprétation qui permettra de dégager la signification du discours de Paul Biya. « Interpréter un texte, souligne Cossutta, c'est accomplir un parcours qui, après une objectivation maximale de la description et de l'analyse des opérations discursives qui effectuent sa textualisation, met en rapport selon des règles définies son sens et sa signifiante pour en déterminer la signification » (2004 : 211).

²³ Maingueneau (2004b) propose de distinguer quatre modes de généricité instituée : a) Les genres institués, pas ou peu sujets à variation (courrier commercial, annuaire, fiches administratives, actes notariés, ect.). b) Les genres pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués en dépit d'un cahier de des charges contraignant (journal télévisé, guides de voyage, etc.). c) Les genres pris entre fonctionnement aux stéréotypes et innovation obligée, mais pour lesquels il n'existe pas de scénographie préférentielle (publicités, chanson, émissions de télévision, etc.). d) Les genres proprement auctoriaux (méditation, utopie, rapport, « discours constituants » philosophiques, religieux et littéraires).

Parlant du repérage des traits pertinents relevant de ces différentes catégories et de leur opérationnalité en analyse du discours, Krieg-Planque (2007 : 68) note que :

Ce sont avant tout des formes, des marques, des signes, des procédés, des opérations... bref du linguistiquement descriptible, qui attire l'attention (il est clair que cette attention est modelée en amont par des fréquentations de corpus et par une habitation du monde qui dépasse le linguistiquement descriptible). L'attention ayant été attirée, et retenue, nous cherchons ensuite à comprendre ce qu'en disent les linguistes. Ensuite (et/parallèlement), nous cherchons à faire apparaître ce que ces faits de discours -qui s'appuient nécessairement sur des faits de langue- peuvent nous dire des discours en tant que systèmes d'explication politique et sociale.

Dans cette phase d'exploitation du matériel, nous aurons également recours au logiciel documentaire et statistique pour l'exploration des textes : *Hyperbase*, conçu par Etienne Brunet à l'Université de Nice-sophia Antipolis dans le cadre du laboratoire "Statistique linguistique", puis "Bases, Corpus et Langage". La version 10.0 que nous utilisons s'appuie sur le lemmatiseur *TreeTagger*, proposé par Helmut Schmidt de l'Université de Stuttgart. *Hyperbase* permet des traitements exploratoires et statistiques très étendus à partir d'une base de données. Il offre un grand choix de tris et de calculs, souvent accompagnés de graphiques²⁴. Il est important de rappeler que c'est à Charles Muller²⁵, de l'Université de Strasbourg, que revient le mérite d'avoir, avec Pierre Guiraud, implanté la statistique lexicale en France, laquelle a connu un important développement avec les travaux de Maurice Tournier à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

La lexicologie quantitative permet une description contrôlée et chiffrée du vocabulaire et ouvre la voie à un traitement exact et impartial. Lorsque le corpus est important comme le nôtre, l'ordinateur devient un outil indispensable pour saisir les nuances, les structures et les évolutions d'un ensemble linguistique que l'œil et la mémoire humaine ne sauraient embrasser. La statistique lexicale (lexicométrie ou lexicologie quantitative) traite en effet de façon exhaustive et systématique le vocabulaire d'un corpus. L'analyse est automatisée et porte sur des critères quantifiés. Grâce à l'indexation et aux procédés informatisés, on associe à chacun des mots du corpus plusieurs valeurs chiffrées qui permettent l'analyse statistique.

²⁴ Cf. Étienne Brunet, *Hyperbase*, Manuel de référence, CNRS-INaLF, UPRES "Bases, corpus et langage", 1995, mise à jour de janvier 2011, qui décrit de façon précise le fonctionnement et les nombreux traitements que fournit *Hyperbase* ainsi que le large éventail d'analyses disponible.

²⁵ Muller (1973) *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique* ; (1977) *Principes et méthodes de la statistique lexicale*.

Les calculs s'appuient sur les lois classiques de la statistique linguistique, principalement la *loi binomiale* (tirages aléatoires non exhaustifs) et la *loi normale et écart réduit* (utilisation des approximations les mieux ajustées aux corpus et à leur partition, aux fréquences et sous-fréquences des items). Lafon dans la revue *Mots* d'octobre 1980 a montré que la *loi hypergéométrique* est celle qui convient le mieux à la textométrie parce qu'elle s'applique à des données discrètes -alors que la loi normale traite de valeurs continues- et qu'il propose, à la différence de la loi binomiale, un tirage exhaustif.

La version actuelle d'Hyperbase offre aux utilisateurs le choix entre la loi normale et le modèle hypergéométrique. L'option par défaut est celle du calcul hypergéométrique, et c'est celle que nous avons retenue pour nos analyses ; parce qu'elle permettra d'analyser les partitions de faible étendue, mais aussi de traiter les items ayant une fréquence absolue très faible dans l'ensemble de notre corpus d'étude. Il est important de noter que quelle que soit la méthode adoptée, les calculs obéissent au même principe que Brunet (2011 : 37) formule ainsi qu'il suit :

La distribution d'un mot est rarement régulière à travers un corpus et des écarts s'y observent entre la fréquence d'un mot observée dans un texte et la fréquence théorique qu'on était en droit d'attendre, vu la proportion du texte dans l'ensemble, et qui s'établit avec une simple règle de trois (fréquence théorique d'un mot dans un texte = fréquence du mot dans le corpus pondérée par la probabilité p ou part du texte dans le corpus). Dans sa forme la plus simple, le calcul pondère cet écart absolu selon la formule de l' "écart réduit" (q étant la probabilité complémentaire $1-p$) : $z = (\text{réel-théorique}) / \text{racine carrée} (\text{théorique} \times q)$

Brunet (2011 : 39) indique que Hyperbase à sa naissance faisait usage de la loi normale, notamment dans les calculs des spécificités et chaque fois que la distribution d'un mot, d'une classe ou d'une catégorie devait être pondérée pour tenir compte de l'inégale étendue des textes comparés. Toute fréquence (ou effectif) observée était rapprochée de la fréquence attendue et convertie en écart réduit selon la formule :

$$z = \frac{k - fp}{\sqrt{fpq}}$$

k = fréquence observée dans le texte ; f = fréquence observée dans le corpus ;

p = étendue du texte (t) / étendue du corpus (T) ; $q = 1-p$

Sans nous étendre sur le développement de cette formule (cf Brunet 2011), soulignons que ce calcul se fait avec plus d'exactitude dans le modèle hypergéométrique qui, en mettant en œuvre des factorielles, calcule également la probabilité pour un mot d'avoir la fréquence k dans un texte. Quelle que soit la loi, ce calcul s'effectue en prenant en compte quatre paramètres : la

taille du corpus ; la taille du texte ; la fréquence du mot dans le corpus ; et la fréquence du mot dans le texte.

Une fois les calculs terminés, le programme présente les résultats par une illustration graphique de la distribution, le plus souvent sous forme d'histogramme. Les “bâtons” de l'histogramme se répartissent de part et d'autre de la ligne médiane qui représente la valeur 0 de l'écart réduit. Chacun de ces “bâtons” est explicité par l'abréviation du titre du texte correspondant. Pour rendre la lecture plus sûre, des pointillés marquent la plage où le seuil de 5% est atteint dans la zone des excédents, comme dans celle des déficits.

Pour les traitements et l'exploration statistique des données de notre corpus, nous utiliserons différents outils de traitement statistique et hypertextuel, ainsi que différentes techniques qui reposent en grande partie sur le calcul de probabilité. Hyperbase offre de nombreuses fonctions (spécificités, liste, concordance, etc.) que nous présenterons au fur et à mesure que nous en ferons usage au cours des analyses.

Le recours à ce logiciel demande tout naturellement beaucoup de rigueur dans le traitement des textes et la préparation des données au préalable. Ainsi, après la numérisation des textes du corpus, nous les avons enregistrés sous des fichiers de type *.txt* ; nous les avons également élagués de leurs éléments paratextuels, étant donné qu'Hyperbase n'intègre pas les métadonnées. Donc, les fichiers finals ne contiennent que les paroles effectivement prononcées par Paul Biya. Nous avons ensuite effectué deux types de répartitions : selon l'ordre chronologique et selon la répartition en genres que nous avons effectuée (voir tableau 2). Dans la première répartition, le corpus comporte 26 subdivisions ou sous-corpus, soit 26 textes. Dans la seconde, le corpus comporte 10 partitions ou sous-corpus, soit 10 textes. Nous avons alors créé deux bases selon ces répartitions et les avons nommées respectivement *Camchrono* et *Camgenres*.

Ce travail de préparation de données doit se faire selon une codification adéquate. Le tableau 2 indique les signes utilisés pour l'encodage des textes de *Camgenres*. Pour *Camchrono* (1990 – 2015), nous avons utilisé pour chaque texte le signe A suivi des deux derniers chiffres de l'année de production des discours ; soit : *A90, A91, A92, A93, A94, A95, A96, A97, A98, A99, A00, A01, A02, A03, A04, A05, A06, A07, A08, A09, A10, A11, A12, A13, A14, A15*.

Les bases constituées, le dépouillement automatique des textes et l'indexation du corpus ont été effectués de façon automatique par le logiciel. Toutefois, l'ordinateur ne saurait produire de jugements ou de rectifications sur des données préalablement préparées. Il est donc important de rappeler le rôle capital de la définition au préalable des normes linguistiques employées²⁶.

Il est aussi important de relever les difficultés que pose la complexité de la sémantique lexicale dans les études lexicales quantitatives assistées par ordinateur. Le logiciel Hyperbase considérant comme unité lexicale celle qui est comprise entre deux caractères délimiteurs (les “blancs” graphiques, la ponctuation et les apostrophes), ne peut tenir compte de la polysémie d'un mot, des mots composés par exemple.

Pour terminer, précisons que notre analyse sera contrastante ; ce qui nous permettra de jeter un regard croisé sur les différents genres de discours de Paul Biya que nous avons établis, d'observer les éventuelles mutations chronologiques des caractéristiques de sa parole. Nous allons fonder cette analyse contrastante sur deux principes : une lecture singulière et une lecture latérale. La lecture singulière nous amènera à être attentif à chaque genre de discours sur tous les axes d'analyses. En reconnaissant la singularité et la spécificité de chaque acte d'énonciation et de chaque mise en discours, l'analyse des discours est en accord avec ce principe. La lecture latérale consistera à les mettre en parallèle afin d'apprécier leurs similitudes et leurs différences. Notre objectif à travers cette lecture croisée n'est pas de trouver la recette du succès ou le meilleur moyen de convaincre le maximum d'auditeurs, encore moins d'établir chez notre orateur politique, une hiérarchie dans l'efficacité de sa parole dans ces différentes situations de communication. Mais il s'agit plus précisément de marquer la différenciation de leurs manifestations discursives afin d'explorer la spécificité des formes de mises en scène oratoires, de comprendre le fonctionnement discursif et son influence dans un champ singulier, celui de la politique camerounaise.

Conclusion

Ce chapitre 2 a fixé les différentes circonstances dans lesquelles Paul Biya prononce les discours, objet de cette étude. Nous avons présenté les textes dont nous établissons en annexes, la

²⁶ Cf. Kastberg Sjöblom (2002 : 75-79), *L'écriture de J.M.G. Le Clézio, une approche lexicométrique*, pour une explication détaillée des normes linguistiques et des méthodes de codage.

liste alphabétique des significations des abréviations des titres. Ce chapitre a également défini la méthode qui va permettre de réaliser ce travail. Nous avons décrit cette approche méthodologique dans ses deux phases : la préanalyse ou la phase organisationnelle proprement dite ; et la phase de l'analyse proprement dite ou l'exploitation du matériel avec le recours au logiciel de textométrie Hyperbase. À côté des procédures et outil informatique que nous utiliserons pour l'exploitation du matériel, figurent des outils conceptuels. Ce sont ces éléments théoriques que nous allons présenter dans le chapitre qui va suivre.

Chapitre 3 : Cadre théorique de la recherche

Introduction

Pour mener à bien notre réflexion sur le discours politique de Paul Biya, nous avons choisi de positionner nos travaux dans le champ de l'analyse du discours et d'orienter notre recherche vers l'argumentation dans le discours et plus précisément l'argumentation rhétorique. En effet, depuis plus d'une décennie, l'analyse du discours puise des outils théoriques de référence dans la Rhétorique de la période classique. Ces outils sont relatifs aux questions d'images, d'émotions et d'argumentativité. Avant de présenter l'usage que nous en ferons, nous nous attarderons sur certaines distinctions fondamentales pour notre recherche.

3.1- De quelques définitions et distinctions

Il s'agit pour nous de définir d'entrée de jeu les notions suivantes : langue/discours ; texte/discours ; texte/contexte ; discours politique.

a- Langue / discours

Plusieurs définitions de la notion de *discours* ont marqué bien d'époques sans pouvoir apporter plus d'éclaircissements susceptibles d'estomper les débats théoriques. On peut d'emblée faire référence à Maingueneau (1976 et 2009) qui répertorie quelques-unes des définitions proposées. Rappelons que quand Saussure oppose *langue et parole*, il considère *la langue* comme sociale et *la parole* comme individuelle. Le terme discours, absent dans la théorie de Saussure, « est la manifestation attestée d'une surdétermination collective de la parole individuelle » (Mazière 2010 : 9), il « désigne de façon rigoureuse et sans ambiguïté, la manifestation de la langue dans la communication vivante » (Fosso 2005 : 383).

L'objectif que nous visons ne consiste pas à remettre en question la pertinence de ces définitions ; il s'agit seulement de bien marquer la différence entre *langue* et *discours* dans ce qu'elle implique du point de vue de l'analyse et de la constitution de son objet. Ces deux notions

signalent en effet, comme le souligne Charaudeau (2009 [en ligne]), deux lieux de structuration du langage :

- La langue, comme lieu de conformation entre des *formes* et du *sens* s'organisant en systèmes, c'est-à-dire en réseaux de relations entre des unités minimales selon des règles de combinaisons syntagmatiques et paradigmatiques, systèmes dont on pourra dire qu'ils témoignent de catégories de pensée prenant position sur des visions du monde.
- Le discours, comme lieu, à la fois, de structuration des usages en fonction des conditions de production dans lesquels ces usages se manifestent, témoignant des comportements langagiers des sujets parlants ; et de catégorisation de sens qui réfère des systèmes de connaissance et de croyance auxquels adhèrent les individus ou groupes sociaux.

Comme on peut le remarquer, le discours, pour le moins, est une notion pas facile à manier. On peut tout de même en signaler quelques idées forces : le discours est une forme d'action, il est interactif, radicalement contextualisé, régi par des normes, dominé par un interdiscours, orienté et suppose une organisation transphrastique (Maingueneau 2009 : 46-47). Reste que « le sens de discours, s'il est inféré, l'est à partir de formes dont la combinaison constitue un texte » (Charaudeau 2009 [en ligne]). Il s'agit alors de savoir si *discours* et *texte* sont une seule et même chose.

b- Discours / texte

Rarement, *discours* et *texte* sont opposés de façon nette. Si ce couple induit une répartition de territoires entre l'analyse de discours et la linguistique textuelle, en réalité, ces approches connexes se recoupent et se complètent ; et la répartition, plutôt que de tâches et de territoires, est davantage une affaire de point de vue sur l'objet qui, *en tout état de cause*, vise à rendre toujours plus intelligibles les productions verbales.

Remarquons qu'entre *Éléments de linguistique textuelle* (1990) et *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (1999) de Jean-Michel Adam, l'évolution théorique et méthodologique la plus importante est ce renoncement à la décontextualisation et à la dissociation entre *texte* et *discours* que préconisait encore son essai de 1990. En remettant en cause la formule *Discours = Texte + Conditions de Production* et *Texte = Discours – Conditions de Production*, Adam (1999) reconsidère sa définition de texte comme l'objet abstrait obtenu par

soustraction, et le discours comme l'objet concret produit dans une situation donnée sous l'effet de déterminations extralinguistiques. Il propose plutôt de distinguer *texte* et *discours* comme les deux faces complémentaires d'un objet commun pris en charge par la *linguistique textuelle*. Il précise que celle-ci privilégie l'organisation du *cotexte* selon des critères de cohésion, alors que l'*analyse du discours* s'occupe davantage du *contexte* selon des critères de cohérence. Cette distinction pointe bien que l'objet *texte* se définit par l'organisation de sa configuration en rapport avec ce qui l'entoure et que le discours concerne davantage l'organisation sémantique, même si le premier est aussi porteur de sens et le second se repère à travers des formes.

Dans le même sens, Maingueneau pense qu'« en parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière ; en parlant de texte, on met l'accent sur ce qui lui donne son unité, qui en fait une totalité et non une suite de phrases » (2009 : 124). On peut donc dire que la hiérarchie inscrite dans ce rapport du couple discours/texte n'est qu'un *artefact* car dans les faits, comme le note Sarfati, texte et discours ne sont pas séparables : « Ce n'est qu'à travers et à partir de l'analyse des textes que la théorisation de la notion est possible ou, mieux encore, qu'un type de discours est connaissable » (1997 :17).

Charaudeau (2009 [en ligne]) nuance le point de vue de Jean-Michel Adam et considère que le rapport de complémentarité entre analyse de texte et analyse de discours n'est pas de symétrie. Pour lui, ce ne sont pas les deux faces d'une même pièce, parce qu'il y a des discours dans un même texte, et un même discours dans plusieurs textes. Le discours n'est pas le texte mais il est porté par des textes. Le discours est un parcours de signification qui se trouve inscrit dans un texte, et qui dépend de ses conditions de production et des locuteurs qui le produisent et l'interprètent. Un même texte est donc porteur de divers discours et un même discours peut irriguer des textes différents.

Comme le discours a besoin de configuration textuelle pour signifier, souligne Charaudeau, cela veut dire que cette signification, à un moment donné, a été texte. Il se produit alors un phénomène étrange de va-et-vient entre différents textes se faisant écho, au terme duquel se construit une signification abstraite qui se trouve dans différents textes sans être uniquement l'un d'eux. En considérant le discours comme un lieu de signification abstrait se configurant diversement dans des textes, on retrouve la notion de *dialogisme* de Bakhtine sur laquelle nous reviendrons plus tard. Ces précisions sont importantes pour notre travail car bien que l'objet matériel de notre étude soit constitué de textes, c'est le discours de Paul Biya que nous voulons

principalement appréhender dans tous ses aspects. Comme nous l'avons déjà mentionné, même si la distinction texte/discours tendra à s'estomper, nous allons éviter autant que possible, la confusion des deux domaines. Intéressons-nous à présent au rapport texte/contexte.

c- Texte / contexte

Il s'avère tout d'abord important de préciser ici que toute analyse de discours présuppose la prise en compte de la notion de *contexte situationnel*²⁷. En effet, tous les paramètres qui concernent les conditions de production et de réception de l'acte de langage constituent les éléments de base permettant de comprendre et d'expliquer la manière dont un orateur, Paul Biya par exemple, mobilise la langue pour s'adresser à son auditoire : les citoyens camerounais. Cela concerne non seulement des présupposés de positionnement interdiscursif (présupposés idéologiques pour certains), mais aussi du conditionnement de la situation de communication elle-même : la nature de l'*identité* des partenaires de l'acte de langage, la *finalité* de la situation, les *dispositifs* et les *circonstances matérielles* de celle-ci. Cet ensemble constitue ce que Charaudeau (2004) appelle un *contrat de communication*, lequel contraint le sujet parlant en lui donnant les instructions discursives qu'il devra suivre pour procéder à son acte d'énonciation.

Nous prendrons en considération cette variable dans l'analyse du discours de Paul Biya car, si la force du langage se trouve principalement dans ce que disent les mots, il faut reconnaître que le pouvoir du langage comme effet d'influence réside dans la manière dont un orateur donné mobilise la langue. Ainsi que l'observe Roland Barthes (1975), on pense toujours que le signe « signifie » et on oublie qu'il « signifie à ». Donc le phénomène de signifiance, comme le souligne Charaudeau (2009 [en ligne]), résulte des deux : « Le langage signifie en même temps qu'il transmet ; c'est dans l'acte même de transmission qu'il signifie avec l'effet qu'il produit sur l'autre, c'est-à-dire son interprétation. Ne pas se poser la question des effets, c'est amputer l'acte de langage de sa signification phénoménale, à savoir qu'il est le résultat d'une co-construction. »

Ainsi donc, le but de l'analyse de discours est d'appréhender le discours comme lieu d'articulation du texte et du social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique

²⁷ Il est parfois appelé *contexte communicationnel*. Il faut relever qu'il y a une diversité des contextes (Charaudeau 2015 : 6-7) : un *contexte linguistique* constitué des co-occurents permettant de déterminer le sens premier des mots; un *contexte textuel* constitué de textes produits par une même source qui permet par exemple de saisir ce que signifie un mot chez un locuteur; un *contexte paratextuel* constitué de textes ou de fragments de textes se trouvant en coprésence dans un même espace scriptural; un *contexte hypertextuel* constitué de textes qui se citent, se renvoient les uns aux autres, se reprennent et se transforment; un *contexte intertextuel* (ou *interdiscursif*) constitué de textes et de discours qui circulent dans l'espace social (Voir Genette 1982).

textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. C'est ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation qui relève de l'analyse de discours. Il en résulte donc une articulation et non pas une continuité parce que l'un ne peut pas légitimement revendiquer le droit d'absorber l'autre. Et l'analyse de discours ne se réduit ni à l'un ni à l'autre, elle se situe dans leur charnière. Le texte et son lieu social sont comparables aux deux faces d'une feuille de papier. Donc, nous ne saurions appréhender les sens véritables des textes du corpus sans prendre en compte le contexte sociopolitique camerounais qui les détermine.

d- Du discours politique

Objet familier et socialisé depuis les lumières et la révolution française, le discours politique ne se laisse pas définir de façon univoque, dès lors qu'on cherche à sortir du cercle vicieux *le discours politique est le discours tenu par les hommes politiques, dans les institutions politiques*, ou à réactualiser les définitions de la rhétorique classique. Jean Dubois, initiateur de l'analyse du vocabulaire et du discours sociopolitique en France, renonçant à une définition *a-priori*, en avait donné une double caractérisation, externe et interne :

Par la situation d'abord : un discours est politique, parce qu'il est objet d'une lecture politique. Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un lexique déterminé, un certain type d'arguments ou de thèmes [...] c'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue désire que les auditeurs en fassent une lecture politique [...] ou bien c'est le fait que les lecteurs-auditeurs font d'un texte une lecture politique. [...] Par la structure interne ensuite : le discours politique est un discours spécifique parce qu'il est fait de l'interpénétration de deux formes rhétoriques fondamentales : c'est d'abord un discours didactique qui vise à persuader, c'est-à-dire à ce que le lecteur-auditeur fasse siens les arguments présentés comme des assertions à valeurs de vérités universelles [...]. Le discours politique emprunte ensuite au discours polémique sa double articulation : d'un côté l'auteur réfute et combat les affirmations des adversaires [...], de l'autre il présente des assertions qui sont opposées aux premières (1962 : 489).

Le discours dit politique est, au sens restreint du terme, une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) se lance dans la conquête du pouvoir ou en assure la continuité. Par cette définition on tend à faire du discours politique un discours du pouvoir. Cette façon de le concevoir s'explique par son importance dans la lutte pour l'accession au pouvoir. Il est difficile, en effet, d'envisager une lutte politique sans discours politique, l'un étant la cheville ouvrière de l'autre.

Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut être appréhendé tout simplement comme une parole publique sur la chose publique. En ce sens, toute forme

d'expression qui prend pour objet le mode de gestion des institutions publiques, les personnalités politiques, les différents pouvoirs de l'État, les questions d'intérêt public dans une société relève du discours politique. C'est donc un discours qui témoigne de la préoccupation de l'homme par rapport à la gestion de la cité.

Le discours politique est aussi un genre très ancien qui semble avoir vu le jour dans la Grèce classique et qui prit son essor dans la Rome antique à une époque où la parole publique était devenue un instrument de délibération et de persuasion juridique et politique. Dans une approche sociologique des champs sociaux, Christian Le Bart (1998) s'est efforcé de définir le discours politique comme un genre pour en dégager des lois structurelles, les règles d'affrontement, les effets de domination, liés à un système social donné, et produisant des invariants, des stéréotypes et des mythes. Il distingue dans ces régularités, les variations singulières, les stratégies d'énonciation individuelles, les savoir-faire particuliers, les styles. On se demande s'il parvient pour autant à cerner le genre du discours politique, les variétés qu'on y rencontre, et à dégager une méthode autre que le commentaire de texte pour établir les typologies qu'il propose. C'est la même question que l'on peut se poser à propos de l'approche de Patrick Charaudeau (2005) qui s'appuie également sur une définition sociologique du discours politique comme pratique sociale de construction et de gestion du pouvoir. Il en définit les contraintes internes et externes comme celles d'un genre à part entière.

Pris entre les approches sociologiques, politologiques et les perspectives sémiologiques et linguistiques, le discours politique, remarque Fiala (2007 : 76), apparaît comme un ensemble de caractérisations hétérogènes et extensives qui toujours en esquisse la silhouette, sans pouvoir en fixer le contenu ni la forme. Son essence protéiforme est insaisissable, mais son existence dans des pratiques et des formes langagières bien attestées ne fait pas de doute.

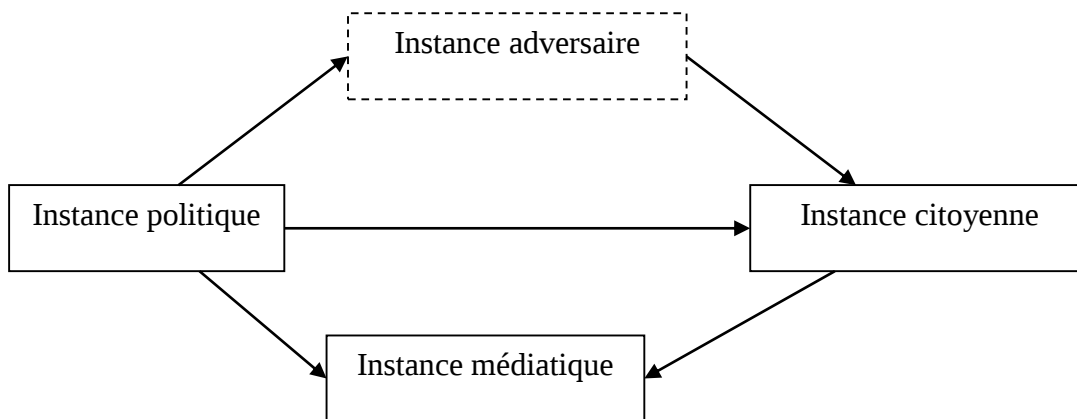
Mais comme genre, le discours politique n'offre pas de structure compositionnelle particulière ; seul son ancrage dans le social permet sa prise en compte en tant que tel. S'il est difficile d'inventorier tous les traits caractéristiques du discours politique, on peut quand même identifier des traits fondamentaux qui font de lui un discours particulier : il est théâtral, c'est-à-dire qu'il relève d'une mise en scène où l'on se donne en spectacle ; il est mythique, c'est-à-dire, il ne jure que par le travestissement du réel et la projection d'un monde d'illusions.

Nous aborderons la question du discours politique au Cameroun en tant que pratique langagière. Sous cet angle, le discours politique est une pratique sociale qui permet aux idées et

aux opinions de circuler dans un espace public où se confrontent divers acteurs qui doivent respecter certaines règles du dispositif de communication politique. Attardons-nous sur ce dispositif qui structure la situation dans laquelle se déroulent les échanges langagiers en les organisant selon les places qu'occupent les partenaires de l'échange, la nature de leur identité, les relations qui s'instaurent entre eux en fonction d'une certaine finalité.

Charaudeau distingue quatre instances qui composent le dispositif de communication politique : l'instance politique et son double antagoniste, l'instance adverse qui se trouve dans un lieu de gouvernance ; l'instance citoyenne qui se trouve dans un lieu d'opinion et l'instance médiatique qui se trouve dans un lieu de médiation.

Figurativement, on a :



*Schéma du dispositif de communication politique*²⁸ (Charaudeau 2005 : 42)

L'instance politique a un « pouvoir de faire », c'est-à-dire de décision et d'action ; et un « pouvoir de faire penser » c'est-à-dire de manipulation. C'est l'instance en exercice du pouvoir.

L'instance adverse est mue par les mêmes motivations que l'instance politique (c'est pourquoi elle est représentée en pointillé dans le schéma de Charaudeau). La seule différence par rapport à l'instance politique réside dans le fait qu'elle est dans l'opposition, donc dépossédée du pouvoir.

L'instance citoyenne, elle, s'emploie essentiellement à interpellier la puissance gouvernante au nom d'une idéalisation du bien-être commun. Charaudeau distingue dans cette

²⁸ Ce schéma établi par Charaudeau donne l'impression que l'influence est unilatérale. Il devrait être complété par des flèches montrant la réciprocité.

instance deux sous-ensembles : une société civile d'un côté, une société citoyenne et les groupes de militants d'un autre. La société civile est un lieu de formation de l'opinion qui concerne la vie en société, aussi bien publique que privée. Elle juge et agit en se fondant sur des imaginaires sociétaux, mais en se situant en marge du jeu politique citoyen. La société citoyenne est fondée sur des imaginaires politiques, elle est une société d'individus de droits et non de personnes physiques concrètes, ce qui la distingue de la société civile. Le groupement militant se fonde à la fois sur des imaginaires politiques et protestataires. Il partage avec la société citoyenne la préoccupation pour la chose politique, mais le militant se différencie par son engagement dans l'action.

Quant à l'instance médiatique, elle est le lieu qui relie l'instance politique à l'instance citoyenne à l'aide de différents moyens de médiation : tracts, affiches, grands médias d'information. Elle est fondée par son devoir d'informer et de promouvoir le débat démocratique.

Le discours politique apparaît alors comme un lieu de combat entre les citoyens et l'État, entre les forces politiques, entre l'État et les forces politiques. C'est par son biais que les citoyens tentent de définir et redéfinir la situation sociale et politique. C'est pourquoi Ghiglione (1989 : 9) voit le discours politique comme un « discours d'influence produit dans un monde social », et dont le but est d'« agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire ». Cette définition nous semble opérationnelle en analyse du discours et invite à s'intéresser particulièrement à l'argumentation rhétorique en tant que processus d'influence. Aussi, ces définitions du discours politique permettent de mettre en exergue ses différentes facettes que notre analyse ne doit pas perdre de vue ; ses différents liens inextricables avec la vie sociale et la vie politique, liens que notre travail voudrait appréhender dans le contexte camerounais. Abordant le discours de Paul Biya principalement comme discours d'influence, nous fixons le cadre épistémologique de notre thèse dans l'argumentation rhétorique.

3.2- De l'argumentation rhétorique et l'analyse du discours

Le cadre épistémologique de notre étude s'articule autour de l'argumentation dans le discours qui propose une intégration de la dimension rhétorique dans l'analyse du discours, précisément la tendance française contemporaine. Cette position épistémologique est défendue

par Amossy (2000 & 2012) -et bien d'autres auteurs- que nous tentons tout simplement de reprendre brièvement ici.

Il est sans doute important pour nous de souligner tout d'abord que l'analyse du discours et les théories de l'argumentation rhétorique en particulier, ont soulevé des questions qui ont plusieurs débats chez les chercheurs. En effet, chez certains auteurs, l'art de persuader a une orientation théorique qui accorde une large place à l'intentionnalité, aux dépens de tout ce qui a trait aux contraintes sociales et aux rapports de pouvoir, c'est-à-dire à l'idéologie du texte. Or, comme nous essayerons de le montrer, ces disciplines s'avèrent complémentaires et s'interpellent mutuellement même dans le seul but d'avoir un éclairage optimal sur les textes, objet d'analyse.

Il s'avère sans doute important de préciser aussi que plusieurs spécialistes de l'argumentation se sont eux-mêmes intéressés à la dimension linguistique qui fournit les outils pour argumenter. En effet, face aux études centrées sur l'argument et sa validité logique (comme la logique informelle), certains courants de pensée mettent au centre de leurs préoccupations l'aspect communicationnel et langagier de l'argumentation rhétorique. Deux des exemples les plus notables sont la *nouvelle rhétorique* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970 [1958]) et la *pragma-dialectique* de l'école d'Amsterdam. La nouvelle rhétorique relève divers éléments énonciatifs, lexicaux, grammaticaux, entre autres, susceptibles d'alimenter une étude descriptive du fonctionnement de l'argumentation dans un cadre communicationnel. Elle éclaire les propriétés des divers éléments discursifs qui, joints à l'usage des arguments et des topiques, peuvent s'avérer efficaces dans la tentative de provoquer l'adhésion des esprits à une thèse. La pragma-dialectique s'appuie, quant à elle, sur la théorie des actes de langage pour construire les fondements discursifs par rapport à un modèle normatif de l'argumentation. Après avoir souligné la place du discours dans les théories de l'argumentation, observons celle de l'argumentation dans l'analyse du discours.

De fait, lorsqu'il est question d'argumentation et de langage, l'analyse du discours modifie les perspectives et inverse les hiérarchies -pour peu qu'elle veuille bien prendre en compte la composante argumentative. En effet, il ne s'agit pas pour elle d'explorer les dimensions langagières de l'argumentation pour en étoffer la théorie. Il s'agit bien plutôt de voir comment l'analyse peut intégrer la composante argumentative pour éclairer de façon aussi exhaustive que possible, le fonctionnement du discours en situation dans ses composantes socio-discursives et dans les nombreuses fonctions qu'il peut remplir dans l'espace social. Dans cette

perspective, l'analyse des arguments ou de l'ordonnancement verbal d'un raisonnement logique ne peut les dissocier de l'ensemble du discours dans lequel ils se construisent. En bref, il ne s'agit pas de repérer et d'étiqueter des arguments à l'aide d'une taxinomie préalable, encore moins de les évaluer, mais d'appréhender les divers mécanismes de leur mise en discours. On notera que le *logos* comme raison et discours retrouve, dans cette procédure, son unité idéale.

On le constate donc, « c'est en tenant compte, à la fois des schèmes abstraits de raisonnement (dont les analystes du discours ne se préoccupent guère) et des procédures matérielles de mise en discours (que les théoriciens de l'argumentation négligent) qu'il est possible d'éclairer les modalités d'utilisation du langage en situation en y intégrant ses visées d'influence » (Amossy 2012 [en ligne])²⁹.

Ces préalables nous permettent d'introduire la question de l'argumentation dans le discours et la rhétorique. Parmi les analystes du discours, Charaudeau nous semble au plus près de ce programme lorsqu'il aborde la « problématique d'influence » en définissant « l'argumentation comme pratique sociale s'inscrit dans une problématique générale d'influence : tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours » (2007 [en ligne])³⁰. Il entreprend en effet d'étudier les processus langagiers « en prenant le point de vue du sujet du discours », c'est-à-dire en examinant les « problèmes qui se présentent à lui lorsqu'il cherche à persuader quelqu'un : comment entrer en contact avec l'autre, quelle position d'autorité adopter vis-à-vis de l'autre, comment toucher l'autre, et, conséquemment, comment ordonnancer son dire » (Charaudeau 2008 [en ligne])³¹. L'analyste du discours insiste ainsi sur la nécessité d'examiner des modes de mobilisation de la masse verbale en vue d'agir sur l'autre, lesquels ne se limitent pas à l'usage des arguments ou aux modèles d'enchaînements argumentatifs. Il voit dans cette approche une pleine intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours. Nous dirions plutôt de l'argumentation rhétorique dans l'analyse du discours qui entretient un lien de filiation théorique avec la Rhétorique d'Aristote. Il s'agit bien d'examiner la façon dont les humains interagissent et s'influencent mutuellement en mobilisant tous les moyens verbaux relatifs au *logos*, à l'*ethos* et au *pathos* ; il s'agit aussi de replacer ces échanges dans des cadres institutionnels et des genres de discours.

²⁹ <http://aad.revues.org/1346>

³⁰ www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html

³¹ <http://aad.revues.org/193>

S'agissant du cadre institutionnel de l'échange, cela nous amène à nous attarder sur l'approche socio-discursive de l'argumentation dont l'analyse ne porte pas seulement sur la mise en mots des arguments, mais elle accorde également une attention soutenue aux contraintes institutionnelles, aux pesanteurs doxiques et idéologiques, aux jeux de pouvoir, aux rapports de place, à l'interdiscours saturé d'idées reçues, entre autres. En somme la réflexion porte particulièrement sur la situation de discours dans laquelle se déploie la parole de l'argumentateur. Sans doute peut-on s'interroger sur le sort réservé dans cette perspective aux notions de visée, de projet, de choix, de stratégie, de libre adhésion de l'auditoire et donc d'agentivité, qui constituent le fondement de l'argumentation rhétorique. La solution à ce problème nous semble bien formulée par Charaudeau (2007 [en ligne]). En effet, selon l'auteur si « la situation de communication surdétermine en partie les acteurs, leur donne des instructions de production et d'interprétation des actes langagiers » et est donc « constructrice de sens », néanmoins « tout acte de langage se trouve sous la responsabilité d'un *sujet* qui est à la fois *contraint* par la situation et libre de procéder à la mise en discours qu'il jugera adéquate à son projet de parole ».

Marc Angenot (2012 : 67) propose une formulation plus vigoureuse et plus extrême par rapport à cette position. Selon lui, la reconnaissance des limites du pensable et du dicible dans une société donnée ne doit pas mener à voir « les humains comme mystifiés et conditionnés par le milieu et au bout du compte comme des sujets illusoires, comme des marionnettes ou des perroquets d'un social réduit à des besoins et des intérêts... ». En d'autres termes, la régulation et les déterminations sociales ne bloquent pas la possibilité d'un échange où des sujets s'engagent dans un projet d'influence mutuelle, et où le locuteur effectue des choix libres dont il est pleinement redevable. Au regard de toutes ces considérations, on remarque avec Amossy (2012 [en ligne]) qu'

un triple déplacement s'effectue ainsi : celui qui replonge les raisonnements abstraits dans le fonctionnement global du discours sans les y dissoudre ; celui qui replonge l'argumentation dans un espace social comprenant des normes, des contraintes institutionnelles et des jeux de pouvoir qui la contraignent sans diluer l'entreprise de persuasion ; et celui qui prive l'argumentateur de sa maîtrise absolue en faisant ressortir les forces sociales qui le conditionnent, sans le priver de sa liberté et de sa responsabilité. C'est dans cette perspective que l'analyse du discours peut reprendre à son compte l'argumentation rhétorique en gommant les incompatibilités qui semblaient à première vue séparer irrémédiablement les deux disciplines.

La théorie de l'argumentation dans le discours propose une intégration de l'argumentation rhétorique dans l'analyse du discours qui se traduit dans une certaine pratique analytique. Celle-ci

n'est ni normative, ni « critique » dans le sens où elle ne se propose pas d'évaluer ou de dénoncer les discours qu'elle scrute. Contrairement à la CDA, qui se donne comme partie intégrante d'un projet critique développé dans les sciences sociales, l'analyse contemporaine du discours « à la française » (qui diffère en cela de la première école française d'analyse du discours) n'a pas de programme idéologique préétabli.

On peut parler de démarche « descriptive » dans le sens où il s'agit de rendre compte d'une dynamique dans sa complexité propre, sans la confronter à une norme idéale. Cette approche prend ici tout son sens dans la mesure où elle s'oppose à toute dimension « normative ». Mais il s'agit avant tout d'une pratique analytique. En effet, elle déconstruit le discours pour en retrouver les composantes et reconstruire, derrière la concrétisation matérielle de surface, le modèle qui la sous-tend et la logique qui la met en mouvement dans une situation socio-institutionnelle donnée. Ce faisant, cette pratique donne à voir un fonctionnement discursif dans sa régulation propre, et éclaire un système qui n'apparaît pas à l'œil nu. Elle se propose de dégager, sans la juger à l'aune de normes de validité universelles, la logique particulière qui préside à l'élaboration de discours concrets. Elle tient compte de leur variété et de leurs différences, des liens et des ruptures qui s'établissent entre eux. Si l'on considère en effet que l'argumentation est, « non un espace vide où se construirait une démonstration », mais une « intervention dans un discours social saturé et cacophonique » (Angenot 2012 : 67), la mise en mots et la gestion des raisonnements varient en fonction des milieux sociaux, des cultures et des époques où ils se déploient.

En d'autres termes, l'argumentation dans le discours, qui se greffe sur l'analyse du discours à la française, entend donc rendre compte de la façon dont le discours fonctionne et remplit certaines fonctions sur le terrain, sans émettre de jugement à son sujet. Si elle s'indexe sur une théorie de l'argumentation, ce n'est guère du point de vue normatif de la pragmatique dialectique, mais c'est sur la base de l'argumentation rhétorique comme étude du dispositif communicationnel et des techniques discursives qui permettent de faire adhérer à une position. Contrairement aux travaux des Fairclough³² qui participent d'une entreprise de critique sociale en mettant à nu dans les discours des pratiques manipulatrices et des idéologies politiques nocives,

³² Isabela et Norman Fairclough proposent dans le cadre de l'argumentation pratique, une nouvelle approche d'analyse du discours politique. En tant que représentants de la CDA, ils considèrent description et évaluation comme l'avant et le revers d'une même pièce. Ceci est affirmé comme une évidence se passant de justification : « L'analyse du discours politique a besoin d'incorporer aussi bien des points de vue descriptifs que normatifs » (2012 : 12).

l'analyse argumentative que nous proposons de mettre en œuvre ne se donne pas de mission et ne se veut pas, *a priori*, idéologiquement ou politiquement engagée.

In fine, la théorie de l'argumentation dans le discours ne se plie pas à ces objectifs normatifs et critiques ; elle n'a pas de vocation prescriptive. Elle tente de décomposer, puis de construire un objet discursif qu'elle éclaire de l'intérieur, afin de saisir des façons de dire, qui sont aussi des façons de faire. Elle admet la diversité, la pluralité, l'existence de rationalités alternatives. Elle a une vocation d'exposition et de compréhension.

Toutefois, d'un certain point de vue, ce « désengagement » ne manque pas de faire problème. Il pose en effet la question de la responsabilité ou de l'utilité sociale de l'activité de l'analyste. De fait, les théories normatives de l'argumentation qui trient le bon grain de l'ivraie, et établissent la validité logique des arguments, se donnent une mission sociale. Elles enseignent aux citoyens à détecter les raisonnements fallacieux, à veiller à la bonne marche de la délibération et à défendre les valeurs démocratiques sur lesquelles se fondent leur régime. Leur démarche critique et prescriptive se donne une mission éducative.

Sans doute, par endroit et à certaines étapes de notre analyse du discours de Paul Biya, pourront apparaître quelques postures critiques. Précisons que si des résultats de nos analyses se révèlent critiques malgré tout, ils le seront malgré nous. Comme le souligne Maingueneau (2012 [en ligne])³³, « toute étude du discours possède par nature une dimension critique ». Dans une telle éventualité, notre travail pourrait alors revêtir l'un des aspects des usages de l'analyse du discours³⁴. Il s'agit de l'usage sociopolitique dont on peut en faire pour dénoncer des idéologies considérées comme néfastes, et combattre des positions considérées comme contraires à l'éthique. Heinich parle à ce propos de « penseur », synonyme de la notion d'intellectuel, qui tente de critiquer ou justifier une situation comme n'importe quel citoyen mais à l'aide de sa compétence intellectuelle et de sa notoriété (2002 : 118). Nous préférons y voir, tout comme Amossy, un prolongement direct du travail du chercheur, autorisé par les résultats mêmes de sa recherche. Donc, pour l'analyste comme chercheur, la connaissance aide à « comprendre le

³³ <http://aad.revues.org/1354>

³⁴ L'analyse du discours, comme l'argumentation dans le discours qui en relève, fait l'objet de divers usages (Heinich 2002). Le premier est scientifique, dans le sens de l'intégration de nouvelles connaissances au savoir commun, et de l'apport d'un éclairage inédit sur des phénomènes de société pris dans leur aspect discursif -c'est, dans la définition de Heinich, le chercheur. Le second peut être pratique, dans le sens de l'utilisation que peuvent faire divers acteurs – des institutions, des entreprises, des professionnels - du savoir que leur apporte l'analyste du discours qui devient alors un « expert » auquel on fait appel. Le troisième, enfin, est sociopolitique.

monde et à favoriser l'intercompréhension » ; pour l'analyste comme individu impliqué dans une société, cette même connaissance peut contribuer à « changer le monde », appelant de ce fait un engagement déclaré (Fleury-Vilatte et Walter 2003 [en ligne])³⁵. Plus que d'une opposition, il s'agit d'une distinction qui vise à maintenir la possibilité pour l'analyste d'investiguer son objet sans parti pris, et d'en discerner toutes les facettes dans leur complexité, voire leurs tensions et leurs apories, sans programme déterminé *a priori* (Amossy 2012 [en ligne]).

Telle est la perspective dans laquelle s'inscrit cette analyse du discours de Paul Biya. Et l'une des grandes catégories de l'argumentation rhétorique se rapporte aux images, tant de l'orateur que de l'auditoire.

3.3- À propos de l'image ou Ethos

En ouvrant ici une parenthèse sur la question des images (de l'orateur et de l'auditoire), nous porterons dans la foulée un regard sur la composante éthique des discours constituant notre objet d'étude. Nous proposons d'analyser les stratégies liées aux mœurs oratoires, c'est-à-dire l'attitude que doit observer l'orateur pour inspirer la confiance à l'auditoire. Cette composition est primordiale dans l'entreprise d'influence du locuteur car, comme le dit Aristote, « c'est [...] au caractère moral que le discours emprunte sa plus grande force de persuasion » (325 av J.-C., éd. 1991 : 13). Cet aspect de notre travail qui apparie énonciation et images, permet d'aborder non seulement le mode de construction de l'ethos, c'est-à-dire l'image de l'orateur comme être de discours, mais aussi la place, les positions des différents protagonistes de la communication et les relations qui se tissent entre eux dans le discours.

Autour de la notion d'ethos, s'anime un débat sur la question de savoir s'il faut privilégier l'image que l'orateur projette dans sa parole, ou plutôt celle qui repose sur la connaissance préalable de sa personne.

Si Aristote penche pour l'idée d'un ethos discursif, Isocrate soutient que c'est la réputation préalable qui compte, c'est-à-dire la vertu de l'orateur. Pour Cicéron, le bon orateur est celui qui allie vertu et talent oratoire. Pour Quintilien, l'argument avancé par la vie d'un homme a plus de poids que celui que peuvent fournir ses paroles. Chez les Romains, à la différence des

³⁵ <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5525>

anciens Grecs, la notion d'ethos prend le nom de « mœurs oratoires ». Cette rhétorique caractérise l'orateur comme « homme de bien expert de la parole ». La priorité est donnée aux “mœurs de l'orateur” (qualités non techniques), qui doit être un homme de bien, et non aux “mœurs oratoires” (qualités techniques).

Ce débat a également traversé la recherche contemporaine qui voit en la notion d'ethos un point de rencontre entre rhétorique et théorie de l'énonciation (Benveniste, 1966). En effet, l'énonciation qui place au premier plan la relation du sujet parlant à son énoncé, entend ancrer le discours dans la situation d'énonciation partagée par l'émetteur et le récepteur. Chaque énoncé est ainsi le produit de son énonciation rapportée à une situation dont les paramètres sont les personnes, le temps et le lieu du discours. Ces traces référentielles ou marques énonciatives sont appelées embrayeurs par Jakobson ; y sont inclus tous « les éléments linguistiques qui manifestent dans l'énoncé la présence du sujet de l'énonciation » (Arrivé 1986 : 243).

Ces paramètres de la situation d'énonciation, nous allons les appréhender à travers la notion de « scène d'énonciation » qui met l'accent sur la dimension constructrice du discours et qui présente l'avantage de se rapporter à des textes, non à des phrases. Maingueneau (2004a) propose d'analyser la scène d'énonciation en trois scènes : « scène englobante », « scène générique » et « scénographie ». La scène englobante correspond au type de discours, elle donne son statut pragmatique au discours : littéraire, religieux, philosophique... La scène générique est celle du contrat attaché à un genre, à une « institution discursive » : l'éditorial, le sermon, le guide touristique, la vision médicale... Quant à la « scénographie » qui nous intéresse particulièrement, elle n'est pas imposée par le genre, elle est construite par le texte lui-même : un sermon peut être énoncé à travers une scénographie professorale, prophétique, entre autres.

La scénographie est donc une scène de parole instituée par le discours même. Si un discours impose sa scénographie d'entrée de jeu, d'un autre côté, l'énonciation, en se développant, s'efforce de la justifier. On a donc affaire à un processus en boucle : en surgissant, la parole implique une certaine scène, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même.

Certains genres exigent le choix d'une scénographie ; ils doivent assigner à leur destinataire une identité dans une scène de parole. L'énonciateur doit se conférer et conférer à son destinataire un certain statut pour légitimer son dire : il s'assigne dans le discours une position institutionnelle et marque son rapport à un savoir. C'est le cas du discours politique qui

plus est « est propice à la diversité des scénographies : tel candidat pourra parler, entre autres, en jeune cadre, en technocrate, en ouvrier, en homme d'expérience et conférer les « places » correspondantes à son public » (Maingueneau 1999 : 83). Maingueneau note aussi que « les genres de discours qui recourent constamment aux scénographies sont ceux qui visent à agir sur le destinataire, à modifier ses convictions » (2009 : 112).

L'appareil formel de l'énonciation d'Émile Benveniste (1970 : 12-18) définit aussi le cadre figuratif de la relation intersubjective, la manière dont le locuteur mobilise la langue pour parler. Dans ce processus d'appropriation de la langue, dès que le locuteur dit *Je*, il postule un *TU*, allocutaire en face de lui. Il en résulte un intérêt scientifique pour l'étude des instances énonciatives qui sont régies par des positions, des relations et des pôles de référence. Modalités énonciatives et modalités appréciatives fournissent ainsi un cadre d'analyse des différentes figures des partenaires de l'interlocution.

Selon Benveniste (1966 : 260), la subjectivité du langage trouve son fondement et son principe dans le langage lui-même. La subjectivité dont nous traitons ici, dit-il, est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. En d'autres termes c'est l'émergence du sujet dans le langage, le statut linguistique de la personne, qui détermine le fondement de la subjectivité. Par cette capacité du locuteur à se poser comme sujet, se dessine le travail de mobilisation de tous les moyens linguistiques qui lui permettent de manifester une attitude par rapport à lui-même : est *ego* qui dit *je* ; ensuite par rapport à son allocutaire (modalités d'énonciation) et enfin par rapport à ce qu'il dit (modalités d'énoncés). Ces différentes modalités véhiculent sans doute des contenus qui ont un lien avec l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Bien que chez Benveniste la notion d'*ethos* ne soit pas explicitement abordée, elle transparait tout de même à travers l'individuation.

Le développement de l'énonciation chez Benveniste a donné naissance à l'étude des évaluatifs chez Kerbrat-Orecchioni. En complément du schéma de la communication de Jakobson, l'auteur suggère d'incorporer « dans la compétence culturelle des deux partenaires de la communication [...] l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes » (1980a : 20).

Pour Ducrot, c'est l'énoncé lui-même qui fournit les renseignements sur « (l'es) auteur(s) éventuel(s) de l'énonciation » (1984 : 193). Aussi importe-t-il de ne pas confondre les instances internes au discours, qui sont les fictions discursives, avec l'être empirique qui se situe dans un en-dehors du langage. Il différencie donc le locuteur (L) de l'énonciateur (E) qui est la source des

positions exprimées dans le discours et en assume la responsabilité ; il divise le locuteur lui-même en « L », fiction discursive et en « λ », l'être du monde, celui dont on parle (« je » comme sujet de l'énonciation et « je » comme sujet de l'énoncé). Analyser le locuteur L dans le discours ne consiste pas à voir ce qu'il dit de lui-même, mais l'apparence que lui confèrent les modalités de sa parole. C'est à ce point précis que Ducrot fait appel à la notion d'ethos : « L'ethos est rattaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante » (1984 : 201).

On retrouve cette division opérée au sein du locuteur par Ducrot dans le clivage établi par Minnini entre l'intralocuteur et l'interlocuteur : « L'intralocuteur est le sujet socialement déterminé qui va devenir interlocuteur à travers son texte » (1994 : 128). À partir de là, Minnini postule la notion de « diatexte », c'est-à-dire un dialogue entre le sujet et son contexte d'énonciation qu'il résume par la proposition suivante : « Dans cette situation, il faut que moi dise ça » (1994 : 131). La notion d'ethos se profile à l'horizon de l'étude de toutes les apparences que confèrent au locuteur les modalités de sa parole.

Notons également la notion de « face » qui occupe une place centrale dans les travaux d'Erving Goffman. Qu'il s'agisse des rites d'interaction ou de la mise en scène de la vie quotidienne, Goffman fait valoir la notion de face (positive ou négative) qu'il définit comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (1974 : 9). Il souligne en particulier qu'une personne agit dans deux directions, dans la mesure où tout en sauvegardant sa face, elle protège celle des autres.

Kerbrat-Orecchioni redéfinit la théorie des faces de Goffman comme « l'ensemble des images valorisantes que l'on tente, dans l'interaction, de construire de soi-même et d'imposer aux autres » (1980a : 20) ; elle se nourrit lors des interactions verbales au cours desquelles se construisent les images des partenaires de l'échange. En somme, pour la théorie de l'argumentation, la construction discursive d'une image de soi est susceptible de conférer de l'autorité à l'orateur, c'est-à-dire le pouvoir d'influer sur des opinions et de modeler des attitudes. Cependant, si l'analyse argumentative s'exerce, comme la mise en œuvre en quelque sorte d'une sociopoétique, c'est-à-dire à articuler dispositif d'énonciation et positionnements dans le champ,

elle n'en diffère pas moins sur un point essentiel : la sociopoétique postule plutôt que la valeur pragmatique du discours est a priori déterminée par la position du locuteur dans le champ.

De fait, l'analyse argumentative privilégie la notion de persuasion au fondement du concept aristotélicien d'ethos là où le sociopoéticien parle au mieux d'adhésion -définie comme la certitude partagée par un groupe que sa façon de voir est seule valable. L'ethos devient ainsi un instrument d'adhésion dans la mesure où il propose une image de soi qui se confond avec un habitus définie par Bourdieu comme « l'ensemble des dispositions durables acquises par l'individu au cours du processus de socialisation » (1982 : 105). L'orateur doit présenter des façons de penser et de parler, une manière d'être qui permettent la reconnaissance et l'intégration dans le groupe dont elles assurent la domination. En tant que composante de l'habitus, l'ethos est déterminé par les principes intériorisés qui guident la conduite de l'orateur légitime du fait de son statut social.

À la limite, dans l'optique de la sociologie des champs, il n'existe guère de véritable espace argumentatif possible. Ce ne sont pas les principes de rationalité, les stratégies discursives et la façon dont elles prennent en compte l'auditoire qui déterminent l'« adhésion », mais les intérêts définis a priori des tenants d'une position dont les discours produisent la légitimation après-coup de leur propre vérité, c'est-à-dire de leur propre domination. Seules les positions dans le champ et la lutte pour la domination qui s'y poursuit expliquent les choix discursifs. Dans ce champ de forces et de compétition, tout exercice de la parole est l'alibi d'un jeu qui se joue ailleurs. De l'avis de Alain Viala (1999 :178), l'adhésion

Est ce processus qui, en sa forme aboutie, fait passer d'une diversité de façons de voir et de faire à la certitude qu'il n'y en a qu'une qui vaille, convertit la subjectivité consciente d'une opinion relative en pseudo-objectivité inconsciente d'une certitude absolue. Une opinion s'argumente pour se justifier ; l'adhésion fait passer dans l'ordre du « ça va de soi », elle entraîne l'attitude qui consiste à « faire corps » avec une façon de voir qui devient une façon de croire.

Il apparaît ainsi que, contrairement à l'approche qui privilégie l'image construite dans l'échange verbal, celle de Bourdieu situe l'ethos en dehors de la substance linguistique. Selon lui, le locuteur « ne peut agir par les mots sur d'autres agents [...] que parce que sa parole concentre le capital symbolique accumulé par le groupe qui l'a mandaté et dont il est le *fondé de pouvoir* » (1982 : 109). Dans le sillage de l'idée soutenue par Plantin (2011 : 32), on peut donc affirmer que « le discours est garanti non plus par le locuteur, mais par le sujet parlant ; l'éthique du discours est substituée à l'éthos discursif ».

De toutes ces considérations sur la notion d' « image de soi », il apparaît que la distinction entre ethos technique et ethos non technique renvoie à l'opposition entre preuves (moyens de persuasion) techniques et non techniques. Mais la technique dont il s'agit ici correspond à la technique rhétorique. En d'autres termes, dans le premier cas, l'effet éthotique³⁶ obtenu par l'entremise du discours est produit de manière *technique*. Alors que dans le second, l'effet éthotique repose sur une opinion préconçue qui n'est pas liée au discours *hic et nunc* dans la mesure où il s'appuie sur une preuve *non technique*. Au demeurant, nous admettons que l'ethos d'un discours n'est tributaire ni du seul fait du discours en soi, ni de la seule autorité de celui qui prend la parole, mais de la conjugaison de ces deux modalités éthotiques : l'image valorisée que l'orateur projette de lui-même dans le discours n'est pas isolable de celle de son statut social, c'est la corrélation des deux qui confère à la parole son efficacité.

Ces deux catégories qui sont complémentaires entrent en convergence en jouant un rôle actif dans le processus de construction de l'argumentation. C'est dans cet ordre d'idée que Maingueneau (2005) soutient que l'ethos d'un discours résulte de l'interaction entre divers facteurs ; ce qui lui permet d'introduire d'autres notions. Il dénomme ethos effectif l'interaction permanente entre l'ethos pré-discursif et l'ethos discursif. Il distingue dans l'ethos discursif un ethos montré et un ethos dit. Ainsi, conclue-t-il que : « La distinction entre ethos montré et ethos dit s'inscrit aux extrêmes d'une ligne continue puisqu'il est impossible de définir une frontière nette entre le dit et suggéré et le montré » (2005 : 206). En d'autres termes, l'ethos effectif est une image socio-discursive construite par le destinataire et résultante de l'interaction de ces diverses instances dont le poids respectif varie selon les genres de discours. La notion d'ethos reçoit ici une extension qui suppose la prise en compte de l'image de l'orateur, de celle de l'auditoire et enfin de celle du tiers.

L'instance du locuteur comprend donc : la posture impliquée par la prise de position de l'être empirique dans le champ ; l'image préexistante du locuteur ou ethos préalable ; l'image construite dans le discours ou ethos proprement dit. La rhétorique classique inventorierait déjà les qualités préalables suivantes : la renommée ou la réputation, c'est-à-dire l'image de la personne de l'orateur qui circule dans la communauté ; son statut social dû à sa fonction institutionnelle ou à sa naissance ; des qualités personnelles, c'est-à-dire celles qui sont liées à sa personnalité ; son

³⁶ L'adjectif *éthotique* [anglais *ethotic*] est synonyme d'*éthique* (présentation de soi dans le discours) dérivé de *ethos* ; il est utilisé pour éviter l'homonymie avec *éthique* (principes moraux). On pourrait également utiliser *éthoïque* (voir Plantin 2011 : 27-29).

mode de vie. On peut en déduire que la notion d'ethos se confond avec les mœurs, car le statut social et/ou institutionnel du personnage de l'orateur entre en corrélation avec la valeur éthique et/ou morale. Et « le discours apparaît comme le canon qui permet d'assurer une liaison harmonieuse entre la personne du locuteur, ses qualités morales, son mode de vie et la projection de son image par la parole » (Barry 2011 : 173).

Alpha Barry approfondit la notion d'ethos en interrogeant « la façon dont un discours médiatise la situation sociale et politique d'une collectivité donnée ». Pour lui, « tout en construisant sa propre image, l'orateur n'est pas indifférent à son auditoire ; en représentant sa figure par et dans le discours, il construit en même temps l'image de la communauté » (2011 : 177). C'est à cette image discursive de la communauté que nous allons à présent nous intéresser à travers la construction de l'auditoire.

L'auditoire se définit de manière large comme « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman 1970: 25). La construction de l'auditoire c'est l'image de l'auditoire que l'orateur projette dans son discours, c'est donc une image verbale. Cette construction de l'image de l'auditoire est une stratégie car la façon dont le locuteur perçoit ses partenaires et la façon dont il leur présente une image d'eux-mêmes sont susceptibles de favoriser son entreprise de persuasion. Ainsi, comme le relève Amossy, « l'orateur travaille à l'élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître. Il tente d'infléchir des opinions et des conduites en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler » (2000 : 25). Nous introduisons à partir de là une dimension de l'ethos en relation avec l'éloge qui est l'une des formes du genre épideictique.

Selon Pernot (1993), l'épideictique serait le plus ancien des genres oratoires, Gorgias le premier auteur d'éloges et Isocrate celui qui a conféré une fonction politique à l'éloge rhétorique d'un objet individuel. La singularité de ce discours repose sur le fait qu'on loue un individu par opposition à un collectif et un contemporain par opposition aux héros mythologiques. Pernot souligne également que chez Protagoras, le principe fondamental de la *technê* épideictique repose sur le fait que, sur tout sujet, il existe deux discours opposés l'un à l'autre : l'éloge et le blâme. La mise en œuvre de ce principe s'effectue selon trois procédés : cacher les défauts, transformer les défauts en qualité, inventer des qualités ou inversement.

Perelman définit l'épideictique comme un genre central dont le rôle est d'intensifier l'adhésion à des valeurs dominantes, et de trouver des leviers pour émouvoir les auditeurs. De ces

considérations, Perelman déduit que « le discours épideictique relève normalement du genre éducatif, car il vise moins à susciter une action immédiate qu'à créer une disposition à l'action » (1977 : 33).

Pernot souligne « qu'avant d'être un genre oratoire, l'éloge et la célébration constituent [...] plus largement un phénomène politique et social » (1993 : 621). Cette conception ne s'écarte pas de celle soutenue par Perelman qui attribue à l'éloge une fonction éminemment sociale. Le discours épideictique pourrait donc se définir comme une mise en œuvre ritualisée de valeurs collectives, surtout si nous considérons que la « communion des valeurs liée au genre épideictique prend sa source dans des manifestations ritualisées dont le premier but est justement de renforcer les liens de la communauté » (Herman 2001 : 169).

Pour ce qui est du blâme, seconde forme du genre épideictique, il est une caractéristique principale de la polémique. D'après Kerbrat-Orecchioni, « ce qui peut a priori définir un texte comme polémique, c'est que l'ensemble de ses propriétés sémantiques, rhétoriques, énonciatives et argumentatives s'y trouvent mises au service d'une visée pragmatique dominante : disqualifier l'objet qu'il prend pour cible, et mettre à mal, voire à mort, l'adversaire discursif » (1980b : 2).

Cette propriété, on la retrouve dans le discours politique animé par un « mécanisme de compétition dont la mise en œuvre est liée à un tiers absent, le parti adverse ou son incarnation dans un homme politique particulier » (Ghiglione 1994 : 23). L'éloge et le blâme montrent bien que « le monde que les hommes politiques proposent est généralement manichéen. D'un côté, il y a les bons, dont ils sont le porte-parole, le drapeau et l'énonciation ; de l'autre côté, il y a les méchants dont l'autre est le porte-parole, le drapeau et l'énonciation » (Ghiglione 1989 : 155).

Les développements théoriques précédents nous permettrons d'analyser la dynamique qui se crée entre l'image que Paul Biya construit de lui et celles qu'il confère à l'auditoire et l'opposition politique. Remarquons pour clore ce point que l'épideictique est considéré comme un genre dont l'argumentation est faible. C'est sur cette question d'argumentativité que nous allons à présent nous pencher.

3.4- Questions d'argumentativité

En introduisant la notion d'argumentativité, nous faisons un rappel de ce que la rhétorique ancienne appelle « logos » et qui désigne « l'exercice de la raison », c'est-à-dire l'argumentation au sens logique et dépassionné du terme. Il s'agit pour nous d'appréhender le discours raisonné, les idées et leurs modes de présentation à travers les « techniques argumentatives » ; c'est-à-dire les techniques utilisées par le proposant pour proférer des contenus au moyen d'arguments se voulant a priori logiques.

Il s'avère sans doute important de rappeler que du point de vue de l'organisation classique des disciplines, l'argumentation a partie liée à la logique comme « art de penser correctement », à la rhétorique, « art de bien parler » et à la dialectique « art de bien dialoguer ». Comme discours logique, l'argumentation est ainsi définie dans le cadre d'une théorie des trois « opérations de l'esprit » : l'appréhension, le jugement et le raisonnement. Par l'appréhension, l'esprit saisit un concept, puis le délimite ; cette opération correspond sur le plan langagier à l'ancrage du concept au moyen d'un terme, et à la question de la référence. Par le jugement, l'esprit affirme ou nie quelque chose de ce concept, pour aboutir à une proposition ; cette opération correspond sur le plan langagier à la construction de l'énoncé par imposition d'un prédicat à ce terme, et à la question du vrai ou du faux. Par le raisonnement, l'esprit enchaîne ces propositions, de façon à progresser du connu vers l'inconnu ; cette opération correspond sur le plan langagier à la production de propositions nouvelles à partir de propositions déjà connues, et à la question de la transmission de la vérité. Sur le plan discursif, l'argumentation correspond ainsi au raisonnement sur le plan cognitif.

La construction d'une pensée autonome de l'argumentation dans les années 50 a sans doute été profondément stimulée par la volonté de retrouver une notion de « discours sensé », par opposition aux discours fous des totalitarismes. Perelman, à travers son *Traité de l'argumentation* ([1958] 1970), fut l'un des premiers à affirmer l'autonomie de l'argumentation en tant que champ de recherche. L'horizon de Perelman était le positivisme logique, doctrine selon laquelle la raison est mathématique et la logique en est la texture. Le raisonnement y est contraignant et sans contestation possible. Seulement, dans les pratiques (droit, philosophie, vie quotidienne...) les conclusions sont seulement vraisemblables, mais rarement certaines comme en mathématiques. Il faut donc étendre le concept de logique et de raison à des formes nouvelles d'inférence en s'occupant des plus communes. Ceci est le propre d'une nouvelle rhétorique fondée sur

l'élargissement de la raison à ce qui n'est pas forcément scientifique ; Perelman appelait cela le champ du raisonnable, par opposition à celui du rationnel, caractéristique du domaine mathématico-scientifique. Comme chez Aristote, on retrouve chez Perelman une rhétorique centrée sur le rôle subordonnant du *logos*, sur le convaincre plus que sur le bien-parler, une rationalité immanente à laquelle se soumettent tant l'orateur que l'auditoire.

Pour ce qui est des techniques visant à provoquer ou à accroître l'adhésion, on trouve chez Perelman davantage que l'induction et l'exemple ou que la déduction et l'enthymème d'Aristote. Non qu'il les néglige, mais il les réintègre dans une vision plus large de l'argumentation. Perelman distingue les *arguments quasi logiques*, qui reposent sur les outils traditionnels de la logique, comme l'incompatibilité ou simplement l'identité qui sont appliqués à des contenus que l'on teste ainsi ; ce sont des arguments formels. Ensuite les *arguments fondés sur le réel*, arguments qui s'appuient sur la causalité au sens large -ils traitent des causes et des conséquences- et sur l'expérience. Enfin les *arguments qui fondent la structure du réel* ; ces arguments particularisent des lois générales pour mieux les faire valoir à d'autres cas semblables, établissent l'identification du particulier en rapport avec une loi ou une autre situation. Perelman fournit ainsi à l'argumentation une riche base empirique de schèmes, qui font la spécificité de cette pratique langagière.

On peut se demander si, avec ces trois grandes classes d'arguments, on épuise vraiment l'ensemble des procédés argumentatifs qui existent. La typologie peut paraître malgré tout arbitraire, en dépit d'une globalisation où *ethos*, *pathos* et *logos* se fondent au nom d'une priorité accordée à une certaine forme rationnelle ou raisonnable du *logos*.

Dans le but d'énoncer un principe pour mieux structurer l'unité de la discipline, Michel Meyer (2004 : 16-18), successeur de Perelman à la Chaire de Rhétorique de l'Université de Bruxelles, ira plus loin pour offrir une systématisation de la rhétorique et de l'argumentation, ne fût-ce qu'en refusant de les amalgamer pour mieux cerner leurs différences. Pour lui, rhétorique et argumentation ne traitent pas de propositions mais de questions ; et toute proposition doit être considérée comme une réponse. La rhétorique est la négociation de la distance entre les individus sur une question donnée. Cette question mesure leur distance, comme tout ce qui est hors de question présuppose un monde commun qui sert de réservoir pour des prémisses indéterminées (car trop nombreuses) pour tout raisonnement futur. Quelqu'un questionne et quelqu'un y répond,

un auditoire et un orateur, le *pathos* et l'*ethos*. Le *logos* est le lieu de leur rencontre, il peut exprimer indifféremment les questions et les réponses.

Contexte et forme se combinent de façon variable et complémentaire pour traduire la *différence problématologique*, qui est la différence question-réponse. La rhétorique aborde une question comme si elle ne se posait plus, c'est-à-dire en appuyant sur l'évidence de sa réponse, et le beau style sert précisément à en éliminer toute problémativité ; cela relève à la limite de l'anesthésie, comme dans l'idéologie. L'argumentation par contre opère en prenant les questions à bras-le-corps, explicitement, les livrant à la conflictualité des propositions contradictoires, comme on le voit au tribunal. La rhétorique joue sur la forme, l'éloquence, la déduction, là où l'argumentation s'attache à mettre en avant des raisons pour aller dans un sens plutôt que dans un autre. Mais l'argumentation se distingue néanmoins du raisonnement logique. Le raisonnement rhétorique laisse des prémisses, voire sa conclusion, à l'état implicite. En logique, pour que la conclusion soit absolument certaine, il faut exclure au départ tout ce qui pourrait être problématique ; les prémisses ont cette fonction.

D'autres approches de l'argumentation basées sur les faits et la langue, prennent appui sur la définition classique selon laquelle l'argumentation est un mode de construction d'un discours en langue naturelle qui « part de propositions non douteuses ou vraisemblables, et en tire ce qui, considéré seul, paraît douteux ou moins vraisemblable » (Cicéron [46 av. J.-C.] 1924 : 19). Le modèle de la cohérence argumentative de Toulmin (1958) fournit une excellente représentation de l'argumentation monologale, constellation d'énoncés liés en un système, donnant au discours une forme de rationalité. Dans le modèle de Toulmin, le rôle du langage est simplement de renvoyer à un processus fondamentalement non linguistique, en assurant une désignation correcte des différents éléments de ce dernier ; Toulmin suppose ainsi une langue scientifique parfaite. Mais les recherches du moment logico-linguistique des années 70 ont montré que les choses étaient plus complexes.

Contre la réduction de l'argumentation à un arrangement de faits, Ducrot (1988) formule une critique à l'encontre de cette vision du processus argumentatif, décalque de la réalité ou de l'activité cognitive. Dans sa théorie de « l'argumentation dans la langue », l'argumentation est reconstruite sur un plan exclusivement langagier, conformément au structuralisme linguistique. L'orientation (ou valeur) argumentative d'un énoncé E1 se définit comme la sélection opérée par cet énoncé sur les énoncés E2 susceptibles de lui succéder dans un discours grammaticalement

bien formé : « L'emploi d'un mot rend possible ou impossible une certaine continuation du discours, et la valeur argumentative de ce mot est l'ensemble des possibilités ou des impossibilités de continuation discursive déterminé par son emploi » (Ducrot 1988 : 51).

La théorie de l'argumentation dans la langue est une théorie de la signification. Elle rejette les conceptions de la signification comme adéquation au réel, au profit d'une conception quasi spatiale du sens comme direction linguistique : ce qu'un énoncé « veut dire », c'est la conclusion vers laquelle il est orienté. La valeur argumentative est l'orientation, la contrainte purement linguistique qu'un énoncé exerce sur l'énoncé qui va le suivre ; c'est-à-dire la « préformation » de E2 par E1. De la même façon, « la valeur argumentative d'un mot est par définition l'orientation que ce mot donne au discours » (Ducrot 1990 : 51). L'orientation argumentative d'un terme correspond donc à son sens. Dans le même sens, Moeschler (1985) soutient que le sens est de nature argumentative, que les énoncés servent d'arguments pour des conclusions parfois implicites.

Grize propose le modèle de « la logique naturelle » qu'il définit comme « l'étude des opérations logico-discursives qui permettent de construire et de reconstruire une schématisation » (Grize 1990 : 65). À la différence de Ducrot, ne met pas l'accent directement sur le langage, mais, en principe, sur les processus cognitifs qui lui sont sous-jacents : « elle a pour tâche d'explicitier les opérations de pensée qui permettent à un locuteur de construire des objets et de les prédiquer à son gré » (Grize 1982 : 222).

La notion centrale de la logique naturelle est celle de schématisation, définie comme une « représentation discursive de ce dont il s'agit » (Grize 1990 : 22). Une schématisation est un discours qui construit un monde cohérent et stable, présenté à l'interlocuteur comme une image de la réalité : « schématiser [...] est un acte sémiotique : c'est donner à voir » (Grize 1990 : 37), d'où la métaphore de « l'éclairage ». Les schématisations s'ancrent dans des thèmes ou « notions primitives » (Grize 1990 : 67) et se construisent par une série d'opérations : l'opération de cadrage marquée par le mode de constitution des notions primitives en objets de discours, l'opération de caractérisation produisant des prédications, l'opération d'énonciation et enfin l'opération de configuration prenant en compte les organisations raisonnées. Cette dernière opération est assurée par le concept d'*étayage* défini comme « une fonction discursive consistant, pour un segment de discours donné (dont la dimension peut varier de l'énoncé simple à un groupe d'énoncés présentant une certaine homogénéité fonctionnelle), à accréditer, rendre plus

vraisemblable, renforcer, etc. le contenu asserté dans un autre segment du même discours » (Apothélos et Mieville 1989 : 70).

En un sens évidemment différent de celui de Ducrot, on peut dire que pour Grize aussi, chaque énoncé argumente, car chaque énoncé propose à l'interlocuteur une schématisation qui présente la réalité sous un certain « éclairage » ; toutes les opérations de construction de l'énoncé ont valeur argumentative.

Un autre élément important des procédés argumentatifs sont les figures du discours. Les figures du discours ou de rhétorique sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune (Fontanier [1821] 1968). Il faut souligner qu'ici la figure ne sera pas considérée comme un écart par rapport à une norme, un simple embellissement du langage. Nous pensons, à la suite de Robrieux (1993), que les figures de rhétorique sont des composantes à part entière de l'acte d'énonciation car elles « peuvent apparaître, consciemment ou non, au moment même de la production du discours » (Robrieux 1993 : 41).

Bonhomme (2005 : 181) est du même avis en soutenant qu'il ne faut non plus voir dans les figures que des supports d'arguments parce que cette attitude les réduirait à des phénomènes d'élocution ou de style, et séparerait artificiellement la forme figurale de son contenu argumentatif, alors que tous deux constituent un bloc indissociable dans lequel la forme donne elle aussi lieu à des inférences de nature persuasive. Viala ne pense pas le contraire en écrivant : « L'esthétique et l'éthique -au sens plein du terme- sont indissociables. L'esthétique est idéologique et polémique. [...] Tout est argument, même et surtout l'esthétique » (1999 : 191).

Si l'on accorde ainsi à la figure de rhétorique son véritable statut de composante du langage, on est amené à lui attribuer une valeur argumentative et non plus décorative. C'est précisément ce qu'a fait Perelman ([1958] 1970) dans son *Traité* en ne séparant pas le fond de la forme, autrement dit en intégrant l'étude des figures à celle des procédés argumentatifs. On pourrait donc voir dans les figures des formes condensées d'arguments. Ceci peut d'ailleurs être corroboré par la proximité de certaines figures et les lieux rhétoriques (ce sont des matrices argumentatives très générales sous-tendant le développement d'une opinion ou d'une thèse) dégagés par Aristote ; également par l'intégration facile par Perelman et Olbrechts-Tyteca de plusieurs figures dans leur typologie des arguments. De tels rapprochements conduisent à faire

des figures en question « des concentrés de lieux, dont la caractéristique est d'être davantage à la surface du discours que les lieux à proprement parler » (Bonhomme 2005 : 181).

S'intéressant ainsi à la phénoménologie des figures, Bonhomme (2005) observe ce qu'il appelle la « coémergence » des figures du discours et « hybridation » figurale. La « coémergence » des figures du discours est le fait pour ces figures de s'actualiser par l'intermédiaire d'un même segment discursif, dans le développement horizontal des énoncés. L'hybridation est due à « l'intégration d'une figure simple dans un schème figural englobant, de façon à former une figure composite » (2005 : 56). La « coémergence » relève de la configuration que forment les figures dans le déploiement des énoncés alors que l'« hybridation » relève de leur ancrage modulaire dans les énoncés.

D'après différents auteurs sur les figures, comme Bonhomme (2005) par exemple, leur potentiel argumentatif repose principalement sur quatre facteurs illocutoires à effet persuasif : l'orientation de leurs composantes, la force de leur saillance, leur capacité de court-circuitage et leur tendance à l'ambiguïté. Et de toutes leurs fonctions, la fonction argumentative est la plus hétérocentrée, en ce qu'elle est axée sur la finalité pratique du discours qui consiste à agir non pas sur le seul psychisme ou sur le seul savoir des récepteurs, comme les fonctions pathémique et cognitive, mais sur leurs capacités de décision en vue de modifier leurs comportements.

Un autre aspect du discours raisonné est la thématisation, c'est-à-dire les thèmes abordés et les idées qui assurent leur développement -le repérage, la description ou l'établissement des thèmes des discours sont d'ailleurs un objectif majeur de l'analyse du langage politique. Il faut noter qu'en général dans tout énoncé, se profile deux constituants informationnels : le thème et le propos. Le thème est ce dont on parle, tandis que le propos est ce qu'on dit de ce dont on parle. La progression thématique se caractérise par l'articulation d'informations anciennes (thème) et nouvelles (propos) dans le texte. Cet ancrage de l'information nouvelle dans la chaîne discursive fait du discours un lieu d'application du principe du dialogisme de Bakhtine : un discours est inséparable d'une mémoire intertextuelle / interdiscursive.

Dans la théorie de Bakhtine (1978), le dialogisme est un principe qui gouverne toute production langagière. Il consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours qui l'ont précédé ou le suivront. Toute parole est dialogique, partant de la signification de base d'un mot aux proverbes ou aux arguments et autres formules. Parler, c'est toujours parler sous la domination d'autres discours déjà dits ou possibles, auxquels on se réfère ou que l'on rejette.

Aucun discours n'est exclusivement autonome : pris dans une chaîne discursive, tout discours est dynamiquement relié, comme réponse, à d'autres et il en appelle d'autres, à son tour, en réponse.

Il n'existe donc pas d'énoncé isolable sans risques dans la mesure où il s'oriente toujours vers les énoncés tenus antérieurement sur un même objet mais aussi sur ceux qu'il prévoit et qu'il sollicite. Cette double orientation en amont et en aval se réalise comme une interaction elle-même double : interdiscursive et interlocutive « car se constituant dans l'atmosphère du déjà dit, le discours est déterminé au même temps par la réplique non encore dite mais sollicitée et déjà prévue » (Bakhtine 1978 :103).

Est dite interdiscursive l'interaction inévitable qui a lieu entre un discours et ceux qui ont déjà porté sur un même objet. En effet, un locuteur, lors de la saisie d'un objet, ne peut manquer d'entrer en interaction avec le discours d'autrui déjà tenu sur cet objet. De la même manière, est dite interlocutive la construction d'un discours par un locuteur en fonction de la réplique non encore produite mais attendue ou présupposée de l'auditoire auquel il s'adresse. Tout locuteur module son discours en fonction de la compréhension-réponse sur laquelle il ne cesse d'anticiper. Ce qui nous invite aussi à souligner l'existence d'un troisième type de dialogisme. Il s'agit du dialogisme intralocutif ou, pour reprendre la terminologie d'Authier-Revuz, d'autodialogisme. Il désigne l'interaction de la parole d'un locuteur avec ses propres propos. Il s'agit d'un processus d'auto réception qui permet au sujet parlant de s'exprimer sur la base de ce qu'il a déjà dit. Il a généralement lieu lors de la préparation de reformulations, lesquelles peuvent être considérées comme autodialogiques. À ce propos, Jacques Bres (2005 : 53) conclut que « le locuteur est le premier interlocuteur : dans un processus de l'auto-réception, la production de la parole se fait constamment avec ce qu'il a dit antérieurement, ce qu'il est en train de dire et ce qu'il a à dire ».

La somme des trois interactions interdiscursive, interlocutive et intralocutive constitue pour l'énoncé produit la dialogisation intérieure qui nous permettra d'observer l'évolution des thèmes développés dans le discours de Paul Biya au fil du temps. Cette focalisation sur le logos ne doit pas conduire à croire que nous faisons de l'argumentation une discipline opératoire, *alexithymique*. Le traitement de la question des émotions à travers leur contrôle individuel, interactionnel, social, institutionnel, occupe également une place importante dans notre travail.

3.5- Questions d'émotions

Pour les défenseurs du sentiment comme Parret (1986 : 141), l'émotion occupe une place légitime dans les études portant sur l'argumentation car : « la pensée même est passionnelle [...] et la rationalité nécessairement affective » ; corollairement, il existe une « rationalité des émotions ». Cela revient donc à soutenir l'idée que le sentiment et le raisonnement coexistent et travaillent de pair dans la dynamique argumentative. C'est sans doute pourquoi Barres (1987 : 65) estime qu' « on ne fait pas l'union sur des idées, tant qu'elles demeurent des raisonnements ; il faut qu'elles soient doublées de sensibilité. On s'efforcerait vainement d'établir la vérité par la raison seule, puisque l'intelligence peut toujours trouver un nouveau motif de remettre les choses en question ».

Cet appel au sentiment, la rhétorique l'appelle « pathos » et souligne dans ses préceptes que la parole efficace doit « savoir agir sur l'esprit et le cœur du destinataire du message de façon à l'amener à un état de réceptivité où la parole, le charme de la parole, aura sa pleine efficacité, son pouvoir de pénétration » (Mathieu-Castellani 2000 : 14). Alors qu'Aristote affirme le primat de l'ethos, Cicéron et Quintilien rapprochent ethos et pathos, pour conclure à la suprématie pratique du pathos. C'est dans le même sens que l'on trouve chez Cicéron ([55 av. J.-C.] 1966 : 178), dans la bouche de l'orateur Antoine :

J'étais pressé d'en venir à un objet plus essentiel : Rien n'est en effet plus important pour l'orateur, Catulus, que de gagner la faveur de celui qui écoute, surtout d'exciter en lui de telles émotions qu'au lieu de suivre le jugement de la raison, il cède à l'entraînement de la passion et au trouble de son âme. Les hommes dans leurs décisions, obéissent à la haine ou à l'amour, au désir ou à la colère, à l'espérance ou à la crainte, à l'erreur, bref, à l'ébranlement de leurs nerfs, bien plus souvent qu'à la vérité, à la jurisprudence, aux règles du droit, aux formes établies, au texte des lois.

L'art oratoire, technique qui repose sur le vraisemblable et non sur le vrai, considère donc l'homme comme un siège de passions ; et « il suffit à un orateur averti de savoir mobiliser ces passions qui sommeillent en chaque humain, pour déclencher des mécanismes de mobilisation collective incontrôlable » (Barry 2002 : 10). Et si l'on admet d'emblée la place effective de l'émotion dans les stratégies discursives de persuasion, son appréhension en sciences du langage ne va pas de soi. Dans une synthèse consacrée à la place des émotions dans la linguistique du XXe siècle, Kerbrat-Orecchioni (2000 : 57) établit le diagnostic suivant :

Les émotions posent au linguiste de vrais problèmes et lui lancent un vrai défi, à cause de leur caractère [...] fuyant et insaisissable ; elles lui glissent entre les doigts. [...] Rappelons l'importance des marqueurs et indices vocaux et mimo-gestuels, ce qui conforte les linguistes dans l'idée du caractère « périphérique » (par rapport à leur objet propre) des phénomènes émotionnels ; et pour ce qui est du matériel linguistique proprement parler, concluons à la fantastique diversité des moyens que peut investir le langage émotionnel, puisque tout mot, toute construction peuvent venir en contexte se charger d'une connotation affective [...]. Ainsi a-t-on le sentiment que les émotions sont à la fois dans le langage partout, et nulle part.

Nous essayerons dans le cadre de ce travail de donner un aperçu synthétique des principales directions prises par les travaux portant sur langage émotionnel. Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, il est possible de repérer trois grandes orientations autour desquelles s'activent la réflexion des linguistes.

La première est celle des travaux sur le lexique qui connaissent depuis quelques années un développement spectaculaire. De façon générale, il s'agit de focaliser l'attention sur des unités lexicales qui dénotent des états, des processus ou des qualités de la vie affective. On cherche ainsi à délimiter une classe générale des « termes d'affect » et à répartir ceux-ci en différentes sous-classes comme les « termes de sentiment » ou les « termes d'émotion ». De telles études portent principalement sur des noms, des adjectifs ou des adverbes; on examine la structure actancielle de ces termes, leurs propriétés combinatoires sur le plan syntaxique, ainsi que leurs collocations sur le plan sémantique. On peut par exemple citer les travaux sur la syntaxe et la sémantique des « prédicats de sentiments » à l'instar de ceux de Gross (1995) qui en formulent ainsi la structure : « P ($sent$, h) où P est une relation prédicative qui lie deux variables : un sentiment $sent$ et un humain h » (1995 : 70) -formule reprise par plusieurs autres chercheurs. On peut également mentionner les travaux de Goossens (2005) et ceux de Tutin et al (2006) qui examinent selon plusieurs dimensions sémantiques, les collocations typiquement associées aux noms d'affect et qui permettent de distinguer les noms de "sentiment" des noms d' "émotion". Tous ces travaux, on le comprend, ciblent fondamentalement des unités du lexique dont ils saisissent le fonctionnement à l'échelle de l'énoncé et de sa morphosyntaxe. La prise en compte d'empans plus larges, séquentiels ou textuels, y est relativement rare.

La deuxième orientation s'inscrit dans une tradition fort ancienne de l'étude de la « syntaxe affective » qui semble connaître un regain d'intérêt de nos jours. L'œuvre de Bally trouve ici une forme de postérité tardive : « Les formes de syntaxe, comme les mots, doivent servir, dans le langage naturel, à l'expression affective des idées », écrivait-il dans *Le Langage et*

la vie (1913 : 82). On se penche sur divers types de constructions syntaxiques qui semblent particulièrement aptes à manifester l'émotion du locuteur. On retrouve ici l'intuition de Vendryes qui affirmait vers la même époque que l'« affectivité dans le langage » peut s'exprimer par « la place qui est donnée [aux mots] dans la phrase » (1979 [1921] : 6). Cette autre démarche se situe préférentiellement -sans doute pour des raisons de précision descriptive- à l'échelle de l'énoncé, voire de l'enchaînement élémentaire d'énoncés.

La troisième orientation englobe toutes les recherches sur le discours ou l'interaction qui ont elles aussi réinvesti la question des émotions. Ces recherches assez éclatées au plan du type d'unités ou de phénomènes qu'elles analysent, s'avèrent difficilement caractérisables de façon synthétique. En général, on peut remarquer qu'elles visent à décrire le fonctionnement même de discours ou d'interactions qu'elles réunissent en corpus selon divers critères de cohérence : le type de pratique sociale, le genre discursif ou encore le thème abordé. On pense, par exemple aux nombreux travaux d'analyse du discours médiatique et politique qui se penchent sur les stratégies selon lesquelles les discours représentent des situations qui sont socio-culturellement associés à tel ou tel type d'émotion. Par exemple les travaux de Tcherkassof (2008) qui s'intéressent à la « signification conférée par le contexte socio-culturel », notamment pour ce qui concerne « l'interprétation de la situation inductrice [de l'émotion] » (2008 : 56 - 57) appartiennent à cette catégorie. On peut également mentionner les études qui ont pour objet les processus multimodaux de coconstruction et de gestion de l'émotion tels qu'ils s'observent dans des interactions orales et polygérées (conversation familiale, entretiens en milieu professionnel, etc.). Ces processus font l'objet d'études attentives à la « manière dont les différents participants en présence gèrent l'émotion qui se manifeste » (Traverso 2007 : 61) au moyen d'indices verbaux, mais aussi prosodiques ou mimo-posturo-gestuels. On ne saurait affirmer que ces approches discursives et interactionnelles font fi des moyens lexicaux ou morphosyntaxiques investis par le langage émotionnel; toutefois il est rare qu'elles tirent directement et explicitement parti des travaux menés sur le lexique et la syntaxe.

Partant du double constat de la richesse et de l'éclatement des travaux précédents, Raphaël Micheli (2014) élabore un modèle d'analyse à la fois global et intégré du processus complexe de sémiotisation des émotions à l'œuvre dans le discours. Il esquisse une typologie qui se veut économique, rigoureuse et explicite ne retenant que trois « macros catégories » : « dire », « montrer » et « étayer » l'émotion. Cette typologie est proche du modèle de Plantin (2011) dont

les importants travaux formulent des « principes » et des « méthodes pour l'étude du discours émotionné ». Si Micheli s'en inspire, il essaie toutefois de définir et de distinguer plus explicitement chacun des modes de sémiotisation. Il recense également avec plus de systématisme les phénomènes qui en relèvent typiquement -davantage le deuxième grand mode de sémiotisation (l'émotion "montrée") qui ne reçoit pas chez Plantin de traitement détaillé. C'est ce modèle global et intégré qui nous semble opérationnel pour l'analyse des émotions dans le discours politique caractérisé par une diversité de scénographies, et que nous allons essayer d'appliquer à nos objets d'analyse.

Conclusion

Le chapitre qui s'achève a posé le cadre théorique et conceptuel sur lequel va reposer ce travail : il s'agit de l'analyse du discours à laquelle est greffée l'argumentation rhétorique. Elle va s'enraciner dans les concepts issus principalement des sciences du langage. Ces concepts portent sur les questions des images de l'orateur, de l'auditoire et de l'adversaire politique. Ces concepts sont aussi relatifs aux procédés logico-formels, aux schématisations et constructions thématiques qui fondent l'argumentativité des discours que nous analysons. Ces concepts concernent enfin les questions d'émotions qui sous-tendent ce discours qui se veut pourtant rationnel. C'est de cette rationalité affective que va traiter le chapitre suivant.

Chapitre 4 : La persuasion par les formes rituelles : une sémiotisation de la rationalité affective

Introduction

Dans ce chapitre, notre travail consiste à explorer la composante pathétique des textes de notre corpus d'étude. Il s'agira pour nous d'analyser les stratégies de sémiotisation de l'émotion par Paul Biya en vue de mettre en condition l'auditoire. En d'autres termes, par le biais de notre analyse, nous cherchons à comprendre et expliquer la manière dont l'orateur politique entraîne l'auditoire dans une disposition favorable afin de l'engager dans l'action. Cet appel au sentiment que la rhétorique aristotélicienne appelle « pathos » occupe une place importante dans l'entreprise de persuasion mise en œuvre par l'orateur, car pour être efficace, la parole doit agir non seulement sur l'esprit, mais aussi sur le cœur du destinataire du message de façon à l'amener à un état de réceptivité où le charme de la parole aura sa pleine efficacité. Cela veut dire que est bon orateur celui qui « sait bien qu'il lui faut ébranler les nerfs et exciter les émotions de l'auditeur, plutôt que le convaincre en faisant appel à sa seule raison » (Mathieu-Castellani 2000 : 3).

Cette place est même légitime pour les défenseurs du sentiment comme Parret. Rappelons que pour cet auteur, « la pensée même est passionnelle [...] et la rationalité nécessairement affective », corollairement, existe une « rationalité des émotions » (Parret 1986 : 141), ou de « bonnes raisons des émotions » selon les termes de Plantin (2011). Cela pose comme hypothèse de travail dans ce chapitre que le sentiment et le raisonnement coexistent et travaillent de pair dans l'interaction argumentative. Les arguments affectifs se présentent alors comme un passage obligé pour tout orateur ; et davantage pour un orateur politique comme Paul Biya, dans la mesure où « l'art de la politique réside dans une bonne gestion des passions collectives, c'est-à-dire d'un “éprouver ensemble” qui, faut-il ajouter, rend aveugle sur ses propres opinions et ses motivations personnelles » (Charaudeau 2005 : 14).

Sans doute faut-il préciser qu'en ce qui concerne la classe générale des noms renvoyant à la sensibilité, bon nombre d'auteurs tels Anscombe (1996), Goossens (2005), Mathieu (1999) utilisent le terme générique "sentiment". D'autres comme Micheli (2014), Tutin et al. (2006) préfèrent en revanche le terme "affect". Pour nos analyses, nous utiliserons "affect" comme terme générique, pour la bonne raison que l'une des distinctions majeures couramment opérées par les auteurs consiste à séparer les noms d' "émotion" des noms de "sentiment". Dans ce cas, il s'avère donc délicat que dans son usage, "sentiment" recouvre l'ensemble de la classe. Pour déterminer si un nom peut être considéré comme appartenant à la catégorie des noms d'affect, il convient de recouper deux critères. Premièrement, le nom doit pouvoir se combiner avec les verbes supports "avoir", "éprouver" et "ressentir". Deuxièmement, il doit être insérable dans un syntagme de type : « un sentiment de + N ». On conçoit que c'est la combinaison de ces deux facteurs qui produit les résultats les plus fiables³⁷ comme le résume Tutin et al. : « La classe regroupe ainsi des noms « pouvant se combiner avec les supports *avoir*, *ressentir* ou *éprouver* et apparaître en cooccurrence avec le nom *sentiment (de)* » (2006 : 32-33).

À l'intérieur de la classe générale des noms d'affect -nous postulons que le terme "affect" est également synonyme de "pathème"³⁸ -, il est d'usage d'opérer une distinction entre les noms de "sentiment" et les noms d' "émotion". Dans la théorie de Tutin (2006), les noms dits "de sentiment" requièrent deux actants qui sont typiquement humains. Le premier actant correspond à celui qui éprouve le sentiment et peut être investi d'une certaine dimension agentive (il participe en quelque sorte à la construction de l'affect) ; le second actant est, sur le plan sémantique, davantage un objet qu'une cause : le sentiment semble, dans ce cas, être dirigé vers lui, plus qu'il ne semble survenir à cause de lui. Cet actant "objet" est typiquement réalisé par un groupe prépositionnel (notamment introduit par "pour", "envers", "à l'égard de"). Les deux tendent à être obligatoirement réalisés. Ces noms ont, par ailleurs, un aspect davantage duratif que ponctuel et, au niveau des collocations, se combinent rarement avec des expressions indiquant les

³⁷ En effet, la seule application du premier critère a le défaut d'inclure des noms dénotant des sensations purement physiques : on peut ainsi "ressentir une démangeaison", "avoir faim", "éprouver des picotements"... Ces noms se combinent en revanche beaucoup plus difficilement avec "un sentiment de + N" : "un sentiment de démangeaison", "un sentiment de picotement", "un sentiment de faim"... La seule application du second critère a quant à elle le défaut d'inclure des noms dénotant des processus davantage cognitifs qu'affectifs : ainsi, on parle du "sentiment de déjà-vu", mais il est plus difficile de dire que l'on "éprouve/ressent du déjà-vu". Ce sont les noms qui acceptent les deux tests qui entrent le plus clairement dans la classe des noms d'affect : on dit que l'on "éprouve/ressent de la haine" et on parle du "sentiment de haine", on dit que l'on "éprouve/ressent de l'indignation" et on parle du "sentiment d'indignation".

³⁸ Ainsi, le *pathos* ne s'identifierait plus à une émotion *visée sur l'auditoire* ou *montrée par l'orateur*, mais à l'émotion *sémiotisée par l'orateur*.

manifestations physiologiques, le contrôle et la causation. Les prototypes de ces noms de sentiment seraient, dans cette optique, "affection", "amitié", "amour", "haine", "estime", etc. Les noms dits "d'émotion" requièrent quant à eux un premier actant qui, cette fois, n'est pas investi d'une dimension agentive : c'est, selon l'expression de Tutin et al. bien davantage un « expérienceur » qu'un « agent ». Quant au second actant, il est, sur le plan sémantique, davantage une cause qu'un objet. De l'avis de Tutin (2006), facultatif, ne désignant pas nécessairement un humain, il se réalise par une gamme d'expressions plus variée. Ces noms ont un aspect davantage ponctuel que duratif et, au niveau des collocations, tendent à se combiner très facilement avec des expressions indiquant les manifestations physiologiques, le contrôle et la causation. Les prototypes de ces noms d'émotion seraient "peur", "joie", "panique", "terreur", "colère", etc.

Quant au verbe "sémiotiser", nous l'utilisons ici dans le sens très général de « rendre quelque chose manifeste au moyen des signes verbaux »³⁹. L'usage de ce verbe permet d'éviter d'adopter une perspective uniquement centrée sur le locuteur. À ce titre, comme le souligne Micheli (2014 : 19) :

Parler d' "expression" ou de "communication" des émotions paraît poser problème : si l'on dit qu'un locuteur "exprime ou "communique" une émotion, on va considérer par défaut qu'il s'agit de sa propre émotion. Or un modèle d'analyse adéquat doit pouvoir saisir le "langage émotionnel" en tant qu'il engage non seulement des processus d'auto-attribution, mais aussi des processus d'allo-attribution, lors desquels un locuteur attribue une émotion à d'autres que lui-même. À ce titre, si l'on dit qu'un locuteur "sémiotise" une émotion, on laisse ouverte la question de savoir à qui cette émotion est attribuée par l'énoncé.

Ainsi, nous nous emploierons à montrer la manière dont Paul Biya sémiotise les affects qui renforcent l'adhésion et la soumission de l'auditoire au pouvoir et l'engagent dans l'action. Cette sémiotisation s'observe à travers la construction d'un univers de pathémisation et la sacralisation du pouvoir.

³⁹ Nous nous limitons dans nos analyses aux signes verbaux. Nous ne nous intéressons pas aux signes co-verbaux (voco-prosodique, mimo-posturo-gestuel) ni aux signes non langagiers (sudation, assombrissement de la peau...) qu'une étude générale des émotions prendrait certainement en compte.

4.1- La construction d'un univers pathémique

Précisons d'entrée de jeu que l'expression « univers pathémique » que nous empruntons à Charaudeau est utilisée pour désigner ce que d'autres linguistes comme Plantin (2011) appellent également « situation émouvante » ou « situation émotionnante ». Il n'est pas pour nous question de décrire une structure universelle ou anthropologique de l'univers pathémique, mais de présenter l'univers de pathémisation tel qu'il est sémiotisé dans une situation communicationnelle particulière : celle du discours politique au Cameroun. Il s'avère indispensable de préciser que la sémiotisation de l'émotion ou l'émotion sémiotisée apparaît comme une catégorie englobante des différents modes de construction discursive des vecteurs de l'affectivité. Nous nous appuyons essentiellement sur le modèle global et intégré que propose Micheli (2014) qui s'est inspiré des importants travaux de Plantin et d'autres précurseurs. Il esquisse une typologie qui se veut économique, rigoureuse et explicite, ne retenant que trois « macros catégories » : « dire », « montrer » et « étayer » l'émotion.

Nous reprenons ici de manière synoptique la description que (Micheli 2014) propose de ces trois modes de sémiotisation de l'émotion. S'agissant du premier mode, on relève que les énoncés qui *disent* l'émotion intègrent une expression qui comporte *un mot du lexique désignant une émotion* (a). Cette expression se trouve typiquement mise en rapport - sur le plan syntaxique (d) - avec une deuxième expression désignant *celui ou celle qui éprouve l'émotion* (b) et, éventuellement, avec une troisième expression désignant *ce sur quoi porte l'émotion* (c). Au plan de l'*interprétation* (e), le processus de sémiotisation de l'émotion et l'attribution de celle-ci à un être qui est supposé l'éprouver ne requièrent pas d'inférence particulière de la part de l'allocutaire (Micheli 2014 : 23).

En ce qui concerne le deuxième mode de sémiotisation, on note que les énoncés qui *montrent* l'émotion présentent des *caractéristiques* (b) qui, bien que potentiellement très hétérogènes, sont toutes passibles d'une *interprétation indicielle* (a). L'allocutaire est conduit à *inférer* que le locuteur - ou, en cas de disjonction énonciative, l'énonciateur (c) - éprouve une émotion, sur la base d'une *relation de cooccurrence supposée* entre, d'une part, l'énonciation d'un énoncé présentant ces caractéristiques et, d'autre part, le fait d'éprouver une émotion : « S'il y a énonciation d'un énoncé pourvu de telles caractéristiques, alors c'est probablement que le locuteur est sous le coup de l'émotion » (Micheli 2014 : 26).

Pour ce qui est du troisième mode de sémiotisation, on peut remarquer que de manière générale - et au-delà d'une perspective langagière -, l'expérience d'une émotion par un sujet apparaît intimement liée à l'évaluation, par ce sujet, d'une situation à laquelle il se trouve confronté (a). Dans le cas d'une émotion étayée, le discours propose à l'allocutaire la représentation d'une situation : nous parlerons ici de « schématisation discursive d'une situation » (b). Sur la base de cette schématisation, l'allocutaire infère qu'un certain type d'émotion a lieu d'être. Une telle inférence (c) repose sur le fait que la situation schématisée est conventionnellement associée à ce type d'émotion en vertu de normes socio-culturelles et qu'elle est donc supposée en garantir la légitimité à un niveau trans-subjectif : « S'il y a une situation telle que le discours la schématise, alors, il y a lieu de ressentir tel type d'émotion » (Micheli 2014 : 29).

Signalons que l'on retrouve déjà cette idée de schématisation chez Charaudeau (2000) lorsqu'il parle de topiques qui fondent certains types d'émotion. Et par topiques, il entend les imaginaires socio-discursifs qu'il définit à l'aide de certains paramètres sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin (infra chap 3.1.2). Penchons-nous à présent sur les comportatifs et les topiques par lesquels passe la sémiotisation des affects telle qu'observée dans les textes de notre corpus d'étude.

4.1.1- Les comportatifs sociaux : une émotion dite

Austin appelle « comportatifs » les actes ayant trait au « comportement social » (in Kerbrat-Orecchioni 2000 : 54). Ce sont les énoncés ritualistes tels « je m'excuse », « je vous remercie », entre autres institués par les mœurs sociales et qui régissent les échanges (conversation, discours) dans la totalité des sociétés humaines. Pour les éthologues de la communication, ces rites sociaux que nous englobons dans le code de la politesse, ont pour fonction principale de canaliser le flux affectif, de juguler les débordements émotionnels, et de conjurer l'anxiété et l'agressivité que risque toujours de susciter la rencontre de l'autre. Le fonctionnement de la politesse dans le discours de Paul Biya montre qu'au-delà du comportement social, elle est une stratégie essentielle au sens où l'entend Parret (1980 : 155) : « Une stratégie est une raison nécessaire et suffisante B pour un certain comportement discursif A ».

Avant d'analyser le mode de fonctionnement des comportatifs dans le discours de Paul Biya, notons en passant que la théorie de la politesse a vu le jour à la suite des recherches de Grice (1979) sur les maximes conversationnelles. Elles sont en effet le point de départ de la réflexion sur cette notion. Grice a défini les conditions susceptibles de rendre une communication optimale à partir du principe de coopération. La politesse conversationnelle, dans la logique de Grice, revient alors à accorder les quatre maximes suivantes afin que l'échange d'information se fasse sans entrave : les maximes de quantité, de qualité, de modalité et de relation. Cette dernière maxime rappelle ainsi la rhétorique grecque dont les règles, notamment celles portant sur l'élocution, avaient des composantes sociale et relationnelle ; dans la mesure où tout rhéteur devait prendre en compte la sensibilité de son auditoire. C'est pourquoi, Wauthion et Simon (2000) pensent que la rhétorique de l'élocution, en tant que recherche formelle et esthétique, se trouve aussi au fondement de la politesse.

Lakoff (1972) dans ses travaux sur la communication humaine, observe que la maxime de la relation comporte des règles qui visent à ne pas déplaire l'allocutaire. D'après les résultats de ses études du discours relationnel, l'archi-principe de la politesse consiste essentiellement à ménager l'interlocuteur. Sur la base de cet archi-principe, la politesse se résume, selon Leech (1983), à six maximes⁴⁰ qui fonctionnent selon deux pôles : minimiser et maximaliser. D'une manière générale, il s'agit pour le locuteur de minimiser les potentielles menaces en direction de l'interlocuteur et de subir les retombées de ce ménagement ; de s'humilier et d'honorer l'autre. Les exemples suivants montrent comment Paul Biya observe ces rituels du comportement social pour atteindre sa visée :

1- « Chers camarades, je vous salue très chaleureusement. Mesdames, Messieurs, je veux saluer tout particulièrement aussi la présence dans cette enceinte des chefs de missions diplomatiques et de représentants des organisations internationales accréditées au Cameroun [...] Je salue et remercie également tous les autres participants, venus en observateurs ou en invités, et tout particulièrement les représentants des partis politiques,...ceux de la majorité et les autres. Leur présence ici aujourd'hui, par de là leurs oppositions confirme la volonté de la très grande majorité des Camerounais d'œuvrer ensemble. [...] Toutes mes félicitations iront aux camarades de la section du Nfoudi et à leur Président, le camarade Emah Basile pour la chaleur et l'enthousiasme de leur accueil et de leur hospitalité. » (T28 : CR 1995)

⁴⁰ Leech a décomposé l'archi-principe de la politesse en six composantes : 1- maxime de tact : minimiser le coût et maximiser le bénéfice de l'autre; 2- maxime de générosité : minimiser le bénéfice et maximiser le coût pour soi; 3- maxime d'approbation : minimiser le déplaisir et maximiser le plaisir de l'autre; 4- maxime de modestie : minimiser le plaisir et maximiser le déplaisir de soi; 5- maxime d'accord : minimiser le désaccord et maximiser l'accord entre soi et l'autre; 6- maxime de sympathie : minimiser l'antipathie et maximiser la sympathie entre soi et l'autre.

2- « Je remercie également de leur participation tous ceux qui sont dans cette salle, observateurs ou invités, et particulièrement les représentants des autres partis politiques. Au-delà de nos différences, ils manifestent, par leur présence, leur intérêt pour nos travaux. A travers vous, chers camarades congressistes, je salue chaleureusement tous nos militants qui constituent le corps vivant de notre parti ainsi que nos sympathisants » (T29 : CR 1996)

3- « Il me tient aussi à coeur de féliciter nos camarades de la section du Mfoundi pour leur chaleureuse hospitalité et remercier le camarade Atangana Ignace pour ses paroles amicales. Enfin, je vous remercie de votre présence et vous salue très fraternellement. [...] J'adresse un salut militant à tous les camarades et sympathisants du RDPC qui ne peuvent pas être avec nous aujourd'hui » (T30 : CR 2001)

4- « J'exprime ma satisfaction aux camarades des sections du Mfoundi et des sections environnantes pour leur impressionnante mobilisation dont l'ampleur témoigne de la vitalité et de la force de notre grand parti. Je remercie tout particulièrement le président de la section du Mfoundi II, le camarade Luc Assamba pour ses souhaits de bienvenue et les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit. » (T32 : CR 2011)

5- « Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue au Palais de la République. Ce jour est un jour de joie, une joie qui n'a d'égale que l'angoisse et l'inquiétude qui nous étreignaient pendant toute votre détention. [...] Madame ALI est de nouveau parmi nous, le Lamido de Kolofata et toutes leurs familles. Vous avez fait preuve de courage, d'endurance, de croyance en Dieu ; c'est ce qui vous a sauvé. [...] Je vous souhaite bonne chance et bon retour dans vos familles. » (T45 : RE 2014)

Comme on peut le constater dès l'ouverture, Paul Biya procède à l'énumération des différents groupes qui composent l'auditoire : « Chefs de missions diplomatique », « Représentants des organisations internationales », « participants », « observateurs », « Leaders et représentants des partis politiques », « invités », « camarades », « sympathisants », diverses autorités administratives et traditionnelles, l'ensemble des compatriotes camerounais. Par cette identification à l'aide des appellatifs, Paul Biya accorde à chaque groupe sa place et suscite chez les membres de ces groupes un sentiment d'être pris en considération. Il s'agit d'un geste de l'orateur envers l'auditoire qui flatte leur orgueil. Ce geste est renforcé par des formules de civilités ou rituels de l'interaction verbale : « je vous salue », « je vous remercie », « permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue », « je vous félicite », des leitmotifs véhiculant une disposition chaleureuse qui incite à la bienveillance de la part de l'auditoire. Dans ces exemples, Paul Biya fait clairement montre d'une grande humilité, tout en donnant plus de relief à son auditoire. Ainsi, se plie-t-il aux obligations de la politesse, car comme le précise Kerbrat-Orecchioni : « Les exigences de la politesse invitent à rehausser l'autre, et à se rabaisser soi-même » (1992 : 32).

Certes ce sont des comportementifs dont l'usage était attendu, mais, comme nous l'avons précisé, c'est aussi et davantage chez Paul Biya une stratégie politique. On note en effet chez cet orateur une politesse marquée par le respect des usages, et dont le processus de sémiotisation se

construit particulièrement sur le mode du dire, autour d'énoncés qui de façon transparente désignent l'émotion et l'attribuent syntaxiquement à un être. Les énoncés qui disent l'émotion dans le discours de Paul Biya se réalisent de manière très variée. Gross rappelle d'ailleurs, à propos de la classe générale des "sentiments", que ce « mot peut être un verbe, un nom, un adjectif ou un adverbe » (1995 : 71). Cette désignation de phénomènes affectifs se fait en effet à travers ces différentes catégories syntaxiques qu'on appelle *termes de l'affectivité*⁴¹.

Dans ces exemples, on note une politesse marquée par des salutations, des remerciements, des souhaits de bienvenue et des félicitations : « je salue très chaleureusement », « je veux saluer tout particulièrement », « il me tient à cœur de féliciter », « j'adresse un salut militant », « je suis heureux de vous exprimer à nouveau ma reconnaissance et mes remerciements », « je vous en remercie du fond du cœur », « Je vous en remercie très sincèrement », « je ne dirai qu'un mot : merci ! Merci pour les paroles chaleureuses de bienvenue », « Merci de tout cœur ». L'émotion se dit fortement à travers une expansion verbale très expressive, des noms et principalement le "cœur", siège des passions et de la sensibilité. On note également un superlatif dans l'usage d'adverbes intensifs, dérivés d'adjectifs affectifs : « très chaleureusement », « tout particulièrement », « très fraternellement » qui insistent sur la spécificité du salut dont la sincérité est déjà inscrite dans les auxiliaires de mode « vouloir », « souhaiter », « tenir à cœur de » qui témoignent de la grande amabilité de l'orateur.

Tout ceci, on s'en doute bien, a pour effet d'émouvoir l'auditoire qui ne saurait rester insensible au flux affectif qui lui est destiné. Encore que cet auditoire est explicitement interpellé à travers ses porte-paroles qui sont clairement nommés par Paul Biya « Emah Basile » (1), « Atangana Ignace » (3), « Luc Assamba » (4). Par leurs noms, le leader du RDPC flatte ainsi la fierté de ces responsables d'organes du parti car comme disent les psychologues, le nom d'un homme est pour lui le mot le plus important du vocabulaire.

⁴¹ Nous parlons de "termes de l'affectivité" pour saisir le phénomène dans son ensemble. On constate toutefois que les travaux de linguistique, du fait de la complexité de ce phénomène, utilisent une terminologie assez variée. Pour la classe des verbes par exemple, certains utilisent comme expression générique "verbes d'émotion" et d'autres "verbes de sentiments" ou "verbes psychologiques".

On observe particulièrement dans les discours de construction d'ouvrages, les discours de célébration, de crises, de congrès et les actes de réélection, une mobilisation tous azimuts des termes de l'affectivité : verbes, adjectifs, adverbes, noms y foisonnent⁴².

On peut prendre par exemple le cas des verbes « saluer », « remercier », « féliciter » et observer dans le premier histogramme suivant, les genres dans lesquels ils sont le plus réguliers. Il est important de préciser que pour ce calcul, nous recourons à la fonction *Liste* d'Hyperbase qui a permis d'additionner les lemmes de ces verbes affectifs. L'option *Lemme* permet le regroupement des formes derrière la forme canonique (lemme) ; par exemple pour le cas des verbes, il s'agit de regrouper l'infinitif, les participes et les formes conjuguées. Nous désignons la somme de ces verbes par “VerAff” (verbes affectifs) ; la figure 1 qui suit en présente le résultat : “VerAff” (212 occurrences) soit « saluer » (44 occurrences), « remercier » (111 occurrences), « féliciter » (57 occurrences). C'est aussi le cas du lemme « chaleureux » (24 occurrences), adjectif affectif dont la distribution des différentes formes dans les sous-corpus genres est présentée dans la figure 2.

Sur la première ligne de la figure, le nom de la base est mentionné -rappelons que nous en avons créé deux : camgenres et camchrono. Sur la deuxième ligne, figurent l'item et ses occurrences dans l'ensemble du corpus, la légende des “bâtons” qui montrent les proportions de l'item dans les différents sous-corpus en indiquant si les seuils sont atteints ou pas. La couleur rouge indique une utilisation excédentaire de l'item dans le sous-corpus ; alors que la couleur bleue signale un déficit de la présence de l'item dans le sous-corpus. Chaque “bâton” est affecté du code du genre du discours dont il présente les résultats. Les colonnes de droite indiquent le code de chaque texte, la fréquence de l'occurrence dans le texte et l'écart.

⁴² Du fait de leur appartenance à plusieurs parties du discours, les termes de l'affectivité peuvent occuper au sein de l'énoncé différentes positions et remplir différentes fonctions syntaxiques que nous n'indiquons pas systématiquement dans nos analyses.

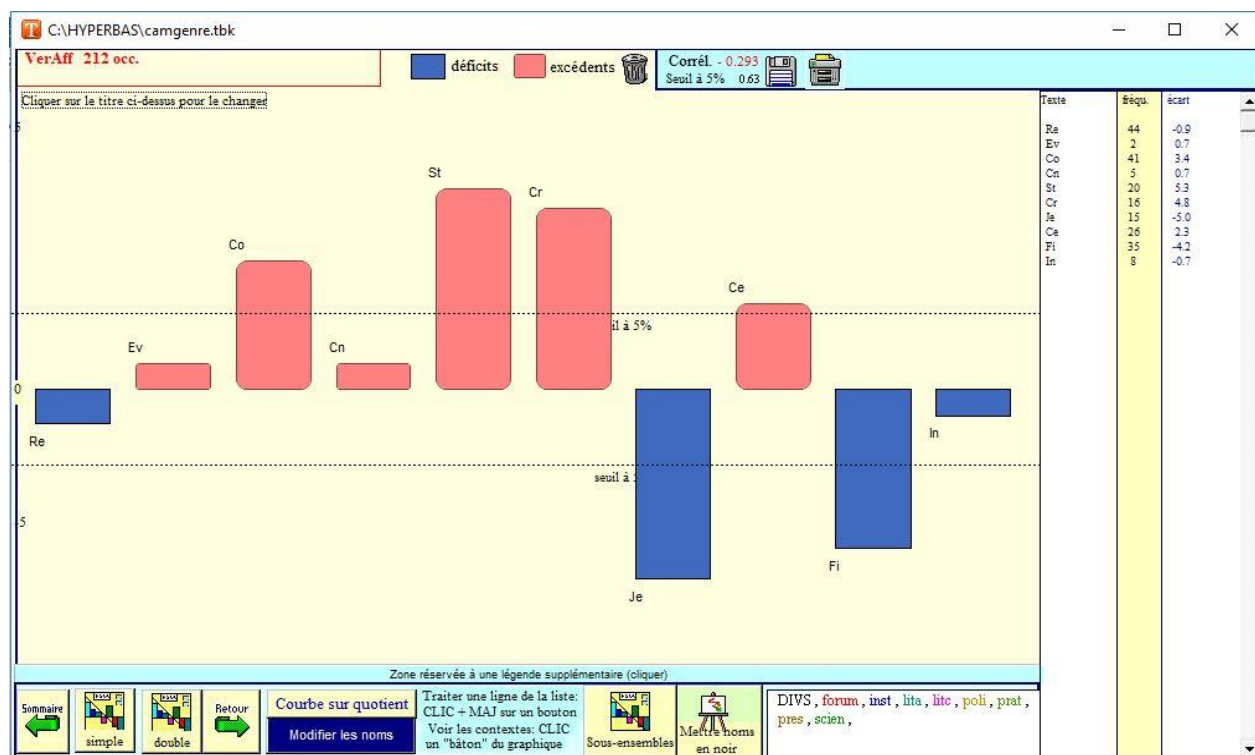


Figure 1 : fréquence relative des verbes affectifs

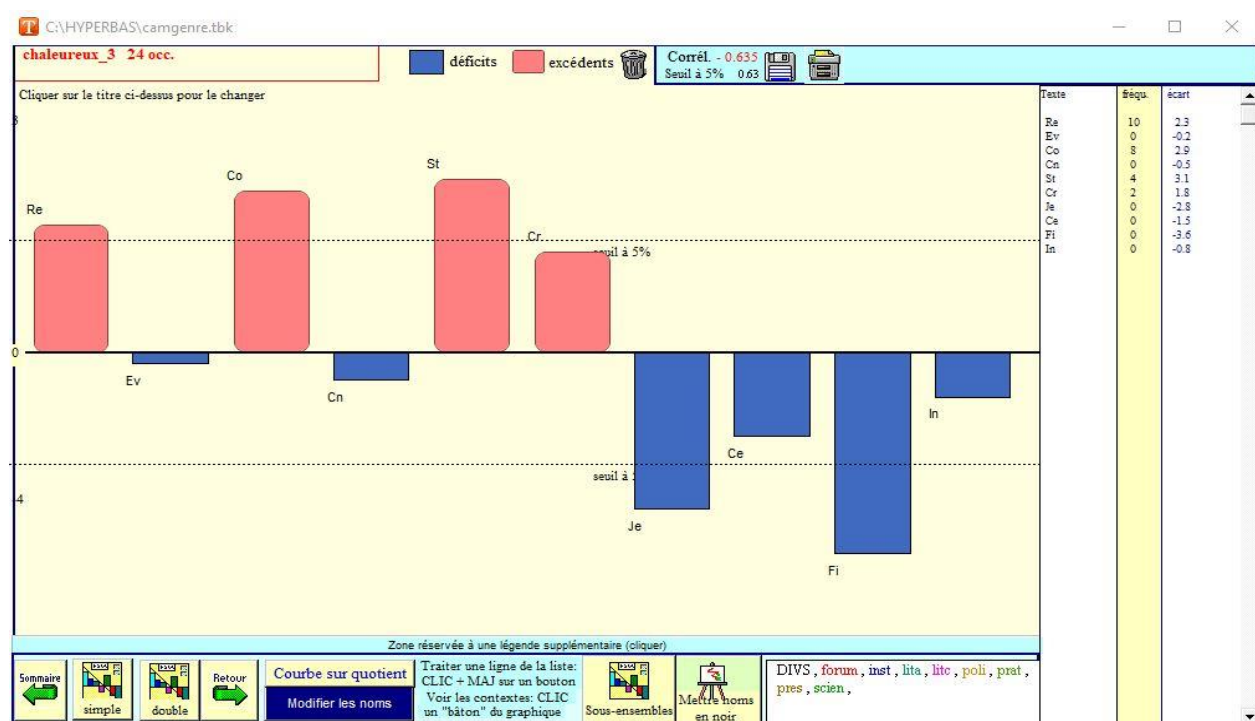


Figure 2 : fréquence relative de l'item « chaleureux »

On constate à travers ces figures que c'est bien dans les discours de construction d'ouvrages (St), les discours de célébration (Ce), de crises (Cr), de congrès (Co) et les actes de

réélection (Re)⁴³, que ces termes de l'affectivité sont le plus mobilisés. Cette importante mobilisation de l'affect dans ces sous-corpus peut se justifier d'abord par les lieux de production de leurs discours qui sont prononcés en dehors du palais présidentiel -on l'a relevé au chapitre 1. Ensuite, au-delà de l'auditoire national, Paul Biya s'adresse dans ces circonstances, à un auditoire spécifique ou local -nous reviendrons sur ces différentes catégories de l'auditoire au chapitre suivant. C'est pour cette raison que ces discours portent plus de marques d'affectivité que d'autres qui composent notre corpus.

Dans cette sémiotisation de l'émotion, on relève une auto-attribution et une allo-attribution de l'affect qui se veulent tout aussi explicites. On peut citer en exemple les séquences suivantes :

6- « Chers camarades, je vous remercie de votre présence et votre accueil chaleureux et fraternel. Croyez bien que je les apprécie à leur juste valeur. [...] Je suis heureux de vous exprimer à nouveau ma reconnaissance et mes remerciements » (T31 : CR 2006)

7- « Et à vous qui êtes ici présents, laissez-moi vous dire tout le plaisir que j'ai eu à vous retrouver, toujours si dynamiques, si chaleureux, si enthousiastes. Ensemble nous allons encore faire de grandes choses ! » (T33 : CRclo 2011)

8- « Merci de tout cœur pour cet accueil exceptionnel qui me touche profondément. Merci de votre hospitalité et de vos paroles de bienvenue. Je suis très heureux d'être à nouveau parmi vous aujourd'hui, à Bafoussam, chef-lieu de la province de l'Ouest. » (T2 : CE Baf 1992)

9- « Chers compatriotes de la province de l'Est, je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui et de vous voir si nombreux, si fraternels. Merci ! Merci pour vos chaleureuses paroles de bienvenue, merci pour l'expression de votre engagement à tous. Un engagement unanime, un engagement sans équivoque. Votre attitude, votre engagement, vos promesses me sont allés droit au cœur. Encore une fois merci. » (T11 : CE Ber 1997)

10- « Au terme de ma visite dans le septentrion, je voudrais vous dire combien j'ai été touché par la gentillesse et la chaleur de votre accueil malgré la douleur. Je vous en remercie du fond du cœur ! » (T43 : IG Gui 2012)

On peut noter dans ces exemples comme dans les précédents, que Paul Biya s'auto-attribue l'émotion par l'usage d'embrayeurs de la première personne, se posant ainsi comme paramètre principal de l'énonciation : « *je* suis heureux » « *j'*ai été touché », « *Je* suis bien entendu sensible à ces marques d'attention », « *Nous* avons été particulièrement sensibles à ces propos », « vos promesses *me* sont allés droit au cœur », « cet accueil exceptionnel qui *me* touche profondément », « *J'*exprime *ma* satisfaction ». Par le recours aux embrayeurs de la deuxième personne, il attribue l'émotion à l'auditoire : « La gentillesse et la chaleur de *votre* accueil malgré la douleur », « les paroles chaleureuses de bienvenue que *vous* avez exprimé », « Nous sommes

⁴³ Nous rappelons que le tableau des significations des abréviations des dénominations des genres du discours de Paul Biya est repris en annexes.

très sensibles à tous les témoignages d'affection que *vous* nous manifestez », « je suis heureux d'être parmi *vous* aujourd'hui et de *vous* voir si nombreux, si fraternels », « tout le plaisir que j'ai eu à *vous* retrouver, toujours si dynamiques, si chaleureux, si enthousiastes ».

Cette sémiotisation de l'émotion montre que l'orateur joue sur le registre de la réciprocité affective entre lui, Paul Biya, et son auditoire. Cet auditoire et lui étant à la fois et alternativement agents et patients de la disposition affective. Dans cet échange de convivialité, chacun vit passivement une expérience émotionnelle dont l'autre est en quelque sorte l'objet ou la cause⁴⁴. C'est ainsi que la présence de Paul Biya suscite un ensemble d'affects que l'auditoire exprime à travers cris, chants, danses, cadeaux et mots de bienvenue prononcés par des porte-paroles ; en retour, c'est cet accueil qui provoque chez Paul Biya une réaction affective qui se sémiotise dans son discours. On peut donc se permettre de qualifier cette situation comme une sorte de communion affective; communion indispensable au processus fusionnel que l'on observera dans la suite (infra chap 4.2.1).

Comme on le constate, la maîtrise des règles sociales facilite les échanges et s'avère même être une stratégie décisive pour l'atteinte du but dans une situation de communication. C'est dans le but de conférer à son discours une réception optimale que Paul Biya n'oublie pas ses adversaires politiques à qui il distribue de bons points : « Leur présence ici aujourd'hui, par de là leurs oppositions confirme la volonté de la très grande majorité des Camerounais d'œuvrer ensemble » (1), « Au-delà de nos différences, ils manifestent, par leur présence, leur intérêt pour nos travaux » (2). Il n'est pas indifférent à leur présence, il leur porte un certain intérêt. Pour conjurer leur agressivité, il se familiarise avec eux dans l'objectif commun avoué d'œuvrer pour le Cameroun. Il les attendrit grâce à son chaleureux salut, suscitant ainsi en eux de bons sentiments à son égard. On peut donc dire, en empruntant les mots de Kerbrat-Orecchioni, qu'avec Paul Biya, « la politesse est une violence faite à la violence » (2000 : 66).

Un autre usage stratégique de la politesse chez Paul Biya consiste à lui donner une couleur locale comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

11- «Mesdames, Messieurs, merci d'être venus si nombreux m'accueillir ici à Maroua. Hommes, femmes et enfants de l'Extrême-Nord, vous avez bravé le soleil, la chaleur et les

⁴⁴ Les énoncés qui disent l'émotion comportent souvent une expression qui indique *ce sur quoi porte l'émotion*. Se référant à ce qui est d'usage en syntaxe et en sémantique, on peut désigner par cause est *ce qui déclenche l'affect* et par objet *ce vers quoi se dirige l'affect*. Mais comme le remarque Micheli, "cette distinction entre "cause" et "objet" n'est pas toujours facile à manier" (2014 : 44). Aussi ne l'utilisons-nous pas systématiquement dans nos analyses.

distances pour venir me rencontrer ; et de tout cœur, je vous dis merci. Ossoko ! Sissé ! Soussé !» (T19 : CE Mar 2011)

Dans cet exemple, Paul Biya reprend respectivement en fofou, guiziga et toupouri, langues locales de l'Extrême-Nord Cameroun, le nom "merci" : "Ossoko" "Sissé" "Soussé". L'addition de ces trois items grâce à l'outil *Liste*, donne à observer les résultats suivants dans les deux bases :

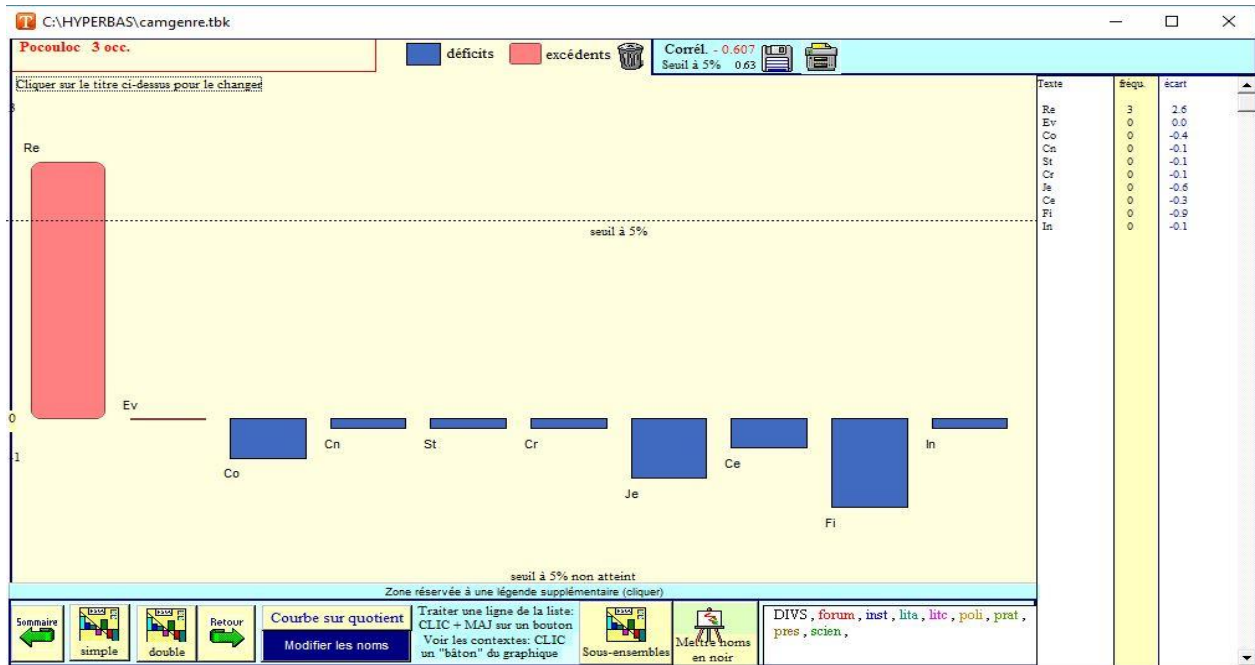


Figure 3 : fréquence relative de “Pocouloc” (politesse couleur locale)

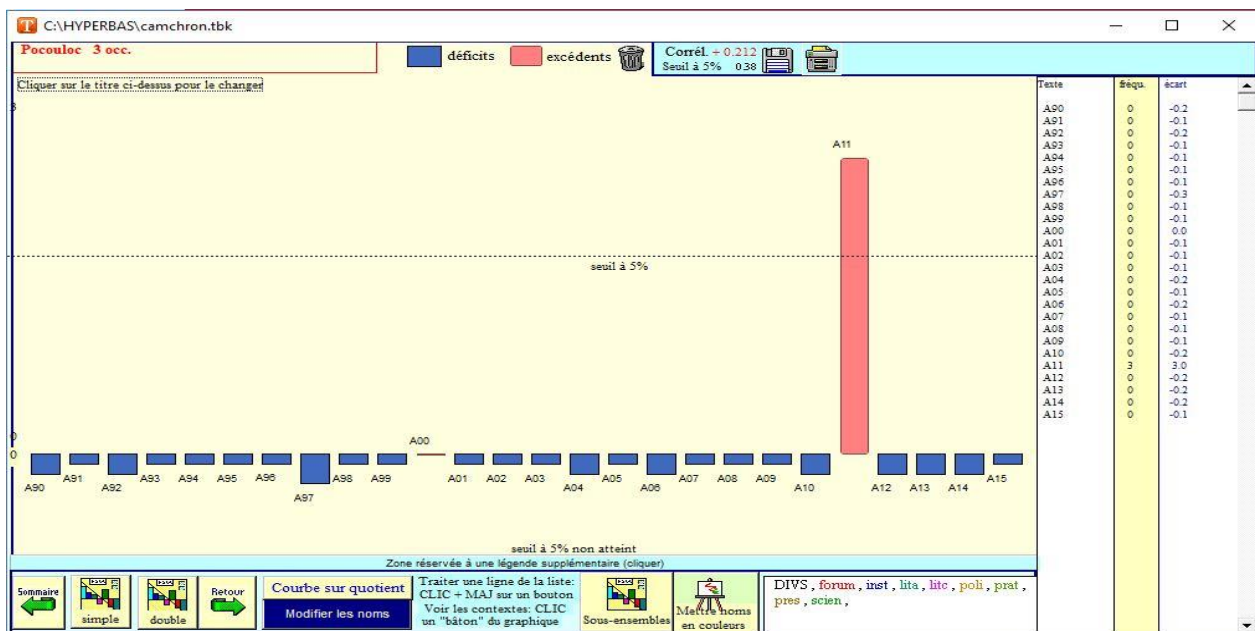


Figure 4 : fréquence relative de “Pocouloc” en chronologie

Ce fait est singulier dans les discours de cet orateur comme l'indiquent les figures précédentes. Il apparaît uniquement dans les discours de campagne électorale prononcés à Maroua et en 2011, année d'élection présidentielle au cours de laquelle la candidature avait fait l'objet de contestation. Au-delà de l'adaptation à l'auditoire, cette empreinte singulière dans le discours de Paul Biya des habitudes culturelles locales indique déjà la relation privilégiée que cette région entretient avec le pouvoir -rapport particulier que nous allons davantage montrer au chapitre 5. Aussi, ces résultats montrent bien la pertinence de la loi hypergéométrique pour laquelle nous avons opté ; elle permet en effet de traiter un item ayant une très faible fréquence absolue (3 occurrences) dans l'ensemble du corpus.

Si la marque de politesse est le signe d'une relation empreinte d'aménité, cependant elle peut être dans certains contextes, le paravent d'une relation de méfiance. Nous pensons que c'est le cas dans les séquences suivantes :

12- « Merci de tout de cœur d'être présent aussi nombreux, merci de toute cette ambiance, merci de votre enthousiasme. Votre accueil si chaleureux me va droit au cœur. J'aime la région de Garoua et je m'y sens bien ! » (T3 : CE Gar 1992)

13- « Mes chers compatriotes de Douala, pour commencer, je ne dirai qu'un mot : merci ! Merci pour les paroles chaleureuses de bienvenue que vous avez exprimé à mon endroit et à celui de mon épouse. Nous avons été particulièrement sensibles à ces propos tels que les ont tenus vos porte-paroles. Encore une fois merci de tout cœur. [...] Nous sommes très sensibles à tous les témoignages d'affection que vous nous manifestez et qui confirment que nous sommes bien chez nous ici à Douala. » (T20 : CE Dou 2011)

On note que ces séquences sont particulièrement ponctuées par des propositions chargées de sentiments : « J'aime la région de Garoua et je m'y sens bien », « Nous sommes bien chez nous ici à Douala ». Prise dans son contexte d'énonciation, cette affirmation emphatique de Paul Biya qui exprime sa satisfaction d'être présent à Garoua et Douala, trahit le malaise sur le plan relationnel que les citoyens de ces deux villes entretiennent avec le pouvoir de Yaoundé ces années-là. En effet, l'élection présidentielle de 1992 est la toute première au cours de laquelle Paul Biya doit affronter des candidats de l'opposition. Dans le cadre de la campagne, il se rend donc à Garoua ; cette ville est le chef-lieu de la région du Nord d'où était originaire la majorité des hommes en uniforme impliqués dans le coup d'Etat auquel il a échappé en 1984 et dont les incidents malheureux sont encore frais dans la mémoire collective. Paul Biya va mobiliser les affects sur le mode du dire pour transcender cette situation inconvenable en affirmant son amour pour cette ville et métonymiquement, pour ses habitants et ressortissants.

Quant à la ville de Douala, elle est réputée être l'une des plus frondeuses contre le pouvoir au Cameroun. Elle fut le principal front de la contestation contre la modification de la constitution de 2008 qui a permis à Paul Biya d'être candidat à l'élection présidentielle de 2011. La veille de son arrivée pour la campagne, des rumeurs de perturbation de l'ordre public avaient circulé ; des coups de feu avaient été tirés quelques jours avant par des personnes non identifiées. C'est donc pour conjurer cette hostilité que Paul Biya va se montrer très amène en déclarant être bien chez lui dans cette ville. On comprend donc que dans de tels contextes, une politesse affectée est le signe, non pas d'une relation privilégiée, mais d'un rapport tendu qu'il faut apaiser.

On peut conclure que les comportements font partie des rites sociaux auxquels se plie notre orateur. Ils participent d'une stratégie qui vise à attendrir l'auditoire, à créer entre l'orateur et lui une sorte de familiarité. C'est une mise en disposition favorable qui constitue la base de l'édification d'un univers pathémique via l'actualisation de certaines topiques.

4.1.2- Les topiques : un étayage de l'émotion

Notre objectif n'est pas de donner une définition des différentes topiques en général, mais il s'agit pour nous d'analyser leur mise en scène dans le discours. Nous nous référerons à Charaudeau qui entend par topiques les imaginaires socio-discursifs qu'il définit à l'aide des paramètres suivants :

Si l'on décide, propose-t-il, qu'un état pathémique est déclenché par la description ou la perception d'un actant-objet qui éprouve, que le sujet ressent quelque chose et a un certain comportement vis-à-vis de l'actant-objet et de ce qu'il ressent, alors on peut se demander : quel est le statut que le sujet assigne à cet actant-objet, quel rapport s'instaure entre le sujet et celui-ci, quel est le comportement énonciatif du sujet. (2000 : 148)

On retrouve dans cette définition de Charaudeau l'idée de schématisation qui fonde le mode de l'émotion étayée décrit par Micheli (2014). Mais à la différence de Charaudeau, Micheli ne cherche pas à établir ce qui se passe dans l'esprit des sujets qui évaluent une situation : son propos consiste simplement à saisir la manière dont les locuteurs mobilisent certains critères d'évaluation ou paramètres topiques lorsqu'ils construisent dans leurs discours une situation qui est supposée étayer l'émotion. À propos de ces critères de schématisation, on retrouve dans les travaux de Plantin plusieurs tentatives de lister les « axes de construction de la situation

émotionnante » (2011 : 176) dont s'inspire Micheli et qui en retient sept dans ses travaux. Des sept critères, nous ne citerons que les six que nous utilisons dans nos analyses⁴⁵ : le critère des *personnes impliquées*, le critère de la *distance* (temps et espace), le critère des *conséquences et de leur degré de probabilité*, le critère de l'*attribution causale et agentive*, le critère du *potentiel de maîtrise*, le critère de la *signification normative*.

Dans les textes de notre corpus, le sujet, l'auditoire camerounais en l'occurrence, est confronté à la situation pathémisante tantôt en tant que tiers-observateur, tantôt en tant que patient. On observe, dans ce cas, deux grandes topiques, chacune doublement polarisée en affect négatif ou positif car la pathémie, précise Charaudeau (2000), n'est pas seulement la souffrance. On parle aussi de valence (positive ou négative) pour préciser que les différentes émotions se distinguent les unes des autres en fonction du plaisir ou, au contraire, de la douleur qui les accompagne (Elster 1999 : 279). Les termes que nous utiliserons pour nommer ces topiques n'ont qu'une valeur emblématique car leurs champs recouvrent plusieurs figures. Nous étudierons tour à tour la topique de la « douleur » et son opposée la « joie » ; la topique de l'« antipathie » et son opposée la « sympathie ».

4.1.2.1- La topique de la « douleur » et son opposée la « joie »

Précisons d'entrée de jeu que dans les textes de notre corpus, on note plusieurs figures qui font partie de ces deux champs. Le premier recouvre des figures particulières mais avec des degrés divers de douleur comme la « vexation », la « colère », l'« indignation », la « souffrance » et « l'insatisfaction ». Le second champ s'accompagne des figures telles la « fierté », l'« orgueil », la « puissance ».

Il nous semble indispensable de préciser au sujet de la topique de la douleur actualisée dans le discours de Paul Biya qu'il ne s'agit pas de son aspect sensoriel, mais de son côté mental. Elle peut être considérée comme un état d'affliction ou de frustration du désir du sujet de telle manière qu'elle le plonge dans une sensation de mal-être profond. Comme le décrit Charaudeau (2000 : 149),

⁴⁵ Le septième critère, celui de *la ressemblance*, qui consiste à présenter une situation schématisée dans un rapport d'analogie avec une autre, nous paraît être davantage un mode de présentation des paramètres topiques qu'un paramètre topique lui-même.

La douleur est déclenchée par un actant-objet (personne ou situation) qui a mis le sujet en position de victime offensée, raison pour laquelle la douleur est provoquée par la mobilisation d'un réseau de croyances qui met le sujet en position de victime morale, ce qui fait que l'objet extérieur est intériorisé par le sujet comme cause interne de la douleur. Du coup, le sujet se trouve dans un rapport intransitif et réflexif à la douleur (elle est auto-pathémique) : en intériorisant l'objet cause de sa douleur, il s'essentialise lui-même en « être souffrant » et l'énonce de façon élocutive (il dit 'j'ai mal à moi').

Dans le discours de Paul Biya, le sujet, on le rappelle, est bien évidemment l'auditoire camerounais. Au niveau de l'attribution causale et agentive, l'actant-objet cause de la pathémie est multiple et on peut en retenir quatre figures de l'énonciation. Dans le premier, ce sont les membres de l'opposition qui sont incriminés comme on le perçoit implicitement dans les extraits suivants :

14- « Que de difficultés rencontrées, que d'écueils franchis, que d'obstacles surmontés pour mettre en œuvre ce changement : blocages, pesanteurs, incompréhensions, désordres, haines et même violence ont été le prix. On a saccagé, on a détruit, on a incendié, le sang a coulé, et des innocents ont perdu la vie » (T28 : CR 1995)

15- « Ils n'ont donc pas hésité à jeter dans la rue des bandes de jeunes auxquels se sont mêlés des délinquants attirés par la possibilité de pillages. On en voit le résultat : des bâtiments publics détruits ou incendiés, des commerces et des entreprises pillés ou dévastés. Qu'il s'agisse du patrimoine de l'État, c'est-à-dire de notre bien commun, ou de locaux privés, ce sont des années d'efforts ainsi réduits à néant. Les apprentis sorciers qui dans l'ombre ont manipulé ces jeunes ne se sont pas préoccupés du risque qu'ils leur faisaient courir en les exposant à des affrontements avec les forces de l'ordre. Plusieurs d'entre eux ont de ce fait perdu la vie, ce qu'on ne peut évidemment que regretter. Lorsque le bilan humain et matériel de ces sombres journées pourra être fait, il sera probablement très lourd. » (T41 : Em 2008)

L'actant-objet incriminé dans le sentiment de vexation connoté en (14) est le chaos socio-économique des « années de braises » et en (15) celui des fameuses émeutes de février 2008. Toutefois, la démarche intégrative qui fait appel au contexte, laisse percevoir dans la référence implicite du pronom personnel « on », principalement les farouches défenseurs du multipartisme qui étaient issus des rangs de l'opposition naissante. C'est encore ces opposants qui sont mis en cause plus tard dans l'expression « les apprentis sorciers » anaphorisée par le pronom « ils » -Paul Biya recourt à la stratégie d'usage de l'implicite qu'on va davantage observer au chapitre 7.

Dans le deuxième cas, le principal actant-objet cause du sentiment d'insatisfaction tel qu'on le remarque dans les deux exemples qui suivent, est "la crise économique qui a frappé le pays" indépendamment de la volonté de l'Exécutif :

16- « Chers Compatriotes de Douala, vous avez subi, peut-être plus que les autres Camerounais les conséquences néfastes de la crise économique qui a frappé notre pays. Dans la plupart de vos familles les fins de mois ont été difficiles, à cause des baisses de

salaires ou des compressions du personnel. Je sais qu'en raison des difficultés de trésorerie de l'Etat, certains fournisseurs ont dû attendre ou attendent encore le règlement de leurs factures. Je sais aussi que nos jeunes diplômés, plein de talents et de dynamisme, trouvent difficilement un emploi aujourd'hui. » (T13 : CE Dou 1997)

17- « Mes chers jeunes compatriotes, je n'ignore pas, croyez-le bien, quelles sont vos inquiétudes quant à votre avenir. Je peux imaginer la déception de ceux qui, après de longues années d'études, peinent à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Le découragement de ceux qui, sans diplômes, n'ont, au mieux, comme perspective, que des emplois précaires. Le sentiment d'injustice de ceux qui, privés de tout espoir, ont l'impression d'être rejetés par la société. A tous ceux-là, je dis qu'ils ne doivent pas désespérer, car notre redressement est en marche. Et je leur citerai l'exemple des pays émergents qui battent aujourd'hui des records de croissance et qui hier connaissaient des convulsions internes, la grande pauvreté et l'oppression. Nous qui bénéficions de la paix, de la stabilité et du progrès démocratique, avons désormais toute chance de bâtir ensemble une société juste et solidaire. C'est pourquoi, comme l'an dernier, je vous demande d'avoir confiance en l'avenir, car nous touchons au but. » (T[46-68] : FJ 2011)

Dans le troisième cas, l'actant-objet incriminé se trouve être les catastrophes, accidents, conflits et guerres causes de la souffrance sémiotisée de (18) à (20) et qui n'est non plus directement imputable à l'instance politique :

18- « Il y a des familles qui ont perdu leurs maisons. D'autres leurs cultures, d'autres ont perdu des êtres chers. Je vous apporte non seulement ma compassion, mais également la promesse que le gouvernement fera tout pour rétablir vos situations matérielles. [...] Nous allons vous aider et je vous souhaite un bon courage pour qu'on rebâtit ensemble ce cœur qui a été détruit. Merci de votre accueil et encore une fois, mes félicitations pour votre courage et votre solidarité. Le sous-préfet m'a informé que les personnes qui ont été obligées de partir, du fait des inondations, ont été accueillies généreusement dans les domiciles de leurs compatriotes. Et bien, je vous félicite pour cet exemple de solidarité. » (T44 : IL Lag 2012)

19- « Elle [l'année] aura aussi, hélas, apporté son lot de deuils et de misère. Je pense notamment à la tragédie de Nsam, à la disparition de Mgr Zoa et aux victimes des trop nombreux accidents de la route. Ayons une pensée émue pour tous ces disparus et engageons-nous par un comportement responsable à limiter autant que possible les morts inutiles. » (T[79-104] : FA 1998)

20- « Je vous l'ai dit, cette cérémonie se tient dans des circonstances particulières. Elle est habituellement l'occasion pour les nouveaux promus, leur famille et leurs proches, d'exprimer une joie et une fierté légitimes. Cette année, s'y mêlera naturellement un sentiment de gravité à la pensée de ceux tombés au champ d'honneur ou blessés dans les combats. Ne l'oublions pas un seul instant, c'est une véritable guerre à laquelle participent nos valeureux soldats. Une guerre qui nous a été imposée par un adversaire implacable qui défie les lois de l'humanité. Nous devons donc nous défendre contre des agressions de nature diverse. C'est là, la première mission de nos forces armées : défendre la Nation. Il faut le souligner, nos soldats ont fait mieux que se défendre et nous défendre. Ils ont infligé à l'ennemi des pertes considérables et l'ont obligé d'évacuer notre territoire. C'est le moment pour moi de leur rendre hommage pour leur courage et leur esprit de sacrifice. Ils ont notre estime, ils ont notre admiration. » (T78 : CT 2015)

Dans le quatrième cas de figure, l'actant-objet cause de l'indignation étayée en (21) et (22) par Paul Biya se trouve être plutôt les militants de son parti, membres du gouvernement dont la

probité est douteuse et qui usent de leurs pouvoirs pour torpiller les règles du parti et dominer les autres membres :

21- « Il [le RDPC] doit demeurer fidèle aux idéaux et à l'esprit du Renouveau national, c'est-à-dire continuer de faire siens les principes que sont : la rigueur dans la gestion du patrimoine national et la moralisation des comportements. Certains, je le sais, trahissent ces principes cardinaux. C'est un préjudice grave à l'image de notre parti. Cela est indigne. Cela est inacceptable. » (T29 : CR 1996)

22- « Au niveau des sections, il peut arriver que les personnes dites ressources, soit en raison de leurs fonctions, soit en raison de leur situation matérielle, éclipsent les présidents de section issus des rangs de militants. Cela n'est pas normal. » (T31 : CR 2006)

À propos du critère de la signification normative, on note dans les premier et quatrième cas des figures sémiotisant la vexation et de l'indignation, que la situation schématisée est incompatible avec les normes entretenues et édictées dans la société camerounaise. Dans le premier cas il s'agit du « respect et l'inviolabilité de la vie humaine », « respect de la propriété d'autrui », « des principes de démocratie » que violent les opposants au pouvoir de Yaoundé. Dans le second cas, il s'agit de « la probité » et du « respect des normes du RDPC » que bafouent ses militants ; ce qui justifie l'indignation clairement dite⁴⁶ : cela est indigne, cela n'est pas normal.

Dans les quatre cas de figures, l'étayage est davantage renforcé par les conséquences négatives que Paul Biya décrit à dysphoriquement et dont le degré de probabilité n'est plus à évaluer, puisqu'elles sont effectives comme le montrent les tiroirs verbaux mobilisés à cet effet. De fait, on note une forte domination de la valeur ponctuelle du présent de l'indicatif qui marque les actions en cours de réalisation et du passé composé qui exprime les actions accomplies dont on peut encore ressentir les effets sur le présent. Ceci permet également de mettre en évidence des critères de distance, comme par exemple celle qui concerne la forte proximité temporelle et spatiale en rapport avec le Cameroun. Il en résulte que toutes ces schématisations d'émotions à valence négative sémiotisent à des degrés divers la douleur dont le peuple a été la victime patiente.

Mais ce processus d'étayage recourt au critère du potentiel de maîtrise en vue d'inverser la valence de cette topique et sémiotiser ainsi l'opposée de la douleur : la joie. Cette joie que nous allons à présent analyser est manifestement mise en texte dans les séquences (17), (18), (20) et dans celles qui suivent :

⁴⁶ Comme on va davantage le constater, la cloison entre les trois modes de sémiotisation de l'affect n'est pas étanche.

23- « Il y a dix ans, en 1985, à Bamenda, notre parti voyait le jour, que de chemin parcouru en seulement dix ans. Nous avons réussi à tenir les paris engagés alors. [...] Cette réussite, enfin, c'est votre réussite à tous et je vous en félicite chaleureusement du fond du cœur » (T28 : CR 1995)

24- « Au plus fort des remous qui ont secoué notre pays, et qui ont failli nous entraîner à la dérive, vous avez su garder votre sang froid, vous avez su faire preuve de tolérance, de patience et de modération. [...] La tâche n'a pas été facile, que d'épreuves traversées, que de défis affrontés, que de combats menés ! [...] Le peuple camerounais est ici, chez lui au Cameroun. Il est majeur, il est sage, il est responsable. » (T29 : CR 1996)

25- « C'est dur, je le sais ; c'est même très dur pour la plupart d'entre vous. Mais c'est là, oui, là à travers les épreuves, les défis de chaque jour, les contraintes quotidiennes, qu'on se forme, qu'on se forge, qu'on mesure ses capacités, et qu'on devient un homme digne de ce nom, un homme responsable ; il faut donc s'armer de courage, il faut se battre loyalement, et il faut garder l'espoir. » (T[46-68] : FJ 1995)

La joie a, comme le précise Charaudeau, « les mêmes caractéristiques que la douleur (intérieurisation de l'actant-objet, intransitivité réflexive et énonciation élocutive) mais sur le pôle opposé de la satisfaction du désir, du bien-être corporel et moral, qui fait dire au sujet : « je suis bien dans moi », une essentialisation euphorique» (2000 : 149).

Pour cette topique, l'actant-objet qui est à la base de l'euphorie est tout aussi varié. C'est l'armée qui en (20) fait montre d'un potentiel de maîtrise de la situation aux dépens de celui de l'adversaire. Ce sont aussi les pouvoirs publics dont le déploiement des ressources actionnelles permet toujours de rétablir les équilibres (18) et d'avancer sur la voie du progrès (17). En général, cet actant-objet est le peuple camerounais qui réussit toujours à garder le contrôle sur les différentes situations qu'il traverse. Ainsi, en (18), (23) et (24), Paul Biya sémiotise des sentiments d'admiration et de fierté pour les actions accomplies et les attitudes adoptées par les Camerounais pendant les périodes difficiles. Cette fierté frise même l'orgueil ostentatoirement affiché en (24) à travers la modalité emphatique du propos : « ici, chez lui au Cameroun ».

Par le biais de l'emphase exprimée à l'aide du déictique spatial, Paul Biya montre ostensiblement l'orgueil de l'auditoire qui est fier de posséder et d'appartenir au territoire du Cameroun. Il faut souligner qu'en (25) Paul Biya s'appuie implicitement sur une sagesse collective partagée en contexte camerounais selon laquelle « ce qui ne te tue pas te rend plus fort », pour cultiver la persévérance et l'espérance chez les jeunes et contenir leur insatisfaction. Nous proposons d'appeler cela *l'essentialisation du potentiel de maîtrise en situation* : c'est la situation qui accroît par elle-même la capacité de contrôle des sujets impliquées. Ceci est un autre paramètre que nous proposons d'intégrer au critère du *potentiel de maîtrise* de l'émotion étayée

4.1.2.2- La topique de la « sympathie » et son opposée l'« antipathie »

La sympathie, tout comme l'antipathie, explique Charaudeau, est à considérer comme « une attitude réactive double, dans un rapport triangulaire : victime d'un malheur, responsable du malheur, sujet observateur-témoin. L'actant-objet est donc dédoublé en persécuté et persécuteur » (2000 : 150). Le sujet observateur-témoin qui est le peuple camerounais dans notre étude, éprouvera de la sympathie pour le persécuté et de l'antipathie à l'égard du persécuteur. Les personnes impliquées ou l'actant-objet actualisé dans ces séquences, ce sont les partis politiques. Paul Biya pose son parti en victime persécuté et les partis adverses en persécuteur comme le montrent les exemples suivants :

26- « Le projet de société dont nous avons jeté les bases il y a dix ans visait à une transformation profonde de notre pays ; ce fut confirmé par le Congrès ordinaire du RDPC en juin 1990, qui a accéléré la mise en œuvre des mesures importantes. Que de difficultés rencontrées, que d'écueils franchis, que d'obstacles surmontés pour mettre en œuvre ce changement. Le RDPC a su affronter avec courage et détermination cette concurrence [...] et bien qu'il soit présenté comme le bouc émissaire de tous les malheurs, il a su déjouer les pièges, résister aux assauts de tous les partis » (T28 : CR 1995)

27- « Notre parti souvent seul contre tous, a courageusement relevé le défi de la concurrence » (T29 : CR 1996)

28- « Je suis heureux de constater à ce sujet que le RDPC a bien résisté à l'érosion naturelle du temps et aux épreuves que notre pays a traversées. [...] Nous avons réussi à sortir d'une crise qui avait ébranlé notre société et nos institutions. Mais chacun sentait bien la nécessité d'un profond changement. [...] Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui a été un long et difficile cheminement pour atteindre ces deux objectifs. Mais aujourd'hui, en toute objectivité je crois que l'on peut dire que, pour l'essentiel, ils ont été atteints. Nous sommes incontestablement une Nation, rassemblée autour de ses institutions, qui a fait de sa diversité une richesse. Le RDPC y a une large part de mérite.» (T25 : MAR 2015)

Pour susciter l'attendrissement de l'auditoire à l'égard, de son parti et lui, Paul Biya crée un déséquilibre dans le rapport de force : « seul contre tous », le RDPC est considéré comme la cible des « assauts de tous les autres partis » ; malgré tout, il a fait face à « l'érosion », aux dures « épreuves » de la vie camerounaise et à la « crise » économique qui a secoué le pays. Il s'appuie sur la règle de la probabilité quantitative, la loi du nombre pour montrer que son parti est une victime fortement défavorisée dès le départ.

Au plan de la signification normative, cela apparaîtra aux yeux du sujet « observateur-témoin » (peuple camerounais/auditoire) comme une injustice. En effet, l'auditoire mobilisera des croyances morales sur le bien et le mal et sur les rapports de domination. Il va se tourner vers le

persécuteur, dans ce cas il sera à la fois en état d'indignation face à une victime persécutée et en comportement de dénonciation du causateur de la souffrance d'autrui. Ainsi, le sujet exprimera son antipathie de façon à la fois élocutive et allocutive : il dira « je dénonce et j'accuse tous les autres partis ». Le sujet “observateur-témoin” se tournera également vers le persécuté en vue de lui signifier son attendrissement et une disposition à lui apporter de l'aide pour soulager sa peine. Dans ce cas, le sujet exprimera alors sa sympathie de façon élocutive et allocutive : il dira « je compatis à votre souffrance ». En montrant ainsi sa bienveillance, l'auditoire sentira en lui une mission de réparateur de tort.

N'oublions pas, cependant, que cette position de victime peut nuire à l'image du parti et de son chef qui doivent se montrer à la hauteur du jeu et de l'enjeu -ceci est l'une des lois fondatrices du discours politique : « la foi dans l'action politique »⁴⁷. C'est pourquoi sur le plan du potentiel de maîtrise, Paul Biya sémiotise un pouvoir effectif de contrôle de la situation en balayant rapidement l'image de victime résignée pour brandir celle de persécuté vainqueur qui a « courageusement relevé le défi de la concurrence » (27), qui « a su déjouer les pièges, résister aux assauts » (26), qui a « bien résisté » et a du « mérite » (28). L'actualisation d'un procès montrant la compétence et la performance du persécuté a pour fonction de motiver un sentiment de soulagement et même de fierté renforcée par la modalité adverbiale « courageusement ».

Tout ceci atteste la mise en œuvre d'une stratégie d'émerveillement et de ravissement de l'auditoire pour susciter sa sympathie et au-delà, l'amener à éprouver une « attirance » envers le RDPC et son leader, actant-objet charismatique qui surmonte la persécution. Nous avons tenté de voir comment à travers ces schématisations, Paul Biya essaye de légitimer des émotions grâce à l'usage des topiques. L'actualisation de ces topiques de « douleur », « vexation », « insatisfaction », « indignation », « joie », « sympathie »... participe de la mise en scène de l'affect et concourt à côté des comportatifs, à la construction d'un univers pathémique. Cette mise en scène de l'affect participe également de la sacralisation du pouvoir.

⁴⁷ Selon cette loi, indique Le Bart (1999), les hommes politiques doivent proclamer leur capacité à agir sur le monde social, à transformer la société.

4.2- La sacralisation du pouvoir

Dans la phase de la pré-analyse des textes de notre corpus d'analyse, nous avons repéré principalement dans certains discours de compétition, la mise en scène liturgique du meeting politique ; nous avons également remarqué l'incursion du religieux dans la disposition du discours. Tout ceci participant de la sacralisation du pouvoir.

4.2.1- De la liturgie à l'adhésion politique

Le mot « liturgie » est d'origine grecque « leitourgia » qui provient de « leitos » : public, et « ergou » : oeuvre et signifiait « service public ». Dans son utilisation chrétienne, ce mot désigne un culte public et officiel institué par une Église. Dans le *Dictionnaire de liturgie romaine* (1952), Lesage relève qu' «on réduit trop souvent la liturgie à être la somme des prescriptions rituelles, l'ordonnance officielle du culte public, le code des gestes purement extérieurs, des rites matériels et des cérémonies... La liturgie est au contraire la vie de l'âme chrétienne ». Pour Paul Valéry, une liturgie est « une opération mystique ou symbolique, décomposée en actes ou en phases, organisée en spectacle » ([1938] 1957 : 913).

Cette définition de Valéry, qui se décline autour de la dimension « mystique » ou « symbolique », mise en spectacle, nous semble parfaitement convenir aux meetings politiques tels que nous les connaissons aujourd'hui⁴⁸. L'observation de ce trait du meeting politique nous amène à en dégager deux caractéristiques essentielles : un contrat de communication spécifique d'une part et un lieu fusionnel de nature religieuse d'autre part.

Les discours de compétition, principalement ceux de congrès, parce qu'ils ont un caractère liturgique, ne répondent pas à ce que Clark (1977) appelle « given-new contract ». Selon lui, la production d'un discours par un locuteur et sa compréhension par un interlocuteur sont gérées par un contrat tacite qui lie les deux partenaires. Contrat qui peut être formulé de la manière suivante :

Le locuteur convient d'essayer de construire l'information donnée (given) et l'information nouvelle (new) de chaque énoncé, dans son contexte, de telle sorte que : a)

⁴⁸ Qu'on se souvienne à ce propos de quelques images des derniers congrès du RDPC. Musiques, drapeaux, projecteurs, danses etc., rien ne manquait au spectacle liturgique.

l'auditeur soit en mesure de calculer, à partir de sa mémoire, l'antécédent unique envisagé comme information donnée, et b) il ne possède pas déjà l'information nouvelle attachée à cet antécédent (Clark 1977 : 37).

L'ensemble de l'information transmise tout au long des discours de meeting Paul Biya est, en principe, déjà largement connue de l'auditoire. Pas de grandes annonces, rien qui soit nouveau dans les thèmes et leur exposition ; on est par conséquent engagé dans le cadre d'un contrat qui ne respecte pas, ou fort peu les termes du given-new contract.

Le caractère liturgique du meeting politique conduit donc à « faire porter l'interaction communicative sur l'énonciation plus que sur l'énoncé » (Ghiglione 1994 : 38), par conséquent l'information nouvelle est plus ou moins minorée car elle risquerait de constituer un facteur parasite dans le processus d'identification-fusion qui est requis. Le sentiment identification-fusion est donc inférée à partir d'un ensemble de caractéristiques de l'énoncé interprétées comme des indices du fait que l'énonciation est cooccurrence avec le ressenti par l'orateur et son auditoire d'un même sentiment fusionnel. On est là en plein dans l'adhésion qui s'entend ici comme l'ensemble des effets de croyance à une opinion, et, en un sens plus strict, consiste à affecter une croyance à une position dans laquelle on se trouve. On en vient à fabriquer toute sorte de raisons pour lui conférer de la valeur, et même la valeur suprême. C'est pourquoi Viala estime que l'adhésion est un processus qui fait passer de l'opinion à la croyance :

L'adhésion est ce processus qui, en sa forme aboutie, fait passer d'une diversité de façons de voir et de faire à la certitude qu'il n'y en a qu'une qui vaille, convertit la subjectivité consciente d'une opinion relative en pseudo-objectivité inconsciente d'une certitude absolue. Une opinion s'argumente pour se justifier ; l'adhésion fait passer dans l'ordre du « ça va de soi », elle entraîne l'attitude qui consiste à « faire corps » avec une façon de voir qui devient une façon de croire (1999 : 178).

Dans cette situation, argumenter pour Paul Biya, consiste alors à confirmer une opinion déjà acquise. « On ne prêche que des convertis » dit le proverbe, et l'adhésion transforme ici la position en prise de position, et la prise de position en « ça va de soi ». Le discours de Paul Biya est donc un événement, c'est le moment d'une rencontre, d'un échange circonstancié dont les enjeux sont, pour lui, la création des conditions d'une adhésion ou d'une communion aux valeurs qu'il y énonce. On peut l'observer par exemple dans l'extrait suivant :

29- «Chacune de nos rencontres est pour moi une excellente occasion pour retrouver le dialogue avec vous, pour partager vos expériences, afin de mieux percevoir vos attentes. Nous pouvons ainsi communier à une même espérance : celle de la paix, de l'unité et de la prospérité de notre pays, le Cameroun. D'entrée de jeu, je voudrais vous remercier pour l'accueil sympathique et chaleureux que vous m'avez réservé ainsi qu'à mon épouse et à

la délégation qui m'accompagne. Je vous remercie aussi pour les magnifiques cadeaux que vous avez offerts. J'y vois le reflet de votre attachement à nos institutions ainsi qu'aux idéaux de liberté et démocratie que nous défendons.» (T13 : CE Dou 1997)

Dans cet extrait, on voit à travers le réseau lexical comment Paul Biya montre que de part et d'autre les conditions du rituel sont bien remplies. D'abord la nature du processus d'identification-fusion de la rencontre : "partage", "communion", "même espérance". Ensuite les valeurs qui la fonde : "paix", "unité", "progrès", "liberté", "démocratie". Enfin la finalité : l'"attachement" aux "institutions" dont il est l'incarnation, et par ricochet, l'adhésion à sa personne qui reçoit les cadeaux. L'événement du discours se veut un moment de célébration de valeurs dans lesquelles l'auditoire militant et sympathisant peut se reconnaître. Ainsi que le remarque Barry (2002 : 67) :

Discours et rituels sont donc imbriqués, même s'ils ne fonctionnent pas sur le même mode de signifiant sémiotique. L'un utilise l'autre en assurant l'accroissement de ses effets par la mise en place de moyens discursifs, dont les procédés relèvent de la recherche de la communication et de la communion avec l'auditoire. Cet enchâssement de la parole dans une cérémonie, où le faste du rituel renforce son efficacité justifie l'attention portée aux conditions de production du discours en vue de mieux appréhender le phénomène rituel dans l'énonciation du discours politique.

Une autre dimension de la liturgie politique chez Paul Biya est l'incursion du politique dans une dimension quasi-religieuse en vue d'assurer un lieu fusionnel de nature religieuse entre l'orateur et son auditoire. En effet, le meeting politique est un lieu de communion, son contrat n'oppose pas les différents acteurs en présence en raison de l'enjeu que cela représente. En effet, d'un côté, si l'orateur souhaite renforcer les sentiments d'appartenance de l'auditoire afin de provoquer les comportements souhaités, l'auditoire vient aussi dans ce but. De ce fait, on comprend que ces discours obéissent davantage à une visée d'incitation à opiner qu'à une visée de démonstration. Donc, comme l'observe Augé, « qu'il soit langage du consensus ou langage de la terreur, le langage politique est un langage de l'identité » (1994 : 40). Telle est d'ailleurs la logique de l'adhésion poussée à l'extrême car c'est une écriture ou une expression de soi non plus individuelle, mais collective.

D'un autre côté l'enjeu est omniprésent car le gain de la partie n'est pas acquis d'avance et le jeu du leader politique reste difficile car contradictoire. En effet, Paul Biya s'efforce d'être tout à la fois : celui qui porte la parole du groupe et dit une parole dans laquelle le groupe se reconnaît ; celui qui parle à son peuple le langage particulier qu'il attend et donne à cette parole une dimension plus ou moins universelle ; enfin celui qui est porteur d'une parole autorisée mais

qui, en même temps fait autorité. Ainsi l'homme est-il d'une certaine façon réel et sur-réel car il est le porte-parole d'une voix dont l'omnipotence tient à ce qu'elle ne se trouve que dans un au-delà inaccessible (voir énonciateur source, infra chapitre 4) ; mais il est en même temps cette puissance tutélaire elle-même car étant son dépositaire, il se colle à elle, voire se confond à elle-même.

Il s'agit d'un rituel dont le véritable enjeu porte sur sa mise en scène. Dès lors, l'énonciation du discours obéit à un dispositif ordonné qui assure au cérémonial toute la solennité que requiert le sacré. C'est tout un ensemble de règles agencées de manière à permettre au discours de produire les effets fusionnels escomptés. Ici, « le pouvoir des paroles, souligne Bourdieu, n'est autre chose que le pouvoir délégué du porte-parole, et ses paroles – c'est-à-dire indissolublement, la matière de son discours et sa manière de parler- sont tout au plus un témoignage parmi d'autres de la garantie dont il est investi » (1982 :105). La fonction de ces rituels, indique Rivière (1988 :162), réside dans le fait que « la cérémonie politique célèbre, en effet, le plus souvent l'ordre instauré ou à instaurer, et vise à montrer l'existence d'une communauté ou à la créer. Elle communique sous le couvert d'une autorité ce qui pourrait être ailleurs mis en doute ». Pour Bourdieu (1988 :122) « parler de rites d'institution, c'est indiquer que le rite sert à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle une limite arbitraire ». Ces rituels ont également une grande force symbolique que Barry (2002 : 67) souligne en ces termes :

Les rites sociaux sont des cérémonies par lesquelles une société sanctionne une situation de transition ou d'investiture en tant que propriété sociale et symbolique. Ces rites appelés aussi rituels d'institution ou de consécration constituent un coup de force symbolique à travers lequel un groupe fixe et fige des hiérarchies, distingue ou différencie les catégories d'individus en relation avec les oppositions objectives. Le rituel par lequel on consacre une différence institue en même temps celle-ci comme propriété sociale et symbolique.

Ces actes de « magie sociale » selon les termes de Bourdieu, appelés aussi « délire bienfondé » par Durkheim, rendent publique et sanctifient par des paroles appropriées, une situation qu'ils avalisent de fait : "connaître et reconnaître" à travers une institution, le parti RDPC en l'occurrence. Au-delà de son aspect théâtral et ludique, ce rituel politique n'est pas à appréhender comme un simple ornement, mais comme une production symbolique et performative. Au cours du rituel, il se passe quelque chose indispensable à Paul Biya comme à tout homme politique : le rituel est l'opérateur qui transforme potentiellement les objectifs

sublimes en réalité vécue par la mise au point discursive de moyens appropriés pour y parvenir. Ce phénomène, Barry l'explique en ces termes : « Entre le discours et le rite, on peut parler de télescopage, de projection ou de réflexivité de l'un sur l'autre, dans la mesure où c'est par le biais de ces deux outils que l'homme politique acquiert la capacité de s'instituer, de s'introniser et de s'investir par la mise en place des distinctions, des oppositions, des hiérarchies » (2002 : 68).

Ces rites, Rivière les appelle « liturgies politiques »; la liturgie s'entendant bien évidemment comme l'ensemble des prescriptions qui régissent la forme de la manifestation publique d'autorité, l'étiquette des cérémonies, le code des gestes et l'ordonnance officielle des rites. Ces liturgies ne sont que l'élément le plus visible d'un ensemble. Et à ce sujet Rivière affirme que : « Les liturgies politiques contribuent à l'institution d'un nouvel ordre. Elles agissent dans le sens de l'instant, elles s'inscrivent dans l'institué social pour marquer la séparation, la limite, la différence institutionnelle entre les états, le second plus valorisé que le premier » (1988 : 17). Ainsi note-t-on dans la plupart des discours de congrès, la manière dont Paul Biya établit la différence, fût-elle minime, entre le régime de son prédécesseur Ahmadou Ahidjo et le sien qu'il valorise :

30- «Notre parti le RDPC est né des exigences de liberté et de démocratie du peuple camerounais, après vingt ans de régime autoritaire. Nous n'avons pas attendu que le démocratie apparaissent aux peuples de l'Est de l'Europe comme un principe universel, pour nous rendre compte qu'elle était la seule voie pour l'apprentissage de la liberté et du développement.» (CR1990)

31- «Il y a une dizaine d'année, après les soubresauts qu'avait connu notre pays, nous avons constaté que nous vivions dans une société politique bloquée où toute évolution était difficile voire impossible. C'est de ce constat qu'est né en 1985 à Bamenda le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. Notre volonté était de rassembler sous une même bannière tous ceux qui étaient prêts à s'engager dans la voie de la démocratisation et de la libéralisation de l'économie, tous ceux qui étaient conscients de faire entrer notre pays dans une ère nouvelle.» (T29 : CR 1996)

32- «Bamenda, 1985, seize ans déjà ! Nous créons ensemble le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. Ce nom n'est pas dû au hasard. Il s'agissait en effet d'abord, de rassembler sans exclusive nos concitoyens de bonne volonté, pour qui l'unité et la stabilité de notre pays sont les biens les plus précieux. Il s'agissait aussi de démocratiser une société politique qui avait eu sans doute ses mérites à un moment de notre histoire national, mais qui paraissait incapable d'évoluer.» (T30 : CR 2001)

À travers ces séquences, Paul Biya présente deux états caractérisant sur le plan politique les deux régimes que le Cameroun a connu. Dans une logique de dépassement, il souligne le passage d'un régime autoritaire marqué par une société politique bloquée, incapable d'évoluer à un régime démocratique marqué par une société politique libérée, tournée vers le développement. Cette ère nouvelle qu'il encense est incarnée par son régime dont l'un des crédos est aussi de «

rassembler sans exclusive » afin d'indiquer que le Renouveau est également un mouvement de communion, de fusion de l'ensemble du peuple camerounais. On le constate, « la cérémonie politique célèbre [...] le plus souvent l'ordre instauré, et vise à montrer l'existence d'une communauté ou à la créer » (Rivière 1988 : 162).

Au final, on peut d'une part soutenir l'idée que le meeting politique, particulièrement le congrès, est une « grande messe », et la visée de cette liturgie politique est bien d'affirmer l'adhésion à des idées que celle-ci tend à défendre. D'autre part, que le pouvoir se donne en spectacle en entretenant son image par ces célébrations qui l'auréolent d'une sacralité fascinante. Le RDPC et le régime en place ont recours à ces rites symboliques en vue de mobiliser la collectivité, d'afficher une identité, de développer un loyalisme, de renforcer le sentiment d'adhésion. Cette sacralisation du meeting politique se prolonge également dans la disposition du discours.

4.2.2- Du dispositif de mise en discours à la coémergence de divers modes de sémiotisation

On s'en est aperçu, les trois modes de sémiotisation de l'affect sont en constante interaction dans le fonctionnement effectif des discours. Dès que l'on aborde le "langage émotionnel" de manière concrète dans un discours suivi, on s'aperçoit que les émotions sont investies à la fois sur le mode du dire, du montrer et de l'étayer. On empruntera à Bonhomme, la notion de coémergence des modes de sémiotisation, même si l'auteur l'utilise dans le cadre des figures du discours. Dans les textes de notre corpus d'étude, ce sont principalement ceux des discours de compétition qui empruntent les mêmes canons que la célébration religieuse dans les différentes phases de leur ordonnancement : d'abord un exorde pieux et dramatisant, ensuite une narration et une confirmation similaires à une homélie de sanctification du pouvoir, enfin une péroration à relent d'exhortation.

Avant d'analyser la disposition dans le discours de Paul Biya, il s'avère nécessaire de rappeler que celle-ci est la deuxième étape des cinq parties de la rhétorique qui comprend, entre autres, l'invention, l'élocution, l'action et la mémoire (Cicéron [55 av. J.-C.] 1996). On remarque que la disposition chez Paul Biya intègre bien les catégories définies par Cicéron à l'exception de la digression et la réfutation. Nous pensons que cette non-intégration est la manifestation

discursive du style de l'homme politique Paul Biya. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, il n'est pas une « bête de scène oratoire ». Étant entièrement dans le texte rédigé, il ne fait pas de digression ; aussi, cela participe de l'ethos de « sérieux » qu'il se construit tel qu'on le verra au chapitre 6. Pour ce qui est de la réfutation, nous pensons que Paul Biya ne fait pas usage de cette catégorie de la disposition principalement parce qu'il n'est pas dans son style de répondre aux attaques de ses adversaires. D'ailleurs, la polémique chez lui est implicite -on a commencé à le remarquer plus haut (4.1.2.1), et on y reviendra davantage pour approfondir cette question au chapitre 7. Observons donc les catégories de la disposition privilégiées dans le discours de Paul Biya en commençant bien évidemment par l'exorde.

4.2.2.1- D'un exorde pieux à un exorde dramatisant

Encore appelé proème, l'exorde est la partie introductive dans laquelle l'orateur s'efforce en général de capter l'attention et la bienveillance de son auditoire. Dans les discours de meeting de Paul Biya, il s'apparente à une dimension importante de la liturgie que Saint-André souligne en ces termes : « Mémorial du passé toujours vivace et vivifiant, elle actualise ses valeurs permanentes. Grâce reçue ici et maintenant ; elle donne à l'existence quotidienne la fécondité qui lui permet de porter des fruits en toutes saisons » (1997 : 507). En effet, l'exorde dans les textes de ses discours de congrès, est comparable à une prière, une sorte de prologue marquée par une théâtralisation fondée sur le retour symbolique sur le lieu de la naissance et sur l'appel à la tradition. C'est ce qui s'observe dans les exemples suivants :

33- « Chers camarades [...] je réserve une pensée émue pour tous nos camarades qui nous ont quittés et je vous demande d'observer une minute de silence en leur mémoire [...] Il y a dix ans, en 1985, à Bamenda, notre parti voyait le jour » (T28 : CR 1995)

34- « Mes chers camarades, nous voici réunis à Yaoundé pour le 2^{ème} congrès de notre grand Parti National. [...] Je vous demande d'avoir une pensée émue pour les camarades qui nous ont quittés depuis nos dernières assises et d'observer une minute de silence en leur mémoire [...] Il y a une dizaine d'années, après les soubresauts qu'avait connu notre pays, nous avons constaté que nous vivions dans une société politique bloquée où toute évolution était difficile, voire impossible. C'est de ce constat qu'est né en 1985 à Bamenda le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais » (T29 : CR 1996)

35- « Chers camarades, je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui à Yaoundé à l'occasion de la tenue du 3^{ème} congrès extraordinaire de notre parti. [...] Je pense notamment avec émotion à ceux qui nous ont quittés. Je vous demande d'observer une minute de silence en leur mémoire. [...] Bamenda, 1985, seize ans déjà ! Nous créons ensemble le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais » (T30 : CR 2001)

36- « Depuis nos dernières assises, certains de nos camarades nous ont quittés. Ayons une pensée pour eux en ce jour. Je prierai donc l'assistance de se lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire » (T31 : CR 2006)

37- « Chers Camarades, dans ces moments de retrouvailles, comment ne pas avoir une pensée émue pour ceux de nos chers et regrettés camarades que la mort a cruellement arrachés à notre affection depuis le congrès de Bamenda. A la mémoire de tous ces camarades, je vous demande d'observer un bref instant de recueillement » (T26 : CRou 1990)

38- « Mesdames, Messieurs, Avant toutes choses, permettez que je vous invite à rendre hommage à la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés depuis notre dernière rencontre. Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire » (T32 : CR 2011)

On constate dans ces séquences un retour obsessionnel sur le lieu de naissance du RDPC, né à Bamenda le 24 mars 1985. Cette évocation dans une tonalité mystique, présente l'épisode de sa naissance comme une sorte de passé glorieux. Cette stratégie vise à émouvoir l'auditoire en le replongeant dans l'atmosphère de changement qui anime généralement la mise sur pied des partis politiques. Ceci permet une mise en discours sur le mode du dire et de la monstration, une espérance toujours renouvelée qu'incarnerait Paul Biya, interpellant toujours ses militants pour ne pas oublier l'idéal qui justifie le combat dont il s'est fait l'apôtre. C'est un attachement dogmatique à une tradition qui exige une communion sacrée de tous, y compris les disparus, pionniers de cette religion ; d'où leur convocation et les inéluctables minutes de silence qui leur sont réservées. Ceci montre bien la piété dans laquelle s'inscrivent les exordes de ces propos.

Dans ce contexte de célébration des amis de combat disparus, les formules d'appel servant d'indicateurs d'ouverture de ces discours comme, par exemple, « Mes chers camarades », « Chers compatriotes », font penser, à travers le discriminatif affectif « cher », aux « Chers frères et sœurs en Christ », « Peuple de Dieu », « Bien-aimés dans le Seigneur » utilisées par les ministres du culte dans leurs prêches pour montrer la croyance commune qui unit l'orateur et l'assistance. On le constate, ici l'exorde, plus qu'une simple *captatio benevolentiae*, est le lieu d'une mystique communion, il est une véritable mise en scène caractérisée par son invariabilité, sa lourdeur, sa prévisibilité et sa piété. Il s'agit donc d'un rituel qui permet à Paul Biya de mettre l'auditoire en disposition favorable, de le préparer à absorber la suite du propos comme une boisson religieuse.

Par ailleurs, dans les discours de pouvoir, précisément de fin d'année, on note dans les exordes que le discours s'enclenche sur un ton dramatisant. D'entrée de jeu, chaque année est annoncée ou présentée comme cruciale ou l'ayant été. Observons les exemples suivants qui sont dignes d'intérêt :

39- « Camerounais, Camerounais, mes chers compatriotes, 1990 s'achève, et, je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour qu'ensemble nous entamions une nouvelle année. 1990 s'inscrit déjà dans l'histoire grâce aux profondes mutations que le monde a connues. » (T[79-104] : FA 1990)

40- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, 1991 s'achève. De l'avis de tous, cette année aura été, pour le monde entier, l'année de toutes les incidences et de tous les dangers. La formidable accélération de l'histoire de 1991 est sans précédent dans l'histoire de notre planète. Les traditionnels points de repères qui permettent d'apprécier et de prévoir l'évolution du monde ont disparu. Nous vivons une évolution- pour ne pas dire une révolution-qui fait que rien ne peut plus être tenu pour certain. Ce qui est vrai ne le sera peut-être plus demain. » (T[79-104] : FA 1991)

41- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, il y a un an jour pour jour, je vous disais : « l'année 1997 sera un tournant décisif dans l'entreprise de démocratisation de notre vie nationale ». (T[79-104] : FA 1997)

42- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, ce message de Nouvel An, vous vous en doutez bien ne peut être un message comme les autres. Dans quelques heures en effet, nous franchirons le cap de l'An 2000. Et que l'on considère ou non que ce changement de millésime nous fait changer de siècle ou de millénaire, la force du symbole est telle qu'elle nous engage à la réflexion sur le passé et sur l'avenir. » (T[79-104] : FA 1999)

43- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, l'an dernier à la même époque, alors qu'un nouveau siècle s'annonçait devant nous, je vous disais que le travail n'allait pas nous manquer au cours des prochaines décennies pour faire entrer notre pays dans la modernité. Eh bien, je crois pouvoir dire, sans prétention aucune, que nous n'avons pas mal commencé. Cette année 2000, ô combien symbolique a été une bonne année pour le Cameroun ; aussi bien dans ses relations avec l'extérieur que sur le plan intérieur. » (T[79-104] : FA 2000)

44- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, rarement, me semble-t-il, au cours des dernières décennies, une année qui paraissait se présenter sous les meilleurs auspices, aura été aussi décevante au plan international. Alors que, sauf exception, l'esprit de compromis semblait l'emporter sur la confrontation, que la croissance mondiale, même ralentie, donnait le sentiment d'avoir encore de beaux jours devant elle, que la démocratie élargissait sans cesse son horizon, l'année que nous venons de vivre s'achève dans un climat d'incertitude. » (T[79-104] : FA 2001)

Dans ces entames de discours de fin d'année, Paul Biya fait appel grâce à une sémiotisation dominée par le mode de la monstration, à des affects à valences opposées. On observe chez lui une volonté de rendre chaque année spéciale en mobilisant un champ lexical d'annonce de changements davantage dysphoriques qu'euphoriques : "profondes mutations", "bouleversements", "révolution", "tournant décisif", "ô combien symbolique", "climat d'incertitude"... Parfois l'exorde épouse une tonalité eschatologique voire apocalyptique comme dans ces exemples :

45- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, sans que cela soit toujours, évident, nous vivons dans un monde dangereux. Aussi longtemps que la menace est lointaine, nous la perdons de vue et nous avons tendance à l'oublier. Et parfois elle se rappelle à nous. Catastrophes naturelles ou écologiques, pandémies, guerres civiles ou conflits extérieurs, terrorisme, etc. riches et pauvres, personne n'est à l'abri.

Heureusement, notre pays n'a pas connu de telles calamités et nous avons pu poursuivre avec calme et détermination.» (T[79-104] : FA 2002)

46- « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, il y a dans la vie de chaque Nation des moments forts, lorsque les peuples sont placés devant des choix qui engagent leur avenir. Ce sont parfois des événements imprévus qui imposent ces choix : guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pandémies et même attentats. Mais il arrive aussi que les événements puissent être anticipés et que l'on évite ainsi d'agir dans l'urgence et la précipitation. Le Cameroun est bien entendu soumis aux mêmes aléas historiques que les autres Nations.» (T[79-104] : FA 2003)

Toutes ces caractéristiques hétérogènes sont en général passibles d'une interprétation indicielle comme l'expression d'une sorte d'appréhension (crainte vague), d'anxiété même. On remarque une accumulation de ces exordes dramatisants à l'approche et au début des années 2000. Sans prétendre en connaître la raison objective, nous pouvons penser au regard du contexte⁴⁹ que cette stratégie répondait au besoin de prévenir des conséquences d'un changement de régime qui était déjà très attendu à cette époque.

In fine ces appréhensions et cette piété observées dans les exordes représentent pour nous une sorte de conditionnement de l'esprit du peuple dans sa relation au pouvoir. Ceci est également perceptible au niveau de la narration et de la confirmation.

4.2.2.2- Une narratio-confirmatio similaire à une homélie de sanctification du pouvoir

La narration est l'exposé des faits, et la confirmation l'énoncé des arguments, des preuves. C'est la partie la plus longue du discours comme l'est l'homélie au cours des célébrations œcuméniques. Comme dans une prédication religieuse, tout se passe comme si Paul Biya dans

⁴⁹ La fin des années 1990 est marquée par l'entrée en vigueur d'une nouvelle constitution ; la création tous azimuts de partis politiques ; l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle de 1997 de Titus Edzoa, médecin personnel de Biya - cette candidature, dit-on, a été le crime de lèse-majesté qui lui a valu 17 ans d'emprisonnement pour détournement de fonds publics. Au début des années 2000, l'alternance à la tête de l'État est le sujet politique phare de cette période. Il faut souligner aussi comme fait marquant de cette période, la fausse rumeur du décès de Biya en 2004 dans un hôpital en Suisse ; ce qui lui a permis d'effectuer en grandes pompes un retour triomphal au Cameroun quelques jours après en donnant sarcastiquement rendez-vous dans une "vingtaine d'années" à ceux qui souhaitent organiser ses obsèques. Comme pour joindre la parole à l'acte, il se fait réélire trois mois plus tard pour un mandat de sept ans ; mandat au cours duquel il fera amender l'article 6 (alinéa 2) de la Constitution camerounaise qui limitait le nombre de mandats présidentiels, s'ouvrant ainsi la voie pour la réélection de 2011.

ses propos, construisait à ce niveau deux univers parallèles : l'Enfer d'un côté et le Paradis de l'autre⁵⁰.

47- « J'ai foi en vous, j'ai foi en la capacité du peuple camerounais à faire la différence entre ceux qui mènent à l'aventure et ceux qui rassurent. » (T2 : CE Baf 1992)

48- « Je vous sais trop avisés pour vous laisser séduire par l'esprit d'aventure. Ensemble nous allons continuer à construire l'avenir de notre pays, sérieusement, posément, fraternellement. » (T9 : CE Gar 1997)

49- « Entre l'anarchie, la désagrégation de l'Etat, l'effondrement de l'économie, l'isolement diplomatique et les " grandes ambitions " que je vous propose, le choix est clair et facile. » (T15 : CE Mon 2004)

50- « Si le souhait d'une meilleure reconnaissance d'une certaine identité culturelle est parfaitement acceptable, elle ne doit pas être le paravent d'ambitions personnelles inavouées et encore moins présenter le risque de sédition. A cet égard, est-il vraiment nécessaire de rappeler les conséquences de l'affaiblissement de l'Etat, ou pire encore de son éclatement, là où on a pu l'observer : opposition entre groupes ethniques ou communautés religieuses, rivalités partisans, ralentissement du développement, voire anarchie ou guerre civile. [...] Tel est le choix, mes chers compatriotes, entre la construction de l'Etat moderne, démocratique et progressiste et une dérive anarchique incertaine et rétrograde. Un choix qui ne souffre évidemment d'aucune hésitation. » (T[79-104] : FA 2001)

Construites comme l'argument opposé au tiers-exclu, ces séquences, comme dans un prêche religieux, mettent en scène le pathos dans un processus de sanctification et de diabolisation. L'Enfer, il va de soi, est le lieu réservé à l'opposition dont le leader serait l'incarnation de Satan. Pour éloigner l'auditoire du chemin de la perdition, Paul Biya argumente en activant la haine contre l'adversaire politique. Se fondant principalement sur les critères de la signification normative, des conséquences et leur degré de probabilité, il étaye la colère qui devrait raisonnablement guider les Camerounais dans leurs choix. En vue d'augmenter son potentiel affectif, cette schématisation s'appuyant en (50) sur le critère de la distance, met l'accent sur la proximité spatiale des situations similaires à celle où pourrait conduire un mauvais choix. Il s'agit des situations de crise dans les pays voisins que Paul Biya, fidèle à sa stratégie qui consiste à mettre en œuvre l'implicite tel que nous allons encore l'observer au chapitre 7, se garde de nommer. La référenciation dans ce cas se fait à travers le procès dont la réalisation n'est possible que par le fait d'une certaine proximité spatiale : « là où on a pu l'observer ».

La construction du pathos dans ces séquences passe donc essentiellement par l'actualisation de « la topique de l'Ennemi social » (Angenot 2001). Cet « Ennemi social » est un anti sujet qui menace de ravir la récompense devant revenir au sujet légitime et qui mettrait

⁵⁰ Ces traits du discours politique seront davantage analysés dans le chapitre 6 à travers les axes du Mal et du Bien. Ici, nous voulons montrer comment ils construisent le pathos par leur similarité au discours religieux.

gravement en péril les acquis précieux de toute la communauté nationale comme le montre encore l'exemple suivant :

51- « Nous nous trouvons à un moment crucial de l'histoire de notre pays [...] allons-nous laisser le soin à d'autres de continuer ce que nous avons conçu et entrepris ? [...] Nous ne laisserons pas certains Camerounais, par des comportements et des actes irresponsables, compromettre l'unité de notre pays » (T29 : CR 1996)

Sur le mode de l'émotion montrée, Paul Biya commence par présenter une exaspérante situation dans un ton dramatique digne d'un prêche, afin de la rendre plus émouvante. Par une interrogation rhétorique, il rappelle implicitement la valeur sociale selon laquelle « qui n'a pas travaillé n'a pas droit au salaire » pour susciter l'indignation des récepteurs envers les agents du Mal qui risqueraient d'accéder à un bonheur non-mérité au détriment du peuple. Aussi, « l'effet de pathémisation passe par l'évocation de la menace qui pèse sur le glorieux dont on sait que la protection se doit d'être partagée par la doxa » (Tandia 2006 : 89). Ce glorieux se trouve être ici « l'unité nationale » ; et l'éveil de la sensation du danger qui planerait dessus sert de levain à l'agression de l'adversaire politique parce que, « lorsque l'on menace ce qui est « glorieux », on veut anéantir une évaluation partagée et donc mettre en crise un accord ou entamer une ligne de partage stipulée par le jugement social » (Mininni 1994 : 145).

Au demeurant, Paul Biya dans sa visée pathémisante, passe par l'actualisation de topoï susceptibles de mettre en cause « l'harmonie et l'équilibre “axiologique” souhaitable de la société et de la personne. Ils sont créateurs d'états de tension, propres à engendrer des sentiments, des passions ou du moins des humeurs “dysphoriques” si les sujets y sont ouverts psychologiquement et socialement » (Chabrol 2000 : 114). À l'opposé, on a constaté dans ces séquences que Paul Biya sanctifie bien entendu son parti comme étant le meilleur choix. Il prétend même dans l'exemple (52) qui suit, être l'émissaire du Paradis, le représentant de Dieu : 52- « Les militants de nos sections se sont mobilisés [...] pour faire élire votre serviteur » (T31 : CR 2006). À l'image de Jésus mort pour le salut des hommes, Paul Biya met sa personne en pâture au service du peuple. En tant qu'envoyé de Dieu, il fait don de sa personne pour le bien-être du peuple.

Cette sanctification du sujet politique, comme on va le voir, conduit à sa mystification en s'inscrivant dans les traditions camerounaises. C'est ce que Paul Biya formule sur le mode du dire et de la monstration ; mode du dire parce qu'il le relève explicitement, mode de la monstration parce que la saisie du sens et le déclenchement des affects ici sémiotisés nécessitent une

interprétation indicielle par l'auditoire camerounais ancré dans ces traditions. Observons quelques exemples extraits du corpus pour mieux comprendre ce qui se construit à l'arrière-plan discursif :

53- « En tant que Naliomo de cette province, de Buea, chef-lieu de la province du Sud-Ouest, j'adresse très chaleureusement mes salutations à tous les chefs traditionnels et aux populations du Fako, de la Meme, du Kupe Manenguba, de la Manyu et du Lebialem »⁵¹ (T12 : CE Bue 1997)

54- «Merci Monsieur le Délégué du Gouvernement, pour vos gentils mots de bienvenue. En tant que Fon des Fons, je salue chaleureusement les chefs traditionnels de la région du Nord-Ouest »⁵² (T75 : CeA Bam 2010)

55- « De tout cœur, j'accepte d'être élevé à la dignité de «Nnom Ngii», c'est-à-dire le "Maître suprême de la science et de la sagesse millénaires" de cette région, j'espère être à la hauteur de cette dignité. Je ne trahis aucun secret en vous révélant que mon épouse est aussi honorée de porter, désormais, le doux nom de « Nyia Meyong », c'est-à-dire « la mère des peuples ». De même, nous avons accueilli avec grande satisfaction les cadeaux, les manifestations de joie que nous avons observées depuis que nous sommes dans la capitale de cette région du Sud.» (T76 : CA Ebo 2011)

56- « Monsieur le Lamido de Demsa, merci pour vos cadeaux plein de signification qu'au nom des Chefs traditionnels de la province du Nord vous venez de m'offrir. Symboles de la Royauté, symboles du Pouvoir, offerts en ce moment précis, ils annoncent, me semble-t-il, que vous et vos populations ferez, le 12 octobre prochain le meilleur choix.» (T9 : CE Gar 1997)

57- « Vaillantes populations du département de l'Océan et des environs, Mesdames et Messieurs, c'est avec un grand plaisir que je me retrouve avec vous ce jour à Kribi [...]. Merci aux chefs traditionnels, dépositaires, garants et protecteurs d'une coutume si riche dans cette partie du territoire national.» (T21 : CE Kri 2011)

58- « Je n'oublierai pas de remercier le Ministre d'Etat ESSO qui a su trouver des mots justes pour peindre les moments émouvants que j'ai vécus il y a quelques décennies avec les notables de cette région. Je l'en remercie sincèrement. Tout comme je remercie les Chefs traditionnels du Littoral pour le cérémonial, qui paraît anodin mais qui est initiatique, et pour les cadeaux qu'ils ont bien voulu me remettre.» (T39 : DPW Dou 2013)

59- « Laissez-moi d'abord remercier les chefs Bassa, les chefs traditionnels, pour les magnifiques cadeaux qu'ils m'ont offerts ainsi qu'à mon épouse. C'est sans doute le symbole de leur attachement à nous-mêmes et à la République.» (T40 : IUTG Dou 2013)

60- « L'accueil chaleureux qui m'a été réservé par les dynamiques populations de la Région de Est m'est allé droit au cœur. [...] Je voudrais remercier également les chefs traditionnels pour leurs cadeaux symboliques. Je m'efforcerai d'en faire bon usage et d'essayer d'incarner les vertus que ces cadeaux symbolisent.» (T38 : BHL Lom 2012)

Dans ces séquences, Paul Biya souligne son statut sur le plan traditionnel en rappelant explicitement quelques-uns des titres qui lui sont attribués en hommage à sa personne : « Nnom

⁵¹ "As Naliomo of this province, from Buea, chief-town of the South-West Province, i extend very war, greeting to all the traditional rulers and people of Fako, Meme, Kupe Muanenguba, Manyu and Lebialem" (C'est nous qui traduisons).

⁵² "It is a great pleasure for me to be back in Bamenda. Your Region is my second home and this city in 1985 became the birthplace of the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM). I also bring you warm greetings from your sisters and brothers in Yaoundé. Thank you, Mr. Government Delegate, for your kind words of welcome. As Fon of Fons, i warmly salute the traditional rulers of the North-West Region" (C'est nous qui traduisons).

Ngii » (Maître suprême de la science et de la sagesse millénaires), « Fon of Fons » (Chef des Chefs), « Naliomo » (Roi des royaumes du Mont Cameroun⁵³). Ces titres lui ont été décernés respectivement dans les régions du Sud, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Lorsqu'il ne nomme pas ces titres, il en évoque les rites d'attribution comme en (58) dans le littoral. De fait, en 1992 Paul Biya a entrepris le tour du Cameroun ; dans les différentes régions où il s'est rendu, il a reçu des attributs traditionnels. Dans le Littoral, Paul Biya avait été élevé au rang de Grand Chef traditionnel, après un rite marqué particulièrement par son immersion dans les eaux du fleuve Wouri. Rite qu'il caractérise de « moments émouvants ».

En plus des rites, les visites du chef de l'Etat camerounais dans les régions sont marquées par la remise de cadeaux qui sont des attributs traditionnels symbolisant la "royauté", le "pouvoir", les "vertus" comme il le relève lui-même en (56) et (60). Il faut noter qu'en 2004 à Monatélé dans la région du Centre, les notables *Eton*, *Manguissa*, *Batchenga*, lui avaient remis un tam-tam, de l'*obom*, le *nkeng* et un chasse-mouches. En réaction à ce geste de reconnaissance, Paul Biya avait déclaré qu'il en ferait bon usage. Dans les régions septentrionales, les Lamibés lui offrent toujours un cheval et un sabre. Dans la région du Sud en 2011, au cours de la cérémonie d'intronisation en tant que « Nnom Ngii » dans la case des chefs traditionnels, Paul Biya avait reçu un chasse-mouche, un bâton de commandement, une Bible. Au sujet du sens de cette intronisation, René Désiré Effa, le président du forum des chefs traditionnels de la région du Sud, va déclarer sur les antennes du poste national de la *Crtv*⁵⁴ : « Nous lui avons donné tout le pouvoir. Il est tout puissant, au-dessus de tout, c'est lui qui décide en dernier ressort ».

Ces cadeaux auxquels Paul Biya fait allusion dans ses discours, même lorsqu'ils ne sont pas « symboliques » (60), mais plutôt « magnifiques » (59), sont sanctifiés à travers le soulignement de la qualité particulière de leurs donateurs : ce ne sont les élites, mais bien les « chefs traditionnels, dépositaires, garants et protecteurs » (57) des coutumes. Ces cadeaux et les chefs traditionnels dont la présence est toujours signalée discursivement, sont des signes dont la valeur symbolique est en général reconnu par l'auditoire camerounais. Ce coup de force symbolique renforce le pouvoir mystique de Paul Biya et le sentiment d'obséquiosité du peuple à l'égard du pouvoir.

⁵³ Le Mont Cameroun, encore appelé « Char des Dieux », est situé à Buea dans la région du Sud-Ouest Cameroun, non loin de la côte Atlantique. C'est un volcan qui culmine à 4100 m d'altitude.

⁵⁴ *Crtv* (Cameroon Radio Télévision), journal radio de 13heures du 20 janvier 2011.

Comme on peut le remarquer, cette forme de sacralisation du pouvoir se fait généralement en période électorale où les attributs du Président Paul Biya revêtent des valeurs symboliques dont les implications sont d'ordre pragmatiques. En effet, *La Bible*⁵⁵ symbolise les vertus et l'origine divine du pouvoir ; l'*obom*, le *nkeng* sont des instruments qui, comme le cheval, symbolisent la puissance et la conquête ; le sabre et le chasse-mouches symbolisent la domination, le coup fatal asséné à l'ennemi du peuple ; le tamtam est le symbole de l'appel au rassemblement du peuple autour de son chef, du "père de la Nation" comme l'appellent ses thuriféraires⁵⁶. Cette figure parentale s'incarne aussi en son épouse portée au rang de « Nyia Meyong » (la mère des peuples).

On peut noter également que cette sacralisation est parfois sémiotisée dans le slogan de campagne à l'instar de celui de l'élection présidentielle de 1992 : « Paul Biya, l'homme lion ». « L'homme lion » est la traduction littérale de « Nontema »⁵⁷, titre que seuls portent les chefs traditionnels de la région de l'Ouest Cameroun. En marge de ce slogan, l'image du lion était juxtaposée à celle de Paul Biya sur les affiches de campagne. Cette quête de *légitimité traditionnelle* telle que nous l'appellons -nous y reviendrons au chapitre 5-, n'est pas sans influence sur la société camerounaise. En effet, on observe une course effrénée des hommes politiques vers les titres de notabilité ; attitudes qui amènent à interroger l'authenticité de ces anoblissements. À propos, le sociologue Claude Abé signale dans *Le Jour* (25 janvier 2011)⁵⁸ que :

Si on était dans un contexte où les actes posés au Cameroun étaient encore gouvernés par la sincérité, cela revêtirait une symbolique particulière qui montrerait la reconnaissance des bienfaits ou des hauts faits d'un individu. Mais dans le cas d'espèce, en resituant les choses d'abord dans le sens de la quête aujourd'hui par un certain nombre d'individus de titres, on pourrait situer cela dans ce que j'appellerai la transformation de la société camerounaise en une société de cour ; et dans une société

⁵⁵ On remarque que les livres religieux rentrent de plus en plus dans les pratiques coutumières camerounaises. On note aussi l'utilisation des éléments des cultures camerounaises dans les célébrations religieuses. C'est la manifestation du syncrétisme vers lequel tend la société camerounaise.

⁵⁶ Voir les motions de soutien qui lui sont adressées, particulièrement à l'approche des échéances électorales, et qui ont été compilées en cinq volumes sous le titre *Paul BIYA, l'appel du peuple* (2009 - 2011). Nous en faisons une analyse dans le N°4 de la Revue transdisciplinaire *Mosaïques* (à paraître).

⁵⁷ Le lion, considéré comme le roi de la forêt, est le totem la plupart des chefs traditionnels de la région de l'Ouest. Lorsque ce n'est le lion, c'est la panthère comme dans la chefferie Bangangté dont Claude la Française Njiké-Bergeret est l'une des reines -épouses du chef. Dans son livre *Ma passion africaine* (1997 : 304), cette "reine blanche" raconte comment le totem de son époux (la panthère) a paru devant elle pour lui signaler la mort prochaine de ce dernier et lui dire au revoir. Une semaine plus tard, le chef Bangangté mourut.

Il se raconte que le président Paul Biya possède la capacité de se métamorphoser en lion. Ce totem lui aurait été donné par des chefs traditionnels.

⁵⁸ *Le Jour* (quotidien), parution du 25 janvier 2011.

de cour, les titres sont les choses les plus courues, les uns et les autres les recherchent. En lisant l'actualité récente, on voit un certain nombre d'acteurs politiques devenir des courtisans et d'autres des courtisés. On pourrait dire que ceci vient couronner cette dynamique curiale qui existe déjà au sein de la société camerounaise.

Une des conséquences de cette mise en scène rituelle de l'image du chef de l'État qui s'ancre dans les valeurs traditionnelles, c'est l'effritement des valeurs symboliques attachées aux chefferies traditionnelles. Si la sémiotisation discursive de la présence des chefs traditionnels observée dans ces séquences contribue à renforcer la sanctification de Paul Biya pour lui conférer une position sociale haute, elle a à rebours un effet fragilisant pour ces autorités. Les chefs traditionnels en tant que représentants de différentes communautés, ne devraient pas avoir de parti pris officiel ; or plusieurs chefs occupent aujourd'hui des fonctions politiques et entrent même en compétition électorale contre leurs sujets qui les battent souvent. Cette situation affaiblit considérablement l'autorité du pouvoir traditionnel et prive ainsi la société camerounaise d'un important symbole ; surtout quand on considère la place et le rôle des autorités traditionnelles dans la résolution des différents conflits et crises en Afrique⁵⁹.

Cette récupération politique des valeurs traditionnelles repose aussi sur le fait que les chefs traditionnelles n'établissent pas la distinction entre le Président de la République -auquel ils sont soumis en tant que auxiliaires de l'administration aidant à la bonne gestion de la cité- et le leader du RDPC. Paul Biya porté au firmament de la sacralité dans les traditions camerounaises, va sans doute décider en toute souveraineté, comme dans les chefferies traditionnelles, de sa succession au pouvoir. Peut-être faut-il aussi y voir une des raisons de l'acceptation ou de la résignation du peuple camerounais, dans la mesure où tout se passe comme si l'opposition s'était complètement amollie. D'ailleurs, l'accession au pouvoir de Paul Biya en 1982, faut-il le souligner, avait été le fait de la simple volonté de son prédécesseur ; une décision acclamée par le peuple entier comme cela est de coutume dans les sociétés traditionnelles camerounaises⁶⁰.

Comme on le voit, dans la narratio-confirmatio, Paul Biya oppose, à l'image de célébrants religieux, l'Enfer au Paradis tout en sanctifiant le RDPC et en sacralisant son président. Cette situation renforce le mysticisme qu'on attache autour de la personne du chef de l'État camerounais et l'image d'un homme politique insaisissable pour ses compatriotes. Ceci se

⁵⁹ On peut par exemple citer le rôle crucial du Moro Naba, roi du Royaume mossi de Ouagadougou, lors de la crise née de la tentative de coup d'État de 2015 au Burkina Faso. Son intervention avait permis d'éviter un affrontement entre les fractions de l'armée ; de sauvegarder la paix et rétablir l'ordre constitutionnel.

⁶⁰ Pour évoquer cette situation, l'humoriste Antonio, parodiant la voix du Président Paul Biya lors de ses spectacles : « On m'a donné le pouvoir cadeau, je le remettrai cadeau » (<https://www.youtube.com/watch?v=I3KqRCY3i54>).

comprend aisément si l'on considère qu'en intensifiant le caractère sacré du rapport au pouvoir, Paul Biya touche à une corde sensible dans la mesure où croyances traditionnelles et mysticisme sont encore des réalités vivaces dans l'esprit du peuple camerounais. D'ailleurs cet ancrage dans les religions traditionnelles se retrouve aussi au dans la péroration.

4.2.2.3- Une péroration à relent d'exhortation

La péroration correspond à la clausule du discours. C'est une conclusion qui se décline sur le mode d'exhortation dans les discours de compétition, particulièrement ceux de meeting. Elle est marquée par une prégnance sur le mode de la monstration, d'affects caractéristiques de l'atmosphère des fins de célébrations religieuses. Les marqueurs de monstration de l'émotion sont très hétérogènes car les outils mis en œuvre sont lexicaux, syntaxiques, transphrastiques. Il s'agit en réalité de différents vecteurs de l'affectivité, c'est-à-dire, en empruntant des termes de Eggs, des « mots qui ne décrivent pas les émotions, mais [qui] sont comme des sortes de bons candidats à leur déclenchement », ou qui en constituent « les scénarios déclencheurs » (2000 : 25).

Comme cela est habituellement de règle en matière de rhétorique, la fin des discours de Paul Biya est marquée par la sémiotisation de l'émotion sur le mode de la monstration qui se traduit en grande partie par une organisation périodique des énoncés. Précisons d'abord qu'à l'origine, la période est, pour la rhétorique, une « unité de syntaxe, de souffle et de sens »⁶¹. Soulignons ensuite à la suite d'Adam que la période, *grammaticalisée* à l'époque classique est envisagée comme une longue « phrase complexe » de « sens complet », « doit être étendue au-delà des limites de la phrase complexe » et être reprise dans l'optique d'une étude des « modes d'empaquetage des propositions » (1991 : 146-158). Dans notre étude, elle est donc appréhendée comme :

Un mode de liage transphrastique fondé sur la rythmicité, c'est-à-dire sur le retour, un nombre déterminé de fois (en général 2, 3 ou 4), d'unités dont la forme et/ou le volume sont similaires. Ces unités peuvent certes être des propositions, mais aussi des unités de rang inférieur comme des syntagmes ou des mots : leur récurrence donne lieu à des parallélismes qui favorisent l' "empaquetage des propositions" et la création d' "unités textuelles" (Micheli 2014 : 146).

⁶¹ On consultera à ce sujet Adam (1991 : 143-160) ; Gardes Tamine (2003 : 23-24) ; Herschberg Pierrot (1993 : 270-272).

Analysons cette organisation périodique sur la base de quelques exemples dont nous avons, par commodité, numéroté les groupes rythmiques :

61- « **[1]** Ce congrès doit consolider **[1a]** notre espoir, **[1b]** notre optimisme, **[1c]** notre foi en l'avenir. **[2]** Le Cameroun est à un tournant important de son histoire. **[3]** Nous devons avoir confiance **[3a]** en nos atouts : **[3b]** en nos ressources naturelles et humaines, **[3c]** en notre économie, **[3d]** en notre autosuffisance alimentaire, **[3e]** en notre crédit dans le monde. **[4]** En ces temps d'épreuves, **[4a]** j'attends de vous, membres du RDPC, **[4a']** que vous soyez à l'écoute des problèmes de tous les Camerounais, **[4a'']** que vous agissiez toujours en faveur de l'unité et de la paix, **[4a''']** que vous participiez à la lutte contre la crise économique et la corruption. **[4b]** J'attends de vous que vous soyez des citoyens exemplaires. **[4c]** J'attends de vous, militants du RDPC, **[4c']** que vous demeurez toujours à la hauteur de la confiance que nous avons en vous, **[4c'']** en vous mobilisant pour gagner largement les échéances électorales à venir. **[5a]** Imaginez, **[5b]** créez, **[5c]** inventez, **[5d]** osez, **[5]** c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu. **[6]** Le Cameroun compte sur vous. **[7]** Ensemble, Gagnons ! **[8]** Je déclare ouverte la session du 1^{er} congrès extraordinaire du RDPC. **[9]** Je vous remercie » (T28 : CR 1995)

62- « **[1]** Le peuple camerounais est **[1a]** ici, **[1b]** chez lui, **[1c]** au Cameroun. **[2a]** Il est majeur, **[2b]** il est sage, **[2c]** il est responsable ! **[3]** Il saura choisir la bonne voie, celle tracée par le RDPC. **[4]** A nous de lui prouver que nous demeurons les meilleurs. **[5a]** Vive le RDPC ! **[5b]** Vive le Cameroun ! **[5c]** Je vous remercie. » (T29 : CR 1996)

63- « **[1]** Pour terminer, permettez-moi de vous poser une question : **[2a]** pendant que l'Histoire avance à grand pas, **[2b]** pendant que les autres peuples progressent avec rapidité, **[2c]** et que certains envisagent conquérir l'espace, **[2]** voulez-vous que notre cher pays, le Cameroun, soit en retard ? **[3]** Non ! **[4]** Alors, le 12 Octobre prochain, **[4a]** allez massivement aux urnes, **[4b]** allez faire le choix de l'avenir, **[4c]** allez faire le meilleur choix. **[5]** Ensemble, nous bâtirons le Cameroun de l'avenir et l'avenir du Cameroun. **[6a]** Vive Douala ! **[6b]** Vive la Province du Littoral ! **[6c]** Vive le Cameroun ! » (T13 : CE Dou 1997)

Ce qui attire l'attention en lisant ces péroraisons, c'est leur rythme cadencé. Pour appréhender la valeur affective qu'elles peuvent revêtir, nous allons d'abord tenter de faire ressortir les différentes organisations périodiques. Afin de mieux visualiser les récurrences, on peut s'appuyer sur les représentations schématiques suivantes :

S61 (séquence 61)

[1] Ce congrès doit consolider	[1a] notre espoir, [1b] notre optimisme, [1c] notre foi en l'avenir.
[2] Le Cameroun est à un tournant important de son histoire.	
[3] Nous devons avoir confiance	[3a] en nos atouts : [3b] en nos ressources naturelles et humaines, [3c] en notre économie, [3d] en notre autosuffisance alimentaire, [3e] en notre crédit dans le monde.
[4] En ces temps d'épreuves,	
	[4a] j'attends de vous, membres du RDPC, [4a'] que vous soyez à l'écoute des problèmes de tous les Camerounais, [4a''] que vous agissiez toujours en faveur de l'unité et de la paix, [4a'''] que vous participiez à la lutte contre la crise économique et la corruption
	[4b] J'attends de vous que vous soyez des citoyens exemplaires.

[4c] J'attends de vous, militants du RDPC,
 [4c'] que vous demeurez toujours à la hauteur de la confiance que nous avons en vous,
 [4c''] en vous mobilisant pour gagner largement les échéances électorales à venir.
 [5a] Imaginez,
 [5b] créez,
 [5c] inventez,
 [5d] osez,
 [5] c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu.
 [6] Le Cameroun compte sur vous.
 [7] Ensemble, Gagnons !
 [8] Je déclare ouverte la session du 1^{er} congrès extraordinaire du RDPC.
 [9] Je vous remercie.

S62 (séquence 62)

[1] Le peuple camerounais est [1a] ici,
 [1b] chez lui,
 [1c] au Cameroun.
 [2] [2a] Il est majeur,
 [2b] il est sage,
 [2c] il est responsable !
 [3] Il saura choisir la bonne voie, celle tracée par le RDPC.
 [4] A nous de lui prouver que nous demeurons les meilleurs.
 [5] [5a] Vive le RDPC !
 [5b] Vive le Cameroun !
 [5c] Je vous remercie.

S63 (séquence 63)

[1] Pour terminer, permettez-moi de vous poser une question :
 [2a] pendant que l'Histoire avance à grand pas,
 [2b] pendant que les autres peuples progressent avec rapidité,
 [2c] et que certains envisagent conquérir l'espace,
 [2] voulez-vous que notre cher pays, le Cameroun, soit en retard ?
 [3] Non !
 [4] Alors, le 12 Octobre prochain, [4a] allez massivement aux urnes,
 [4b] allez faire le choix de l'avenir,
 [4c] allez faire le meilleur choix.
 [5] Ensemble, nous bâtissons le Cameroun de l'avenir et l'avenir du Cameroun.
 [6] [6a] Vive Douala !
 [6b] Vive la Province du Littoral !
 [6c] Vive le Cameroun !

Ces schémas font clairement ressortir une organisation périodique fondée sur la rythmicité. On note que la phrase typographique se voit de manière générale, expansée (par la multiplication de mots ou syntagmes) et complexifiée (par la juxtaposition de propositions). En termes hiérarchiques, ces regroupements concernent respectivement des unités de rang propositionnel (S61 [4a]-[4c], [4a']-[4a'''], [4c']-[4c'']; S62 [2a]-[2c], [5a]-[5c]; S63 [2a]-[2c], [4a]-[4c], [6a]-[6c]), syntagmatique (S61 [1a]-[1c], [3a]-[3e], S62 [1a]-[1c]), et morphématique (S61 [5a]-[5d]). La diversité des récurrences qui marquent le rythme dans ces unités attire forcément l'attention. En termes de nombre, c'est le rythme ternaire qui domine clairement : on dénombre neuf reprises de la même forme canonique, qui se caractérise par une régularité

formelle dans la mesure où on a un regroupement par trois (S61 [1a]-[1c], [4a]-[4c], [4a']-[4a''']); S62 [1a]-[1c], [2a]-[2c], [5a]-[5c]; S77 [2a]-[2c], [4a]-[4c], [6a]-[6c]). On y repère aussi un rythme accumulatif caractérisé par un regroupement en des séquences de cinq unités (S61 [3a]-[3e]); un rythme binaire se caractérisant par un regroupement en deux séquences (S61 [4c']-[4c'']); et un rythme quaternaire matérialisé par regroupement en quatre séquences (S61 [5a]-[5d]). L'organisation d'ensemble laisse apparaître une alternance entre ces rythmes ; et l'introduction de modulations qui diffèrent de l'unité rythmique. C'est le cas en (S61 [4]) qui s'organise sur la base des modulations ternaire et binaire dans une unité ternaire.

Pour appréhender la valeur affective de l'organisation périodique, rappelons qu'à l'origine, la période est, pour la rhétorique et la stylistique, une « unité de syntaxe, de souffle et de sens » : facile à dire et facile à mémoriser (en production comme en réception), cette unité implique, d'une part, une architecture interne fondée sur *un nombre déterminé de récurrences d'éléments similaires* et, d'autre part, la *perception d'une forme de complétude sémantique*. Ce rappel permet de souligner la part d'inférence induite à l'allocutaire dans le processus de mise en discours de l'émotion sur le mode de la monstration. Ainsi, l'essentiel tient au fait que l'auditoire reconnaisse des schémas canoniques, qu'il anticipe un nombre déterminé de récurrences et qu'il projette ainsi des points de complétude dans le discours. L'émotion potentiellement créée découle d'un plaisir de la reconnaissance et de la satisfaction -immédiate ou retardée - des attentes. Satisfaction "immédiate", lorsque l'auditoire anticipe une série de trois éléments que le discours lui offre effectivement. Satisfaction "retardée", lorsque le discours introduit des modulations ou procède à un regroupement par 4 ou par 5 mouvements rythmiques. On y ajoutera encore que l'effet quasi musical de crescendo, conduit progressivement, avec une intensité croissante, vers la conclusion du discours : dans une péroration relativement longue comme celle de (61), l'auditoire projette des points de complétude locaux, tout en pressentant le rapprochement du point de complétude du discours pris dans sa globalité. Comme le résume Herschberg Pierrot (1993 : 270), le but visé est de « tenir l'esprit de l'auditeur ou du lecteur en suspens », dans "l'attente [d'une] retombée » - qu'il s'agisse de la "retombée" d'un mouvement ou de l'ensemble de la péroration (et donc du discours).

À côté de ce marqueur transphrastique -l'organisation périodique- étudié dans les séquences que nous avons schématisées, nous relevons la saillance de certains marqueurs syntaxiques qui participent au processus global de monstration de l'émotion. Il s'agit des

phénomènes de réordonnancement syntaxique marqué en (S63 [2]) par le rejet de la proposition principale à la fin de la phrase, dont l'effet immédiat est d'orienter la focale informationnelle sur le thème, la place du Cameroun sur la scène internationale. Il s'agit aussi en (S62 [3]) de la dislocation à droite qui consiste au détachement en fin d'énoncé, d'un constituant par rapport au noyau propositionnel de l'énoncé. Ce détachement s'effectue à travers le pronom démonstratif "celle" qui, en mettant en sourdine le thème "la bonne voie pour le Cameroun", permet la mise en relief du rhème qu'il représente "la voie tracée par le RDPC". Il s'agit enfin en (S61 [5]), de l'énoncé clivé qui procède à une sorte de hiérarchisation informationnelle spectaculaire, laquelle permet, à l'aide du présentatif "c'est", de pointer du doigt "l'avenir du Cameroun" supposé fonctionner comme un catalyseur de l'action de l'auditoire. Tous ces marqueurs syntaxiques sémiotisent le sentiment de gravité devant renforcer la foi et l'engagement de l'auditoire.

Une vue d'ensemble de l'organisation périodique des péroraux des discours de meeting de Paul Biya nous conduit à une lecture symbolique des parallélismes marqués par le retour des mêmes structures syntaxiques. Ajoutons aux exemples (61), (62), et (63), 3 autres pour en avoir un aperçu plus représentatif :

64- « **[1a]** Le parti doit être le moteur de notre développement ! **[1b]** Il doit être le réservoir d'idées au service de la nation ! **[1c]** Il doit être un exemple, dénoncer tous les abus et contribuer à la répression de la fraude et de la corruption ! **[1d]** Il doit faire admettre que la loi doit être respectée, car sans ordre, une démocratie ne peut être viable ! **[2a]** Etre à l'écoute de la nation, **[2b]** réfléchir, **[2c]** informer, **[2d]** convaincre, **[2e]** enseigner, **[2f]** agir, **[2g]** aider, **[2]** telles doivent être les tâches quotidiennes de chacun. **[3]** N'oubliez jamais que le parti doit servir le peuple et non utiliser le peuple ! **[4]** La mission qui vous attend est haute et exaltante. [...] **[5]** En toutes circonstances, gardez un moral de vainqueur. **[6]** Ce n'est qu'en y croyant, et si nous sommes convaincus de notre victoire que nous réussirons. **[7a]** Vive le RDPC ! **[7b]** Vive le Cameroun ! **[7c]** Vive la démocratie ! » (T27 : CR 1990)

65- « **[1]** Mes chers camarades, **[1a]** les convulsions qui secouent le monde, **[1b]** les mutations qui bouleversent les équilibres internationaux, **[1c]** la montée en puissance des pays émergents, **[1d]** les revendications populaires nombreuses sont autant de signes qui montrent à quel point le monde est en train de changer, **[2]** et avec lui les problématiques qui s'imposent à nous. **[3]** Sachons-nous doter de tous les outils nécessaires pour y répondre. **[4]** Pour cela, **[4a]** le RDPC doit demeurer un parti fort dans un Etat moderne, **[4b]** un parti moderne dans un monde en pleine mutation, **[4c]** un parti ambitieux dans un pays en voie de l'émergence. **[5a]** C'est dans la force de nos convictions **[5b]** et dans la ferveur de notre militantisme **[5]** que nous devons trouver l'énergie nécessaire pour demeurer mobilisés. **[6]** C'est dans ce réservoir éthique que nous devons puiser pour faire vivre ce parti par-delà les âges. **[7]** Ayons pleinement conscience de notre responsabilité historique et travaillons tous ensemble dans cet esprit pour demeurer le plus grand et le premier parti que nous sommes aujourd'hui. **[8]** C'est l'appel que je vous lance à tous en cette circonstance exceptionnelle. **[9]** C'est sur cet engagement majeur auquel je vous convie instamment, tous unis et en ordre de bataille, que je déclare ouvert le troisième Congrès ordinaire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, le Congrès

de la nouvelle dynamique pour un RDPC toujours plus fort au service du peuple camerounais. **[10a]** Vive le RDPC, **[10b]** notre grand parti ! **[10c]** Vive le Cameroun ! » (T32 : CR 2011)

66- « **[1a]** Populations de la province du Sud-Ouest, **[1b]** chers Camerounais, **[2]** vous êtes bien connus pour votre hospitalité légendaire. **[3]** Vous êtes un peuple **[3a]** travailleur, **[3b]** paisible et **[3c]** tolérant. **[4a]** Je vous exhorte à continuer de vivre en paix avec les autres communautés dans votre province. **[4b]** Je vous exhorte, le 12 octobre, à passer avec moi un contrat de confiance, **[5a]** pour la paix, **[5b]** pour le développement, **[5c]** pour la prospérité, en votant pour le candidat du RDPC qui est le meilleur choix ! **[6a]** Vive la province du Sud-Ouest ! **[6b]** Vive le RDPC ! **[6c]** Vive le Cameroun ! »⁶² (T12 : CE Bue 1997)

L'observation laisse constater une organisation périodique largement dominée par un rythme ternaire (15 groupes de mouvements à 3), suivi par un rythme binaire (4 groupes de mouvements à 2), puis un rythme quaternaire (3 groupes de mouvements à 4). Dans l'ordre croissant, on passe d'une construction quaternaire à une construction binaire puis ternaire. Ce passage de 4 à 2 puis à 3, à en croire la symbolique des nombres, vise sans doute à assurer le succès de la mission du parti et des partisans de Paul Biya. En effet, « le quatre symbolise le terrestre, la totalité du créé et du révélé. Cette totalité du créé est en même temps la totalité du périssable. Il est singulier que le même mot “shi” signifie en japonais quatre et mort » (Chevalier et Gheerbrant 1982 : 794-795). Et le deux exprime un antagonisme, qui de latent devient manifeste ; une rivalité, une réciprocité, qui peut être de haine autant que d'amour : une opposition, qui peut être contraire et incompatible, aussi bien que complémentaire et féconde (*Dictionnaire des Symboles, Mythes, Rêves, Coutumes, Gestes, Formes, Figures, Couleurs, Nombres* 1982). Alors que « le trois est un nombre cosmique - le premier nombre impair, reflet du « ciel », l'écho sur la terre de la trinité. Il s'impose parce qu'il marque l'achèvement, le point terminal » (Creusot 1987 : 116). C'est donc la réussite des initiatives du RDPC que Paul Biya se propose d'assurer par cette organisation ternaire.

Comme nous l'avons déjà souligné, ces fins de discours s'apparentent fort aux sorties des célébrations ecclésiales au cours desquelles les célébrants procèdent à la bénédiction et à l'exhortation finales. On constate que chez Paul Biya, c'est une sorte d'épilogue qui redit l'espoir des débuts, exalte le rôle indispensable des militants et sanctifie l'importance de l'enjeu : la réalisation du destin commun de tous. On retrouve aussi dans ces exhortations, cette volonté

⁶² "People of South-West province, fellow Cameroonians, you are well known for your legendary hospitality. You are a hardworking, peace-loving and tolerant people. I urge you to continue to live in peace with other communities in your province. I urge you, on october 12 to seal a pact of trust with me, for peace, for development, for prosperity, by voting for the CPDM candidate, that is the best choice! Long live the South-west province! Long live the CPDM! Long live Cameroon!" (C'est nous qui traduisons).

propre à la parole religieuse de conjurer la peur et de mettre les fidèles en mission à la fin du rite : « allez massivement aux urnes, allez faire le choix de l'avenir, allez faire le meilleur choix ». On pense immédiatement à cette formule du rituel religieux : « Allez dans la paix du Christ ! Que Dieu vous bénisse ! » Cette expression consacrée n'est pas simplement, à en croire Saint-André, une pieuse formule de congé : il s'agit en fait, d'

« Allez ! » : dans le monde où vous vivez, pour témoigner de la Bonne Nouvelle du salut dont l'annonce a, une fois encore, été proclamée au cours de cette assemblée. « Dans la paix du Christ » : une fois de plus, il vous a donné le gage de sa présence et, par le sacrement auquel vous avez participé, il a renouvelé vos forces. Avec lui, vous n'avez rien à craindre. (1997 : 512)

Et par le biais des bénédictions finales de ces péroraisons, Paul Biya garantit à ses croyants la pérennité de leurs réussites, l'inscription dans l'éternité de leur parti et du Cameroun : « Il [le RDPC] est déjà assuré d'une place de choix dans l'histoire du Cameroun. [...] Vive le RDPC ! Vive le Cameroun ! » « Nous devons [...] faire vivre ce parti par-delà les âges. [...] Vive le RDPC, notre grand parti ! Vive le Cameroun ! ».

En définitive, on s'aperçoit à l'évidence de la religiosité des discours de compétition dont la structuration épouse les contours d'une célébration œcuménique. Tout ceci participe de la sacralisation dont se joue Paul Biya pour asseoir son pouvoir et renforcer la foi l'auditoire en son parti et son régime.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons cherché à comprendre et à expliquer la dimension pathétique des textes de notre corpus. Dans la première articulation, nous avons relevé un univers pathémique que Paul Biya construit par la sémiotisation des affects. Nous avons constaté que la mise en scène de l'affectivité dans son discours passe d'abord par une observation très marquée des comportatifs qui lui permettent de mettre l'auditoire dans une disposition favorable. Ensuite, nous avons montré comment il essaye de légitimer des émotions par une schématisation de différents topiques qui engendrent des humeurs dysphoriques et euphoriques, émerveillent et ravissent. Les émotions sémiotisées par Paul Biya paraissent comme des jugements évaluatifs de type rationnel qui font partie de ce que Boudon (1994) appelle « sentiments moraux » parce que fondés sur une certitude morale.

La deuxième articulation permet de comprendre comment cette sémiotisation de l'affect participe également de la sacralisation du pouvoir. Il apparaît ainsi que la sacralisation du pouvoir repose avant tout sur le caractère liturgique des situations de communication des discours de compétition ; rencontres semblables à de « grandes messes ». Elle tient ensuite de la religiosité marquée des différents niveaux de la disposition de ces discours similaire à celle des prêches de célébrants religieux. Cette sacralisation est renforcée par les multiples sacro-saints cérémoniaux de mystification de la personne du président de la République qui sont évoqués dans ces discours. Ces rituels mis en œuvre par les autorités traditionnelles visent aussi à intensifier le caractère sacré du rapport des Camerounais au pouvoir.

Au final, on constate que la mise en scène de l'émotion s'appuie également sur le logos, que ces sentiments sont fondés sur des systèmes de raisons. Cela revient à admettre, d'une certaine manière que la raison et les sentiments se recoupent dans les stratégies argumentatives de Paul Biya et il est difficile d'établir une ligne de démarcation nette entre les deux. Il faut rappeler qu' « on ne fait pas l'union sur des idées, tant qu'elles demeurent des raisonnements ; il faut qu'elles soient doublées de sensibilité. On s'efforcerait vainement d'établir la vérité par la raison seule, puisque l'intelligence peut toujours trouver un nouveau motif de remettre les choses en question » (Barres 1987 : 65). Quant à Charaudeau, il pense même que « ce n'est pas le logos qui pour mieux passer serait habillé d'ethos et de pathos, mais l'ethos et le pathos qui fabriquent le logos » (2005 : 36). Cette prédominance de l'affect dans les discours de Paul Biya montre ainsi que, comme chez la plupart des autres hommes politiques, l'orateur s'adresse davantage aux passions de l'auditoire qu'à la raison, qu'il se propose d'abord d'emporter l'adhésion affective des Camerounais, puis de conforter dans le même sillage sa position. Le chapitre qui suit va s'intéresser à l'image de cet auditoire qu'il construit dans son discours.

Chapitre 5 : La construction de l'auditoire dans le discours de Paul Biya

Introduction

Ce chapitre se propose de procéder à l'analyse des traces énonciatives de l'auditoire dans le discours de Paul Biya afin de déterminer les places que l'orateur politique accorde à ses auditeurs camerounais, l'image et la représentation qu'il construit d'eux. En effet, la production du sens en discours s'opère par la conjonction de deux instances de l'énonciation en relation d'interlocution et en référence à un monde à dire. Cette relation entre les différents protagonistes de l'énonciation dans le discours se réfère à un micro-univers décrit par l'énoncé. Les formes et les figures de la personne verbale, traces linguistiques de l'appropriation de la langue par l'orateur, sont la condition de l'intersubjectivité ; celle-ci étant un facteur de la communication unissant de manière indissociable individu et société. De cette complémentarité co-énonciative, il apparaît que :

Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre, le partenaire qui, doté de la même langue, a en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciation et la même manière d'organiser le contenu. A partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité Je-Tu, individu et société ne sont plus termes contradictoires, mais termes complémentaires (Benveniste 1966 : 25).

La personne verbale se rattache donc à l'expérience collective du face à face avec autrui, à la rencontre de l'autre et à la découverte en lui d'un autre soi-même. L'instance du discours résulte du désir de communiquer avec cet autre comme partenaire à incorporer et à reconnaître. Pour Barry, « les personnes qui vivent dans l'espace de la relation ainsi instaurée s'identifient en quittant la clôture de l'individualité et s'actualisent dans l'énonciation du discours à travers la relation : "qui je suis pour toi" et "qui tu es pour moi", qui n'est autre chose qu'une demande de reconnaissance et une réponse à cette demande » (2002 : 152). La question de la place accordée à l'autre dans le discours est à aborder comme l'étude des formes linguistiques par le biais desquelles un discours désigne dans sa linéarité des relations extralinguistiques où l'orateur fait place à l'auditeur, avec le projet d'instituer son moi. Selon Van Den Heulvel (1985 : 38),

La personne est le sujet dans sa subjectivité comme "une construction relationnelle" qui se constitue par le langage, par la relation dialogique entre le Je et le Tu, par la place des partenaires et par l'identification progressive d'un moi qui prend conscience de sa différence. La subjectivité est ainsi une altérité positive qui marque tout sujet constituant son identité dans "l'espace transcendantal de l'interlocution".

Dans un rapport d'interlocution, le discours est médiateur d'un désir, il détermine une position et aide à individualiser le sujet à la conquête de l'espace discursif et de l'auditoire. Pour assurer une meilleure répartition des différents aspects de l'analyse, nous allons consacrer le prochain chapitre à l'étude de la figure de l'énonciateur tandis que celle du coénonciateur, que nous allons appréhender à travers la construction de l'auditoire camerounais, fera l'objet du présent chapitre. Quand nous parlons d'auditoire dans ce travail, il s'agit plus précisément de tous ceux sur qui Paul Biya se propose d'exercer une influence par son argumentation. Par construction de l'auditoire, nous entendons l'image que Biya projette dans son discours, laquelle consiste à inscrire les Camerounais dans son projet de parole. Cette image verbale se décline comme une stratégie car la façon dont l'orateur perçoit ses partenaires et la façon dont il leur présente une image d'eux-mêmes sont susceptibles d'emporter l'adhésion de l'auditoire.

Ainsi que le souligne Amossy, « l'orateur travaille à élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître. Il tente d'infléchir des opinions et des conduites en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler » (2000 : 25). Dans notre corpus, cette image n'est tout de même pas coupée de la réalité et c'est cette relation synallagmatique, mise en œuvre par les techniques discursives, que nous proposons d'appréhender, ainsi que le rapport au pouvoir qui la détermine. L'observation des textes du corpus nous invite à dresser le constat que chez Paul Biya, la construction de l'auditoire transite par un vibrant éloge adressé à l'instance de réception pour l'amener à s'identifier à l'image qui lui est proposée ; et par le phénomène de l'illusion énonciative pour amener cette instance à croire qu'elle participe à l'exercice du pouvoir.

5.1- L'apologie de l'auditoire

D'entrée de jeu, il faut d'abord souligner que « chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours » (Perelman 1970 : 25). Perelman (1970) a établi trois catégories d'auditoire : l'auditoire constitué par le sujet lui-même quand il délibère ou se représente les

raisons de son acte ; l'auditoire universel constitué par l'humanité tout entière ou du moins par tous les hommes adultes et normaux ; et l'auditoire spécifique formé, de ceux à qui on s'adresse. C'est de cette troisième catégorie dont il est question dans notre travail. Nous allons d'abord voir comment Paul Biya convoque cet auditoire dans l'exorde avant de procéder à son encensement.

5.1.1- L'inscription de l'auditoire dans l'exorde

Dans notre corpus d'étude, l'instance de réception est nommément désignée dès l'ouverture du discours par l'orateur. On peut le relever à travers ces quelques exemples d'appellatifs :

- *Mesdames, Messieurs, Chers Camarades...* (T26 : CRou 1990)
- *Camerounaises, camerounais, Mes chers compatriotes*, (T14 : DC 2004)
- *Monsieur le maire, Messieurs les chefs traditionnelles, Elites de la province de l'Ouest, Mesdames, mesdemoiselles messieurs, mes chers compatriotes*, (T2 : CE Baf 1992)
- *Camerounaises, Camerounais, Militantes et Militants du RDPC*, (T24 : MMCM 1990)
- *Électrices, Électeurs, mes Chers Compatriotes*, (T7 : PF 1997)
- *Monsieur le président de l'Assemblée nationale, Monsieur le président de la Cour suprême, Mesdames et messieurs les députés, Excellences Mesdames et Messieurs*, (T23 : PS 2011)
- *My dear comrades, specially from Ndian Division* (T33: CRclo 2011)
- *Chers Lions Indomptables* (T69 : RLI 2000)
- *Chers compatriotes de Guirvidig* (IG 2008)
- *Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes* (T[79-104] : FA 1992)
- *Jeunes Camerounaises, Jeunes camerounais* (T[46-68] : FJ 1991)

L'auditoire à qui s'adresse le discours de Paul Biya est généralement composé du peuple camerounais. Cet auditoire qui partage la même citoyenneté avec l'orateur est interpellé à travers un groupe nominal englobant « mes chers compatriotes ». Cet auditoire qui est composite se compose de trois catégories englobant les différentes composantes sociales de la Nation : les militants de son parti (l'auditoire militant RDPC), les populations autochtones des régions où il se rend (l'auditoire local), le peuple camerounais en général (l'auditoire national).

Nous allons observer à l'aide d'Hyperbase, la ventilation de ces catégories d'auditoire dans les genres de discours des sous-corpus. Au regard du listing d'appellatifs précédents, on peut objectivement affirmer que l'item « compatriotes » renvoie à l'auditoire national ; les lemmes « camarade » et « militant » renvoient à l'auditoire militant RDPC. Il est difficile de désigner objectivement l'auditoire local à travers un seul item ; d'autant plus que cette désignation ne serait pas la même pour toutes les localités.

À partir de l'outil *Graphique* du logiciel, on a l'histogramme de la figure 5 ci-dessous représentant la distribution de l'item « compatriotes » dans les partitions du corpus. À partir de *Liste*, on a obtenu la somme des lemmes « camarade » et « militant » présentée dans la figure 6 par « MemParti » (membres du parti RDPC).

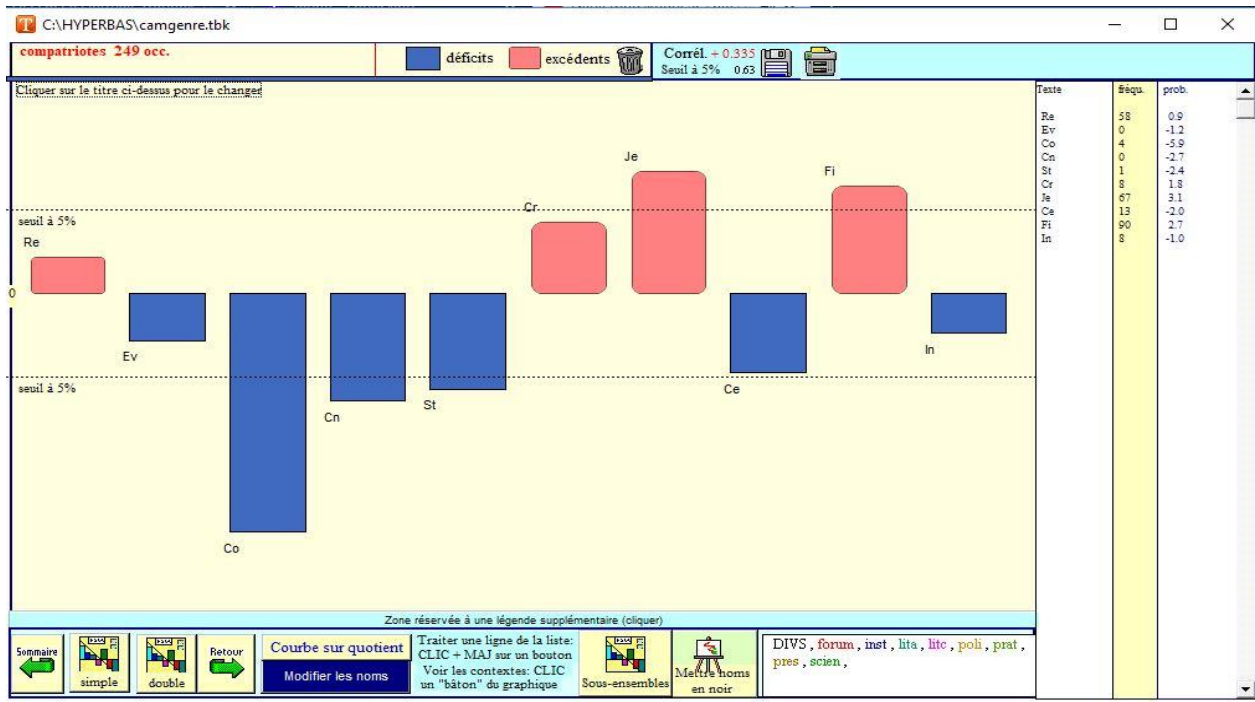


Figure 5 : fréquence relative de l'item « compatriote »

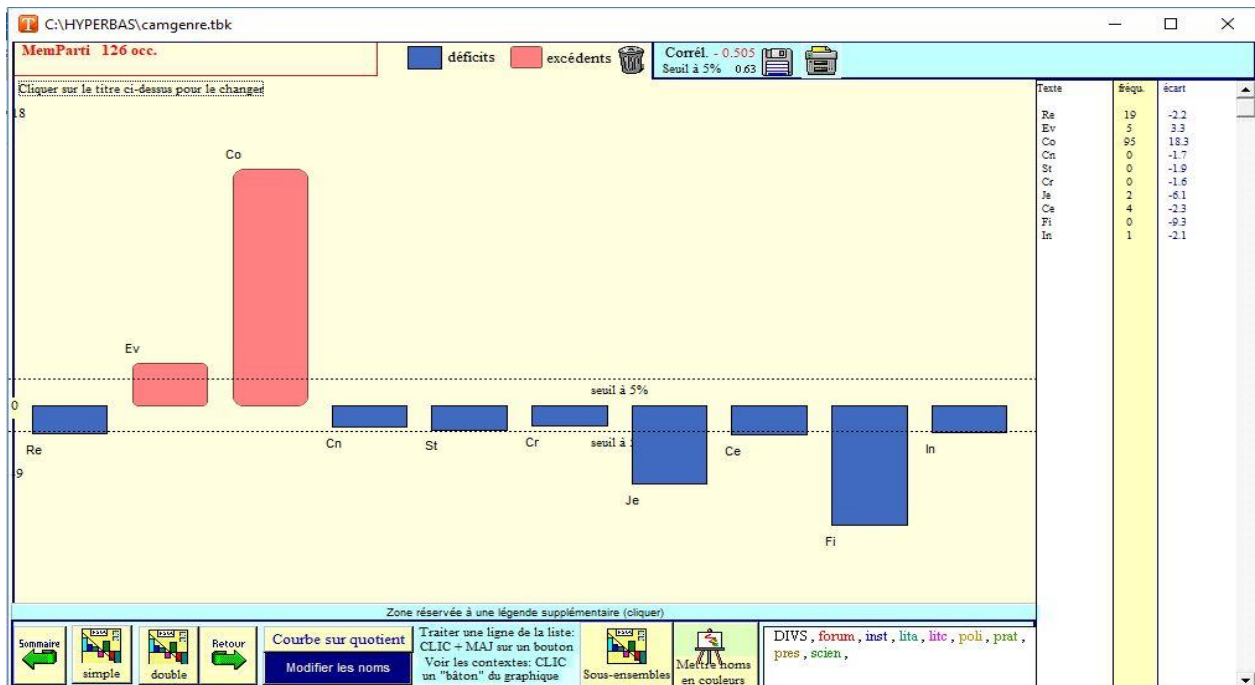


Figure 6 : fréquence relative du lemme « MemParti » (appellatifs militant RDPC)

En observant ces deux figures, on perçoit à l’immédiat un contraste entre les discours de compétition et les discours d’exercice du pouvoir. Dans les genres de discours congrès du RDPC et autres événements politiques (discours de compétition) où l’on note un excédent des appellatifs de l’auditoire militant (figure 6), les appellatifs de l’auditoire national présentent un déficit (figure 5). Inversement, les appellatifs de l’auditoire militant présentent un déficit (figure 5) dans les genres crises sociales, fêtes de la jeunesse et fins d’années (discours d’exercice du pouvoir) et actes de réélection où les appellatifs de l’auditoire national sont excédents (figure 5). Tout en dévoilant la cible privilégiée des différents genres du discours de Paul Biya, ce contraste montre la pertinence des catégories de l’auditoire que nous avons établies, et la congruence des deux grandes catégories du discours de Paul Biya que nous avons proposées. On note cependant que dans le genre actes de réélections qui fait partie des discours de compétition, ce sont plutôt les appellatifs de l’auditoire national qui prédominent ; situation qui se comprend lorsqu’on se réfère à la scénographie de ce genre -cette scénographie, nous allons la décrire dans la deuxième partie de ce chapitre (5.2.1)- qui, bien qu’ayant une couleur partisane, sollicite l’auditoire national.

Interpelé nommément par Paul Biya comme on l’a relevé, l’auditoire se sent partie prenante du procès énonciatif. Ainsi, la façon dont l’orateur perçoit l’auditoire représente une image valorisante susceptible de conforter l’entreprise de persuasion. À ce sujet, Carnegie écrit : si vous tenez à gagner la sympathie des gens « faites-leur sentir leur importance » (1975 : 133) car le désir d’être important, d’être grand, est selon les psychiatres, le plus puissant de la nature humaine. C’est ce désir qui rend les hommes sensibles aux éloges et aux compliments. Paul Biya, qui sollicite la bienveillance du peuple camerounais, cherche à conforter sa position et à assurer la conviction enracinée au cœur de son auditoire, principalement l’auditoire militant RDPC.

5.1.2- La glorification de l'auditoire militant RDPC

Chaque militant du parti à qui s’adresse le discours de Paul Biya est aussi membre de l’instance citoyenne qui, au-delà du politique, participe à la politique⁶³ par son engagement dans

⁶³ « Le politique réfère à tout ce qui dans les sociétés organise et problématise la vie collective au nom de certains principes, de certaines valeurs qui en constituent une sorte de référence morale » (Charaudeau 2005 : 33). Quant à la politique, elle « concerne plus particulièrement la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquées les différentes instances (de gouvernance et citoyenne) qui règlent leurs rapports à travers un jeu de pouvoir et de contre-pouvoir » (Charaudeau 2005 : 34).

l'action. Il défend et promeut l'idéologie et les plans d'action de son parti, « descend dans la rue, va aux meetings, assume ses déclarations, se construit une image de battant » (Charaudeau 2005 : 45). La glorification des militants du RDPC est particulièrement remarquable dans les discours de compétition, mais plus précisément ceux des congrès, tous prononcés au Palais des Congrès de Yaoundé⁶⁴.

Paul Biya n'oublie pas que les membres de son parti venus nombreux l'écouter constituent la base électorale et donc les principaux soutiens de son pouvoir. C'est grâce à leurs suffrages que le RDPC et lui tiennent toujours la tête du peloton au cours des différentes élections. C'est ce mérite qu'il souligne tout en les remerciant. Nous avons réuni les cinq extraits suivants à titre d'exemples pour l'analyse :

- 1- « Je vous remercie de votre confiance ! Et je remercie tout particulièrement les militantes et les militants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais, ainsi que toutes celles et tous ceux qui, dans le cadre de la majorité présidentielle, m'ont soutenu et donné leurs suffrages » (T5 : Rem 1992).
- 2- « Je souhaiterais d'abord rendre hommage au travail de nos militants grâce auxquels nous avons engrangé des victoires successives lors des dernières consultations électorales. Un parti politique ce sont d'abord les militants » (T31 : CR 2006)
- 3- « Le peuple camerounais m'a confié, à une forte majorité, un nouveau mandat à la tête de l'Etat. Comme cela avait été le cas lors des élections législatives et municipales, les militants de nos sections se sont mobilisés, deux ans plus tard, pour faire élire votre serviteur. Je suis heureux de vous exprimer à nouveau ma reconnaissance et Mes remerciements » (T31 : CR 2006)
- 4- « Avant de répondre à ces questions, je souhaiterais rendre hommage au travail de nos militants. Comme le sang irrigue le corps humain, ce sont eux qui font vivre notre mouvement. Ce sont eux qui sillonnent le terrain et gardent le contact avec le peuple entendent ses plaintes, enregistrent ses espoirs » (T31 : CR 2006)
- 5- « Mes remerciements s'adressent en premier lieu aux militantes et aux militants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, à ceux des autres partis de la majorité présidentielle ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui m'ont accordé leurs suffrages » (T22 : Rem 2011)

Par une comparaison avec pour *phore* l'être humain, Paul Biya projette analogiquement en (4) l'univers du corps humain sur l'univers du parti politique pour montrer l'importance vitale des militants de son parti, qui à l'image du sang en circulation dans les veines, constituent la force vitale conférant des victoires consécutives au Président, à chaque échéance électorale. À travers la convocation de la locution adverbiale « d'abord », Paul Biya relève en (2) le caractère primordial de l'action des militants de base de son parti. Il procède à une mise en retrait de sa

⁶⁴ Inauguré le 14 mai 1982, le Palais des Congrès est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle technique du Ministère des Arts et de la Culture. Cet établissement met en location des salles et des espaces en vue de l'organisation de manifestations à caractère administratif, politique, économique, socioculturel etc.

position de président national et propulse à l'aide de la répétition de « d'abord », ses militants à la première place de son combat politique pour affirmer, dans une définition à effet de sentence, leur primauté sur les autres instances du parti : « un parti politique, ce sont d'abord ses militants ». Cette primauté est due au succès du parti dans les compétitions électorales qu'il souligne également en (3) et qui vaut en (1) et (5) ces remerciements particuliers. Cet effacement de soi permet ainsi à Paul Biya de mieux inscrire son auditoire militant comme principal objet de discours en lui faisant sentir son importance. Cette première place qu'accorde l'orateur politique à ses militants se justifie par leur engagement au sein du parti et leur détermination à maintenir sa flamme⁶⁵ allumée. C'est ce qu'on note dans les exemples suivants :

6- « Face à ces épreuves, à ces défis, à ces combats, des prophéties de toutes natures ne donnaient pas cher du RDPC [...] Mais c'était compter sans vous, compter sans votre capacité d'adaptation, sans votre savoir-faire, sans votre combativité, sans la foi des militants et des militantes du RDPC » (T29 : CR 1996)

7- « Je pense d'abord aux femmes : ces militantes dont le nombre, la vitalité, le dynamisme, la détermination et le militantisme ardent nous impressionnent. Gardiennes de la maison RDPC. [...] je tiens à leur rendre un hommage mérité » (T29 : CR 1996)

On note dans les séquences précédentes, une glorification fondée sur les valeurs que Perelman (1970) définit comme des objets d'accord qui permettent une communion sur des façons particulières d'agir, favorisant ainsi l'adhésion de groupes particuliers. Quand elles sont vagues, certaines valeurs se présentent comme universelles ; ce sont des valeurs abstraites. Quand elles sont précises, elles se présentent simplement comme conformes aux aspirations de certains groupes particuliers, ce sont des valeurs concrètes de persuasion (Perelman 1970). Pour flatter le groupe de militants RDPC, Paul Biya fait d'eux l'incarnation de valeurs concrètes qu'ils partagent. De fait, grâce à la mise en parallèle en (6) des champs lexicaux de la lutte : « épreuves », « Défis », « combat », « combativité » ; et de la compétence : « capacité d'adaptation », « compétence », « savoir-faire », Paul Biya loue l'attitude des siens durant les turbulences dues au multipartisme au Cameroun. Pendant ces années dites « années de braises »⁶⁶, on a assisté dans certains pays africains tels le Bénin et Madagascar, à l'accession au pouvoir des partis d'opposition, mais au Cameroun, le RDPC a réussi son pari en tenant la tête haute tout au long de la période trouble et à conserver sa place.

⁶⁵ La flamme est le logo du RDPC. Elle symbolise le dynamisme de ce parti et la lumière qui éclaire et guide le Cameroun.

⁶⁶ Expression consacrée par la presse camerounaise pour caractériser les années 1990, 1991 et 1992 marquées par les villes mortes.

Dans son éloge, le leader du RDPC opère au sein d'un même substantif, une distinction au niveau du genre : « Des militants et des militantes », ceci pour atteindre particulièrement les femmes qu'il sanctifie dans la séquence (7). À l'aide d'une métaphore qui attribue aux militantes le titre de « gardiennes de la maison RDPC », Paul Biya confère à ses militantes le statut des femmes guerrières, du roi Béhanzin de la période précoloniale, qu'on appelait les Amazones et dont la hargne n'avait rien à envier à celle des hommes. Dans sa glorification des militantes du RDPC, Paul Biya va au-delà en conférant à son parti le rôle d'avant-garde de la démocratie et de l'unité. C'est ce qui ressort par exemple de la déclaration qui suit :

8- « Si notre pays a pu sortir de cette zone de turbulence sans trop de dommages, il le doit en grande partie au RDPC et à ses militants » (T30 : CR 2001)

Pour mettre en exergue les militants et éviter leur dilution ou leur subordination aux instances dirigeantes du parti, Paul Biya recourt à l'hendiadyin, figure de construction qui consiste à énoncer une idée sous la forme de deux éléments coordonnés alors qu'un seul mot suffisait : « au RDPC et à ses militants ». La conjonction de coordination qu'il utilise ici est « et », qu'on sait apte à relier les éléments de même rang c'est-à-dire qui remplissent la même fonction selon le principe d'égalité statutaire. C'est une façon pour lui d'encenser ses militants à qui, selon lui, le Cameroun doit la stabilité et la paix. Dans cet éloge adressé aux militants de son parti, Paul Biya va affirmer sa confiance en eux. Ceci est une stratégie d'influence, car il est plus facile de mener les hommes quand ils vous respectent et quand vous leur montrez votre estime pour leurs capacités. C'est ce que fait Paul Biya quand il lance l'appel suivant à ses camarades du RDPC :

9- « Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre dévouement à tous [militants du RDPC]. Je vous sais conscients des objectifs, des enjeux, des difficultés et des possibilités de l'heure » (T28 : CR 1995)

10- « Vous avez l'enthousiasme, vous avez la volonté, vous avez l'énergie [...] Il s'agit de l'avenir de notre pays et je sais pouvoir compter sur vous ! » (T33 : CRclo 2011)

Par la périphrase verbale « sais pouvoir compter » l'orateur efface tout soupçon de doute qui pourrait peser sur la confiance envers ses militants. En effet, pourquoi convoque-t-il deux verbes modaux : « savoir » et « pouvoir » alors qu'il aurait pu tout simplement dire « je compte » ou « je peux compter » ? S'il utilise ces deux semi-auxiliaires, c'est sans doute parce qu'ils permettent de traduire, de par leur valeur modale, l'attitude du locuteur vis-à-vis du procès qu'il exprime. La modalité épistémique (Gosselin 2005) traduisant ici la certitude du président, vient en appui à la modalité aléthique (Gosselin 2005) qui lui permet d'établir la vérité logique de la possibilité du soutien, de l'accompagnement de ses militants dans ses tâches à la tête de l'État. Le

tout, renforcé par la valeur assertive de la déclaration, dénote de la confiance indéfectible de l'orateur envers l'auditoire. En montrant ainsi sa confiance en ses militants, il construit d'eux une image méliorative de citoyens "enthousiastes", "volontaires", "énergiques", "conscients" ; il leur donne ainsi une belle réputation à mériter.

Afin d'avoir un aperçu de la caractérisation du lemme « militant » dans l'ensemble du corpus, nous allons en observer ce que Kastberg (2013) appelle « constellation cooccurentielle » ; en présentant le réseau des mots pleins apparaissant dans l'environnement de ce lemme. Pour ce faire, nous avons recours à la fonction *Contexte* d'Hyperbase qui permet de situer et montrer chaque occurrence dans son environnement textuel. À l'aide de l'outil *Thème*, nous avons appliqué une contrainte de voisinage plus étroite afin de ne retenir que les mots ayant une liaison directe avec le mot-pôle (« militant »). L'outil *Graphe* permet de représenter les résultats sous la forme arborée ainsi qu'on peut le voir dans la figure 7 ci-dessous.

Comme indiqué dans la légende, les tracés en rouge correspondent aux liaisons directes avec le mot-pôle (cercle des amis). Les tracés en bleu distinguent les relations que les amis du premier cercle ont entre eux. Le noir est pour les exclus du premier cercle. La force du trait (pointillé ou maigre en bleu et noir, maigre ou gras en rouge) correspond à la densité de la liaison. Observons :

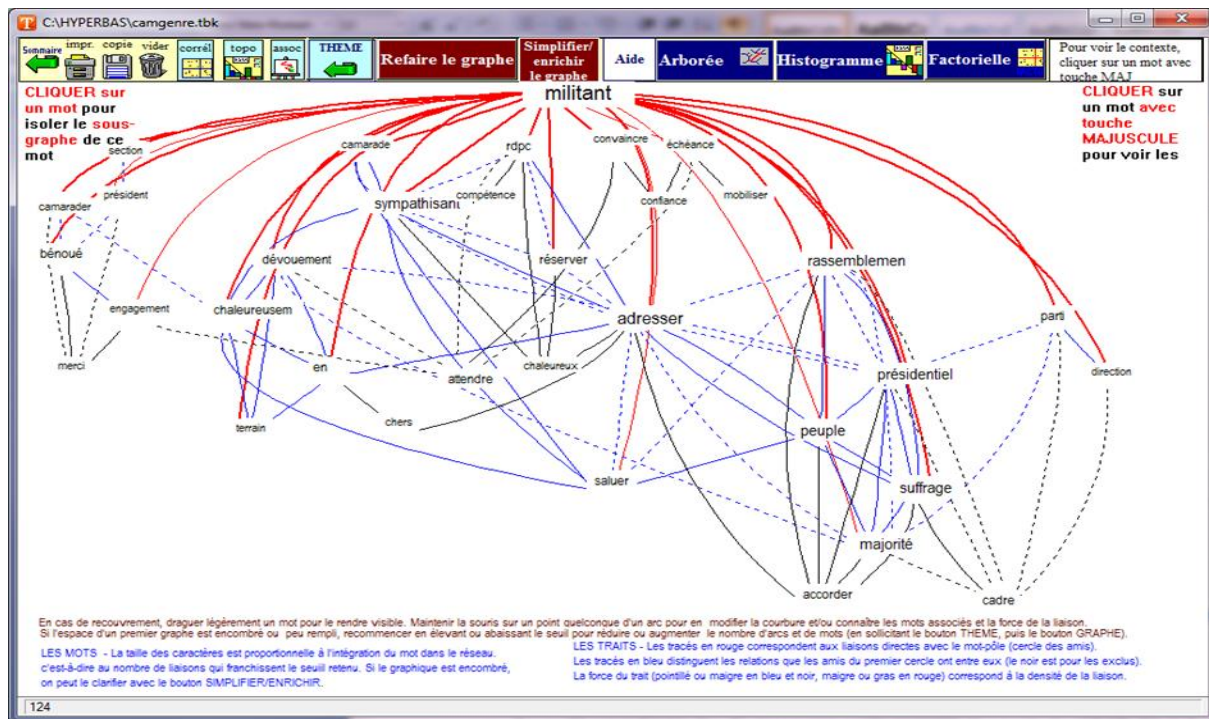


Figure 7 : Constellation cooccurentielle du lemme « militant »

Dans cette figure, on observe que le lemme « militant » entretient un réseau de relation avec des mots qu'on retrouve fréquemment dans son environnement immédiat, tels *camarade, parti, rdpc, rassemblement, dévouement, engagement, terrain, convaincre, peuple, sympathisant, échéance, suffrage, présidentiel, majorité, chaleureusement, confiance*. Ce cercle d'amis montre comme on l'a vu dans les extraits de discours, la place et le rôle assigné aux militants qui doivent aller sur le terrain convaincre le peuple en vue d'obtenir la majorité des suffrages lors des échéances électorales, surtout présidentielles. Ce qui leur vaut de la part de Paul Biya une confiance empreinte de chaleur, une glorification particulière.

Comme on le note, Paul Biya orateur ne va pas du dos de la cuillère quand il s'agit d'encenser les militants RDPC. C'est la même attitude qu'il adopte à l'égard des populations des régions où il se rend en visite officielle à différentes occasions.

5.1.3- L'auditoire local : l'éloge de la région et ses habitants

Nous entendons par auditoire local les populations autochtones et allogènes⁶⁷, c'est-à-dire les personnes originaires et les personnes non originaires mais qui habitent la localité où Paul Biya prononce son discours. En fait, si les discours de congrès se prononcent exclusivement au Palais des Congrès de Yaoundé, les autres discours de compétition, ceux de campagnes électorales présidentielles en particulier, se prononcent dans différentes localités du Cameroun où se rend Paul Biya. Certains discours de pouvoir se prononcent aussi en dehors des lieux institutionnels. Mais si pour ces derniers, les lieux en général s'imposent de par la nature des événements, ceux des discours de campagnes électorales sont quant à eux tributaires du choix du Président candidat Paul Biya. L'analyse du traitement discursif de l'auditoire local, nous invite à interroger ces choix qui trahiraient les types de rapport entre les régions et le pouvoir.

Il est important de préciser d'abord que l'éloge est une catégorie du discours épideictique pour laquelle Aristote ([349 av. J.-C.] 2004) préconise la prudence qui nécessite discernement et accommodation. Il distingue la prudence rhétorique, capacité à reconnaître et à effectuer, non ce qui est bon pour les hommes, mais ce qui leur semble bon ; et la prudence éthique reliant, dans son existence même, la capacité intellectuelle à des fins éthiques. Des notions de prudence

⁶⁷ Cette discrimination est inscrite dans la constitution du Cameroun qui proclame dans son préambule que « L'Etat assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi... » Cette disposition est très souvent dénoncée comme frein à la construction d'une nation.

rhétorique et prudence éthique élaborées par Aristote ([349 av. J.-C.] 2004), Paul Biya opte pour l'éloge sérieux qui se garde de s'amplifier au point de devenir une flatterie voire un mensonge. Car à force d'embellir, on finit par prêter à l'objet des qualités à l'objet qu'il ne possède pas. L'éloge par définition d'ailleurs, porte sur des faits admis que l'orateur essaie de valoriser. C'est donc sur les qualités reconnues des différentes tribus que Paul Biya s'appuie pour encenser son auditoire :

11- « Je suis venu rendre, une fois de plus, un vibrant hommage aux populations dynamiques de cette province. [...] En ces temps difficiles, nos populations doivent prendre davantage d'initiatives et l'Ouest en donne le meilleur exemple ! Grâce à votre ardeur au travail, votre sens de l'épargne, votre esprit d'entreprise, la province de l'Ouest a accompli des progrès remarquables. » (T2 : CE Baf 1992)

12- « L'Ouest n'est pas une province à part ! L'Ouest fait partie intégrante du Cameroun ! Le Cameroun se fera avec l'Ouest ou ne se fera pas ! » (T2 : CE Baf 1992)

On remarque que l'éloge chez Paul Biya se nourrit des idées reçues, des représentations qui circulent au sein de l'opinion nationale pour construire des images de l'auditoire local. "Représentation" et "image" sont pris dans le sens qu'en donne Grize : « J'appelle représentation ce qui est relatif à A et B [les interlocuteurs] et image ce qui est visible dans le texte » (1996 : 69). Comme le souligne Perelman (1970), une argumentation efficace suppose pour condition préalable la connaissance de l'auditoire spécifique que l'on se propose de persuader. On peut alors remarquer dans ces exemples et celles qui suivront, que Paul Biya table effectivement sur les croyances et les valeurs partagées par les populations des régions où il se rend.

Ainsi donc, en campagne électorale à l'Ouest, Paul Biya (11) loue les Bamilékés en ressassant l'image d'eux qui circule au Cameroun, selon laquelle ils sont doués dans les affaires, dynamiques, entrepreneurs et ingénieux... Dans la société camerounaise, ils sont de façon badine appelés "les juifs du Cameroun". En (12), par la technique du tiers exclu, il les flatte en posant leur contribution comme indispensable pour l'édification du Cameroun : « Le Cameroun se fera avec l'ouest ou ne se fera pas ! ». Ainsi, Paul Biya se propose-t-il de faire comprendre à la population que le pouvoir est avec cette région, vice versa ; d'où cette insistance : « L'Ouest n'est pas une province à part ! ». Il s'avère important de préciser ici que jusqu'à une certaine date récente, l'Ouest était considérée comme l'un des enfants pauvres du régime RDPC, du fait que la région s'était à un certain moment exclue ou avait gardé une distance par rapport à la politique et ses calculs⁶⁸. Et quand elle s'est à nouveau engagée en politique, elle a d'abord eu une attitude

⁶⁸ Il faut noter qu'historiquement, cela peut s'expliquer. L'Ouest opposa une ferme résistance aux colons et s'engagea dans la guerre d'indépendance. Cette région fut l'un des refuges des nationalistes -appelés "maquisards" par le

d'opposition avant de se ranger progressivement du côté du pouvoir. Par exemple, à ses débuts dans les années 1990, le SDF, le fameux parti historique de l'opposition, y a massivement recruté des adeptes de la contestation.

On peut sans doute faire le constat que l'orateur s'adapte à l'auditoire local en construisant un ethos social spécifique à la communauté grâce à la mobilisation d'images se référant aux valeurs de la communauté (Pernot 1993). En louant la région et ses habitants à travers une image prototypique, le discours de Paul Biya médiatise un ethos social et un ethos des ressortissants de la région concernée ; et cette image prototypique a pour fonction de rejaillir sur la communauté en renforçant les valeurs du groupe (Pernot 1993). Cette mise en scène des valeurs se perçoit également dans les discours prononcés par Paul Biya dans les autres régions du Cameroun :

13- « Le sens de l'hospitalité légendaire des hommes et des femmes de la province du Nord n'était plus à déterminer. Et, vous connaissant bien je m'attendais à un bon accueil de votre part. Mais aujourd'hui, vous avez encore réussi à me surprendre, agréablement ! » (T3 : CE Gar 1992)

14- « Et vous tous, hommes du Nord, hommes d'honneur et de foi, je sais pouvoir compter sur votre soutien. Vous me l'avez promis ! Je vous en remercie ! J'ai confiance en vous ! » (T3 : CE Gar 1992)

15- « Vous nous avez réservé cet accueil cordial malgré les difficultés dans lesquelles vous vous trouvez du fait des inondations [...] Laissez-moi vous féliciter pour le courage dont vous avez fait montre. Je pensais trouver des personnes qui pleurent, mais vous avez des visages épanouis, vous êtes fiers, je vous en félicite. » (T44 : IL Lag 2012)

16- « C'est pour moi un immense plaisir de me retrouver parmi vous, vaillantes populations de la Lékié. Il est bon de se sentir entouré de fidèles amis dont le loyalisme ne s'est jamais démenti et dont l'attachement aux institutions de la République est resté inébranlable. Il est bon d'avoir en face de soi des gens courageux, entreprenants dont le travail acharné contribue pour une bonne part au développement de notre pays. » (T15 : CE Mon 2004)

Dans le Nord, Paul Biya s'appuie sur l'imaginaire social qui organise les rapports sociaux et façonne les habitudes et attitudes dans cette région, pour louer l'hospitalité de ses habitants dont il souligne la grandeur d'âme (13). De par leur réputation d'hommes de parole, Paul Biya vante leur loyauté (14), et souligne en (15) leur courage et leur dignité jamais ébranlés même pendant les moments dysphoriques comme la période des inondations de 2012. C'est également ces valeurs de persuasion comme le loyalisme et davantage la fidélité qu'il loue en (16) chez les populations de la Lékié (région du Centre) dont il apprécie la vaillance reconnue de tous. Comme on peut le remarquer, l'éloge crée et consolide ici le consensus autour des valeurs communes admises et reconnues. C'est sans doute pourquoi Dominicy (1995 : 9) estime qu'aucune éthique,

pouvoir- qui revendiquaient une indépendance réelle plutôt que son pendant néocolonial. Sa population a donc subi dans sa chair les représailles du pouvoir ; ce qui a profondément déterminé son rapport à la politique.

même la plus abstraite, aucune pratique sociale et politique, ne saurait faire l'éloge de l'éloge et du blâme.

Outre les idées reçues, l'éloge de l'auditoire local chez notre orateur s'appuie sur les caractéristiques géographiques de la localité :

17- « Chers compatriotes de la province du Soleil levant. Vous êtes chaque jour les premiers à voir le soleil se lever, le soleil qui apporte la lumière et la vie. » (T11 : CE Ber 1997)

18- « C'est toujours un plaisir pour moi de revenir à Kribi, cette ville charmante, baignée par les flots de l'Atlantique » (T21 : CE Kri 2011)

19- « Les conditions naturelles de votre environnement vous ont rendu durs à la tâche, vos modes de pensée ont fait de vous des hommes et des femmes responsables, votre histoire vous a enseigné la patience » (T19 : CE Mar 2011)

20- « C'est toujours un très grand plaisir pour moi de vous retrouver, chers compatriotes de l'Extrême Nord. Ici, la chaleur n'est pas seulement celle du thermomètre, elle est aussi et surtout dans les cœurs. C'est la chaleur de la confiance et de l'amitié. Merci pour votre accueil qui me touche profondément. » (T16 : CE Mar 2004)

21- « Cité Carrefour, lieu de brassage des civilisations d'ici et d'ailleurs, Douala est le modèle vivant du Cameroun en devenir. Ville d'ouverture et ville cosmopolite, Douala est le creuset où se forge le Cameroun émergent de demain. Elle constitue de ce fait le champ d'expression quotidienne de notre Unité Nationale et un bon terreau pour sa consolidation au fil du temps. Porte d'entrée du Cameroun et de plusieurs pays voisins, poumon économique du pays, Douala doit rester à l'avant-garde de notre combat pour l'accélération de la croissance et la création d'emplois. De par sa situation, au cœur du Golfe de Guinée, Douala préfigure aujourd'hui ce que sera dans quelques années la grande métropole africaine, la capitale économique régionale qu'elle est appelée à devenir, ordonnée, généreuse, débordante d'activités, et source d'expression des talents et de création de richesses dans tous les secteurs de la vie. » (T20 : CE Dou 2011)

Pour toucher la fierté dans les régions du pays, Paul Biya, procède par une métonymie du lieu pour ses habitants, ainsi vante-t-il les caractéristiques géographiques de chaque localité visitée afin de conférer à la vie de ses habitants le statut de privilège, de don de la nature. Quelques extraits de son discours à Bertoua dans la région de l'Est (17) et à Kribi dans la région du Sud (18) constituent des exemples appropriés d'éloge conjoint du lieu et de ses habitants. En (21), tout se passe comme si l'orateur se livrait en quelque sorte à un panégyrique de la ville de Douala ; ce qui a pour effet de flatter l'orgueil de ses habitants. Lorsque ces aspects géographiques ne sont pas particulièrement enviables, Paul Biya, dans sa logique d'éloge sérieux, évite de les transformer discursivement en espaces féériques ; il en loue, comme en (19) et (20), plutôt les impacts positifs de l'adaptation des populations.

L'encensement de l'auditoire local chez Paul Biya est également basé sur les mérites des fils de la région. Ainsi recourt-il à ce qu'on appelle « éloge renversé / éloge réciproque ». « Cette

forme d'éloge repose sur le fait que la gloire d'un homme honore sa patrie ou sa famille et rejaillit sur elles. Elle fonctionne comme un jeu de miroirs. C'est en cela que le discours épидictique a pour vocation principale de renforcer l'adhésion de l'auditoire à des valeurs communes admises et reconnues » (Barry 2011 : 99). Observons les séquences suivantes :

22- « Ayez confiance ! Avec l'aide de l'Etat, avec la générosité des fils de cette région, et grâce à vos efforts nous trouverons ces solutions. A cet égard, j'aimerais saisir ici l'occasion que m'offre cette rencontre historique, pour saluer et féliciter un de vos dignes fils M. Victor Fotso. Je le remercie sincèrement pour les dons de toute nature qu'il a faits en aidant l'Etat à résoudre certains problèmes auxquels notre pays est confronté. On ne peut que se réjouir de tels gestes de solidarités. » (T2 : CE Baf 1992)

23- "Your Region is remarkable for its economic dynamism, patriotic population and rich cultural values. Your sons and daughters have been in the forefront of our political history. You produced statesmen such as NGOM JUA, NGU FONCHA, TANDENG MUNA and NDE NTUMAZAH." (T75 : CeA Bam 2010)

24- « Quel plaisir pour moi d'être aujourd'hui à Garoua, ville fière, ville au passé glorieux, ville à l'hospitalité légendaire [...] Je félicite les Camerounaises et les Camerounais de cette belle province du Nord » (T9 : CE Gar 1997)

On note dans ces exemples comment à travers les valeurs ancrées dans chaque communauté, Paul Biya mobilise le collectif social de l'auditoire (Barry 2011) : il s'agit de l'image que l'orateur construit de certains ressortissants de la région et celle de la communauté par extension. En (22), c'est la générosité des ressortissants de la région de l'Ouest qu'il salue à travers l'un de ses dignes fils, Victor Fotso⁶⁹, pour ses largesses à l'endroit de l'Etat. En (23) c'est toute la région du Nord-Ouest qu'il honore en rendant hommage à ses illustres fils qui ont marqué l'histoire du Cameroun. Donc, c'est en s'appuyant sur la filiation tribale qui la lie à ces illustres individus, que Paul Biya flatte la population locale dont il sollicite les suffrages car, comme le relève Socpa, « les constructions ethniques ont une persuasion illimitée sur les populations » (2003 : 9).

Il s'avère important de préciser qu'en (24), Paul Biya recourt, d'une certaine manière, à « l'éloge de couverture dont la subtilité repose sur le fait qu'on insiste sur les ancêtres pour faire oublier les catégories soumises à critiques » (Barry 2011 : 99). En invoquant le "passé glorieux" de la ville de Garoua, il fait référence aux ascendants des originaires de cette région. On peut tout de même remarquer et se demander pourquoi il ne cite pas nommément, comme il l'a fait ailleurs, des fils de cette région dont l'un des plus illustres fut son prédécesseur à la tête du pays. Il faudrait sans doute rappeler que la plupart des officiers qui avaient pris part au putsch manqué

⁶⁹ Il a été à un certain moment considéré comme le Camerounais le plus fortuné. Pendant la violente crise économique de la fin des années 1980, il a aidé le pouvoir à remplir certaines de ses obligations financières. Aussi, nombreuses sont ses œuvres sociales.

contre Paul Biya en 1984 étaient originaires de cette partie du Cameroun et principalement de cette région. Ceci amène à postuler que l'analyse des formes discursives permettrait d'appréhender les types de rapports qui se tissent entre les régions et le pouvoir ; d'autant plus que, « parler, comme le remarque Barry, revient à définir des places, des positions, des hiérarchies, mais aussi à construire des relations » (2002 : 17).

Remarquons d'abord que si lors des élections de 1992 et 1997, Paul Biya essaye de parcourir la quasi-totalité des régions, depuis les années 2000, ses déplacements sont extrêmement réduits⁷⁰. Lors des deux dernières campagnes électorales, il ne s'est rendu que dans les régions du Littoral, de l'Extrême-Nord, du Centre et du Sud. Douala et Maroua sont les villes où il effectue systématiquement des visites officielles. Douala, ville cosmopolite, empiriquement la plus importante du point de vue économique et démographique, se présente comme un passage obligé pour tout homme politique camerounais réaliste. Si la visite de cette métropole n'a rien de surprenant, celle de Maroua par contre soulève bien des questions. En effet, une lecture plus attentive de nos sous-corpus permet de constater que Paul Biya lui-même justifie la place de choix qu'occupe la région de l'Extrême-Nord dans ses déplacements par les liens privilégiés qu'il entretient avec cette partie du Cameroun :

25- « Le choix de venir en campagne à l'Extrême-Nord n'est pas le fait du hasard. Je suis venu à Maroua pour marquer l'importance que j'attache à votre région. » (T19 : CE Mar 2011)

26- « J'ai noté également que, parmi les souhaits que le délégué du gouvernement a exprimés, ce problème de l'université est revenu, et ce n'est pas la première fois. J'ai pris bien note et, compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême Nord et moi, je vois qu'il m'est difficile de vous refuser quelque chose. Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et je pense que l'Extrême Nord aura son université. » (T16 : CE Mar 2004)

27- « Aux populations du Septentrion qui m'ont toujours soutenu et dont la loyauté a été sans faille, j'adresse mes vifs encouragements et je les exhorte à persévérer dans la dignité. Je voudrais les assurer qu'elles trouveront toujours une oreille attentive auprès du président de la République. » (T43 : IG Gui 2012)

Officiellement la plus peuplée, la région de l'Extrême- Nord est donc l'une de celles où le candidat Paul Biya réalise ses meilleurs scores en nombre de suffrages lors des scrutins présidentiels. Corollairement, elle a toujours bénéficié des largesses de Paul Biya comme il le souligne clairement dans les trois séquences précédentes : « compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême Nord et moi, je vois qu'il m'est difficile de vous

⁷⁰ On pense évidemment aux poids de l'âge qui a un impact sur la force physique. On reviendra sur cette question au chapitre suivant pour observer comment il essaye de déconstruire l'image d'homme épuisé.

refuser quelque chose ». Depuis le retour au multipartisme, deux des fils de la région figurent parmi les cinq premières personnalités de la République : le président de l'Assemblée nationale et le président du Conseil économique et social. On retrouve également bien d'autres dans la haute élite administrative et politique du Cameroun. Cette région, affectueusement appelée "la fille aînée du Renouveau"⁷¹, est paradoxalement l'une des moins développées, des plus pauvres et qui a un taux de scolarisation des moins élevés du pays. Peut-être faudrait-il interroger le rôle de cette élite qui n'a d'ailleurs jamais été renouvelée⁷². Pour l'opinion, son rôle serait d'assurer la "loyauté" et la "fidélité" du "bétail électoral". À ce sujet, Onana trouve que :

La Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, considérée comme celle qui est la plus pauvre, détient un poids politique substantiel. Ce qui signifie que chaque revendication politique devrait avoir l'assentiment des décideurs politiques, mais le constat est que ce sont les élites politiques à travers leurs représentants qui dévoient l'économie. La politique qui doit générer le développement de la région n'est qu'un moyen pour servir les intérêts privés des élites. (2015 : 131)

Aussi, ce choix porté sur l'Extrême-Nord s'explique-t-il déjà dans la création en 1983 de cette région qui était incluse dans la région du Nord. Cette création fut pour Paul Biya une stratégie géopolitique afin de réduire le poids politique de la grande région du Nord, fief de son prédécesseur, Ahmadou Ahidjo. En fragmentant cette région du grand Nord, Paul Biya fragmentait aussi l'électorat et libérait les ressortissants de l'Extrême-Nord qui vivaient mal la quasi-tutelle de Garoua du temps d'Ahmadou Ahidjo. Les électeurs ainsi flattés par cette mise en lumière de leur localité ne peuvent qu'être reconnaissants et fidèles.

Le Centre et le Sud sont les deux autres régions qui ont eu le privilège de recevoir le candidat Paul Biya au cours des deux campagnes électorales précédentes ; précisément les villes de Monatélé (chef-lieu du département de la Léké, région du Centre) et Kribi (chef-lieu du département de l'Océan, région du Sud). On peut également noter le rapport particulier à la Léké dont il traite les ressortissants d' « amis dont le loyalisme ne s'est jamais démenti et dont l'attachement aux institutions de la République est resté inébranlable » (16). Par "attachement aux institutions", il désigne métonymiquement la fidélité à sa personne qui incarne ces institutions. Nous pouvons préciser que ceux qui sont originaires de ces deux régions et ceux de l'Extrême-Nord occupent le plus souvent de hautes fonctions dans l'appareil d'État. Tout ceci

⁷¹ Le "Renouveau" est le nom que Paul Biya donne à la nouvelle politique qu'il décide d'impulser dès son accession au pouvoir en 1982.

⁷² À ce sujet, Aliou Abba de l'OJRDPC (Organisation des Jeunes du RDPC) de cette région, dénonce la « politique du ventre des élites qui continuent de promouvoir la gérontocratie. [...] Depuis toujours, nous dénonçons le fait que l'élite de l'Extrême-Nord ne nous honore pas » (Quotidien *Le Messager* du 01 février 2016).

constitue bien des aspects qui dissimulent la vraie nature d'un pouvoir fondé davantage sur un système de rente -"*Politic na njangui*" ainsi que le déclarait Simon Achidi Achu⁷³ (2004)⁷⁴- que sur les performances des hommes ; individus identifiés d'abord par les origines qui en priorité déterminent l'ascension au sein de l'élite politico-administrative. À propos de cette interaction entre l'ethnicité et la politique au Cameroun, Socpa (2003 : 10) pense que « l'enjeu est celui de l'utilisation des appels ethniques à des fins politiciennes. Dans cette perspective, l'ethnicité devient un masque idéologique utilisé par des élites et des hommes politiques ambitieux pour favoriser les divisions entre groupes sociaux dans le but de se chercher une “position sociale privilégiée” ».

Par ailleurs, la visite officielle de Paul Biya dans une ville ou une région du Cameroun, faut-il le souligner, est toujours précédée de travaux d'aménagement de la voirie et très souvent de constructions d'ouvrages publics. C'était par exemple le cas à Buea lors de la célébration du cinquantenaire de la Réunification les 19 et 20 février 2014. Il le remarque lui-même dans le discours de cette fin d'année :

28- « Nous avons célébré, en février dernier à Buea, le cinquantième anniversaire de la Réunification du Cameroun. Nous l'avons fait avec tout le faste et la solennité nécessaires. La ville de Buea, enrichie d'infrastructures diverses, en est sortie totalement transformée. Les effets de cette célébration se sont également fait sentir dans les villes environnantes. » (T[79-104] : FA 2014)

Ce fut également le cas à Ebolowa lors du comice agropastorale, à Bamenda lors de la célébration du cinquantenaire des armées, entre autres exemples. Tout ceci s'accompagnant d'annonces fortes et de promesses en faveur de la localité. On peut citer en exemple la création des récentes institutions universitaires : celle de Maroua comme on a pu le noter en (26) « Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et je pense que l'Extrême Nord aura son université » ; et celle de Bamenda comme on peut le noter dans cette séquence dont il prononce la phrase la plus importante en anglais pour davantage faire plaisir à l'auditoire local anglophone :

⁷³ Premier ministre de Paul Biya du 9 avril 1992 au 19 septembre 1996, il reste célèbre pour avoir eu pour slogan électoral la devise en pidjin-english « *politic na njangui* », qui signifie littéralement « la politique est une tontine » ; "tu me cotises, je te cotise, c'est du donnant donnant" comme on dit au Cameroun. Dans le contexte politique, plus grands sont vos suffrages en faveur du régime en place, plus grandes sont les faveurs dont vous bénéficiez, particulièrement les nominations de vos filles et fils dans la haute administration. Il faut rappeler qu'il a utilisé ce slogan lors de l'élection présidentielle d'octobre 2004 en tant que responsable, pour la région du Nord-Ouest, de la campagne du président candidat Paul Biya.

⁷⁴ *Cameroun Tribune*, 4 octobre 2004.

29- « L'offre de formation à l'ENSAB est désormais l'une des plus importantes du Cameroun. Elle accueille actuellement environ 3500 étudiants et pourra ultérieurement en recevoir davantage lorsque le programme d'extension des infrastructures en cours aura été mené à bien. Ainsi se trouve déjà posé le problème de sa transformation en université de plein droit, jouissant de l'autonomie que sa taille et son rôle justifient pleinement. That is why I am pleased to announce to you that I have decided to create the University of Bamenda ! » (T75 : CeA Bam 2010 c'est nous qui traduisons)⁷⁵

La personne de Paul Biya passe ainsi pour être un catalyseur de développement. C'est pourquoi plusieurs acteurs sociaux pensent qu'il serait donc souhaitable qu'il se rende un peu partout dans le pays pour entraîner des rénovations ou des constructions⁷⁶.

Nous venons de présenter dans les grandes lignes la manière dont Paul Biya s'attache la sympathie de l'auditoire local. Mais au-delà de cet auditoire, c'est la sympathie de toute l'instance citoyenne qu'il recherche à mobiliser, c'est pourquoi il flatte chaque fois qu'il prend la parole le peuple camerounais.

5.1.4- La glorification de l'auditoire national

Dans la glorification du peuple camerounais, Paul Biya fait sienne cette loi fondamentale de la morale : agit envers les autres comme tu voudrais qu'ils agissent envers toi-même. C'est ainsi qu'il montre, dans les passages (30) et (31), son estime pour les membres de l'opposition en rendant justice à leurs mérites :

30- « Je me plais, à cette occasion, de rendre hommage au sens de l'Etat des dirigeants de ces formations [partis politiques membre de la majorité], car ce qui est en jeu c'est l'intérêt supérieur du Cameroun » (T29 : CR 1996)

31- « Je tiens à saluer le sens de responsabilité de nos députés à l'Assemblée Nationale, majorité et opposition confondues, qui ont su dominer leurs divergences pour doter notre pays d'une loi fondamentale digne de notre temps » (T29 : CR 1996)

⁷⁵ « C'est pourquoi je suis heureux de vous annoncer que j'ai décidé de créer l'Université de Bamenda ! »

⁷⁶ À propos des contraintes de ces aménagements qu'induit la présence de Biya dans une localité, la presse camerounaise relèvera que, selon certaines indiscretions, la délocalisation des obsèques de la belle-mère du président de la République de Bangou (village de son mari), pour Mvomeka'a (village de son gendre Biya) serait dû au fait qu'il fallait beaucoup de temps et d'argent pour la mise en place d'infrastructures pouvant accueillir le président et toutes les personnalités que sa présence allait drainer. Ce que va confirmer Issa Tchiroma, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement : « Quand le Chef de l'État se déplace, c'est toute la République qui se déplace. Est-ce que Bangou est en mesure de recevoir 10000 personnes? [...] Où aurions-nous trouvé de l'argent pour investir ou réhabiliter les aéroports, construire peut-être un hôtel, améliorer des résidences, améliorer des routes? » (CRTV, "Dimanche midi", émission du 19 octobre 2014).

Paul Biya exprime une haute considération pour ses adversaires politiques en construisant d'eux des images flatteuses de « patriote » et « responsable » qui savent privilégier l'intérêt suprême du pays. Ceci peut paraître surprenant parce qu'en politique, comme on le verra aux prochains chapitres, l'adversaire est généralement, diabolisé. Si Paul Biya adresse à ses adversaires des caresses verbales dans le sens du poil, c'est à dessein : dans la mesure où il donne à l'opposition ce qu'il voudrait recevoir d'elle. Si le Président flatte les membres de son parti et ceux de l'opposition, il va de soi qu'il en fera de même pour le peuple camerounais tout entier. C'est notamment ce qu'il fait, suite à l'atteinte du point de décision PPTE (Pays Pauvre Très Endetté).

32 - « Je ne me laisserais pas de dire que le mérite principal de ces efforts revient au peuple camerounais qui a consenti des sacrifices qu'exigeait la situation » (T31 : CR 2006).

Dans une suite de subordonnées relatives, « qui a consenti les sacrifices », « qu'exigeait la situation », Paul Biya reconnaît explicitement les pénibles renoncements qu'a dû faire et que fait encore le peuple camerounais pour le redressement économique du pays. Il affirme par la forme négative de sa phrase, « je ne me laisserais pas », sa ferme détermination à chanter partout et toujours le mérite de tout le peuple camerounais, peuple qu'il glorifie comme dans le propos suivant : 33- « Le peuple camerounais [...] est majeur, il est sage, il est responsable » (T29 : CR 1996)

Dans une posture axiologique, l'orateur use de formes mélioratives pour attribuer au peuple camerounais des valeurs de sagesse et de la responsabilité qui ont pour effet de flatter l'orgueil de l'auditoire.

Au sein de cet auditoire, il s'adresse particulièrement aux femmes, aux jeunes et enfin aux personnes du troisième âge :

34- « Avant de conclure, je tiens à rendre un hommage mérité à nos paysans, en particulier aux femmes rurales qui ne ménagent aucun effort, à tous les maillons de la chaîne de production agro-pastorale, et grâce auxquelles nous pouvons manger à notre faim. » (T76 : CA Ebo 2011)

35- « Femmes du Cameroun, mères de nos enfants, nos épouses, nos filles, nos sœurs au cœur pur, femmes du Cameroun, vous qui forcez le respect par votre vitalité, votre dynamisme, votre détermination et votre acharnement au travail, je vous propose le premier contrat de confiance. » (T8 : CE Mar 1997)

36- « Anciens du Cameroun, vous êtes la mémoire de notre pays, nous comptons sur votre sagesse, sur votre modération, sur votre bon sens, sur votre expérience. » (T8 : CE Mar 1997)

37- « Mais y-a-t-il meilleur exemple que celui de nos sportifs ? Je pense bien sûr, à nos footballeurs qui se sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe du Monde 1998. Par leur qualification, nos "Lions" auront montré qu'ils appartiennent à l'élite mondiale de leur discipline. Je me dois également de mentionner les résultats très honorables de nos représentants aux derniers jeux de la Francophonie à Madagascar et aux championnats d'Afrique. Il faut aussi souligner le courage de nos jeunes compatriotes qui ont tout récemment effectué l'ascension du Mont-Cameroun, appelée à juste titre "Course de l'Espoir". Nos sportifs ont ainsi tracé la voie. A vous de les suivre. Les pouvoirs publics sont avec vous. » (T[46-68] : FJ 1998)

Comme à l'accoutumée, c'est par une forte caractérisation méliorative que Biya en (34) et (35) prend en charge l'image de la femme qu'il présente comme le pilier de la société camerounaise ; toutefois la femme reste peu représentée dans les arcanes du pouvoir. En (36), par une métaphore attributive bien connue, il reconnaît ce statut social spécifique des anciens, dépositaires des savoirs dans la société camerounaise en particulier et africaine en général. Rappelons à cet effet, cette célèbre phrase d'Hampâté Bâ : « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »⁷⁷. Seulement, les observateurs de la scène sociopolitique camerounaise constatent qu'au-delà de leur rôle de conseiller, ce sont eux qui constituent la majorité du personnel gouvernant. Quant aux jeunes, on peut remarquer que Paul Biya loue particulièrement la jeunesse sportive dont il vante les prouesses et présente à travers une subjection comme modèle (37). On reviendra sur la place que le pouvoir accorde au sport au chapitre 6.

Paul Biya, par son statut de Président de la République, sait qu'il est légitimé pour s'adresser à tous les Camerounais sans exception, il en profite pour enrôler tout le peuple dans la célébration des victoires de son parti. C'est ce qui se dégage de la séquence suivante :

38- « Cette réussite, c'est celle de tous nos camarades [...] Cette réussite c'est celle des femmes du RDPC [...] Cette réussite c'est celle des jeunes du RPDC [...] Cette réussite c'est aussi celle des alliances conclues avec diverses formations politiques [...] Cette réussite, enfin, c'est votre réussite à tous et je vous en félicite. » (T28 : CR 1995)

Dans cet éloge, l'orateur s'adresse tout d'abord aux militants de son parti puis il étend cette adresse à toute l'instance de réception, en passant par les membres des autres partis. La reprise anaphorique du présentatif « c'est » lui permet d'insister sur le mérite des différents destinataires indexés dans les compléments déterminatifs : « tous nos camarades » ; « femmes » ; « jeunes » ; « alliances » ; « tous ». C'est tout le peuple camerounais qui se trouve ainsi congratulé par un « je » qui n'a plus seulement une figure de leader d'un parti mais surtout celle

⁷⁷ Cette phrase devenue proverbiale a été formulée par Amadou Hampâté Bâ à la Conférence générale de l'UNESCO en 1960.

de Président de la République, habilité à parler à son peuple et qui, comme le remarque Coulomb-Gully, « symbolise toute la nation entière. Je, est le lieu où s'effectue le passage du pluriel au singulier, de la diversité à l'unité par la production d'une identité collective » (2003 : 125).

Comme on peut le constater, Paul Biya met en œuvre plusieurs moyens pour conférer plus d'importance à son auditoire. Ce désir d'être conforté qui est sans doute le plus puissant des appétits humains, trouve son achèvement dans l'éloge. C'est sur cette base que se construit une stratégie très importante car celui qui réussit à étancher cette soif en l'homme, celui-là, pour reprendre Carnegie (1975 : 33) « tient ses semblables entre ses mains ; on le vénère, on l'adore, on l'écoute, et le fossoyeur même le pleurera quand il le mettra en terre ». On a remarqué que dans la disposition de cette visée, Paul Biya recourt à divers procédés et n'hésite pas à conforter son statut de président de la République. D'ailleurs, il s'appuie sur cette « identité collective » qu'il incarne pour enrôler, par une illusion énonciative, l'instance de réception en vue de lui donner l'impression de participer à l'exercice du pouvoir. C'est à ce phénomène que nous allons à présent nous intéresser.

5.2- L'illusion énonciative ou l'illusion de la participation au pouvoir

L'effacement énonciatif (Vion 2001) est l'une des formes sous lesquelles s'exerce la manipulation dans le discours politique. Selon Vion, ce phénomène « constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation » (2001 : 334). Comme il l'indique, cet effacement relève d'un simulacre, en ce qu'il est impossible pour le locuteur de ne pas manifester d'une manière ou d'une autre sa présence : c'est la subjectivité qui est la règle (Kerbrat-Orecchioni 1980a). Cette idée de « simulacre énonciatif » est également soulignée par Charaudeau (1992 : 650) lorsqu'il évoque « un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation ».

L'effacement énonciatif est donc un gommage illusoire de l'instance énonciatrice qui substituerait le locuteur réel par un autre. C'est en d'autres mots, une illusion énonciative

(Kazoviyo 2004 : 7), phénomène qui se comprend dans la façon dont l'orateur se désigne lui-même en tant qu'auteur du discours. Notre orateur, dans son discours, possède en effet une façon curieuse de se poser comme sujet : il ne se désigne pas toujours par le pronom personnel « je » ; il se désigne parfois par le nom du parti qui l'a mandaté ("le RDPC"), parfois par le pays ou l'institution qu'il incarne ("le Cameroun", "l'État"), parfois par les pronoms personnels « nous » et « il ». Cela peut paraître ordinaire, mais ces quatre derniers types d'auto-désignation relèvent, comme nous allons le montrer, d'une volonté de manipulation de l'auditoire dans le but de l'associer à l'engagement de l'orateur en lui donnant l'impression d'avoir participé à la composition du discours et donc de participer au pouvoir. Il est donc question pour nous de comprendre pourquoi Paul Biya se désigne par les appellations institutionnelles, « le RDPC », « l'État » alors que nous savons que ni tous les militants du parti, ni tout le peuple ne participent à la production des discours. On peut se demander si les pronoms « nous » et « il » remplacent réellement le locuteur. En d'autres termes, comment s'effectue le passage de l'appellation institutionnelle à l'appellation pronominale ? Quelles sont les implications factitives de ces formes d'autodésignation ? Avant de répondre à ces questions, éclaircissons d'abord les notions de locuteur et d'énonciateur incontournables pour ce point de notre analyse.

5.2.1- Locuteur, énonciateur, scènes d'énonciation

L'examen des concepts en rapport avec l'origine ou la paternité du discours s'avère important dans la mesure où « il paraît inconvenable, comme le remarque, de décider du sens de ce qui est dit sans avoir d'abord établi l'origine du dire » (Ropars-Wuillenier 1973 : 119). Or, comme nous allons le voir, les sources du discours peuvent être plus diverses et difficiles à identifier que le discours ne le laisse paraître.

Le locuteur se définit d'après Ducrot (1984 : 171-233) comme le responsable de l'énonciation. Les énonciateurs sont ces êtres dont les voix sont présentes dans l'énonciation sans qu'on puisse néanmoins leur attribuer des mots précis ; ils ne parlent donc pas vraiment, mais l'énonciation permet d'exprimer leur point de vue. Cette acception de Ducrot s'avère intéressante pour l'analyse des discours étudiés dans la mesure où celui qui parle le fait au nom des institutions qui l'ont mandaté : le parti et le peuple. Il peut être considéré comme un porte-parole. Pour Charaudeau et Maingueneau, le locuteur désigne à l'origine « la personne qui parle,

c'est-à-dire celle qui produit un acte de langage dans une situation de communication orale » (2002 : 350). Dans le même sillage, Baylon et Mignot soutiennent que « le locuteur est proprement celui qui prononce les paroles » (2003 : 92).

De ces définitions se dégagent deux équivalences : locuteur = émetteur, locuteur = énonciateur. La première équivalence est valable quand le locuteur est considéré comme le sujet parlant se trouvant à l'extérieur de l'acte d'énonciation. La seconde est valable quand le locuteur est considéré comme celui qui se trouve à l'intérieur de l'acte d'énonciation. Rabatel (2008) pose comme nécessaire cette disjonction entre ces instances en ces termes : « Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés » ; et « l'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge » (2008 : 370). Ceci nous amène à nous intéresser à ce que Maroccia (1994 : 124) a appelé « le principe de délégation énonciative » dont bénéficie le porte-parole en politique. Ce principe permet de distinguer deux instances dans une même énonciation : l'énonciation source et l'énonciation déléguée. Par conséquent, on parlera d'énonciateur source et d'énonciateur délégué.

Dans notre corpus d'étude, la situation énonciative est mise en scène de telle manière que : d'une part nous avons un parti politique (le RDPC) et le peuple camerounais qui s'expriment indirectement par la voix du Président ; nous considérons cette instance comme celle d'« énonciation source ». Les membres de ce parti politique et les Camerounais occupent le rôle d'« énonciateur source » (dans la suite de notre travail, nous désignerons par *ES1* le pôle énonciateur source occupé par le peuple camerounais, et par *ES2* celui occupé par les militants du RDPC). D'autre part un leader politique et président de la République -Paul Biya- qui a prononcé ces discours, bien entendu au nom de tout le parti ou au nom de tout le peuple. Il occupe le statut d'« énonciateur délégué » (dans la suite de notre travail, nous désignerons par *ED1* Paul Biya énonciateur délégué par le peuple, et par *ED2* Paul Biya énonciateur délégué par le parti). Nous venons ainsi de discriminer deux instances énonciatives, l'une « supérieure » et transcendante : celle d'énonciateur source, et l'autre « inférieure » : celle d'énonciateur délégué. La première instance, comme dirait Charaudeau (1983 : 45), est le sujet responsable de « l'effet de parole » produit sur l'auditoire, et la seconde est le sujet qui, bien qu'étant extérieur à l'acte de parole attesté, l'organise d'une certaine manière.

À la suite de cette clarification, avant d'examiner les différentes auto-désignations de notre orateur, il s'avère indispensable de présenter figurativement les différentes scènes

d'énonciation de notre corpus d'étude. Rappelons qu'en parlant de *scène d'énonciation*, Maingueneau (2004a : 191) désigne le cadre que la parole institue de l'intérieur, le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. La scène d'énonciation permet de mettre l'accent sur la dimension constructrice du discours, un texte étant en effet la trace d'un discours où la parole est mise en scène. Rappelons également que Maingueneau propose d'analyser la scène d'énonciation en trois scènes : « scène englobante », « scène générique » et « scénographie ». Nous inspirant du concept de *scénographie*⁷⁸, nous avons conçu des schémas pour matérialiser la source et la destination du discours. Ces schémas que nous nommons *figures scénographiques* permettront, dans la suite du travail, de mieux appréhender les pôles d'émission et de réception des discours.

Eu égard à la précédente clarification, on a au pôle d'émission Paul Biya (*ED1* ou *ED2*) et un pôle de réception que nous matérialiserons par *R*, on a le peuple camerounais (*R1*) et le groupe RDPC (*R2*). Mais il suffit d'un peu plus d'attention pour observer qu'en se fondant sur les contextes situationnels ou communicationnels, et au regard des termes d'adresse qui ouvrent les textes, il est possible de dégager trois grandes scènes d'énonciation -les discours de compétition présentant, comme on le verra, une certaine particularité par rapport aux autres.

La première scène d'énonciation est celle des discours d'exercice du pouvoir. Ici, on a comme destinataire Paul Biya en tant que *ED1*, s'adressant à *R1*, le peuple camerounais en général. Il faut tout de même préciser que certains discours d'exercice du pouvoir s'adressent, au sein de *R1*, à certains groupes sociaux en particulier. Par souci de simplification, nous n'en faisons pas cas pour l'instant ; ces derniers seront, le cas échéant, extériorisés et matérialisés par *r1*. Ainsi la schématisons-nous :

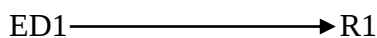


Schéma 1 : figure scénographique en situation d'exercice du pouvoir

⁷⁸ À propos de ce concept, Maingueneau précise : « Nous n'employons pas ici « scénographie » conformément à son usage théâtral, mais en lui donnant une double valeur : (1) en ajoutant à la dimension théâtrale de la « scène » celle de la « graphie », de l'« inscription » : au-delà de l'opposition empirique entre l'oral et l'écrit, une énonciation se caractérise en effet par sa manière spécifique de s'inscrire, de se légitimer en se prescrivant un mode d'existence dans l'inter-discours. (2) Il ne définit pas la « scène énonciative » en termes de cadre, de décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de ce discours, mais considère le développement de l'énonciation comme l'instauration progressive de son propre dispositif de parole. La « -graphie » doit être appréhendée à la fois comme cadre et comme processus » (Maingueneau 1999 : 84).

La deuxième est celle des discours de compétition, et plus précisément les discours de congrès du RDPC. Ici, le destinateur *ED2* s'adresse à *R2*, le groupe militant RDPC. Nous avons le schéma ci-dessous :

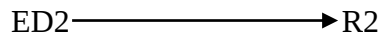


Schéma 2 : figure scénographique en situation de congrès

La troisième est encore celle des discours de compétition, mais plutôt ceux des actes de réélection principalement marqués par les campagnes électorales. Ici, le destinateur *ED2*, s'adresse plutôt à *R1*, le peuple camerounais. Deux remarques s'imposent : la première, Paul Biya parle en tant que représentant du RDPC de par sa qualité de candidat de ce parti aux élections présidentielles ; cependant, les discours qu'il prononce ne sont pas seulement de promesse, ils ont également des relents de justification car, en tant que président de la République en exercice, il est appelé à défendre son bilan. On a donc au pôle émetteur, un *ED2* qui est intégré par *ED1*. La seconde remarque c'est que *ED2*, au-delà de *R2* auquel il fait souvent allusion, s'adresse principalement à *R1* dont il sollicite les suffrages. On comprend alors pourquoi, bien qu'étant des discours de compétition, les actes de réélection sont marqués plus par les appellatifs de l'auditoire national que par ceux de l'auditoire militant, comme on l'a observé dans les histogrammes du 5.1.1 (figures 5 et 6). On a donc au pôle de réception, un *R1* qui est intégré par *R2*. Ceci aboutit à une figure scénographique que nous nommons également *carré scénographique* et représentons ainsi qu'il suit :

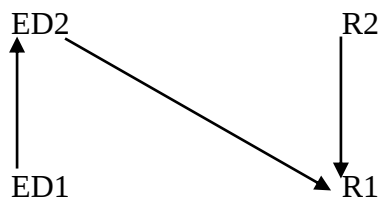


Schéma 3 : carré scénographique des actes de réélection

En guise de légende, signalons que les flèches verticales indiquent le sens du déplacement au sein du même pôle ; c'est l'*axe fusionnel* ou d'*intégration*. La flèche oblique, comme les flèches horizontales dans les deux schémas précédents, indique la direction des discours d'un pôle à l'autre ; il s'agit de l'*axe communicationnel* -précisons que c'est encore nous qui proposons ces dénominations. Ces observations faites, examinons les différentes auto-désignations de Paul Biya à savoir l'auto-désignation institutionnelle et l'auto-désignation pronominale

5.2.2- Une auto-désignation institutionnelle

Le fait pour l'orateur d'évoquer chaque fois le nom du parti qui l'a mandaté ou le pays et les institutions dont il est l'incarnation n'est pas un simple usage administratif. Nous pensons qu'il s'agit là d'une stratégie de manipulation. Il faut noter dès le départ que Paul Biya est doté d'un charisme personnel et d'une autorité institutionnelle. Charisme personnel dans la mesure où, s'il a été élu pour diriger le RDPC et le Cameroun, c'est parce qu'il dispose d'un certain nombre de qualités reconnues et qui lui permettent d'exercer une certaine influence sur les autres. Autorité institutionnelle dans la mesure où le fonctionnement et la gestion d'un parti et d'un État sont régis par une réglementation bien définie. Mais, afin de renforcer l'autorité de ses propos, de faire comprendre à l'auditoire et de lui faire faire ce qui lui est demandé, Paul Biya va convoquer l'énonciateur source dont l'autorité est indiscutable : le pays et le parti politique qui l'ont mandaté. C'est ce que nous constatons dans les énoncés suivants :

39- « La volonté du RDPC pour l'avenir est de mener notre pays à une plus grande modernisation de ses lois, de ses structures et de ses choix » (T28 : CR 1995)

40- « Dès sa naissance, le RDPC a fait le choix de la modernisation » (T32 : CR 2011)

41- « Le Cameroun encourage vivement les initiatives privées qui vont dans le sens de notre politique de libéralisation économique. » (T[46-68] : FJ 1991)

42- « Le Cameroun ne veut oublier personne, sa jeunesse c'est aussi ceux dont on parle moins, ceux qui ont besoin d'être recueillis, encadrés ou réadaptés. Ainsi : le centre d'accueil et d'observation de Douala, l'institution camerounaise de Bétamba, et le Borstralinstitu de Buea ont été aménagés ou rénovés. » (T[46-68] : FJ 1991)

43- « Un autre moyen d'accéder à la "société mondiale" en gestation passe par la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Je sais l'engouement qu'elles suscitent chez vous les jeunes et je connais aussi les difficultés que vous rencontrez pour vous y former. Ces difficultés sont de plusieurs ordres [...] L'Etat en est conscient et, pour ce qui lui revient, va s'efforcer de combler ce retard. Un effort particulier sera fait pour développer les infrastructures concernées. » (T[46-68] : FJ 2001)

44- « Mais si notre volonté de changement est inébranlable, et les faits sont là pour le rappeler, si notre attachement à la défense et à et à la promotion des droits de l'Homme est une préoccupation constante, si notre détermination à promouvoir la démocratie est sans faille, nous avons également l'obligation, comme tout Etat se doit de le faire, de protéger la vie et les biens des citoyens, la vie et les biens de l'Etat. La survie de notre démocratie et notre essor économique ne sont possibles que dans un climat de paix, et l'Etat doit courageusement prendre sa part de responsabilités, même si celles-ci doivent apparaître impopulaires ! La persistance de foyers de tension retarde les progrès que nous escomptons dans la lutte contre la crise économique. C'est ainsi que j'ai dû me résoudre à décréter l'Etat d'urgence dans la province du Nord-Ouest. Mais aujourd'hui, la situation a évolué, le calme règne, j'ai donc décidé, comme vous le savez, de lever l'Etat d'urgence. » (T[79-104] : FA 1992)

45- « Vous savez bien que la jeunesse Camerounaise demeure une de mes préoccupations majeures. Vous êtes de plus en plus nombreux dans les écoles, les collèges, les lycées et

les facultés. Vous êtes près de 2 millions dans le primaire, plus de 500.000 dans le secondaire, plus de 34.000 dans le cycle supérieur, avec un taux d'augmentation de près de 25% par an. L'Etat suit cette augmentation de très près » (T[46-68] : FJ 1991)

Dans les séquences (39) et (40), pour mettre en avant l'importance de son projet pour l'avenir, Paul Biya implique *ES2* : « La volonté du RDPC pour l'avenir », « le RDPC a fait le choix de la modernisation ». Autrement dit, ce n'est pas seulement lui, mais c'est bien le RDPC tout entier qui désire cette « grande modernisation ». Cette convocation du parti a pour conséquence d'amener l'auditoire à accorder une certaine crédibilité au discours, puisqu'il est prononcé par une autorité reconnue par la loi et par l'administration. L'auditoire va se dire que toute une institution ne peut souhaiter qu'un bel avenir pour un pays, il va donc montrer un intérêt profond pour ces propos.

En (41) et (42), c'est dans la même logique que via l'invocation de *ES1*, Paul Biya fait savoir ses bonnes intentions en impliquant tout le peuple camerounais : « Le Cameroun encourage vivement les initiatives privées », « Le Cameroun ne veut oublier personne ». Cette inscription du nom du pays en position syntaxique de sujet de l'énoncé a pour effet de renforcer l'autorité du discours.

En (43), (44) (45), c'est plutôt par le terme "État" qu'il se désigne : « L'Etat en est conscient », « l'Etat doit courageusement prendre sa part de responsabilités », « L'Etat suit cette augmentation de très près ». Le mot "ETAT", dans son acception : « Manière d'être d'un groupement humain », a quatre nuances. Il peut désigner :

- Etat₁ : la forme de gouvernement, le régime politique et social ;
- Etat₂ : l'autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés ;
- Etat₃ : l'ensemble des services généraux d'une Nation par opposition aux pouvoirs et aux services locaux
- Etat₄ : un groupement humain déterminé, fixé sur un territoire, soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale.

Dans le discours politique présidentiel, établir le contenu référentiel de ce mot n'est pas toujours évident ; mais tout porte à penser que lorsque Paul Biya emploie ce mot pour s'auto-désigner dans les séquences précédentes, il revêt les sémèmes Etat₂ et Etat₃ ; toutefois l'effet manipulateur est atteint car en s'auto-encodant ainsi, Paul Biya engage la responsabilité de tous les Camerounais, véritables détenteurs de cette souveraineté. Ce renforcement de l'autorité du discours à travers l'évocation du nom du groupe mandat, permet également à Paul Biya de renforcer sa propre autorité en produisant un effet sur l'auditoire. En effet, *ES1* ou *ES2* étant un groupe reconnu par la loi, possède une certaine notoriété publique en tant qu'acteur politique

représentant toute la population ou une partie de la population. Les décideurs politiques et les citoyens, tous en position d'allocutaire, sont obligés de prendre en considération la position exprimée ; les premiers en tant que partenaires officiels de l'entreprise politique, les seconds pour se forger leur propre opinion sur la vie de la cité. On peut davantage observer que cette logique de référer à l'énonciation source permet de produire un effet de masse sur l'auditoire. On peut par exemple le noter dans les énoncés suivants :

46- « La rigueur et la moralisation demeurent les mots d'ordre du renouveau. Le RDPC doit en donner l'exemple. » (T31 : CR 2006)

47- « Cette aspiration à davantage de justice sociale explique les engagements que j'ai été amené à prendre au cours de la campagne présidentielle. Le progrès social sera, je le répète, la priorité des priorités de ce septennat. Nous allons ainsi engager une véritable croisade contre la pauvreté. Bien entendu, tout ceci ne se fera pas d'un simple coup de baguette magique. L'Etat fera sa part. Mais les citoyens que vous êtes, et en particulier les opérateurs économiques, doivent également se sentir concernés par ce combat et l'appuyer de toutes leurs forces. » (T[79-104] : FA 1997)

Paul Biya, dans la séquence (46), met en avant la force du parti pour imposer à ses militants le respect des principes de rigueur et de moralisation. Ce n'est pas lui, l'énonciateur délégué qui commande, dans ce cas il aurait dit « vous devez en donner l'exemple », mais c'est bien plutôt *ES2*, le parti et ses militants, qui assigne ce devoir à ses membres : « le RDPC doit en donner l'exemple ». Ainsi, les militants en croyant que l'ordre vient d'eux-mêmes, vont-ils se dire : « nous nous devons d'en donner l'exemple ». En (47), l'État, *ES1*, en prenant sa part de responsabilité en tant que personne morale, exerce une pression sur les citoyens, énonciateurs source en tant que personnes physiques constituant le peuple, la personne morale. Par réflexivité donc, l'énonciateur source s'auto-assigne un devoir qui se décline en des tâches bien reparties.

Notre orateur, en invoquant chaque fois ses militants ou le peuple, se propose de provoquer chez l'auditoire un besoin d'adhérer à une opinion connue des autres. Ainsi, l'adhérent aux idéaux du parti ou le citoyen sympathisant du régime en place, celui que Courtès (1991 : 250) appelle « énonciataire » dans le sens restreint, va se dire : « c'est notre position », il va alors adhérer aux idées qui lui sont présentées. L'allocutaire qui n'est pas militant du RDPC ou le citoyen antipathique à ce régime, dit « anti-énonciataire » (l'opposant), prendra l'une ou l'autre des positions. Soit il rejette les thèses émises par l'énonciateur et le discours est modalisé négativement, soit alors le discours est modalisé positivement et il adhère aux opinions qui lui sont présentées. Autrement dit, en évoquant le peuple tout entier, Paul Biya essaie comme le dirait Kazoviyo (2004 : 13), « d'exploiter l'instinct grégaire qui habite chaque individu pour le

pousser à adopter sa position ». Aussi, l’invocation du nom du parti et derrière lui tous les militants, permet à cet orateur de s’effacer devant un « locuteur superlatif » (Maingueneau 1991b : 38), plus crédible et plus habileté, pour qu’il garantisse la validité de l’énonciation.

On peut donc affirmer que l’auto-désignation institutionnelle de Paul Biya en tant qu’auteur des discours est une technique oratoire qui s’appuie sur une illusion énonciative dont l’objectif est de manipuler l’auditoire afin d’entraîner ce dernier dans son engagement en lui donnant l’impression d’être à l’origine du discours, et donc de participer à la prise de décision. Si cette stratégie oratoire peut paraître efficace par l’illusion qu’elle donne en laissant croire que le pouvoir se situe au sein de l’instance citoyenne, elle a tout de même un effet pervers : la dilution des responsabilités de l’instance politique qu’elle induit. Mais dans les faits il n’y a en réalité pas de dilution de pouvoir ; on a un système politique présidentiel avec un pouvoir central fort.

5.2.3- Une auto-désignation pronominale

L’orateur étant l’instance d’actualisation du discours, il n’est donc pas étonnant qu’il se désigne par le pronom personnel « je ». C’est pourquoi nous étudierons cette forme d’auto-désignation davantage dans le chapitre suivant où elle nous semble plus pertinente. Ici, nous ne convoquerons ce pronom que pour le mettre en regard avec celui de la première personne du pluriel. Pour l’instant, nous n’examinerons que l’usage des deux autres formes par lesquelles le locuteur en position de sujet est désigné énonciativement.

5.2.3.1- L’auto-désignation par le pronom personnel « nous »

Nous allons tout d’abord déterminer la fréquence de l’ensemble des formes de « nous » dans les sous-corpus genres. Nous allons la contraster avec celle de l’ensemble des formes de la première personne du singulier « je ». Nous le ferons également du point de vue chronologique dans la base camchrono. Ces calculs se feront à l’aide de la fonction *Liste* du logiciel de quantification Hyperbase. Les figures 8 et 9 suivantes présentent les résultats de la base camgenres.

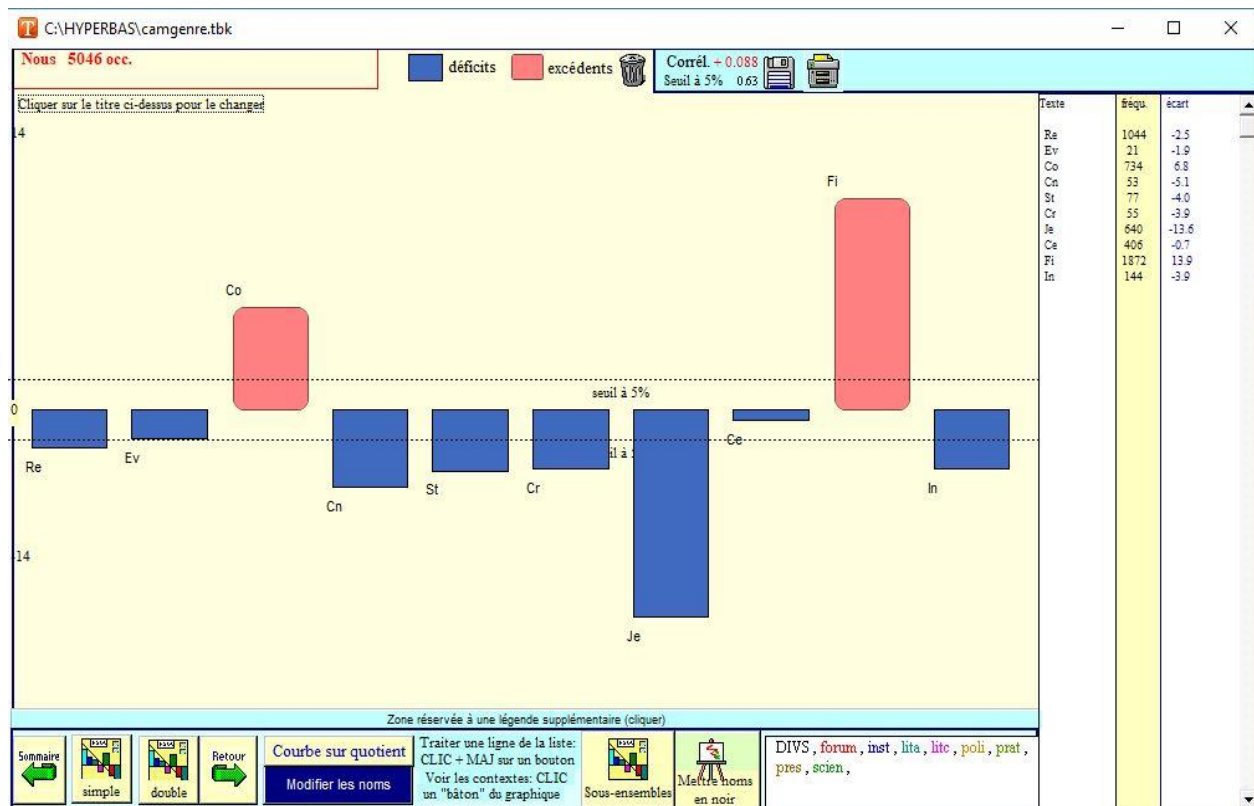


Figure 8 : fréquence relative de « nous »

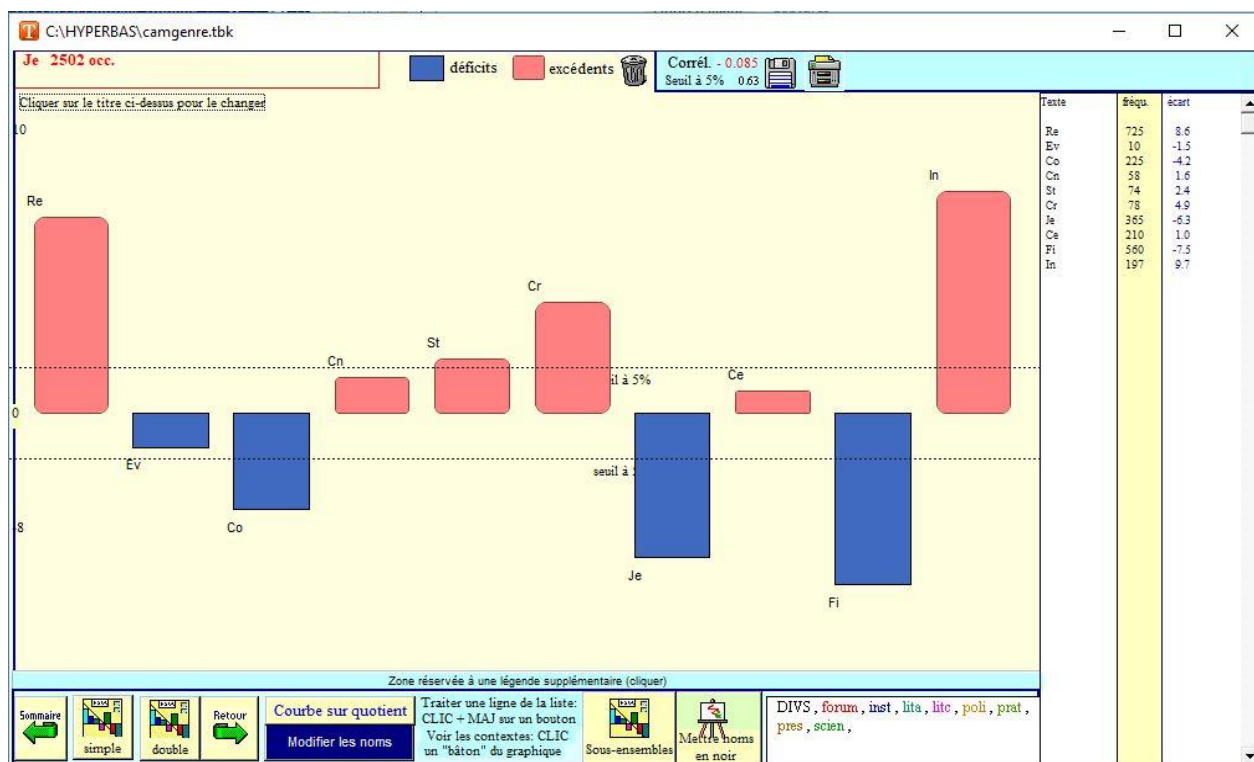


Figure 9 : fréquence relative de « je »

De ces deux figures, on peut faire trois constats. Le premier est que le « je » (2502 occurrences) est excédent dans les actes de réélection (725 occurrences, soit un écart de 8.6), les discours à l'occasion de constructions d'ouvrages publics (74 occurrences, soit un écart de 2.4) les discours de crises (78 occurrences, soit un écart de 4.9) et les interviews (197 occurrences, soit un écart de 9.7)⁷⁹ ; alors que le « nous » y est déficitaire. D'emblée, ces résultats nous amènent à penser que Paul Biya met en relief sa personne dans les actes de réélection parce que ce sont des moments de rencontre entre un individu et ses potentiels électeurs ; parce que ce sont des discours de promesse, et donc de séduction par excellence. Cet excédent du « je » se justifie dans les discours à l'occasion de la construction d'ouvrages publics parce que c'est la réalisation de ces promesses ; dans les discours de crises sociales parce que dans ces différentes circonstances, il doit montrer soit sa solidarité, soit sa fermeté. Cette forte présence du « je » dans les interviews s'explique par le fait que l'échange étant direct, il est plus difficile pour l'orateur de se dérober ; le feed-back pouvant lui être servi, il est moins facile pour lui d'entretenir le flou que permet le recours au « nous » comme on va le voir.

Le deuxième constat est que le « nous » (5046 occurrences dans l'ensemble du corpus) est excédent dans les discours de congrès du RDPC (734 occurrences, soit un écart de 6.8) et dans ceux de fins d'années (1872 occurrences, soit un écart de 13.9) ; alors que le « je » y est déficitaire. Si on peut de prime abord penser que dans le premier genre, c'est le signe d'une volonté de solidarité avec les membres de son camp, dans le second genre, cette fréquence relative très élevée de « nous » est curieuse dans la mesure où les discours des fins d'années sont des moments de justification, les lieux par excellence des bilans. On essaiera de le comprendre dans la suite de cette articulation dont les analyses portent principalement sur le pronom « nous ».

Le troisième constat est que dans l'ensemble, les tendances des fréquences de ces pronoms sont en opposition dans tous les genres, sauf dans les discours de la fête de la jeunesse où tous deux présentent des déficits importants. On peut alors se demander la raison de ces déficits et quelle est la forme privilégiée par Paul Biya, président de la République, pour s'encoder en tant que locuteur dans ces circonstances. Nous reviendrons sur ces questions à la fin de cette articulation. Observons à présent le contraste entre le « nous » et le « je » du point de vue chronologique, à travers les figures suivantes :

⁷⁹ Nous rappelons que ces résultats figurent dans les colonnes de droite de la figure. Dans les analyses suivantes, nous ne les reprendrons plus systématiquement.

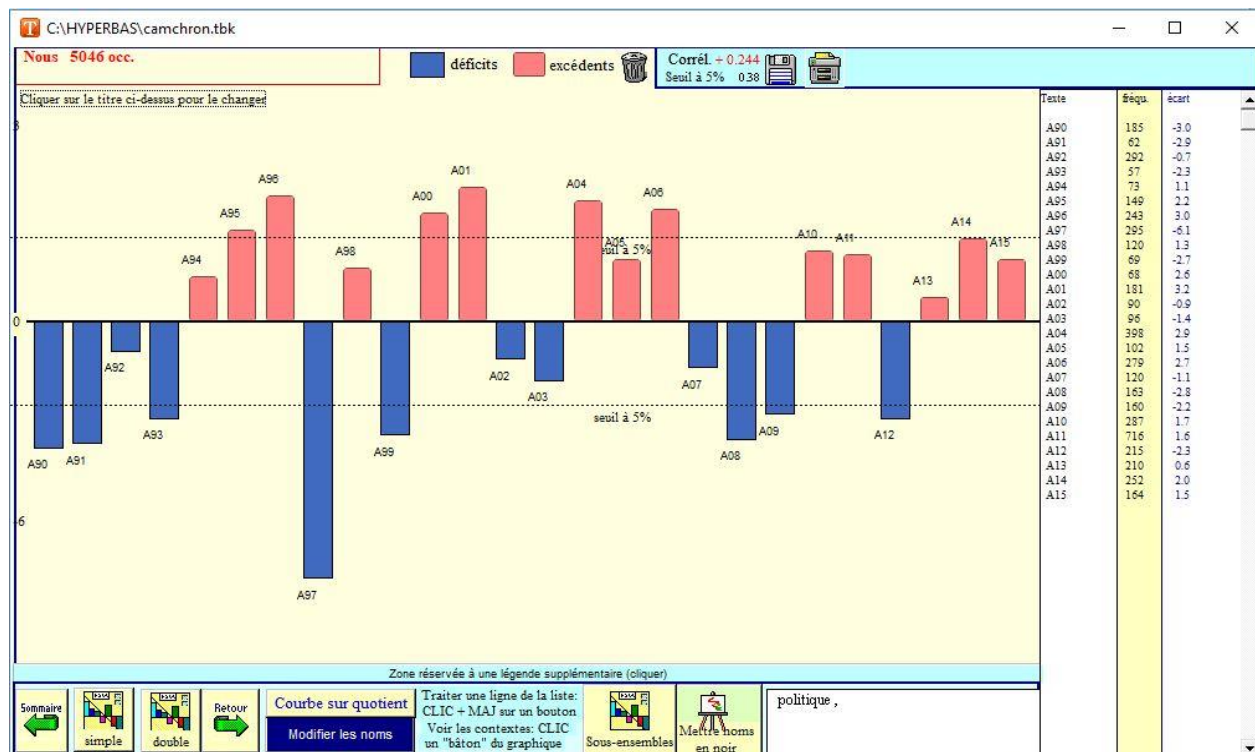


Figure 10 : fréquence relative de « nous » en chronologie

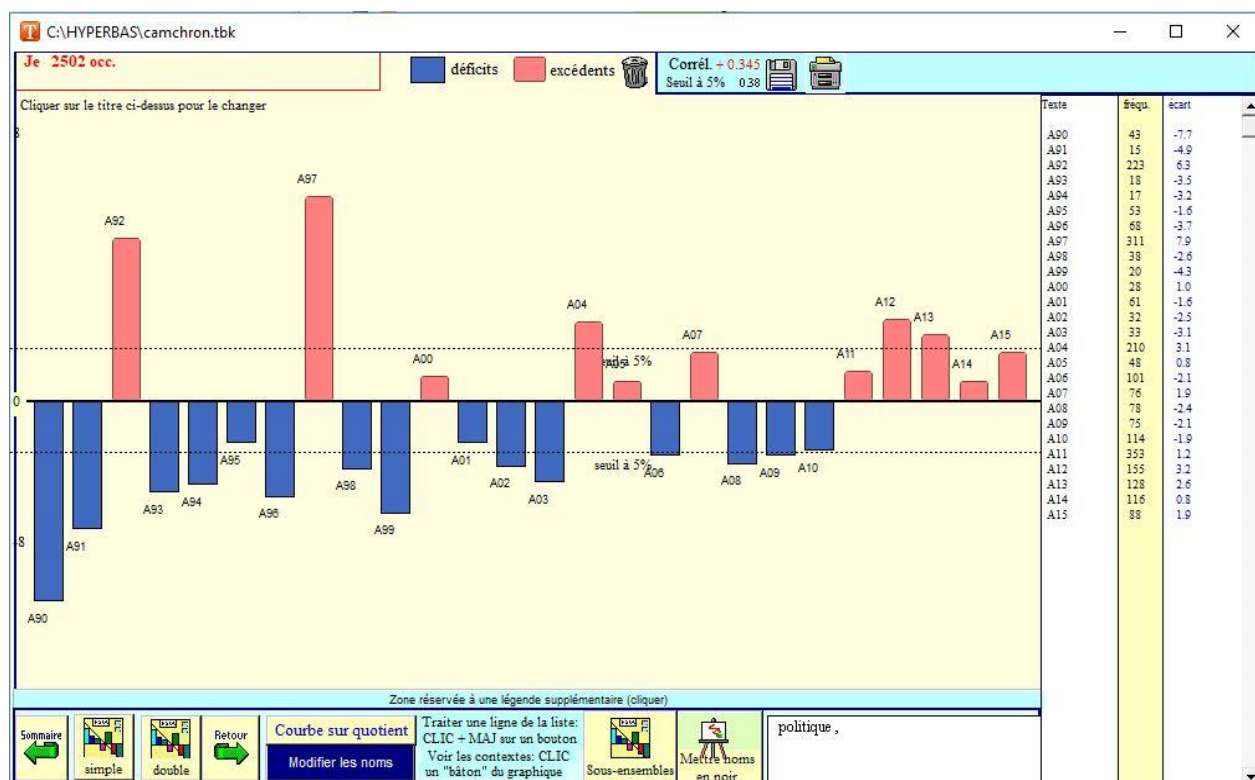


Figure 11 : fréquence relative de « je » en chronologie

La comparaison des figures 10 et 11⁸⁰ montre une grande préférence dans l'usage du « nous » par Paul Biya. Le « je » n'est excédent que dans les années d'élections présidentielles (1992, 1997, 2004, 2011); ce qui est congruent avec la fréquence élevée de ce pronom dans les actes de réélection (voir figure 9). On note tout de même une régression progressive de l'usage de ce pronom qui en 2011, ne franchit d'ailleurs pas le seuil de 5%. Deux raisons peuvent justifier ce constat. La longévité de Paul Biya au pouvoir l'amène à ne plus mettre en exergue sa personne qui cristallise la critique nationale et internationale prônant l'alternance ; critique particulièrement intensifiée en 2011 et exacerbée par la contestation de la légalité de sa candidature et par les révolutions qui ébranlent depuis 2010 d'autres régimes africains dont la longévité à la tête du pouvoir se passe de tout commentaire. C'est pourquoi le discours de Paul Biya va être tourné davantage vers le logos, vers des idées impersonnalisées, vers des actions concrètes. Ces réalisations concrètes sont la deuxième raison que nous convoquons. Sur ce plan en effet, 2011 est principalement marqué par la mise en œuvre de ce que le gouvernement camerounais a appelé « projets structurants » ; avec notamment le démarrage effectif de la construction de grands ouvrages publics (port, barrage, pont, route...). Telles sont les raisons pouvant justifier cette fréquence décroissante du « je » dans ces actes de réélections de Paul Biya. Après ces constats, intéressons-nous à sa préférence pour le « nous ».

Afin de bien comprendre pourquoi Paul Biya s'auto-désigne par « nous », le travail préalable est de lever l'ambiguïté de ce pronom. Nous entendons par ambiguïté cette « propriété des énoncés qui présentent simultanément plusieurs lectures ou interprétations possibles sans prédominance de l'une sur l'autre » (Greimas et Courtès 1979 : 13). L'usage de « nous » crée une certaine ambiguïté, non seulement parce que l'orateur se veut flou, mais aussi parce que cette ambiguïté est intrinsèque à la nature même des pronoms personnels que Kerbrat-Orecchioni (1980a) appelle énullage. Car, dans les divers emplois, chaque pronom personnel peut avoir plusieurs valeurs référentielles. En effet, le pronom personnel « nous » est une synthèse de plusieurs autres pronoms, dans ce sens où il fusionne le « je » du locuteur avec le « non je » qui peut avoir plusieurs facettes. À propos du « nous », Benveniste (1966 : 235) fait remarquer : « D'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. Le *NOUS* annexe au *JE* une globalité indistincte d'autres personnes ». Dans une tentative

⁸⁰ Nous rappelons que chaque «bâton» est affecté du code de l'année dont il présente les résultats. Pour cette codification, nous avons utilisé pour chaque texte le signe A suivi des deux derniers chiffres de l'année de production des discours. Le bleu signale le déficit de la présence de l'item dans le sous-corpus ; le rouge indique l'utilisation excédentaire de l'item de l'item dans le sous-corpus.

de repérage des éléments référentiels de cette globalité, Marcellesi (1971 : 16-17) par exemple, étudiant le discours socialiste au congrès de Tours, en arrive à cinq sortes de « nous » :

« nous 1 » = je (emploi rhétorique) ;

« nous 2 » = je + x + y : nous récapitulatif ;

« nous 3 » = je + mes amis politiques ;

« nous 4 » = je + les socialistes (ou mieux, les socialistes dont moi) ;

« nous 5 » = je + les socialistes + les non socialistes.

Et pour connaître la référence de ce « nous », il faut se reporter au contexte.

Barry (2002 : 170-176), qui a étudié le discours de Sékou Touré, en arrive à quatre sortes de « nous » : *le NOUS communauté*, *le NOUS militant*, *le NOUS sujet éminent*, *le NOUS inclusif*. Selon l'auteur, le *NOUS* communauté désigne tous « les récepteurs possibles du discours pour former l'entité supérieure qu'est le peuple guinéen ». Le *NOUS* militant a « une connotation idéologique définissant le statut politique du groupe et délimitant le territoire du parti ». Le *NOUS* sujet éminent désigne « le sujet éminent qui incarne le pays, le peuple, le parti et la révolution. Cette instance du sujet met la construction du NOUS et du MOI dans une situation de distribution complémentaire et mouvante ». Enfin le *NOUS* inclusif peut être appréhendé comme « une forme d'action que celui-ci exerce sur ses auditeurs ».

Sur la base de ces considérations, on peut observer que l'ambiguïté de « nous » peut être due à la multiplicité des énonciateurs qu'il permet de constituer, et aussi à l'ambiguïté même de ces énonciateurs invoqués. Une lecture plus attentive de notre corpus, nous a permis de distinguer quatre possibilités référentielles pour « nous ».

Nous militant ou « nous 4 » : je + les militants du RDPC

Dans la première, le pronom personnel « nous » peut référer à l'ES2 et il se constitue en porte-parole de ce dernier. En effet, l'utilisation de « nous » dans un environnement contextuel où l'identité institutionnelle du locuteur est évoquée, montre que ce dernier ne parle pas en son nom propre, mais en tant que membre de cette institution, parmi tant d'autres membres. Nous pouvons citer en exemple les extraits suivants :

48- « C'est nous, oui, nous tous du RDPC, qui avons instauré la Démocratie et l'Etat de droit au Cameroun. » (T29 : CR 1996)

49- « Nous avons engagé notre parti dans la voie de la modernisation et d'une meilleure symbiose avec le peuple par le militantisme de proximité. » (T30 : CR 2001).

Dans ces énoncés, le pronom « nous » est utilisé comme une sorte de cataphore de « RDPC » puisqu'on peut bien penser qu'il renvoie au même référent que le RDPC qui devient l'antécédent. Nous pouvons donc postuler que c'est le « RDPC », donc tous les militants de ce parti, qui est responsable du procès présenté dans les verbes « instaurer » et « engager ». Dans ces exemples, nous retrouvons le « Nous militant » décrit par Barry ou le « nous 4 » décrit par Marcellesi : je (l'orateur) + les militants du RDPC.

Comme le pronom personnel « nous » est un substitut du sujet qui se distribue dans un environnement cotextuel du discours, il ne peut avoir d'autres implications factitives immédiates que celles observées plus haut, à savoir : le renforcement de l'autorité et l'effet d'autorité de celui qui parle, par l'effet de masse. Cependant, en poussant davantage notre analyse, nous constatons que le phénomène de reprise pronominale, apparemment utilisé pour éviter les répétitions, cache un fait discursif manipulateur qui ne dit pas son nom. En effet, pour le Président Paul Biya, il s'agirait de faciliter la tâche à l'auditoire qui prend à son compte le phénomène discursif plus économique, l'intègre dans sa mémoire et se le rappelle chaque fois que ce pronom réapparaît. Cette manœuvre discursive et stratégique du locuteur intégrée par l'allocutaire permet à ce dernier d'insérer l'information dans sa mémoire discursive et va entraîner une interprétation du type : « chaque fois que j'entendrai "nous" dans ce discours, il désignera ce référent maintenant connu : le parti RDPC ». Il va donc se créer un certain automatisme interprétant chez le récepteur du discours qui s'en accommodera fort bien et ne fournira aucun effort de réflexion pour s'interroger si tout ce que « nous » dit, appartient au groupe mandant ou pas.

Ces reprises pronominales permettent donc à Paul Biya, de faire passer son opinion personnelle sous la couverture de l'énonciateur source, puis de faire assumer dans la foulée par l'énonciateur source ses points de vue personnels. C'est sans doute ce qui fait dire à Jacques (1979 : 356) que ce nous « possède une valeur performative en ce qu'il accomplit ce que la parole exprime : affirmer une parole commune ». Le « nous » signifie donc à ce moment, comme le soutient Maingueneau (1991b : 110), « un ensemble de sujets qui assument collectivement une énonciation ». Bien entendu, cette parole commune a un effet de solidarité dans le camp de l'orateur, solidarité pouvant exercer une force persuasive sur l'allocutaire.

« Nous 3 » = Je + mes amis politiques (qui dirigent le pays avec moi)

Dans la deuxième possibilité, le pronom « nous » peut référer à Paul Biya, Chef de l'État, et à son gouvernement par glissement énonciatif. De fait, en tant que président de la République, il est le chef de l'Exécutif au Cameroun, mandaté par le peuple camerounais. Pourtant dans son discours, au moment de présenter le bilan et les perspectives de ce pour quoi il a été mandaté, il s'auto-désigne parfois par le pronom personnel « nous » comme dans les énoncés suivants :

50- « Le gouvernement, comme il s'y était engagé, a fait adopter la révision constitutionnelle que l'évolution des 20 dernières années rendait indispensable. [...] Il nous reste également à mettre en place les nouvelles institutions prévues par la constitution » (T29 : CR 1996).

51- « Nous nous efforcerons par ailleurs de faciliter le lancement de nouvelles activités économiques en ménageant aux entreprises des conditions favorables » (T30 : CR 2001).

52- « Au cours des cinq dernières années, nous ne sommes pas restés inactifs sur le plan social » (T31 : CR 2006).

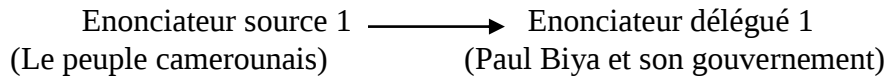
53- « Nous allons poursuivre la construction d'écoles et de lycées, en mettant l'accent, pour ces derniers, sur les établissements techniques tournés vers les activités économiques de la région. Nous veillerons également à ce que les postes d'enseignants soient également pourvus ; les fonctionnaires qui refuseront de tenir leurs postes seront sévèrement sanctionnés. Nous allons étendre la couverture de la province par la radio, la télévision et la téléphonie rurale, notamment dans sa partie Sud » (T11 : CE Ber 1997).

54- « Aujourd'hui, nous avons remis de l'ordre dans nos finances publiques. L'allègement de notre dette nous a donné de nouvelles marges de manœuvre. Nous disposons désormais d'une vision à long terme qui fixe les étapes de notre marche vers l'émergence et de la stratégie pour la croissance et l'emploi qui nous guidera pendant les prochaines années. Bref, nous savons où nous allons et sommes libres de nos choix » (T23 : PS 2011).

55- « Au cours des dernières décennies, nous n'avons ménagé aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais » (T[79-104] : FA 2013).

56- « Selon les statistiques dont nous disposons, le taux de chômage moyen chez les jeunes serait de l'ordre de 13%. Mais il serait notablement plus élevé dans les centres urbains, comme Yaoundé et Douala. Ces chiffres traduisent bien l'ampleur et la gravité du problème. Le gouvernement s'y est attaqué en mobilisant les différentes administrations qui ont compétence pour traiter de l'emploi des jeunes. » (T[46-68] : FJ 2007)

Dans ces séquences, le groupe nominal « le gouvernement », est remplacé par le pronom « nous ». Pourtant, selon les règles de la grammaire traditionnelle, ce groupe nominal devrait être substitué par le pronom personnel de la 3e personne du singulier, à savoir « lui », de la manière suivante si l'on s'en tient à la séquence (50) par exemple : « il (nous) lui reste également à mettre en place les nouvelles institutions prévues par la constitution ». C'est ainsi que tout porte à penser que quand l'orateur se désigne dans ces séquences par « nous », il fait référence à lui-même et les membres de son gouvernement, sans nécessairement référer au groupe mandant, le peuple camerounais. On peut déceler un glissement énonciatif dans le sens suivant :



Il nous apparaît ainsi que le pronom personnel « nous » peut avoir un contenu référentiel du « nous 3 » de Marcellesi, c'est-à-dire : « nous » = Je + mes amis politiques (qui dirigent le pays avec moi). En effet, en tant que chef de l'Exécutif et porte-parole, Paul Biya est tout à fait habilité à parler de lui et de ses opinions. Il dispose d'une certaine notoriété en tant que représentant de tout un pays. On peut y voir une sorte de manipulation énonciative dans l'effet de l'action collective du groupe qu'il met en avant et à laquelle l'auditoire est obligé d'accorder du crédit dès lors que le groupe a été mandaté. Il apparaît donc que c'est sous l'apparence d'un « nous » représentant *ES1*, que Paul Biya peut bien faire assumer son action ainsi que celle de son gouvernement par le peuple camerounais.

Cette ambiguïté pourrait être évitée si le Premier ministre, chef du gouvernement comme le stipule l'article 12 de la Constitution camerounaise du 18 janvier 1996, assumait le rôle de présenter régulièrement le bilan de l'action de son gouvernement au peuple. Ce qui n'est pas du tout le cas et l'on pourrait trouver une explication de ce mode de fonctionnement de l'Exécutif dans les propos du juriste Alain Didier Olinga (in Ketchateng 2004 : 8) : « Les instructions générales relatives au travail et à la solidarité du gouvernement, distinguent les ministres qui relèvent de l'autorité du président de la République et ceux qui sont placés sous l'autorité du Premier ministre » ; « distinction incohérente et contraire à la Constitution » remarque Ketchateng. Cette distinction ne permet pas au Premier ministre d'être véritablement responsable devant le Parlement qui pourrait exiger sa démission comme le prévoit l'alinéa (3) de l'article 34 de la Constitution du Cameroun. Or Paul Biya qui présente ce bilan de l'action gouvernementale représente à la fois le gouvernement et le peuple. On a véritablement l'impression que ce système fonctionne de telle sorte que le Président de la République engrange les bons points de l'action du gouvernement alors que le Premier ministre en assume les échecs, constituant ainsi un fusible pour le Président. Sur la scène médiatique, on observe que les ministres sont le plus souvent désignés comme la cause de la non réalisation des projets du Président en vue du progrès social.

Nous rhétorique ou Nous sujet éminent

Dans la troisième valeur, le pronom « nous » peut référer à la personne de Paul Biya, en tant que titulaire du rôle de chef d'État, celui qui utilise les ressources de la fonction présidentielle pour transformer la société camerounaise. Il s'agit du « Nous sujet éminent » de Barry ou du «

nous 1 » = je (emploi rhétorique) de Marcellesi dont la distinction avec le « nous 3 », comme on le verra par la suite, n'est pas toujours évidente. On peut citer en exemple les extraits suivants :

57- « Bientôt nous allons parachever le processus de démocratisation. Nous avons apporté la démocratie au peuple camerounais. Avec la démocratie, nous pouvons et nous allons apporter la prospérité au peuple camerounais. » (T2 : CE Baf 1992)

58- « Nous voici au terme d'une période de dix années au cours de laquelle nous avons mené la politique de Renouveau national. Nous avons un projet de société, une grande ambition pour notre pays, des objectifs précis à réaliser. Ce que nous avons pu accomplir dans un environnement difficile est appréciable. [...] Tous les secteurs de la vie nationale : l'agriculture, l'élevage, la pêche, les infrastructures de communication et de la télécommunication, la santé, l'éducation, la condition féminine, la jeunesse, le sport, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, l'administration territoriale, etc. ont fait l'objet de toute notre attention et de celle du gouvernement. » (T4 : CE Nat 1992)

59- « L'école est la première marche vers l'égalité des chances. Nous allons poursuivre notre politique tendant à donner à tous les jeunes en âge scolaire, la possibilité d'aller à l'école. Nous continuerons d'accorder une attention toute particulière à l'amélioration du système éducatif et des conditions de vie des enseignants. » (T7 : PF 1997)

60- « Nous prendrons des mesures pour faciliter l'accès au crédit qui reste souvent un obstacle au développement des entreprises, à l'augmentation de la production et à l'accélération de la croissance. C'est dans cet esprit que nous avons créé une banque agricole, Cameroon Rural Financial Corporation (CARFIC), et une banque des PME, Banque Camerounaise des PME (BC PME S.A.). Je veillerai personnellement à ce que ces structures deviennent rapidement opérationnelles et continuerai d'apporter tout mon appui aux établissements de micro-crédit. » (T18 : PF 2011)

Dans ces passages, Paul Biya en embrayant son discours sur des repères personnels, exclut le peuple camerounais du *Nous* et le place en position de bénéficiaire de l'action du *Nous*. Ce *Nous* renvoie donc exclusivement à Paul Biya, non plus seulement comme porte-parole, mais davantage comme sujet individuel rendant compte des actions que sa position lui a permis d'accomplir. En (57), Paul Biya dit avoir apporté après 10 ans de pouvoir, la démocratie et promet apporter la prospérité⁸¹. En (58), en dehors de la première occurrence de "nous" qui se présente comme un « nous » général et indéfini substituable par le pronom indéfini « on », les quatre autres occurrences de ce pronom personnel renvoient au sujet politique Paul Biya qui évoque les réalisations de son projet de société. La nature rhétorique du *Nous* est clairement perçue dans la dernière occurrence de cette séquence à travers cette discrimination établie entre le sujet éminent et ses amis politiques : « notre attention et de celle du gouvernement ». Ce sont également les réalisations de ce sujet politique qui sont mentionnées dans les passages (59) et (60) où l'instance énonciatrice s'auto-encode par le « nous 1 », le *Nous* rhétorique. À la fin de la séquence (60), ce *Nous* sujet éminent laisse la place à un autre embrayeur, le « je » comme si

⁸¹ On se rappelle que dans une interview accordée à Radio Monté Carlo en 1988, Paul Biya a dit souhaiter qu'à la fin de son règne, ses compatriotes gardent de lui l'image de « l'homme qui a apporté à son pays la démocratie et la prospérité ».

l'orateur voulait lever toute ambiguïté sur l'identification du responsable de son discours. Si Paul Biya par le recours à *Nous* manifeste une sorte de modestie qui crée un effet de solidarité avec ses amis politiques dans l'édification du Cameroun, il laisse tout de même dans son discours, des traces qui conduisent à comprendre qu'il en est le véritable artisan. On peut remarquer, comme on l'a signalé plus haut, que le départ entre ce « nous 1 » et le « nous 3 » n'est pas toujours évident à établir ; surtout si l'on considère que parfois, Paul Biya les entremêle subtilement comme on peut l'observer dans le passage qui suit :

61- « Chers Camarades, le RDPC tient une place prépondérante et joue un rôle majeur dans la vie politique nationale. Nos militants et nombre de nos concitoyens nous ont accordé leur confiance et notre devoir est de leur rendre compte de l'usage que nous avons fait de cette confiance » (T32 : CR 2011)

Dans ce passage, on retrouve cinq occurrences de *Nous* et ses allomorphes. Les différents substantifs que déterminent les deux occurrences de l'adjectif possessif *Nos* ("nos militants" et "nos concitoyens"), montrent que cette personne employée par l'orateur désigne Paul Biya et ses amis politiques, cadres du RDPC (la parole est donc portée par ED2 désigné par "nous 3"). Dans la suite du propos il s'agit du sujet éminent Paul Biya ("nous 1"), en tant que ED1, c'est-à-dire la personne à laquelle le pouvoir d'État a été délégué par ES1 à travers le suffrage universel : « nous ont accordé leur confiance ». Dans les deux dernières occurrences enfin, il s'agit de lui et ses amis politiques qui gèrent les ressources de ce pouvoir : « notre devoir est de leur rendre compte de l'usage que nous avons fait de cette confiance ». Ainsi note-t-on un flou référentiel au pôle énonciatif où l'on retrouve à la fois Paul Biya, sujet éminent ("nous 1"), Biya et ses amis du RDPC et du gouvernement ("nous 3"). Dans ce passage, ce flou se prolonge jusqu'au pôle de réception où l'on note une façon curieuse de pronominaliser le destinataire.

De fait, puisque Paul Biya s'adresse indirectement aux Camerounais et directement aux militants, comme le montre le terme d'adresse « chers camarades » qui ouvre ce passage et qui scande les autres séquences du texte, on se demande pourquoi il dit « leur rendre compte » au lieu de « vous rendre compte » comme l'exigent les règles de bonne formation qui prescrivent que la deuxième personne l'emporte sur la troisième. Dans ce cas, tout se passe comme si l'allocutaire était exclu au profit du non-allocutaire. Cette façon délocutée d'inscrire le destinataire dans le discours fait voir une autre scénographie qui diffère, comme le montre le schéma suivant, de celle instituée d'entrée de jeu par le texte et calquée sur la scène générique du discours (voir schéma 2 : figure scénographique en situation de congrès) :

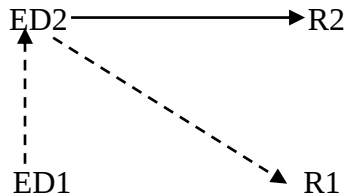


Schéma 4 : carré du dédoublement scénographique en situation de congrès

Sans doute faut-il observer qu'on a l'impression, dans cette séquence, que la parole en surgissant, implique une certaine scène, laquelle, curieusement, ne se valide pas à travers l'énonciation : le destinataire interpellé d'entrée de jeu (*R2*), n'est manifestement pas celui postulé par la fin du propos (*R1*). Aussi, comme on l'a remarqué, *ED2* est subrepticement intégré par *ED1*. Et c'est pour rendre compte de ce dédoublement subtil que les flèches sont en pointillés. Si l'on admet qu'il s'agit d'accorder la prééminence à ce non-allocutaire, le peuple détenteur de la souveraineté nationale, force est de remarquer d'abord qu'il se trouve à un meeting de parti dont le destinataire du discours, le militant, est clairement désigné ; ensuite que dans d'autres circonstances, les messages des fins d'années notamment, l'orateur peut se soumettre à cette obligation de dire, en réponse au droit de regard du peuple camerounais. Ceci trahit l'importance que revêtent les discours de compétition aux yeux de Paul Biya et de la société politique camerounaise, sans doute du fait de leur rareté et de leur enjeu. Ce sont faut-il le souligner, les discours de Paul Biya les plus cités au cours des débats qui animent la scène médiatico-politique camerounaise.

Comme on peut le constater, une forte collusion entre « nous 1 » et « nous 3 » se joue de la double identité *républicaine* et *partisane* de l'orateur, avec pour principale conséquence cet effet de brouillage que l'on va également observer dans la quatrième possibilité référentielle du pronom *Nous* qui va clore cette articulation.

Nous communauté ou « nous 5 »

Dans la quatrième possibilité référentielle du pronom *Nous*, on observe une suite d'occurrences de cet embrayeur renvoyant à différents référents. Ce pronom désigne l'instance politique et l'instance citoyenne dans ses différents groupes. Il s'agit du « Nous communauté » de Barry (2002), c'est-à-dire les récepteurs possibles du discours formant l'entité supérieure qu'est le

peuple camerounais ; ou le « nous 5 » de Marcellesi (1971) c'est-à-dire les « RDPCistes⁸² » et les « non RDPCistes ». On peut l'observer dans les extraits suivants de notre corpus :

62- « Depuis bientôt dix ans, nous menons la politique du Renouveau national. Depuis dix ans, nous avons suivi une seule et même ligne de conduite pour bâtir un Etat moderne, libre et démocratique. Nous avons fait appel à toutes les forces vives de la nation. Nous avons voulu promouvoir l'ouverture et la transparence comme fondement de notre action. Nous n'avons pas toujours été bien compris. Nous nous sommes parfois heurtés à des susceptibilités, des malentendus. Nous avons surmonté de nombreux obstacles et traverser de multiples dangers. Tout n'a pas toujours été facile. Mais aujourd'hui, grâce à l'attachement aux institutions républicaines, grâce au patriotisme des Camerounais, grâce à notre foi commune en l'avenir du Cameroun, nous sommes en voie de réussir. » (T3 : CE Gar 1992)

63- « Nous sommes également un Etat démocratique doté d'institutions représentatives procédant d'élections libres et transparentes. » (T25 : MAR 2015)

64- « Il est aujourd'hui évident que la solution se trouve dans la relance de l'économie par la stimulation de la croissance. C'est précisément une des tâches principales du nouveau gouvernement. L'une de nos Grandes ambitions, c'est en effet, comme je l'ai souligné à maintes reprises, de lancer de vastes projets agricoles, industriels, touristiques, etc., qui devraient créer de véritables gisements d'emplois et donner aux plus entreprenants d'entre vous l'opportunité de créer leur propre entreprise, petite ou moyenne. Si, comme je l'espère, nous réussissons à mener ces projets à bien, nous devrions assister à une floraison d'activités dont vous les jeunes, devrez être les principaux bénéficiaires. » (T[46-68] : FJ 2005)

65- « Votre confiance m'engage à mener à bien le projet des Grandes Réalisations que je vous ai présenté et qui est désormais votre projet, le projet du peuple camerounais. C'est ensemble que nous ferons des Grandes Réalisations, des Grandes Réussites. » (T22 : Rem 2011)

Dans la séquence (62) extraite du discours de Garoua en 1992, le pronom *Nous* dans les huit premières occurrences désigne certainement Paul Biya, en tant que président de la République dont l'une des prérogatives constitutionnelles est de définir la politique générale de la Nation. Il s'agit donc du *Nous sujet éminent* qui présente la politique menée depuis dix ans. C'est encore lui qui fait allusion au coup d'État auquel il a échappé et dont les principaux instigateurs étaient en majorité originaires de cette région du Nord où il prononce ce discours. Ce recours au *Nous* lui permet d'abord d'esquiver l'affrontement en évitant de se positionner en adversaire ou en victime ; il permet ensuite de produire un effet illusoire d'enrôlement de ses récepteurs dans la position de victime tout en faisant fi des personnes ou des éléments à l'origine de ces « obstacles » et de ces « dangers ». Cet effet est renforcé par l'évocation explicite dans la suite du propos, des Camerounais qui sont immédiatement repris par le *Nous communauté* que l'on retrouve dans les deux dernières occurrences de ce pronom : « grâce au patriotisme des

⁸² Néologisme camerounais qui désigne les membres et sympathisants du RDPC. Il faut les distinguer des biyaïstes qui eux, soutiennent le président Paul Biya sans nécessairement être militant du RDPC.

Camerounais, grâce à notre foi commune en l'avenir du Cameroun, nous sommes en voie de réussir ». Ce passage du *Nous sujet éminent* au *Nous communauté* a pour effet de constituer une sorte d'unité autour du président Paul Biya, *ED1*, en tant qu'incarnation des institutions. Ceci est davantage renforcé dans la séquence (63) où le *Nous communauté* est utilisé sans ambiguïté : « Nous sommes également un Etat démocratique doté d'institutions représentatives ».

Dans la séquence (64), si la première occurrence de ce pronom -« l'une de nos Grandes ambitions »- correspond au contenu référentiel du « Nous 3 », Paul Biya et ses amis politiques qui constituent le gouvernement, les deux autres occurrences renvoient à toute la communauté des Camerounais qui semble embarqué dans le procès de performance souhaité et de constats heureux envisagés. Cette mise en vedette énonciative de l'instance citoyenne dans l'engagement de Paul Biya est subrepticement inscrite dans les lignes de la séquence (65) à travers un jeu qui se fait au niveau des instances énonciatives. En effet, l'engagement est posé d'abord comme celui du locuteur (mis en discours par la première personne du singulier « le projet des Grandes Réalisations que *je* vous ai présenté ») ; ensuite comme celui du non-locuteur (mis en discours par la deuxième personne du pluriel « *votre* projet ») ; enfin comme celui à nouveau du locuteur, cette fois en tant qu'il subsume les deux pôles par la première personne au pluriel « *nous* ferons ». Ce passage par « vous », qui est inhabituel, a sans doute pour but de lever toute ambiguïté sur le contenu référentiel de « nous » qui désigne l'ensemble des Camerounais. Par ce jeu en boucle⁸³, Paul Biya fait ainsi échoir, à travers un *Nous communauté* invoquant *ES1*, la responsabilité du projet des « grandes ambitions » à la communauté qui doit en faire de « grandes réussites ». Le fait de faire assumer collectivement le discours constitue de la part de Paul Biya, « un coup de force discursif dans la mesure où il pose la parole comme commune, sans vérifier si les sujets intégrés sont d'accords ou pas » (Kazoviyo 2004 : 16).

En définitive, on constate que dans notre corpus d'étude, le pronom « nous » est multi-référentiel et qu'a priori aucune référence n'est évidente ; tout est soumis à la négociation. On note en général que Paul Biya actualise plusieurs types de *Nous* en les enveloppant du *Nous communauté*. Ce phénomène de glissement énonciatif confère un pouvoir de manipulation très important à l'orateur. D'une part, le « nous », en tant qu'énonciateur source lui permet d'« imposer doucement » ses points de vue. D'autre part, le « nous » en tant qu'énonciateur délégué,

⁸³ Ce jeu est une boucle qui peut se lire dans le schéma du système des personnes proposé par Kerbrat-Orecchioni que nous reprenons dans l'articulation qui suit. On observe en effet dans le premier pan de ce schéma une boucle allant du locuteur (JE) au locuteur (NOUS) en passant par le non-locuteur (VOUS).

lui permet de se passer pour un « locuteur fidèle » et de crédibiliser ainsi sa parole auprès de l'auditoire et de se solidariser avec cette instance. Ceci, comme nous l'avons déjà relevé, est une stratégie visant à associer l'auditoire à l'action de l'orateur tout en lui donnant l'illusion de participer à l'exercice du pouvoir ; ce qui renforce la dilution des responsabilités que l'on notera également dans l'auto-désignation par le pronom « il ».

Avant de s'intéresser au pronom « il », nous allons tenter de répondre aux questions posées plus haut au sujet du déficit des fréquences relatives à la fois du « je » et du « nous » dans le genre fête de la jeunesse (« nous » 640 occurrences, soit un écart de -13.6 ; « je » 365 occurrences, soit un écart de -6.3, voir figures 8 et 9). Nous pensons que pour les mêmes raisons que dans le genre fins d'années (« nous » 1872, soit un écart de 13.9 ; « je » 560 occurrences, soit un écart de -7.5), Paul Biya n'utilise pas assez le « je » dans ses adresses à la jeunesse parce que ce sont également des discours de bilans qu'il faut assumer. Aussi, quand bien même le « nous » serait utilisé à la place du « je » comme dans les discours des fins d'années, il ne saurait englober uniquement l'orateur et la jeunesse dans une pseudo connivence ; d'autant plus que le grand écart d'âge entre ces derniers ne permet pas de rapprochement générationnel réalisable par l'usage du « nous ».

Ces déficits de « je » et « nous » dans ce genre discursif peuvent également être dû au fait du contrat de communication qui présente un Président de la République s'adressant aux jeunes à propos de leur avenir et des questions les concernant spécifiquement. C'est un discours qui se veut empirique et pragmatique car il s'agit de dire aux jeunes ce qui est fait pour eux. La scène générique ne permet donc pas de s'étendre longuement sur des questions économiques, internationales, entre autres, dont la densité et la complexité favorisent l'usage de la langue de bois par l'orateur politique et la dilution de ses points de vue et engagements.

Si le « je » et le « nous » ont une fréquence relative très faible dans le genre fêtes de la jeunesse, peut-être faudrait-il observer celle du pronom indéfini « on » qui, selon le contexte, peut aussi désigner le destinataire ou le destinataire. La figure suivante en présente la distribution dans les sous-corpus genres :

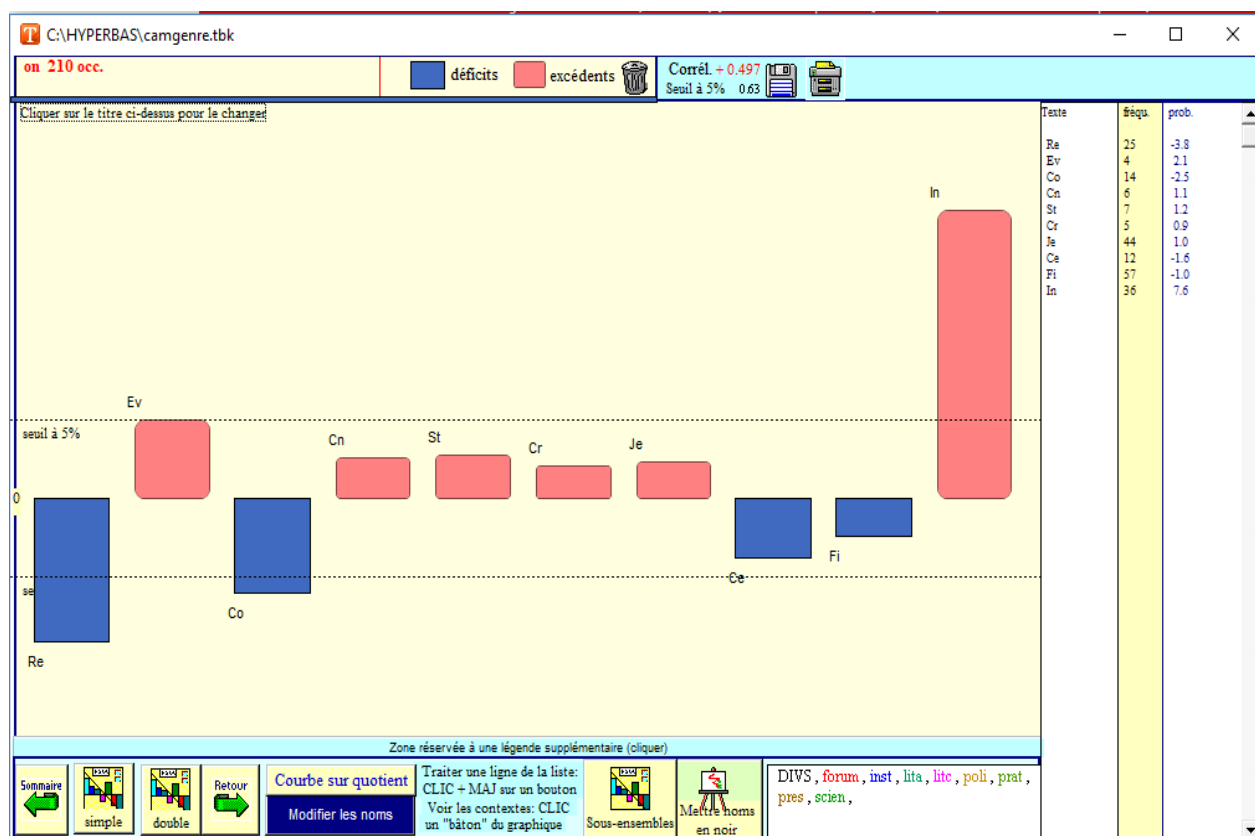


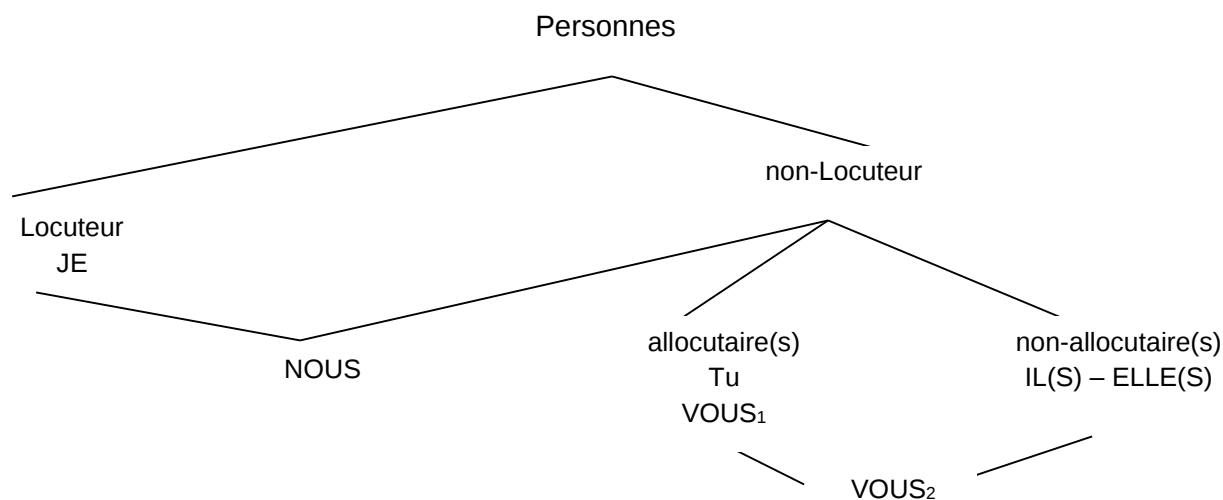
Figure 12 : fréquence relative de « on » dans les genres

On constate dans l'ensemble des sous-corpus en général, que le « on » a une fréquence relative située dans la plage de l'attendu (entre les deux seuils), donc plus ou moins équilibrée. Dans le sous-corpus fête de la jeunesse qui nous intéresse, si le « on » n'a pas une fréquence relative excédentaire au-delà du seuil, elle n'est tout de même pas déficitaire comme celles de « je » (voir figure 9) et de « nous » (voir figure 8). Cette tendance à la neutralisation du locuteur, dans les discours du président de la République adressés à la jeunesse, est sans doute aussi due à la tonalité pédagogique et injonctive de ces discours. Intéressons-nous à présent à l'auto-désignation par le pronom « il ».

5.2.3.2- L'auto-désignation par le pronom « il »

L'utilisation du pronom personnel « il » pour désigner celui qui parle constitue, a priori un fait énonciatif surprenant. Ceci parce que, comme nous le savons, le pronom « il » n'est défini

par le système déictique ni comme locuteur, ni comme allocutaire⁸⁴. Benveniste l'appelle une « non-personne » alors qu'il réfère quand même à une personne. Peut-être faudrait-il parler du tiers-exclu ou « personne absente ». Comme le montre Kerbrat-Orecchioni (1980a : 47), en français, les pronoms personnels constituent un système qui peut être représenté dans le schéma suivant :



Cet auteur rejette catégoriquement la thèse de Benveniste selon laquelle le pronom « il » aurait pour fonction de désigner la « non-personne ». Elle préfère parler de non-allocutaire. Sans doute faudrait-il l'appeler la « personne absente » car, comme on le verra, il peut renvoyer à une personne. Le pronom « je » réfère au locuteur qui s'adresse à un non-locuteur. Ce dernier peut être allocutaire direct : « tu » ou « vous₁ », ou un allocutaire indirect : « Il (s) / elle(s) » intégré à « vous₂ ». Mais le pronom « il », non-allocutaire comme l'indique ce schéma, se situe à l'extérieur de la relation d'interlocution ; ce qui pourrait occulter le phénomène que nous avons relevé dans notre corpus où le locuteur se désigne par « il » :

66- « Le RDPC a su affronter avec courage et détermination cette concurrence et, bien qu'il soit devenu une cible facile, et bien qu'il soit présenté souvent comme le bouc émissaire de tous les malheurs, il a su déjouer les pièges, résister aux assauts de tous les autres partis et il n'a jamais démerité. » (T28 : CR 1995)

67- « Le RDPC, parti de gouvernement proche du pouvoir, ne doit en aucun cas se complaire dans la passivité et s'endormir sur ses lauriers. Il ne doit pas être, il ne sera jamais un parti conservateur. » (T30 : CR 2001)

68- « Vous devrez, comme vous le faites actuellement, continuer à acquérir le maximum de connaissances, à penser à votre vocation et à préciser votre orientation professionnelle. Ceci dépend essentiellement de vous. Certes, l'Etat est là pour vous faciliter la tâche. Il le

⁸⁴ Ceci rend impertinent le traitement de ce pronom par le logiciel de quantification. C'est l'analyse manuelle qui permet de déterminer la référence de ce pronom.

fait en consentant de grands efforts pour votre éducation. Pour votre formation, pour votre santé. La part importante du budget consacré à l'éducation en porte témoignage. » (T[46-68] : FJ 1999)

69- « Au plan social, en 2012, le Gouvernement s'est inscrit dans la continuité. Dans le grand secteur de l'éducation, il a maintenu ses efforts dans la construction d'infrastructures, le recrutement d'enseignants et la professionnalisation. Il reste fidèle à son objectif qui est d'ouvrir le plus largement possible l'accès au savoir à tous les niveaux et d'assurer l'égalité des chances. » (T[79-104] : FA 2012)

Il se dégage de ces exemples que le pronom « il » est, comme le pronom « nous », un représentant du syntagme nominal : « le RDPC », « l'Etat » ou « le Gouvernement » qui est son antécédent comme l'indique le cotexte. L'accès aux référents de « il » s'obtient par la mise en œuvre d'une interprétation des liens anaphoriques présents dans ces énoncés. L'anaphorisation est en même temps textuelle et cognitive. Il faut reconnaître que d'un point de vue énonciatif, l'usage de « il » donne l'impression que Paul Biya est absent (« il » est non-locuteur), alors que c'est lui la source énonciative du discours et c'est bien lui qui se désigne comme absent : « il ». Nous pensons que l'utilisation de ce pronom par cet orateur est comme le dirait Kazoviyo (2004 : 20), un signe « d'implication maximale de l'énonciateur source ou de conformité totale à sa parole ». Il se pose donc la question de l'effacement total de Paul Biya qui cède la place à un vrai énonciateur. Dans ce cas, le pronom « il », « non-locuteur » chez Kerbrat-Orecchioni, indique plutôt un « locuteur » puisque ce pronom « il » est le représentant de « le RDPC » ou « l'État » en tant que *ES2* ou *ES1*. Évidemment, cet effacement énonciatif ne peut être qu'une illusion, une sorte de mise en scène dans la mesure où à chaque énonciateur correspond une énonciation ; même si le « il » s'identifie à l'énonciateur source, l'énonciation sera toujours celle de Paul Biya. Certes ce n'est qu'un simulacre, mais cela n'empêche pas l'illusion dans la construction énonciative, puisqu'en feignant la conformité totale à l'énonciation source, les discours porteront quand même les marques de l'énonciateur délégué. Mais comme on l'a signalé plus haut, ceci entraîne une dilution de la responsabilité et trahit un manque d'engagement de Paul Biya comme le relève Ambomo : « Les discours que nous avons étudiés semblent montrer qu'à travers l'utilisation dominante de la non personne, le président [Paul Biya] n'affirme pas fortement son engagement dans l'action politique pour répondre aux attentes du peuple » (2013 : 305).

Au final, l'illusion énonciative relève d'une mise en scène calculée de la part de Paul Biya pour construire son auditoire. Le discours politique étant par excellence « la parole d'un locuteur collectif, lui-même manifestation d'un intellectuel collectif » (Marcellesi 1984 : 33), il en profite pour faire assumer, grâce à cette illusion, ses propres idées par l'auditoire. Ceci en lui faisant

croire que lui, l'orateur, a la parole de l'énonciateur source, donc que cet auditoire prend part à la prise de décision, participe aussi à la composition des discours et en endosse la responsabilité.

Conclusion

L'auditoire, partie intégrante du dispositif énonciatif, est une pièce maîtresse de la mise en scène argumentative dans le discours politique. C'est la saisie des différentes figures énonciatives de cette pièce maîtresse du discours qui nous a fait l'objet de ce chapitre. Notre tâche consistait donc à appréhender cette mise en scène comme une construction discursive de Paul Biya. Chez cet orateur, il faut établir une différence entre l'auditoire militant RDPC, l'auditoire local et l'auditoire national. Ainsi, la construction de l'auditoire passe-t-elle par l'éloge en vue d'assurer son adhésion aux thèses véhiculées dans le discours ou l'amener à adopter un comportement en projetant de lui une image dans laquelle il lui est agréable de se reconnaître. Chez Paul Biya, cette mise en scène repose principalement sur une forte caractérisation méliorative. Particulièrement chez l'auditoire local, elle se fonde dans les faits, sur les particularités géographiques de la région, sur l'éloge renversé, et sur des idées reçues ou représentations, processus de stéréotypage au gré desquels des images collectives s'inscrivent dans le discours.

Ces images ne s'écartent pas en soi de la réalité qui exerce des contraintes sur le discours ; le discours à son tour influence cette dimension extralinguistique d'une certaine manière. Et c'est cette relation synallagmatique telle qu'elle est mise en œuvre par les structures discursives que nous avons voulu à terme appréhender. Ainsi avons-nous montré que l'éloge de l'auditoire est plus prégnant dans les discours de compétition que dans les discours de pouvoir, du fait de ses visites officielles sur le terrain et du contact direct avec les populations locales. L'analyse du traitement discursif de l'auditoire local, nous a amené à constater les rapports particuliers qu'entretiennent les régions et le pouvoir. Pouvoir qui serait davantage fondé sur un système de rente que sur les performances des individus dont l'ascension au sein de l'élite administrative est principalement tributaire de l'origine tribale. Dans ce système, la personne de l'orateur président, par sa présence, passe ainsi pour être un catalyseur de développement.

La construction de l'auditoire observée dans notre corpus d'étude se met également en scène dans la façon dont l'orateur se désigne en tant qu'auteur de ses discours. On a vu comment Paul Biya via le phénomène de l'illusion énonciative enrôle l'auditoire, lui donne l'impression de

participer à l'exercice du pouvoir, engage la responsabilité de cet énonciateur source en procédant à une auto-désignation institutionnelle et pronominale. La détermination du contenu référentiel des pronoms utilisés n'est guère évidente, non seulement parce que *ES1* recouvre *ES2*, c'est-à-dire que le peuple camerounais, énonciateur source des discours de pouvoir, subsume le groupe des militants du RDPC, énonciateur source des discours de compétition ; mais aussi parce que Paul Biya, comme l'a révélé le *carré scénographique*, entremêle volontairement et subrepticement ses deux identités partisane et républicaine.

On assiste donc à ce que Barry (2002), s'inspirant des travaux de Goffman (1974), appelle une « oscillation référentielle », c'est-à-dire la variation des traces énonciatives référentielles du sujet qui passent constamment d'une figure à une autre, et particulièrement de la sphère de la locution à celle de la délocution (Barry 2002 : 132). Ceci crée un brouillage, une collusion entre le parti RDPC et l'État dont l'une des principales conséquences est l'extrême politisation de l'administration. Après l'analyse de la mise en scène de l'auditoire, nous allons nous attarder sur celle de l'orateur, aux images que Paul Biya construit de sa personne et qui lui permettent de se concilier la bienveillance des récepteurs, tout en essayant d'appréhender leur impact sur la vie sociopolitique camerounaise.

Chapitre 6 : La construction de l'image de l'orateur dans le discours de Paul Biya

Introduction

Selon Amossy (1999), « toute prise de parole, implique la construction d'une image de soi [...] délibérément ou non, le locuteur effectue dans son discours une présentation de soi » (1999a : 9). Le mode de représentation de soi est de ce fait un objet essentiel de la rhétorique ancienne qui appelle « ethos » l'image de soi que l'orateur construit dans le discours pour contribuer à son efficacité. Cela veut dire que le poids de la parole et sa force de persuasion ne découlent pas seulement de ce que dit l'orateur, mais aussi de l'image qu'il donne de sa personne, de l'impression qu'il produit sur son auditoire. D'ailleurs chez Aristote, « l'ethos constitue presque la plus importante des preuves » ([325 av J.-C.] 1991 : 28). Barthes définit l'ethos comme : « Les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression. Ce sont ses airs [...] L'orateur énonce une information et en même temps il dit : Je suis ceci, je ne suis pas cela » (1970 : 23).

Il est aussi important pour l'orateur d'avoir une idée de la façon dont ses partenaires le perçoivent, de son image qui circule dans la communauté ou ethos prédiscursif. L'ethos d'un discours n'est donc tributaire ni du discours en soi, ni de la seule autorité de celui qui prend la parole, mais de la conjugaison de ces deux modalités éthotiques : l'image valorisée que l'orateur projette de lui-même dans le discours n'est pas isolable de celle de son statut social, c'est la corrélation des deux qui confère à la parole son efficacité.

L'analyse énonciative que nous proposons porte sur Paul Biya comme sujet énonciatif ; et ce dernier sera examiné, pour reprendre les termes de Barry (2002 : 102), dans son comportement locutoire au cours de l'acte même de son énonciation, là où la première personne se veut pleine et légitime. Dans la situation de relation intersubjective comme celle de notre étude, le sujet, en perpétuelle transformation, porte un masque et son discours est souvent une construction verbale fondée sur la feinte ». Notre objectif, à travers l'analyse des représentations que Biya fait de lui dans son discours, est d'observer l'unité apparente des images les plus divers qu'il met en scène.

Dans la pratique argumentative, la construction de l'ethos reprend le programme de psychanalyse du texte : reconstruire la personne. La rhétorique de l'ethos se propose d'expliquer des inférences de caractères parfois contradictoires en support du discours. Mais dans un texte, tout fait sens, tout est indice ; et, comme dans tous les processus d'interprétation, les déductions paraissent infinies. C'est pourquoi Plantin (2011 : 40) prévient :

L'analyste est dans une posture difficile : pour reconstruire l'ethos du locuteur, il doit choisir ses indices, et ce choix manifeste son propre éthos autant que celui qu'il prétend décrire. L'essai d'analyse dérive vers la manifestation subjective de préférences politico-sociales, comme d'aversion ou de penchants personnels. La reconstruction de l'ethos est prise au piège de l'interprétation infinie subjective.

Pour éviter le piège de la subjectivité dans ce travail qui se propose de retrouver les traces du sujet Paul Biya, orateur politique, il importe, comme le recommande Barry (2002 : 104) d'inventorier et de répertorier soigneusement les indices référentiels, de suivre pas à pas les stratégies discursives, en vérifiant constamment le détail du processus énonciatif afin d'éclairer les manœuvres contradictoires du sujet dans leur déploiement.

Au-delà de cette quête des figures de l'énonciateur et de ses traces, cette analyse, par une lecture sémiotique, va s'efforcer de dépasser les frontières du cadre énonciatif et tenter de dégager la dimension fondamentale du discours : la relation entre êtres sociaux dans un processus de communication et son influence sur la vie sociopolitique camerounaise. Procéder à l'analyse de ce que nous appelons l'hétérogénéité de l'énoncé, à la suite de Authier (1982), celle de son énonciation et ce qui est au-delà du masque de la construction discursive, est donc l'épreuve à laquelle nous allons nous confronté afin d'éclairer les déplacements du sujet de parole dans ses différentes figures. Il s'agit en fait, comme le dirait Barry, « de ne pas se fier à l'énonciateur sur parole, mais d'identifier toutes les postures théâtrales de la représentation du moi, c'est-à-dire la façon dont le sujet par le JE s'expatrie de son discours, s'égare, dérive, erre, se transforme, se réincarne pour s'y inscrire, par un retour triomphal à l'instance théâtrale » (2002 : 108). Rappelons que pour ce qui est de la ventilation de « je » dans les sous-corpus, nous l'avons analysée dans le chapitre précédent, en la contrastant à celle de « nous » (voir 5.2.3.1).

De ces textes se dégagent plusieurs images que nous avons cataloguées en deux groupes : le premier est constitué de celles qui permettent d'établir l'identité discursive du sujet politique socle de son pouvoir ; le second est constitué des ethè de crédibilité et d'identification.

6.1- De son identité discursive de sujet politique socle de son pouvoir

Dans une scène énonciative, l'énonciateur doit se conférer et conférer à son destinataire un certain statut pour légitimer sa parole : il s'octroie alors dans le discours une position institutionnelle et marque son rapport à un savoir. Dans ce sens, Flahault écrit : « Toute parole, si importante soit sa valeur référentielle et informative, se formule aussi à partir d'un "qui je suis pour toi, qui tu es pour moi" et est opérante dans ce champ ; l'action qu'elle engage ou tire de ces enjeux se manifestant à travers ce qu'on peut appeler les "actes illocutoires" ou "effets de places" » (1978 : 50). Et « c'est par l'énonciation du discours que l'être humain se constitue en individu parlant et pensant, capable sous une forme ou sous une autre d'éprouver un sentiment identitaire » (Barry 2002 : 106). Ici, il s'agira donc de s'intéresser à l'identité de Paul Biya en tant que sujet politique et qui constitue le socle de son pouvoir. Dans ce sens, comme nous l'avons indiqué, Paul Biya incarne une double identité institutionnelle en tant que Chef d'État et président de parti : une *identité républicaine* et une *identité partisane*. Il est précisément question pour nous de voir comment il se montre avec son identité sociale de locuteur ; celle qui lui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. On étudiera tour à tour la légitimité et l'ethos de chef qu'il se construit.

6.1.1- De sa légitimité

La légitimité désigne de façon générale, l'état ou la qualité de qui est fondé à agir comme il agit, parce que reconnu comme tel. Dans le champ politique en particulier, elle repose sur la représentativité du sujet politique en qui se reconnaissent certains concitoyens parce que ce dernier porte les valeurs qu'ils partagent. La légitimité est instituée en son principe pour justifier les faits et gestes de celui qui agit au nom d'une valeur qui doit être reconnue par tous les membres du groupe. Pour Bourdieu, elle est primordiale car « l'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui la subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercer » (1982 : 119). La légitimité est donc une qualité attachée à l'identité sociale du sujet, elle lui est conférée par un sujet collectif qui est ici l'ensemble du peuple camerounais ou l'ensemble des membres du parti RDPC. Dans ce cas, Paul Biya s'appuie donc sur une double

légitimité. Nous appellerons *légitimité républicaine* celle qui fonde son identité de Président de la République ; et *légitimité partisane* celle qui justifie son identité de président de parti. Nous observerons, à travers la vingtaine de séquences suivante comment il réaffirme discursivement cette légitimité.

Dans les propos qui suivent par exemple, Paul Biya rappelle explicitement qu'il est porte-parole légitime du peuple camerounais et demande à être perçu comme tel.

1- « Cette année encore, la nation toute entière vous renouvelle toute sa confiance. En son nom, je vous souhaite une joyeuse fête, et vous exprime tous mes vœux de réussite pour 1990.» (T[46-68] : FJ 1990)

2- « Au nom de tous les Camerounais, au nom du gouvernement et en mon nom propre, je vous souhaite une très joyeuse fête et vous renouvelle mes vœux de succès pour 1991.» (T[46-68] : FJ 1991)

3- « Vous êtes allés au-delà de nos espérances, en remportant cette finale de la Coupe d'Afrique des Nations -la première des années 2000- qui restera dans les mémoires. Je vous en félicite au nom de notre nation toute entière.» (T69 : RLI 2000)

4- « Je vous renouvelle mon soutien constant et vous adresse les encouragements du peuple camerounais tout entier.» (T71 : MLI 2008)

5- « En ma qualité de Chef d'Etat et Chef des Armées, je lui adresse mes félicitations pour cette impressionnante démonstration de patriotisme. Je l'encourage à persévérer dans cette voie royale.» (T78 :CT 2015)

Nous observons d'entrée de jeu que dans toutes ces séquences, le discours est fortement embrayé sur la première personne du singulier. À la différence de l'effacement énonciatif observé dans le chapitre 3, Paul Biya met en évidence sa singularité, il se désigne en tant qu'individu. Il exprime explicitement dans son discours le droit de dire et de faire acquis par mandatement. L'orateur adresse alors des souhaits et distribue de bons points « au nom de tous les Camerounais ». Cette légitimité républicaine, qui se fonde principalement sur sa légitimité partisane, atteste l'imbrication d'une double légitimité dans les différentes instances qu'il incarne. L'extrait suivant en est un exemple :

6- « En confiant à notre parti ainsi qu'à moi-même le pouvoir de décision et de gestion des affaires publiques, le peuple Camerounais a fait du RDPC, de son président national et du projet politique qu'ils incarnent, les principaux garants de ses espérances, de son destin et de l'avenir de notre beau pays.» (T32 : CR 2011).

Paul Biya fait mention de ses attributs dans ses discours ; pourtant la prise de parole dans les différentes situations de communication républicaines ou la prononciation du discours de politique général pendant les congrès de son parti, montre bien sa position institutionnelle et le degré de légitimité qu'elle lui confère. Cette image préalable de sa personne fait déjà partie de la doxa de l'auditoire. Mais si le Président ne manque pas de la rappeler, c'est sûrement dans le but

de conférer conjointement à lui et à l'auditoire un certain statut qui lui assurerait une autorité, celle qui lui donnerait le droit, dans un processus d'influence, de dompter l'auditoire en vue d'avoir son assentiment. Cependant, ceci peut trahir l'attitude d'un homme politique en quête de reconnaissance d'une légitimité et même d'une légalité qui lui seraient contestées. Surtout que, comme le souligne Bourdieu (1982 : 111),

La spécificité du discours d'autorité (cours professoral, sermon, etc.) réside dans le fait qu'il ne suffit pas qu'il soit compris (il peut même en certains cas ne pas l'être sans perdre son pouvoir), mais qu'il n'exerce son effet propre qu'à condition d'être reconnu comme tel. Cette reconnaissance -accompagnée ou non de la compréhension- n'est accordée, sur le mode du cela va de soi, que sous certaines conditions, celles qui définissent l'usage légitime.

Paul Biya va donc réaffirmer cette légitimité en montrant que ce qu'il représente et incarne remplit toutes les conditions de légalité institutionnelle. De fait, la double légitimité de Paul Biya est acquise à l'issue de processus électoraux tel que défini par les textes. D'abord, sa légitimité partisane est le reflet de la volonté des adhérents de son parti qui l'ont toujours reconduit à la présidence. Il le rappelle dans les extraits suivants :

7- «Vous m'avez reconduit à la tête du RDPC afin qu'ensemble nous allions de l'avant »
(T29 : CR 1996)

8- «Je tiens à vous remercier de m'avoir reconduit à l'unanimité, moins une voix, à la tête de notre grand parti national.» (T33 : CRclo 2011)

Pour relever le caractère démocratique de ce choix, Paul Biya en (8) indique le score de sa réélection au cours du congrès de 2011 ; qui a vu pour la première fois un autre militant se présenter face à lui⁸⁵. Il s'avère important de rappeler qu'avant ce congrès des 15 et 16 septembre 2011, Paul Biya avait déjà déposé son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 09 octobre 2011. Cette réélection à la tête du parti vient donc légitimer sa candidature en tant que candidat du RDPC⁸⁶. Il apparaît ainsi que cet orateur politique est donc dans la quête d'une légitimité implicite qu'il cherche à consacrer verbalement. Ensuite, c'est également à la suite des

⁸⁵ Au cours du congrès ordinaire des 15 et 16 septembre 2011, Biya a eu à affronter pour la première fois un autre militant, René Zenguelé, pour le poste de président national du RDPC. À l'issue du scrutin, ce dernier a obtenu une seule voix, la sienne certainement. Il faut dire que depuis 2010, certains militants tels Saint Eloi Bidoum, Martin Oyono, manifestent clairement leurs intentions de remplacer Paul Biya à la tête du RDPC. Seulement, ils ne parviennent pas à remplir les conditions pour en être candidats.

⁸⁶ Au moment du dépôt de cette candidature à l'élection présidentielle, plusieurs voix s'étaient élevées pour en dénoncer l'illégitimité, son mandat à la tête du RDPC ayant expiré. Étant le maître de l'ensemble du calendrier électoral, Biya s'en est servi en toute légalité pour larguer ses adversaires au sein et en dehors de son parti et se faire réélire sans coup férir à la tête du RDPC et de l'État - la mise en œuvre de cette ruse, nous l'avons expliqué au deuxième chapitre (voir 2.2.1.2).

consultations électorales qu'il acquiert sa légitimité républicaine comme il le souligne clairement dans les séquences suivantes :

9- « Le 11 octobre dernier, vous avez décidé de me confier, à nouveau, la charge de présider aux destinées de notre pays. [...] Au-delà des étiquettes, au-delà des alliances inhérentes au jeu démocratique, au-delà des différences de toute nature, je suis et je reste le président de tous les Camerounais, sans exclusive.» (T5 : Rem 1992)

10- « De manière souveraine, en toute liberté et en toute transparence, vous avez décidé de me confier à nouveau la charge de Président de la République. [...] « Elu de la Nation tout entière » selon les termes de notre Loi Fondamentale, je félicite tous mes compatriotes qui, quelles que soient leurs convictions, sont allés voter et ont ainsi accompli leur devoir électoral.» (T22 : Rem 2011)

11- « Je ne suis pas au pouvoir par la force. C'est le peuple camerounais qui m'a élu au milieu de 20 ou 30 autres candidats. [...] Je tiens à remercier mes compatriotes qui m'ont élu à près de 80%.» (T108 : EPI Par 2013)

12- « Je commencerai par dire que ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure qui peut. Je ferai une deuxième observation. C'est que, je ne suis pas à la tête de l'Etat par la force. Je n'ai pas acquis le pouvoir de manière dictatoriale. J'ai toujours été élu par le peuple et en ce moment je suis en train de terminer un mandat qui m'a été donné par le peuple. D'ailleurs, il y avait d'autres candidats à cette élection. Je l'ai gagnée.» (T112 : IVFH 2015)

Pour se défaire de l'image préalable de dictateur que lui attribuent ses détracteurs du fait de sa longévité à la tête du pouvoir, il rappelle fermement : « Je ne suis pas au pouvoir par la force. C'est le peuple camerounais qui m'a élu » (11), « je ne suis pas à la tête de l'Etat par la force. Je n'ai pas acquis le pouvoir de manière dictatoriale. J'ai toujours été élu par le peuple » (12). On peut observer sur le plan diachronique le processus de construction discursive de cette légitimité. Si dans les « années de braises » (1990 - 1993), cette légitimité est martelée verbalement par la force du discours de l'homme politique, au cours des années suivantes, on va plutôt noter un dynamisme discursif qui va s'appuyer sur la légalité du processus et sur les motions de soutien et appels lancés par les militants et sympathisants du RDPC.

De fait, après la première élection présidentielle pluraliste du 11 octobre 1992 remportée avec seulement 37% des suffrages, Paul Biya va prôner la fermeté discursive pour affirmer la légitimité de son autorité : « je suis et je reste le président de tous les Camerounais, sans exclusive » (9). L'orateur utilise une modalité emphatique marquée d'abord par deux verbes copules "être" et "rester" qui régissent à la fois le même nom attribut en vue de mettre l'accent sur la qualité pérenne de "Président" attribuée à Paul Biya, homme politique. Cette emphase se formalise ensuite dans l'attribut dont le complément déterminatif insiste sur sa totalité inclusive : "de tous" "sans exclusive". Par cette double insistance, Paul Biya indique qu'il entend bien

exercer son autorité qui est du reste légitime car elle est issue d'un processus électoral légal. La sincérité de ce processus, il va la garantir verbalement même si elle reste contestée⁸⁷ :

13- « Je crois étant chef de cet Etat et ayant pris sur moi de conduire ce processus démocratique, je me dois de le faire dans la transparence. » (T105 : IVL 1992)

Pour les échéances suivantes, la construction de cette légitimité s'affirme davantage. Ainsi, l'orateur va constamment s'employer à montrer la pleine légalité du processus électoral via lequel cette légitimité est acquise. Ce processus se caractérise par son ouverture « élu au milieu de 20 ou 30 autres candidats » (11) ; et par sa sincérité « de manière souveraine, en toute liberté et en toute transparence, vous avez décidé de me confier à nouveau la charge de Président de la République » (10). C'est cette légitimité incontestable, issue d'un plébiscite -« élu à près de 80%» (11)- qui lui assure la longévité au pouvoir que l'homme politique rappelle constamment : « ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure qui peut » (12).

Ce plébiscite n'est pas surprenant car c'est le peuple lui-même qui, à travers des motions de soutien, a toujours invité Paul Biya à conserver le fauteuil de président de la République. C'est pourquoi il ne manque pas de le rappeler :

14- «Vous allez dans quelques semaines choisir démocratiquement votre président de la République. De toutes les provinces du Cameroun, les plus proches, comme les plus éloignées, de nos villes et de nos villages, du plus profond de notre pays, de nombreux appels me parviennent qui me pressent de me présenter à nouveau à vos suffrages.[...] C'est la raison pour laquelle répondant à votre appel, j'ai décidé de me porter à nouveau candidat à la présidence de la République.» (T6 : DC 1997)

15- «Vous allez dans quelques semaines, choisir, en toute liberté et en toute transparence, celui qui guidera les destinées de la Nation pendant les sept prochaines années. De tous les horizons de notre pays, des milieux les plus divers de notre population, de nos communautés expatriées, des appels de plus en plus nombreux me parviennent qui me demandent de me présenter à nouveau à vos suffrages. [...] C'est pourquoi, répondant à votre appel, j'ai décidé à me porter à nouveau candidat à la présidence de la République.» (T14 : DC 2004)

16- «Répondant aux appels qui me sont parvenus de toutes les provinces de notre pays et de nos communautés de l'étranger, j'ai, comme vous le savez, décidé de me porter candidat à l'élection présidentielle du 11 octobre 2004» (T15 : CE Mon 2004)

17- «J'irai jusqu'au bout parce que j'ai confiance en vous. A ce propos, je voudrais vous dire que j'entends les appels et les motions de soutien que vous ne cessez de m'adresser depuis peu.» (T73 : LPC 2009)

18- «Le 09 octobre 2011, vous vous rendez aux urnes pour choisir le président de la République. Répondant à vos nombreux appels pressants, j'ai décidé de poser à nouveau

⁸⁷ Les résultats de l'élection présidentielle de 1992 avaient été très contestés et la Cour Suprême (ce rôle est désormais dévolu au Conseil Constitutionnel mis sur pied le 07 février 2018), avait déclaré qu'elle était incompétente pour annuler toutes les irrégularités constatées. Il faut rappeler qu'elle s'est tenue sept mois après les élections législatives à l'issue desquelles le RDPC avait été contraint de recourir à une coalition pour former la majorité parlementaire.

ma candidature afin de poursuivre le contrat de confiance que j'ai scellé avec le peuple camerounais.» (T18 : PF 2011)

Dans ces propos, on peut noter comme leitmotiv, la proposition subordonnée participiale : «Répondant à vos nombreux appels pressants ». À travers elle, Paul Biya laisse entendre qu'avant d'être l'élu du peuple, il est d'abord le candidat du peuple qui visiblement ne lui laisse pas le choix en raison de de ces appels "nombreux et "pressants". Il faut relever qu'après les « années de braises », à l'approche de chaque élection présidentielle, s'organisent partout au Cameroun et sous la houlette des apparatchiks du régime de Yaoundé, des meetings de soutien au président Paul Biya. À l'issue de ces rencontres, des appels l'exhortant à présenter sa candidature lui sont adressés. Cette stratégie de communication devenue rituelle, va être davantage affinée en vue de l'échéance de 2011 par la publication dès 2009, de cinq tomes de *Paul Biya, l'appel du peuple*⁸⁸; livre dans lequel sont compilées ces motions de soutien tous azimuts. À travers cette forme de communication politique, le régime de Yaoundé insinue qu'il jouit d'une légitimité en perpétuelle évolution.

Bien plus, au-delà de cette forme d'instrumentalisation, la légitimité dont se targue Paul Biya s'ancre aussi dans les traditions camerounaises comme en témoignent les nombreux titres dont il est porteur - *Fon des Fons, Naliomo, Nnom Ngii* etc. Dans le propos suivant par exemple, il indique le sens du dernier en date :

19- «J'apprécie sincèrement le prestigieux titre que les populations de la région du Sud viennent de me décerner. Et de tout cœur, j'accepte d'être élevé à la dignité de *Nnom Ngii*, c'est-à-dire le "Maître suprême de la science et de la sagesse millénaires" de cette région» (T76 : CA Ebo 2011)

En effet, dès son accession au pouvoir en 1982, Paul Biya avait reçu le soutien de toutes les sociétés traditionnelles camerounaises. Il porte en priorité les plus hauts titres des sociétés secrètes dont le plus connu et évoqué par ses compatriotes est celui de *Nnom Ngii* qui lui a été décerné le 17 janvier 2011 - ces titres, nous l'avons montré au chapitre 3, participent de la sacralisation du pouvoir. Ainsi Paul Biya est-il dépositaire des pouvoirs de toutes les ethnies du Cameroun ; ce qui fonde ses légitimités traditionnelles et renforce sa légitimité républicaine.

⁸⁸ Il faut souligner le contexte particulier de ces appels à la candidature qui avaient été précédés des appels à la modification de la constitution survenue en 2008. Le régime de Yaoundé avait besoin d'un plébiscite en 2011 pour justifier et légitimer cette modification. « Ce livre a donc été une préparation à l'acceptation de ce plébiscite par l'opinion nationale et internationale ; une prévention des discours de contestation » (Njimeni 2018, en cours).

Comme on peut le noter, le discours de Biya travaille à créer et asseoir des légitimités qui ne sont pas toujours déjà inscrites dans sa position institutionnelle. Encore faut-il ajouter, avec Amossy (1999b : 131), que la relation entre la position institutionnelle du locuteur et l'ethos discursif n'est pas de conséquence immédiate : la « position » institutionnelle du locuteur cadre certes l'ethos discursif, mais en retour elle peut être modifiée par lui au cours de l'interaction.

En adoptant cette perspective, nous admettons que l'autorité du locuteur n'advient donc pas seulement au discours du dehors, par le social, comme l'affirme Bourdieu (1982) contre Austin, mais elle se négocie simultanément dans le social et dans la performance discursive, qui tous deux contribuent à générer ou détruire cette autorité. Dans le but d'asseoir cette légitimité nécessaire au pouvoir, il est indispensable que tout homme politique se construise des images de grand Chef.

6.1.2- L'ethos de « chef »

Précisons d'emblée que les catégories que nous proposons des ethè dégagés de notre corpus d'étude, à l'exception de quelques aménagements tel l'ethos de « démocrate », s'inspirent profondément de celles établies par Charaudeau dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. En politique, écrit-il, « toute construction d'ethos se fait dans un rapport triangulaire entre soi, l'autre et un tiers absent porteur d'une image idéale de référence » (2005 : 105). L'orateur va donc chercher à endosser cette image idéale et l'auditoire va se laisser emporter par un mouvement d'adhésion à sa personne par l'intermédiaire de cette image idéale de référence.

L'ethos de chef, essentiellement tourné vers le citoyen, requiert des propriétés qui mettent en avant la relation de dépendance, comme une image explicitement offerte au citoyen. Dans notre corpus, cet ethos se manifeste à travers diverses figures de guide et de commandeur.

6.1.2.1- La figure de guide

Le guide suprême de tout groupe social doit être capable de le conduire au milieu des hasards du temps, des aléas de la vie et des péripéties du monde, de le mener vers un meilleur

destin. Cette figure apparaît dans le discours de Biya principalement sous deux variantes : celles de guide-prophète et de guide-berger.

La figure guide-prophète que Paul Biya tente désespérément de se construire peut s'observer à travers les exemples suivants :

20- « Je vous apporte l'espoir d'un avenir meilleur. » (T2 : CE Baf 1992)

21- « Je disais récemment, à la veille de notre fête nationale, que les circonstances nous permettaient de regarder l'avenir avec sérénité et confiance. » (T30 : CR 2001)

22- « Mais, chers camarades, il faut bien considérer que ce qui est bon pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. Il faut bien considérer aussi que d'autres valeurs de référence peuvent exister. Il faut bien considérer aussi que d'autres courants de pensée existent, qu'il faut prendre en compte, combattre ou intégrer. Notre parti est fort, certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence. Sachez donc vous y préparer, en défendant vos idéaux de paix, de liberté, de tolérance. Vos meilleures armes sont votre sincérité et votre foi dans l'idéal démocratique. » (T27 : CR 1990)

23- « Une nouvelle Afrique se dessine : l'Afrique des libertés. Pour nous, Camerounais, l'accession à la démocratie était déjà inscrite dans notre politique de Renouveau. Nous savions que la transition démocratique ne se ferait pas sans difficultés, et nous avons entrepris de procéder par étapes. » (T[79-104] : FA 1991)

Paul Biya se pose en (20) et (21) comme celui qui est à la fois garant du passé et tourné vers l'avenir, vers la destinée des Camerounais. De par sa position de Chef de l'État, il regarde et voit « l'avenir avec sérénité et confiance », « un avenir meilleur ». Il apparaît ainsi comme un visionnaire qui annonce des jours meilleurs à son peuple.

En (22) et (23), en prédisant « une éventuelle concurrence », en affirmant que « la démocratie était déjà inscrite dans la politique du Renouveau » bien avant les années 1990, se construit une image de prophète « inspiré », de visionnaire. En demandant à ses militants de se préparer et en indiquant comment le faire, il veut apparaître comme le dépositaire d'une source d'inspiration mystérieuse, le porte-parole d'une voix divine se trouvant dans l'omnipotence de l'au-delà, car « les prophètes sont des figures charismatiques auxquelles échoit la charge de recevoir et de transmettre la parole divine » (*Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, 1996). Quant à la figure de guide-berger, on peut la retrouver dans les propos suivants :

24- « Au plan intérieur, nous continuerons de pratiquer la tolérance et le dialogue [...] pour moi, le dialogue social est une nécessité. De la même façon, nous ne fermons pas la porte à ceux qui ne partagent pas nos points de vue sur la conduite des affaires du pays » (T31 : CR 2006)

25- « La démocratie que nous avons voulue, celle que nous entendons toujours promouvoir, n'est pas une démocratie d'exclusion, mais bien une démocratie de rassemblement » (T29 : CR 1996)

26- «Vous le savez, le Cameroun, comme tous les pays africains, est confronté à de graves difficultés économiques. Mais le Cameroun est un pays jeune, capable de lutter contre la crise que nous vivons depuis maintenant plusieurs années. Nous avons réagi à la crise, nous nous sommes battus et nous nous battons toujours. Nous avons déjà prouvé que nous pouvions gagner.» (T[79-104] : FA 1990)

27- «Chers camarades, la voie des grandes ambitions nous est ouverte [...]. Dans un monde de plus en plus incertain, nous avons veillé à maintenir le cap là où de nombreuses nations, y compris parmi les plus avancées, peinent à conduire leur barque.» (T32 : CR 2011)

En prônant dans les extraits (24) et (25) le dialogue démocratique et l'entente entre les différentes formations politiques, Paul Biya veut se donner une image de rassembleur, de berger qui sait réunir son troupeau. Dans les séquences (26) et (27), il laisse entendre qu'en dépit des difficultés économiques, il a su guider la barque Cameroun, et il montre la voie à suivre pour le salut, celle des « grandes ambitions ». Aussi, en (22) et (23) il met en garde l'auditoire sur les réalités du combat démocratique et lui indique les attitudes à adopter. Tout ceci lui permet de renforcer cette figure de guide-berger qui éclaire la route de son troupeau, métaphoriquement, celle de conducteur d'hommes.

6.1.2.2- La figure de commandeur

La figure de commandeur participe de la précédente, mais de façon plus autoritaire comme le montrent les séquences suivantes :

28- « Alors, assez tergiversé. Entrons dans la mêlée [...]. Je le dis et je le répète, le RDPC doit être un parti de militants et non un parti d'état-major. » (T31 : CR 2006)

29- « Les mesures que j'ai énumérées plus haut visent à apporter de premières réponses à l'impatience qui se manifeste. Elles ont un caractère d'urgence évident. Vous devez le comprendre et en tenir compte. J'en appelle donc à votre diligence pour les mettre en œuvre. Je demande en conséquence au Premier Ministre, chef du gouvernement de mettre scrupuleusement en application, avec célérité et efficacité, les instructions que je viens de donner et pour l'exécution desquelles aucune défaillance ne sera plus tolérée. Je vous remercie de votre attention. Au four et au moulin!» (T34 : CM 2008)

30- « Ceux qui se sont enrichis aux dépens de la fortune publique devront rendre compte. Nous disposons maintenant d'un appareil institutionnel apte à traquer la corruption sous toutes ses formes.» (T31 : CR 2006)

31- « La protection de la fortune publique, la lutte contre la corruption, la primauté de l'intérêt général doit s'imposer aux militants de notre parti. Les cadres du parti, les ministres, les directeurs généraux et les députés issus des rangs du RDPC doivent montrer l'exemple [...]. Sachez, Mesdames, Messieurs et chers camarades, que ma détermination à combattre ce fléau est totale et que la lutte contre la corruption va se poursuivre en s'intensifiant, sans complaisance, sans discrimination, indépendamment du statut social ou de l'appartenance politique des personnes incriminées. Personne ne pourra se considérer comme étant au-dessus des lois.» (T32 : CR 2011)

32- « Par la force des choses, le RDPC a hérité d'une responsabilité particulière. Immergés dans la population, ses militants se doivent d'être à l'écoute de celle-ci et de faire remonter à la direction du parti les aspirations et les doléances des simples citoyens.» (T25 : MAR 2015)

La figure de commandeur dans le discours de Paul Biya se construit particulièrement à travers deux axes verbaux établissant un rapport hiérarchique entre d'un côté les embrayeurs de la première personne renvoyant à l'orateur, et de l'autre ceux des deuxième et troisième personnes renvoyant à l'auditoire. Les procès dont est sujet l'auditoire sont, comme on le note dans les exemples précédents, des périphrases verbales constituées du verbe modal « devoir » ; lequel, de par sa modalité déontique marque les obligations des composantes de cet auditoire (militants, armée, ministres, peuple) supposés suivre impérativement les indications du chef : « se doivent d'être à l'écoute » (32), « doivent montrer l'exemple » (31), « devront rendre compte » (30), « doit être » (28), « vous devez le comprendre et en tenir compte » (29).

Par contre, comme on le remarque dans les exemples suivants, les procès énonciatifs dont Paul Biya est le sujet sont pris en charge, par des verbes de plein exercice qui ressortissent de l'expression de l'autorité :

33- « J'attends de vous un engagement sans faille dans les objectifs et les missions que je fixe pour la préservation de la paix, dans le respect de notre indépendance nationale et de l'intégrité de notre territoire.» (T70 : CT 2005)

34- « J'ai donné des instructions fermes à Monsieur le Premier Ministre pour lutter avec sévérité contre la corruption. Il a la charge d'éradiquer complètement ce fléau qui mine notre société.» (T29 : CR 1996)

35- « Je demande à Messieurs les Ministres du RDPC d'être particulièrement attentifs aux sollicitations du parti, à ses suggestions, à ses attentes, qui sont autant d'émanations du peuple camerounais lui-même.» (T28 : CR 1995)

36- « J'ai donné des instructions pour que des mesures d'urgence soient prises. J'ai également dépêché auprès de vous des missions spéciales du Gouvernement et du Parti, chargées de vous transmettre mon message de réconfort et d'évaluer la situation.» (T43 : IG Gui 2008)

On constate à travers les procès de ces séquences que Paul Biya, pronominalisé par « je », a conscience de sa position de leader, de chef suprême des forces armées, de sa souveraineté, de son autorité : «je demande» (35), «j'ai donné des instructions fermes» (34), «j'ai dépêché» (36), «j'attends de vous» (33), «Je le dis et le répète» (28), «je fixe» (33). Cette autorité, il la renforce dans la forme impérative de son énoncé «assez tergiversé. Entrons dans la mêlée» (28), « Au four et au moulin!» (29). L'image de commandeur dynamique dans l'action et sur tous les chantiers dont il se targue, vise à mobiliser tout le peuple derrière l'orateur et à l'entraîner vers son salut.

Dans les extraits (34), (30) et (31) la figure de commandeur apparaît de façon autoritaire, voire agressive. Il s'agit de l'image du Chef d'État qui lance une croisade contre la corruption et les détournements de deniers publics. Il montre qu'il a une vision claire du bien et du mal. Étant donc éclairé, il indique au Premier Ministre le vice à combattre et montre les moyens pour y parvenir : la chambre des comptes, la commission nationale d'investigation financière, les commissions de passation des marchés. Remarquons qu'une lecture diachronique du discours présidentiel sous cet angle de l'ethos du chef pourrait permettre de mieux appréhender les phénomènes de corruption et de détournement des deniers publics qui gangrènent la société camerounaise -nous reviendrons sur cette question aux chapitres 7 et 9. La corruption et les détournements des finances publiques, qui sont devenus des phénomènes de société au Cameroun, ont toujours été fustigés par Paul Biya, mais peut-être pas avec la même vigueur.

S'il faut récuser avec Bourdieu la dimension interactionnelle de l'efficacité discursive, pour en privilégier celle institutionnelle, on peut se demander pourquoi les injonctions du Président au sujet de la corruption et des détournements n'ont pas eu l'impact souhaité sur ses collaborateurs. Or personne n'oserait croire que la fonction présidentielle soit dénuée de tout pouvoir ; le penser, ce serait violer l'une des lois fondatrices du discours politique, notamment : « la foi dans l'action politique ». Selon cette loi, les hommes politiques doivent proclamer leur capacité à agir sur le monde social, à transformer la société (Le Bart 2003 : 84). L'impuissance de cette position étant impensable, sans doute faut-il voir du côté de la posture.

Sous cet angle, on peut observer que dans le discours de congrès du RDPC de 1995 par exemple, Paul Biya déclare : « Je demande à Messieurs les Ministres du RDPC d'être particulièrement attentifs aux sollicitations du parti, à ses suggestions, à ses attentes, qui sont autant d'émanations du peuple camerounais lui-même » (35). Tout en se demandant si l'on est ministre de la République ou ministre d'un parti, on remarque que le Président fait montre d'une figure de commandeur protecteur, voire cajoleur, laquelle a sans doute été mal interprétée par les ministres, les directeurs généraux de sociétés et autres haut fonctionnaires qui se sont livrés à la corruption et au détournement des fonds publics sous le prétexte de servir le parti. Aussi, en demandant aux militants « de faire remonter à la direction du parti les aspirations et les doléances des simples citoyens » (32), il laisse penser que la direction du parti est un exécutif, sinon l'Exécutif. C'est d'ailleurs ce qui se lit clairement dans l'extrait (36) lorsqu'il affirme avoir confié la même mission à la fois à l'Exécutif et au parti. Cette situation entraîne une confusion entre le

parti et l'État, d'autant plus que la quasi-totalité des dirigeants du parti sont dans la haute sphère de l'administration⁸⁹. Cette situation n'est sans doute pas propre au Cameroun, ni condamnable en soi non plus.

Aujourd'hui, la figure de protection a cédé la place à celle du châtiment : « Ceux qui se sont enrichis aux dépens de la fortune publique devront rendre compte » (30), « la lutte contre la corruption va se poursuivre en s'intensifiant, sans complaisance, sans discrimination, indépendamment du statut social ou de l'appartenance politique des personnes incriminées. Personne ne pourra se considérer comme étant au-dessus des lois » (31). La plupart de ceux qui se retrouvent derrière les barreaux prétendent s'être livrés à de telles pratiques pour répondre aux nombreuses sollicitations du parti et ses militants⁹⁰. Que cela soit ou non le vrai mobile de leurs actes n'intéresse pas notre étude, nous avons seulement voulu montrer comment les mots, à travers le discours politique, sont susceptibles d'influencer le comportement d'un auditoire.

Pour éviter toute confusion de genre et les dérapages conséquents, sans doute faudrait-il que les rôles de président de la République et de président de parti ne s'incarnent plus en la même personne ; ceci permettrait de marquer clairement la limite entre les domaines de prédilection de chaque institution.

Comme on le constate, l'implication de l'orateur dans son discours revêt une incidence pragmatique qui nécessite la prise en considération de la personne à la fois dans son statut social et à travers son ethos discursif. Ainsi, le capital symbolique de Paul Biya, s'accompagne sur le plan discursif de la figure d'abord de père cajolant, ensuite de père fouettard ; et cette posture énonciative exerce à coup sûr un impact sur la vie politico-administrative du Cameroun. Ainsi, la notion de « posture », conduite simultanément verbale et non-verbale, permet d'affiner les relations entre l'ethos discursif d'un locuteur et sa position dans un champ, sans en faire un

⁸⁹ Les observateurs de la scène politique camerounaise estiment que le RDPC est un prolongement du gouvernement. Ses dirigeants sont membres du gouvernement. En 2011, par exemple, la nomination du Secrétaire Général du Comité Central du RDPC était à la suite du remaniement du gouvernement. Jean Kuété a quitté le ministère de l'agriculture et du développement rural pour le secrétariat général du RDPC en remplacement de René Emmanuel Sadi nommé au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.

⁹⁰ On peut par exemple citer le cas de Alphonse Siam Siewé, l'une des premières prises de l'opération épervier. Ancien directeur général du port autonome de Douala, il déclara devant la barre que les fonds détournés étaient mis au service du parti. Il faut noter que dans le RDPC les militants ayant rang de membre du gouvernement ont des cartes de grand membre, un taux spécial de cotisation et diverses obligations. Ebénézer Njoh Mouellé (philosophe, universitaire, ministre, conseiller à la présidence, député) dans son livre *Député de la Nation* (2002) décrit comment les populations assaillent les domiciles et quelques fois les bureaux des élites pour diverses sollicitations -on reviendra sur cette importante question au chapitre 6.

simple reflet, ou les réduire à une relation causale unilatérale. On doit finalement reconnaître avec Meizoz (1999 : 187) qu' « une position ne peut se convertir en option et en action que par la médiation d'une posture »; et dire à la suite de Barry (2002 : 108) que « l'agir humain ne découle pas d'une position ni ne s'en déduit : même précontraint, il se joue également dans l'interaction et la performance ». Dans son interaction avec le peuple camerounais, Paul Biya se construit également une figure de pédagogue.

6.1.2.3- La figure de pédagogue

La figure de pédagogue, proche de celle de guide-berger, se veut moins autoritaire et plus conciliante. C'est l'image du leader éducateur davantage doté d'une certaine expertise. On la retrouve dans la plupart des discours du président camerounais, comme en témoignent les exemples suivants :

37- « L'avènement de la démocratie ne saurait être le prétexte pour les règlements de compte, les diffamations, le colportage de fausses informations, les dénigrements de toutes sortes. La démocratie ne doit pas engendrer la haine, la calomnie, les déchirements qui corrompent et perturbent le corps social. La démocratie c'est l'esprit critique et non la critique pour la critique. Evitons de détruire nos acquis! Ne versons pas dans les polémiques stériles qui détériorent, ternissent et tue la démocratie. » (T[79-104] : FA 1990)

38- «A maintes reprises, vous avez témoigné votre soutien à la politique du Renouveau national et à l'action du gouvernement. Le « franc symbolique » et la marche pacifique des étudiants de l'Université de Yaoundé en sont des exemples éloquents parmi tant d'autres. Je vous félicite de votre engagement.» (T[46-68] : FJ 1990)

39- «Vous avez la chance d'être poussés par le souffle de la liberté et de démocratie. [...] Vous avez la chance de vivre dans un pays libre, ne la gâchez pas en poursuivant des mirages. Faites bon usage de votre liberté. La liberté doit servir des causes justes... L'école, et, en particulier l'Université ne doivent pas être détournées de leurs buts fondamentaux.» (T[46-68] : FJ 1991)

40- «Demain, notre pays sera à votre image. Ne céder pas à la facilité. Ne trichez pas. Sachez donnez le bon exemple. En ce début d'année, toutes les jeunes énergies doivent se mobiliser. Vous êtes l'avenir du Cameroun, et vous portez tous nos espoirs.» (T[46-68] : FJ 1990)

41- «Je voudrais ajouter quelques mots concernant le cycle judiciaire en raison de sa spécificité. La justice -les jeunes auditeurs de justice doivent en avoir pleinement conscience- est la plus haute instance de régulation sociale et la poutre maîtresse de la démocratie dans un Etat de droit. Rendre la justice est une noble mission mais aussi une lourde responsabilité. Ici, c'est l'éthique et la déontologie qui doivent servir de guides.» (T72 : CeENAM 2009)

42- «Vous le constatez, pour les jeunes les gisements d'emploi sont nombreux, à condition qu'ils envisagent la vie avec détermination, humilité et probité, endurance et abnégation, intelligence et observation pour savoir tirer profit des mutations qui s'opèrent dans le monde. [...] Mais pour préserver les acquis et maintenir l'espoir, nous devons toujours et

toujours nous en remettre à nos valeurs fondamentales : la paix, l'unité, la solidarité.»
(T32 : CR 2011)

Dans ces séquences, le Paul Biya prodigue des conseils et même des enseignements à l'auditoire au sujet de la démocratie. Il s'appuie sur les notions de tolérance, de liberté, d'esprit critique pour lui indiquer les attitudes à adopter dans le jeu démocratique. Sur cette question, il adopte de fait la posture de pédagogue car le Cameroun fait ses premiers pas dans la démocratie pluraliste. Surtout que, au nom de la démocratie, la paix et la stabilité, conditions du progrès social, sont constamment menacées dans plusieurs pays africains. Cette figure de pédagogue est également affichée lorsqu'il aborde des préoccupations qui touchent particulièrement la jeunesse. Que ce soit aux jeunes ayant déjà une situation sociale, ou aux jeunes encore sans emploi, il prodigue des conseils pour la garantie de leur avenir et leur participation à la construction du Cameroun, surtout en cette époque de liberté et de démocratie. On peut postuler qu'il s'agit là d'une incursion du délibératif dans le discours politique qu'on range habituellement dans le genre épideictique. Cette mixité des genres est un indice d'une pertinence de la notion de scénographie chez Maingueneau (2004).

Au sujet de cette démocratie qui concerne en premier chef la politique, on observe curieusement, qu'en 1990, Paul Biya félicite l'engagement politique des jeunes lorsqu'il s'agit de soutenir son régime : «Vous avez témoigné votre soutien à la politique du Renouveau national... La marche pacifique des étudiants de l'Université de Yaoundé en sont des exemples éloquentes parmi tant d'autres. Je vous félicite de votre engagement » (38). En 1991⁹¹, un an plus tard, il condamne cet engagement lorsque celui-ci n'est pas en faveur du gouvernement : «Vous avez la chance de vivre dans un pays libre, ne la gâchez pas en poursuivant des mirages... L'école, et, en particulier l'Université ne doivent pas être détournées de leurs buts fondamentaux » (39). À ces changements d'attitudes et de posture politiques alors que les situations sociales sont analogues, correspondent des techniques discursives d'éloge et de blâme. L'espace du discours devient ainsi le lieu d'un jeu de correspondance entre mécanismes langagiers et postures politiques. Ceci amène à interroger l'intégration personnelle des valeurs que prodigue le président camerounais chaque fois qu'il endosse la figure du pédagogue.

⁹¹ Les années de braises avaient été sérieusement marquées par une violente grève estudiantine. C'est l'une des raisons pour lesquelles en 1993, cinq autres Universités ont été créées pour décongestionner l'Université de Yaoundé et éviter ainsi une forte concentration d'étudiants lors de prochaines manifestations.

Comme on peut le remarquer, l'ethos de chef, marqué par les figures de guide, de commandeur, de pédagogue, participe à renforcer l'image de Paul Biya en tant que leader politique et à asseoir son pouvoir. Sur la base des considérations précédentes, on peut s'attarder sur l'image de Paul Biya en tant qu'individu, membre de la société, citoyen; figures variées qui lui permettent d'influencer l'auditoire.

6.2- Les ethè de crédibilité et d'identification

En politique, écrit Charaudeau, « les idées ne valent que par le sujet qui les porte, les exprime et les met en œuvre » (2005 : 91). Il faut donc que l'orateur soit crédible et qu'en même temps il soit support d'identification à sa personne. Crédible parce qu'il n'est d'homme politique sans que l'on puisse croire en son pouvoir de faire ; support d'identification parce que, pour que l'on adhère à ses idées, il faut que l'on adhère avant tout à sa personne.

6.2.1- Les ethè de crédibilité

La crédibilité est le résultat d'une construction opérée par l'orateur, de son identité discursive de telle sorte que l'auditoire soit conduit à le juger digne de crédit, à le croire. Pour réussir à s'attribuer cette qualité fondamentale, l'homme politique doit satisfaire aux conditions de sincérité, de performance et d'efficacité. Pour ce faire, Paul Biya se construit des ethè de sérieux, de vertu, de démocrate et de compétence.

6.2.1.1- L'ethos de « sérieux »

Le sérieux c'est l'état de celui qui ne plaisante pas, qualité d'une personne posée, appliquée au travail et qu'on doit prendre en considération. C'est cette image que nous percevons de notre orateur dans les extraits suivants :

43- «Je serai ravi d'honorer cette invitation dès que les impératifs de mon emploi de temps me le permettront. Que tous les militants sachent bien que si nous ne nous rencontrons pas aussi souvent que nous le souhaitons tous, je pense constamment à eux.» (T29 : CR 1996)

- 44- «Monsieur Charles Ndong, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans ce bureau. Ce bureau où je travaille, où je réfléchis, je signe les décrets, je prends les décisions.» (T105 : IVL 1992)
- 45- «J'irai jusqu'au bout dans la recherche des solutions au douloureux problème de l'emploi [...]. J'irai jusqu'au bout dans la moralisation des comportements, la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics. J'irai jusqu'au bout parce que j'ai confiance en vous.» (T73 : LPC 2009)
- 46- «Ayant mis 10 ans mon énergie et ma volonté au service des Camerounaises et des Camerounais, je me présente aujourd'hui à vos suffrages afin de servir davantage et mieux encore.» (T1 : PF 1992)
- 47- «Les militants et nos sections se sont mobilisés deux ans plus tard pour faire élire votre serviteur.» (T31 : CR 2006)
- 48- «Le serment que je viens de prêter devant vous, c'est-à-dire « devant le peuple camerounais » selon les termes de l'article 7 de notre Constitution, revêt, à mes yeux, une haute valeur symbolique. Il exprime d'une part une fidélité absolue aux institutions de la République et a d'autre part valeur d'engagement personnel de remplir les obligations qui sont celles du Chef de l'Etat, telles que les définit notre Loi Fondamentale.» (T23 : PS 2011)

Pour se donner l'image d'un travailleur, Paul Biya se dit très occupé par ses fonctions (43) dont il décrit les tâches quotidiennes en (44). Il fait preuve d'une grande énergie, capacité de travail qui construit de lui une image de grand travailleur, ce qui permet d'occulter celle d'absentéiste et de paresseux qu'on tente très souvent de lui coller à la peau. Il fait montre d'une détermination, mieux d'un jusqu'au-boutisme (45) qui va jusqu'à mettre sa personne en pâture au service du peuple (46), (47). C'est pour lui un réel engagement auquel il attache une importance sacrée et pour lequel il s'investit corps et âme (48).

Cette image de travailleur sérieux, il la renforce, comme le montrent les séquences suivantes, par le refus d'user de la démagogie, et le crédit international que ce sérieux lui vaut :

- 49- «Entre la démagogie et la vérité, nous, nous avons choisi la vérité.» (T29 : CR 1996)
- 50- «Ce programme d'action est du domaine du possible [...]; non, chers camarades, rassurez-vous, je ne rêve pas.» (T31 : CR 2006)
- 51- «Toutes les études concernant notre programme de « Grandes Ambitions » sont réalisées et nous avons obtenu les financements. Camarades, chers militants, les « Grandes Ambitions » d'hier vont devenir les « Grandes Réalisations ». Et à partir de janvier 2012, le Cameroun sera transformé en un immense chantier ! Ces « Grandes Réalisations » vont prendre corps avec les grands projets structurants dont certains sont déjà en cours d'exécution.» (T32 : CR 2011)
- 52- «Le plan d'ajustement structurel, rendu public en 1988, s'est ordonné autour de quatre grands axes [...]. Son sérieux a retenu l'attention des grands organismes internationaux tels que le FMI ou la Banque Mondiale entre autres, et a permis de recevoir des aides extérieurs.» (T27 : CR 1990)
- 53- «Dans le cadre de notre programme d'ajustement structurel, [...] nous avons bénéficié d'une aide multilatérale, notamment de la part de la Communauté économique européenne et de la Banque africaine de développement. Des pays amis du nord nous ont apporté un

concours appréciable. C'est un signe que notre crédit dans le monde demeure intact.» (T[79-104] : FA 1991)
54- « Ce fonds [fonds national de l'emploi] ne doit pas devenir une œuvre de bienfaisance ; il n'aidera que ceux qui le veulent vraiment et qui le méritent par leur dynamisme, leur sérieux, leur honnêteté.» (T[79-104] : FA 1990)

En (49), Paul Biya refuse de paraître démagogique et s'abstient de faire des promesses, de prendre des engagements irréalisables. Il se veut pragmatique en ajustant ses projets aux moyens dont il dispose ; c'est pourquoi le monde féérique que lui, Paul Biya construit dans ses propos est accessible, il est réalisable et il l'affirme explicitement en (50) : « je ne rêve pas ». Il en veut pour preuve ses « grandes ambitions » en train de devenir de « grandes réalisations » (51).

Ce sérieux est d'ailleurs reconnu par les organismes internationaux qui apportent leur appui aux projets du Cameroun (52), (53). S'il a fait preuve de sérieux pour l'obtention des fonds, il le sera dans leur usage et l'exigera dans leur redistribution, sans complaisance (54). En se montrant sérieux, Paul Biya essaye d'incarner une image importante pour l'homme politique qui cherche à persuader un public.

6.2.1.2- L'ethos de « vertu »

La vertu est une disposition constante à accomplir, une sorte d'actes moraux qui se concrétisent par un effort de volonté. Elle fait partie de la catégorie d'ethos qu'Aristote nomme l'*areté*. Cet ethos est nécessaire à notre orateur car, en tant que représentant du peuple, il est censé donner l'exemple. C'est pourquoi dans les séquences suivantes, il essaye de faire preuve de sincérité, de fidélité et d'honnêteté personnelle.

- 55- «L'engagement moral que j'ai contracté lors de mon accession à la Présidence repose sur un code d'honneur qui m'a toujours guidé. Je suis prêt à poursuivre et à renouveler mes engagements.» (T3 : CE Gar 1992)
56- «Tant que j'aurai la charge de présider aux destinées de notre pays, l'Etat continuera, dans la mesure de ses moyens, de soutenir vos efforts, je vous le garantis !» (T2 : CE Baf 1992)
57- «Je n'ai pas changé, je n'ai pas changé d'avis non plus. Le progrès social reste ma priorité.» (T31 : CR 2006)
58- «La paix, la démocratie et l'unité n'ont de sens que si elles concourent à l'épanouissement global de l'individu qui est au cœur du projet de société humaniste proposé dès l'origine par le Renouveau au peuple camerounais. Je maintiens toujours la même vision des choses. L'objectif ultime de mon action demeure le développement durable du Cameroun au profit des Camerounais.» (T73 : LPC 2009)

Eu égard à la détermination de faire-valoir un ethos de sérieux, Paul Biya renouvelle constamment son engagement auprès du peuple camerounais. Cet engagement auquel il se veut extrêmement fidèle ne peut se construire qu'en tablant sur l'honneur. Cette vertu d'engagement et de fidélité à l'action se voit, par exemple, dans les séquences (55), (56), (57). À travers la répétition du syntagme « je n'ai pas changé » (57), il confirme son profond attachement aux valeurs humanistes, sa ferme volonté à œuvrer pour « l'épanouissement global de l'individu » (58), ultime objectif de son engagement. À cette image vertueuse de fidélité, il ajoute celle d'honnêteté personnelle. On peut le relever dans extraits suivants :

59- «La vérité est là : les temps sont durs ! Nous ne l'avons jamais caché.» (T[79-104] : FA 1992)

60- «Nous avons dû tenir le langage de la vérité pour que les Camerounais comprennent le bien-fondé des mesures de sauvetage, parfois impopulaires, que nous avons dû prendre. L'avenir du Cameroun et des Camerounais en dépendait.» (T4 : CE Nat 1992)

61- «Je n'ai jamais dit que la lutte contre la crise serait une partie facile. Il nous a fallu du courage pour nous remettre en cause et prendre les mesures qui s'imposaient. [...] Je ne vous fais pas de vaines promesses ! Je tiens à réaffirmer ici l'intérêt que je porte à votre province. L'honnêteté et la certitude d'agir au mieux des intérêts de la nation m'ont permis de faire front et d'engager le Cameroun sur le chemin de la démocratie.» (T3 : CE Gar 1992)

62- «Il est donc normal que nos militants sachent dans quelle mesure les engagements que nous avons pris ont été tenus et quels sont nos objectifs pour les prochaines années.» (T31 : CR 2006)

63- «Il est également impératif que la corruption rampante qui la [société] mine, prenne fin. Des sanctions ont été prises. D'autres suivront.» (T30 : CR 2001)

64- «Le cumul des mandats limite l'accès aux responsabilités des militants méritants.» (T31 : CR 2006)

Pour se construire une image d'honnêteté, Paul Biya condamne la corruption qui gangrène la société camerounaise, et promet des sanctions contre les agents de l'administration publique (63). En le faisant, il marque la distance avec son entourage qu'on dit extrêmement corrompu ; il essaye ainsi de se protéger de tout soupçon qui pourrait lui être préjudiciable. Il y associe l'équité en fustigeant en (64) l'injustice instaurée par le cumul des mandats longtemps décrié par les militants du RDPC qui voyaient certains de leurs camarades assumer à la fois les mandats de maire, député, et président de section⁹².

Pour renforcer cette image d'honnêteté dans les séquences (59), (60), (61), Paul Biya affiche dans son discours la valeur de sincérité en faisant le choix de dire la vérité sur la situation économique du Cameroun. Aussi, en se proposant en (62) de faire un bilan des actions qu'il a

⁹² On retrouve également cette situation dans l'administration où des personnalités cumulent des postes parfois au mépris de la loi. Elles sont nommées à ces postes par la même personne, le président de la République.

déjà menées et de présenter celles qu'il envisage, il joue la carte de la transparence pour asseoir la figure d'homme honnête et sincère. L'orateur installe ainsi une scène d'énonciation qui rompt avec la scène politique -démagogie, langue de bois, mensonge-, même si c'est pour s'y réinstaller plus tard. Il affirme avec force vouloir être sincère et véridique. C'est en fait, en posant pour principe fondateur la parfaite transparence que cette scène d'énonciation dont la caution de sincérité est validée par les contenus qu'elle configure, fonde sa prétention à s'écarter des routines de la scène politique. La sincérité est donc la première qualité que Paul Biya se propose de mettre en avant dans son discours, l'ethos qu'il prétend se voir attribuer.

6.2.1.3- L'ethos de « démocrate »

L'ethos de démocrate a une certaine prégnance dans le discours politique africain en général. Ceci se comprend dans un contexte où la démocratie -qui s'appuie sur le suffrage universel en particulier- est encore en construction, voire en apprentissage dans la mesure où le pouvoir des dirigeants oscille entre la dictature et l'autoritarisme. Cette image préalable, Paul Biya va tenter de la corriger dans ses discours :

65- «Jamais, depuis mon accession à la magistrature suprême et fort de votre soutien, je n'ai démenti notre volonté commune libérale et démocratique.» (T27 : CR 1990)

66- «Rien n'arrêtera la marche du Cameroun vers la démocratie. Bien au contraire nous la protégerons.» (T4 : CE Nat 1992)

67- «Je tiens à le dire ici, nous sommes prêts à favoriser la démocratie [...]. Concrètement, et chiffre à l'appui, je peux annoncer, et j'ai le plaisir d'annoncer que je mets à la disposition des partis politiques un crédit, une somme de 500 millions de FCFA. Ces 500 millions iront aux partis qui acceptent de participer aux élections.» (T105 : IVL 1992)

68- «Nous souhaitons réduire les pesanteurs que comportent certaines coutumes et traditions. [...] Sous mon impulsion, la participation de la femme aux processus de décision s'est nettement améliorée.» (T32 : CR 2011)

69- «Je tiens à dire ici que ce code [électoral] est complètement différent du projet de loi que moi, le chef d'Etat camerounais, je voulais déposer à l'Assemblée. [...] Les députés y ont ajouté leur touche. Leur rôle est de voter les lois, je ne pouvais pas me substituer à eux. S'il y avait une délégation de pouvoir, je pouvais légiférer par ordonnance. Mais il s'est trouvé que l'Assemblée Nationale a conservé son pouvoir et l'a exercé en toute souveraineté.» (T105 : IVL 1992)

70- «Je tiens d'abord à souligner que la justice au Cameroun est totalement indépendante. Même s'il arrivait à l'exécutif de vouloir l'influencer, l'exécutif ne réussirait pas. C'est dire que j'ai assisté comme tout le monde à la sortie du verdict concernant cette personne.» (T112 : IVFH 2015)

Dans ces séquences, l'orateur politique montre qu'il a à cœur de promouvoir les principes essentiels de la démocratie auxquels il se dit fidèle (65) et entend en être le fervent défenseur

(66). Dans ce sens, il décide de faire respecter les droits des catégories les plus vulnérables comme les femmes par exemple (68) ; d'aider tous les partis politiques à jouer leurs rôles dans la vie politique camerounaise (67). Il insiste particulièrement sur la séparation des pouvoirs qui est considéré comme le ventre mou de ce système démocratique. Il s'emploie alors à démontrer l'effectivité de l'indépendance du pouvoir législatif (69), et du pouvoir judiciaire (70).

Au-delà de ces apparences d'un ethos convenu, contraint par les évolutions contextuelles, il s'avère possible de sonder la pensée profonde de cet acteur politique au sujet de la démocratie. On peut sans doute chercher ce qui se trame à l'arrière-plan de cette déclaration en réponse à la grande mobilisation populaire contre le multipartisme et la libéralisation réclamée de l'activité politique :

71- «J'ai compris que fidèles à vous-mêmes, vous avez rejeté sans équivoque, les modèles et formules politiques importés de l'étranger. Vous avez renouvelé solennellement votre conviction que notre Grand Parti national, le RDPC, demeure le creuset de l'Unité nationale en même temps que l'école par excellence de la démocratie camerounaise. Ce faisant, vous avez, une fois de plus, illustré à la face du monde votre maturité politique, votre sens des responsabilités et votre détermination à exercer pleinement le droit souverain de chaque Nation de vivre et de s'épanouir au sein des institutions qu'elle s'est librement données. Je vous ai compris. Je vous félicite. Le Cameroun, aujourd'hui, a un problème majeur : la crise économique. Le reste n'est que manœuvre de diversion, d'intoxication et de déstabilisation. Je compte sur votre vigilance. Dans les semaines qui viennent, nous allons engager les opérations de renouvellement des organes de base de notre Grand Parti national. Suivra le congrès ordinaire du RDPC. [...] Forts de votre soutien massif, nous continuons, ensemble, le combat que nous avons engagé depuis le 6 novembre 1982 pour un Cameroun plus uni, plus démocratique et plus prospère.» (T24 : MMCM 1990)

Ce discours prononcé après la mobilisation contre le multipartisme du 09 avril 1990 peut trahir la forme de démocratie voulue par Paul Biya. Il serait favorable au jeu politique et démocratique au sein d'un parti national. Le président du parti serait le candidat du parti à l'élection présidentielle et deviendrait, après un plébiscite national lui assurant la légitimité, chef de l'État. Ainsi, après son accession au pouvoir, Paul Biya va modifier le mode de désignation des responsables des organes de base du parti unique, l'UNC devenu RDPC en 1985. On passera donc de la nomination à l'élection. C'est une démocratie que nous aurions appelée *démocratie pyramide*. Le jeu démocratique direct totalement libéré à la base, se resserrerait au fur et à mesure que l'on progresserait vers le sommet, pour céder la place à d'autres mécanismes. Les présidents des sections -plus grande unité de base⁹³- et les membres du comité central éliraient au cours du

⁹³ Au niveau des organes de base du RDPC, on hiérarchiquement la *section* qui regroupe les *sous-sections* constituées des *comités de base* au sein desquels on a les *cellules*. Les sections sont regroupées par régions auprès

congrès, le président national, candidat naturel du parti à l'élection présidentielle. Ici, le suffrage universel ne consisterait pas à opérer un choix parmi des candidats de différentes formations politiques, mais à accorder ou pas l'onction du peuple à un seul candidat, celui du « Grand parti national ».

Par le recours au style indirect libre, il reprend de façon argumentée, la position des opposants au multipartisme qu'il ne remet pas du tout en question ; au contraire, l'orateur politique estime implicitement que parler d'autre chose que de « la crise économique », tel le multipartisme, n'est que « manœuvre de diversion, d'intoxication et de déstabilisation ». On comprend que la pratique de la démocratie, telle que l'appréhende ce sujet politique intègre la diversité d'opinions mais au sein d'un seul et unique parti dont l'unicité enfreint les règles du multipartisme.

La manière singulière de gérer les questions de multipartisme et d'éclosion des idées se lit davantage dans le discours de congrès qu'il prononce deux mois et demi plus tard, le 28 juin, et dans lequel, tout en se construisant une figure de guide comme on l'a remarqué, le président prévient que : « Il faut bien considérer aussi que d'autres courants de pensée existent, qu'il faut prendre en compte, combattre ou intégrer. Notre parti est fort, certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence ». On remarque que la modalité aléthique actualisée à travers l'épithète "éventuelle" est en rupture avec la réalité historique dans la mesure où le SDF, principal parti de l'opposition, avait déjà été créé un mois avant, le 26 mai 1990. On a affaire à une réalité qui n'est pas discursivement intégrée, qui est implicitement niée. Cependant, sept mois après, le 19 décembre 1990, il promulguera les "lois sur les libertés" qui consacreront l'ouverture au multipartisme. Ainsi par ce geste, fait-il face à la pression intérieure et extérieure, comme il le reconnaîtra dix ans plus tard :

72- «Ce sont ces objectifs [de démocratisation] que le RDPC s'est efforcé d'atteindre progressivement. D'abord en s'appliquant à lui-même les règles du pluralisme. Ensuite, en donnant la parole à la base pour qu'elle puisse s'exprimer. C'est dire que lorsque le "vent d'Est" a abordé le rivage de l'Afrique, nous avons déjà entamé le processus démocratique. Cela, nous pouvons le revendiquer hautement et sans forfanterie. Il n'est que de relire les textes qui avaient guidé notre action. Reconnaissons toutefois que la pression qui s'est exercée sur notre société politique nous a amené à presser le pas.» (T30 : CR 2001)

desquelles sont désignés des délégués du comité central. Les élections à la tête de ces organes de base sont validées par les instances supérieures du parti.

Dans son discours de congrès de 2001, par une figure d'aveu déguisée, il admet que c'est au forceps que le Cameroun s'est rouvert au multipartisme : « Reconnaissons toutefois que la pression qui s'est exercée sur notre société politique nous a amené à presser le pas » (82). Cette analyse portant sur la manière dont se construit l'ethos de démocrate dans le discours de l'orateur politique nous permet d'appréhender derrière le masque discursif, la pensée profonde de Paul Biya, sa conception de la démocratie en contexte camerounais, qu'on peut se permettre d'appeler une démocratie à relent de conservatisme. On peut tout naturellement se demander comment sera appréhendée et traitée discursivement cette nouvelle réalité (les partis d'opposition et les confrontations directes aux élections). Les chapitres 7 et 9, de notre travail, se proposent d'apporter des éléments de réponses à cette question.

6.2.1.4- L'ethos de « compétence »

L'ethos de compétence exige que l'homme politique possède à la fois un savoir et un savoir-faire. Il doit avoir une connaissance approfondie de la vie politique et de ses rouages, il doit montrer qu'il sait agir de façon efficace. Paul Biya se construit cet ethos à partir de son expérience et du bilan positif qu'il dresse de sa gestion :

73- «Fort de l'expérience acquise, fort de ma connaissance du peuple camerounais et de ses aspirations profondes, fort de votre soutien constant dans les circonstances les plus diverses, je vous demande de me renouveler votre confiance le 11 octobre prochain.» (T1 : PF 1992)

74- «La crise continue de sévir, mais le Cameroun se bat du mieux qu'il peut. Et, de l'avis même des institutions financières internationales qui appuient nos efforts, le Cameroun s'en tire plutôt bien.» (T4 : CE Nat 1992)

75- «Nous avons tout lieu d'être fiers du travail effectué pendant les «années difficiles» sous l'impulsion de notre parti, qu'il s'agisse des réformes politiques ou de la remise en ordre de notre économie.» (T29 : CR 1996)

76- «Ce que nous avons conçu, ce que nous entreprenons, est ce qu'il faut faire et ce qui se fait de mieux dans le monde entier. Je mets tous nos détracteurs au défi de proposer de meilleures solutions.» (T4 : CE Nat 1992)

77- «Lorsque je me suis présenté à vos suffrages en 1997, j'avais pris devant vous un certain nombre d'engagements qui [...] ont été tenus.[...] Sur ces différents plans, stabilité, évolution démocratique, progrès économique et social, je crois qu'au total le bilan est largement positif.» (T15 : CE Mon 2004)

78- «Sans y revenir en détail, je rappellerai les ouvrages en voie de réalisation ou en projet dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement de notre façade maritime à Kribi ou à Limbé, des constructions scolaires et universitaires, sanitaires et de l'immobilier social. Oui, le Cameroun est chaque jour davantage le « vaste chantier » dont je vous ai parlé il y a quelque temps.» (T39 : DPW Dou 2013)

Il s'avère sans doute important de préciser ici en passant que le statut de Paul Biya et sa longévité lui attribuent d'emblée une image préalable de savoir qu'il va essayer de renforcer discursivement. Dans cette visée, il estime qu'après avoir exercé dix ans durant à la fonction de Président de la République (73), il a une expérience qui lui permet de réaliser la meilleure performance possible (76). C'est cette compétence qui lui permet d'accomplir, en dépit de la crise, de grandes choses telles la mise en œuvre des réformes (75) et la réalisation des projets (74). Ainsi transforme-t-il discursivement ce savoir en savoir-faire qui lui permet de tenir ses engagements (77). En (78), il procède en s'en félicitant, à un listing des actions qu'ont menées son parti et son gouvernement sous sa houlette. Ces réalisations constituent une performance positive qui apporte la preuve manifeste de sa compétence. Comme on peut le constater, l'ethos de crédibilité dans notre corpus est un « construit sur un attribué » (Charaudeau 2005 : 105). Un construit par la façon dont l'orateur met en scène son identité discursive. Un attribué par l'identité sociale qu'incarne l'orateur et qui dépend à la fois de son statut et de la façon dont le perçoit le public.

6.2.2- Les ethè d'identification

Dans le discours politique, comme on l'a déjà souligné, les figures d'ethos sont à la fois tournées vers soi-même, vers le citoyen et vers les valeurs de référence. Il en va ainsi des ethè d'identification dont les images puisent des ressources dans l'affect social : le citoyen, à travers un processus d'identification irrationnel, fonde son identité dans celle de l'homme politique. Les images qui caractérisent l'ethos d'identification sont destinées à toucher le plus grand nombre et sont fortement influencées par les imaginaires sociaux. C'est pourquoi, comme le remarque Charaudeau (2005), les décrire et les classer est une affaire délicate, surtout que les hommes politiques s'emploient régulièrement à jouer sur des valeurs opposées, voire contradictoires. Aussi, dans les pratiques argumentatives, les mêmes images peuvent fournir matières à déduction sur des caractères divergents. Comme le constate par exemple Plantin (2011 : 39),

Celui qui fait des concessions est un *modéré* / un *faible*, celui qui n'en fait pas est *droit* / *sectaire*, celui qui fait appel aux autorités est *prudent* / *dogmatique*, celui qui utilise les arguments par la conséquence est un *pragmatique efficace* / *borné*, celui qui réfère son discours à la nature des choses et à une ontologie des valeurs est un *sage* / un *néo-conservateur rétrograde*, etc.

De l'observation de notre corpus d'étude, nous avons relevé des images que nous avons sées en ethè de « puissance » et de « caractère », ethos d'« humanité » et de « solidarité ».

6.2.2.1- L'Ethos de « puissance » et de « caractère »

L'ethos de puissance est vu ici comme une énergie physique qui sourd des profondeurs terrestres, anime et propulse le corps dans l'action. Il renvoie à l'image d'une force naturelle, force tellurique contre laquelle personne ne peut s'opposer. Cet imaginaire ne doit pas être confondu avec celui du pouvoir qui résulte d'une action coordonnée ayant pour finalité l'organisation de la vie collective. Le pouvoir appartient à un groupe alors que la puissance est relative à un individu. Cet ethos de puissance, on pourrait penser que Paul Biya se le construit à travers la durée de certains discours, car vu la longueur de ces discours comme ceux de politique générale par exemple, il faut un orateur bien portant et physiquement puissant⁹⁴ pour les lire de l'incipit à la fin. Ceci permet sans doute de répondre à ceux qui le traitent de fatigué comme il en fait état par le détour de la question rhétorique suivante : 79- «Ai-je l'air si fatigué ? Le problème finalement n'est pas là» (T108 : EPI Par 2013).

S'agissant de l'ethos de caractère disons qu'il participe aussi de cet imaginaire de force. Mais il s'agit ici davantage de la force d'esprit, la force de caractère. Cet ethos apparaît dans notre corpus à travers diverses figures telle la causticité -c'est une caractéristique de la polémique que nous étudierons largement au prochain chapitre- qui se dégage des propos suivants :

80- «Nous du RDPC, nous n'avons que faire de la propagande stérile» (T29 : CR 1996).

81- «Avant d'aborder les choses sérieuses, permettez-moi de vous faire part de mon étonnement devant l'attitude de certains compatriotes qui, craignant de se soumettre au jeu démocratique, ont entrepris d'étranges voyages à l'étranger en prônant le boycott des élections et en dénigrant notre pays et nos institutions, comme si les affaires du Cameroun se règlent ailleurs qu'ici. Je le répète les affaires du Cameroun se règlent au Cameroun et par les Camerounais.» (T8 : CE MAR 1997)

Dans ces propos, Paul Biya montre qu'il a du mordant en exprimant avec force son indignation personnelle. C'est une vitupération marquée par une caractérisation péjorative - "propagande stérile", "étranges voyages"- qui vise l'adversaire politique. Dans la forme

⁹⁴ Au sujet de cette forme physique de Paul Biya, on se souviendra toujours de sa performance réalisée au comice agropastoral d'Ebolowa le 17 janvier 2011. En plus de quatre heures de marche, le président avait visité plus des deux tiers des stands. Plusieurs membres de sa suite, éreintés, s'éclipsaient par moments pour souffler avant de regagner le cortège, tandis que d'autres le quittaient définitivement.

emphatique de (80), on retrouve une figure qui accompagne très souvent la causticité et se fonde sur la souveraineté fièrement affirmée en (81), c'est la fierté et l'orgueil qu'on relève également dans les exemples suivants :

82- «Nous poursuivons donc notre marche en avant vers une démocratie avancée. Mais nous le faisons à notre rythme en fonction de nos moyens, en tenant compte des contingences propres à notre pays.» (T27 : CR 1990)

83- «Les solutions aux problèmes sociopolitiques camerounais doivent être trouvées par les Camerounais, pour les Camerounais. C'est à nous de résoudre nos problèmes et non aux autres de les régler pour nous, à notre place. C'est une évidence, mais c'est aussi une question de fierté et de dignité.» (T[79-104] : FA 1992)

84- «La démocratie camerounaise n'est pas une démocratie imposée, elle doit être comprise, acceptée, partagée par la plus large majorité.» (T28 : CR 1995)

85- «Le RDPC est debout, le RDPC tient bon la barre, le RDPC vit et vivra.» (T29 : CR 1996)

Dans l'extrait (85), Paul Biya à travers des expressions dénotant une fermeté énergique, une dureté inébranlable : «debout», «tient bon la barre», «vit et vivra», montre un ethos de caractère énergique qui se caractérise par une attitude de revendication de l'action accomplie. C'est cet orgueil qui l'anime lorsqu'il refuse d'importer des modèles de démocratie venus d'ailleurs (84), et qui ne cadreraient pas avec les réalités camerounaises (82). Il le dit clairement, c'est « une question de fierté et de dignité » (83). C'est cette fierté qui justifie cette détermination, la fermeté, mieux le caractère jusqu'aboutiste qu'on peut observer dans les séquences suivantes :

86- «Nous nous battons, et je demande que les Camerounais continuent à se battre et à faire confiance à leurs dirigeants.» (T105 : IVL 1992)

87- «Ensemble nous gagnerons la bataille du développement, à une condition toutefois, celle du maintien de la paix. Et je ne laisserai personne compromettre cette paix.» (T5 : Rem 1992)

88- «Il faut donc que les choses soient bien claires. Le Cameroun est un État de Droit et entend bien le rester. Il a des institutions démocratiques qui fonctionnent normalement. C'est dans ce cadre que sont traités les problèmes de la Nation. Ce n'est pas à la rue d'en décider. [...] A ceux qui ont pris la responsabilité de manipuler des jeunes pour parvenir à leurs fins, je dis que leurs tentatives sont vouées à l'échec. Tous les moyens légaux dont dispose le Gouvernement seront mis en œuvre pour que force reste à la loi.» (T41 : Em 2008)

89- «Pour tous les Camerounais, je dis ceci : dans la vie d'une nation, il y a des moments difficiles. A ce moment-là, il faut faire preuve de courage, de solidarité et de patriotisme. Pour ce cas précis, je dis que le Cameroun a eu à traverser d'autres épreuves. On a eu à lutter contre ce même Nigeria pour Bakassi et avant, on a éradiqué les maquis (des mouvements révolutionnaires), on est venu à bout des villes mortes ; ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun. Nous continuons le combat et nous les vaincrons.» (T111 : IBH 2014)

Il transparaît de ces exemples l'image d'un homme en permanence engagé dans la bataille (86) ; bataille pour le développement, mais d'abord pour la préservation de la paix (87). À travers une modalité énonciative marquée par la plus grande fermeté qui puisse être -« il faut donc que les choses soient bien claires » (88)-, l'homme politique montre sa détermination à vaincre comme d'habitude et par tous les moyens, les adversaires de la paix qui tentent de déstabiliser le Cameroun. En (89), il égrène les principales victoires passées avant de conclure par ce camerounisme⁹⁵ qui sert à exprimer l'impossibilité de l'échec, de la défaillance ou de la défaite : « ce n'est pas le Boko Haram⁹⁶ qui va dépasser le Cameroun ». Paul Biya se construit ainsi une image de "dure-à-cuire" qui vient rectifier celle d'homme docile, mou qui circule sur sa personne⁹⁷. On peut noter, par exemple, qu'après le discours prononcé suite aux émeutes de février 2008 -un extrait du texte de ce discours est cité en (88)-, plusieurs Camerounais avaient dit n'avoir pas reconnu leur Chef d'État. Le ton du discours était d'une fermeté et d'une gravité sans précédent ; et puis surtout ce discours ne comportait ni exorde, ni péroration, encore moins de formule de politesse. Une variante plus atténuée de cette figure de fermeté lui permet de montrer qu'il a du caractère sans être rigide. C'est celle de l'avertissement qu'on peut relever dans ces exemples :

90- «En tant que citoyens libres d'un pays démocratique comme le Cameroun, vous devez jouir de cette liberté en allant massivement voter le 12 octobre. Priver quiconque du vote est une flagrante violation des droits de l'Homme. J'espère qu'Amnesty International en prend note. Dans tous les cas, je peux vous assurer que la paix règnera dans votre province et dans tout le Cameroun. Nous ne tolérerons aucune action qui perturbera le déroulement tranquille de l'élection.» (T12 : CE Bue 1997, c'est nous qui traduisons⁹⁸).

91- «Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler à tous que l'Etat garantit les droits et les devoirs de chacun. Par conséquent, je ne permettrai à personne de perturber l'ordre public ou d'agir par contrainte ou par violence à l'égard des paisibles citoyens qui iront au vote. Personne au Cameroun n'est obligé d'aller voter, comme cela se passe ailleurs. Mais personne non plus n'a le droit d'interdire de voter ou de proférer des menaces à l'encontre de ceux qui vont accomplir leur premier devoir de citoyen, à savoir, élire le président de la République.» (T13 : CE DOU 1997)

92- «Nous disposons maintenant d'un appareil institutionnel apte à traquer la corruption sous toutes ses formes. La Chambre des comptes, déjà citée, est opérationnelle. La Commission nationale anti-corruption, l'Agence nationale d'Investigation Financière, les multiples commissions de passation des marchés ont toutes une mission essentielle au

⁹⁵ Terme qui désigne une façon de parler propre aux Camerounais et couramment utilisée dans le langage populaire. Il est à regretter que le Président Paul Biya n'utilise quasiment pas ces façons de parler qui auraient donné une couleur locale à ses discours.

⁹⁶ Groupe terroriste installé au Nigéria voisin et qui sévit également au Cameroun.

⁹⁷ L'écrivain camerounais Mongo Béti le traite de dictateur mou. Une main de fer dans un gant de velours

⁹⁸ «As free citizens of a democratic country like Cameroon, you should exercise your freedom by turning out massively on 12 October to vote. Preventing anyone from voting is a flagrant human right violation. I hope Amnesty International is taking note. However, I can assure you that peace will reign in your province and in Cameroon as a whole. We will not tolerate any action that will disrupt the smooth conduct of the election. »

service de cette cause nationale. Les délinquants en col blanc n'ont qu'à bien se tenir !» (T31 : CR 2006)

Dans ces séquences, Paul Biya met en œuvre l'avertissement, modalité énonciative qui lui permet d'annoncer par avance quelle est sa position en ce qui concerne la perturbation des élections et la corruption : « We will not tolerate any action that will disrupt the smooth conduct of the election » (90), « Les délinquants en col blanc n'ont qu'à bien se tenir !» (92) Il indique quelle sera sa limite en termes de tolérance et même quelles seront les conséquences négatives pour ceux qui adopteraient de tels comportements. Une autre figure marquante de l'éthos de caractère observé chez Paul Biya, c'est la modération considérée ici comme une attitude, une capacité à faire des concessions à l'adversaire politique en cas de mésentente :

93- «Notre objectif prioritaire et notre intérêt commun sont de sortir le pays de la crise économique et de parvenir à une vie meilleure au Cameroun, et non de nous épuiser en vaines querelles. Soyons constructifs !» (T[46-68] : FJ 1991)

94- «Les embûches sont nombreuses. Mais aucune épreuve ne saurait nous empêcher d'aller de l'avant. C'est dans cet esprit, afin de donner au Cameroun le maximum de chances que j'ai constitué un nouveau gouvernement, sur la base d'une nouvelle majorité élargie. [...] Cette décision est l'expression de mon désir sincère et de mon souci constant de rapprocher tous les Camerounais. Lorsqu'il y va de l'intérêt national, il faut savoir dépasser les clivages et les divergences de toutes sortes.» (T[79-104] : FA 1992)

95- «Si la contestation et les revendications s'expriment dans le cadre fixé par la loi, nous serons à l'écoute et par la voie de la négociation, nous ferons droit dans toute la mesure du possible, aux demandes justifiées.» (T31 : CR 2006)

96- «J'avais annoncé les élections pour la fin de l'année 1991 : on m'a dit : « nous ne sommes pas prêts ». J'ai fixé au 16 février, il m'est revenu que nous n'étions toujours pas prêts. Alors, j'ai dit : on y va le 1 mars. Je crois que de ce rappel que je viens de faire vous déduirez que j'ai laissé aux partis politiques le temps de s'organiser.» (T105 : IVL 1992)

97- «Pour en arriver là, vous le savez, nous avons mené des négociations longues et difficiles, des négociations tout au long desquelles notre peuple a su faire preuve de modération et de patience, mais aussi de constance et de détermination. Il est certain que nos efforts n'auraient pas abouti, sans une volonté politique affirmée et partagée, en vue de mettre fin à un différend qui entravait les relations séculaires entre deux pays frères et voisins.» (T42 : MNRB 2008)

Paul Biya en se disant ouvert au dialogue et à l'écoute des autres (95), présente une figure qui relativise la vitupération observée auparavant. Ceci est la preuve que Paul Biya est un acteur politique capable d'aller au-delà de certaines considérations pour débloquer des situations de crise en vue de sauvegarder l'intérêt général (93), (94). Cette attitude de modération, loin d'être un signe de faiblesse, est plutôt une marque de caractère fort pour ce dirigeant qui sait allier modération et fermeté comme cela se voit en (96) où après avoir fait quelques concessions, il refuse avec fermeté d'enliser le processus électoral dans des attermoissements. Cela se lit également en (97) où il loue l'attitude du peuple camerounais qui a fait preuve de «modération et de

patience, mais aussi de constance et de détermination». Le juste équilibre entre modération et fermeté semble être l'un des crédos de Paul Biya pour qui, « la vérité ne se trouve pas dans les extrémités » (Biya in Mattei 2009 : 32). C'est là sans doute un autre des ressorts de sa longévité au pouvoir. Cette façon de se célébrer à travers la communauté qu'il met en avant (97) est aussi une marque d'humilité⁹⁹, caractéristique de l'ethos d'«humanité» et de «solidarité».

6.2.2.2- L'ethos d' « humanité » et de « solidarité »

L'ethos d'« humanité » se manifeste dans la capacité de notre orateur à faire preuve de sentiment, à avouer leurs faiblesses car avant d'être une personne publique, il est d'abord un homme comme le montrent les séquences suivantes :

98- «Je tiens à dire aux militants de cette section combien j'ai été sensible à leur invitation [...]. Je pense constamment à eux et cela me réconforte et me soutient bien souvent dans ma tâche.» (T29 : CR 1996).

99- «Les événements de Kousséri m'ont profondément attristé et j'ai été littéralement bouleversé par la gravité de ces événements qui ne se justifient pas.» (T105 : IVL 1992)

100- «La justice a suivi son cours et la Cour suprême a pris une décision. Je verrai ce que je pourrai faire si tel est le souhait de l'intéressée et si la Constitution me donne les moyens de faire quelque chose, c'est de bon cœur que je le ferais le moment venu.» (T112 : IVFH 2015)

101- «M'adressant particulièrement à ceux qui ont perdu un être cher au cours de ces tristes événements, je les prie de croire à ma sincère compassion et d'accepter mes condoléances les plus attristées auxquelles je joins celles du peuple camerounais tout entier. [...] Aux familles, villages et communautés si durement touchés, je veux dire à nouveau toute mon affectueuse sympathie et toute ma compassion.» (T43 : IG Gui 2012)

102- «Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, c'est avec plaisir et avec joie que je vous remets vos compatriotes qui ont subi une détention dans des conditions atroces.» (RE 2008)

103- «Enfin, je voudrais vous faire une confidence si vous le voulez bien. Lorsqu'il m'arrive de m'interroger sur nos enjeux nationaux et notre destin commun, comme c'est certainement le cas pour chacun d'entre vous, je pense aux Lions Indomptables qui ne sont jamais aussi forts qu'en période de doute et qui savent se relever à chaque fois de chaque faux pas perpétré. C'est ce que j'appelle "the fighting Lions spirit" autrement dit "l'esprit des Lions".» (T73 : LPC 2009)

104- «L'Etat est également garant de la sécurité des citoyens. Sur ce plan, il faut reconnaître que la situation laisse à désirer.» (T30 : CR 2001)

En (98), Paul Biya à travers le champ lexical de l'affectivité : "sensibilise" ; "réconforte" ; "soutient"; "pense", montre que, comme tout homme, il a aussi besoin de réconfort. Il mobilise également d'autres réseaux lexicaux qui ressortissent des sentiments telles la tristesse -"attristé"

⁹⁹ L'humilité et la discrétion sont des valeurs que les Camerounais reconnaissent à leur président. Si ceci peut être du fait de sa nature, il l'est surtout du fait de son éducation assurée pour l'essentiel au séminaire, auprès de religieux.

"littéralement bouleversé" (99)-, la compassion -"bon coeur"; "compassion"; "affectueuse sympathie"; "condoléances les plus attristées" (100), (101)-, la joie -"plaisir" "joie" (102). Dans la monstration de sa sensibilité, il va jusqu'à la confiance (103) qui crée un sentiment de complicité entre l'auditoire et lui. La figure de l'aveu transparaît aussi, mais de façon limitée, dans le discours lorsqu'implicitement, il reconnaît, par exemple, n'avoir pas fait suffisamment par rapport à ce qui serait une solution idéale pour lutter contre l'insécurité (104).

Certes ces différentes figures pourraient être prises comme des marques de faiblesses, mais une telle éventualité serait contrecarrée par un ethos de sincérité. Par cet ethos d'humanité, Paul Biya montre qu'il est un homme à part entière, donc proche et solidaire d'autres hommes. S'agissant de cet ethos de «solidarité», il se construit autour de l'idée que Paul Biya est un homme qui sait mettre en avant la solidarité qu'il considère comme une valeur cardinale :

105- «La Paix, l'unité et la solidarité sont des valeurs avec lesquelles on ne transige pas. [...] Notre plaidoirie vise à plus de solidarité entre les peuples : solidarité dans le combat contre la pauvreté et la précarité, solidarité face aux nouveaux contraintes écologiques, solidarité face aux menaces qui pèsent sur la paix et tout particulièrement, solidarité face à la menace terroriste.» (T32 : CR 2011)

Dans une fermeté portée par une anaphore, Biya précise dans ce propos la place qu'il accorde à la solidarité et tous les domaines dans lesquels elle doit être agissante : précarité, catastrophe, guerre. Tous ces aspects de la solidarité, il s'en rend compte comme le montrent les propos ci-dessous :

106- «J'ai conscience des difficultés que connaissent quotidiennement les Camerounais et je partage avec eux ce sentiment d'injustice.» (T27 : CR 1990)

107- «Aussi longtemps qu'un camerounais ne mangera pas à sa faim, qu'il n'aura pas accès à l'éducation, qu'il ne recevra pas les soins auxquels il a droit, notre tâche ne sera pas terminée.» (T30 : CR 2001).

108- «Je suis venu aujourd'hui à Lagdo pour vous réconforter, pour vous dire que vous n'êtes pas seuls.» (T44 : IL Lag 2012)

109- «Je pense que le Cameroun vit en ce moment une épreuve difficile. [...] Il faut que les Camerounais fassent preuve de beaucoup de courage. Je leur demande également de continuer, comme ils l'ont fait, de faire preuve de solidarité. Ce qui arrive aujourd'hui peut arriver dans n'importe quelle ville, dans n'importe quelle région, c'est par la solidarité qu'on peut arriver à vaincre des épreuves.» (T106 : IDNsam 1998)

110- «Aussitôt informé, j'ai donné des instructions pour que des mesures d'urgence soient prises. [...] Naturellement, dès que cela a été possible, je suis venu sur place pour partager vos épreuves et me rendre compte, par moi-même, de la gravité de la situation.» (T43 : IG Gui 2012)

111- «Permettez-moi d'ailleurs de saisir cette occasion pour consoler nos frères, nos compatriotes de l'Extrême-Nord qui ont subi les sévices, les deuils ; les assurer de la compassion et de la solidarité de toute la nation camerounaise.» (T111 : IBH 2014)

S'agissant de la « solidarité dans le combat contre la pauvreté et la précarité », Paul Biya en (106) et (107), montre avec détermination que non seulement, il est conscient et attentif aux besoins des Camerounais qui crouissent dans la misère, mais qu'il partage leur souffrance aussi et même en est, d'une certaine manière, responsable. Pour ce qui est de la « solidarité face aux nouveaux contraintes écologiques », il offre sa sollicitude aux sinistrés, les reconforte par sa présence physique (108), et lance un appel à la solidarité nationale à l'égard des victimes comme celles des inondations du Nord-Cameroun (110) ou celles du terrible incendie de Nsam (109) par exemple. Quant à la « solidarité face à la menace terroriste », il se sent lié à ses compatriotes de l'Extrême-Nord, victimes des attaques et exactions du groupe terroriste Boko Haram (111).

Il faut rappeler que cet ethos de solidarité, comme on l'a déjà démontré, est aussi inscrit dans cette façon emphatique d'affirmer la volonté du groupe "nous Camerounais", "nous du RDPC". On comprend pourquoi pour Buffon (2002), l'ethos est un argument puissant dont l'efficacité repose sur une double identification : identification de l'orateur à l'auditoire, identification de la confiance portée à l'orateur, confiance en ce qu'il dit. L'ethos permet ainsi la communion en des valeurs partagées. On peut donc affirmer que la construction de l'image de l'orateur a pour finalité de favoriser au niveau de l'instance citoyenne, ce que Maingueneau appelle une « incorporation pour désigner la manière dont le co-énonciateur se rapporte à l'éthos d'un discours ». Cette « incorporation permet la constitution d'un corps, de la communauté de ceux qui adhèrent à un même discours » (1999 : 79 - 80).

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons analysé la manière dont l'image de Paul Biya se projette dans son discours. Nous avons tout d'abord étudié le mode de construction discursive de son identité de sujet politique qui constitue le socle de son pouvoir. Il apparaît ainsi que le discours de Paul Biya travaille à créer et à asseoir des légitimités qui ne sont pas toujours déjà inscrites dans sa position institutionnelle. Fondée sur la légalité, c'est une légitimité partisane, républicaine et même traditionnelle qui va en se renforçant. À cette légitimité se greffe un ethos de chef construit à travers des figures de guide suprême, de commandeur et de pédagogue. On a constaté que l'implication de Paul Biya dans son discours revêt une incidence pragmatique qui nécessite la prise en considération de sa personne à la fois dans son statut social et à travers son

ethos discursif. Ainsi, le capital symbolique de Paul Biya, s'accompagne d'une figure discursive d'abord de père cajolant, ensuite de père fouettard, a certainement eu un impact sur la vie politico-administrative du Cameroun.

Nous nous sommes ensuite intéressé à son image en tant que citoyen à travers les ethè de crédibilité et d'identification. Il apparaît ainsi que c'est à travers un ensemble d'ethè -puissance, caractère, humanité, solidarité, sérieux, vertu, démocrate, compétence-, que l'homme politique se construit sa crédibilité en détruisant les images prédiscursives, comme celles de paresseux, fatigué, absentéiste gouvernant dans un environnement corrompu- qui circulent dans la communauté. Par cette correction, on peut dire que dans ce discours politique, on passe de l'interlocution à l'interaction dans la mesure où ici, « parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 17).

L'espace du discours étant ainsi le lieu où s'organise un jeu de correspondance entre mécanismes langagiers et postures politiques, cette lecture de l'ethos nous invite à cerner derrière le masque discursif, les changements d'attitudes politiques de Paul Biya qui trahissent sa pensée profonde au sujet de la démocratie en contexte camerounais. C'est une démocratie à relent de conservatisme : unicité de la pluralité ; diversité d'opinion, mais tous unis pour la Nation et par ricochet derrière la personne qui la symbolise. La construction de l'image de l'orateur et de celle de l'auditoire étudiée dans le précédent chapitre constitue la composante éthique du discours, c'est-à-dire l'attitude que doit observer l'orateur pour inspirer la confiance à l'auditoire. En refermant l'étude de ces stratégies liées aux mœurs oratoires et la relation qu'elles établissent entre les "individus linguistiques" et les individus sociaux que nous sommes, on ne peut s'empêcher de penser naturellement à la dualité manichéenne symptomatique de la scène politique. Dans le chapitre qui va suivre, c'est cette réalité du pouvoir que nous allons tenter d'appréhender à travers la mise en scène discursive de Paul Biya.

Chapitre 7 : Figures manichéennes dans le discours polémique

Introduction

Dans ses travaux, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 2) précise que « polémique » résulte d’une formation artificielle et savante à partir du grec *polemikos*, « relatif à la guerre »; et est employé comme métaphore lexicalisée : guerre de plumes ou guerre de mots. La particularité du discours polémique réside, semble-t-il, dans sa nature paradoxale : d’une part, il s’agit pour les interlocuteurs de construire "ensemble" une base commune qui va fonder la discussion -cet accord minimal est d’ailleurs une condition pour que tout échange¹⁰⁰ soit possible- ; d’autre part, pour qu’un discours soit considéré comme polémique, il doit être agonique. Cette observation montre qu’il s’agit d’un objet d’étude dialogique, c’est-à-dire qui engage en général deux interlocuteurs : « La polémique implique l’existence de deux débatteurs au moins, c’est-à-dire de deux énonciateurs, occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 8-9).

Mais dans cette guerre verbale, il peut aussi s’agir soit de deux textes qui se confrontent et s’affrontent ; soit d’un “ouvrage polémique” : une production discursive où s’inscrit le discours de l’autre. Dans ce cas une place majeure est accordée à la reprise et la transmission du discours de l’adversaire. C’est ce cas de figure que l’on retrouve dans les textes des discours de Biya qui fait très souvent allusion aux propos des adversaires politiques. Greive (1985 : 24) utilise l’image de “joute verbale” afin d’indiquer le fait que le défenseur qui entretient la polémique vise son adversaire en utilisant lui-même l’attaque verbale de celui-ci.

Maingueneau (1983 : 23) quant à lui, insiste sur le fait qu’il s’agit d’un interdiscours dans un contexte d’inter-incompréhension, qui exige une traduction réciproque : les adversaires se mécomprennent et interprètent leurs discours respectifs au cours de l’interaction, en les adaptant à leur propres besoins¹⁰¹. Cet effort de manipulation du discours de l’autre, est issue sans doute la

¹⁰⁰ À ce titre, voir F. Jacques (1979).

¹⁰¹ Maingueneau souligne le fait qu’il ne s’agit pas véritablement du discours de l’autre, mais plutôt de son simulacre.

conception selon laquelle polémique, c'est aussi falsifier la parole de l'autre ; c'est un discours à contrario (Kerbrat-Orrecchioni 1980 : 12).

Il existe une unanimité chez les chercheurs sur le fait que le discours polémique est un discours majoritairement disqualifiant, puisqu'il est utilisé pour discréditer l'adversaire, le dominer, le neutraliser, le réduire au silence voire l'anéantir. Par ailleurs, on admet parfois qu'il existe des degrés de polémique, et qu'il ne s'agit pas toujours de la discréditation de l'adversaire. Il se peut qu'une opinion s'élabore, dans une intense discussion amicale ; on peut persuader et non pas vaincre dans une dispute scientifique ou juridique. Mais en général, la polémique se trouve aux antipodes du dialogue didactique : ce dernier, par une série de question-réponse, vise à assurer une évolution du savoir, tandis que la polémique au contraire contient un mécanisme d'auto-destruction (Greive 1985 : 29).

Les chercheurs soulignent aussi, à partir des régularités discursives, que le discours polémique est ritualisé ; cela revient à admettre qu'il fonctionne sur la base de ses propres conventions et de ses règles de conduite et d'échange¹⁰². Le discours polémique repose sur une base commune : les règles du "jeu polémique" imposent une dynamique cyclique d'accord et de confrontation dans laquelle les participants choisissent des thèmes communs afin de confronter leurs opinions (Dascal 1995). Selon Maingueneau (1983 : 18), il existe "une grammaire de l'incompréhension" fondée sur le fait que la polémique c'est l'interdiscours, et plus spécifiquement, un discours fondé sur l'incompréhension réciproque parfaitement régulière.

Par ailleurs, la nature organisée et ritualisée du discours polémique se manifeste aussi dans les diverses tentatives de sa catégorisation. Kerbrat-Orrecchioni et Gelas (1980), par exemple, le situent dans le voisinage du débat et de la discussion. Dascal (1998) quant à lui propose une typologie des discours polémiques philosophiques en identifiant trois types-idéaux de la polémique philosophique : la dispute, la controverse et la discussion. Les trois forment une espèce de continuum allant de la disqualification de l'adversaire (dispute), en passant par la persuasion (controverse) et la recherche d'une vérité (la discussion). Cette typologie renvoie de

¹⁰² Dascal (1995) signale que c'est depuis l'antiquité le discours est ritualisé et codifié : la rhétorique a, pour sa part, codifié des formes de dispute ritualisées (telle la *disputatio* médiévale), ainsi que des techniques et stratégies propres à "vaincre" une "dispute".

nouveau au fait que la polémique se situe entre les antipodes que représentent la lutte et la coopération. On peut aussi souligner que le discours polémique est de nature hérétique¹⁰³.

Un dernier trait caractéristique du discours polémique et qui figure dans la plupart des études qui y sont consacrées, c'est son aspect monstratif ; il est toujours destiné à un tiers. Comme l'indique Greive (1985 : 19), la polémique sert à manipuler un tiers contre la personne attaquée, ou à constituer une propagande pour le point de vue du locuteur.

De toutes ces caractéristiques, on peut retenir que « ce qui peut a priori définir un texte comme polémique, c'est que l'ensemble de ses propriétés sémantiques, rhétoriques, énonciatives et argumentatives s'y trouvent mises au service d'une visée pragmatique dominante : disqualifier l'objet qu'il prend pour cible, et mettre à mal, voire à mort, l'adversaire discursif » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 2). Et cette propriété, on la retrouve dans les textes de notre corpus d'étude qui sont animés par un « mécanisme de compétition dont la mise en œuvre est liée à un tiers absent, le parti adverse ou son incarnation dans un homme politique particulier » (Ghiglione 1994 : 23). La position de cet adversaire est dévalorisée aux yeux de l'instance citoyenne par Paul Biya, orateur politique, qui par ailleurs valorise la sienne. On en arrive à la mise en scène d'un univers dichotomique et manichéen qui suit « le scénario classique des contes populaires et des récits d'aventures : une situation initiale décrivant un mal, détermination de la cause de ce mal, réparation de ce mal par un héros naturel ou surnaturel » (Charaudeau 2005 : 70). C'est cette structuration dualiste de l'univers social à des fins persuasives et son impact sur la scène sociopolitique camerounaise que nous analyserons d'après deux axes : le Mal et le Bien.

7.1- La violence verbale : un discours adversatif

La violence verbale renvoie à la dimension violente du discours et de la parole. Fracchiola et al. (2013) distinguent deux grandes formes de violence verbale : l'une *intentionnelle* et l'autre

¹⁰³ À cet effet, le discours polémique a été souvent considéré comme une sorte d'erreur, un conflit dont on cherche à se débarrasser. Par exemple, Declercq, dans son introduction au collectif *La parole polémique* (2003), souligne le fait que la Rhétorique a toujours eu une conception négative de la parole polémique –le parent pauvre de la dialectique, qu'on souhaitait limiter voire éliminer dans tous les domaines de la vie institutionnelle. Dans ce sens, la rhétorique ancienne, aussi bien que les études modernes en argumentation (ce qu'il appelle la «rhétorique nouvelle et normative»), cherchent à minimiser le conflit en fournissant des outils de négociation aux débatteurs. À ce titre, l'école d'Amsterdam tente de fournir des outils pour la résolution de conflits, qu'il perçoit comme une situation hautement irrégulière (voir Van Eemeren 1992).

non intentionnelle. La première forme de réalisation est constituée de trois types de violence verbale : la *violence verbale fulgurante*, la *violence verbale polémique*, la *violence verbale détournée*. Dans notre corpus d'étude, on retrouve le deuxième type, la *violence verbale polémique* qui s'appuie sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétoriques à visée polémique et persuasive. Ce type occupe surtout le champ de la politique et de l'humour. Il repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne à travers des procédés tels l'ironie, la réfutation, les arguments *ad hominem*, etc. (Fracchiola et al. 2013).

Dans le discours politique, le Mal cible de la violence verbale est toujours incarné dans l'instance adverse que l'orateur s'emploie à critiquer. Dans notre corpus d'étude, la rhétorique de l'affrontement a pour toile de fond une argumentation *ad rem* c'est-à-dire fondée sur la chose. Dans le contexte camerounais, cela concerne en général la démocratisation du pays, l'unité nationale et la gestion du pays. La polémique naît du fait de l'existence dans le même champ spéculatif, des positions antagonistes à celles de l'orateur, car comme le soulignent Dubois et Sumpf (1968 : 151) « le discours polémique peut être défini comme l'affrontement de thèses personnelles à l'intérieur d'un ensemble idéologique commun ». L'idéologie commune ici est sans doute « le bien-être du peuple camerounais » que Paul Biya prétend protéger en vilipendant l'adversaire, un bouc émissaire qui menace la cité. Cette disqualification repose essentiellement sur l'argument *ad hominem* ; mais il va aussi subtilement recourir, comme on le verra, à l'argument *ad personam*. Ces locutions latines désignent deux attitudes qui se ressemblent sans être identiques. Par *ad hominem* doivent être désignés les propos qui traitent de l'autre selon son titre, son statut, ses actions, ses engagements, ses déclarations ; tandis que *ad personam* est une attaque violente dirigée contre la personne qui consiste à la traiter de tous les noms ! L'attaque *ad personam* vise la personne elle-même¹⁰⁴, et l'attaque *ad hominem* concerne la cohérence -ou plutôt l'inconséquence- de ses propos¹⁰⁵. L'argument¹⁰⁶ *ad hominem* est donc propre à servir

¹⁰⁴ Dans *L'art d'avoir toujours raison*, Schopenhauer (<http://inventin.lautre.net/livres/> : 30) énonce différents stratagèmes rhétoriques visant à triompher de ses contradicteurs lors d'un débat. Concluant sur un « stratagème ultime » (à mettre en pratique uniquement quand tous les autres ont fait défaut), il écrit : Si l'on s'aperçoit que l'adversaire est supérieur et que l'on ne va pas gagner, il faut tenir des propos désobligeants, blessants et grossiers. Être désobligeant, cela consiste à quitter l'objet de la querelle (puisqu'on a perdu la partie) pour passer à l'adversaire, et à l'attaquer d'une manière ou d'une autre dans ce qu'il est : on pourrait appeler cela *argumentum ad personam* pour faire la différence avec l'*argumentum ad hominem*.

¹⁰⁵ L'inconséquence des déclarations d'une personne peut être évaluée par rapport à ses actes (ce qui est souvent ironiquement dénoncé par son contradicteur sous cette formule : "faites ce que je dis, pas ce que je fais") ou par rapport à des propos tenus quelques jours plus tôt ou des années auparavant (en politique, on fait très peu cas de cette sagesse populaire selon laquelle "il n'y a que les sots qui ne changent pas d'avis").

d'attaque à la parole de l'adversaire, à ses opinions ; alors que l'*ad personam* relève de l'attaque personnelle.

L'exploration du discours adversatif de Paul Biya nous invite d'abord à analyser son caractère hyperpolémique lorsqu'il traite de l'instance adversaire ; ensuite à observer le déplacement de cet axe du Mal et une évanescence discursive de l'adversaire politique.

7.1.1- L'opposition politique : un discours hyper-polémique

Ducrot, dans *Dire et ne pas dire* (1972 : 7), écrit : « On a bien fréquemment besoin, à la fois de dire des choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, et les dire, mais de telle façon qu'on puisse en refuser la responsabilité ». Cette volonté de dire sans assumer, on la perçoit dans le discours de Paul Biya lorsqu'il traite de l'altérité. En effet, dans son discours, l'instance adversaire n'est pas individualisée, mais plutôt diluée dans des leaders qui ambitionnent légitimement d'accéder au pouvoir. C'est cette façon implicite de désigner la cible en ne la nommant pas que nous appelons à la suite de Gelas « l'hyper-polémique » : « C'est parce que la polémique est implicite que le texte est trop polémique », qu'il est « hyper-polémique » (1980 : 93). En effet, dans ces séquences et toutes celles qui vont suivre, on va remarquer que l'adversaire politique de Paul Biya n'est pas clairement désignée :

1- « Personne n'a le droit de compromettre nos libertés fondamentales. Et quoi qu'en pensent certains esprits chagrins, nos prisons ne sont pleines ni d'opposants, ni de journalistes. » (T13 : CE Dou 1997)

2- « Certains font encore à peine la différence entre démocratie et attaques personnelles ou règlements de comptes. D'autres, sous prétexte de liberté d'expression, se livrent à des écarts de langage qui vont de la discourtoisie à l'injure, en passant par le mensonge, la calomnie et l'invective. Parfois même, le président de la République n'a pas eu droit aux égards qu'imposent sa fonction, sa charge et le symbole qu'il incarne. » (T4 : CE Nat 1992)

3- « D'aucuns pourront peut-être déplorer une certaine pauvreté du débat démocratique, où les affirmations péremptoires et la critique systématique tiennent souvent lieu de dialogue. » (T[79-104] : FA 2003)

Dans le discours de Paul Biya, la cible disqualifiée est mise en discours d'une part par le pronom démonstratif « ceux », « ceux-là », les pronoms indéfinis « certains », « D'autres » et

¹⁰⁶ Précisons par ailleurs que l'une et l'autre de ces formules, « *argumentum ad personam* et *argumentum ad hominem*, n'ont d'argument que le nom : il s'agit de pure rhétorique et non de logique. En effet, la valeur ou la véracité d'une idée ne dépend pas des contradictions propres aux personnes qui la défendent. Quand bien même une idée vraie serait soutenue pour de mauvaises raisons ou par de mauvaises personnes, elle n'en demeure pas moins vraie... Et vice-versa... » (Bressler 2014, [en ligne] <https://www.contreponts.org>).

d'autre part par les syntagmes nominaux « des conservateurs », « des leaders irresponsables », « les disciples de la division », « certains esprits chagrins », « les champions de la critique », « les ténors de la péroration creuse », « les bonimenteurs du chaos », entre autres. Ce mode désignation, comme on va le voir tout au long de notre analyse, revêt plus une valeur de caractérisation que d'identification. On constate que Paul Biya recourt au concept énonciatif que Peytard (1992) appelle le *tiers-parlant*.

En effet, tel que le décrit Peytard (1992), l'échange verbal est le lieu où se manifestent avec insistance des effets de "dramatisation discursive" qu'il définit comme "la mise en mots" non seulement des pôles de la communication (le "je", le "tu"), mais aussi du "il" sous la forme du "tiers-parlant". Il entend par "tiers-parlant" un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs, dont la trace est manifestée par : "les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que". Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive, à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour densifier leurs propos. Ce mouvement locutoire se caractérise par un "je-te-dis-que-les gens-disent que". Peytard souligne qu'une gradation se manifeste, depuis l'énoncé relaté de type doxique jusqu'à la nomination précise d'un personnage. Autrement dit, l'instance de la "persona" peut prendre, entre autres, les formes de "on", de "celui qui", "mon frère", "Jacques m'a raconté que".

On relève bien dans le discours de Paul Biya le phénomène décrit par Peytard ; sauf que chez cet orateur politique, la désignation du tiers-parlant évoquant l'adversaire politique ne va pas jusqu'à la nomination précise d'un personnage. Ce tiers-parlant évoqué n'est jamais pris en charge par ce que Peytard nomme indices de la "singularité" qui désignent clairement le tiers-parlant. Il est important de rappeler que Peytard (1992) définit trois formes indices qui permettent d'apercevoir les images du tiers parlant : les indices d'*indéfinition* ; les indices de "*pluralité*" ; les indices de "*singularité*".

Dans le discours de Paul Biya, l'instance adversaire est mise en mots à travers les deux premières formes d'indices. Ce tiers-parlant, comme nous l'avons déjà souligné, n'est pas individualisé, mais plutôt dilué dans la pluralité des leaders qui ambitionnent légitimement d'accéder au pouvoir. Au-delà de la désignation, cette mise en mots à travers ces indices listés plus haut (« des conservateurs », « des leaders irresponsables », « les disciples de la division », « certains esprits chagrins ») est fortement caractérisée. Ainsi, pour discréditer sa cible, Paul Biya

adresse à ses adversaires des formules péjoratives. Il sature son discours de termes axiologiques négatifs que Marcellesi (1971b : 50) appelle « vitupérants ».

Pour Paul Biya, ce sont ses adversaires politiques qui torpillent les règles du jeu démocratique par leur mauvaise appréhension de la démocratie. Ce qui amène l'homme politique à condamner en (2) le recours à l'argument *ad personam* (« attaques personnelles ou règlements de comptes ») dont font usage ceux-ci et l'esprit de critique qui les anime (« critique systématique ») (3). Dans les exemples qui suivent, il met en avant le paradoxe de l'attitude de l'opposition :

4- «Des conservateurs, devenus miraculeusement par la suite ultra-démocrates, s'efforcèrent de freiner ce mouvement [le processus de démocratisation], mais en vain » (T29 : CR 1996)

5- «Certains partis politiques ont décidé, comme vous le savez déjà, de boycotter l'élection présidentielle. Est-ce là ce qu'ils appellent démocratie ? Les leaders de ces partis politiques vous demandent de ne pas voter le 12 octobre. Est-ce là ce qu'ils appellent démocratie ? Certains disent même qu'ils utiliseront tous les moyens, la violence y comprise, pour interrompre l'élection. Ne laissez personne vous intimider ! »¹⁰⁷ (T12 : CE Bue 1997)

6- « Ici à l'Est, vous l'avez bien compris, la présidente de la section OFRDPC du Haut-Nyong nord l'a rappelé tout à l'heure et je la cite avec plaisir : “le boycott que prônent les disciples de la division ne saurait traverser le pont d'Ayos” » (T11 : CE Ber 1997)

7- « Alors le 12 octobre prochain, n'écoutez pas ceux qui ont prôné le désordre, n'écoutez pas ceux qui ont organisé les villes mortes et qui vous demandent aujourd'hui de ne pas voter. » (T8 : CE Mar 1997)

Par le recours à l'argument *ad hominem* que l'on sait très destructeur, Paul Biya montre d'abord que beaucoup d'opposants sont brutalement passés de conservateurs invétérés à ultra-démocrates (4) ; ensuite ils veulent participer à la gestion de la cité, mais boycottent les élections (5), (6) et encouragent les émeutes (7). Par cette argumentation, il invalide la conception de la démocratie qu'il leur attribue dans les exemples suivants :

8- « Mais qu'il me soit permis de dire que ceux qui se plaignent sans cesse du déficit de démocratie dans notre pays sont ceux-là mêmes qui ont encouragé les émeutes. Curieuse conception de la démocratie ! » (T34 : CM 2008)

9- « Aujourd'hui, je veux vous dire ceci : la démocratie de notre pays n'est pas seulement des institutions, c'est aussi le respect des règles démocratiques, l'acceptation de l'opinion des autres, la tolérance, la patience. Ce n'est pas la volonté effrénée de conquérir le pouvoir par tous les moyens, ce n'est pas la démagogie, ce n'est pas la violence. [...] Ne pas voter, c'est aller à l'aventure, c'est ouvrir la voie vers des horizons inconnus. » (T9 : CE Gar 1997)

¹⁰⁷ "Some political parties have decided, as you already know, to boycott the presidential election. Is that what they call democracy? The leaders of those political parties are asking you not to vote on october 12. Is that what they call democracy? Some even say they will use all means, including violence, to disrupt the election. Is that what they call democracy? Let no one intimidate you!" (C'est nous qui traduisons).

En relevant le paradoxe de l'attitude de l'opposition, Paul Biya dénonce une "curieuse conception de la démocratie" (8). Déjà en (5), par une question rhétorique à valeur éristique (« est-ce là ce qu'ils appellent démocratie ? »), il souligne que l'opposition viole un principe fondamental de la démocratie, la participation aux élections. Par le recours à la modalité négative opposée à la forme affirmative, les actes de l'opposition sont implicitement fustigés et ceux du pouvoir validés (9). Paul Biya enfonce le clou en montrant dans les extraits suivants que c'est même une opposition anti-démocrate qui privilégie la barbarie :

10- « Nous ne fermons pas la porte à ceux qui ne partagent pas nos points de vue [...] Mais nous récusons l'usage de la force comme mode d'action politique, comme cela est parfois le cas. Nous l'avons vu récemment » (T31 : CR 2006)

11- « Nous serons toujours implacables, inflexibles et irréductibles dans le refus de la violence et de la force, préconisé par certains comme moyen d'expression ou de revendication politique dans notre pays. Je le répète, le Cameroun dispose d'un cadre légal d'expression des libertés fondamentales : liberté politique, liberté syndicale, liberté de culte, liberté d'opinion, liberté de circulation, liberté de presse et bien d'autres encore. » (T32 : CR 2011)

12- « Ce qui est en cause, c'est l'exploitation, pour ne pas dire l'instrumentalisation, qui a été faite de la grève des transporteurs, à des fins politiques. Pour certains, qui n'avaient d'ailleurs pas caché leurs intentions, l'objectif est d'obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pu obtenir par la voie des urnes, c'est-à-dire par le fonctionnement normal de la démocratie. » (T41 : Em 2008)

Dans ces séquences, Paul Biya tente de faire passer dans l'opinion l'idée qu'à la place du dialogue et la voie des urnes, l'opposition privilégie l'instrumentalisation et la violence comme mode d'action politique. Incapable de rallier le peuple à sa cause, elle va chercher des appuis extérieurs ; attitude qu'il raille dans les séquences suivantes :

13- « Refusons le recours à la violence et à l'intimidation. Laissons les autres aller faire campagnes à l'étranger pour y chercher des appuis de tous genres » (T29 : CR 1996)

14- « Avant d'aborder les choses sérieuses, permettez-moi de vous faire part de mon étonnement devant l'attitude de certains compatriotes qui, craignant de se soumettre au jeu démocratique, ont entrepris d'étranges voyages à l'étranger en prônant le boycott des élections et en dénigrant notre pays et nos institutions, comme si les affaires du Cameroun se règlent ailleurs qu'ici. » (CE Mar1997)

Dans un geste stratégique, Paul Biya flatte l'orgueil de l'auditoire camerounais jaloux de sa souveraineté pour le retourner contre l'opposition qui veut se faire installer au pouvoir par les puissances extérieures et non par le peuple Camerounais. Paul Biya fait ici allusion à Fru Ndi qui,

en 1997 avait boycotté l'élection présidentielle¹⁰⁸ et avait été reçu à la Maison Blanche. Les analystes avaient estimé qu'il avait reçu le soutien des Etats Unis pour provoquer l'alternance politique au Cameroun.

Ce recours aux voies non démocratiques, explique Paul Biya, est dû à la faiblesse voire l'absence de propositions et projets de la part de ses adversaires :

15- « Certains veulent faire croire qu'il suffit d'un coup de baguette magique pour que la crise disparaisse. Ils émettent des vœux et des critiques, mais ne font aucune proposition concrète ! » (T2 : CE Baf 1992)

16- « Aujourd'hui, notre souci majeur, c'est la lutte contre la crise économique, et rien ne sert de s'agiter ! Qui peut, aujourd'hui, se poser en donneur de leçons ? Certains l'osent, mais, au fond d'eux-mêmes, ils sont tout à fait conscients que notre politique est la bonne ! Ont-ils un projet de société concret et différent pour lutter contre la crise ou bien veulent-ils seulement la place ? » (CE Gar1992)

17- « Ceux qui passent leur temps à critiquer nos options et nos actions, qu'ont-ils réellement proposé comme solution de rechange ? Vous les connaissez tous. Certains n'ont aucune expérience des affaires de l'Etat. Ils parlent de choses qu'ils ne connaissent pas et ne comprennent pas. D'autres qui ont eu des responsabilités ont fait la preuve de leurs limites. D'autres n'ont même pas pu diriger une entreprise familiale, mais ils ont la prétention de gouverner le Cameroun. Et comme par enchantement, ils prétendent tous être de grands hommes d'Etat. » (T4 : CE Nat 1992)

Dans ces séquences, Paul Biya disqualifie certains adversaires en s'appuyant sur le fait qu'ils n'ont jamais été aux affaires. Quand il ne désigne pas cette inexpérience des uns, il pointe du doigt l'impuissance coupable des autres ; c'est-à-dire les anciens membres du gouvernement qui ont quitté le régime pour rejoindre l'opposition et qu'il qualifie d'incompétents. Il s'agit aussi pour Biya de détruire l'image de patriotisme que ses opposants veulent se construire en vue de mettre en avant leurs dispositions égoïstes. Il l'affirme clairement dans les extraits suivants :

18- « Qui sont-ils ces ambitieux [...] Qui sont-ils ces démagogues qui n'ont rien construit, qui ne peuvent s'entendre que pour détruire et dont l'ambition personnelle est le seul programme politique ? » (T29 : CR 1996)

19- « J'ai le sentiment que beaucoup ne voient que leurs intérêts personnels, plutôt que celui de l'Etat. Ils sont aussi nombreux ceux qui sont devenus, du jour au lendemain, de farouches détracteurs, vexés que j'ai dû mettre fin à leurs fonctions, ou que je n'ai pas fait droit à leurs volontés. Mais le président de la République ne peut pas faire le jeu d'un individu. Il est le garant de l'intérêt national. » (T4 : CE Nat 1992)

20- « Souvenez-vous, sous prétexte de démocratie, on vous imposait des actions qui ont bien failli mener notre pays à la dérive [...]. Vous avez su dire « non » à ceux qui prétendaient œuvrer pour les intérêts de votre région et qui, en fait, agissaient pour des intérêts égoïstes. Pensez-vous encore sérieusement aujourd'hui que ces personnes-là, on puisse leur faire confiance ? Les faits vous ont donné raison. » (T2 : CE Baf 1992)

¹⁰⁸ Il faut relever que ce n'est pas le premier boycott du SDF ; en 1992, cette formation politique avait boycotté les premières élections législatives pluralistes. Paradoxalement, trois mois après elle avait pris part à la présidentielle. Après 1997 elle a compris que la politique de la chaise vide était infructueuse.

21- « Les apprentis sorciers qui dans l'ombre ont manipulé ces jeunes ne se sont pas préoccupés du risque qu'ils leur faisaient courir en les exposant à des affrontements avec les forces de l'ordre. [...] Ceux qui sont derrière ces manipulations ne voulaient certainement pas le bien de notre peuple. On ne bâtit pas un pays en multipliant les ruines. » (T41 : Em 2008)

Fidèle à la stratégie de polémique implicite, Paul Biya se garde de citer nommément ceux qu'il désigne, mais n'hésite pas à recourir à l'argument *ad personam* pour les traiter d' "apprentis sorciers" (21), animés par l' "ambition personnel" (18) et "l'intérêt égoïste" (20). Dans l'extrait (19), il renforce son image en détruisant celle de ses détracteurs qui ont rejoint les rangs de l'opposition en faisant croire que la pomme de discorde entre ces derniers et lui est due au fait qu'il refuse de privilégier l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt national. Paul Biya va enfoncer le clou dans la disqualification des adversaires en montrant que leur ultime objectif est de désagréger le Cameroun, de saborder son unité et diviser le pays :

22- « De soi-disant programmes vous ont été proposés, dont cette prétendue « conférence nationale souveraine » qui est une grande atteinte à votre souveraineté et le droit chemin vers le chaos. Nombreux de ceux qui, aujourd'hui, sollicitent votre suffrage, ont failli asphyxier le Cameroun. Ils ont prôné la violence, organisé le vandalisme, préconisé l'incivisme fiscal, la désobéissance civile, poussé au sacrifice de leurs vies des filles et des fils de ce pays pour leurs intérêts égoïstes. » (T4 : CE Nat 1992)

23- « Oui, je vous le demande, qui plus que le RDPC est qualifié pour entraîner derrière lui la communauté nationale, en tournant le dos au mirage fédéraliste voire même au séparatisme prôné par certains ? » (T29 : CR 1996)

24- « S'exprimer par des actes de vandalisme, par des manifestations illégales, des revendications intempestives, par le chahut ou le désordre n'est pas digne d'une jeunesse responsable. Refusez les affrontements. N'acceptez que le dialogue et l'ouverture. Je vous demande d'être vigilants face à des manœuvres visant à vous exploiter à des fins inavouables, mettant en danger votre avenir et votre vie. » (T[46-68] : FJ 1991)

25- « Et j'ajoute au risque de chagriner les champions de la critique, au risque de peiner ceux qui ne voient que le mal partout, au risque de décevoir les ténors de la péroration creuse, et d'affliger les bonimenteurs du chaos, j'ajoute, dis-je, que nous pouvons, mieux, que nous devons être fiers des résultats que nous avons obtenus dans ces conditions si difficiles, pour le bien du Cameroun et du peuple camerounais. » (T32 : CR 2011)

Dans un flou référentiel porté par un indéfini pluralisant, il dilue l'opposition dans l'ensemble dévalorisant de "champions de la critique", "ténors de la péroration creuse", "bonimenteurs du chaos" qui n'ont pour seul objectif que de mettre en péril l'unité nationale et l'intégrité du territoire à travers de "soi-disant programmes" prônant en réalité le vandalisme, l'affrontement et des ségrégations régionales, tribales ou religieuses.

On constate que la stigmatisation de l'adversaire chez Paul Biya suit une trajectoire disqualifiante que les séquences précédentes ont permis de retracer : ce sont des antidémocrates, des incompetents, des adeptes de la violence et du chantage, prêts à brader la souveraineté des

Camerounais, l'unité nationale et l'intégrité du territoire à l'autel de leurs intérêts égoïstes. Il résume cela dans ces mémorables propos du célèbre discours de Monatéle, première étape de sa campagne électorale de 2004 :

26- « Je crois devoir vous mettre en garde contre les promesses insensées de ceux qui n'ont pour véritable programme que la conquête du pouvoir par tous les moyens. Qui sont-ils ces "magiciens" qui feront du Cameroun un paradis d'un seul coup de baguette magique ? Sans doute conviendrait-il d'abord qu'ils se mettent d'accord entre eux puisqu'ils ne sont d'accord sur rien. Quelle est leur expérience, quelles sont leurs compétences, quelles sont leurs méthodes ? Ils ne se rejoignent que sur le refus obstiné du dialogue, la critique systématique et le chantage permanent du recours à la violence. Le septennat qui s'annonce sera capital. Nous pouvons dans les prochaines années nous hisser à un niveau supérieur de développement aux plans politique, économique et social. Ne laissons pas des amateurs de la politique compromettre cette chance. » (T15 : CE Mon 2004)

On note dans cet extrait comme dans d'autres que Paul Biya affectionne la question éristique que l'on sait provocatrice et agressive. S'il n'est plus surprenant de le voir qualifier ses adversaires d' "amateurs", de "magiciens" ayant un projet fantasmagorique, on peut tout de même s'interroger sur ce qu'il leur suggère ironiquement dans cette phrase : « Sans doute conviendrait-il d'abord qu'ils se mettent d'accord entre eux puisqu'ils ne sont d'accord sur rien ». Il faut d'abord rappeler que l'élection présidentielle de 2004 avait été marquée par la volonté des partis d'opposition de ne pas y aller en rangs dispersés¹⁰⁹. Mais, leur tentative de former une coalition avait échoué à la dernière minute parce qu'ils n'avaient pas pu s'accorder sur le point le plus crucial : la désignation du candidat unique devant porter le projet de cette alliance. Finalement, chaque parti a présenté son propre candidat ; et c'est cette situation que raille l'orateur politique. Mais au-delà, on pourrait questionner le rôle de l'instance politique dans ce fiasco ; surtout quand on observe que certains membres de cette coalition ont progressivement rejoint le pouvoir et sont d'ailleurs devenus les plus ardents défenseurs de Paul Biya¹¹⁰.

¹⁰⁹ En 2001, Fru Ndi invitait déjà ses pairs de l'opposition camerounaise se coaliser : « Le moment est venu de former une grande coalition des partis de l'opposition pour lutter contre la fraude électorale. Le SDF réaffirme sa détermination à mettre en place une telle structure qui a très bien fonctionné dans tous les autres pays africains où il y a eu le changement par les urnes. Il n'y a pas de raison qu'elle ne fonctionne pas dans notre pays aussi » (Fru Ndi, 2001). Dans cette déclaration, le Chairman du SDF fait référence à un pays comme le Sénégal où, grâce à une telle alliance, il y a eu alternance au pouvoir à l'issue des élections présidentielles de 2000.

¹¹⁰ L'exemple le plus illustre est celui de Issa Tchiroma Bakary qui est depuis 2009 Ministre de la communication et porte-parole du gouvernement. Transfuge de l'UNDP, il a créé un parti politique dont il est le président national : le FSNC (Front pour le Salut National du Cameroun). Il faut préciser que 2009 marque son retour au gouvernement d'où il avait été débarqué en 1997. Durant sa dizaine d'années d'opposition, il fut l'un des pourfendeurs les plus virulents du régime de Paul Biya. Les trajectoires discursives de cet homme politique sont symptomatiques des rapports entre le pouvoir et les leaders politiques au Cameroun.

Bien que la désignation de la cible soit floue, l'ancrage des discours que nous impose la démarche intégrative permet d'identifier les personnes anathémisées. Par exemple, on reconnaît bien dans les « conservateurs devenus miraculeusement par la suite ultra-démocrates », les leaders d'opposition tels Samuel Eboua, Maïgari Bello Bouba, Jean Jacques Ekindi, Albert Dzungang, Adamou Dam Njoya, ayant appartenu à l'ancien parti unique¹¹¹ et qui, à la faveur du vent démocratique de 1990, ont créé leurs propres formations politiques¹¹². C'est encore ces anciens barons du parti unique qui sont disqualifiés à travers cette question rhétorique, ce qui montre aussi, comme on l'a déjà senti, que Paul Biya joue bien avec l'argument *ad personam* : 27- « Qui sont ces ambitieux qui retrouvent sur le tard une virginité démocratique ? »¹¹³ (T29 : CR 1996)

Quant à Ni John Fru Ndi, leader du premier parti de l'opposition et certainement cible principale de Paul Biya, sa figure apparaît dans la dénonciation de la violence et l'intimidation comme moyens d'action politique. En (7), on repère facilement l'antécédent in absentia du pronom « ceux » à travers l'allusion dont fait usage le leader du RDPC pour discréditer celui du SDF qui avait refusé de participer à l'élection de 1997. Aussi, dans le cas de violence qu'il cite en (10) : « nous l'avons vu récemment », il indexe implicitement Fru Ndi dont le parti a connu de graves violences avec la mort du militant Grégoire Diboule, lors de son congrès de février 2006¹¹⁴ tenu un mois avant celui du RDPC. C'est encore à ce parti que Paul Biya fait référence en

¹¹¹ Il s'agit de l'Union Nationale Camerounaise (UNC), dissous à Bamenda du 21 au 24 mars 1985 et rebaptisé RDPC.

¹¹² Comme Paul Biya au RDPC, ils demeurent en 2017 encore à la tête de leurs partis. À travers diverses manœuvres, ils empêchent l'alternance et contraignent certains de leurs camarades ambitieux à faire du nomadisme politique ou à créer d'autres partis. Les exemples sont légions ; l'un des derniers cas en date est celui de Célestin Bedzigui qui a annoncé le 22 janvier 2018 la rupture de l'alliance qui avait permis la fusion de son parti, le PAL au sein de l'UNDP. 1er Vice-président de l'UNDP, il avait été empêché d'entrer dans la salle du palais des congrès de Yaoundé où se tenait le congrès de ce parti ce 25 février 2017; ceci parce qu'il avait des velléités de présenter sa candidature au poste de président. Maïgari Bello Bouba avait donc été tranquillement reconduit à la tête de l'UNDP à travers un vote à main levée. Le 04 février 2018, Bedzigui annonce son ralliement au RDPC et son soutien à la candidature de Paul Biya pour l'élection présidentielle de 2018.

Deux partis ont tenté d'apporter un peu de lumière à ce sombre tableau : l'AFP et le MANIDEM. Seulement, leurs anciens présidents Bernard Muna et Anicet Ekane demeurent extrêmement influents et sont les membres les plus visibles de ces formations politiques. Ekane a d'ailleurs été le candidat du MANIDEM à la dernière élection présidentielle. On se demande s'il a véritablement passé la main ; certains observateurs pensent qu'« il est sorti par la porte pour rentrer par la fenêtre » comme l'on dit au Cameroun.

¹¹³ On se souvient que ces paroles de Biya avaient suscité de vives réactions, notamment celle de Delphine Tsanga - première femme ministre au Cameroun qui avait rejoint les rangs de l'UNDP- qui s'était demandé pourquoi Biya n'avait-il pas explicitement dit « qui sont ces miséreux ? »

¹¹⁴ Il faut dire qu'en 2006, une frange du parti conduite par Bernard Muna avait décidé de faire tenir le congrès du SDF à Yaoundé avec pour objectif de challenger Fru Ndi et provoquer l'alternance à la tête du parti. Mais cette rencontre ne s'est pas tenue à cause de violents affrontements entre les dissidents et les partisans du leader en poste. Pendant ce temps, un congrès s'est tenu à Bamenda et Fru Ndi a été tranquillement reconduit à la tête du parti. Finalement, Bernard Muna a quitté le SDF et a rejoint l'AFP (Alliance des Forces Progressistes) dont il a été le président pendant 8 ans (2007–2015), puis a cédé ce fauteuil à Alice Sadio. Quant à Fru Ndi, il célèbre en 2018, ses 28 ans à la tête du SDF.

(23) lorsqu'il affirme que le « fédéralisme » -forme de l'État prônée par le SDF- est dangereux pour l'unité nationale. Dans sa question rhétorique, il traite même ce fédéralisme de « séparatisme » que l'on sait avoir été réclamé par les activistes du SCNC¹¹⁵. Le sous-entendu est donc clair : « le SCNC est un produit du SDF ». Ce sous-entendu est d'ailleurs clairement saisi par Fru Ndi lui-même qui dira lors du congrès de son parti en 2001 : « Certains de nos détracteurs disent que les activistes du SCNC sont du SDF. Ceci s'explique par le fait que la région anglophone est à 90% SDF. Le SDF n'a d'excuse à présenter à personne pour cela » (Fru Ndi, 2001). Comme on l'a relevé dans l'introduction, on note dans le discours polémique, une falsification non seulement des paroles, mais aussi des prises de position de l'adversaire.

On pourrait lire dans ce refus de nommer la cible, la volonté d'un chef de parti cumulativement, Chef de l'État, à demeurer au-dessus de la mêlée. Il institue ainsi entre sa cible et lui un rapport de places insupportable qui relève davantage d'une stratégie lui permettant de se placer totalement hors d'atteinte. Il ne peut être ni accusé d'agression, ni contesté, ni contredit. La cible quant à elle est mise en situation d'impuissance, elle se voit privée de l'appui d'un recours ; et plus grave, son existence est d'une certaine façon mise en cause, car rien n'est plus ravalant que de n'être pas reconnu ouvertement. C'est pourquoi nous disons que le discours de Paul Biya est « hyper-polémique ». Aussi, l'analyse du discours de Paul Biya nous conduit à penser que la stratégie de l'implicite permet au polémiste de recourir à moindre frais au dispositif de l'*argumentum ad personam* car la cible n'étant pas clairement signalée, l'effet rebours de l'insulte s'en trouve atténué voire aseptisé.

D'un point de vue diachronique, on note après 2004, une disparition progressive de l'instance adversaire dans le discours de Paul Biya, et une mutation ou un déplacement de la cible, objet d'attaque virulente.

7.1.2- Déplacement de l'objet du discours

Si l'épicentre du mal observé dans les discours de Paul Biya aussitôt après la réinstauration du multipartisme est l'instance adversaire, on note une quinzaine d'années après

¹¹⁵ Le Southern Cameroon National Council (SCNC) est un mouvement sécessionniste qui réclame l'autonomie des régions d'expression anglaise du Cameroun.

qu'il se trouve au cœur de l'instance politique. Ce mal s'incarne dans l'appareil administratif et politique du régime ; et revêt aujourd'hui de nouveaux visages.

7.1.2.1- Le tiers-exclu au sein du régime au pouvoir

La menace au sein du régime de Paul Biya, ce sont les membres de son appareil administratif (gouvernement, directeurs généraux et autres hauts fonctionnaires) et de son appareil politique (RDPC) qui par des comportements déviants entravent la réalisation de son projet politique.

Gouvernement / appareil administratif

On peut situer les travers de l'appareil administratif que l'orateur fustige dans ses discours sur deux plans : celui de son fonctionnement et celui de l'éthique de son personnel. Du point de vue de son fonctionnement, inertie, absentéisme, manque de coordination, lenteur sont les tares que traîne cette administration. À partir du programme *Liste* d'Hyperbase, nous avons additionné sous le nom « TareFonct » (tares du fonctionnement de l'administration), les occurrences de « inertie », « absentéisme » et « lenteur » afin d'observer leur distribution dans les sous-corpus genres et du point de vue chronologique. Les figures suivantes en présentent les résultats :

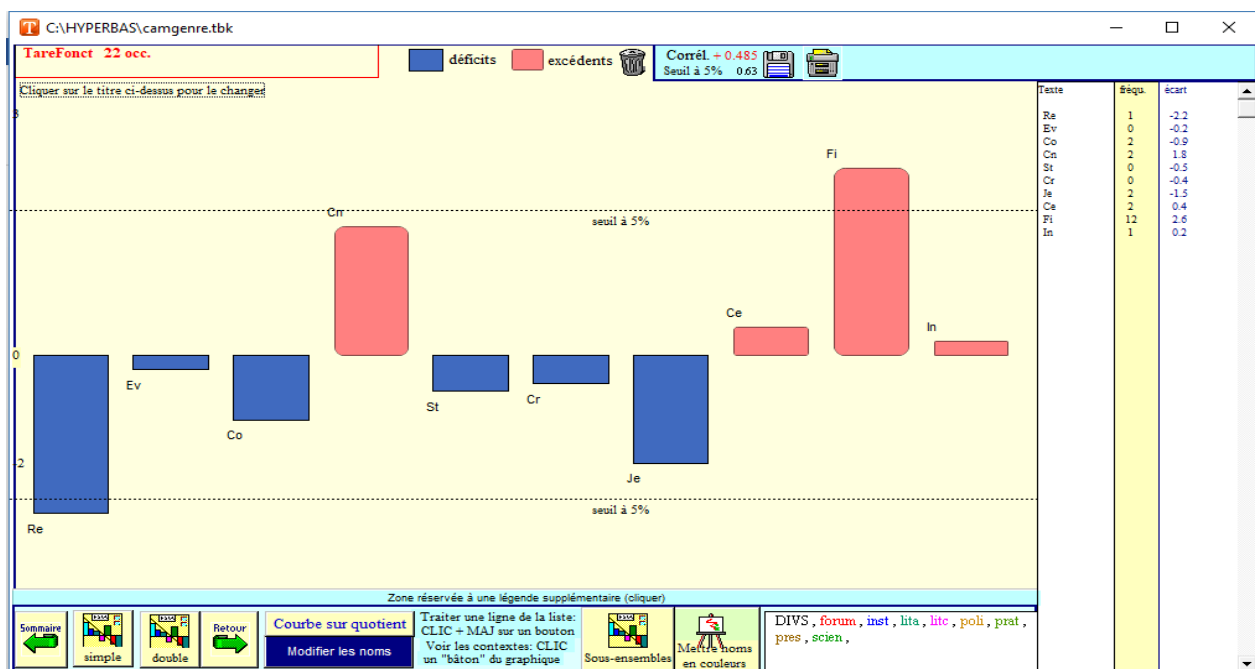


Figure 13 : fréquence relative de « TareFonct » (tares fonctionnement administration)

On constate que ces tares sont mises en exergue lors des conseils de ministres et surtout dans les discours des fins d'années où leur fréquence relative franchit le seuil excédentaire. On comprend que si ces maux minent la société camerounaise en général, ils ont pour foyer l'administration. On remarque que la fréquence est déficitaire dans les actes de réélection ; cela peut se comprendre dans la mesure où, sollicitant les suffrages des électeurs, le candidat Paul Biya n'a pas intérêt à enténébrer son administration dans ces circonstances. Observons la figure 14 qui présente cette fréquence dans le temps :

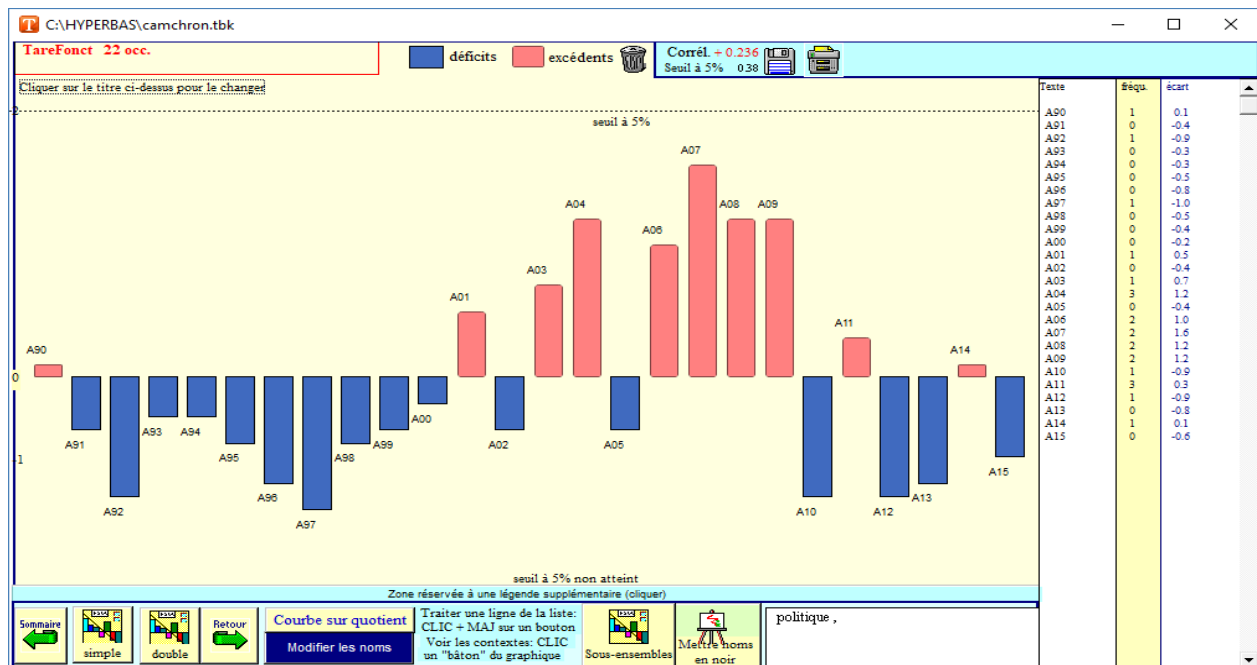


Figure 14 : fréquence relative de « TareFonct » en chronologie

Du point de vue chronologique, on observe qu'aucun seuil n'est franchi ; mais on note qu'à partir des années 2000, Paul Biya condamne de plus en plus ces maux. Ce qui correspond au début du déplacement progressif de l'objet du discours ou de l'axe du mal.

Il est important de souligner que ces maux ne sont pas toujours nommés de la même manière. Paul Biya recourt souvent à la synonymie ou à la périphrase. Donc, pour mieux les appréhender, une analyse manuelle des textes est indispensable. Nous allons alors observer quelques séquences dans lesquelles Paul Biya dénonce ces tares que traîne l'administration :

28- « Voyez-vous, mes chers compatriotes, notre principal ennemi en la matière n'est pas le manque de ressources, de moyens humains, ni même de capacité financière, c'est l'inertie. C'est elle qu'il faut combattre si nous voulons aller de l'avant. » (T[79-104] : FA 2003)

29- « Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. Mais d'où vient-il donc que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité ? Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets ? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ? Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision. [...] La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en œuvre, les compétences de divers services. Je ne suis pas sûr que l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu. » (T[79-104] : FA 2013)

30- « Que nous a-t-il manqué jusqu'à présent pour parvenir à stimuler notre économie ? Je pense que, dans le passé, l'action gouvernementale a souffert d'un déficit d'esprit d'entreprise et que l'administration a péché par immobilisme. » (T[79-104] : FA 2011)

31- « Je ne vois que deux facteurs qui pourraient ralentir notre marche en avant. Le premier tient à l'inefficacité de certaines administrations qui traitent de ces problèmes. Ce n'est pas leur compétence qui est en cause mais leur manque de volonté d'aboutir. En dépit des prescriptions de leurs "feuilles de route", elles se contentent souvent d'une simple gestion au long cours ou elles s'enlisent dans des querelles de personnes ou de compétences. L'absence de projets et le taux anormalement bas de consommation des crédits sont les illustrations les plus fréquentes de ce comportement. » (T[79-104] : FA 2005)

32- « Divers fléaux sociaux tels que la corruption, la fraude, l'absentéisme, pour ne parler que de ceux-là entravent le fonctionnement de l'administration. C'est le rôle de celle-ci et de ses organismes de contrôle de les débusquer et de les sanctionner. » (T72 : CeENAM 2009)

La principale plaie du fonctionnement de l'administration camerounaise est clairement identifiée par Paul Biya : c'est l'inertie et le manque de cohésion. Si la compétence ne fait pas problème comme il le dit, c'est que le choix des hommes qu'il a opérés est bon. Le problème c'est donc de les faire travailler et les amener à travailler ensemble ; ce qui relève de la responsabilité du Premier Ministre et principalement du Président de la République qui les a tous nommés. Dès lors, l'on ne peut pas ne pas s'interroger sur la pertinence des conseils de cabinet que tient le Premier ministre chaque mois ; et sur la rareté des conseils de ministres présidés par le Président lui-même.

Du point de vue de l'éthique, fraude, corruption, détournement, individualisme, sont les maux qui gangrènent le fonctionnement de cette administration. À l'aide du logiciel, nous avons additionné sous le nom « TareEthi » (tares de l'administration du point de vue éthique) les occurrences de ces lemmes afin d'observer leur ventilation dans les sous-corpus genres et du point de vue chronologique. Les figures suivantes en présentent les résultats :

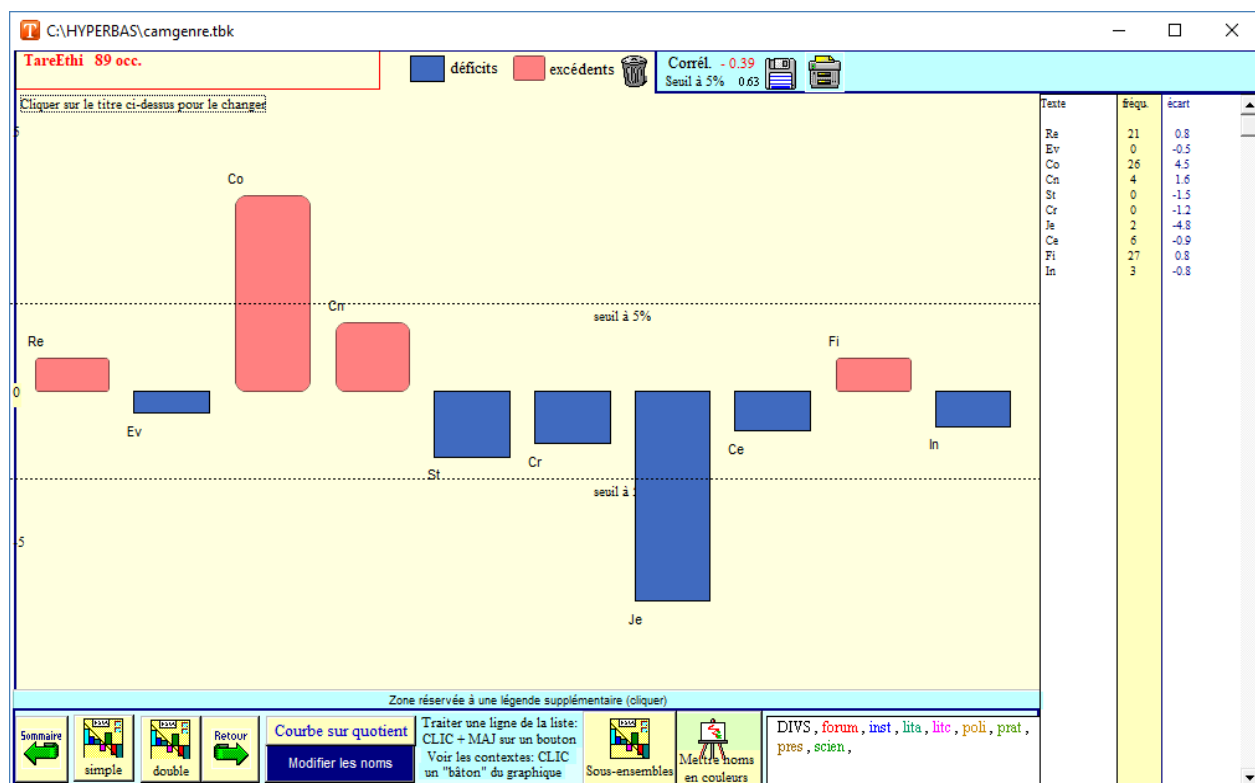


Figure 15 : fréquence relative « TareEthi » (tares éthique administration)

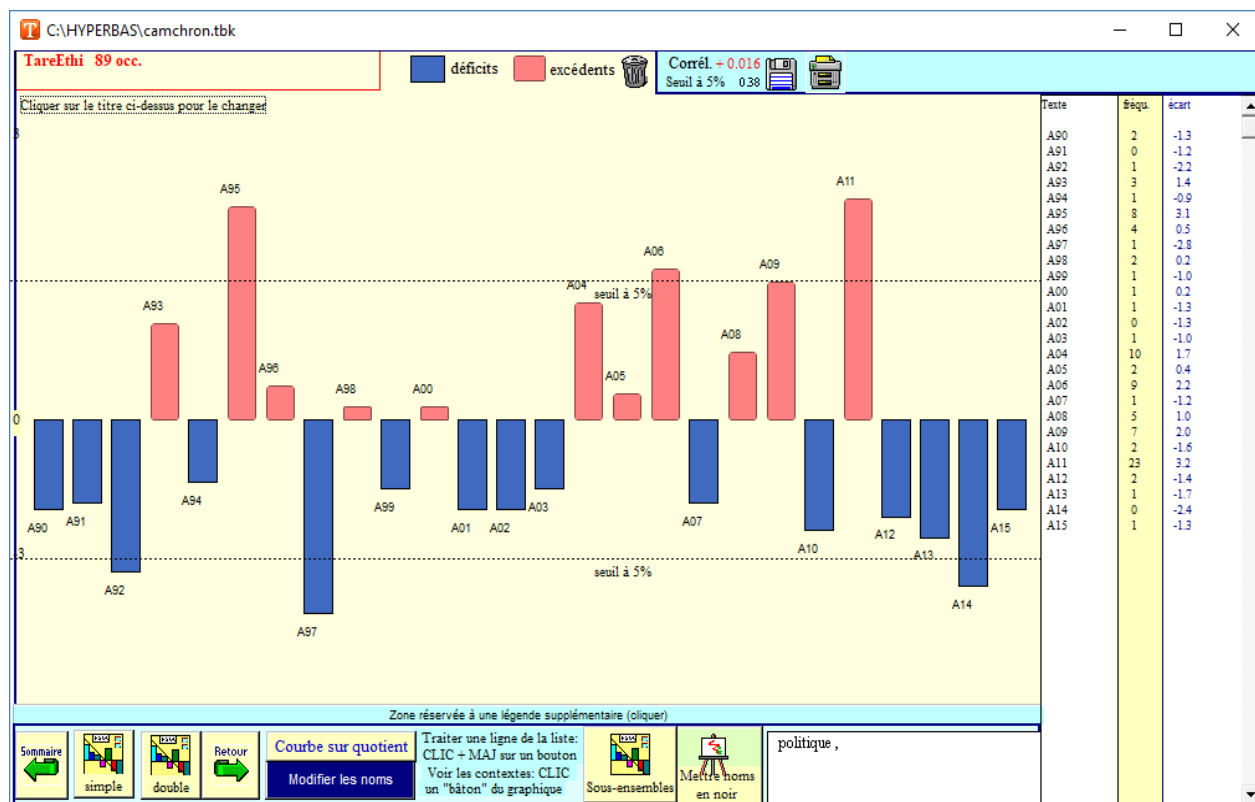


Figure 16 : fréquence relative « TareEthi » en chronologie

Dans la figure 16, on note qu'à partir de 2004, Paul Biya revient plus régulièrement sur ces tares de l'administration ; c'est aussi à partir de cette période qu'il évoque de moins en moins l'opposition dans ses discours. La figure 15 présente une fréquence déficitaire de ces tares dans le genre fêtes de la jeunesse ; ce qui n'est point surprenant car la jeunesse ne gère pas les deniers publics. Par contre, cette fréquence est très élevée dans les discours de congrès du RDPC. Ce qui se comprend étant donné que l'appareil politique est principalement constitué des membres de l'administration qui gèrent le pays avec le Président Paul Biya. Aussi peut-on observer qu'après le genre congrès, la fréquence la plus élevée est celle des discours de conseils ministériels. À la suite de ces observations statistiques, analysons quelques extraits de discours :

33- « Nous avons encore, je dois le dire, un grave problème de morale publique. Malgré nos efforts pour les combattre, la fraude, les détournements de deniers publics, la corruption continuent de miner les fondations de notre société. [...] Ceux qui se sont enrichis aux dépens de la fortune publique devront rendre gorge.[...] Les délinquants en col blanc n'ont qu'à bien se tenir ! » (T31 : CR 2006)

34- « Il y a évidemment une totale incompatibilité entre les efforts que nous déployons pour faire reculer la pauvreté et l'enrichissement scandaleux de quelques-uns.» (T[79-104] : FA 2005)

35- « Il y a peu, j'ai indiqué que le temps était venu de passer à l'action. Mais l'inertie, le laxisme, la poursuite des intérêts personnels, la corruption n'ont pas disparu. Ces maux sont, pour une large part, à l'origine de l'insatisfaction de nos populations. Ceci est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier. » (T34 : CM 2008)

36- « Alors, une question se pose. Comment se fait-il que notre pays, richement doté par la nature et le climat, qui dispose de ressources humaines reconnues, qui jouit de la paix et de la stabilité, comment se fait-il, dis-je, que notre pays tarde à assurer son décollage économique ? [Cette situation] est imputable à la corruption, à la fraude et à la contrebande qui font passer l'intérêt personnel avant l'intérêt général. Les sanctions sévères qui ont été prises ont fait reculer le mal, mais il reste tapi dans l'ombre.» (T[79-104] : FA 2006)

37- « Bien qu'attachés à nos communautés d'origine – ce qui ne nous empêche pas d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général. Notre Administration reste perméable à l'intérêt particulier. Ce dernier est le plus souvent incompatible avec l'intérêt de la communauté nationale. Dans un Etat moderne, cette dérive ne doit pas être tolérée. » (T[79-104] : FA 2013)

Ces séquences sonnent comme un réquisitoire contre les membres de l'administration inertes quand il s'agit de servir l'intérêt commun, mais très ingénieux, dynamiques et vicieux lorsqu'il s'agit d'engranger des gains personnels au détriment de la communauté. Attitudes qui ne changent pas en dépit des différentes mesures et sanctions prises dans le cadre de "l'opération épervier", en dépit des sempiternelles mises en garde du Président. Ceci nous amène encore à scruter la posture du Président pour remarquer, par exemple, que s'il a sérieusement tancé le gouvernement en 2013 comme on le note dans les séquences (29) et (37), il l'a tout de même

laissé en place durant deux années encore ; c'est en octobre 2015 qu'il va légèrement le remanier. Si administrativement, cette équipe gouvernementale ne le satisfait pas, sans doute politiquement elle lui permet d'atteindre ses objectifs. Cette mise en cause discursive de l'équipe gouvernementale est indicative d'un système dans lequel le gouvernement assume les échecs et les tares du régime, le Premier Ministre -nous l'avons déjà relevé au chapitre 4- s'apparente à une sorte de fusible, et le Président Paul Biya en récolte les bons points. C'est d'ailleurs ce que révèle un de ses ministres : « Nous sommes tous des créatures ou des créations du président Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous faisons »¹¹⁶. C'est un système qui porte le Président à la dimension de la divinité à laquelle on ne saurait imputer un quelconque tort.

Condamnation des comportements dans le RDPC

Paul Biya, homme politique va aussi prendre à partie son appareil politique lors du congrès de 2006 à travers un mordant discours :

38- « [La] redynamisation nécessaire devrait s'accompagner de campagnes d'adhésion qui seront d'autant plus prometteuses que le RDPC donnera l'impression d'être un parti où le dialogue et la tolérance l'emportent sur l'arbitraire et les réflexes d'autorité. Je le dis et je le répète, le RDPC doit être un parti de militants et non un parti d'état-major. Bien sûr, la libre discussion ne doit pas conduire à l'anarchie ni aux luttes de factions. » (T31 : CR 2006)

39- « Au niveau des sections, il peut arriver que les "personnes dites ressources", soit en raison de leurs fonctions, soit en raison de leur situation matérielle, éclipsent les présidents de section issus des rangs des militants. Cela n'est pas normal. S'il est souhaitable que les élites viennent appuyer la base de leurs conseils ou de leurs contributions, cela ne doit pas les conduire à se substituer aux responsables de section. » (T31 : CR 2006)

40- « La rigueur et la moralisation demeurent les mots d'ordre du Renouveau. Le RDPC doit en donner l'exemple. C'est le mérite et le militantisme vrai qui doivent présider au choix des responsables et des investitures. Ce n'est ni l'argent, ni la capacité d'organiser des fêtes où l'on danse plus qu'on ne pense. En effet, le folklore n'a pas grand-chose à voir avec l'engagement politique. » (T31 : CR 2006)

41- « Il nous faut également dissiper la confusion là où elle règne parfois. Le respect des textes statutaires n'est pas toujours assuré. Le cumul des mandats limite l'accès aux responsabilités des militants méritants. La distinction entre l'administration et le parti n'est pas évidente pour tous. Dois-je rappeler que nous ne sommes plus à l'ère du parti unique ? » (T31 : CR 2006)

42- « Pour être en mesure de jouer pleinement son rôle, notre parti devra s'appliquer à régler le problème de ses finances qui reposent seulement pour le moment sur la part de financement public et sur les contributions des députés retenues à la source. Il devra être rappelé aux élites quels sont leurs devoirs en la matière. Le reversement des cotisations aux organes de base devra aussi être mieux assuré. » (T31 : CR 2006)

¹¹⁶ Jacques Fame Ndongo, alors ministre de l'Enseignement supérieur, au cours d'une interview sur la CRTV en 2010.

Dans ces séquences, Paul Biya passe en revue les maux qui minent son parti : pouvoir de l'argent, trafic d'influence, cumul des mandats, violation des textes, carence du débat d'idées, collusion entre l'administration publique et le parti. Si la louange est une forme d'exhortation, le conseil est aussi une forme de critique car préconiser *P*, c'est réprouver *non P*; c'est le procédé qu'il affectionne. Cependant, on note toujours une forte impersonnalisation du locuteur et de l'allocutaire qui invite à interroger la portée pragmatique de ces discours, d'autant plus que dix ans après, la situation n'a pas fondamentalement évolué. Si la position de Paul Biya, acteur politique principal, comme on l'a relevé au chapitre précédent, ne saurait être remise en cause, on pourrait interroger sa posture qui devrait convertir cette position en action. En lui appliquant, au-delà du discours, cet aphorisme populaire « l'exemple vient d'en haut », on pourrait, par exemple, constater plusieurs cas de cumuls de fonctions -parfois incompatibles- dans l'administration et à des postes pourvus par décret présidentiel. Aussi, le rôle de Paul Biya s'avère délicat : condamner la corruption et les détournements, et exiger de l'élite (essentiellement constituée des membres de l'administration) qu'elle s'acquitte de ses cotisations, qu'elle réponde aux sollicitations du parti. D'où la nécessaire distinction -précédemment préconisée- des fonctions de président de la République de celle de président de parti. Ce qui éviterait la collusion entre l'État et le parti¹¹⁷ et les nombreuses conséquences qui en découlent dans la gestion des affaires publiques. Une personne à la fois ministre et élite du RDPC, recevant des instructions de pôles différents, devrait difficilement mésinterpréter les différents discours.

En ce qui concerne les rapports entre les élites et les responsables de sections évoqués en (39), on observe que des personnes sans aucun parcours politique, sans aucune assise populaire, ayant bénéficié d'un décret présidentiel les intégrant dans la haute sphère de l'administration, deviennent subitement des membres du parti, des élites, des personnes ressources. Sur le terrain, ces nouveaux promus font parfois ombrage aux responsables ayant une légitimité populaire. C'est ce que dénonce Paul Biya, mais c'est encore lui qui fait de ces élites des représentants du Comité Central du RDPC auprès de ces organes de Base, en qualité de chargés de mission. Cette situation

¹¹⁷ Biya critique cette collusion entre le parti et l'État pourtant c'est lui qui convoque le bureau politique du RDPC au Palais de l'Unité comme ce fut le cas le 3 novembre 2016. Ceci a pour conséquence de légitimer les actes des membres de l'administration territoriale qui laissent se tenir des meetings du RDPC dans les locaux de l'administration (voir *Paul Biya, l'appel du peuple*, tome 2 : 12). On se demande si les formations politiques de l'opposition peuvent-elles aussi tenir leurs réunions dans ces lieux qui appartiennent à tous les Camerounais. Les exemples de ces confusions sont légion ; et l'un des cas qui avait ravivé le débat sur l'existence d'un parti-État ou d'un État-parti au Cameroun fut ce communiqué du Ministre Délégué auprès du Ministre de la justice convoquant une réunion du RDPC avec l'en-tête du ministère (ce communiqué avait été publié dans les colonnes de *Cameroon Tribune* du 18 octobre 2016).

confuse est toujours de nature à engendrer des tensions ou à altérer le pouvoir des responsables de base, car ces derniers en tant que représentants locaux du président, font face à des représentants de la hiérarchie, donc du président. Serait-ce une façon de les opposer pour mieux les tenir ? De diviser pour mieux régner ?

Cette situation est symptomatique, pensons-nous, d'un système sociopolitique où ce ne sont pas ceux qui ont une légitimité populaire qui participent toujours à la gestion des ressources. Il en résulte, on pourrait le dire, un système qui n'est pas favorable à la capitalisation additionnelle de la légitimité populaire et la gestion des ressources du pouvoir : ceci devant être l'apanage du seul président. De ce fait, on constate que des personnes compétentes, ayant une bonne expérience de la gestion des affaires publiques, et qui jouissent d'une réelle popularité ont très peu de visibilité¹¹⁸. C'est pourquoi, au cours de discussions populaires au sujet de l'alternance politique à la tête de l'État, il est courant d'entendre poser la question suivante : « Il y a qui en dehors de Paul Biya ? » C'est là sans doute l'un des ressorts de sa longévité au pouvoir.

On note clairement qu'après les quinze premières années de multipartisme, Paul Biya fait de moins en moins allusion à l'opposition politique dans ses discours ; il châtie plutôt discursivement dans son camp. C'est le signe d'une opposition essoufflée, usée, qui refuse de se renouveler comme on l'a indiqué et qui se condamne à l'évanescence. L'ennemi de Paul Biya se trouve être aujourd'hui ses "créatures" qui se sont enrichies de façon impressionnante¹¹⁹.

7.1.2.2- De nouveaux visages du Mal : les médias et l'extérieur

Le Mal s'incarne également dans les formes de l'instance médiatique et le regard qu'il porte sur l'extérieur. À partir des années 2000, on assiste au niveau de l'instance médiatique à une floraison d'organes de presse camerounais. En général, cette presse n'est pas toujours tendre avec

¹¹⁸ Au Cameroun, plusieurs personnalités ayant fait la preuve de leurs compétences à différents postes du gouvernement et qui jouissaient déjà au sein des populations d'une image de présidentiable, en ont été débarquées et ont, pour ainsi dire, disparu de la circulation. On dit généralement que pour vous détruire, il suffit que la presse fasse de vous le dauphin du Président. Répondant à une question de Jean Bruno Tagne sur le sens à donner à la publication par le magazine *Jeune Afrique*, d'une liste des dauphins du Président Paul Biya, le ministre Grégoire Owona a fait ce commentaire : « Ça peut aussi être une manœuvre pour les écarter » (Canal 2 International, émission *La Grande Interview* du 12 décembre 2017).

¹¹⁹ Certains observateurs comme Charles Ateba Eyene, Charlemagne Messanga Nyamding pensent qu'ils se sont enrichis en mettant l'État en difficulté en vue de perpétrer un « coup d'état scientifique contre Paul Biya » (chasser Paul Biya du pouvoir par un soulèvement populaire). Pour d'autres, le régime les a laissés faire pour s'en servir comme prétexte pour nuire à ceux qui convoiteraient le fauteuil présidentiel.

l'instance politique et a parfois tendance à franchir les bornes ; ce qui lui vaut des rappels à l'ordre de la part de Paul Biya :

43- «Quant aux journalistes, si l'on me pardonne l'expression, certains ont tendance à s'en donner à cœur joie, parfois à l'encontre des lois, c'est-à-dire à leurs risques et périls. » (T13 : CE Dou 1997)

44- « Par les temps qui courent, par l'action des médias, les gens ont souvent tendance à voir ce qui n'a pas été fait. » (Mar 2004)

45- « Les dérapages constatés ces derniers temps ne sont pas seulement d'ordre financier. Je suis pleinement conscient, vous le savez, de l'importance du rôle des médias en démocratie. La presse jouit au Cameroun d'un environnement, notamment législatif, plutôt favorable. Elle bénéficie d'une aide de l'Etat. Le prix de cette liberté, c'est la responsabilité, c'est le professionnalisme. Il s'agit là, non seulement de morale publique, mais aussi de respect de la vie privée, laquelle est protégée par la loi. Certains organes de presse paraissent l'avoir oublié. » (T31 : CR 2006)

46- « Il pas acceptable qu'à la faveur d'une rumeur incontrôlée l'on se permette, comme ce fut récemment le cas, de spéculer sur les vices et les vertus de quelques-uns, portant ainsi atteinte, peut-être sans le vouloir, à leur vie privée et à leur honorabilité... Ecrire, communiquer, c'est certes une façon d'exprimer sa liberté. Mais cette liberté connaît des limites qu'impose le respect de la vie privée et de l'ordre public. J'en appelle donc à l'esprit de responsabilité, à la sagesse des communicateurs et des journalistes pour qu'ils respectent les règles de déontologie propres à leur noble métier et qu'ils tiennent compte dorénavant des principes de convenance inhérents à toute société civilisée. » (T[46-68] : FJ 2006)

Au regard de l'important travail de la presse, Paul Biya est moins acerbe dans ses discours envers elle. Peut-être parce qu'elle a joué et continue à jouer un rôle avant-gardiste dans la moralisation de la vie publique, particulièrement dans la lutte contre la corruption et les détournements. Mais elle connaît également quelques dérives et porte quelquefois atteinte à l'honneur des personnes, à leur vie privée comme ce fut le cas de la question de l'homosexualité dans la société camerounaise¹²⁰ à laquelle Paul Biya fait allusion en (46). On peut dire qu'il a une attitude davantage pédagogique à l'endroit de la presse ; ce qui n'est pas le cas pour ce qui est des nouvelles formes de l'instance médiatique, tels les réseaux sociaux qui s'imposent de plus en plus dans le champ médiatique :

47- « Vous devez surtout vous défier des chants trompeurs des oiseaux de mauvais augure, ces marchands d'illusion qui n'ont pour projet que la déstabilisation via les réseaux sociaux. Ces prophètes irresponsables cherchent de façon évidente à vous instrumentaliser. Dans la période délicate que traverse notre pays, menacé par un ennemi impitoyable, jamais notre cohésion nationale n'a été aussi indispensable. Ce n'est pas au

¹²⁰ Des journaux avaient dressé, photos à l'appui, une liste de personnalités prétendument homosexuelles qu'ils avaient appelée "Top 50". Certaines personnalités, pour rétablir leur honneur, avaient trainé ces organes de presse devant les tribunaux et prenaient part aux audiences, leurs épouses à leurs côtés. Aujourd'hui dans le langage populaire au Cameroun, pour indiquer qu'un homme a également des relations intimes avec d'autres hommes, on dit qu'il est du "Top 50", ou qu'il est "bilingue", ou encore qu'il est "recto-verso".

moment où notre avenir national s'ouvre sur des perspectives favorables que nous devons prêter l'oreille aux sirènes de la désunion et de la déstabilisation. » (T[46-68] : FJ 2015)
48- « Les victoires et les progrès sont à notre portée. Ne nous laissons pas distraire par des prophéties de mauvais aloi qui n'ont d'autres buts que de semer le doute, la peur, voire le désespoir. Demeurons confiants en l'avenir. » (T73 : LPC 2009)

Paul Biya adopte une attitude de méfiance envers les réseaux sociaux qu'utilise une certaine diaspora pour critiquer le pouvoir de Yaoundé. Cette diaspora, dont les points de vue et les prises de position comptent de plus en plus orchestre des campagnes de désinformation et de manipulation de l'opinion et ternissent l'image de la vie politique qui prévaut au Cameroun et de ses dirigeants à l'extérieur et auprès de la communauté internationale. Surtout que sur la scène internationale, le discours officiel de la communauté internationale martèle la volonté de ne plus accorder de blanc-seing aux dirigeants qui demeurent au pouvoir contre la volonté des peuples ; et le Cameroun de Paul Biya accusé de s'éterniser au pouvoir¹²¹, est souvent cité par les médias internationaux comme un contre-exemple en matière de démocratie, de droits de l'homme, et même de gouvernance¹²². C'est cette position que Paul Biya critique implicitement en essayant de justifier la particularité camerounaise :

49- « Nous acceptons les critiques, mais nous sommes très souvent, trop souvent, l'objet d'accusations non fondées. Elles sont dues, soit à une méconnaissance de nos réalités, soit à des manœuvres de désinformation destinées à manipuler les opinions. » (FA 92)

50- « La révision de la Constitution intervenue à l'issue de la session ordinaire de l'Assemblée nationale de Mars 2008 a porté sur deux principaux points : d'abord la levée de la limitation des mandats présidentiels et la mise en mouvement d'une dynamique pour parachever le processus de décentralisation. Par cette double mutation, nous avons voulu rétablir le peuple souverain dans la plénitude de ses prérogatives quant au choix de ses gouvernants et à la conduite de sa destinée. » (T32 : CR 2011)

51- « Le peuple camerounais est un peuple jaloux de son indépendance, et c'est en toute indépendance que le Cameroun nourrit ses relations avec les autres pays du monde. Nous avons retenu aussi l'attachement des Camerounais aux valeurs de paix, d'équité et de solidarité qui constituent le socle de notre action diplomatique. Nous les portons du mieux que nous pouvons dans un monde en proie à des bouleversements inédits qui ébranlent les équilibres et instaurent l'instabilité » (T32 : CR 2011)

Dans ces séquences, Paul Biya indique que la situation actuelle au Cameroun est meilleure du fait de la libre volonté du peuple camerounais de qualifier son existence. Il justifie la modification de la constitution de mars 2008 lui permettant de briguer un nouveau mandat

¹²¹ Voir cette allusion du président Nicolas Sarkozy dans la lettre adressée à Paul Biya le 13 février 2009 à l'occasion de son 76^{ème} anniversaire : « S'il ne m'échappe pas qu'il s'agit avant tout d'un événement d'ordre privé, force est d'admettre que celui-ci revêt aussi une dimension nationale, tant votre histoire personnelle et celle du Cameroun contemporain sont intimement liées » (Cameroun Tribune, 16/02/2009 : 1)

¹²² Elles sont nombreuses les attaques directes et très souvent injustifiées des médias internationaux contre le président camerounais au sujet de ses avoirs et ses dépenses. Fidèle à sa stratégie du silence, ce dernier n'y a jamais répondu directement.

comme le fait de la souveraineté du peuple en faveur de laquelle milite la communauté internationale. C'est le lieu de rappeler qu'au nom de cette souveraineté des peuples, des puissances internationales avaient salué et quelquefois soutenu les soulèvements populaires qui avaient entraîné la chute des régimes dans quelques pays africains (Égypte, Tunisie, Lybie) à la fin de l'année 2010 et au début de l'année 2011. Cette période est également marquée sur la scène nationale par le débat autour de l'éligibilité de Paul Biya, et certains ennemis du régime agissent dans les réseaux sociaux pour que ce printemps arabe s'étende jusqu'au Cameroun. Pour conjurer ces révolutions qu'il évoque en (51), Paul Biya rappelle les principes qui régissent les relations entre le Cameroun et les autres pays et appelle au respect de cette souveraineté du peuple camerounais qui d'ailleurs l'invite ardemment à être son candidat à l'élection de 2011 comme nous l'avons vu dans nos analyses au chapitre 6.

On le constate, le principal ennemi du régime présidentiel de Paul Biya se trouve être en son sein et chez les médias, particulièrement les réseaux sociaux considérés comme un outil de déstabilisation¹²³. Ce déplacement de l'axe du Mal marque une disparition progressive de l'adversaire politique dans le discours présidentiel. Cet évanescence de l'opposition, loin de n'être que discursif, est perceptible sur la scène politique nationale. Aujourd'hui, l'opposition camerounaise semble ne plus véritablement jouer son rôle de contre-pouvoir qui amène le gouvernement à se remettre en cause. Ce dispositif sans adversaire vers lequel on s'achemine, il ne faut pas s'en réjouir car des événements malheureux comme ceux de février 2008 par exemple, en sont la conséquence. Le gouvernement a besoin pour améliorer sa gestion, du discours critique d'une opposition forte et crédible qui représente bien une partie de l'opinion citoyenne, et de celui des syndicats qui en constituent les relais. Après avoir observé comment Paul Biya stigmatise le Mal sous ses différents visages, nous devons nous intéresser à son double inversé, le Bien, étant donné « la structuration manichéenne du social, laquelle est symptomatique de la dramaturgie politique » (Tandia 2006 : 86).

¹²³ Il faut même remarquer qu'aujourd'hui dans certains pays africains (Congo, Tchad) la connexion internet est interrompue pendant les périodes électorales. Au Cameroun la connexion internet a été interrompue dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pendant la crise qui a sévit dans ces régions d'expression. Aussi les Camerounais reçoivent-ils par SMS des mises en garde du MINPOSTEL (Ministère des Postes et Télécommunication) sur la nature des messages diffusés dans les réseaux sociaux et les risques encourus par leurs auteurs.

7.2- L'axe du Bien

Le Bien est le troisième axe du triangle de la dramaturgie politique. Après avoir persuadé l'instance citoyenne, dans un premier temps, de la présence d'un danger et de l'existence de l'état de victime, et dans un second temps d'avoir soutenu l'idée que ce danger est incarné par les ennemis du bien-être du peuple, Paul Biya va tenter d'établir un axe du Bien comme rempart. Sur cet axe, on retrouve bien évidemment le Renouveau national et lui en personne, mais aussi deux corps de métiers en tant qu'acteurs de première ligne.

7.2.1- Le Renouveau national et ses réalisations-projets

Le Renouveau national, on le rappelle, est le nom que Paul Biya donne à la nouvelle politique qu'il décide d'impulser dès son accession au pouvoir en 1982. Bien que certains militants de son parti torpillent ce projet par leurs attitudes, il reste la voie pour le salut du Cameroun au regard de ses réalisations et de ses projets.

7.2.1.1- Des réalisations

Dans le cadre de la réalisation du Bien-être social au Cameroun, Paul Biya considère son parti et lui comme les seules forces qui incarnent les valeurs nécessaires à l'émergence du Cameroun. En effet, de l'avis du président,

52- « Il ne faut pas jouer avec le Cameroun. En ces temps difficiles, le pays ne peut pas et ne doit pas être laissé entrer des mains sans expériences. C'est pour cela que j'ai décidé de solliciter à nouveau votre confiance, afin de continuer avec vous l'entreprise exaltante que nous avons commencée, et que nous menons ensemble. [...] Le seul projet de société viable est celui que je vous propose. » (T4 : CE Nat 1992)

53- « Je veux maintenant m'adresser personnellement à chacune et à chacun d'entre vous pour lui dire : je comprends vos difficultés, mais nous sommes sur le bon chemin. » (T[79-104] : FA 1993)

54- « Sur tous les plans, nous avons fait preuve d'imagination et de courage, nous avons agi et nous avons pris des mesures appropriées. Toutes ces mesures sont porteuses d'espoir, et commencent à donner des résultats. » (T2 : CE Baf 1992)

55- « Ce programme d'action est du domaine du possible. Pouvez-vous imaginer l'impact qu'il aurait sur notre sécurité alimentaire, sur le niveau de vie de nos paysans, sur l'exode rural ? Avons-nous le droit d'hésiter ? » (T31 : CR 2006)

56- « Je vous propose un programme réaliste, correspondant à nos besoins et compatible à nos moyens. Les résultats obtenus aujourd'hui montrent que ces derniers ont été salutaires et pour la première fois depuis bien longtemps, l'avenir est prometteur. La croissance

revient et la confiance de ceux qui nous aident ne nous fait pas défaut, et il n'est pas besoin de « lunettes spéciales » pour s'en rendre compte. » (T8 : CE Mar 1997)

57- «Il y a cinq ans nous jetions à Bamenda, les fondements du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. Notre but : rechercher ensemble des solutions adaptées à l'œuvre de construction nationale. Le RDPC était appelé à devenir, certes, une grande formation politique, mais aussi un acteur de premier plan dans la création d'une nation camerounaise unie, abolissant les clivages ethniques, linguistiques ou religieux. Pour ma part, j'ai confiance dans "l'équipe RDPC" pour mener le pays à la victoire pour le développement. » (T27 : CR 1990)

58- «Mais l'appartenance à une tribu, à une région, ou que sais-je encore, ne saurait être une raison pour adhérer à un parti politique. Je suis fier, si vous me le permettez, que le RDPC, mon parti, soit un rassemblement de toutes les composantes du pays.» (CE Gar1992)

Dans ces séquences, Biya mobilise quelques valeurs pour tenter de montrer qu'il est le chemin. Il convoque l'amour de la patrie en (52) pour justifier son maintien à la tête du pays, car il ne veut pas le laisser dans des mains inexpérimentées. Il a le meilleur projet de société (54), le seul projet viable (53), réaliste, réalisable (55). Il est le garant de la confiance des partenaires internationaux (56). Sur la base des principes fondateurs du RDPC, il reste le seul parti fédérateur de tous les Camerounais, les autres formations politiques se sont constituées sur une base régionale voire tribale (57), (58). On peut observer, à ce niveau, que le RDPC est le seul parti représenté sur l'ensemble du territoire national, les autres se limitant à quelques régions. Toutefois, tout porte à penser que cette situation est sciemment entretenue par les pouvoirs publics surtout quand on sait que rarement ils autorisent les manifestations des partis de l'opposition. L'un des exemples les plus récents est le meeting du MRC interdit dans la région de l'Est et qui a amené le journal *Ouest Echos* à mettre à la une de sa parution du 30 juin 2016 : « Biya ressuscite la République des Bantoustans »¹²⁴. Il s'agit là aussi de l'un des ressorts de la pérennisation de ce régime : si Paul Biya doit être le seul à bénéficier d'une aura nationale comme on l'a déjà constaté, le RDPC doit également être le seul parti à avoir une assise nationale -cette situation trahit un autre fait dont nous avons déjà fait référence au précédent chapitre et sur lequel nous reviendrons dans la suite de cette articulation.

Outre cette unité nationale, le régime RDPC est le gage du bien-être, de la paix et de la stabilité comme Paul Biya le souligne dans ces exemples :

59- « Chers Camarades, avec le concours de la grande majorité des Camerounais et grâce à notre parti, le Cameroun est en mouvement. Beaucoup de choses ont été faites, beaucoup

¹²⁴ Ce journal indique que Maurice Kamto, leader du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) a été autorisé de tenir un meeting à l'Ouest, au Nord-Ouest, mais pas à l'Est. Ainsi, en instituant des homelands politiques, le pouvoir fait passer dans l'opinion que les partis de l'opposition sont non seulement régionalisés, mais ils ont aussi des couleurs tribales.

de choses sont en train de se faire, beaucoup de choses encore sont à venir. Toutes sont porteuses de bien-être et de progrès social. Dès sa naissance, le RDPC a fait le choix de la modernisation. Nos présentes retrouvailles nous donnent l'occasion de consolider notre engagement envers la modernité et le changement, dans un environnement international marqué par des bouleversements aussi fulgurants que complexes. » (T32 : CR 2011)

60- « Avec l'aboutissement de ces deux opérations, conformément à l'accord de Greentree signé le 12 juin 2006 par nos deux pays, en présence d'Etats témoins, le Cameroun recouvre sa souveraineté entière et effective sur la presqu'île de Bakassi. Ce jour, assurément, fera date. Pour en arriver là, vous le savez, nous avons mené des négociations longues et difficiles, des négociations tout au long desquelles notre peuple a su faire preuve de modération et de patience, mais aussi de constance et de détermination. » (T42 : MNRB 2008)

Si dans le discours épidictique on peut célébrer un peuple à travers un homme, l'inverse est également possible ; on peut rendre hommage à un homme à travers un peuple, surtout s'il est son représentant, son incarnation. C'est le cas en (60) où Paul Biya s'auto-glorifie en louant le peuple camerounais qui, selon le Président, « a su faire preuve de modération et de patience, mais aussi de constance et de détermination » au cours de l'affaire Bakassi qu'on sait avoir été pilotée de bout en bout par Paul Biya lui-même. Ces qualités qu'il souligne sont celles dont il a fait preuve tout au long de la gestion de ce conflit avec le Nigéria voisin¹²⁵.

Ce sont toutes ces valeurs, ces qualités qui permettent au régime RDPC d'opérer des transformations sociales profondes ainsi qu'on le note dans l'extrait suivant :

61- « Il y a une dizaine d'années, après les soubresauts qu'avait connu notre pays, nous avons constaté que nous vivions dans une société politique bloquée où toute évolution était difficile voire impossible. C'est de ce constat qu'est né en 1985 à Bamenda le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. Notre volonté était de rassembler sous une même bannière tous ceux qui étaient prêts à s'engager dans la voie de la démocratisation et de la libéralisation de notre économie, tous ceux qui étaient conscients de faire entrer notre pays dans une ère nouvelle. La tâche n'a pas été facile...que d'épreuves traversées...que de défis affrontés...que de combats menés ! Il a fallu faire évoluer les mentalités,...lutter contre les situations acquises, bousculer les conservatismes,...faire admettre les idées nouvelles,...et j'en passe. [...] Aujourd'hui nous pouvons être fiers du nouveau visage politique de notre pays, car c'est nous,...oui nous tous du RDPC,... qui avons instauré la démocratie et l'état de droit au Cameroun. [...] Vous le voyez, le RDPC promet..., le RDPC agit..., le RDPC réussit » (T29 : CR 1996)

62- « Nous avons déjà, je crois, beaucoup fait pour notre pays. Nous pouvons encore faire mieux et d'avantage, [...] Nous y réussirons » (T30 : CR 2001)

On a dans cet extrait, une séquence narrative dont une lecture sémiotique, telle que élucidée par Greimas dans la préface de l'ouvrage méthodologique de Courtès (1976 : 13-17),

¹²⁵ Lire à cet effet, *L'affaire Bakassi : genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigéria (1993-2002)*, Guy Roger EBA (2013); *Le Code Biya*, François Mattei (2009 : 17-38).

montre comment Paul Biya confère, dans le discours, une capacité particulière de son parti à transformer la société camerounaise. En effet, cette séquence présente un programme narratif construit autour d'un schéma ternaire :

- D'abord une situation initiale présentant un énoncé d'état : « une société politique bloquée où toute évolution était difficile voire impossible » ; avec pour sujet manipulateur « la volonté de démocratisation et la libéralisation de l'économie », élément déclencheur qui pousse le sujet opérateur, « le RDPC et son leader », à entrer dans un faire conjonctif, c'est-à-dire à agir de concert pour s'approprier un objet de valeur : « la démocratie ».

- Ensuite, une situation intermédiaire qui se caractérise par une dynamique au cours de laquelle le sujet opérateur fait montre d'une certaine compétence qui se décline dans plusieurs modalités : devoir – vouloir – pouvoir – savoir démocratiser. C'est cette compétence particulière qui lui permet de s'engager dans des opérations de transformation sociale tout en étant confronté à une série d'épreuves.

- Enfin une situation finale présentant le jugement que porte le juge, Paul Biya, sur l'action accomplie. Les états transformés étant conformes à la programmation initiale, la performance du RDPC en est donc consécutive, et la sanction énoncée par Paul Biya est par conséquent glorifiante ; d'où la fierté dans l'exhibition de l'objet du discours : le RDPC promet, agit, réussit.

Ce succès du RDPC dans la praxis politique est donc tributaire de son credo, lequel réaffirme la foi dans l'action politique : promettre, agir, réussir. On note un climax dans l'agencement de ces performatifs qui confère à ce parti la capacité de modeler la société Camerounaise. Si le verbe « promettre » canalise a priori une force illocutoire, le soupçon de démagogie est balayé a posteriori par les verbes « agir » et « réussir » qui entraînent un effet perlocutoire dans le réel.

Mais pour le leader du RDPC, tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; c'est pourquoi il recommande en (62) une consolidation des acquis et une pérennisation de cette efficacité en vue d'atteindre le monde idéal qu'il projette et dont il conduit l'auditoire à rêver. Bien évidemment, l'accession à cette société idéale ne peut se faire que sous la houlette du RDPC et son leader qui détiennent toutes les clefs pour y arriver. Cette séquence montre l'efficacité du régime au pouvoir dont les réalisations sur les plans sociaux, infrastructurel

et politique sont magnifiées par l'orateur. Attardons-nous sur ce listing de quelques infrastructures sociales :

63- « Au plan économique, nous avons accompli d'importantes réalisations dans tous les secteurs. En l'espace de dix ans, nous avons réalisé près de dix fois plus d'équipements et d'infrastructures dans notre pays (hôpitaux, routes, écoles, etc.) que pendant toute la durée du régime antérieur. » (T4 : CE Nat 1992)

64- « Beaucoup a déjà été fait. Les orateurs qui m'ont précédé ont cité des réalisations. Vous me permettez de faire quelques rappels : la route Bertoua-Belabo a été bitumée ; 2.000 kilomètres de route en latérite ont été réhabilités sur le budget de l'Etat et 600 autres sur financement de l'Union européenne ; des ponts et des bacs ont été construits ou réhabilités sur les affluents du Nyong, du Dja et de la Boumba ; le bitumage de la voirie urbaine d'Abong-Mbang a été réalisé ; enfin, cette année, nous avons lancé les travaux de bitumage de la route qui reliera Ayos à Bertoua. » (T11 : CE Ber 1997)

65- « Comme partout au Cameroun, la gratuité, la distribution du paquet minimum et de manuels scolaires a grandement facilité l'accès à l'enseignement primaire. Il n'est pas exagéré de dire qu'en sept ans le visage scolaire de l'Extrême-Nord a radicalement changé. Des efforts considérables ont été faits aussi pour améliorer la situation de la santé publique. Deux hôpitaux provinciaux ont été réaménagés et le nombre des centres de santé porté à 194. Le taux de couverture sanitaire est passé de 77% en 1997 à 94% actuellement. » (T16 : CE Mar 2004)

66- « Au cours de ce demi-siècle d'exercice de notre souveraineté, beaucoup de choses ont changé, quoi qu'en pensent certains. Jetez un coup d'œil sur ces photos jaunies prises à l'aube de notre indépendance. Nos villes n'étaient que de gros villages, nos routes des pistes poussiéreuses. La majorité de notre peuple n'avait pas accès à l'école et encore moins à l'Université, puisqu'il n'y en avait pas. Voyez le chemin parcouru. » (T[46-68] : FJ 2010)

67- « Au niveau des enseignements secondaires, les chiffres sont également éloquentes. En 2011, 670 classes ont été construites ainsi que des dizaines d'ateliers, de locaux multimédia, de postes de travaux pratiques et informatiques et de bureaux dans les établissements techniques et d'enseignement général. Plus de 13.000 enseignants ont été recrutés dont 3500 au titre de l'opération 25000 jeunes diplômés, déjà citée. 185 nouveaux établissements, dont 66 CETIC et 119 CES ont pu ainsi être ouverts. Parallèlement, 700 millions de francs ont été versés à l'enseignement secondaire privé. » (T[46-68] : FJ 2012)

Dans ces séquences, Paul Biya s'emploie à glorifier et à sanctifier les réalisations sociales et infrastructurelles de son régime. Il opte pour une stratégie argumentative marquée par les chiffres et la comparaison avec les réalisations du régime précédent. On est tenté de dire que cela va de soi que dans un pays où tout est entièrement à construire, que les infrastructures augmentent en nombre. La comparaison avec les réalisations d'autres partis n'étant pas possible - l'UNC devenu RDPC étant le seul parti ayant exercé le pouvoir, donc ayant les moyens et le devoir d'agir sur le social- il aurait pu la faire avec d'autres pays qui étaient au même niveau que le Cameroun en 1960 comme la Chine, Singapour, le Ghana. Cette comparaison, il la fera sur le plan politique où elle lui est avantageuse :

68- « Pour que ce dossier cesse d'être une pomme de discorde entre nos deux pays, mon collègue nigérian et moi-même avons défini, avec l'assistance de M. Kofi Annan, des procédures qui devraient à terme, renforcer la coopération et l'amitié entre deux peuples frères qui ont beaucoup en commun. Ainsi, pensons-nous avoir contribué à créer un climat de paix et de sérénité propre à faciliter nos échanges avec notre voisin et à assurer notre propre développement. Camerounaises, Camerounais, dans le monde agité et imparfait qui est le nôtre, nous devons, je crois, nous féliciter d'être dans une certaine mesure un oasis de stabilité et de paix. » (T[79-104] : FA 2002)

69- « La consolidation de l'état de droit se poursuit avec l'adoption du nouveau Code de Procédure Pénale et la restructuration de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés. Sauf exception, l'activité des partis politiques se déroule sans heurts et en toute liberté. Croyez-moi, cette situation est exceptionnelle. C'est un privilège assez rare sur notre continent. Nous devons, je pense, l'apprécier à sa juste valeur. » (T[79-104] : FA 2006)

70- « Lorsque vous m'avez élu, en 1992, j'avais pris envers vous un certains nombres d'engagements : consolider notre démocratie naissante ; travailler au redressement de notre économie ; maintenir notre pays dans la paix et la stabilité ; renforcer nos relations avec les pays amis et les organisations internationales. Aujourd'hui, en dépit d'un environnement difficile, ces engagements ont été tenus pour l'essentiel. La démocratie est irréversiblement établie ; l'état de droit est désormais une réalité ; nos institutions fonctionnent normalement ; les libertés fondamentales sont respectées ; la croissance économique revient ; la paix et la stabilité sont préservées ; dans le concert des Nations, le Cameroun est un partenaire écouté et respecté. » (T7 : PF 1997)

Comme on le constate, sur le plan international et politique, Biya compare le Cameroun à d'autres pays africains moins avancés en matière de démocratie et de liberté, ou qui ne jouissent ni de stabilité ni de paix. Il se satisfait aussi que son pays fasse partie de ceux qui jouissent d'une certaine considération sur le plan international.

7.2.1.2- Des projets pour un Cameroun émergent

À côté des réalisations, le positionnement de son régime sur l'axe du Bien se justifie aussi par les différents projets qu'il présente dans ses discours :

71- « Je saisis cette occasion pour vous dire que j'envisage de mettre à l'étude la création d'une Ecole Supérieure de Formation au Football qui, en liaison avec le Ministère des Sports et de l'Education Physique et le Ministère de la Jeunesse ainsi qu'avec la Fédération et les Académies existantes, aura pour mission d'encadrer et de perfectionner les jeunes qui manifesteront des dispositions exceptionnelles pour notre "sport-roi". » (T[46-68] : FJ 2010)

72- « Pour les 7 années avenir, je place mon mandat sous le signe de l'amélioration du niveau et du cadre de vie de tous les Camerounais. Cela se traduit par un programme en 10 points essentiels, 10 points pour construire l'avenir du Cameroun :

1. Promotion de la justice sociale et de la prospérité en stimulant l'emploi,
2. Intensification de la lutte contre la pauvreté et relèvement du niveau de vie de nos populations,
3. Redynamisation de notre agriculture, de notre élevage et de nos industries,

4. Renforcement de notre sécurité alimentaire, de notre production agricole d'exportation, et des mesures incitatives pour l'activité industrielle,
5. Promotion du tourisme,
6. Amélioration de notre système de santé,
7. Education pour tous,
8. Renforcement des infrastructures routières,
9. Accès à l'eau et à l'électricité pour tous,
10. Renforcement de la défense nationale et de la sécurité des personnes et des biens.»

(T8 : CE Mar 1997)

73- « La nouvelle dynamique que j'ai impulsée permettra à notre pays de parvenir à l'émergence à l'horizon 2035. Cette vision de l'avenir, celle d'un Cameroun émergent auquel nous aspirons tous, nous l'avons baptisée en 2004 "Les Grandes Ambitions". Cette vision est en train de devenir une réalité et j'ai placé le prochain septennat sous le signe des "Grandes Réalisations". » (T19 : CE Mar 2011)

Dans ces exemples, il construit grâce au potentiel thaumaturgique du verbe, une société édénique qu'il résume en deux slogans : «le Cameroun des grandes ambitions», «le Cameroun des grandes réalisations» -ce sont respectivement ceux des campagnes électorales de 2004 et 2011. Ces slogans charrient les caractéristiques définies par Reboul qui indique qu'il s'agit d'une « formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses » (1975 : 42). Ces slogans de Paul Biya sont effectivement de petites phrases qui marquent les esprits. Ils sont également polémiques dans la mesure où ils insinuent que ceux qui sont opposés au régime politique au pouvoir n'ont pas de projet de grande envergure pour le Cameroun ; qu'ils n'ont rien réalisé non plus. Enfin ils ont pour objectifs d'influencer les Camerounais à travers la société rêvée qu'ils projettent. Cette société idéale est accessible à travers son projet de société dont il décline les grands chantiers qui feront du Cameroun un pays émergent en 2035 ; et dans cette lancée, chaque région du pays reçoit son lot de projets-promesses. Sur l'axe du Bien de Paul Biya, se situent également deux corps de métiers : les sportifs et les hommes en uniforme.

7.2.2- Deux corps de métiers : les sportifs et les hommes en uniforme

Paul Biya va recourir à l'éloge ; ainsi prend-il en exemple les sportifs et les hommes en uniforme qu'il présente comme des modèles pour la jeunesse à qui s'adressent principalement ses conseils. On voit bien que l'épidictique et le délibératif s'interpénètrent ; Danblon (2002) propose la notion de *proximité illocutoire* pour désigner cette coexistence des genres. Le lien entre l'épidictique et le conseil se trouve déjà évoqué par Aristote ([325 av J.-C.] 1991) dans la discussion de l'exorde propre à l'éloge : louer quelqu'un pour une action conforme à la vertu

n'est pas bien loin de conseiller cette action. L'éloge et les conseils sont d'une commune espèce ; si le fond des conseils reste le même, la forme en est changée, ils deviennent des panégyriques. Intéressons-nous d'abord à l'encensement des sportifs.

7.2.2.1- Du sport : emblème d'un Cameroun uni, fort et apprécié

C'est à un dithyrambe des sportifs que Paul Biya se livre dans la plupart de ses discours. Prenons-en quelques exemples :

74- « Prenons exemple sur nos sportifs : les Lions Indomptables, David contre Goliath, tout le monde voyait notre équipe de football éliminée dès le premier tour... Ils sont maintenant en quart de finale, après avoir battu, entre autres, l'Argentine, champion du monde en titre. Chacune de leurs rencontres est l'aboutissement d'un formidable travail d'équipe où chacun se sent concerné et responsable. Un seul joueur marque un but, mais c'est le travail de l'ensemble de l'équipe qui est ainsi récompensé. La victoire revient à l'équipe qui a su fusionner et devenir un groupe fonctionnant comme un seul individu, au service d'un objectif commun. » (T27 : CR 1990)

75- « Je pense bien sûr, à nos footballeurs qui se sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe du Monde 1998. Par leur qualification, nos "Lions" auront montré qu'ils appartiennent à l'élite mondiale de leur discipline. Je me dois également de mentionner les résultats très honorables de nos représentants aux derniers jeux de la Francophonie à Madagascar et aux championnats d'Afrique. Il faut aussi souligner le courage de nos jeunes compatriotes qui ont tout récemment effectué l'ascension du Mont-Cameroun, appelée à juste titre "Course de l'Espoir". Nos sportifs ont ainsi tracé la voie. A vous de les suivre. » (T[46-68] : FJ 1998)

76- « Je ne serais évidemment pas complet si je ne vous parlais pas du sport, lequel a pour notre pays, une valeur emblématique. C'est pour cela que nous allons continuer à en soutenir les activités, notamment en réhabilitant les installations existantes et en créant de nouvelles, comme le futur Palais des sports de Yaoundé, avec la collaboration d'un grand pays ami. Qui dit sport au Cameroun, dit évidemment football. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement notre équipe nationale, les Lions indomptables, pour leur brillante prestation à la coupe d'Afrique des Nations 2002 du Mali. Mais leurs succès ne doivent pas nous faire oublier ceux de nos jeunes compatriotes qui se sont illustrés dans d'autres disciplines qui méritent elles aussi d'être encouragées. » (T[46-68] : FJ 2002)

Sachant que le sport représente pour le Cameroun une valeur emblématique comme il le note en (76), Paul Biya procède par métaphore pour mettre en avant les valeurs de persuasion dans ses discours. On peut citer l'exemple (75) qui porte sur l'ascension du mont Cameroun baptisée métaphoriquement "course de l'espoir", en vue de cultiver l'endurance et l'espérance chez la jeunesse. Il en est ainsi pour la métaphore de l'union à travers le football : c'est un travail d'équipe couronné par le but d'un joueur. La victoire, insiste-t-il en (74), revient à "l'équipe qui a su fusionner et devenir un groupe fonctionnant comme un seul individu", il faut voir derrière

cette insistance l'appel à l'unité des Camerounais derrière la personne qui symbolise la Nation toute entière, en vue d'affronter les défis du développement.

S'agissant particulièrement du football, Paul Biya en fait le principal creuset des qualités qu'il promeut dans ses discours. Observons ces séquences qui sont de véritables panégyriques à l'endroit des footballeurs :

77- «Enfin, autre événement marquant pour le Cameroun en 1990, la remarquable prestation des Lions Indomptables et la consécration du football camerounais sur la scène mondiale, parfaite illustration de notre "volonté de vaincre". Les Lions Indomptables ont hissé très haut les couleurs nationales à la coupe du monde de football. Ils ont contribué de la plus belle manière au rayonnement du Cameroun. Ils ont fait honneur à toute l'Afrique. » (T[79-104] : FA 1990)

78- « Encore une fois, prenons exemple sur nos Lions Indomptables qui, en dépit des moyens modestes, ont réussi à se qualifier pour la phase finale de la coupe du Monde en juin prochain. » (T[46-68] : FJ 1994)

79- « Je pense tout particulièrement à nos Lions Indomptables, qui viennent de nous combler, de nous honorer, en remportant la coupe d'Afrique des nations junior de football. Sans grands moyens, mais avec leur cœur et leur talent, ces jeunes ont apporté la preuve qu'il ne faut jamais désespérer des Camerounais. » (T[46-68] : FJ 1995)

80- « Par cette qualification méritée, vous [Lions Indomptables] venez une fois de plus d'administrer aux sportifs du monde et à l'ensemble de vos compatriotes la preuve de votre talent extraordinaire, de votre esprit de combativité et de votre détermination à porter toujours plus haut le flambeau national. » (T71 : MLI 2008)

81- « Je voudrais vous faire une confidence, si vous le voulez bien. Lorsqu'il m'arrive de m'interroger sur nos enjeux nationaux et notre destin commun, comme c'est certainement le cas pour chacun d'entre vous, je pense aux Lions Indomptables qui ne sont jamais aussi forts qu'en période de doute et qui savent se relever à chaque fois de chaque faux pas perpétré. C'est ce que j'appelle "the fighting Lions spirit" autrement dit "l'esprit des Lions". Nous devrions nous en inspirer en toutes circonstances. » (T73 : LPC 2009)

Dans toutes les circonstances, principalement dans les adresses à la jeunesse, les footballeurs sont présentés comme des modèles pour les qualités dont ils font montre : leur « volonté de vaincre » (77), leur « détermination à porter toujours plus haut le flambeau national » (80), leur succès en dépit des moyens limités (78), « sans grands moyens, mais avec leur cœur et leur talent » (79). Aussi contribuent-ils significativement à la bonne réputation du Cameroun à l'extérieur (80) et à prouver « qu'il ne faut jamais désespérer des Camerounais » (79). Lui-même d'ailleurs s'inspire de ce qu'il nomme « the fighting Lions spirit » autrement dit « l'esprit des Lions » comme il l'explique sous le ton de la confidence en (104). Paul Biya cherche ainsi à profiter de l'aura des Lions Indomptables -nom de l'équipe nationale de football du

Cameroun¹²⁶- pour entretenir un lien de proximité avec ses concitoyens. Ceci est le signe de la relation particulière de ce sport avec l'exercice du pouvoir au Cameroun.

De fait, au regard de l'engouement des Camerounais pour ce sport, le régime a compris que le football permettait à la fois de détourner l'attention des Camerounais des difficultés du quotidien et de renforcer son pouvoir. L'année 1990, comme le souligne Paul Biya dans les séquences (74) et (77), a été celle de la consécration, avec la Coupe du monde de football jouée en Italie : non seulement les Lions Indomptables ont remporté le match d'ouverture contre la tenante du titre, l'Argentine de Diego Maradona, mais ils sont devenus la première équipe africaine à atteindre les quarts de finale d'une Coupe du monde. Le régime de Paul Biya, alors en pleine tempête politique, a pu en tout cas respirer à la faveur de ce Mondial de football : la mobilisation de l'opposition naissante étant retombée comme un soufflé grâce à lui. Captivés par le foot, les Camerounais étaient restés euphoriques pendant quelques semaines après la fin de la compétition. Fort de cette expérience, le pouvoir a par la suite tenté plusieurs fois de surfer sur la popularité du football¹²⁷. Ainsi, les bons résultats enregistrés par l'équipe nationale de football, ont toujours fait l'objet de récupération de la part du gouvernement pour mettre en œuvre des mesures risquées en temps ordinaire : alors que les Camerounais fêtaient la qualification des Lions pour la finale de la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) 2008 au Ghana, il a majoré le soir même le prix de l'essence à la pompe.

Si la plupart des théoriciens admettent que « l'épidictique est le seul genre qui se caractérise par l'accord préalable entre l'orateur et l'auditoire sur le sujet du discours » (Danblon 2001 : 20), il faut cependant reconnaître avec Barry qu'on ne peut pas de nos jours admettre que le discours épidictique est exempt de toute critique. L'auditoire ne se laisse pas toujours totalement emporter par le spectacle verbal. Ainsi, « on doit donc admettre que le discours épidictique est évalué aussi bien dans sa forme que dans son contenu. Il serait d'ailleurs illusoire de vouloir séparer le contenu du contenant » (Barry 2011 : 170). Ainsi, en 2008, s'il n'y avait pas eu sur le champ de réaction face à l'augmentation des prix du carburant décidée en pleine CAN, les transporteurs avaient lancé, moins de trois semaines après, un mouvement de protestation ; en

¹²⁶ En la matière, le Cameroun a une belle réputation internationale. À son palmarès : quart de finale Coupe du monde 1990, finaliste coupe des confédérations 2002, champion olympique 2000, cinq Coupe d'Afrique des Nations.

¹²⁷ Lors de la campagne pour l'élection présidentielle très disputée de 1992, Biya s'est fait appeler, sans doute en allusion au nom de l'équipe nationale, « L'homme lion », espérant ainsi séduire les Camerounais. Le lion étant aussi symbole de royauté -on l'a relevé au chapitre 5.

dépît des discours du régime politique de Paul Biya (voir l'exemple suivant) voulant pérenniser l'euphorie d'une belle place de vice-champion d'Afrique :

82- «Je souhaite dire toute l'appréciation du peuple camerounais à nos Lions Indomptables qui ont su se hisser jusqu'à la finale de la 26ème Coupe d'Afrique des Nations. Même s'ils ne l'ont pas remporté cette fois-ci, ils n'ont aucunement démérité, car il faut toujours tenir compte de la « glorieuse incertitude du sport ». Il va de soi qu'ils conservent notre estime et notre confiance. De toute façon, les qualités dont ils ont fait preuve leur assurent incontestablement une place de choix dans l'élite du football mondial.» (T[46-68] : FJ 2008)

Malgré la belle prestation des Lions et ce discours glorifiant de Paul Biya, le mouvement des transporteurs avait été lancé et fut l'un des éléments déclencheurs des troubles socio-économiques de la fin du mois de février 2008 qui avaient fait trembler le régime de Yaoundé.

Pour sortir de cette analyse de la place du sport et du football en particulier dans les stratégies discursives de Paul Biya, nous voulons remonter dans le cours du contexte socio-historique pour préciser qu'avant l'avènement au pouvoir de Paul Biya, Ahmadou Ahidjo avait lui-même vu le profit qu'il pouvait tirer du football : il l'avait mis au service de son projet « d'unité nationale », avec l'organisation de la CAN en 1972. Paul Biya a poursuivi ce projet dans la même logique et le Cameroun organisera la CAN de 2019. Nous pensons que le projet d'avoir un seul grand parti national fédérant les Camerounais -et à l'intérieur duquel s'effectuerait le jeu démocratique- ayant été balayé par le vent de l'Est, Paul Biya s'est davantage focalisé sur le football comme élément fédérateur de tous les Camerounais sans aucune distinction. Cet élément fédérateur est somme toute indispensable pour une jeune nation comme le Cameroun.

7.2.2.2- Des hommes en uniforme : un Cameroun de paix, stabilité et ordre

Sur l'axe du Bien de Paul Biya, on retrouve les hommes en uniforme, c'est-à-dire les forces de l'ordre et l'armée qui se dévouent entièrement à la protection de la patrie :

83- « Des moyens supplémentaires seront mis à la disposition des forces de l'ordre dont je salue ici le courage et dévouement et auxquelles je vous exhorte à apporter votre entière collaboration. » (T9 : CE Gar 1997)

84- « Je veux, en même temps, rendre hommage à nos vaillants soldats qui ont payé de leur vie la défense de notre intégrité territoriale et de notre souveraineté. La Nation tout entière leur sera à jamais reconnaissante. » (T42 : MNRB 2008)

- 85- « Tout ceci, tout ce qui arrive et qui nous cause une grande joie, nous ne l'oublions pas, nous le devons à la vaillance de nos forces armées. Notre armée se bat avec courage nuit et jour pour que le Cameroun reste un pays de paix et de stabilité. » (T45 : RE 2014)
- 86- « Je voudrais à ce point rendre un vibrant hommage à nos forces armées dont la vaillance s'est illustrée lors des récents combats. J'ai eu l'occasion de dire que la Nation, dans son ensemble, devait se mobiliser derrière son armée. » (T[79-104] : FA 2014)
- 87- « Je vous donne en exemple nos jeunes soldats qui veillent à notre sécurité le long de nos frontières. Leur vaillance, leur sens du devoir et du sacrifice, nous montrent ce que peut être, porté au plus haut degré, l'amour de la patrie. Ce combat qu'ils mènent en notre nom, au péril de leur vie, est celui de toute la Nation. » (T[46-68] : FJ 2015)
- 88- «Seule une armée "républicaine", dont l'action est adossée aux valeurs fondamentales librement choisies par le peuple, est capable de tels hauts faits. C'est le cas de nos forces de défense, issues de notre peuple et attachées, comme nous tous, à notre conception d'une société de liberté, de justice sociale et de tolérance. » (T78 : CT 2015)

À travers une caractérisation reposant sur des noms ayant une valence fortement positive, Paul Biya fait l'éloge des forces armées nationales qu'il désigne comme des exemples à suivre. Il loue leur courage, leur dévouement, leur vaillance, leur sacrifice grâce auxquels l'intégrité du territoire national et la paix sont préservées. Il vante leur esprit républicain qui jusqu'ici a permis de rétablir l'ordre public et maintenir la stabilité. Paul Biya recourt subrepticement à la loi de la transitivité pour renforcer l'appropriation de ces valeurs par tout le peuple camerounais (88) : les soldats sont issus du peuple, les soldats ont des valeurs, ces valeurs sont donc celles du peuple camerounais. L'éloge a ici pour valeur principale l'exhortation ; la louange dans ce discours a pour fonction pragmatique d'encourager le peuple à agir et à réagir dans le sens souhaité.

Sur l'axe du Bien, Paul Biya s'appuie sur les sportifs et les hommes en uniforme pour intensifier l'adhésion à des valeurs dominantes et partagées. On comprend pourquoi pour Barry (2011 : 168),

L'éloge ne se réduit pas à un discours creux ou à des flatteries, mais [...] il provoque une catharsis sociale par la mise en forme et en mouvement des représentations et des croyances communautaires. Il exploite et justifie ces valeurs admises. C'est en assumant cette fonction essentiellement idéologique que l'orateur épideictique élabore un modèle autorisé susceptible de conforter l'admiration et l'aspiration des auditeurs.

Conclusion

La mise en scène argumentative dans le discours de Paul Biya procède d'une structuration manichéenne de l'univers social. Dans le monde qu'il édifie, le Mal s'incarne en l'adversaire politique dont le signalement dans le discours se veut diffus, et son attaque indirecte. C'est une

stratégie de l'implicite par laquelle Paul Biya inscrit les membres de l'opposition sur une trajectoire disqualifiante construite sur des catégories stigmatisantes d'anti-démocrates, de démagogues, d'incompétents, d'égoïstes, d'anti-patriotes et d'anti-souverainistes. Cette analyse conduit aussi à penser que la stratégie dite « hyper-polémique » permet à l'orateur de recourir à moindre frais à l'*argumentum ad personam* car la cible n'étant pas clairement désignée, l'effet rebours de l'insulte s'en trouve atténué voire aseptisé. On remarque aussi un déplacement de l'axe du Mal qui se retrouve progressivement au sein de l'appareil politico-administratif du régime. En effet, eu égard à ses comportements répréhensifs qui se situent en contresens du progrès et de la paix sociales, l'appareil politico-administratif constitue donc une menace pour le pouvoir lui-même. L'ennemi du régime revêt aujourd'hui de nouveaux visages à travers les médias, particulièrement les réseaux sociaux considérés comme un outil de déstabilisation. On aura également constaté que le pouvoir se nourrit de cet état de fait qui assure au RDPC et à son leader d'avoir seuls une aura nationale et garantit la pérennité du régime ; la scène politique camerounaise s'acheminant alors vers un dispositif sans adversaire.

À l'opposé du Mal, se trouve le Bien incarné par la politique du Renouveau que Paul Biya présente comme la voie pour le salut du Cameroun au regard de ses réalisations et de ses projets. S'y retrouvent également, les sportifs et les forces de défense et de maintien de l'ordre donnés en exemple comme creuset des valeurs autour desquelles Paul Biya invite le peuple à communier. On comprend pourquoi Viala affirme : « Un esprit et un air, une façon de penser et des manières, voilà pour l'éthos. Un propos qui discrimine, fixe les valeurs et leurs détenteurs, voilà pour l'argumentation » (1999 : 186). Et l'épidictique, affirme Perelman (1977 : 33), se présente ainsi comme un genre central dont le rôle est d'intensifier l'adhésion à des valeurs dominantes, et de trouver des leviers pour émouvoir les auditeurs. La mise en scène argumentative ne fait donc pas l'économie du pathos dont nous avons analysé la sémiotisation au chapitre 4. À présent, notre regard va se tourner vers les aspects logico-formels qui constituent la textualité du discours de Paul Biya.

Chapitre 8 : Procédés logico-formels et matérialité textuelle du discours de Paul Biya

Introduction

Notre travail va à présent aborder la composante « logique » ou argumentative du discours de Paul Biya. L'objet de notre analyse est ce que la rhétorique ancienne appelle « logos » qui désigne « l'exercice de la raison », c'est-à-dire l'argumentation au sens logique et dépassionné du terme. Il faut tout de suite distinguer le raisonnement logique qui a pour horizon la vérité irréfutable, de l'argumentation fondée sur les *topoi* qui sont discutables. Pour Moeschler, l'idée d'introduire dans la description de l'argumentation la notion de *topos* est liée à l'hypothèse selon laquelle l'argumentation est régie par des principes (ou règles) généraux dont la propriété essentielle est d'être distincts des principes du raisonnement logique (1985 : 68). En fait, trois propriétés générales caractérisent les *topoi* (leur généralité, leur appartenance au sens commun, leur graduation)¹²⁸. Elles font apparaître la possibilité de leur contestation ou réfutation ; partant, il est de la nature même d'une argumentation d'être contestable (1985 : 71). L'articulation des *topoi* repose sur les relateurs argumentatifs qui assurent les connexions et les liages du signifié dans la textualisation du discours.

Pour saisir le sens du discours de Paul Biya, il s'avère donc également important d'observer ces opérations de textualisation. Adam (2008) décrit deux types d'opérations de textualisation que subissent les unités textuelles :

D'une part, elles sont découpées par segmentation (typographique à l'écrit, pause, intonation et/ou mouvements des yeux et de la tête à l'oral). La discontinuité de la chaîne verbale va de la segmentation des mots permanente à l'écrit et plus faible à l'oral (liaisons, amalgames), à celle du marquage de paragraphes ou de strophes et de

¹²⁸ Les *topoi* ont trois propriétés générales (Moeschler 1985 : 68-69) :

- Un *topos* est une règle générale, rendant possible une argumentation particulière. En tant règle générale, le *topos* se distingue d'une part du syllogisme et d'autre part des règles de la déduction naturelle, tous deux posant des conditions aux raisonnements logiques. Attribuer aux *topoi* le statut de règle générale ne signifie nullement qu'ils aient un caractère obligatoire.
- Un *topos* est une règle supposée communément admise.
- La propriété essentielle du *topos*, selon Ducrot (1983), est son caractère graduel. Cela signifie qu'un *topos* pose une correspondance entre deux échelles argumentatives (P) et (P').

subdivisions de parties d'un texte à l'écrit. D'autre part, les unités textuelles sont, sur la base des instructions données par les marques de segmentation et par divers marqueurs [...], reliées entre elles par des opérations de liage qui sont des constructions d'unités sémantiques et une fabrique du continu à laquelle se reconnaît un segment textuel (2008 : 38).

Il convient de préciser que dans le processus de textualisation, se trame l'alternance entre les opérations de segmentation et les opérations de liage. En effet, Adam décrit : une première segmentation qui découpe des unités de premier rang qu'une première opération de liage assemble en unités d'un rang supérieur de complexité. Ces unités (périodes et/ou séquences) sont elles-mêmes l'objet d'une nouvelle segmentation qui délimite leurs bornes initiale et finale. Le liage de ces unités de second rang aboutit aux paragraphes de prose ou aux strophes constitutives d'un plan de texte et à une unité textuelle elle-même délimitée par une autre opération de segmentation, que l'on peut dire péritextuelle dans la mesure où elle fixe les bornes ou les frontières matérielles d'un texte¹²⁹ (Adam 2008 : 39). Au cours des analyses de ce chapitre, nous nous pencherons principalement sur les connexions et les liages du signifié qui font partie des types d'opérations de liage assurant la continuité textuelle¹³⁰. Dans la première articulation, nous décrirons les caractéristiques générales de la textualité du discours de Paul Biya ; dans la seconde, nous allons analyser les relateurs argumentatifs.

8.1- Les caractéristiques générales de la textualité du discours présidentiel

Nous voulons commencer par observer de façon générale, la matérialité textuelle du discours de Paul Biya. Nous allons décrire ces caractéristiques formelles sous deux aspects : l'étendue des textes et les catégories syntaxiques. Pour ce faire, nous avons recours au logiciel Hyperbase.

De l'étendue des textes

L'outil *Distribution* de ce logiciel permet d'obtenir l'étendue des différents textes. Il est important de rappeler que ces textes correspondent aux différentes partitions du corpus que nous

¹²⁹ Adam a établi de nombreux schémas pour figurer ces différentes opérations de textualisation (lire *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*).

¹³⁰ Adam (2008 : 83-130) décrit cinq grands types de liages des unités textuelles de base : liages du signifié, liages du signifiant, implications, connexions, séquences d'actes de discours.

effectuées. Les figures 17 et 18 qui suivent présentent cette étendue dans les genres et en chronologie.

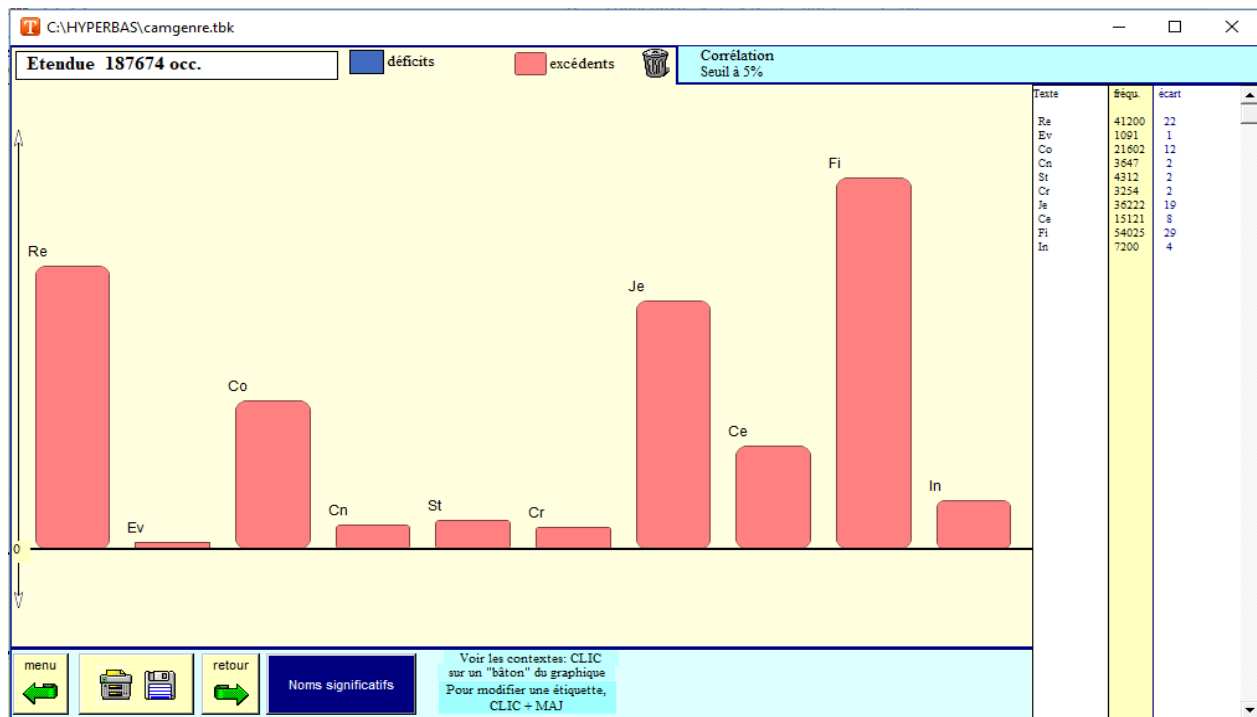


Figure 17 : étendue des textes dans les genres de discours

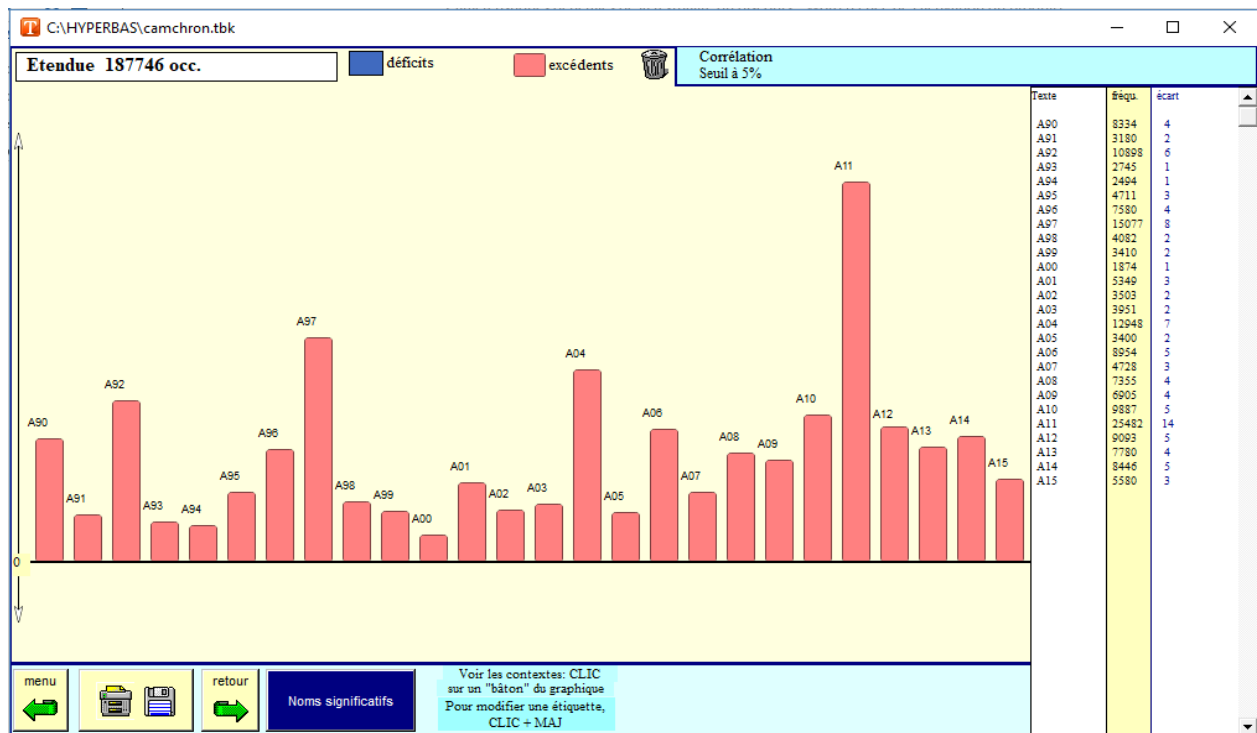


Figure 18 : étendue des textes en chronologie

On remarque dans la figure 17 que les textes les plus étendus sont ceux des discours des fins d'années (54025 occurrences), des actes de réélection (41200 occurrences), de fêtes de la jeunesse (36222 occurrences) et des congrès du RDPC (21602 occurrences). Ces résultats attestent ce que nous avons souligné à l'entame de ce travail : la rareté de la parole présidentielle. On constate en effet, qu'en dehors des circonstances traditionnelles, les prises de paroles de Paul Biya sont rarissimes. Ceci est davantage confirmé par la figure 18 qui indique que c'est en années d'élections présidentielles que se situent les plus grandes étendues de ces textes : 1992, 1997, 2004, 2011.

Des catégories syntaxiques

À l'aide des outils *Listes* puis *Codes* du logiciel, nous allons établir les fréquences relatives des catégories syntaxiques suivantes : adverbe, verbe, adjectif et nom. Nous calculons ces fréquences dans les genres et en chronologie lorsqu'elles paraissent pertinentes.

Les figures 19 et 20 présentent les fréquences relatives des adverbes :

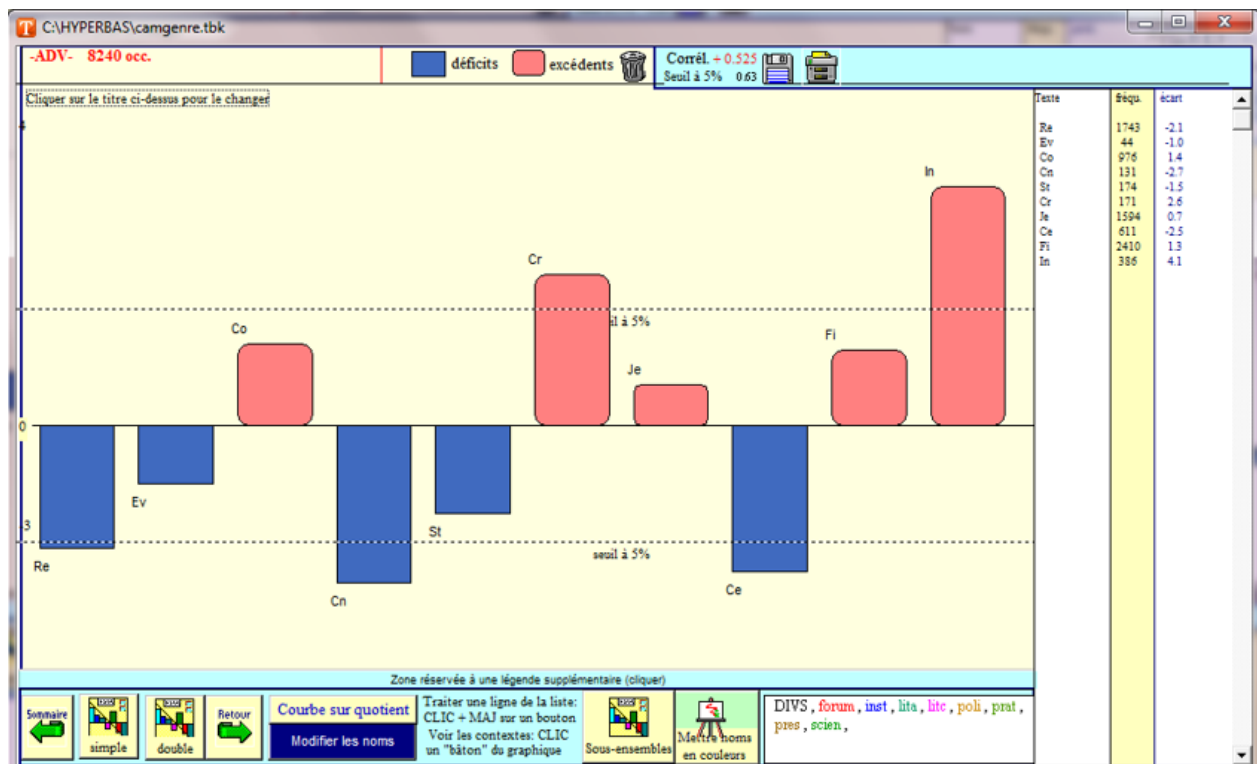


Figure 19 : fréquence relative des adverbes en genres de discours

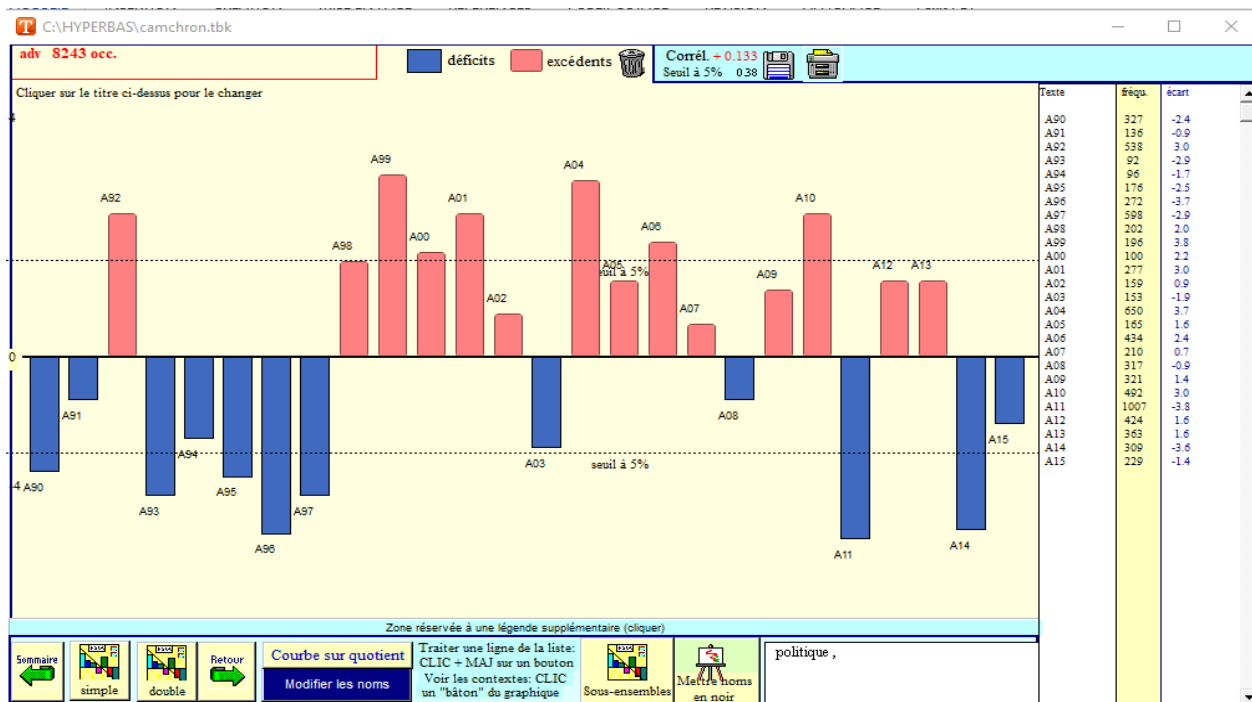


Figure 20 : fréquence relative des adverbes en chronologie

On remarque dans la figure 19, une fréquence relative des adverbes est excédentaire dans les interviews. L'échange étant direct, le discours n'est pas rédigé ; les répliques moins élaborées amènent le locuteur à user des adverbes, à modaliser son discours. C'est également ce souci de modaliser le discours, d'arrondir les bords qui justifie sans doute l'excédent du genre crises sociales. En chronologie (figure 20), on note une évolution en dents de scie qui n'est pas assez significative.

Nous allons observer les verbes dans leurs différents temps dans la mesure où la catégorie grammaticale du temps donne au verbe diverses nuances de sens. Les figures 21 et 22 présentent les fréquences relatives des verbes au futur simple :

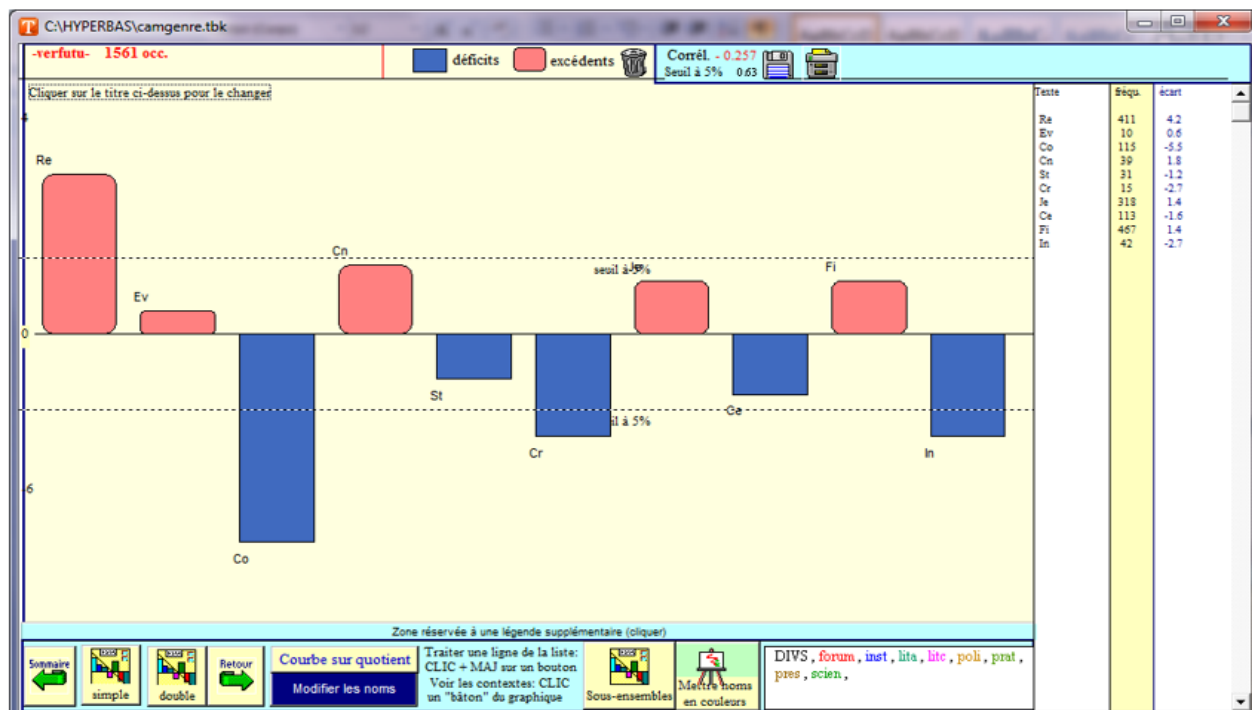


Figure 21 : fréquence relative des verbes au futur simple dans les genres de discours

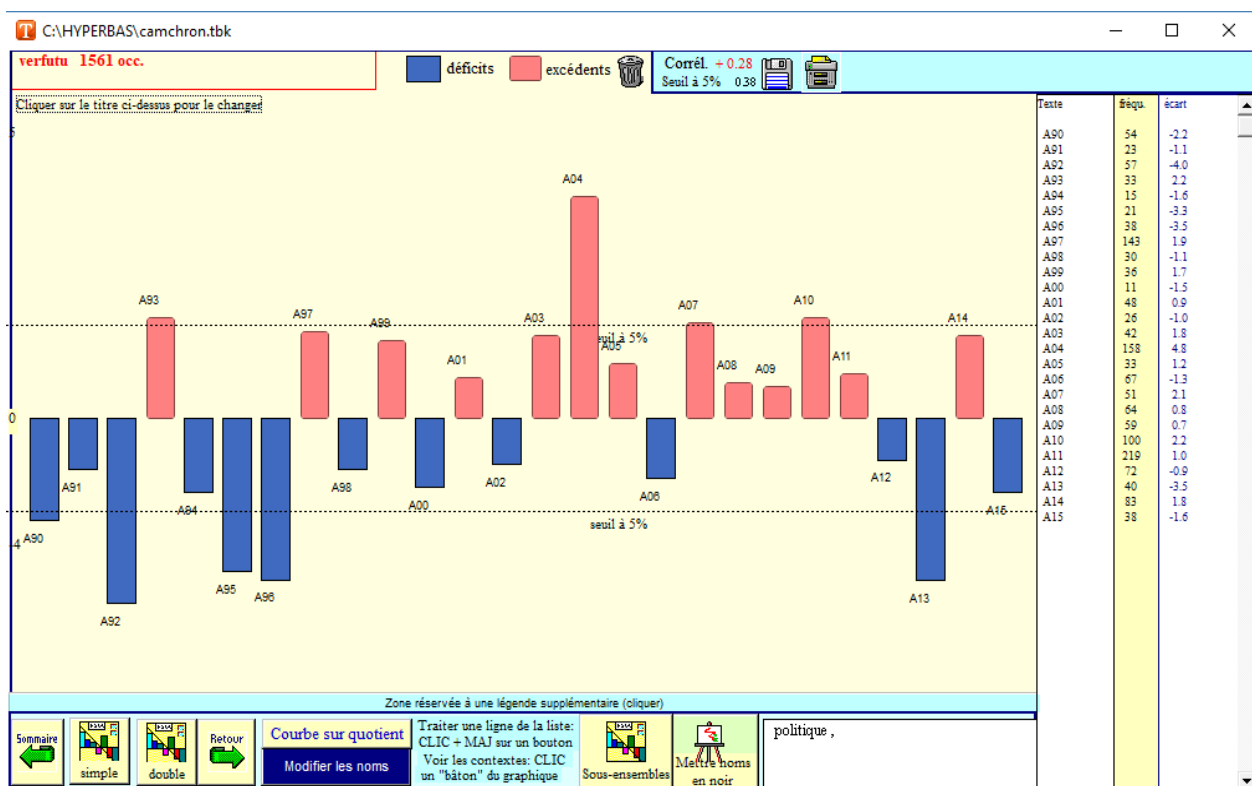


Figure 22 : fréquence relative des verbes au futur simple en chronologie

La fréquence relative des verbes au futur est élevée dans les actes de réélections (figure 21) et 2004. Elle se comprend parfaitement dans ce genre dont les discours, truffés de promesses,

sont essentiellement tournés vers l'avenir. 2004 s'illustre particulièrement parce que c'est l'année où Paul Biya va engager son programme intitulé « grandes ambitions » en vue de faire du Cameroun un pays émergent en 2035. Les figures suivantes (23 et 24) présentent les fréquences des verbes au subjonctif :

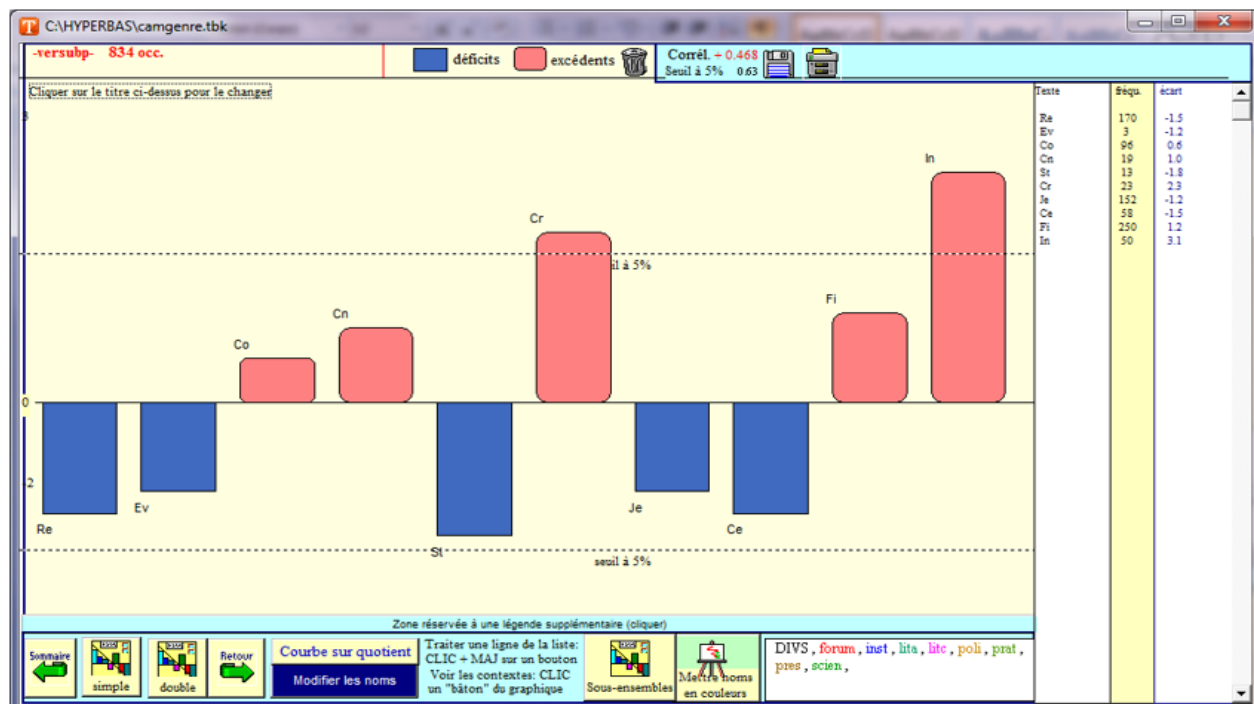


Figure 23 : fréquence relative des verbes au subjonctif présent dans les genres de discours

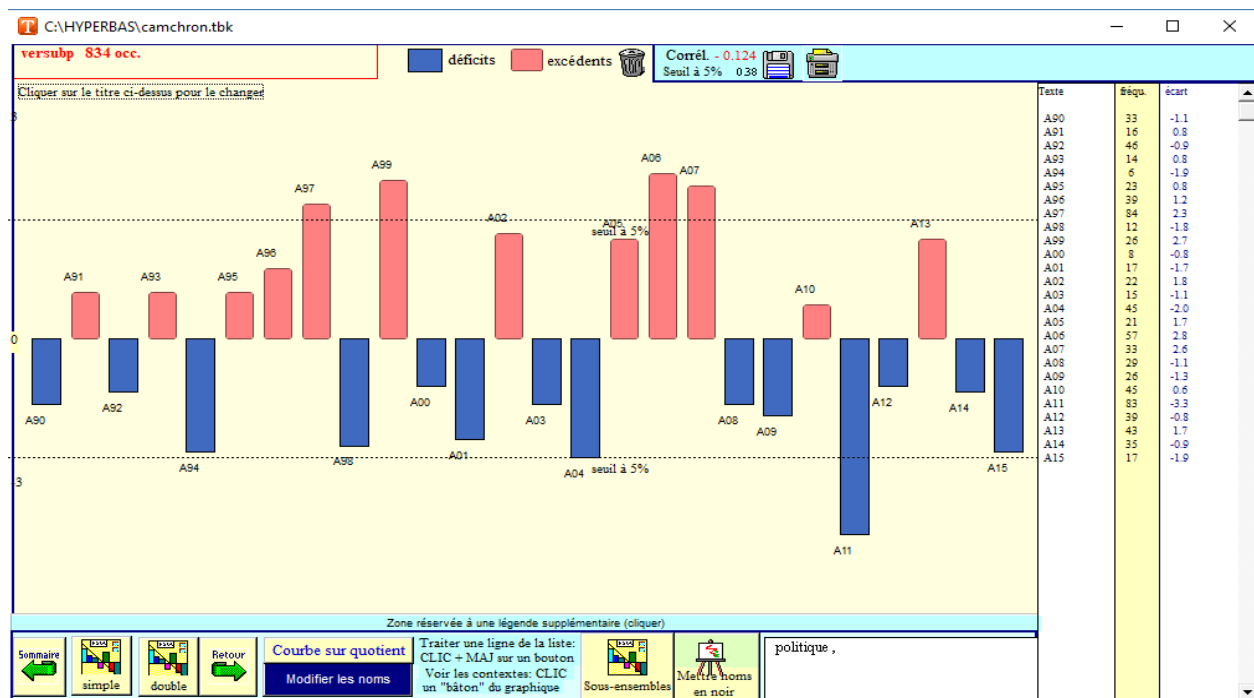


Figure 24 : fréquence relative des verbes au subjonctif présent en chronologie

Les verbes au subjonctif ont une fréquence relative excédentaire dans les interviews et les discours de crises sociales (figure 23). Remarquons que c'est également dans ces genres que l'on retrouve les plus hautes fréquences des adverbes. C'est sans doute le signe que ce sont des paroles empreintes d'une certaine incertitude, de suppositions. En chronologie (figure 24), la variation n'est pas assez expressive. Les figures 25 et 26 qui suivent présentent les résultats de l'imparfait :

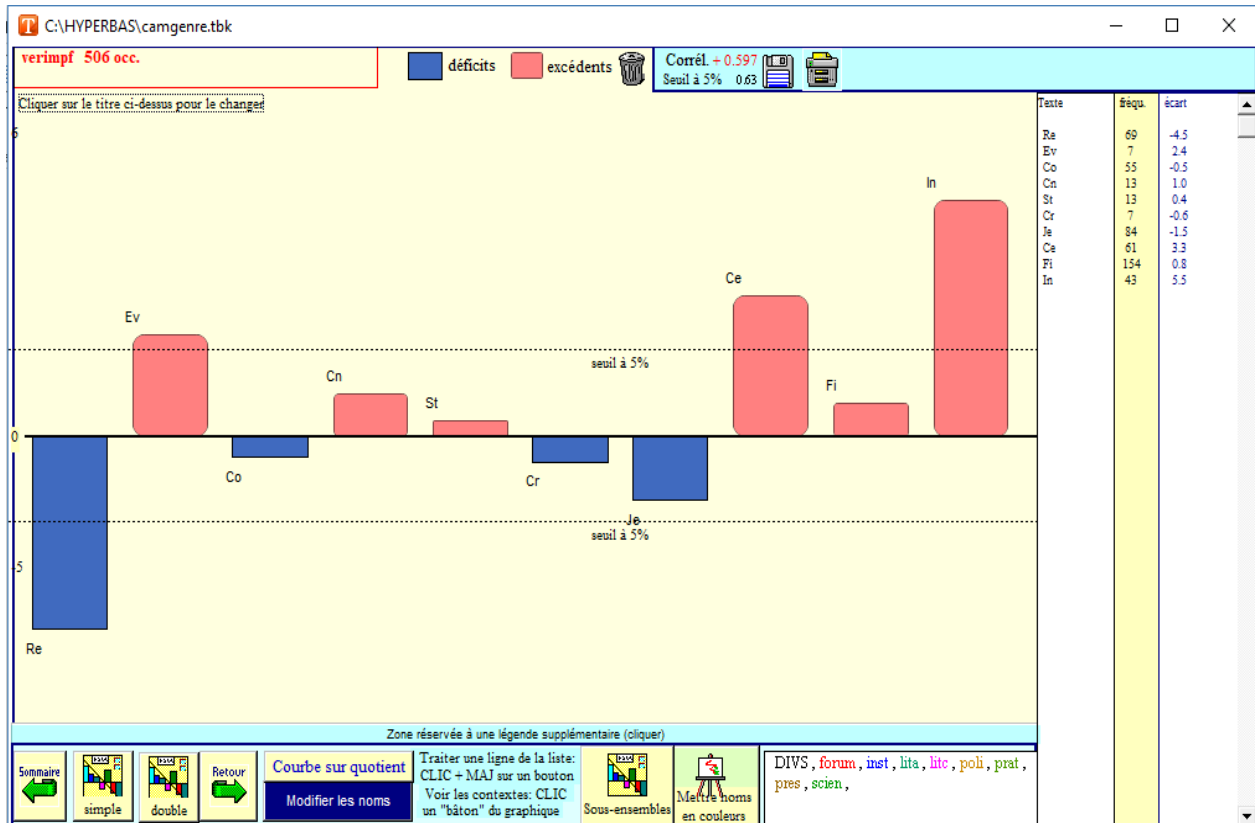


Figure 25 : fréquence relative des verbes à l'imparfait de l'indicatif dans les genres de discours

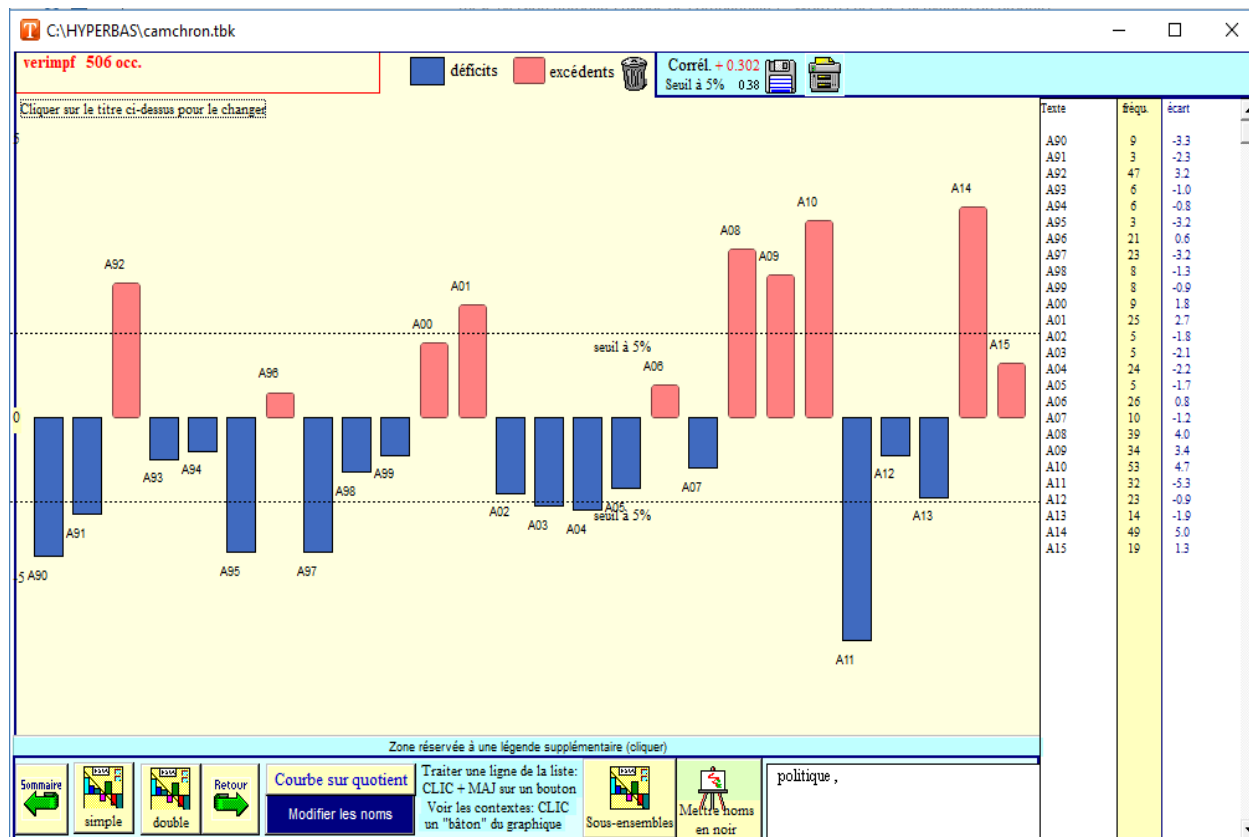


Figure 26 : fréquence relative des verbes à l'imparfait de l'indicatif en chronologie

La figure 25 indique que les verbes à l'imparfait présentent un excédent dans les interviews, les célébrations et les autres événements politiques. On peut l'expliquer par le fait que les rares interviews qu'accorde Paul Biya font très souvent suite à des faits qui se sont déjà déroulés ; ses paroles dans ces circonstances sont donc davantage rétrospectives. Les deux autres genres prennent également en charge des faits passés. Le grand déficit que présentent les actes de réélection s'articule tout simplement avec l'excédent du futur qu'affiche ce genre. En chronologie (figure 26), on note un certain équilibre entre les excédents et les déficits sans signification particulière. La figure 27 expose la fréquence de l'impératif :

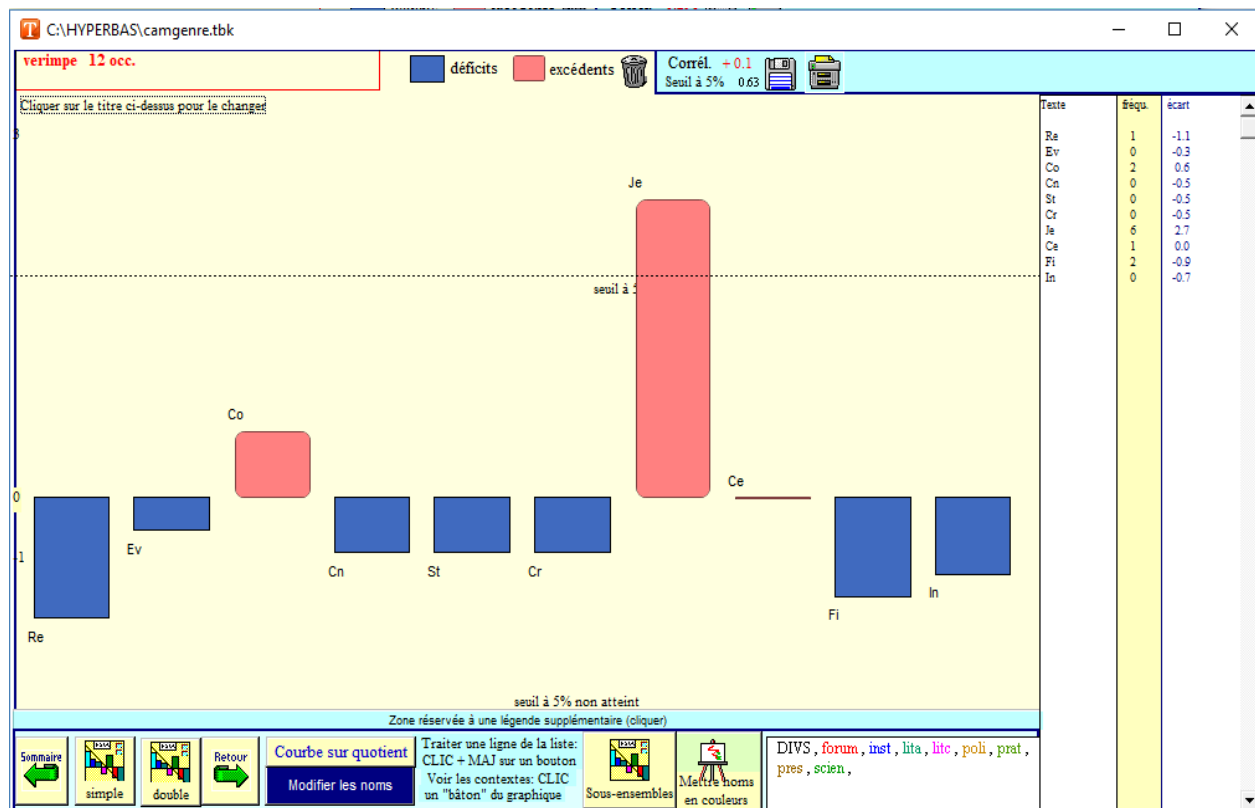


Figure 27 : fréquence relative des verbes à l'impératif dans les genres de discours

Cette figure permet de comprendre que l'impératif est un mode réservé aux discours à la jeunesse. Cela s'explique dans la mesure où ce sont des discours pédagogiques prodiguant des conseils. On peut tout de même s'interroger sur la faible fréquence absolue de ce mode dans l'ensemble des textes (12 occurrences) ; ce qui est relativement peu pour un discours présidentiel sur une durée d'un quart de siècle. Ceci peut être le signe d'un ton manquant véritablement de fermeté. Observons ce qu'il en est du conditionnel à travers la figure 28 :

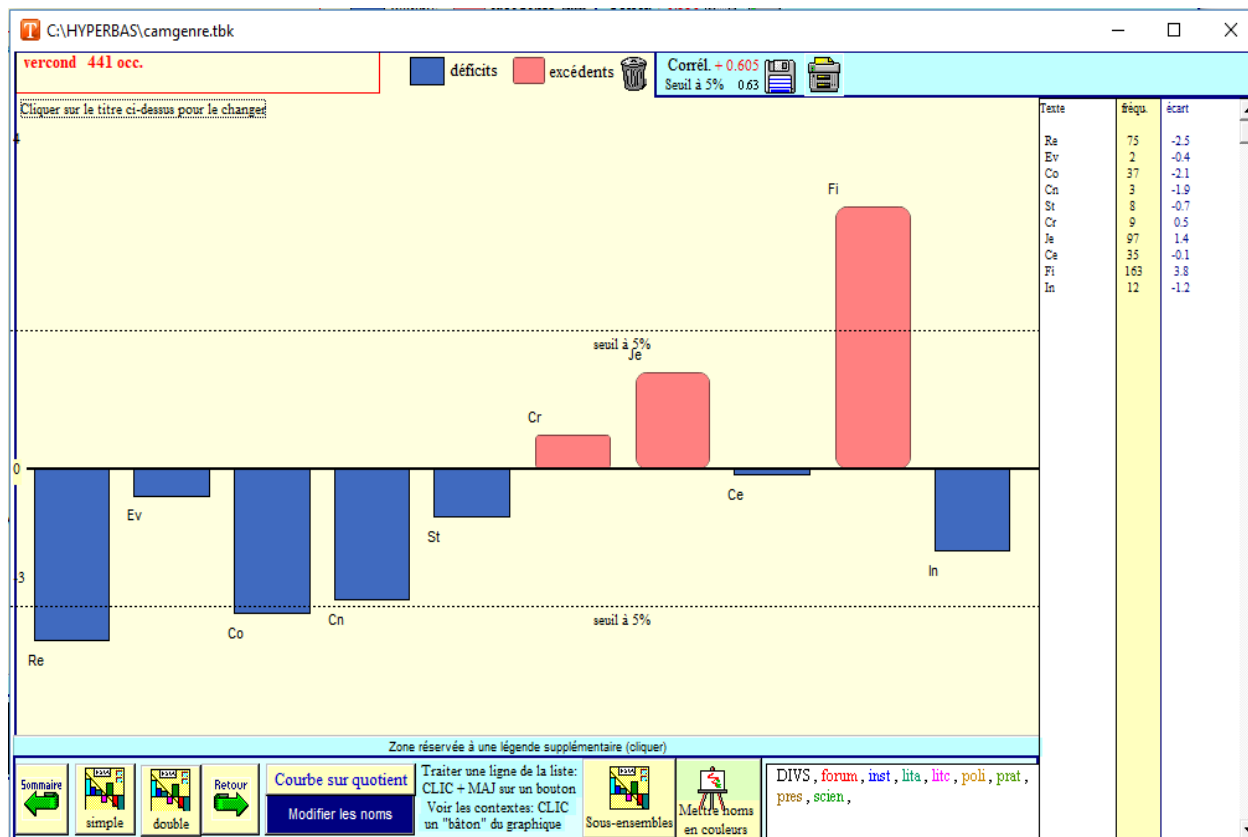


Figure 28 : fréquence relative des verbes au conditionnel présent dans les genres de discours

Les verbes au conditionnel ont une fréquence relative excédentaire dans les actes de réélections parce que ce genre ne s'accommode ni des incertitudes, ni des hypothèses. L'important excédent observé dans les discours des fins d'années, moments de justifications, trahit clairement un bilan insatisfaisant. La figure 29 suivante présente les fréquences relatives des participes passés :

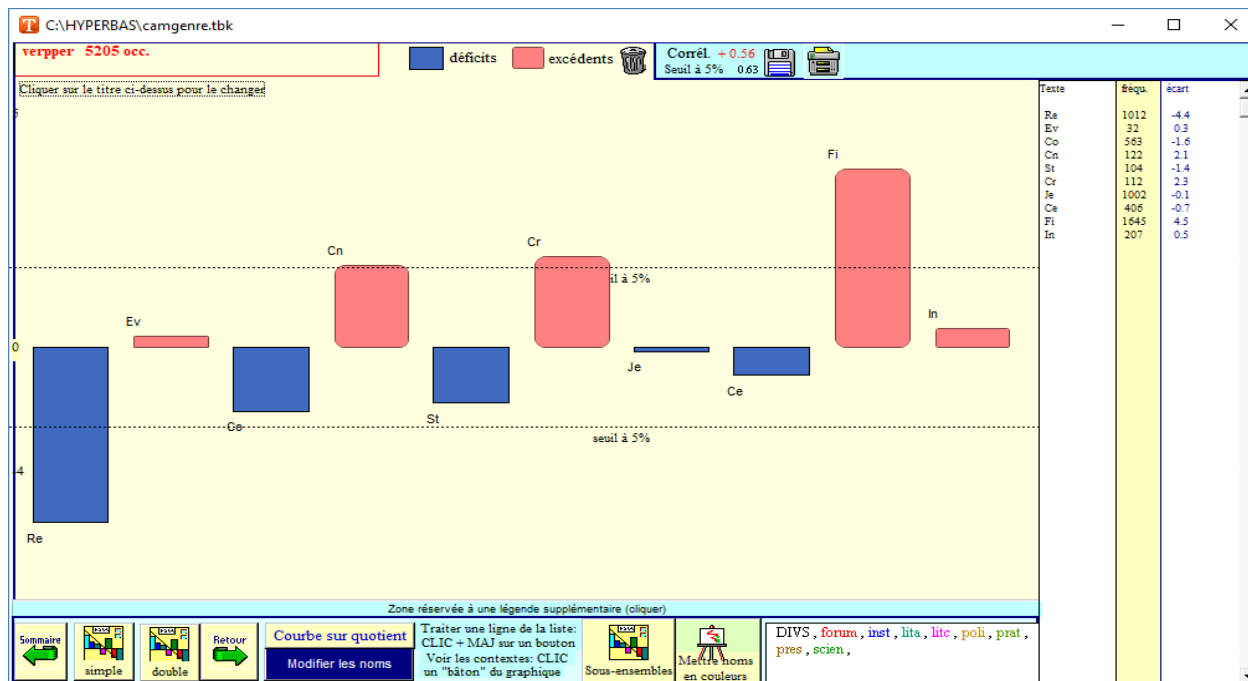


Figure 29 : fréquence relative des participes passés dans les genres de discours

Le déficit constaté dans les actes de réélection indique bien qu'ils sont tournés en priorité vers l'avenir. L'excédent affiché par les discours des fins d'années montre parfaitement qu'ils sont pour Paul Biya, des moments consacrés pour dresser le bilan des actions du gouvernement. Intéressons-nous à présent aux adjectifs qualificatifs qui sont axiologiques, diversement péjoratifs ou mélioratifs. La figure 30 en présente les fréquences relatives :

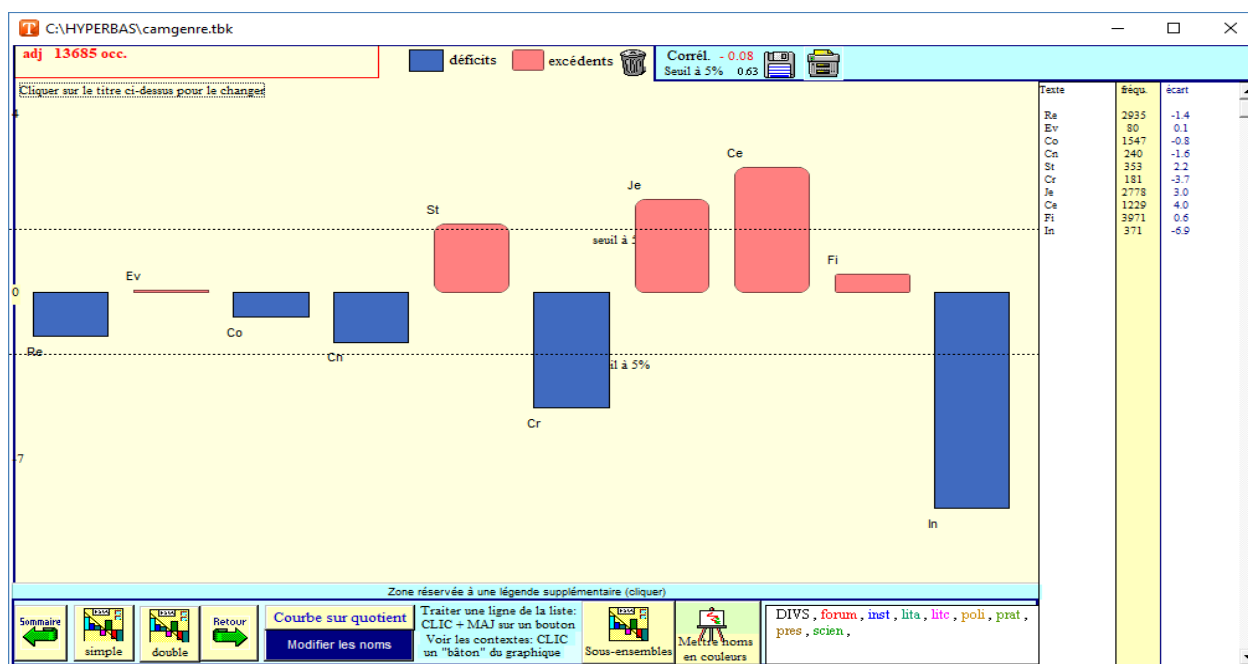


Figure 30 : fréquence relative des adjectifs qualificatifs dans les genres de discours

Cette figure montre que les discours les plus axiologiques sont ceux de célébrations, ceux prononcés à l'occasion des constructions d'ouvrages publics, ceux adressés à la jeunesse. Dans les deux premiers genres, c'est sans aucun doute une caractérisation valorisante, au regard de l'euphorie des circonstances. C'est également le cas dans le troisième genre ; certainement, comme on l'a remarqué au chapitre précédent, où les sportifs et l'armée fournissent les exemples à suivre surtout pour les jeunes.

À la suite des adjectifs, attardons-nous sur les noms dont les résultats des traitements sont donnés par les figures qui suivent. La figure 31 présente la fréquence relative des noms en genre :

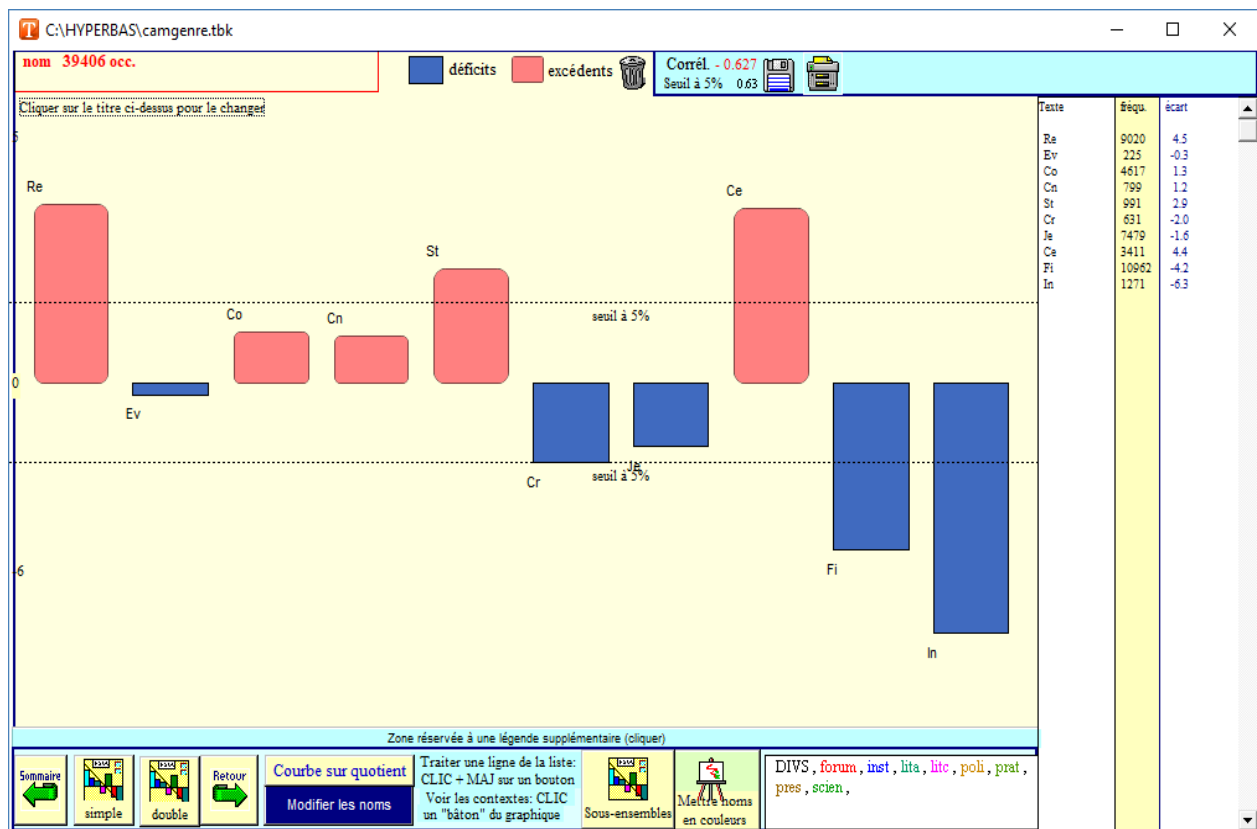


Figure 31 : fréquence relative des noms dans les genres de discours

On constate une fréquence relative au-delà du seuil des excédents dans les discours à l'occasion des constructions d'ouvrages publics, de célébration et dans les actes de réélection. Cela s'explique par les contextes qui concernent les réalisations accomplies, en cours ou futures. L'observation curieuse ici est le déficit marqué des noms dans les discours des fins d'années qui devraient faire des bilans -sans doute comprendrons-nous mieux la raison d'une telle carence lorsque nous aborderons le thème de la gouvernance dans le discours de Paul Biya. La figure qui suit présente les fréquences des noms en chronologie :

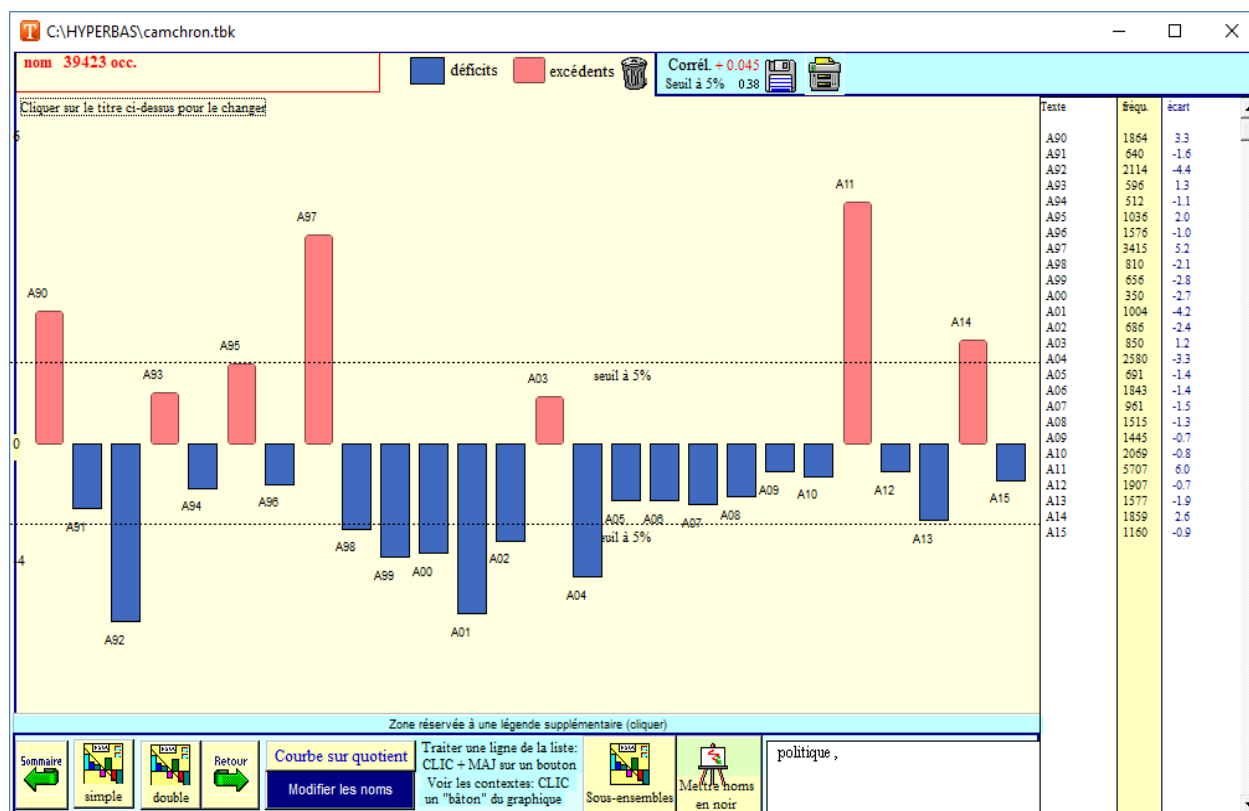


Figure 32 : fréquence relative des noms en chronologie

Un contraste appert de cette figure : les excédents et les déficits se situent dans les années d'élections présidentielles ; 1992 et 2004 pour les déficits, 1997 et 2011 pour les excédents. Si les excédents sont logiquement attendus au regard du contexte électoral comme dans la précédente figure, les déficits amènent à s'interroger. La raison, pensons-nous, c'est que ces années-là (1992 et 2004), Paul Biya a davantage axé son discours sur la paix et la stabilité du Cameroun que sur le développement des infrastructures. Sa stratégie discursive a sans doute été contrainte par les contextes -on le verra dans la suite du chapitre lorsqu'on traitera du thème de la paix.

La figure qui suit donne un aperçu sur l'évolution du vocabulaire dans le discours de Paul Biya. Ce calcul est réalisé à l'aide de l'outil *Distribution* d'Hyperbase. Les résultats sont répartis dans deux colonnes, ainsi qu'on peut le voir :

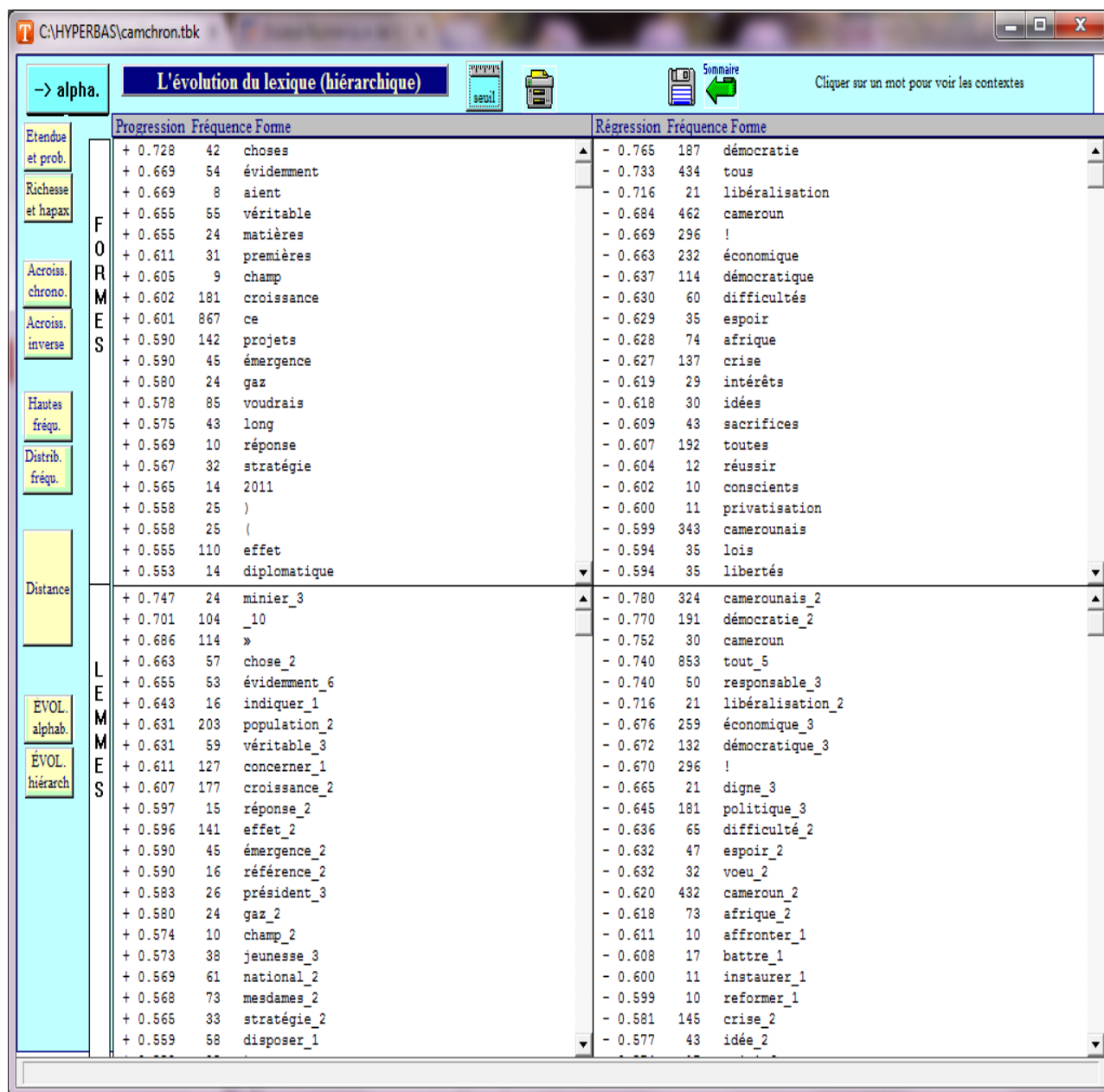


Figure 33 : évolution du vocabulaire

Dans cette figure, la colonne de droite présente les formes en régression ; la colonne de gauche celles en progression. Ainsi peut-on noter la progression des formes telles *Matières*, *premières*, *projet*, *émergence*, *croissance*. Ces formes sont effectivement très fréquentes dans le discours de Paul Biya depuis 2004, année où il lance son programme intitulé « grandes ambitions » pour le Cameroun, marqué par l'exploitation de matières premières, le lancement de « grands projets structurants » qui feront du Cameroun un pays émergent en 2035.

En revanche, figurent dans la colonne des régressions, les formes *démocratie*, *difficultés*, *libertés*, *sacrifices*. En effet, ces formes apparaissent de moins en moins dans le discours de Paul

Biya après les années 2000. À cette période, le Cameroun sort peu à peu des difficultés dues à la crise économique ; des sacrifices supplémentaires ne sont plus exigés des Camerounais par le Président ; la scène politique s'apaise et le thème démocratie et son corolaire liberté cesse d'être un leitmotiv du discours de Paul Biya. On peut se demander si ces régressions sont le signe que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles sur ces plans. Nous reviendrons sur ces interrogations dans la suite du chapitre lorsque nous aborderons les thèmes de développement et de démocratie. Mais nous pouvons d'ores et déjà remarquer que le mot « démocratie » régresse dans le discours de Paul Biya au moment où l'on constate l'évanescence discursive de l'opposition politique que nous avons soulignée dans le chapitre précédent (7.1.1).

Pour sortir de cet aperçu général des caractéristiques de la textualité du discours présidentiel, soulignons un grand contraste, voire une opposition entre les deux genres de discours les plus étendus du corpus : les discours des fins d'années (54025 occurrences) et les actes de réélection (41200 occurrences). En plus de l'opposition remarquée du point de vue des fréquences relatives des pronoms personnels (voir 5.2.3), ces deux genres sont en opposition sur la presque totalité des catégories syntaxiques que nous venons d'observer, à l'exception de deux : les verbes à l'impératif où ils sont tous déficitaires ; les verbes au futur où tous deux présentent un excédent, même si les fins d'années n'atteignent pas le seuil. Ces genres sont les plus représentatifs des catégories dans lesquels nous les avons rangés : les discours de compétition qui scandent les actes de pouvoir ; l'exercice du pouvoir qui s'exprime dans les discours des fins d'années. Ceci montre que les niveaux morphosyntaxique et lexical, comme le soulignent les travaux en sémiotique d'Ablali, constituent également des critères sur lesquels doivent se fonder la catégorisation générique. L'auteur insiste sur le fait que « c'est [...] sur une typologie des discours que se fondera une typologie des genres, à travers laquelle nous pourrions regrouper et typer les textes loin des partages qui ne reposent sur l'intuition » (Ablali [en ligne]¹³¹). Ces observations montrent bien la pertinence des regroupements que nous avons effectués des textes de notre corpus d'analyse. Intéressons-nous à présent aux opérateurs argumentatifs.

¹³¹ http://www.academia.edu/12231258/Linguistique_des_genres_sur_corpus

8.2- Les relateurs argumentatifs

Les relateurs sont les articulateurs textuels qui constituent les "connexions" - un type de liage assurant l'empaquetage des propositions-énoncés qui assurent la continuité textuelle. D'un point de vue synoptique, les relateurs appelés plus généralement connecteurs, entrent dans une classe d'expressions linguistiques regroupant, outre certaines conjonctions de coordination et de subordination, des adverbes ou locutions adverbiales, et des groupes nominaux ou prépositionnels. Il faut distinguer dans cette classe générale des connecteurs, trois sortes de marqueurs de connexion : les organisateurs et marqueurs textuels ; les marqueurs de prise en charge énonciative ; et les connecteurs argumentatifs proprement dits. Si ces trois sortes de connecteurs remplissent une même fonction de liage sémantique entre unités de rangs différents, sur les plans de l'analyse textuelle¹³² établis par Adam (2008), les organisateurs textuels relèvent, pour la plupart, du niveau N4 (Texture : propositions énoncées et périodes); les marqueurs de prise en charge relèvent surtout du niveau N7 (Énonciation et cohésion polyphonique); seuls les connecteurs argumentatifs relèvent, à la fois, de la structuration textuelle (N4), de la prise en charge (N7) et de l'orientation argumentative (N8).

Ce sont ces connecteurs argumentatifs qui nous intéressent ici et que nous appelons relateurs argumentatifs. Nous adoptons cette terminologie parce qu'elle permet d'englober les connecteurs et les opérateurs argumentatifs - distinction (que l'on précisera dans la suite) qui n'est pas explicite dans les descriptions de la textualisation chez Adam¹³³. Signalons que cette terminologie s'inspire de celle de Moeschler qui parle de foncteurs relationnels pour désigner l'ensemble constitué des opérateurs et des connecteurs argumentatifs. La prise en compte de la place de ces opérateurs est importante car comme les connecteurs, ils donnent aux énoncés ce qu'Anscombe et Ducrot nomment "aspect logicoïde" :

Un énoncé a un aspect logicoïde dans la mesure où sa compréhension exige qu'on l'estime susceptible de conduire à d'autres énoncés : on ne peut pas penser l'avoir compris si on n'admet pas que le locuteur l'a donné comme l'indice ou la preuve (peut-être réelle, peut-être seulement prétendue) que tels ou tels autres énoncés seraient légitimes ou au moins vraisemblables (1983 : 86).

¹³² Adam distingue 8 niveaux ou plans d'analyse de discours : N1 Action (visée, buts); N2 Interaction sociale; N3 Formation socio-discursive; N4 Texture; N5 Structure compositionnelle, N6 Sémantique; N7 Énonciation; N8 Actes de discours. Les cinq derniers niveaux (N4 à N8) constituent les plans d'analyse textuelle (Voir Adam 2008 : 36-39).

¹³³ Il faut d'ailleurs dire que la dénomination et la catégorisation des articulateurs textuels ne font pas l'unanimité chez les chercheurs, selon qu'elles soient d'inspiration logique, syntaxique, sémantique, argumentative, pragmatique ou psycho-pragmatique.

Pour ce qui est de la distinction opérateur/connecteur argumentatifs, remarquons à la suite de Moeschler (1985 : 60), qu'il est fréquent en sémantique linguistique de distinguer parmi les relateurs argumentatifs (foncteurs relationnels), ceux qui relient deux entités sémantiques à l'intérieur d'un même acte de langage de ceux qui articulent deux actes de langage. L'opérateur argumentatif fait partie de cette première classe de relateur alors que le connecteur ou jonctif argumentatif fait partie de la seconde.

8.2.1- De quelques opérateurs argumentatifs textualisés

L'opérateur, répétons-le d'entrée de jeu, est un relateur qui porte toujours sur des constituants à l'intérieur d'actes. L'opérateur argumentatif est un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu (Ducrot 1982). Comme l'explique Moeschler :

Soit E les énoncés de contenu p et E' les énoncés de contenu p', où $p' = p + x$ (x = un opérateur argumentatif comme bien, presque, ne...que, peu, etc.). Je dirai que x est un opérateur argumentatif si les possibilités d'argumentation à partir de E' ne sont pas les mêmes qu'à partir de E et cela indépendamment des informations apportées par x (1985 : 62).

En disant : (E') « Nous avons rejeté les critiques, trop systématiques pour être crédibles, de ceux qui n'ont pour projet **que** d'accéder au pouvoir » (T29 : CR 1996) par opposition à (E) « Nous avons rejeté les critiques, trop systématiques pour être crédibles, de ceux qui ont pour projet d'accéder au pouvoir », Paul Biya ne modifie nullement pas la valeur informative de l'énoncé E', mais sa valeur argumentative. La compréhension de E' demande un contexte particulier et donc un trajet interprétatif différent.

Un opérateur argumentatif limite donc les possibilités d'utilisation à des fins argumentatives des énoncés qu'il modifie. Dans cette logique, « souvent » (50 occurrences), « presque » (13 occurrences), « presque' » (04 occurrences), « quasi » (04 occurrences), « pleinement » (29 occurrences), « ne...que », « toujours » (126 occurrences), « même » (249 occurrences), « du moins » entre autres, sont autant d'opérateurs argumentatifs dont fait usage Paul Biya comme en témoignent les séquences suivantes :

1- « Notre diversité linguistique et culturelle est en effet une richesse **quasi** unique au Monde qui nous apporte des atouts supplémentaires. » (T75 : CeA Bam 2010)

- 2- « Notre démocratie est nouvelle, elle est jeune, et les comportements ne sont pas **toujours** ce qu'ils devraient être. » (T105 : IVL 1992)
- 3- « Je sais bien que certains de ces objectifs ne peuvent être **pleinement** atteints qu'à moyen terme. » (T34 : CM 2008)
- 4- « Aux seconds [aux jeunes qui ne vont pas à l'école, à ceux qui sont sortis prématurément du système scolaire] qui, par la force des choses, se sont trouvés marginalisés, je souhaite qu'ils sachent que j'apprécie le courage qu'ils ont eu en acceptant des tâches, **souvent** pénibles, pour faire vivre leurs familles. » (T[46-68] : FJ 2013)
- 5- « Depuis l'ouverture de la campagne électorale, la radio, la télévision et la presse écrite, vous ont certainement permis de connaître et d'évaluer les programmes des différents candidats, **du moins**, de ceux qui en ont un. » (T8 : CE Mar 1997)

À partir du programme *Liste* du logiciel, nous avons additionné les occurrences de ces opérateurs argumentatifs et établi leur fréquence dans les sous-corpus. Il est important de souligner à nouveau que le logiciel Hyperbase ne prend pas en compte les mots composés (qui ne sont pas soudés). C'est pourquoi ces calculs ne peuvent pas intégrer les occurrences de *ne...que*, *du moins* ; occurrences que nous n'avons d'ailleurs pas précisé plus haut, car nécessitant un décompte manuel, difficile voire impossible à réaliser avec exactitude dans un corpus aussi vaste. Aussi ne sommes-nous pas animé par la prétention d'avoir fait un listing exhaustif des opérateurs argumentatifs des textes du corpus ; mais ceux que nous avons recensés paraissent bien représentatifs. Les figures suivantes présentent les résultats de ceux qui ont été pris en considération (souvent, presque, presque, quasi, pleinement, toujours, même) sous le nom « OpérateurArg » (opérateurs argumentatifs).

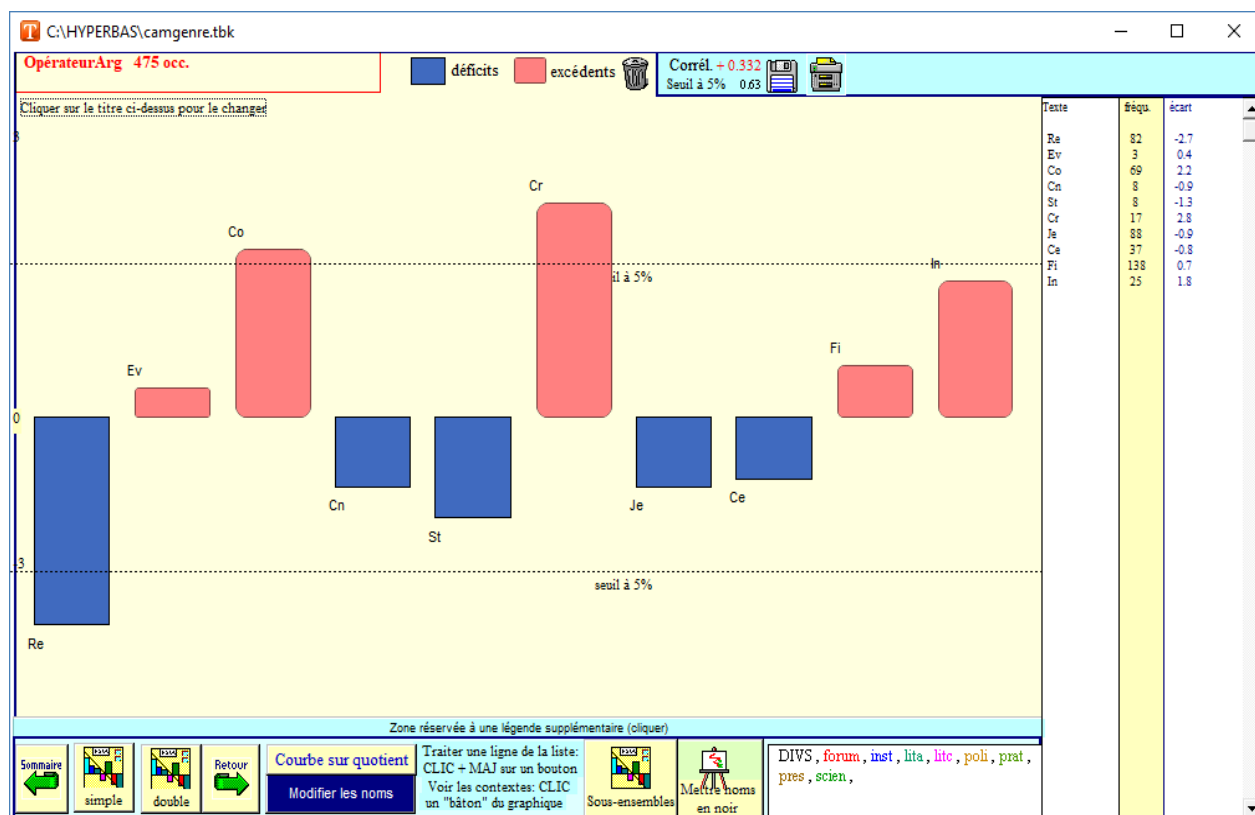


Figure 34 : fréquence relative de « OpérateurArg » (opérateurs argumentatifs)

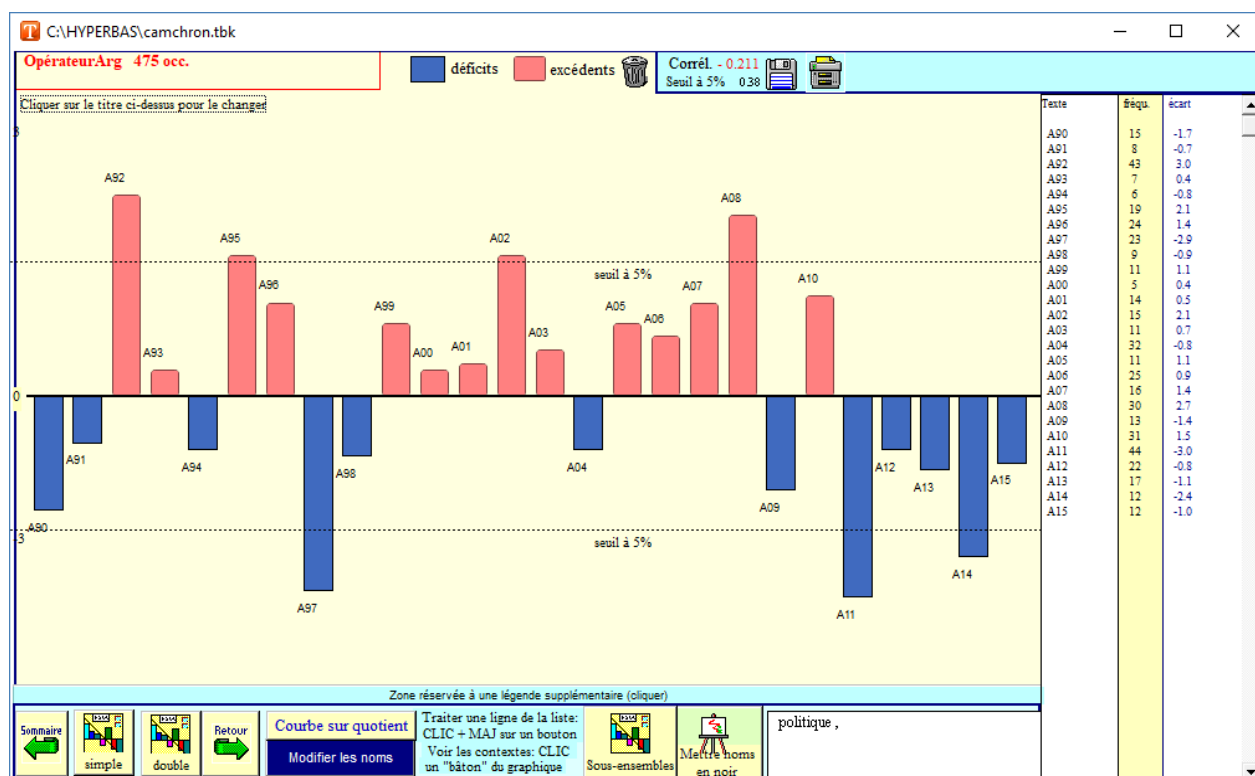


Figure 35 : fréquence relative de « OpérateurArg » en chronologie

Dans la figure 34, on constate une fréquence relative déficitaire dans les actes de réélection et excédentaire dans les discours de crises sociales et de congrès du RDPC. Une possible lecture qu'on peut en faire c'est que l'opérateur transformant les possibilités argumentatives des énoncés, donne lieu à des interprétations ; or dans les actes de réélection, Paul Biya se veut le moins ambigu possible car il sollicite des suffrages. Quant aux excédents, on peut les expliquer dans les discours de congrès du RDPC du fait de la scène générique qui est hautement politique et qui donne lieu au flou et aux ambiguïtés caractérisant ce genre. Dans les discours de crises sociales, c'est peut-être pour noyer les responsabilités.

Sur le plan diachronique (figure 35), on note de façon générale un certain équilibre dans le discours de Paul Biya. Mais on constate qu'à partir de 2011, année de la dernière élection présidentielle, la fréquence est exclusivement déficitaire. Sans doute faut-il y voir le souci pour un homme politique rompu, de se donner une nouvelle vie en quittant les routines de la discursivité politique pour un discours de clarté, fondé sur des actes et réalisations concrets ; de « grandes réalisations » pour reprendre le slogan de ce septennat.

Pour mieux cerner l'utilisation que fait ce leader politique des opérateurs argumentatifs, attardons-nous à travers quelques extraits, sur « presque », « ne...que », « même ».

Presque

6- « Il [le RDPC] a obtenu, grâce à l'engagement de ses militants des résultats satisfaisants sur la **presque** totalité du territoire national. » (T29 : CR 1996)

7- « Nous avons continué de remettre en ordre le secteur public et parapublic et mené **presque** à son terme la restructuration du secteur bancaire. » (T[79-104] : FA 1997)

8- « Au cours de l'année écoulée, nous avons consolidé et perfectionné notre système démocratique. L'Assemblée Nationale a adopté les lois de décentralisation. Le rôle de la Commission nationale des droits de l'homme et de l'Observatoire national des élections a été renforcé. Lorsque nous aurons mis sur pied le Sénat, prévu par notre constitution, nous toucherons **presque** au but. » (T[79-104] : FA 2004)

L'adverbe « presque » a été décrit comme un marqueur argumentatif. Ducrot (1980 : 56) indique que si une phrase p est utilisable comme argument en faveur d'une conclusion r, presque p fera partie de la même classe argumentative que la phrase p, et p sera un argument plus fort que presque p pour la conclusion visée.

L'opérateur « presque », utilisé dans la séquence (6), (7), (8) est glosable par « quasi ou quasiment » utilisé en (1) : « presque totalité/quasi-totalité », « presque à son terme/quasiment à son terme », « presque au but/quasiment au but », « quasi unique/presque unique ». Il faut noter

que ces opérateurs argumentatifs peuvent bien être remplacés par « à peu près », « un peu moins de » (selon le contexte) ; on aurait alors en (6') par exemple : « un peu moins de la totalité » ou « à peu près la totalité ». Mais en politique, souligne Glucksman (1985 : 101), « rares sont aujourd'hui les leaders qui ne prétendent pas incarner la "majorité réelle", "profonde" ». Alors, dans le but de montrer qu'il n'existe qu'une seule majorité dont il a le soutien, Paul Biya préfère utiliser « presque » dans l'extrait (6), pour mettre en exergue la tendance dominante et inciter l'auditoire à rejoindre cette majorité. Paul Biya le fait pour montrer le rayonnement de son parti « il a obtenu...des résultats satisfaisants sur la presque totalité du territoire national ». C'est toujours dans l'optique d'inscrire la performance de son régime politique dans une dynamique de parachèvement des actions entreprises, qu'il utilise cet opérateur pour rendre compte dans les séquences (7) et (8) des réalisations déjà effectuées dans le secteur bancaire et dans le processus de démocratisation.

Ne...que

9- « Nous avons rejeté les critiques, trop systématiques pour être crédibles, de ceux qui **n'**ont pour projet **que** d'accéder au pouvoir. » (T29 : CR 1996)

10- « Cela [le processus de démocratisation du Cameroun] nous pouvons le revendiquer hautement sans forfanterie. Il **n'**est **que** de relire les textes qui avaient guidé notre action. » (T30 : CR 2001)

11- « Et il est bien évident que, quelles que soient les spécificités de chacune de nos régions, ce **n'**est **qu'**en renforçant notre unité nationale que nous pourrons atteindre les objectifs élevés que nous nous sommes fixés. » (T75 : CeA Bam 2010)

« Ne...que » fait partie des morphèmes qui ont une influence sur l'orientation argumentative des énoncés où ils figurent. Ainsi, nous apercevons-nous que cet opérateur argumentatif employé en (9), (10), (11) est glosable par « seulement », « simplement », « uniquement ». On pourrait alors obtenir les équivalences suivantes : 9' « ceux qui ont pour projet seulement d'accéder au pouvoir » ; 10' « il faut simplement relire les textes qui avaient guidé notre action » ; 11' « c'est uniquement en renforçant notre unité nationale nous pourrons atteindre les objectifs ».

Comme on peut le remarquer, l'opérateur argumentatif « ne...que » qui incarne une valeur fondamentalement pragmatique, est destiné par nature à orienter les énoncés vers certains types de conclusions et à en exclure d'autres. En (9'), l'adverbe "seulement" évacue de l'objectif de l'opposition, la volonté d'œuvrer pour la construction du Cameroun ou pour le bien-être du peuple, et le réduit à la jouissance des prérogatives du pouvoir. En 10' l'adverbe « simplement » qui est co-orienté avec tous les autres éléments, fait apparaître comme évident le fait indiqué dans

l'énoncé-argument. En 11', « uniquement » pose l'unité nationale comme la condition essentielle de tout progrès.

Même

« Même » est l'une des unités linguistiques les plus utilisées par Paul Biya ; 249 occurrences dans l'ensemble du corpus. En tant qu'adverbe, « même » exprime le renforcement :

12- « Je sais que pour la plupart, vous êtes venus de loin, souvent **même** de très loin, pour assister à ce congrès, je vous en remercie et je vous salue très chaleureusement » (T28 : CR 1995)

13- « C'est dur, je le sais; c'est **même** très dur pour la plupart d'entre vous. » (T[46-68] : FJ 1995)

14- « Qui, je vous le demande, plus que le RDPC, est plus qualifié pour entraîner derrière lui la communauté nationale, en tournant le dos au mirage fédéraliste voire **même** au séparatisme prôné par certains ? » (T29 : CR 1996)

15- « Blocages, pesanteurs, incompréhensions, désordres, haines et **même** violences ont été le prix. » (T28 : CR 1995)

16- « D'autres n'ont **même** pas pu diriger une entreprise familiale, mais ils ont la prétention de gouverner le Cameroun. » (T4 : CE Nat 1992)

Le discours conceptuel sur les inférences de l'opérateur même est loin d'être univoque, de par les multiples nuances argumentatives qu'il induit en discours. Anscombe et Ducrot (1983) pensent que *même* a fondamentalement une valeur argumentative, que son apparition au cours d'une énonciation présente une proposition *p'* comme un argument en faveur d'une conclusion *r*, et un argument plus fort que des propositions *p* antérieures, pour cette conclusion et pour le locuteur considéré. Pour Fauconnier (1976), l'ordre établi entre deux propositions *p* et *p'* dans une phrase de type *p* et même *p'* repose sur des implications liées à leur valeur informative. Ce qui rend *p'* plus fort que *p*, c'est que *p'* implique *p*, et non l'inverse. Mais si l'implication qu'induit même ne peut être radicalement niée, pour que même porte sur la totalisation, il faut comme le soulignent Anscombe et Ducrot, que soient réalisées certaines conditions argumentatives bien spécifiques¹³⁴. Sans entrer dans les détails de ces préalables, nous dirons que dans les séquences illustratives relevées ci-dessus (12), (13), (14), (15), (16), l'opérateur même a une valeur à la fois d'intensification et de totalisation.

En effet, dans ces séquences, *p'* présentée par même est un argument plus fort que *p* en faveur de *r* ; et le "scope" ou la portée de même est la totalisation. En (12) et (13), "très loin" et

¹³⁴ Pour que la portée de *même* soit la totalisation ($p+p'$), il faut : que *p* soit déjà vue comme un argument en faveur de *r*; que ($p+p'$) soit supérieure à *p* pour la conclusion *r* visée; que *p* et *p'* soient coorientées (pour davantage de détails, lire Anscombe et Ducrot 1983 : 57-67).

"très dur" sont plus forts et impliquent "loin" et "dur". En (14), le "séparatisme" est plus fort et implique le "fédéralisme". C'est pareil en (15) où "violences" est un argument plus fort et implique "Blocages, pesanteurs, incompréhensions, désordres, haines". En (16), pour arriver à la conclusion de l'impéritie de l'opposition (r), avancer l'argument de son incapacité à "diriger une entreprise familiale" (p') est pour Paul Biya plus fort que l'incapacité à "gouverner le Cameroun" (p). Aussi peut-on remarquer qu'il y a implication en y appliquant un cas particulier de la loi d'inversion¹³⁵ : « Si *E'* est plus fort que *E* pour *C*, alors *non-E* est plus fort que *non-E'* pour *non-C* » (Anscombe et Ducrot 1983 : 105). On dirait alors que "la capacité de gouverner le Cameroun" (non-p) est un argument plus fort que "la capacité à diriger une entreprise familiale" (non-p') pour montrer "la compétence de l'opposition" (non-r); donc que non-p implique logiquement non-p'; et inversement, p' implique p dans la mesure où si l'on est incompétent pour si peu (p'), on l'est logiquement pour si grand (p).

Comme on peut le remarquer, l'opérateur même dans ces séquences a une valeur argumentative d'enrichissement et d'intensification ; tandis que la proposition qu'il introduit infère d'une certaine manière les autres propositions. Ainsi qu'on le constate, les opérateurs argumentatifs, au-delà des connexions qu'ils établissent dans la textualisation, donnent aux énoncés une certaine orientation argumentative et permettent à l'énonciateur d'indiquer une certaine distance ou un certain degré d'adhésion à ses énoncés. Ces relateurs argumentatifs relèvent donc, des niveaux de l'analyse textuelle, à la fois sur les plans de la structuration textuelle (N4), de la prise en charge (N7) et de l'orientation argumentative (N8).

8.2.2- Des jonctifs ou connecteurs argumentatifs textualisés

Le jonctif ou connecteur argumentatif est un morphème (de type conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, locution adverbiale etc.) qui articule deux énoncés ou plus, survenant dans une stratégie argumentative unique. À la différence de l'opérateur argumentatif -reliant des entités sémantiques à l'intérieur d'un acte-, il articule des actes de langage, c'est-à-dire des énoncés intervenant dans la réalisation d'actes d'argumentation (Moeschler 1985 : 62). Dans les opérations de textualisation, la description d'un connecteur argumentatif nécessite l'examen de certains critères classificatoires.

¹³⁵ La loi d'inversion stipule que « si *E'* est, pour une conclusion *C'*, un argument plus fort que ne l'est *E* pour *C*, alors *non-E* est, pour *non-C*, plus fort que *non-E'* pour *non-C'* » (Anscombe et Ducrot 1983 : 104).

Il s'agit tout d'abord de discriminer dans la textualisation du connecteur, les variables argumentatives qu'il articule -qui nous intéressent ici particulièrement- de son environnement matériel. À l'instar de Ducrot (1980), Moeschler (1985 : 62-63) différencie la séquence $X \text{ CA } Y$ (où X et Y désignent les segments matériels articulés par le connecteur argumentatif CA) de la séquence $p \text{ CA } q$ (où p et q désignent les variables argumentatives articulées par le connecteur). Les variables argumentatives reliées par le connecteur peuvent d'une part être en nombre différent, et d'autre part réaliser des fonctions argumentatives différentes. Partant de cette discrimination, il distinguera parmi les connecteurs, les prédicats à deux places des prédicats à trois places.

Un connecteur argumentatif est un prédicat à deux places (de type $\text{CA}(p,r)$), si les segments X et Y qu'il articule en surface peuvent remplir une fonction argumentative et s'il n'est point besoin de faire intervenir un troisième constituant implicite (à fonction d'argument ou de conclusion). À cet égard, « donc », « par conséquent », « car », « puisque », « dans la mesure où », « parce que », « alors », constituent autant de prédicats à deux places recensés dans notre corpus. Dans cet ordre d'idée, l'énoncé suivant est assez édifiant :

17- « Aujourd'hui nous pouvons être fiers du nouveau visage politique de notre pays, **car** c'est nous, oui, nous tous du RDPC, qui avons instauré la démocratie et l'Etat de droit au Cameroun. » (T29 : CR 1996)

Dans cette séquence, le connecteur **car** est incontestablement un prédicat à deux places tant il est vrai que les segments qu'il articule remplissent une fonction argumentative. Bien sûr que la conclusion est explicite. En d'autres termes, ce connecteur n'implique pas un troisième constituant implicite à fonction d'argument ou de conclusion. Par contre, un connecteur argumentatif est un prédicat à trois places de type $\text{CA}(p,q,r)$ s'il est nécessaire de faire intervenir entre les deux variables argumentatives associées à X et Y une troisième variable implicite à fonction d'argument ou de conclusion. À ce titre, « pourtant », « d'ailleurs », « mais », « toutefois », peuvent être considérés comme des prédicats à trois places relevés dans notre corpus. Pour nous en faire une idée assez précise, considérons l'énoncé ci-après : 18- « C'est le RDPC qui tient les rênes de l'Etat. **Mais** le RDPC a choisi de ne pas gouverner seul » (T29 : CR 1996)

Dans cette séquence, le morphème **mais** est à bien des égards un prédicat à trois places car il est nécessaire de faire intervenir entre les deux variables (p et q) qu'il articule, une troisième variable implicite (r) à fonction de conclusion découlant de la première. Ce qui serait explicite en

ces termes : « C'est le RDPC qui tient les rênes de l'Etat (p). C'est uniquement le RDPC qui devrait gouverner (r). Mais (CA) le RDPC a choisi de ne pas gouverner seul (q) ».

Un autre critère classificatoire concerne la fonction argumentative de l'énoncé introduit par le connecteur. À cet effet, on distingue en général les connecteurs introducteurs d'arguments des connecteurs introducteurs de conclusions. Lorsque le connecteur est un prédicat à trois places, il s'agit de distinguer les connecteurs dont les arguments sont co-orientés, des connecteurs dont les arguments sont anti-orientés. Ces critères qui varient selon la nature du prédicat (sa valence), de la fonction argumentative de l'énoncé introduit par le connecteur, et du caractère co-orienté ou anti-orienté des arguments, permettent de catégoriser et ramener les différents types de connecteurs argumentatifs recensés dans les textes de notre corpus d'étude à trois classes : il s'agit des connecteurs argumentatifs, contre-argumentatifs et conclusifs. Attardons-nous à présent sur ces classes de connecteurs pragmatiques qui structurent les discours de Paul Biya.

Les connecteurs argumentatifs

Les connecteurs argumentatifs sont des mots outils, des expressions qui permettent à l'orateur d'introduire des arguments à l'appui d'une assertion. Ils marquent entre l'acte subordonné et l'acte directeur une relation d'argument. En fonction de l'usage, ils peuvent avoir des nuances de type justificatif, explicatif, énumératif, additif, causatif, résumatif. Des jonctifs utilisés par Paul Biya, font partie de cette classe : « car », « parce que », « en effet », « puisque », « comme », « d'ailleurs », « à cause de », « dans ce sens », « dans la mesure où » etc. La figure qui suit présente l'addition de ceux que le logiciel peut traiter objectivement (car, parce, puisque, puisqu', comme). Nous les rassemblons sous le nom de « ConArg » (connecteurs argumentatifs).

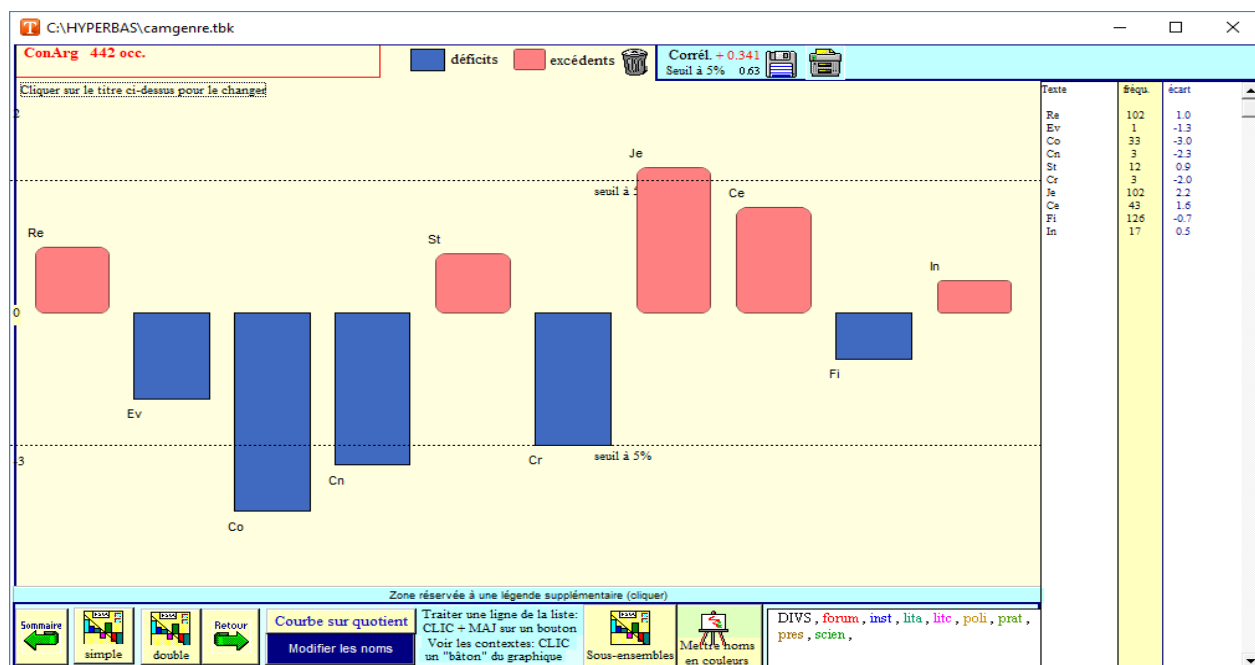


Figure 36 : fréquence relative de « ConArg » (connecteurs argumentatifs)

On constate que ces connecteurs présentent de façon marquée, un excédent dans les discours à la jeunesse et un déficit dans ceux de congrès. Exactement l'inverse de ce qu'on a observé au niveau des opérateurs argumentatifs dans la figure 34. Cela permet d'inférer qu'en s'adressant à la jeunesse, Paul Biya s'éloigne des ambiguïtés de la politique politicienne caractérisant le genre congrès, pour tenir un discours de clarté et pragmatique. Ce qui est en congruence avec la lecture que nous avons faite au chapitre cinq (5.2.3) de la faible mise en scène du locuteur observée dans le genre fêtes de la jeunesse.

Intéressons-nous à ces quelques exemples qui illustrent la manière dont Paul Biya fait usage des connecteurs argumentatifs :

19- « La conclusion récente d'un accord avec le Fonds Monétaire International est un encouragement pour la relance de notre économie, **parce qu'**elle traduit la confiance de la communauté financière internationale et des investisseurs dans l'avenir de notre pays. » (T28 : CR 1995)

20- « J'ai déjà dit qu'il s'agissait d'une démarche délicate et complexe [la décentralisation] qui commandait la prudence, **dans la mesure où** elle concerne notre unité nationale. » (T30 : CR 2001)

21- « Nous combattons avec plus d'énergie et de détermination encore ces comportements déviants. **Dans ce sens**, j'ai donné des instructions fermes à Monsieur le Premier Ministre pour lutter avec sévérité contre la corruption. » (T29 : CR 1996)

22- « Dans les circonstances actuelles, dans notre pays, ce choix [celui du président] revêt une importance toute particulière, *puisque* le président élu devra, non seulement, parachever le processus démocratique et le redressement économique, mais aussi conduire le Cameroun au 3^e millénaire. » (T10 : CE Nga 1997)

23- « Nous ferons en sorte que notre commerce extérieur ne nous rende pas trop dépendants de nos importations. Il est en *effet* anormal que nous importions des denrées que nous produisons ou que nous aurions un avantage comparatif à produire localement. » (T18 : PF 2011)

24- « Nous devons absolument nous libérer de cette dépendance. **Comme** l'ont si bien relevé, dans la Déclaration de Yaoundé, les participants à la Conférence internationale – Africa21, je cite : "l'Afrique ne doit plus importer pour manger". » (T76 : CA Ebo 2011)

25- « Avant que je ne sois Président, le Code pénal chez nous, l'article je crois 347 punissait cette chose, ce délit. Maintenant ce que je peux dire, c'est qu'il y a discussion, les esprits peuvent évoluer dans un sens ou dans un autre. Mais actuellement, c'est un délit. Nous venons **d'ailleurs** d'apprendre que des gens détenus et condamnés pour homosexualité ont été libérés. Il y a une évolution des esprits. Il ne faut pas désespérer. » (T108 : EPI Par 2013)

Dans ces séquences, les morphèmes « parce que », « dans la mesure où », « dans ce sens », « puisque », « en effet », « comme », « d'ailleurs », sont par bien de côtés des connecteurs argumentatifs. Au fait, on s'aperçoit qu'ils permettent à Paul Biya d'introduire des arguments à l'appui d'assertions et d'assurer ainsi la cohérence de son discours, bref de mener un raisonnement rigoureux et cohérent. Remarquons qu'en (25), toutes les variables argumentatives du prédicat à trois places d'ailleurs, ont été explicitement textualisées. Cette séquence peut être ainsi paraphrasée : « L'homosexualité est un délit puni par la loi (p); les esprits peuvent évoluer sur la question (r); d'ailleurs (CA) des gens détenus pour homosexualité ont été libérés (q) ». Bien que les arguments p et q soient anti-orientés, les instructions argumentatives ou l'ensemble des indications sur la façon d'attribuer un sens à l'énoncé indiquent bien l'orientation argumentative dominante et conduisent à conclure qu'il y a une évolution des idées sur la question de l'homosexualité.

On note en (24) qu'outre sa fonction argumentative, le connecteur **comme** indique clairement l'attribution d'une portion de texte à un autre point de vue. Bien qu'il partage la même position, Paul Biya place l'idée de la nécessité de la souveraineté alimentaire de l'Afrique sous la dépendance du point de vue des conférenciers d'Africa 21; ce qui est d'ailleurs renforcée textuellement par des aspérités graphiques, les guillemets. On constate donc que dans sa matérialité textuelle, le connecteur, au-delà du liage qu'il établit, affecte l'orientation argumentative et participe au marquage de la portée de la prise en charge de l'énoncé.

Les connecteurs contre-argumentatifs

Les connecteurs contre-argumentatifs sont des mots outils qui introduisent des contre-arguments à l'appui d'une assertion. À ce titre, ils entretiennent une relation de contradiction (d'opposition ou de concession) tout en la résolvant à l'intérieur de l'énoncé. Adam (2008 : 122) parle de contre-argumentatifs marqueurs d'un argument fort (on retrouve dans cette série le jonctif « mais » et ses variantes « pourtant », « en revanche », « bien au contraire », « néanmoins », « cependant », « quand même », etc.), et de contre-argumentatif marqueurs d'un argument faible (« quoique », « bien que », « alors que », « certes », « malgré » etc.).

La figure suivante présente l'addition de mais, pourtant, néanmoins, cependant, quoique, malgré :

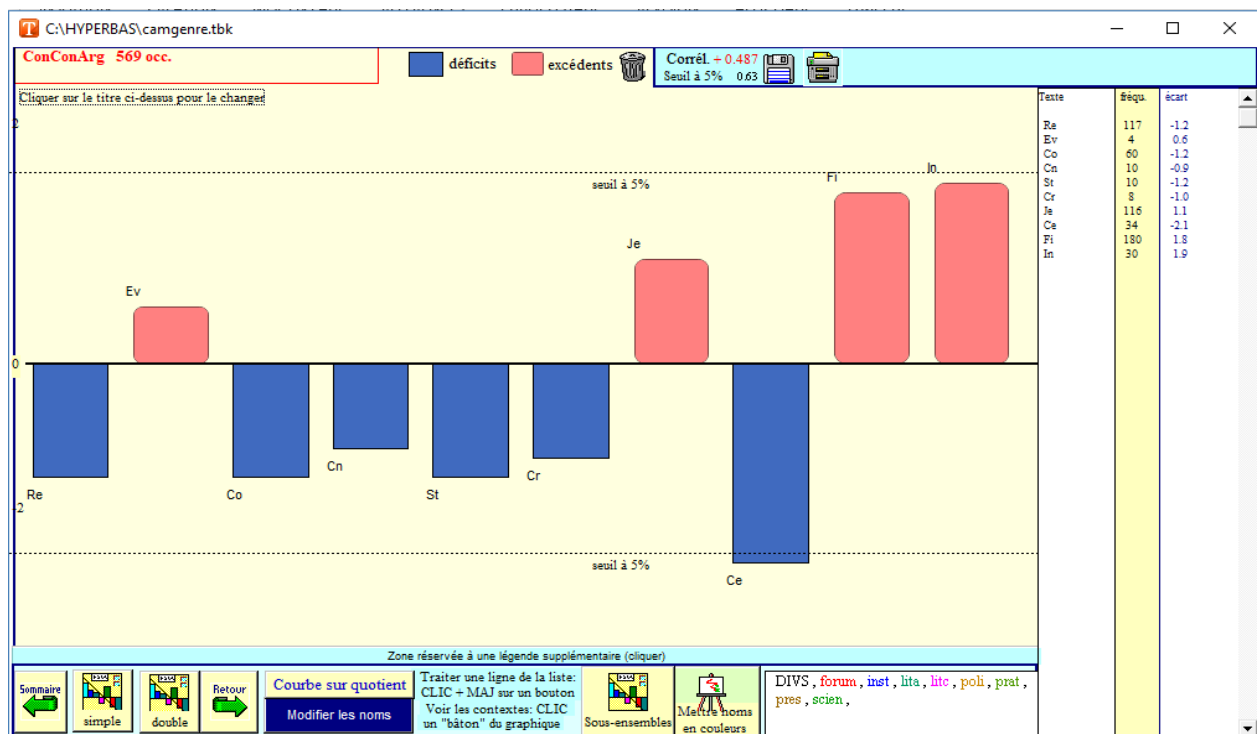


Figure 37 : fréquence relative de « ConConArg » (connecteurs contre-argumentatifs)

On note une fréquence relative située dans la plage de l'attendu, en dehors des discours de célébration où le seuil des déficits est légèrement franchi. Nous pensons que ce déficit peut être justifié par le contexte de célébration qui requiert une certaine communion ; ce qui implique un faible mouvement de contradiction. Mais en général, on constate un usage équilibré des connecteurs contre-argumentatifs dans les différents genres de discours de Paul Biya. Avec ces jonctifs antinomiques, nous avons affaire à un mouvement de réfutation où s'opposent des

contre-arguments tendant à démontrer le caractère erroné, les insuffisances du jugement initial. Dans ce sillage, les faits abondent dans les textes de notre corpus d'étude comme le témoignent les séquences suivantes :

26- « Le RDPC a su affronter avec courage et détermination cette concurrence et, **bien qu'il** soit devenu une cible facile, et **bien qu'il** soit présenté comme le bouc émissaire de tous les malheurs, il a su déjouer les pièges, résister aux assauts de tous les autres partis et il n'a jamais démerité » (T28 : CR 1995)

27- « Cette politique commence à porter ses fruits [...]. **En revanche**, bien que la reprise soit effective, l'activité économique générale demeure insuffisante » (T29 : CR 1996)

28- « Il [la création du RDPC] s'agissait aussi de démocratiser une société politique qui avait eu son mérite à un moment de notre histoire, **mais** qui paraissait incapable d'évoluer » (T30 : CR 2001)

29- « Son impatience [celle de la population] devant les lenteurs de l'amélioration de son sort est compréhensible. **Pourtant**, il serait injuste de prétendre que rien n'a été fait. Des progrès significatifs ont été accomplis dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre le chômage. » (T34 : CM 2008)

30- « Nous allons donc relancer notre production agricole [...] en encourageant nos cultures de rente qui vivotent depuis vingt ans **alors que** les cours sont redevenus rentables. » (T[79-104] : FA 2010)

Il suffit d'observer les séquences précédentes dans leur mode de fonctionnement pour établir que les morphèmes « bien que », « en revanche », « mais », « pourtant », « alors que », sont utilisés par Paul Biya pour montrer les faiblesses du jugement initial, et donc pour le réfuter. On peut remarquer que toutes les variables articulées de ces connecteurs sont explicitement textualisées et l'orientation argumentative clairement indiquée.

Les connecteurs conclusifs

Les connecteurs conclusifs ou consécutifs à la différence des précédents, servent à introduire une conclusion, conséquence découlant d'une assertion. Autrement dit, ils marquent l'acte directeur et établissent une relation entre celui-ci et un acte subordonné à fonction d'argument. Dans notre corpus, font partie de cette classe le coordonnant « donc » et ses variantes « par conséquent », « aussi », « en somme », « alors », « au fond » etc. L'addition de “donc”, “aussi”, “alors” sous le nom « ConClu » (connecteurs conclusifs), donne le résultat suivant :

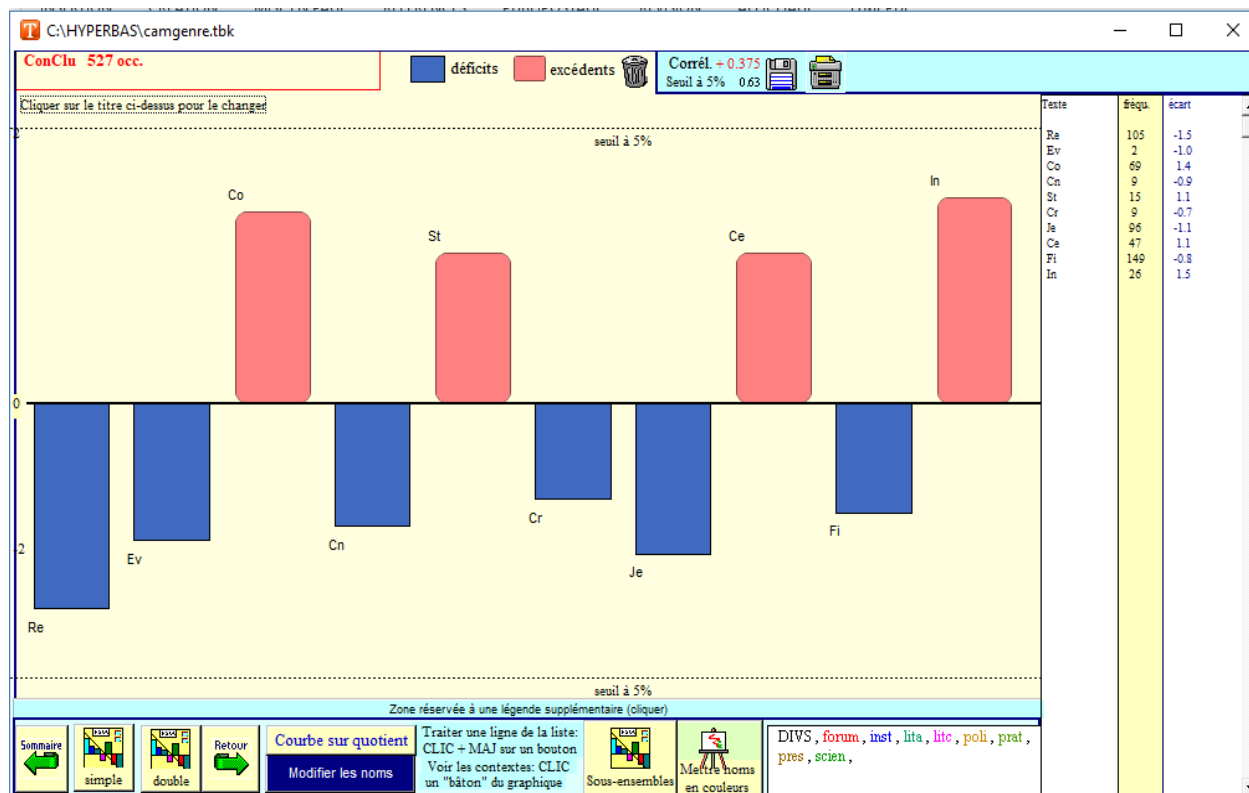


Figure 38 : fréquence relative de « ConClu » (connecteurs conclusifs)

On constate que toutes les fréquences sont dans la plage de l'attendu ; aucun seuil n'est franchi. Attardons-nous sur quelques extraits pour mieux appréhender l'usage de ces connecteurs conclusifs :

- 31- « Aujourd'hui, nous avons réussi à transformer profondément notre société [...] **En somme**, sous l'impulsion du RDPC, le visage de notre pays a profondément changé. » (T28 : CR 1995)
- 32- « [la démocratie] est un processus qui requiert une constante adaptation à de nouvelles situations.[...] Nous avons ressenti ce besoin après quelques années de mise à l'épreuve de nos idées et des mesures que nous avons prises depuis 1990. Il s'agissait **au fond** de tirer les leçons de cinq années d'expérience. » (T29 : CR 1996)
- 33- « Des ressources complémentaires pourront être attendues de l'initiative PPTE qui est venue alléger le fardeau de notre dette. Les perspectives sont **donc** plutôt bonnes. » (T30 : CR 2001)
- 34- « Vous le voyez, la politique des « Grandes Réalisations » se met progressivement en mouvement. Il s'agit aujourd'hui de l'énergie. Demain, c'est le secteur minier qui s'anima. Et puis, l'agriculture qui fera sa révolution silencieuse. Les autres secteurs suivront. Notre économie sera **alors** sur la voie de l'émergence. » (T37 : BHM Nya 2012)
- 35- « Et surtout, n'acceptez pas d'être des instruments d'idiologies dépassées, d'ambitions malsaines, qui sont autant de menace pour la paix civile, l'unité nationale, et, **par conséquent**, pour l'avenir de la jeunesse. » (T[46-68] : FJ 1995)

À la lumière de ces exemples, on constate que le conclusif « donc » et ses succédanés coordinatifs « par conséquent », « en somme », « au fond », « alors », permettent à Paul Biya,

orateur politique d'introduire, dans chaque cas, une conclusion, conséquence découlant d'un énoncé ou d'un argument articulé. On note que chez cet homme politique, quelle que soit la valence du connecteur (prédicat à deux ou à trois places), toutes les variables articulées sont très souvent clairement exprimées. Cette textualisation explicite trahit sans doute le désir de l'orateur politique de paraître clair et précis sur ses positions. C'est pourquoi, comme les autres relateurs, ces connecteurs, outre les liages qu'ils établissent (N4), participent au marquage de la portée de la prise en charge (N7) et à l'orientation argumentative des énoncés (N8).

Conclusion

Dans ce chapitre, notre réflexion a eu pour centre d'intérêt la description de la matérialité textuelle du discours de Paul Biya. Après en avoir présenté les caractéristiques générales, nous nous sommes attardé sur la textualisation des procédés logico-formels. Nous avons constaté au niveau de cette matérialité textuelle, un profond contraste sur presque toutes les catégories syntaxiques, entre les deux genres de discours les plus étendus du corpus : les discours des fins d'années (représentatifs des discours d'exercice du pouvoir) et les actes de réélection (représentatifs des discours de compétition). Nous avons également relevé dans cette matérialité, des opérateurs et des connecteurs argumentatifs que mobilise Paul Biya. Dans leur textualisation, ces relateurs argumentatifs, outre les liages qu'ils établissent, participent au marquage de la portée de la prise en charge et à l'orientation argumentative des énoncés. Le recours à ces procédés logico-formels trahit sans doute le désir de l'orateur politique de paraître clair et précis sur ses positions.

Ces relateurs argumentatifs constituent donc autant de techniques dont fait usage Paul Biya dans son discours pour expliquer, approfondir, développer, étayer ses idées afin d'en démontrer la solidité. Ducrot indique à ce propos que « la fonction [argumentative] a des marques dans la structure même de l'énoncé [...] : la phrase peut comporter divers morphèmes, expressions ou tournures qui, en plus de leur contenu informatif, servent à donner une orientation argumentative à l'énoncé, à l'entraîner dans telle ou telle direction » (1972 : 56). En plus des relateurs argumentatifs, nous intégrons au sein des marques formelles et fonctionnelles du discours, les figures du discours auxquelles nous reconnaissons une valeur argumentative, et les

types d'arguments. Notre regard va à présent se tourner vers ces autres techniques argumentatives et les constructions thématiques qui sont ceux du pouvoir et ont une relation au pouvoir.

Chapitre 9 : Procédés argumentatifs et constructions thématiques

Introduction

Cet ultime chapitre se situe dans le prolongement du précédent pour davantage analyser la composante « logique » ou argumentative du discours de Paul Biya, notamment techniques développées par l'orateur politique pour proférer des contenus au moyen d'arguments se voulant a priori logiques. Les contenus dans le discours politique se construisent autour de topics ou thèmes dont ils participent à l'établissement. Définissant le concept de thème, Ben Hamed et Mayaffre écrivent : soutiennent que « C'est une idée suivie et développée dans le corpus qui prend corps par la chair linguistique que les locuteurs/interlocuteurs mobilisent et structurent à dessein dans le discours » (2015 : 7). Cela revient à admettre que le thème se repère à travers les unités lexicales (mots) dont l'agrégation constitue la matérialité textuelle qui porte la signification du discours et même son idéologie. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux procédés argumentatifs utilisés par Paul Biya et aux constructions thématiques de ses discours. Nous analyserons dans un premier temps les figures du discours et les types d'arguments que mobilisent les textes de notre corpus d'étude. Dans un second temps, nous examinerons les thèmes que développent ces textes et leur ancrage dans les réalités sociopolitiques camerounaises.

9.1- Des procédés argumentatifs

Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation* ([1958] 1970), propose d'intégrer l'étude des figures à celle des procédés argumentatifs. Bonhomme va dans le même sillage soutenir l'idée que : « Lorsqu'elles entrent dans une argumentation, la plupart des figures sont des procédés argumentatifs à part entière, ce en quoi elles débordent le domaine de l'élocution pour celui de l'invention » (2005 : 181). Dans les procédés argumentatifs, nous allons donc analyser les figures du discours et les types d'arguments.

9.1.1- Les figures du discours chez Paul Biya

Dans la Rhétorique de la période classique, la figure est circonscrite dans le cadre de l'élocution ou du style, et est appréhendée comme la création d'un écart discursif par rapport à la norme de la langue. C'est dans cette optique davantage formelle que fonctionnelle que s'inscrit la définition de Quintilien qui considère la figure de rhétorique comme « un changement raisonné du sens ou du langage par rapport à la manière ordinaire et naturelle de s'exprimer » (1978, *Institution Oratoire*, livre 9). Mais la figure n'est pas à considérer seulement comme un surplus ornemental, un simple embellissement du langage. Cette valeur esthétique, souligne Viala, renforce la force de persuasion du discours dans la mesure où « la notion de discours unit les mots, les manières et les enjeux. L'argumentation est d'autant plus puissante qu'elle est masquée sous les « manières », l'esthétique, le je-ne-sais-quoi » (1999 : 194).

Nous pouvons donc penser que les figures de rhétorique sont des composantes à part entière de l'acte d'énonciation ; et l'analyse structurale des figures se présente aujourd'hui comme une « rhétorique générale » dans la mesure où, cherchant à repenser les figures de style dans le cadre d'une méthodologie linguistique, elle inscrit la rhétorique dans la langue. En reconnaissant à la figure de rhétorique son véritable statut de composante du langage, on est amené à ne plus la réduire à une coquetterie du langage, mais à lui accorder plutôt une valeur argumentative comme l'ont fait Perelman et Olbrechts-Tyteca ([1958] 1970).

Dans la suite de l'analyse des procédés argumentatifs dont fait usage Paul Biya, nous allons donc examiner les principales figures du discours que livre l'observation des textes de notre corpus d'étude. Il s'agit des figures de construction, précisément celles fondées sur la répétition et l'accumulation ; et des figures de pensée, particulièrement les figures d'énonciation et de dialectique. Nous menons cette étude à partir du classement des figures du discours que propose Robrieux (1993 : 43-93) sur la base du recensement effectué par des devanciers tels Fontanier, Morier, Lausberg, Dupriez. Pour leur analyse fonctionnelle, nous nous appuyons sur les travaux de Bonhomme (2005).

9.1.1.1- Une figuralité basée sur la répétition et l'accumulation

Les figures de répétition et d'accumulation ont pour principal « pivot discursif » le plan syntaxique qui concentre prioritairement les figures agissant sur l'agencement des énoncés (Bonhomme 2005 : 53). La répétition porte sur la reprise d'un terme ou d'une idée dans un énoncé ; l'accumulation, elle, est une agglutination insistante de termes ou d'idées.

Pour Aquien et Molinié (1999 : 340), « la répétition constitue la plus puissante de toutes les figures. [...] Pratiquement, la reprise qui définit la répétition peut toucher le son (la lettre, la syllabe), le mot, le groupe de mots, la phrase, le paragraphe, le texte entier ou encore l'idée ». Dans le cadre des figures de répétition, Paul Biya met en œuvre dans ses discours surtout les ressources de l'anaphore rhétorique qui est la reprise d'un mot ou d'une formule en tête d'énoncés ou de syntagmes consécutifs. C'est le cas dans les énoncés suivants :

- 1- « **Voter Paul Biya**, c'est choisir un Cameroun toujours plus démocratique, plus uni, plus ouvert aux libertés. **Voter Paul Biya**, c'est opter pour la paix et la tranquillité des Camerounais. **Voter Paul Biya**, c'est se prononcer en faveur du retour de la prospérité économique dans notre pays et pour l'amélioration des conditions de vie des Camerounais. **Voter Paul Biya**, c'est sauvegarder la crédibilité internationale du Cameroun. **Voter Paul Biya**, c'est préparer le Cameroun à réussir son entrée dans le troisième millénaire. » (T1 : PF 1992)
- 2- « Aujourd'hui, **c'est le RDPC** qui a le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée Nationale. **C'est le RDPC** qui tient les rênes de l'Etat. » (T29 : CR 1996)
- 3- « Le progrès social [...] demeure pour nous la priorité. **Cela suppose** que tout soit fait pour maintenir la croissance à un niveau élevé. [...] **Cela suppose** aussi que notre système éducatif assure à nos enfants une formation de bon niveau [...] **Cela suppose** enfin que notre santé publique soit en mesure d'assurer à la population les soins essentiels. » (T30 : CR 2001)
- 4- « **J'irai jusqu'au bout** dans la recherche des solutions au douloureux problème de l'emploi des jeunes qui constitue, à mes yeux, l'une des principales préoccupations d'aujourd'hui et de demain. **J'irai jusqu'au bout** dans la moralisation des comportements, la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics. **J'irai jusqu'au bout** parce que j'ai confiance en vous. » (T73 : LPC 2009)

L'anaphore est un procédé qu'affectionne Paul Biya, c'est pourquoi on la retrouve dans la plupart des textes de notre corpus, particulièrement dans ceux des actes de réélection (discours de déclaration de candidature, de campagne électorale, de remerciements, de prestation de serment). Dans ces passages, cette anaphore émane des matrices rythmiques à caractère macrosyntaxique qui scandent la progression des énoncés en jouant sur la répétition des syntagmes « voter Paul Biya, c'est », « c'est le RDPC », « cela suppose », « j'irai jusqu'au bout ». On est conduit à interpréter le syntagme repris comme le pivot du passage, puisque son itération au début des phrases le projette au premier plan de celui-ci. C'est, pour emprunter les termes de Bonhomme, «

un soulignement désignatif -ou un pointage renforcé- de l'axe référentiel autour duquel le sens se construit » (2005 : 112).

Il s'agit bien d'un procédé argumentatif qui permet à Paul Biya de rendre ostensive les informations référentielles qu'il active car l'anaphore recèle ici un degré très élevé de perceptibilité des référents à identifier par les Camerounais, en l'occurrence la place et le rôle du RDPC, son projet de société et d'édification nationale, sa détermination à la réaliser. La force cognitive du message transmis par Paul Biya se trouve renforcée grâce à cette structure de relance de l'anaphore¹³⁶ qui met en valeur les idées ainsi communiquées : l'effectivité et l'efficacité de son pouvoir. Aussi, comme le notent Noumssi et Ngamounsika, « l'anaphore, dans le déroulement du discours présidentiel traduit la gravité et la solennité qui sont dues à la personnalité et surtout à la détermination de l'homme d'État » (2013 : 122).

« Lorsque les répétitions sont insistantes et multiples, indique Robrieux, on peut parler d'accumulation » (1993 : 90). Des figures les plus usitées par Paul Biya, trois figures assez proches relèvent de cette catégorie. Il s'agit de l'épistrochisme qui est *une accumulation de mots courts et expressifs*. Partant de cette figure, on remarque que Paul Biya enchaîne très souvent des mots dont l'expressivité donne également lieu à une gradation, autre figure d'accumulation « selon laquelle le discours se développe en faisant se succéder des indications de plus en plus fortes (arguments, descriptions, notations de tous ordres) » (Aquien et Molinié 1999 : 184). La troisième figure est la métabole qui consiste en *une accumulation d'expression synonymes destinée à énoncer une idée différemment et éventuellement avec plus de force*. On retrouve ces figures dans les exemples suivants :

5- « Forts de votre soutien massif, nous continuons, ensemble, le combat que nous avons engagé depuis le 6 novembre 1982 pour un Cameroun plus **uni**, plus **démocratique** et plus **prospère**. » (T24 : MMCM 1990)

6- « Bâtissons un Cameroun à la mesure de nos ambitions : un Cameroun **uni**, **démocratique**, **fort** et **prospère**. » (T5 : Rem 1992)

7- « **Imaginez, créez, inventez, osez**, c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu. [...] La démocratie que nous bâtissons au Cameroun [est] une démocratie **solide, durable et forte** ! » (T28 : CR 1995)

8- « Ne nous laissons pas distraire par des prophéties de mauvais aloi qui n'ont d'autre but que de semer le **doute**, la **peur**, voire le **désespoir**. Demeurons confiants en l'avenir.

¹³⁶ Du fait de son rendement cognitif, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) rangent l'anaphore dans les "figures de présence" car elle fait ressortir les arguments présentés, surtout quand elle souligne les articulations d'un développement complexe. Pour Angenot (1982) elle s'intègre dans les "figures de l'assertion" par le martèlement des opinions exprimées et le renforcement de leur mémorisation.

Redoublons d'**ardeur** au travail, redoublons de **volonté**, redoublons de **détermination**. »
(T73 : LPC 2009)

On observe qu'en (5) et (6), l'épistrochasme porte sur les mêmes mots -"uni, démocratique, fort, prospère"- qui apparaissent comme l'expression du credo de l'action d'édification nationale du pouvoir de Yaoundé. En (7), on a une double métabole, portant d'une part sur une mystique de l'action à laquelle Paul Biya enjoint ses compatriotes -"imaginez, créez, inventez, osez"- et d'autre part sur le résultat de son entreprise de démocratisation "solide, durable, forte". Cet agencement de part et d'autre de lexèmes ayant des sémèmes quasi identiques, a pour principal effet d'augmenter le rendement cognitif de ces énoncés. Il en est de même pour la gradation ascendante doublement utilisée en (8) avec des valences opposées. L'une, d'une tensivité affective -"doute, peur, désespoir"-, traduit l'action de démobilisation entreprise par les adversaires politiques du régime en vue d'entraîner la société camerounaise dans la dysphorie. Et l'autre, d'une tensivité simplement graduelle -"ardeur, volonté, détermination"-, traduit une mystique de l'effort pour conjurer ces "prophéties de mauvais aloi" et cultiver l'espérance.

On constate donc que, fondées sur les constructions syntaxiques, les figures de répétition et d'accumulation sont dans le discours de Paul Biya, des procédés de mise en valeur, parfois emphatiques. Elles sont de nature à traduire avec force la dynamique de sa pensée dans son processus de mise en discours.

On retrouve là la notion d'amplification qui s'appréhende comme une manière d'appuyer fortement ce qui a été prouvé. Dans son traité du sublime, Longin (1965 : 93) soutient que l'amplification est un « accroissement de paroles, que l'on peut tirer de toutes les circonstances particulières des choses, et de tous les lieux de l'oraison, qui remplit le discours, et le fortifie, en appuyant sur ce qu'on a déjà dit ». On comprend pourquoi Aristote attribue à cette notion le statut de figure argumentative ; car elle est une forme d'argumentation qui consiste ici pour Paul Biya à mettre en valeur sa personne et son parti tout en dévalorisant la position des adversaires politiques. Il convient donc de préciser que « l'amplification est une stratégie discursive, elle fait partie des mécanismes qui intensifient l'adhésion en donnant à la louange et au blâme une forme optimale » (Barry 2005 : 375).

Millet (1992) distingue deux types d'amplification : *l'amplification horizontale* et *l'amplification verticale*. Selon l'auteur, l'amplification horizontale, c'est celle qui cherche l'abondance oratoire dans l'espace orienté et élargi de la phrase, de la période, du paragraphe.

Alors que l'amplification au sens strict et classique du terme, c'est-à-dire l'amplification verticale est celle qui intensifie la signification de l'idée, de son expression en recourant à différentes figures comme l'emphase ou l'hyperbole. C'est ce second type d'amplification qui est le plus mobilisé dans le discours de Paul Biya. Cette amplification repose, comme dans les exemples que nous venons d'analyser, sur la répétition et l'accumulation.

Ces deux procédés sont d'ailleurs préconisés par les théoriciens tels Quintilien (1978 *Institution Oratoire* livre 8) pour qui la seule *accumulation* de mots et de pensées autour d'un même objet est aussi une autre figure rhétorique d'amplification. Pour Barry (2005 : 374), « de toutes les formes d'amplification, la répétition semble donner le plus de recettes à l'art oratoire ». Perelman précise qu'« il arrive que l'ampleur résulte non de la présentation d'arguments variés, mais de la répétition, voire de l'amplification d'un seul argument. Cette insistance a pour effet de donner plus de poids à certains arguments » (1977 : 158).

Dans les exemples que nous venons d'analyser, on remarque que cette amplification, ne repose pas seulement sur l'anaphore et l'épithétisme ; on peut également relever en (5) et (8), le parallélisme et le zeugme. Il se note là ce que Bonhomme (2005) appelle « coémergence » des figures du discours, qui est le fait pour ces figures de s'actualiser par l'intermédiaire d'un même segment discursif, dans le développement horizontal des énoncés¹³⁷. En effet, on a une *coémergence syntaxique* à travers l'apparition de ces deux autres figures fondées sur les constructions syntaxiques.

En (5), quatre figures émergent à la fois de l'énoncé « un Cameroun plus uni, plus démocratique et plus prospère ». Outre l'épithétisme déjà analysé, on a le parallélisme marqué par le dédoublement de la construction syntaxique analogue (adverbe + adjectif) appliquées dans trois segments à contenus différents : *plus uni*, *plus démocratique*, *plus prospère*. On a également l'anaphore à travers la répétition de l'adverbe « plus » en début de ces syntagmes. On a enfin le zeugme à travers l'ellipse de la répétition de « un Cameroun », groupe nominal régissant les trois syntagmes constituant le parallélisme.

¹³⁷ Il est important de rappeler que dans la phénoménologie des figures, Bonhomme distingue la « coémergence » de ce qu'il appelle l'« hybridation » figurale. La « coémergence » relève de la configuration que forment les figures dans le déploiement des énoncés ; l'« hybridation » relève de leur ancrage modulaire dans les énoncés. L'hybridation est due à « l'intégration d'une figure simple dans un schème figural englobant, de façon à former une figure composite » (Bonhomme 2005 : 56).

Dans l'extrait (8), en plus de l'épistrochasme, se déploie le parallélisme de construction caractérisé par le retour de la structure syntaxique (verbe + complément) dans les trois syntagmes de cet énoncé : « Redoublons d'ardeur au travail, redoublons de volonté, redoublons de détermination ». Dans cet énoncé, on a également l'anaphore marquée par la reprise du verbe « redoublons » en tête de ces syntagmes.

Comme on le constate, d'un même énoncé émergent à la fois différentes matrices fondant différentes figures participant de l'amplification dans le discours de Paul Biya. Ceci vise à rendre son discours plus frappant et persuasif, à maximiser l'intentionnalité de l'orateur politique. On comprend alors ce qui amène Barry à soutenir l'idée selon laquelle « quelle que soit la forme rhétorique mise en jeu, l'abondance verbale est en soi une force persuasive ou plutôt une concentration de force qui s'empare de la masse verbale et lui donne souffle et vie » (2005 : 374).

9.1.1.2- Une figuralité fondée sur la dialectique

Se rapportant au locuteur ou à l'allocutaire, les figures de dialectique et d'énonciation sont classées par Robrieux dans les figures de pensée considérées comme « les figures par lesquelles une idée ou un jugement sont exprimés sans recours à des procédés de substitution ni à des techniques particulières concernant le vocabulaire ou la syntaxe » (1993 : 61). Ces figures s'actualisent lorsque le locuteur effectue un travail sur la manière de se présenter lui-même et implique le destinataire ou l'auditoire. La prolepse argumentative, la subjection et les questions dialectiques sont trois figures de cette catégorie très présentes dans le discours de Paul Biya.

La prolepse argumentative ou oratoire est le fait pour *le locuteur de citer une objection qu'on pourrait lui adresser -ou qu'on lui a déjà effectivement adressée en d'autres occasions- pour la réfuter ensuite* ; c'est sans doute pourquoi elle est aussi appelée occupation. Référons-nous aux propos ci-dessous :

9- « Lorsque le « vent de l'est » a abordé le rivage de l'Afrique, nous avons déjà entamé le processus démocratique. [...] Reconnaissons toutefois que la pression qui s'est exercée sur notre société politique nous a amené à presser le pas. » (T30 : CR 2001)

10- « Nous avons encore, je dois le dire, un grave problème de morale publique [fraude, détournements, corruption]. » (T31 : CR 2006)

11- « J'en viens maintenant à [...] la restauration de la morale publique et privée. Ce n'est pas une tâche facile car le mal [la corruption] s'est profondément incrusté dans les habitudes à la faveur de la crise. [...] C'est là un domaine où la critique s'exerce avec vigueur. J'en suis heureux et j'irai jusqu'à dire qu'elle est souhaitable car elle est un

facteur de progrès. Encore faut-il -et j'insiste sur ce point- qu'elle soit juste et fondée et qu'elle ne repose pas sur la calomnie et la diffamation. Chacun sait que nous ne manquons pas dans notre pays de donneurs de leçons. Ils seraient plus convaincants s'ils prêchaient par l'exemple. » (T[79-104] : FA 2000)

Dans ces séquences, Paul Biya, dont le discours vise à prévenir les critiques, met en œuvre les ressources de l'occupation en avouant en (9) avoir subi une pression dans la mise en œuvre du processus démocratique au Cameroun ; et en reconnaissant en (10) et (11) que son régime se caractérise par la corruption et les détournements. L'efficacité de cette prolepse tient à la présence dans le discours de Paul Biya d'arguments adverses ; c'est une façon pour lui de prendre les devants, d'aviser les critiques dont il se réjouit par ailleurs en (11), afin de mieux les affaiblir. Seulement, l'argument *ad hominem* utilisé à la fin de cette séquence (11) peut avoir un effet pervers : en aseptisant la critique, il fait de la faute commune un droit, du moins une sorte de norme. Ceci est renforcé, comme nous l'avons souligné au chapitre 5, par l'utilisation des embrayeurs de la première personne du pluriel qui tendent à généraliser et diluer la culpabilité. Soulignons également que cette stratégie discursive peut s'avérer désastreuse en conduisant à la banalisation de la critique d'autant plus que celle-ci n'est pas formulée seulement par les adversaires politiques de Paul Biya, mais aussi par la société citoyenne et la société civile camerounaise. Aussi, comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre précédent, une mauvaise personne peut bien soutenir une idée vraie et juste.

Quant à la *subjection*, elle est la présentation d'une idée sous la forme de question-réponse. Cette figure est voisine des formes des questions dialectiques qu'on retrouve dans les textes de notre analyse : la *question rhétorique* qui suppose une réponse unanime et non exprimée de l'auditoire ; la *question multiple* qui impose une réponse orientée découlant d'une autre ; la *question de style* qui permet de placer l'auditoire devant une évidence. Avant l'exemplification, rappelons qu'à côté de ces questions dialectiques, Paul Biya recourt comme on l'a relevé au chapitre précédent, aux questions éristiques qui ont une valeur polémique. Observons à présent les extraits suivants :

12- « Le paysage politique au Cameroun a fondamentalement changé. Et qui est l'artisan principal de ce changement ? Le RDPC incontestablement ! » (T29 : CR 1996)

13- « Je disais récemment, à la veille de notre fête nationale, que les circonstances permettaient de regarder l'avenir avec sérénité et confiance. Pourquoi ? Parce que nos institutions fonctionnent normalement : le chef de l'Etat définit la politique de la nation, le gouvernement l'applique, l'Assemblée nationale légifère, tout cela dans une atmosphère où l'esprit de compromis l'emporte souvent sur la contestation systématique. » (T30 : CR 2001)

14- « Mais revenons un instant en arrière. Quelle était la situation de notre pays en ce début de l'année 1985 ? Nous avons réussi à sortir d'une crise qui avait ébranlé notre société et nos institutions. Mais chacun sentait bien la nécessité d'un profond changement. C'est à partir de cette aspiration qu'est né le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais ou RDPC. » (T25 : MAR 2015)

15- « Mais je vous invite à réfléchir sur la signification profonde de la démocratie. Qu'est-ce que la démocratie ? La démocratie c'est avant tout la liberté : liberté de la presse, liberté d'opinion, liberté d'association, élections libres. En sommes-nous si éloignés ? La démocratie se définit aussi par : l'indépendance de la magistrature, le respect des droits de l'homme. En sommes-nous si éloignés ? » (T27 : CR 1990)

16- « Ce programme d'action est du domaine du possible. Pouvez-vous imaginer l'impact qu'il aurait sur notre sécurité alimentaire, sur le niveau de vie de nos paysans, sur l'exode rural ? Avons-nous le droit d'hésiter ? » (T31 : CR 2006)

La subjection, figure bien connue du discours politique, est manifeste en (12), (13) et (14). Par ce procédé, Paul Biya, orateur politique transforme faussement la situation de communication dialogale en une situation dialogique en imputant à l'auditoire la validation de l'action de son régime dans le processus de démocratisation. En (15), Paul Biya recourt à la fois à la subjection et à la question rhétorique respectivement à travers la première question pour valider le contenu proféré au mot démocratie ; et à travers les deux dernières questions pour poser comme évidente sa réalité dans la vie sociopolitique camerounaise. En (16) Paul Biya recourt habilement à une question multiple à deux volets dont le premier est une question de style qui lui permet de poser d'abord comme une évidence les atouts de son projet de société. Ensuite, il s'attire l'adhésion de l'auditoire en projetant un monde idéal tel que la réponse à la question de son renoncement soit bien évidemment négative. Ces figures de dialectique, on le remarque, permettent à l'homme politique d'impliquer l'auditoire, de l'associer à la production des idées par une pseudo-connivence ou une illusion de connivence -pour reprendre l'expression utilisée au 5.2- pouvant induire une dilution des responsabilités.

On l'aura donc constaté, les figures du discours, comme les relateurs argumentatifs, occupent une place de choix dans les procédés argumentatifs convoqués par Paul Biya dans son discours. Ces techniques lui permettent d'y proférer des contenus au moyen de différents types d'arguments.

9.1.2- Les types d'arguments

Dans les techniques argumentatives, les arguments ont un rôle primordial car ce sont d'abord eux qui, en principe, permettent d'amener les esprits à adhérer à une idée. L'argument est

d'ailleurs défini comme « une proposition destinée à en faire admettre une autre » (Reboul 1991 : 65). L'argument tire sa force de persuasion non seulement du contenu sémantico-idéal qu'il exprime, mais aussi de la façon de poser ce contenu dans le discours. Pour parvenir à ses fins, Paul Biya fait usage d'une multitude d'arguments que nous regroupons en deux grands types, en nous éclairant de la taxinomie élaborée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970), à savoir les arguments quasi logiques et les arguments empiriques ou basés sur la structure du réel. Alors que les premiers prétendent à une certaine validité grâce à leur aspect rationnel « qui dérive de leur rapport plus ou moins étroit avec certaines formules logiques ou mathématiques, les arguments fondés sur la structure du réel se servent de celle-ci pour établir une solidarité entre les jugements admis et d'autres que l'on cherche à promouvoir » (1970 : 351).

9.1.2.1- Des arguments quasi logiques

Ces arguments portent cette appellation parce que, selon Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970), ils présentent une apparence plus rigoureuse que les autres. Ils sont issus du domaine de la logique formelle que l'on peut définir comme « l'étude des concepts, des jugements et des raisonnements considérés en eux-mêmes, selon leurs enchaînements, et abstraction faite des réalités auxquelles ils s'appliquent » (Robrieux 1993 : 95). Le traitement des textes de notre corpus d'étude nous amène à analyser dans un premier temps la définition ; et dans un second, les autres arguments quasi logiques.

« Définir, c'est poser une relation d'équation ou d'équivalence en vue de donner un sens à un concept » (Robrieux 1993 : 97). À travers la définition, Paul Biya cherche à s'entendre avec l'auditoire sur des bases communes en vue de mieux le convaincre. Des sept formes de la définition en rhétorique recensées par Robrieux (1993), dans les textes notre corpus d'étude, on relève particulièrement trois : la *définition explicative*, la *définition conventionnelle* et la *définition condensée*. On les retrouve par exemple dans les énoncés suivants :

17- « Il faut [...] nous rapprocher davantage des populations. Notre militantisme doit être un militantisme de proximité. Nous devons être plus proches encore des préoccupations des Camerounais, nous devons agir sur le terrain, dans les campagnes, dans les villes. » (T28 : CR 1995)

18- « Plusieurs partis travaillent ensemble au sein de la majorité gouvernementale. C'est ce que l'on a appelé la "démocratie apaisée" » (T30 : CR 2001)

19- « Comme je l'ai souvent dit, l'avenir d'un pays repose sur sa jeunesse ; vous êtes l'avenir du Cameroun » (T[46-68] : FJ 2007)

En (17), Paul Biya recourt à la *définition explicative* qui est une opération d'extension d'une notion dans toutes ses implications conceptuelles, le but étant d'accéder à l'essence de l'objet à définir. Pour faire passer son message, il procède à une *définition explicative* qui touche les caractéristiques, les propriétés essentielles du concept de militantisme de proximité. En (18), il s'agit de la *définition conventionnelle* qui vise à créer, par « convention » avec l'auditoire un concept nouveau. Paul Biya et ses amis politiques, pour caractériser l'état du processus démocratique au Cameroun caractérisé par la cohabitation de différents partis au sein du gouvernement, créent le concept de « démocratie apaisée ». Le sens de ce concept n'est évidemment que le résultat d'une entente entre Paul Biya, homme politique qui le postule et le peuple camerounais qui l'adopte. Ces deux premières définitions sont des formes logiques de la définition qui sont destinées à la clarification des notions. Elles diffèrent des formes rhétoriques qui, au-delà de l'explication, ont une portée « dialectique » visant autant à convaincre qu'à manipuler. C'est de ces dernières formes que relève la *définition condensée* dont Paul Biya fait usage en (19), et qui procède par la condensation d'une formule bien sentie et son assimilation au genre apparemment rigoureux de la définition. L'énoncé « la jeunesse c'est l'avenir du Cameroun », est une sorte de « petite phrase » redoutable dans la manipulation des esprits car il brille, séduit, frappe l'imagination et permet une économie intellectuelle de l'auditoire qui se contente d'un jugement « à l'emporte-pièce ». Dans cet exemple qui est l'un des refrains de ses discours comme il le rappelle lui-même “je l'ai souvent dit” (19), on retrouve les caractéristiques de la « formule » définie comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux économiques et sociaux que ces expressions contribuent en même temps à construire » (Krieg-Planque 2009 : 7).

Cette notion, indique Krieg-Planque (2009), se caractérise par quatre dimensions. La première c'est son figement : une formule se caractérise par une stabilité du signifiant. Ce figement apparaît comme une évidence dans le cadre d'unités lexicales simples (un mot) ; il apparaît plus problématique dans le cadre d'unités complexes comme celui de notre exemple : « la jeunesse c'est l'avenir du Cameroun » repris parfois par « vous êtes l'avenir du Cameroun ».

La deuxième c'est sa dimension discursive : moins que « linguistique », la formule est une « notion discursive » (2009 : 84), c'est-à-dire que c'est l'usage social qui la construit et l'institue en formule, et non quelques codes ou règles linguistiques prévisibles. En cela, « la jeunesse c'est

l'avenir du Cameroun » s'appréhende en discours, en tenant compte de la tension réflexive entre le texte et le contexte socio-historique camerounais. Cette dimension de la formule en appelle la troisième qui est son statut de *réfèrent social* : la formule à un moment précis contraint le débat public, *fait référence*, devient incontournable pour chacun et reconnaissable par tous. Il s'avère important de relever qu'au-delà du discours de Paul Biya et du débat public, cette formule est rentrée dans le corpus du discours social camerounais.

La quatrième dimension de la formule, c'est son aspect polémique : derrière une stabilité du signifiant, la formule cache -et a peut-être pour fonction de cacher- une instabilité et une polimicité du signifié. Derrière la formule se dissimulent toujours des enjeux ou des questions essentielles non résolues. En l'occurrence, il s'agit des questions relatives à la jeunesse : la formation, l'emploi, la participation à la construction du pays, et principalement le renouvellement du personnel politique gouvernant. Si les trois premières sont les sèmes que Paul Biya affecte en priorité au signifié de cette formule (« la jeunesse c'est l'avenir du Cameroun ») dans ses discours, c'est plutôt le quatrième qui est actualisé dans l'usage de l'opposition et de la société citoyenne. Ce quatrième sème qui se rapporte directement à la gestion du pouvoir, est sans doute celui qui catalyse le plus la polimicité de cette formule, quand on sait qu'on a un régime au pouvoir depuis au moins 35 ans, un personnel qui ne change presque pas dans les principaux pôles du pouvoir, et des générations qui s'impatientent. À travers l'usage de cette formule, il s'agit pour Paul Biya d'assener à son auditoire une vérité première dont le caractère d'évidence a pour effet d'endormir tout esprit critique.

En plus de la définition dont il exploite largement les différentes valeurs argumentatives, Paul Biya use aussi de trois autres arguments quasi logiques : l'argument du *tiers exclu*, l'*identité* et la *réciprocité*. L'argument du *tiers exclu* est fondé sur l'incompatibilité entre deux assertions qui ne peuvent coexister dans un même système, sans ipso facto se nier logiquement. Cet argument repose sur le principe de binarité et sert à montrer qu'il n'existe aucune position intermédiaire entre deux pôles définis comme incompatibles. Cet argument est l'un des plus récurrents dans les textes que nous analysons :

20- « Entre la démagogie et la vérité, nous, nous avons choisi la vérité » (T29 : CR 1996)

21- « Demain, vous devrez choisir entre un système qui fait ses preuves, un système mondialement reconnu comme bon, et l'aventure ou l'amateurisme. » (T4 : CE Nat 1992)

22- « En effet, est-il possible d'hésiter? La paix ou l'aventure? La stabilité ou l'incertitude? L'ordre ou le chaos? Est-il envisageable de prendre le risque de remettre en question nos acquis, nos progrès et nos projets d'avenir? » (T33 : CRclo 2011)

Par ce procédé, le leader du RDPC place l'auditoire devant une alternative qui n'admet aucune position médiane ni aucune échappatoire. Il s'agit de choisir entre son parti qui est selon lui la « vérité », et l'opposition qui est la « démagogie »; entre son système qui garantit "la paix", "la stabilité", "l'ordre" et les autres qui mènent à "l'aventure", "l'incertitude", "le chaos". La question rhétorique qui clôt la séquence (22) appelle de toute évidence à une réponse négative qui amène l'auditoire camerounais, face à cette réalité manichéenne, à soutenir le pouvoir en place. Les deux autres arguments, l'*identité* et la *réciprocité*, sont fondés sur la logique formelle comme le montrent ces exemples :

23- « Le progrès social, entendu au sens large du terme, demeure pour nous, la priorité des priorités. » (T30 : CR 2001)

24- « Le développement est l'affaire de tous. Mais il ne peut y avoir de développement sans démocratie, de même qu'il ne peut y avoir de démocratie véritable sans développement. » (T27 : CR 1990)

En (23), on a l'*identité* qui pose que $A=A$. Cet argument est proche de la *tautologie* qui est un jugement dont le prédicat n'ajoute aucune information au thème. Mais dans le cas de l'*identité*, l'uniformité n'est qu'apparente dans la mesure où le prédicat et le sujet ne renvoient pas exactement au même référent. Paul Biya n'apporte à première vue aucune information puisqu'il affirme que la priorité est une priorité. Cependant, cette apparente évidence est précisément une manière pour lui de rappeler à l'auditoire l'importance, la place primordiale qu'il accorde au progrès social. Quant à la *réciprocité* que l'on retrouve en (24), elle est une règle qui a pour fondement le principe *A est à B ce que B est à A*. Cet argument vise à appliquer le même traitement à deux situations qui sont le pendant l'une de l'autre, en l'occurrence ici la démocratie et le développement. Cet argument s'appuie sur la notion de symétrie qui « facilite l'identification entre les actes, entre les événements, entre les êtres, parce qu'elle met l'accent sur un certain aspect qui paraît s'imposer en raison même de la symétrie mise en évidence » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 : 298). La *réciprocité* empruntée à la logique permet à Paul Biya de profiter donc de sa rigueur pour l'appliquer à des domaines controversables. Il essaie ainsi de justifier l'état de la démocratie camerounaise sur la base du niveau de développement du pays. Il cherche à travers cet argument à faire adhérer les Camerounais à l'idée que la priorité pour eux devrait être le développement auquel ils devraient tous participer et être donc soudés pour cet objectif. Après les arguments quasi logiques, observons les arguments empiriques.

9.1.2.2- Des arguments empiriques

Ils sont ainsi appelés parce qu'ils sont fondés sur l'expérience et reposent ainsi sur des faits observés ou vécus. De notre corpus d'étude, on peut relever les arguments fondés sur la causalité et les arguments fondés sur les liens de succession. Les arguments fondés sur la causalité sont ceux qui mettent en évidence les liens entre la cause et les faits. Deux de ces arguments se signalent particulièrement dans le discours de Paul Biya : la *rationalisation* et l'*argumentation par l'exemple* que l'on retrouve dans les séquences suivantes :

25- « Nos difficultés sont pour l'essentiel imputables à la crise économique mondiale, à l'inégalité des rapports entre pays riches et pays pauvres et au poids de la dette » (T29 : CR 1996)

26- « Nous ne sommes pas restés inactifs sur le plan social. Pour ce qui est de l'éducation nationale, la gratuité au niveau primaire est passée dans les faits, accompagnée par la remise du paquet minimum [...]. Je dois également signaler la construction de nombreux bâtiments scolaires sur nos propres fonds » (T31 : CR 2006)

27- « L'évolution récente des statistiques de l'emploi semble me donner raison. Pour 2013, les prévisions de création d'emplois étaient de l'ordre de 200.000. Les créations effectives ont été supérieures de 12 % environ et ont atteint un chiffre proche de 225.000. Les entreprises privées des différents secteurs d'activité, à elles seules, ont créé 165.000 emplois. Pour sa part, l'administration, à travers ses divers démembrements, en a créé 60.000 » (T[46-68] : FJ 2014)

La *rationalisation* qui permet à un individu de se protéger d'un échec en lui assignant des causes différentes de celles réelles ; ces causes sont vécues comme plus supportables. C'est ce qu'on appelle familièrement « se faire une raison ». Paul Biya recourt à cet argument en (25) pour faire admettre à l'auditoire que les mauvaises performances économiques du pays ne sont pas essentiellement dues à l'incompétence de l'équipe dirigeante et son chef. Il trouve un « bouc émissaire » responsable, en l'occurrence la situation économique mondiale désastreuse et désavantageuse -pour les questions économiques, il a régulièrement recours à cet argument comme on le verra dans la dernière articulation de chapitre. L'*argumentation par l'exemple* est celle qui s'impose plus fréquemment dans les discours de l'homme politique. Employé comme pivot de l'argumentation, l'exemple jouit du statut de fait. Il s'agit donc de l'interprétation des faits qui passe bien sûr par leur établissement. On a affaire ainsi à un procédé efficace car bien que susceptibles d'interprétations différentes, les exemples doivent être incontestables ; c'est ce qui différencie l'exemple de l'illustration¹³⁸. Paul Biya s'appuie ainsi sur les faits pour montrer en

¹³⁸ Perelman et Olbrechts-Tyteca précisent que : « Tandis que l'exemple est chargé de fonder la règle, l'illustration a pour but de renforcer l'adhésion à une règle connue et admise, en fournissant des cas particuliers qui éclairent l'énoncé général, montrent l'intérêt de celui-ci par la variété des applications possibles, augmentent sa présence dans

(26) qu'il tient les promesses afférant au progrès social, notamment sur le plan de l'éducation telle la gratuité de l'enseignement primaire. Dans ses discours, Paul Biya multiplie également les chiffres qui à travers leur apparence d'objectivité, frappe l'attention et renforce l'autorité des faits sur l'auditoire comme en (27) au sujet de la création d'emplois.

En ce qui concerne les arguments fondés sur des liens de succession, ils sont basés sur l'idée d'une continuité de ce qui a déjà été fait (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 : 381-394). Du discours de Paul Biya, on relève l'*argument du dépassement* et l'*argument de la direction*, comme le montre les deux exemples suivants :

28- « Le RDPC, auréolé de ses victoires électorales ne doit pas s'endormir sur ses lauriers. Il doit constamment se remettre en question. » (T31 : CR 2006)

29- « Allons-nous laisser à d'autres le soin de continuer ce que nous avons conçu et entrepris ? Avons-nous la certitude qu'ils sauront menés à bon port la barque que nous avons guidée au milieu des écueils ? » (T29 : CR 1996).

Dans l'exemple (28), il s'agit de l'argument du dépassement, se rapportant à l'attitude de l'éternel insatisfait qui ne peut s'en tenir au succès actuel. Il est question pour Paul Biya d'inciter ses militants à toujours aller de l'avant, à ne pas se contenter de ce qui a déjà été réalisé. Prônant aussi la continuité, l'argument de la « direction », encore appelé argument du « doigt dans l'engrenage » ou de la « pente fatale » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970), consiste à dire par extrapolation, que ce qui a déjà été fait risque fort d'être mené dangereusement si cela est confié à des personnes non convenables. En (29), cet argument est brandi par Paul Biya à l'aide de questions rhétoriques qui visent à montrer qu'il est irraisonnable de céder le pouvoir à l'opposition. De par cet argument qui envisage le caractère dynamique d'une situation se déployant en plusieurs étapes, Paul Biya indique qu'il reste encore beaucoup à faire pour son projet d'édification nationale, un leitmotiv qu'il ne cesse de ressasser. Il s'avère donc indispensable de rester aux commandes du pays pour poursuivre ses actions. Par cet argument de continuité sans doute conservateur, Paul Biya veut justifier son maintien au pouvoir en montrant à l'auditoire que l'opposition ne présente aucune garantie. Cette stratégie contribue aussi à forger dans les esprits l'illusion -déjà observée au chapitre précédent- que Paul Biya est le seul capable de véritablement tenir les rênes du pouvoir au Cameroun.

la conscience [...]. Alors que l'exemple doit être incontestable, l'illustration, dont ne dépend pas l'adhésion à la règle, peut être plus douteuse, mais elle doit frapper vivement l'imagination pour s'imposer à l'attention » (1970 : 481).

Comme on l'a constaté, Paul Biya met en œuvre différents types d'arguments dont les contenus se construisent autour des principaux thèmes de son discours. Comme les relateurs argumentatifs et les figures du discours, ils participent des constructions thématiques auxquelles nous allons à présent nous intéresser.

9.2- Constructions thématiques

Décrivant les structures thématiques d'un texte, Bourion écrit : « Le thème est considéré comme une macrostructure sémantique, qu'on postule composée de différentes structures sémantiques stables et reliées entre elles (le réseau associatif) » (1995 : 108). Dans le même ordre d'idées, Viprey affirme que « tout texte est un système polystructuré de champs stylistiques, chaque vocable étant à tous les autres horizons de cooccurrence, écho, résonance, connotation » (1997 : 65). Se référant à ces auteurs, l'on comprend que pour appréhender un thème, l'analyste peut observer les réseaux lexicaux, les relations qu'ils entretiennent et comment ils tissent les sens des discours. On comprend donc que le repérage du réseau associatif est aussi tributaire des choix de l'analyste ; ce qui le rend assez fragile, notamment à cause de sa large part de subjectivité. C'est sans doute pourquoi pour Rastier (1989 : 54),

La notion de thème est imprécise ; en général un thème est un lexème utilisé comme dénomination générique. Par exemple, une thèse sur le thème de l'eau chez Bosco (il se dépose bon an mal an en France des dizaines de sujets de ce genre) exploitera les occurrences fleuve, rivière, mer, étang, etc. Bien entendu les résultats seraient différents si l'on avait choisi le thème de la rivière ou, pourquoi pas, celui du liquide. Chaque thème ainsi conçu ne doit son existence qu'à un choix arbitraire. Chacun peut ouvrir une voie d'accès à un univers sémantique, mais peut aussi conduire à des impasses, en masquant le caractère systématique de cet univers.

Il est important à ce niveau, de rechercher une méthode qui repose sur l'impartialité -ou tente de le faire. Il s'avère que les techniques de textométrie sont parfaitement adaptées comme plate-forme pour ces analyses. « Le calcul statistique, signale ainsi Lafon, permet en effet de donner un contenu précis à la notion souvent subjective de vocabulaire caractéristique des études littéraires » (1984 : 102). Mais, prévient-il, « le modèle statistique étant de nature totalement étrangère à la réalité linguistique, il pourrait ne constituer pour nous qu'un instrument de mesure permettant de détecter les formes qui s'éloignent le plus de lui –dans le sens positif aussi bien que dans le sens négatif- afin de donner une description précise de la réalité » (Lafon 1984 : 102).

Chaque unité lexicale étant présente avec sa fréquence ; celle-ci loin d'être fortuite, est un indice qui peut conduire le chercheur à poser des questions et avancer des hypothèses sur l'importance que revêt la valeur numérique d'une forme lexicale dans le discours. Pour ce faire, nous avons adopté, comme le préconise Lafon, une approche expérimentale portant sur les résultats de la quantification lexicale qui proviennent de l'utilisation du logiciel Hyperbase.

Après avoir obtenu les résultats statistiques, il convient de définir une méthode pour l'exploitation des données fournies par le logiciel ; car il ne suffit pas de dégager les emplois les plus fréquents dans les textes. En effet, « l'analyse du contenu thématique, outre l'extraction des emplois les plus significatifs, doit également reposer sur des bases solides et non-intuitives dans la mesure du possible » (Kastberg 2006 : 202). Il est donc question d'identifier les thèmes du discours de Paul Biya, les définir, retracer leurs liens privilégiés et observer en toute objectivité leur évolution dans le corpus.

L'approche par la théorie de l'isotopie semble pouvoir répondre à ces questions et contribuer à assurer notre souci d'impartialité. Le concept d'isotopie est introduit par Greimas qui, dans le cadre de sa sémantique et de sa sémiotique narrative, a très tôt posé la question de l'« isotopie du message » ou « plan isotope du discours » (1966 : 69 et 71), en termes de redondance de catégories linguistiques, principalement sémantiques, rendant possible une lecture uniforme de pans entiers de textes. Greimas définit ainsi cette cohésion textuelle :

L'existence du discours -et non d'une suite de phrases indépendantes- ne peut être affirmée que si l'on peut postuler à la totalité des phrases qui le constituent une isotopie commune, reconnaissable grâce à un faisceau de catégories linguistiques tout au long de son déroulement. Ainsi, nous sommes enclin à penser qu'un discours "logique" doit être supporté par un réseau d'anaphoriques qui, en se renvoyant d'une phrase à l'autre, garantissent sa permanence topique (1976 : 28).

Rastier (1994) définit l'isotopie sémantique comme effet de la récurrence d'un même sème. L'auteur précise que « les relations d'identité entre les occurrences du sème isotopant¹³⁹ induisent des relations d'équivalence entre les sémèmes qui les incluent » (Rastier 1994 : 222).

Le concept d'isotopie opère à plusieurs niveaux : il permet la lecture d'un texte, en établissant son homogénéité, sa cohérence fondée sur la répétition d'éléments semblables ou compatibles ; il rend aussi compte de la manière dont différents textes se trouvent situés à des niveaux sémantiques homogènes.

¹³⁹ Isotopant : se dit d'un sème dont la récurrence induit une isotopie.

Pour l'analyse des constructions thématiques dans le discours de Paul Biya, nous partirons des mots-thèmes pour en établir les isotopies thématiques. Ensuite, pour la construction prédictive, nous allons privilégier le processus de dialogisation intérieure.

9.2.1- Des mots-thèmes aux isotopies thématiques

Nous allons dresser la liste des lemmes les plus récurrents dans le discours de Paul Biya et tenter d'en identifier les plans isotopes. À l'aide du logiciel de quantification, nous allons établir la fréquence absolue des lemmes parmi lesquels nous allons indexer les "mots-thèmes". Dans un texte donné, l'on considère en général que les mots qui présentent l'indice fréquentiel le plus élevé sont les mots-thèmes de l'auteur ou de l'orateur (Guiraud 1954 : 293). Aussi, cherchant un fondement plus spécifique au discours politique, des observables plus précis, des méthodes et des résultats plus vérifiables, Tournier (1985), initiateur de la lexicométrie politique, a insisté sur la répétitivité et la sloganisation qui caractérisent en particulier le discours politique.

Il est important d'indiquer que nous nous intéressons aux thèmes génériques. Un thème générique, écrit Rastier (1994 : 177), est défini par un sème ou une structure de sèmes génériques¹⁴⁰ récurrents. Cette récurrence définit une isotopie ou un faisceau d'isotopies génériques (c'est-à-dire un groupement de sèmes génériques co-récurrents), déterminant le "sujet" (*topic*) du texte, et plus précisément induisant les impressions référentielles dominantes.

Le tableau suivant présente les lemmes que l'on retrouve dans le dictionnaire hiérarchique des hautes fréquences des lemmes utilisés dans les textes du corpus¹⁴¹. Nous avons sélectionné les lemmes considérés comme porteurs d'une signification particulière ; ayant une certaine saillance référentielle. Précisons que la fréquence du lemme « région » dans les textes du corpus, est le résultat de l'addition de celles de « province » et « région », étant donné que dans le contexte camerounais ces termes ont le même référent; ils renvoient à la même unité administrative dont la dénomination a été modifiée du fait du processus de décentralisation.

¹⁴⁰ La définition du sème générique est celle d'un élément d'un classème (l'ensemble des sèmes génériques d'un sémème), marquant l'appartenance du sémème à une classe sémantique (taxème, domaine, ou dimension).

¹⁴¹ Voir en annexes l'index hiérarchique des 100 premières formes et lemmes utilisés dans le discours de Paul Biya.

Rang	Lemmes	Fréquence
1	Pays	648
2	Cameroun	432
3	Année	352
4	Camerounais	324
5	Emploi	271
6	Jeune	261
7	Vie	242
8	Compatriote	240
9	Développement	236
10	État	233
11	Effort	223
12	Projet	217
13	Économie	209
14	Cours	208
15	Population	203
16	Avenir	203
17	Région	200
18	Social	197
19	Démocratie	191
20	Programme	182
21	Politique	181
22	Gouvernement	178
23	Croissance	177
24	Progrès	164
25	Paix	162

Tableau 3 : les hautes fréquences des lemmes

Rappelons que nos analyses se fondent sur l'hypothèse de Guiraud (1954 : 293) selon laquelle dans un texte, les mots qui présentent l'indice fréquentiel le plus élevé sont les mots-thèmes de l'auteur ou de l'orateur.

Ces 25 items peuvent être regroupés en quatre isotopies constituant les thèmes génériques des discours de Paul Biya. Rappelons que l'isotopie peut se définir comme « la constance d'un parcours de sens qu'un texte exhibe quand on le soumet à des règles de cohérence interprétative »

(Eco 1985 : 131). Il va de soi que dans ces discours il s'agit d'un pays, le *Cameroun* -ce qui est d'ailleurs l'un des critères du choix des textes du corpus- comme le montre la récurrence des items “pays”, “Cameroun”, “Camerounais”, “état”, “région”, “compatriote”. Ces discours traitent des questions relatives aux thèmes génériques suivants¹⁴² : *la politique* (“politique”, “démocratie”) ; *la gouvernance* (“gouvernement”, “programme”, “effort”, “projet”, “année”) ; *le développement* (“développement”, “économie”, “jeune”, “emploi”, “avenir”, “cours”, “croissance”, “progrès”, “social”, “population”, “vie”) ; *la paix* (“paix”).

L'unité isotope minimale, qui réside dans le lien établi entre les lexèmes à un niveau phrastique ou transphrastique, présente l'avantage de mettre l'accent sur l'importance du lexique et sur le travail interprétatif du lecteur. Car, comme l'écrit Arrivé : « Lire un texte, c'est identifier la(les) isotopie(s) qui le parcourt(nt) et suivre, de proche en proche le dis(cours) de ces isotopies » (1976 : 115). Pour suivre le cours de ces isotopies identifiées au sein des discours, nous allons attentivement observer leur dialogisation intérieure ; d'autant plus que, comme l'écrit Mattei à propos de Paul Biya, « le fil de ses discours lui paraît être un outil, un maître-étalon, qui permet de recouper son action politique. Que ce soit pour l'approuver ou la critiquer » (2009 : 47). C'est à ce niveau qu'inconsciemment ou non, le discours est forcé de parler de lui-même en devenant un pouvoir qui assure sa propre vérité. Pour décrypter cette vérité, il est important de partir de la textualisation matérielle de son objet principal, le pays Cameroun.

9.2.2- La textualisation de l'item objet du discours : le « Cameroun » en constellation cooccurrentielle

Comme l'indique le dictionnaire hiérarchique des hautes fréquences, les items « pays » et « Cameroun » sont les plus récurrents dans le discours de Paul Biya. Il va de soi que l'objet principal de ces discours c'est le *pays Cameroun*. Nous voulons ici observer la configuration de cet objet du discours dans la permanence physique des textes du corpus. Pour appréhender cette matérialité, nous avons recours à la fonction *Contexte* d'Hyperbase qui permet de repérer l'ensemble indéfini de tous les mots se trouvant dans l'entourage d'un mot. Nous allons donc observer les mots pleins qui gravitent autour des mots « Cameroun » et « pays » qui ont, dans la

¹⁴² Entre parenthèses sont mentionnés les mots-thèmes pouvant rentrer dans chaque isotopie thématique.

grande majorité des occurrences, le même contenu référentiel. Les deux figures qui suivent présentent les constellations cooccurentielles de ces items :

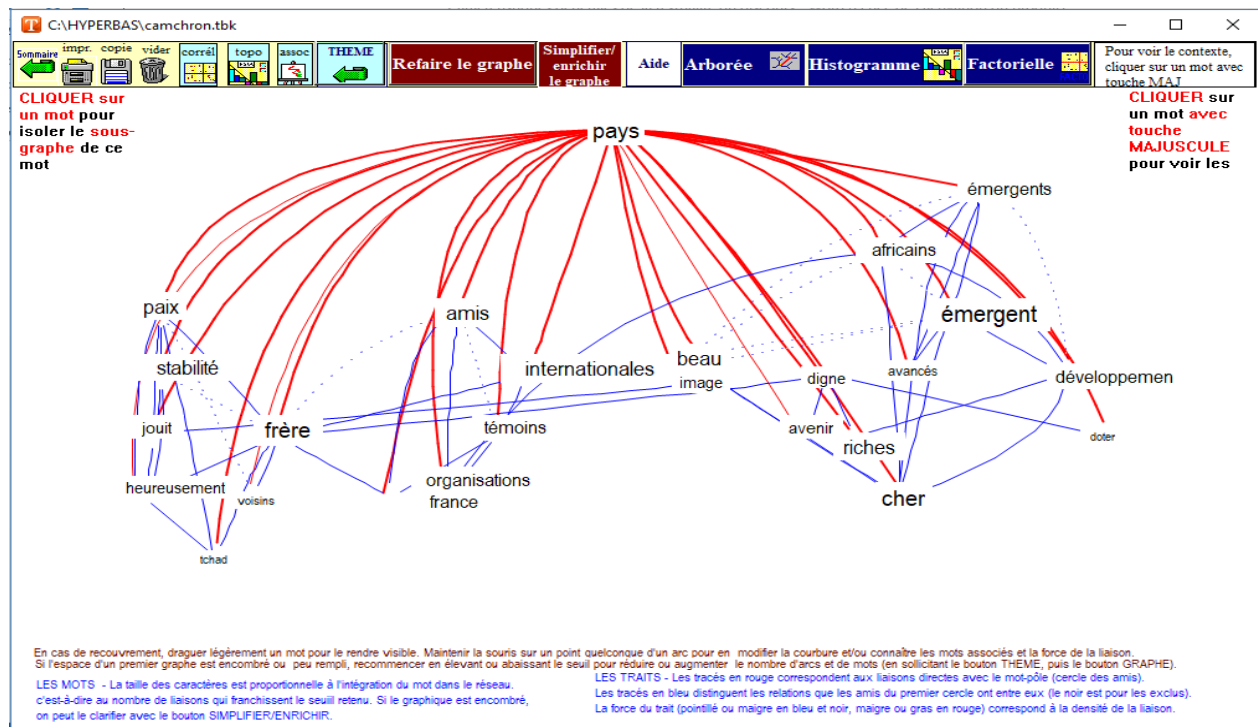


Figure 39 : constellation cooccurentielle de l'item « pays »

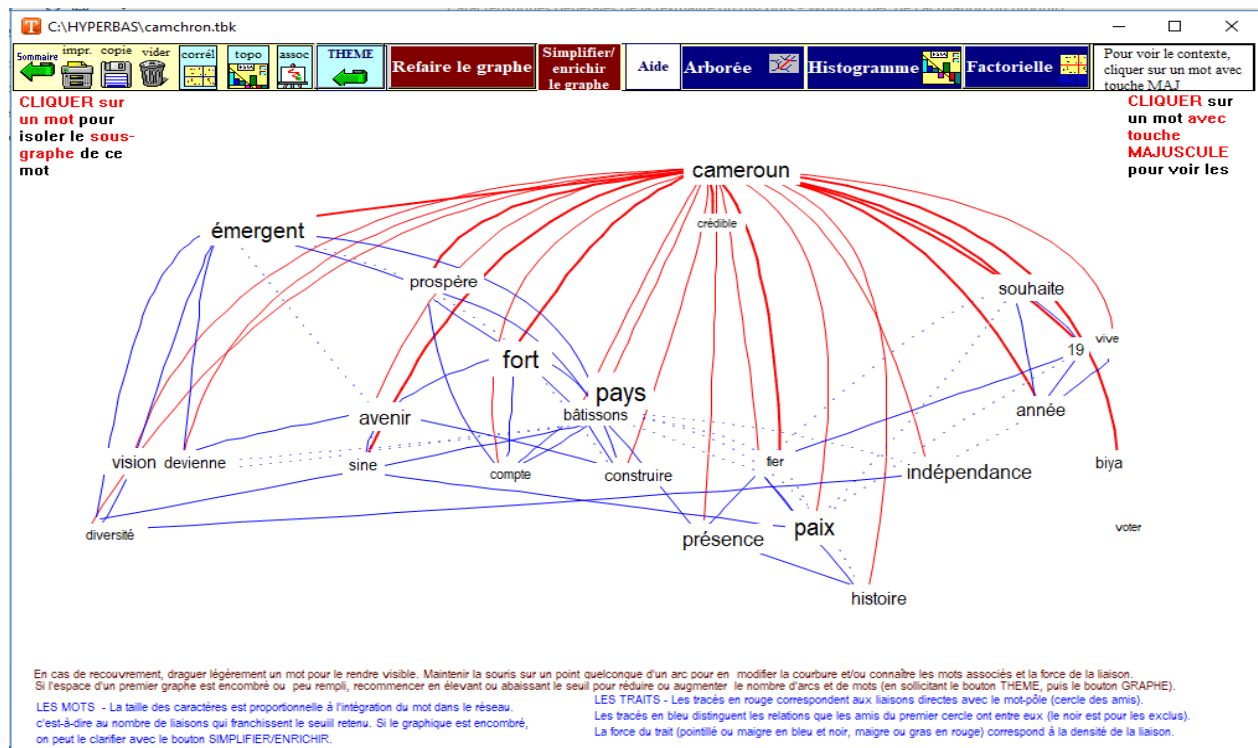


Figure 40 : constellation cooccurentielle de l'item « Cameroun »

Une lecture de prime abord de ces figures indique que dans ces discours, il est question de la *vision* de Biya pour le Cameroun. Cette vision porte en général sur la *paix* et la *stabilité* de ce pays, de son *avenir*, sa *construction*, son *émergence*, son *développement* -nous reviendrons sur ces questions dans la suite de ce chapitre.

Nous avons également procédé au calcul de la fréquence relative des items « pays » et « Cameroun », tant dans le sous-corpus genres de discours, que du point de vue chronologique. À l'aide de l'outil Liste du logiciel, nous avons additionné leurs occurrences sous le nom « PaysCameroun ». La figure 41 qui suit présente les résultats selon la partition en genres :

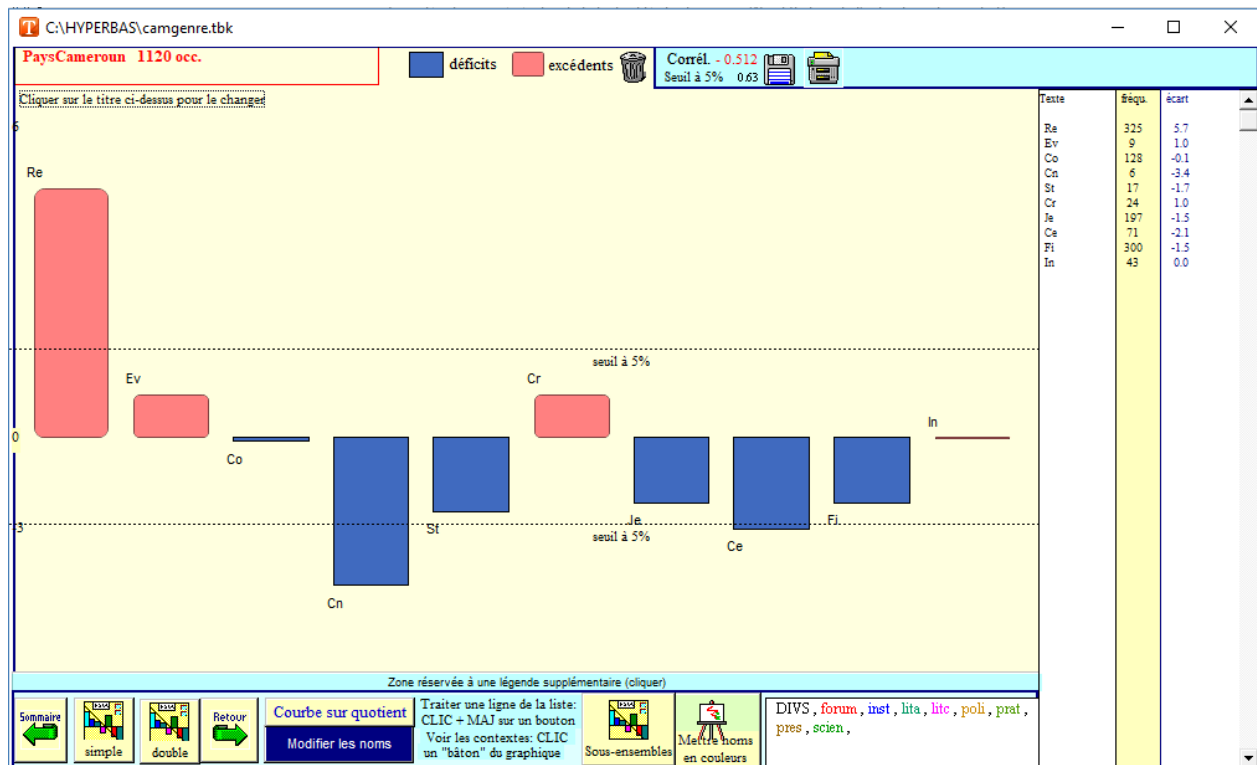


Figure 41 : fréquence relative de « PaysCameroun » selon les genres

On constate que dans les actes de réélection que « pays » et « Cameroun » ont une fréquence relative clairement excédentaire. Nous pensons que la justification de cet excédent se trouve dans le contexte électoral qui donne lieu à un discours de promesse traitant des généralités sur le Cameroun, et pas toujours des questions factuelles. Ce qui est le contraire dans le genre conseils ministériels dans lesquels la fréquence de « pays » et « Cameroun » est nettement déficitaire. La raison est sans doute que dans les discours de conseils ministériels, Paul Biya évoque des questions et des réalités spécifiques que doivent être traitées par ses ministres.

La figure 42 qui suit présente les résultats dans la partition chronologique :

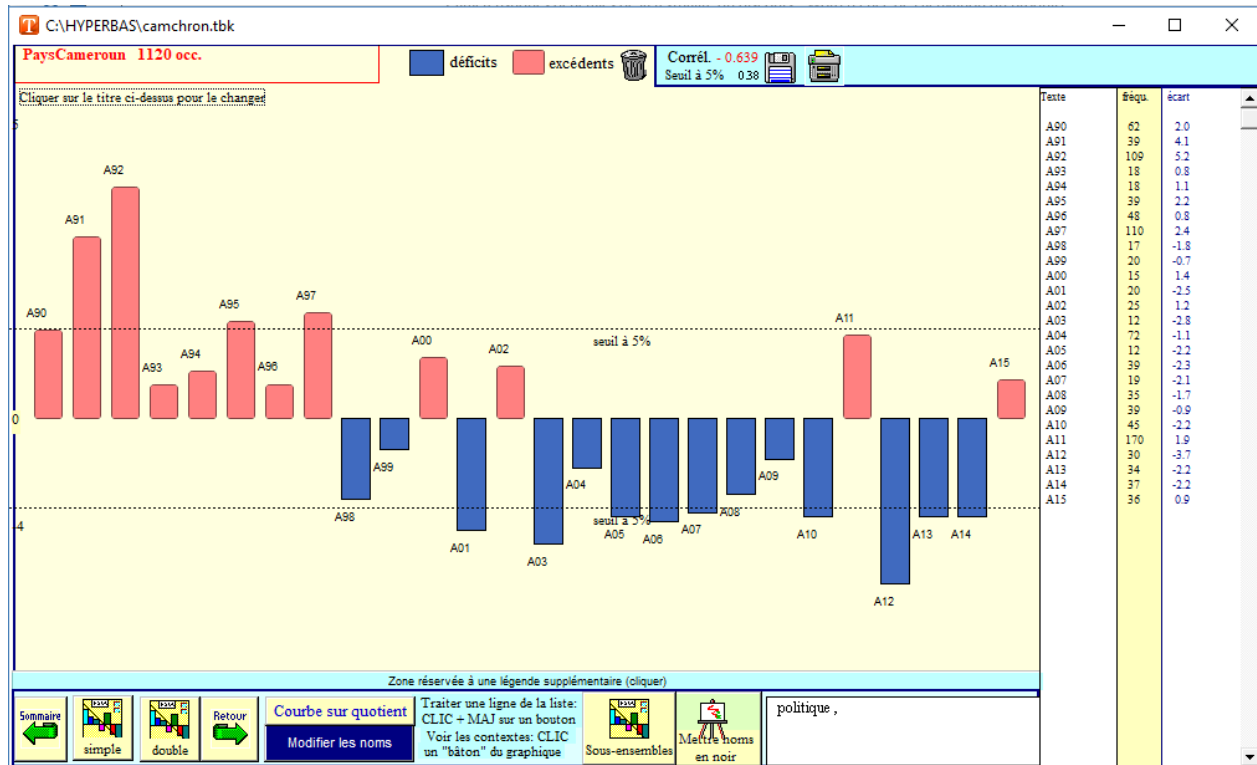


Figure 42 : fréquence relative de « PaysCameroun » en chronologie

Dans cette figure, on a une fréquence relative de « pays » et « Cameroun » qui se situe en général dans la plage de l'attendu, même si l'on remarque chronologiquement une timide régression. Après avoir décrit la textualisation de l'item « Cameroun », principal objet du discours de Paul Biya, observons à présent la construction prédicative des quatre thèmes génériques dégagés des isotopies thématiques. Pour ce faire nous avons privilégié le processus de dialogisation intérieure.

9.2.3- Dialogisation intérieure comme processus de construction prédicative

Nous voulons ici observer la construction prédicative dans les textes du corpus, particulièrement le regard posé par le discours de Biya lui-même au fil du temps sur les thèmes abordés. Pour cette construction prédicative,

La procédure consiste ici à collecter les propositions du discours selon les regroupements que définissent les objets sur lesquels elles portent. Il est manifeste que la pertinence du choix de ces objets par l'analyste vient de l'observation des formes d'insistance et de redondance. Les objets dégagés sont pour tout discours relativement peu nombreux et l'intérêt du procédé est de préciser, par ce regroupement, leurs modes de détermination et de qualification (Vignaux 1976 : 113).

Nous avons déjà dégagé quatre principaux objets ou thèmes génériques sur lesquels portent les discours objet de notre analyse : la politique, la gouvernance, le développement et la paix. Pour la précision sur leurs modes de détermination et de qualification, nous allons observer pour chacun des thèmes, les propos ou les idées qui en assurent le développement à travers différentes séquences -faut-il rappeler qu'étymologiquement le thème est ce qui est posé dans/par le discours. Nous recourrons donc aux trois types d'interaction de la dialogisation intérieure, particulièrement à l'autodialogisme ou dialogisme intralocutif qui désigne l'interaction de la parole d'un locuteur avec ses propres propos. Il s'agit d'un processus d'auto-réception qui permet au sujet parlant de s'exprimer sur la base de ce qu'il a déjà dit.

Pour cette analyse thématique, nous aurons également recours au logiciel Hyperbase, dans la mesure où la récurrence des différents éléments de l'entourage d'un item et le caractère des liens qu'ils tissent entre eux sont identifiables par l'ordinateur. Notre corpus d'étude qui comporte 11223 items différents, s'adapte parfaitement à cette technique. L'œil impartial de l'ordinateur va permettre de compléter la construction prédictive que nous menons à travers le processus de dialogisation intérieure. Le premier thème générique auquel nous allons principalement nous intéresser est bien évidemment la politique¹⁴³.

9.2.3.1- De la politique

La politique s'entend ici comme la science du gouvernement des États, l'art de la gestion de la cité. Les préoccupations soulevées dans le discours de Paul Biya sur ce plan ont principalement trait à la démocratie et ses principes fondamentaux. Avant de les analyser à travers quelques extraits, observons la constellation cooccurrence de l'item "démocratie" que présente le graphe suivant :

¹⁴³ Comme l'indique la formulation de notre sujet, nos analyses -on l'aura déjà constaté- ont une prédilection pour les questions ayant trait à la politique. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la détermination de la période du corpus d'étude. Il faut dire que dans le cadre de cette recherche, on ne peut avoir la prétention d'étudier dans les détails tous les thèmes abordés par Paul Biya dans ses discours.

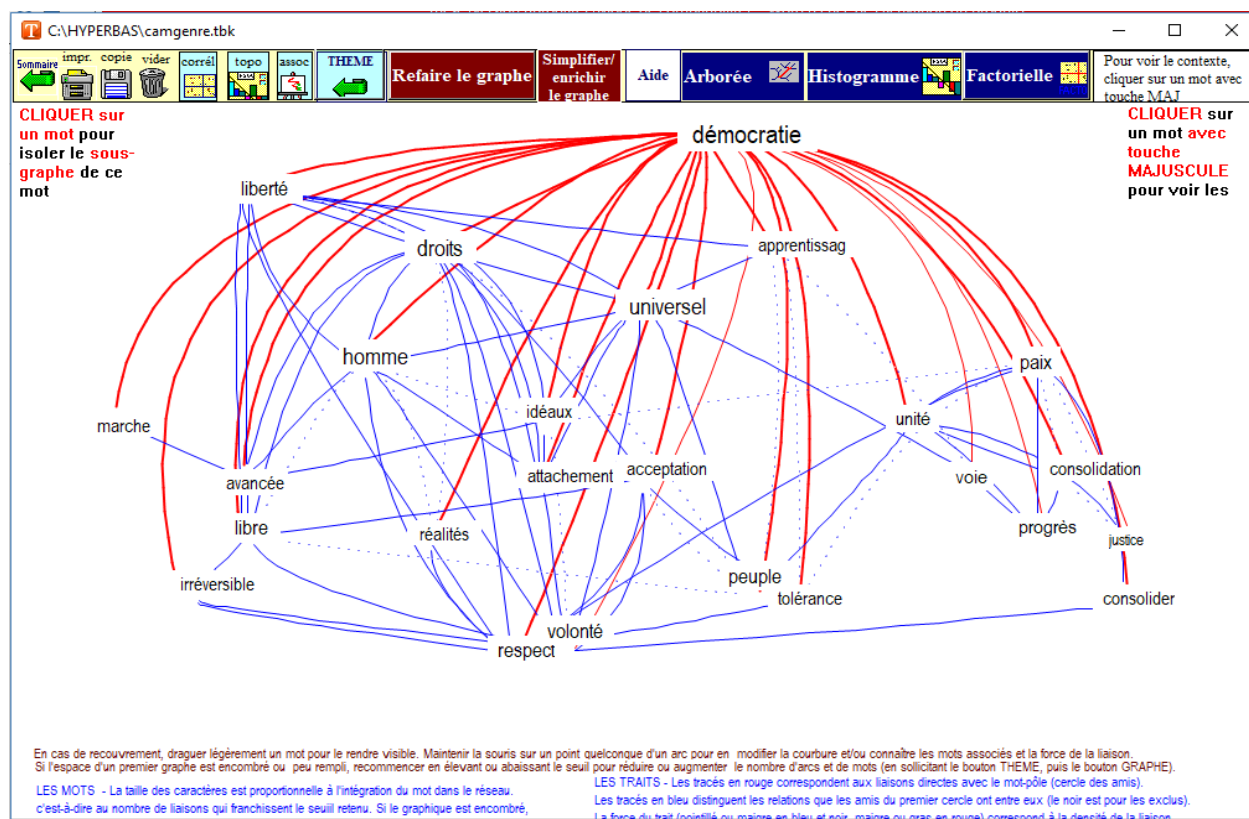


Figure 43 : constellation cooccurrence de l'item « démocratie »

Nous avons simplifié ce graphe en ne faisant apparaître que le « cercle des amis », c'est-à-dire les mots pleins avec lesquelles « démocratie » a un lien direct dans le discours de Paul Biya. De manière synoptique, on peut lire que pour l'orateur politique, la démocratie est attachée aux idéaux de *liberté*, de *droits* de *l'homme*, de *tolérance*, de *justice*, de *paix* et d'*unité*. C'est un *apprentissage*, une *marche irréversible*, une *voie* sur laquelle le Cameroun se trouve suffisamment *avancé*.

Afin de mieux saisir les prédicats rattachés à ce thème, examinons des séquences discursives relevées sous un angle diachronique afin de les lire de façon intralocutive :

30- « Je vous invite à réfléchir sur la signification profonde de la démocratie... Qu'est-ce que la démocratie ? La démocratie c'est avant tout la liberté [...] La démocratie se définit aussi par l'indépendance de la magistrature, le respect des droits de l'homme. [...] Nous ne sommes pas si éloignés de nos idéaux de démocratie et de liberté, mais, nous devons toujours aller de l'avant et faire en sorte que ce qui est un idéal se transforme en réalité. [...] Nous poursuivons donc notre marche en avant vers une démocratie avancée. » (T27 : CR 1990)

31- « Au plan politique, nous avons dit : refonte totale de la législation sur les libertés publiques. Nous avons tenu parole [...]. Sous l'impulsion du RDPC, le visage de notre pays a donc profondément changé, et maintenant au Cameroun : l'entreprise est libre, l'individu est libre et ses droits sont protégés, la démocratie au Cameroun se vie au quotidien. » (T28 : CR 1995)

32- « Plusieurs partis travaillent ensemble au sein de la majorité gouvernementale. C'est ce que l'on a appelé la "démocratie apaisée". Acceptons le terme mais surtout acceptons-en l'augure. Dans cet ordre d'idées, je veux espérer que, le moment venu, le dialogue interrompu pourra être renoué avec les formations politiques qui ne partagent pas entièrement nos options. » (T30 : CR 2001)

Ces séquences établissent le fait que le Cameroun est un pays où le fonctionnement des institutions est profondément ancré dans la démocratie. S'appuyant sur différents procédés analysés précédemment tels, entre autres, la subjection, la définition, l'argument du dépassement, Paul Biya montre que la pratique démocratique est le fait non seulement des Camerounais, mais aussi de ses institutions et de sa personne qui les incarne, comme on l'a également vu dans les chapitres précédents. Il apparaît ici au fil des discours de l'homme politique, que dans son évolution démocratique, le Cameroun est passé d'une « démocratie avancée » (30) à une « démocratie apaisée » (32). Cela signifie qu'après avoir démocratisé significativement la société camerounaise (30), le pays a connu une période d'effervescence marquée par la création tous azimuts de partis politiques et l'éclatement de vives tensions socio-politiques. Aujourd'hui, on est dans une phase d'accalmie dominée par une saine collaboration entre les partis. On peut se demander si cette démocratie apaisée n'est pas une résultante du dispositif sans adversaire observé au chapitre précédent. Cette lecture de la situation sociopolitique est effectivement corroborée par la régression progressive de la fréquence du lemme « démocratie » dans le discours de Paul Biya comme le montre la figure suivante :

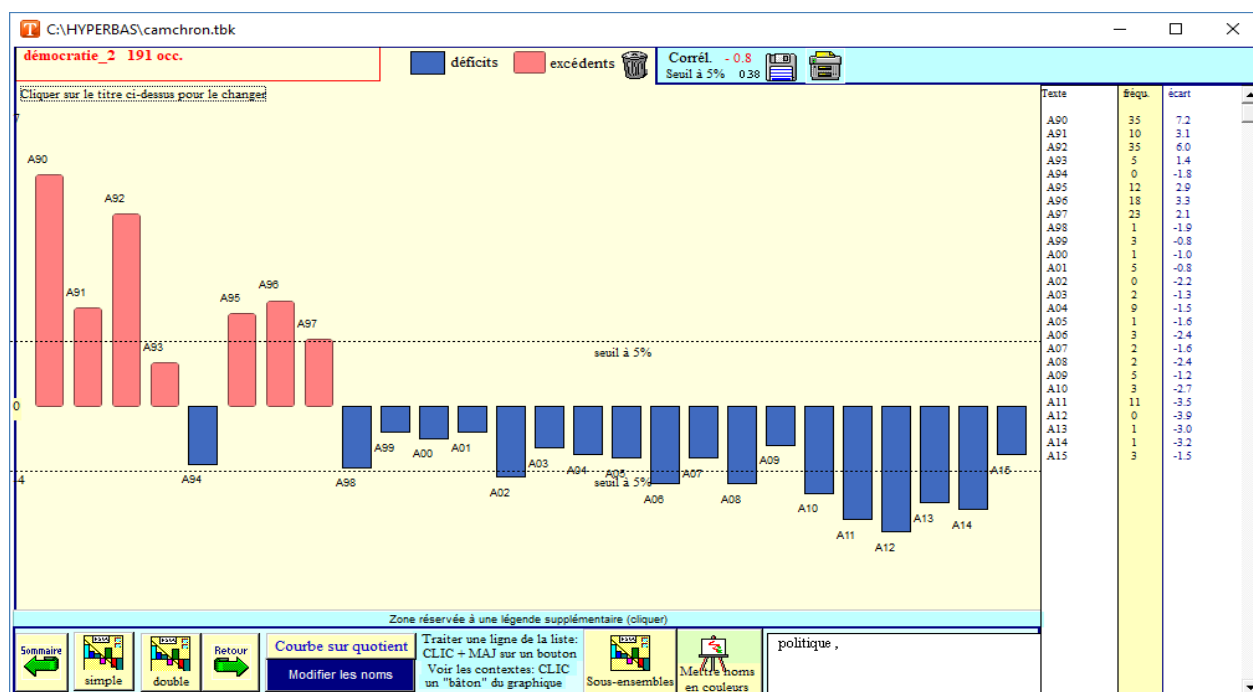


Figure 44 : fréquence relative du lemme « démocratie » en chronologie

À travers cette figure, on constate qu'après 1997, le mot "démocratie" jadis excédentaire est devenu exclusivement déficitaire dans le discours présidentiel. La période au cours de laquelle la "démocratie" est un thème privilégié par Paul Biya correspond à celle du retour au multipartisme, aux "années de braises" et les années suivantes – ceci montre bien la pertinence du choix de la période de notre corpus d'étude. Pendant cette période, le régime de Yaoundé avait été sérieusement ébranlé par l'opposition qui d'ailleurs estime avoir été spoliée de sa victoire à l'élection présidentielle du 11 octobre 1992. La régression de ce thème traduirait sans doute le fait que pour Paul Biya, la démocratie ou la bataille électorale qui la caractérise, est de moins en moins une inquiétude, l'opposition étant affaiblie, le dispositif sans véritable adversaire. Ceci explique alors la régression constatée de la forme « démocratie » dans l'évolution du vocabulaire de Paul Biya (voir figure 33).

S'agissant de ces élections et leur organisation, elles sont comme dans toute démocratie, un élément déterminant du reste des principes de respect des institutions ; particulièrement en Afrique où elles débouchent souvent sur des crises. Les séquences qui suivent montrent le regard que porte Paul Biya sur ce sujet :

33- « Dès à présent, pour aller plus loin dans la voie de la démocratie, nous nous efforçons d'introduire plus d'équilibre et de transparence dans le jeu politique. Les partis reconnus pourront désormais bénéficier d'un financement public. L'observatoire national des élections sera chargé de veiller à la régularité des scrutins. Organe indépendant, il n'y a aucune raison de mettre en doute son impartialité. Pour ma part, je suis convaincu qu'il jouera pleinement son rôle pour assurer la crédibilité de notre système démocratique. » (T30 : CR 2001)

34- « La création d'Elecam est venue consacrer une étape décisive dans la modernisation de notre système électoral. Le rôle des partis politiques a été renforcé et la société civile est maintenant impliquée dans la gestion du processus électoral. Les administrations publiques peuvent prêter leur concours à Elecam dans l'exécution de ses missions, et le pouvoir judiciaire peut intervenir en amont du processus électoral avant tout contentieux éventuel. L'indépendance et la neutralité d'Elecam sont garanties, tout comme la bonne organisation technique et matérielle des scrutins, au même titre que l'ordre et la sécurité des opérations de vote. [...] Avec l'entrée en action effective d'Elecam, les élections de 2011 se déroulent donc dans un contexte tout à fait nouveau. » (T32 : CR 2011)

35- « Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social. [...] La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral. Je pense donc que nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique. » (T[79-104] : FA 2013)

À travers ces séquences, on peut observer que l'évolution du processus électoral camerounais dont les avancées marquantes ont été la mise sur pied en 2001 de l'ONEL (Observatoire National des Elections) chargé de veiller au bon déroulement des scrutins. Cet organe a été remplacé en 2008 par ELECAM (Elections Cameroon) chargé d'organiser les scrutins. On note des améliorations à travers l'introduction de la biométrie permettant d'assainir le fichier électoral. Il faut dire que pour l'opposition, cet organe n'est pas impartial, car ses membres sont désignés par le Président seul et sont pour la plupart issus des cadres du RDPC qui démissionnent après leur nomination. L'opposition propose de revoir les textes de création de cet organe afin de lui assurer une réelle indépendance. Elle réclame également l'élaboration d'un code électoral unique consensuel (élection à deux tours, bulletin unique, publication des résultats provisoires...). Il apparaît qu'au Cameroun, le pouvoir judiciaire, arbitre du jeu électoral à travers la Cour Suprême, est également subordonné au Président qui en nomme les membres et préside le Conseil National de la Magistrature. Le Président étant tout puissant et seul maître du temps, il procède aux réformes par doses homéopathiques.

La démocratie camerounaise est aussi marquée par les modifications constitutionnelles importantes ; particulièrement celle portant sur la limitation des mandats présidentiels instaurée en 1996 et abrogée en 2008. Paul Biya justifie cette révision de la constitution dans l'extrait suivant :

36- «De toutes nos provinces, de nombreux appels favorables à une révision me parviennent. Je n'y suis évidemment pas insensible. De fait, les arguments ne manquent pas qui militent en faveur d'une révision, notamment de l'article 6. Celui-ci apporte en effet une limitation à la volonté populaire, limitation qui s'accorde mal avec l'idée même de choix démocratique. J'ajoute qu'en soi une révision constitutionnelle n'a rien d'anormal. Notre Loi Fondamentale actuelle -qui est elle-même la résultante d'une révision de notre constitution de 1972- comporte des procédures de révision. Celles-ci permettent, si nécessaire, une adaptation du texte à l'évolution de notre société politique. Elles sont par ailleurs de portée générale et ne concernent que ce soit en particulier. Nous allons donc, dans cet esprit, réexaminer les dispositions de notre constitution qui mériteraient d'être harmonisées avec les avancées récentes de notre système démocratique afin de répondre aux attentes de la grande majorité de notre population. » (T[79-104] : FA 2007)

On note que l'argumentaire de Paul Biya s'inscrit dans le processus de reprise et de recommencement perpétuel d'un leitmotiv par les partisans de la modification intervenue trois mois plus tard : adaptation au temps, souveraineté de la volonté populaire, impersonnalisation des lois. Sous l'angle d'une construction interlocutive, ces propos de Paul Biya sont une réplique anticipative aux futurs discours contestataires. C'est donc sous les oripeaux de la démocratie que

son pouvoir va se perpétuer au-delà de 2011, comme le montrent certains mécanismes au chapitre deux (2.1.1-a).

D'autres aspects déterminant de la démocratie, ce sont la liberté et les droits de l'homme que Paul Biya réclame comme étant deux des principaux acquis de son régime, comme on l'a vu au précédent chapitre :

37- «La presse jouit au Cameroun d'un environnement, notamment législatif, plutôt favorable. Elle bénéficie d'une aide de l'Etat. » (T31 : CR 2006)

38- «Nous n'avons pas de problèmes de droits de l'homme. Voilà un pays où on dit beaucoup de choses. Les Camerounais sont parmi les Africains les plus libres. Il y a combien de journaux ? Une vingtaine, une trentaine, les télévisions, les radios, il n'y a aucune censure. Sur les droits de l'Homme, il n'y a pas de torture, il n'y a pas de disparition. Je sais qu'il y a des personnes qui commettent des délits et qui pour faire bonne figure, disent qu'ils sont des prisonniers politiques. Quand vous avez détourné des fonds et que les tribunaux vous condamnent, que voulez-vous qu'on fasse ? Nous sommes un pays où il n'y a pas de prisonniers politiques, il n'y a pas de torture, les gens sont libres. On a plus de 200 partis qui sont libres, des syndicats. » (T108 : EPI Par 2013)

Malgré tout une réelle libéralisation de la société camerounaise se fait sentir ; notamment la liberté d'expression perceptible à travers le nombre impressionnant d'organes de presse existant sur l'espace médiatique et la liberté de ton dont ils font montre¹⁴⁴. Cette presse bénéficie, par ailleurs, comme les partis politiques (33), des subventions de l'État. Mais si la liberté d'expression est un fait, la liberté d'organiser des manifestations ou des rencontres qui ne sont pas destinées à glorifier le Président de la République est extrêmement restrictive¹⁴⁵.

Il faut dire que si le financement public des partis et de la presse est encadré par la loi et n'est pas une spécificité camerounaise, son évocation par Paul Biya a un autre effet dans l'opinion publique qui n'est pas toujours avisée. Dans l'imaginaire populaire, c'est assimiler à un achat de conscience, d'autant plus qu'il n'y a pas officiellement de distinction entre la fortune publique et

¹⁴⁴ On peut citer par exemple *Le Popoli*, journal satirique créé en 2003 (né du schisme du *Messenger-popoli*), presque entièrement rédigé sous forme de bande dessinée. Le nom de ce journal est un dérivé de *Popol*, petit nom par lequel les Camerounais désignent leur Président. Il faut remarquer c'est un hypocorisme caractéristique des mœurs de la société camerounaise où on crée généralement un petit nom -très souvent à partir du prénom- pour désigner affectueusement ou amicalement les personnes. Ainsi a-t-on *Popol* pour Paul Biya, et *Chantou* pour son épouse Chantal Biya.

¹⁴⁵ On se souvient de la violente interruption par la police, du colloque organisé le 16 septembre 2015 au palais des sports de Yaoundé par la Dynamique citoyenne, une organisation de la société civile. Organisé à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la démocratie, ce colloque avait pour thème "gouvernance électorale et alternance démocratique". Certains participants avaient été molestés et incarcérés durant quelques jours. Ce qui contraste avec les dires du Président qui a toujours encouragé les Camerounais à se prononcer sur le choix de leur dirigeant, sur leur volonté de continuité ou d'alternance : « Bien que la prochaine élection présidentielle ne doive avoir lieu qu'en 2011, il est normal et même encourageant que les Camerounais s'intéressent à ce problème puisque c'est de l'avenir de leurs institutions qu'il s'agit » (T[79-104] : FA 2007).

la fortune personnelle du Président. Indépendamment des circonstances (heureuses, malheureuses, ordinaires), l'opinion est toujours informée de ce que le Président de la République a décidé de donner tel montant d'argent aux concernés. En dépit de toutes les critiques, cette façon de communiquer n'a pas évolué. Du coup, on lui est redevable de tout, d'où les remerciements et les louanges permanentes de sa personne en toute circonstance. Ceci a pour effet aussi de fragiliser la crédibilité des instances qui doivent dans les conditions normales jouer le rôle de contre-pouvoir.

Ce saisissant contraste au sujet de la liberté trahit la conception que Paul Biya a de la démocratie pour son pays. Comme nous l'avons relevé au chapitre six (6.2.1.3), ce serait une démocratie libérale au sein d'un grand parti national. Ce qui est essentiel, ce n'est pas la pratique libérale tout azimut en elle-même, mais son ultime objectif qui est l'épanouissement de l'homme. L'homme est donc au cœur de la liberté comme le souligne le Président camerounais en ces termes :

39- « La société de liberté et de progrès que nous nous efforçons de bâtir implique l'attachement commun aux institutions démocratiques que nous mettons en œuvre et le respect de l'homme dans ses droits les plus fondamentaux et les plus sacrés. Car, ne l'oublions pas, il en est la pierre angulaire. Il s'agit d'une tâche difficile et de longue haleine en raison de nos diversités ethniques, sociales et culturelles nécessitant la coopération de tous pour le renforcement de la paix sociale et de l'unité nationale. » (T[46-68] : FJ 2006)

Cette séquence indique que la liberté qui favorise l'expression de la diversité doit s'exercer dans la paix et l'unité, dans un esprit communautaire. Ceci renseigne sur les principes essentiels de l'idéologie de la politique du Renouveau : le libéralisme communautaire. C'est d'ailleurs le titre de son livre programme : *Pour le libéralisme communautaire* paru en 1987, et dans lequel on peut lire quelques affirmations fortes comme, par exemple, : « Il ne saurait y avoir de développement véritable pour l'homme qui vit sous le régime de la peur et de l'ignorance. [...] Le libéralisme apparaît chaque fois qu'il s'agit pour l'homme de s'épanouir dans la reconquête de ses libertés bafouées par les féodalités » (Biya 1987 : 104). « Les trois points cardinaux du libéralisme sont : -la liberté d'entreprendre -la fonction régulatrice d'un Etat démocratique -le devoir de solidarité » (Biya 1987 : 130).

Cette idéologie transparaît, par ailleurs, dans la nouvelle dénomination du parti qu'il refonde deux ans plus tôt et trois ans après son accession au pouvoir : le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). Un autre pilier de cette idéologie est la rigueur et la

moralisation de la vie publique¹⁴⁶. Nous allons donc nous intéresser au thème de la gouvernance corollaire à celui de la politique.

9.2.3.2- De la gouvernance

La gouvernance, on l'a déjà remarqué, est un sujet de préoccupation majeur pour Paul Biya. Elle a un lien direct avec l'exercice du pouvoir, particulièrement l'action des pouvoirs publics. C'est ce qu'on peut lire dans la figure suivante qui présente les mots qui sont attirés par le lemme « pouvoir » dans le discours de Paul Biya :

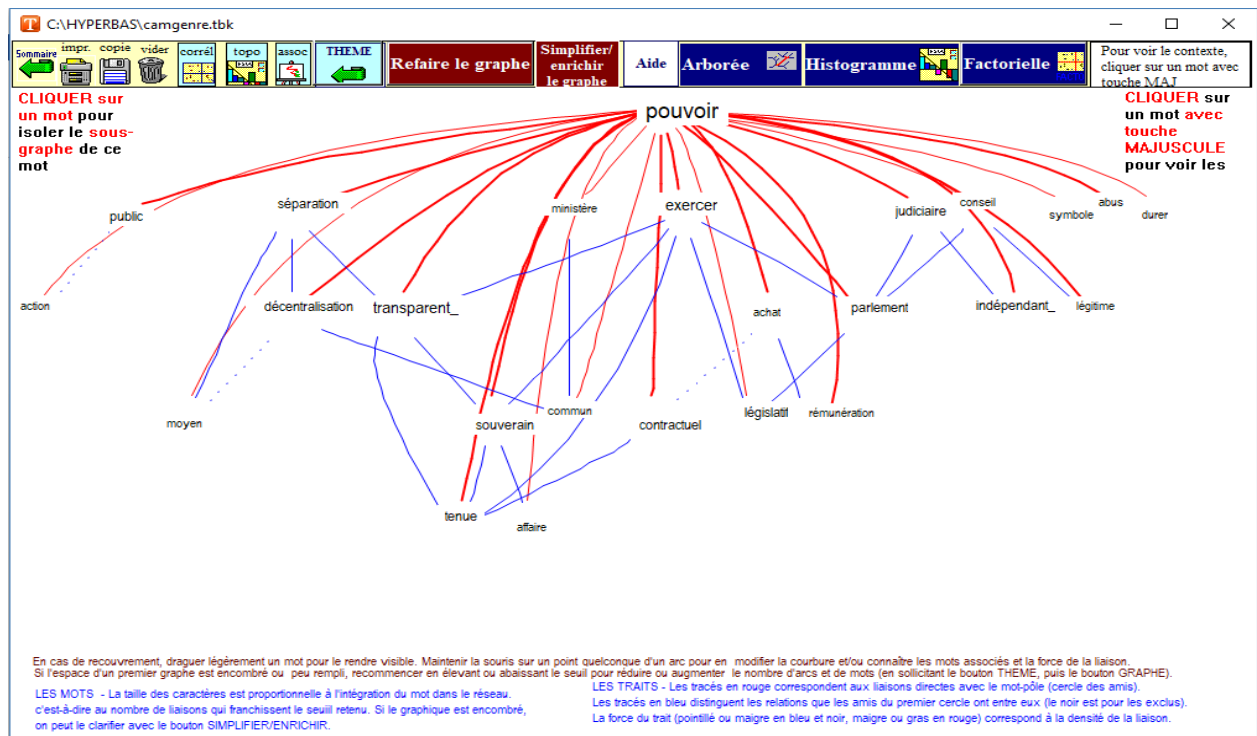


Figure 45 : constellation cooccurrence du lemme « pouvoir »

Une lecture générale indique que s'agissant du « pouvoir », le discours de Paul Biya traite de la *séparation* des pouvoirs (*judiciaire, législatif, parlement*) élément primordial de tout système démocratique ; et particulièrement du pouvoir exécutif qu'il incarne de façon *légitime* et *souveraine*. Ce pouvoir exécutif doit être *exercé* de manière *transparente* par les pouvoirs *publics*, principalement au sein des *ministères* dont l'*action* devrait être ultimement perceptible

¹⁴⁶ Cette politique avait été accueillie avec une ferveur populaire consacrée par cette célèbre chanson de Ngalle Jojo (1984) « Essimo na rigueur » ("Quel soulagement, c'est la rigueur").

dans la *rémunération* et le pouvoir d'*achat* des Camerounais. Cela veut dire que la gouvernance est un élément capital dans l'atteinte des objectifs du pouvoir.

Si plusieurs réalisations sont à mettre à l'actif du Renouveau comme on l'a constaté au précédent chapitre, son principal mal reste la gouvernance. En dépit de la mise sur pied d'un programme national de bonne gouvernance, l'administration publique continue d'être minée par la gabegie, l'inertie, les détournements de deniers publics et la corruption¹⁴⁷. Dans ses discours, Paul Biya ne manque pas de relever les conséquences de tels comportements et les avancées dans la lutte contre ces fléaux :

40- « Au plan de la morale publique, le dispositif institutionnel pour lutter contre la corruption a été structuré, ainsi : la Chambre des Comptes qui juge de la régularité des comptes de l'administration publique et de ses démembrements, cette Chambre dis-je, est désormais fonctionnelle. La CONAC, ou commission nationale Anti-Corruption est passée de la phase pédagogique et de sensibilisation à une phase véritablement opérationnelle. À ces deux structures, j'ajoute l'action de l'Agence nationale d'investigation financière, du Contrôle Supérieur de l'Etat, de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, de celle des différentes commissions ministérielles de lutte contre la corruption. [...] Toutefois, comme vous le savez, beaucoup reste à faire sur ce terrain très sensible. » (T32 : CR 2011)

41- « En examinant le chemin parcouru, vous constaterez que d'importants progrès ont été accomplis dans de nombreux domaines, malgré les obstacles de toute nature, notamment les crises à répétition qui réduisent substantiellement nos ressources, ainsi que nos propres insuffisances, en particulier l'inertie, la corruption et le détournement des biens publics qui affectent l'image de notre pays et nous privent de tant de satisfactions, notamment de centres de santé, de routes, de salles de classes pour ne citer que ces quelques priorités. » (T73 : LPC 2009)

Dans l'extrait (40), Paul Biya rappelle la batterie des moyens mis en œuvre pour combattre ces fléaux, comme par exemple la création du ministère du contrôle supérieur de l'État et l'érection de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en ministère rattachée directement à la Présidence de la République. La justice procède régulièrement à des arrestations et incarcérations des fonctionnaires coupables de ces délits. Il existe aujourd'hui tout un gouvernement en prison comme l'a souvent titré la presse camerounaise : le gouvernement de Kondengui (des secrétaires généraux, des directeurs généraux, des ministres, des secrétaires généraux de la présidence de la République, un premier ministre). On se demande bien pourquoi ce mal persiste malgré la détermination affichée par le Président Paul Biya à travers ses ethè (voir chapitre 6). On se demande si c'est effectivement parce que beaucoup estiment que cette lutte sert de prétexte pour éliminer politiquement certaines personnalités : « ...Je sais qu'il y a des

¹⁴⁷ Rappelons qu'en 1998 et 1999, Transparency international a classé le Cameroun en tête des pays les plus corrompus du monde avec un IPC (indice de perception de la corruption) de 1.4 et 1.5.

personnes qui commettent des délits et qui pour faire bonne figure, disent qu'ils sont des prisonniers politiques... » rappelle-t-il en (38). La haute sensibilité de ce mal qu'il souligne en (40) n'est-elle pas due au fait que ce mal irrigue entièrement le système, le nourrit, et l'entretient.

Pour endiguer ce mal qui cause tant de tort à la société camerounaise, l'opposition majoritaire à l'Assemblée Nationale lors de la première législature multipartiste (1992 - 1997), a introduit dans la constitution de 1996 une disposition portant sur la déclaration des biens et avoirs (article 66 de la constitution du Cameroun). Plus de vingt ans après, les dispositions de cet article qui aurait davantage permis de discriminer les biens privés des uns et des autres de la fortune publique, ne sont toujours pas appliquées. En 2006 le Président a promulgué la loi votée par le parlement en application de cet article. Restent encore attendus les décrets du Président précisant les modalités d'application de cette loi et nommant les membres de la Commission de déclaration des biens et avoirs. On se demande s'il ne s'agit pas d'un signe de l'inertie qu'il n'a cessé de décrier lui-même tel qu'on l'a relevé au chapitre 7 et que l'on peut encore observer à travers l'organisation de deux événements.

Le premier est l'organisation du comice agropastoral d'Ebolowa évoquée dans les séquences suivantes :

42- « La tenue prochaine du comice agropastoral d'Ebolowa devrait confirmer la vitalité de notre agriculture et de notre élevage malgré les aléas de la conjoncture économique. » (T[79-104] : FA 1990)

43- « Pour stimuler l'essor du monde rural, un Comice agro-pastoral sera organisé en 2010 à Ebolowa. » (T[79-104] : FA 2009)

44- « Diverses raisons, liées notamment aux conditions météorologiques et aux procédures, n'ont pas permis de mener à terme les différents chantiers prévus dans le cadre de ce Comice. Je pense en particulier aux routes de contournement et à l'hôtel du Comice. Je tiens à le dire : tous ces chantiers vont se poursuivre jusqu'à leur terme cette année. Mon Cabinet y veillera particulièrement aux côtés du vice-Premier Ministre chargé de l'Agriculture. Populations du Sud en particulier, et du Cameroun en général, pendant près de vingt ans, vous avez voulu ce Comice. Voici donc le Comice, porteur d'espoirs pour un monde rural résolument engagé dans le processus de développement. » (T76 : CA Ebo 2011)

Une lecture intralocutive du discours de Paul Biya permet d'observer à travers ces séquences que l'organisation du comice agropastoral d'Ebolowa a été laborieuse, non pas à cause du manque de moyens financiers, mais davantage à cause du management. Annoncé en décembre 1990, le comice s'est finalement tenu en janvier 2011. Pour un événement attendu depuis vingt ans, les préparatifs ne sont pas allés jusqu'au bout ; et malgré la promesse présidentielle, tous les chantiers n'ont pas été achevés après la tenue du comice.

Le second événement est relatif à la célébration du cinquantenaire de la Réunification évoquée dans les extraits suivants :

45- « Nous allons en effet, en 2011, célébrer le 50ème anniversaire de notre réunification. » (T[79-104] : FA 2010)

46- « La célébration du Cinquantenaire de notre indépendance, qui sera suivie cette année de celle de notre réunification, aura été pour nous tous, et pour vous particulièrement, l'occasion de revivre les étapes de notre libération, mais aussi et surtout de nous projeter dans l'avenir. » (T[46-68] : FJ 2011)

47- « Je voudrais dire que le Cinquantenaire de notre Réunification, intervenue, comme vous le savez, le 1er octobre 1961, sera célébré avec toute la solennité nécessaire. Seule la concomitance de la date de l'anniversaire de cet événement historique avec celle de l'élection présidentielle nous a empêchés de le commémorer au moment où nous l'aurions souhaité. Il le sera dès que possible, à Buea, avec toute la dignité et la ferveur voulues, car nous ne devons jamais oublier que la Réunification fut le premier pas de notre Nation vers son unité. » (T[79-104] : FA 2011)

48- « Je suis heureux d'annoncer que les conditions paraissent pouvoir être réunies dans quelques mois pour célébrer, avec toute la solennité souhaitable, le cinquantenaire de la Réunification. » (T[79-104] : FA 2012)

49- « J'attends avec impatience cette festivité. Ce sont les retards dans les aménagements techniques qui nous font attendre, mais je crois qu'avant la fin de l'année, nous serons là pour célébrer le cinquantenaire de notre Réunification. » (T109 : ISBV 2013)

50- « Lorsque, dans quelques semaines, nous célébrerons le cinquantenaire de la Réunification, complément de notre indépendance, je vous prie d'avoir une pensée pour ceux qui se sont sacrifiés afin que vous puissiez vivre dans une société de liberté et de progrès. » (T[46-68] : FJ 2014)

Annoncée en décembre 2010 pour 2011, la célébration du cinquantenaire de la Réunification s'est tenue finalement en février 2014 après plusieurs attermoissements tel qu'on peut le lire dans ces séquences. Que ce soit dans le cas du premier ou du second événement, on note à travers le discours de Paul Biya, que ces attermoissements sont dus moins aux questions financières qu'aux problèmes de management que le Président désigne avec euphémisme par "conditions météorologiques", "procédures" (44), "aménagements techniques" (49). Ces exemples ne sont que quelques cas d'inertie quand on note à travers le discours du Président, que dans la majorité des administrations, les fonds mis à leur disposition pour l'investissement sont peu consommés. Il s'agit d'une situation pour le moins inepte dans un pays où il y a tant à construire :

51- « J'en profite pour rappeler, une nouvelle fois, que dans les circonstances présentes, la sous-consommation des crédits est incompréhensible. » (T[79-104] : FA 2010)

52- « Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50%? Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision. » (T[79-104] : FA 2013)

53- « Mais, au niveau de l'exécution, les blocages apparaissent et les projets tardent parfois à se concrétiser. Je me suis élevé contre cette sous-consommation des crédits. Les besoins,

vous le savez, sont criards et urgents. Je constate, pour m'en féliciter, que, cette année, les taux d'exécution des marchés sont en net progrès. » (T[79-104] : FA 2014)

Au regard de cette inertie, on ne peut ne pas s'interroger sur la cohésion, la cohérence, la coordination du travail du gouvernement et de l'administration en général -tel que Paul Biya le fait lui-même comme on l'a relevé au chapitre 7 (7.1.2.1). Sans revenir sur le rôle et la responsabilité du Premier Ministre évoqués au chapitre cinq (5.2.2), nous voulons questionner celui de Paul Biya, président de la République dans un régime présidentiel fort, pour remarquer simplement qu'il communique avec son gouvernement surtout via ses discours auxquels il les renvoie en plein conseil ministériel :

54- « Pour ce qui est des orientations générales du gouvernement, je vous renvoie au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi qui fixe les étapes de notre parcours pour la décennie. Et, s'agissant des actions à entreprendre au plus tôt, je vous invite à vous référer au texte de mon intervention devant l'Assemblée Nationale lors de ma prestation de serment. Elles ont fait l'objet d'engagements solennels de ma part envers le peuple camerounais. Il ne serait pas non plus inutile de vous reporter à mes discours d'Ebolowa sur la « révolution agricole », de Maroua, de Douala sur l'économie, pendant la campagne, et de Kribi lors de la pose de la première pierre du port en eau profonde.» (T35 : CM 2011)

Le renvoi de ses ministres à ses différents discours laisse croire que Paul Biya n'a pas de contact régulier avec ces derniers ; que ses discours sont tant pour le peuple camerounais que pour ses ministres le lien privilégié entre ces derniers et lui. On peut le penser d'autant plus qu'il tient rarement des conseils ministériels¹⁴⁸ : après celui du 11 décembre 2011-dont on vient de citer un extrait pour exemplifier l'analyse-, le suivant s'est tenu le 09 décembre 2014 ; et jusqu'à la fin de l'année 2017, aucun conseil de ministres ne s'est plus tenu. Sans être un gage indubitable d'efficacité, nous pensons que la tenue régulière des conseils ministériels par Paul Biya devrait considérablement améliorer cette cohésion et dynamiser le système quand on sait qu'il en est le seul homme tout puissant. Ceci est d'autant plus nécessaire que du fait de la fragmentation des

¹⁴⁸ Lorsqu'il était encore dans l'opposition guinéenne et donc non contraint par les usages diplomatiques, Alpha Condé, actuel Président de la République de Guinée-Conakry, a fait cette remarque sur le cas du Cameroun : « Même le Camerounais doit se demander pourquoi il n'y a pas de coup d'Etat. Voilà un pays où le président ne tient jamais de conseil de ministres. Il peut faire six mois sans conseil de ministres. Il peut faire deux mois à Genève. La plupart du temps, il est sur son terrain de golfe » ("Alpha Condé s'exprime sur le Cameroun" [en ligne], *guineeinformation.com-youtube/watch*, publiée le 23 août 2010). Cette rareté fait de Paul Biya un mythe pour ses collaborateurs aussi ; d'ailleurs, certains entrent et ressortent du gouvernement sans jamais l'avoir vu physiquement en dehors des circonstances traditionnelles : cérémonie de présentation des vœux, défilé et réception du 20 mai, finale de la coupe du Cameroun de football.

tâches dans une pléthore de ministères¹⁴⁹, c'est un gouvernement qui compte depuis décembre 2011, 62 membres dont 41 ministres. Si cette fragmentation a pour objectif de s'occuper particulièrement de chaque aspect du tissu sociopolitique, il faut aussi remarquer que le régime en tire un précieux gain pour la stabilité de son pouvoir, dans la mesure où elle permet les renvois d'ascenseur en termes de postes à ses soutiens dans les différentes régions du Cameroun.

Pour combattre cette inertie et booster certaines administrations, la loi¹⁵⁰ a limité le nombre d'années des directeurs généraux à la tête des structures ; malheureusement, elle n'est pas toujours respectée et des exemples de directeurs généraux inamovibles sont avérés ; sans doute parce qu'ils sont des piliers importants du régime dans leur région d'origine. La gouvernance est ainsi tributaire, sinon tenue par le système qui permet au régime de se stabiliser et de se perpétuer. Notons aussi que beaucoup de décisions sont prises dans diverses administrations pour simplifier les procédures dont le Président a décrié la lourdeur. Les impacts sont peu à peu perceptibles, favorisés aussi par l'informatisation progressive des différents systèmes¹⁵¹. Intéressons-nous à présent au thème du développement.

9.2.3.3- Du développement

Le développement est un concept très large que le tableau des indices fréquentiels ci-dessus nous amène à circonscrire ici à la situation économique qui le conditionne ; et aux jeunes qui en sont les principaux bénéficiaires car leur avenir socio-professionnel en est tributaire. Observons les extraits suivants :

55- «Notre combat se situe au plan national, mais aussi sur la scène mondiale. Par exemple, nous n'avons pas la maîtrise des prix de nos matières premières. Les taux d'intérêts des emprunts que nous contractons, ce n'est pas nous qui les fixons. Il faut aussi compter avec nos partenaires étrangers et se battre contre la marginalisation de notre continent. » (T4 : CE Nat 1992)

56- «Personne ne conteste, je crois, que nous avons fait des avancées significatifs dans ce domaine [économique]. Notre taux de croissance est là pour le prouver. Une vigoureuse politique de mise en ordre nous a permis de rétablir nos finances publiques, de réduire nos

¹⁴⁹ Dans le seul secteur de l'éducation par exemple, on a : le ministère de l'enseignement supérieur, le ministère des enseignements secondaires, le ministère de l'éducation de base, le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

¹⁵⁰ L'article 47 de la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 stipule que les directeurs généraux sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois. Et c'est le Président qui détient ce pouvoir de nomination.

¹⁵¹ Dans plusieurs administrations, il est aujourd'hui possible de suivre le traitement des dossiers à travers internet. Ceci permet de réduire la corruption en limitant le contact physique entre les usagers et les agents de l'administration.

déficits, de rééquilibrer nos échanges et d'améliorer notre situation monétaire.» (T30 : CR 2001)

57- « Ces « Grandes Réalisations » vont prendre corps avec les grands projets structurants dont certains sont déjà en cours d'exécution. Il s'agit, dans le domaine de l'énergie, des barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin, Nachtigal et Song Ndockayo; de la centrale de gaz de Kribi; de la centrale thermique de Yassa; du Yard pétrolier de Limbé. Il s'agit, dans le domaine des transports, de l'aménagement des structures routières, tel le deuxième pont sur le Wouri ; des structures portuaires, avec notamment le port en eau profonde de Kribi et celui de Limbé, et aussi des structures ferroviaires destinées à accompagner l'exécution des grands projets porteurs de croissance. Il s'agit également de la reprise des activités d'une Compagnie Nationale de transport aérien avec le lancement de « Camair Co ». » (T32 : CR 2011)

58- « Après leur phase d'incubation, les travaux de projets structurants, dans les infrastructures d'énergie, de transports, des T.I.C., de l'eau et de l'assainissement, sont désormais dans leur phase opérationnelle. Leur construction stimulera la croissance et prévoit la création de plus de 60.000 emplois directs et indirects. » (T20 : CE Dou 2011)

Pour Paul Biya, l'économie du Cameroun, comme celle des autres pays d'Afrique, n'a pas la maîtrise des éléments qui la déterminent. Elle est extravertie et est donc dépendante de la fluctuation des cours des matières premières ; elle souffre de l'inégalité des rapports entre pays riches et pays pauvres. Les programmes d'ajustement structurel imposés par les bailleurs de fond n'ont pas été la solution miracle. Aujourd'hui, grâce aux sacrifices des Camerounais et aux mesures prises par l'administration -qu'il ne dédouane pas totalement-, le Cameroun a pu atteindre le point d'achèvement et a vu une partie de sa dette être remise. Ceci a permis l'application de sa politique des « grandes ambitions pour le Cameroun » avec la mise en œuvre effective des grands projets structurants qu'il liste en (57) et qui génèrent des milliers d'emplois pour les jeunes. Chez Paul Biya comme chez tous les hommes politiques, le discours, quelle que soit la situation décrite, porte toujours une note d'espoir, une affirmation de la capacité à transformer le réel. Ainsi, en dépit de la crise, une timide reprise de la croissance économique se fait sentir, le développement est en cours, et pour les jeunes générations, il fera du Cameroun un pays émergent en 2035 comme il le déclare dans cette profession de foi :

59- «J'ai la ferme conviction que nous avons les moyens de conduire le Cameroun à l'émergence en 2035. Je compte pour cela sur nos ressources naturelles et sur le dynamisme des Camerounais. » (T18 : PF 2011)

Une des conditions pour l'atteinte de cette émergence est la paix, thème privilégié de Paul Biya.

9.2.3.4- De la paix

Nous voulons d'abord observer les mots pleins qui gravitent autour de l'item "paix" à travers ce graphe que nous avons simplifié en ne laissant apparaître que les mots ayant une liaison directe avec le mot-pôle :

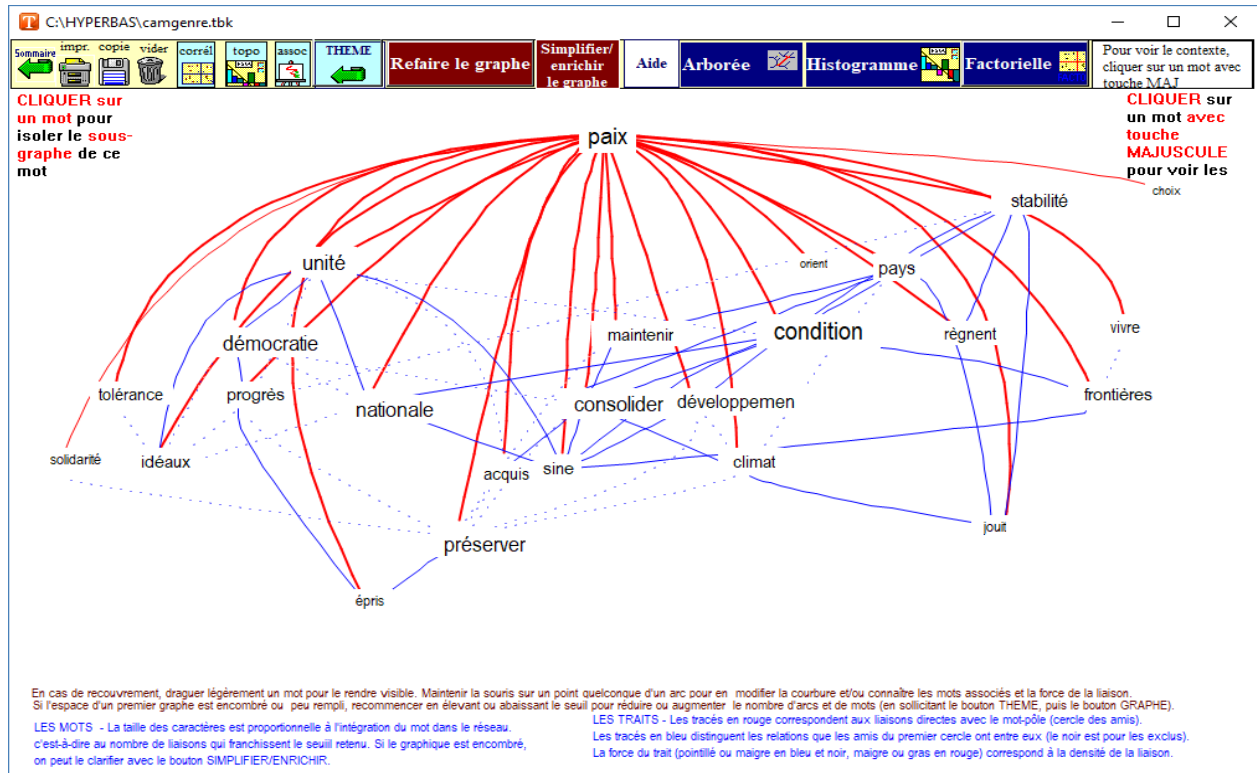


Figure 46 : constellation cooccurrence de l'item « paix »

La "paix", premier mot de la devise du Cameroun, est un thème omniprésent dans la parole présidentielle. Ce *climat* de paix dont est *épris* le *pays*, *règne* tant à l'intérieur qu'à ses *frontières* ; et est la *condition sine qua non* du *développement* et du *progrès*. Comme on peut l'observer sur le graphe, la paix entretient avec l'*unité* et la *stabilité* les liaisons les plus denses. Ces trois items sont les maîtres-mots du régime camerounais. Analysons quelques extraits de discours pour mieux l'appréhender :

60- «Nous franchissons des étapes nécessaires ; trop lentement peut-être, au goût de certains, mais nous avançons sûrement et sur la bonne voie. Pour que notre démocratie vive longtemps, elle doit avoir des fondations solides. Cette construction doit se faire en préservant les acquis de l'unité nationale, dans la paix et la stabilité, dans le respect de la loi et de l'ordre, en préservant nos mœurs et nos traditions. » (T27 : CR 1990)

61- «Notre pays a continué de jouir d'une paix et d'une stabilité enviables. Cela n'est jamais joué d'avance. Il suffit de regarder autour de nous pour s'en convaincre. Laissons les observateurs impartiaux décider à qui en revient le mérite. » (T[79-104] : FA 2004)

62- « La Paix, l'unité et la solidarité sont des valeurs avec lesquelles on ne transige pas. »
(T32 : CR 2011)

La paix et la stabilité sont le socle de la réputation du Cameroun dans une région d'Afrique centrale très souvent en proie à divers troubles. Paul Biya en parle régulièrement au point où ses adversaires politiques rétorquent parfois que lorsqu'il accédait au pouvoir, le Cameroun n'était pas en état de guerre. Et c'est cette stabilité qui permet principalement de vendre l'image du Cameroun à l'étranger comme l'a fait Paul Biya face aux investisseurs italiens à Rome le 22 mars 2017 : « Le pays est par ailleurs stable. C'est rare aujourd'hui de trouver un gouvernement qui dure 30 ans. C'est le cas du Cameroun ». Il faut tout de même préciser que la préservation de la paix n'a pas été une sinécure ; on peut tout simplement faire référence au conflit de Bakassi -déjà évoqué- à propos duquel Mattei souligne le mérite de Paul Biya en ces termes : « S'agissant de l'affaire Bakassi qui fut entre 1994 et 2006, une de ses "longues marches", une conquête pacifique, et l'un de ses succès politiques les plus éclatants, il prend la main, et ne laisse à personne le soin de mener le bal. Les avatars de cette affaire, tant qu'il y en aura, lui appartiennent, on le sent bien » (2009 : 30).

On comprend alors pourquoi la paix a une grande valeur marchande pour Paul Biya qui la brandit constamment, surtout lorsqu'il sollicite les suffrages des Camerounais. C'est ce qu'on peut apercevoir dans la figure 47 :

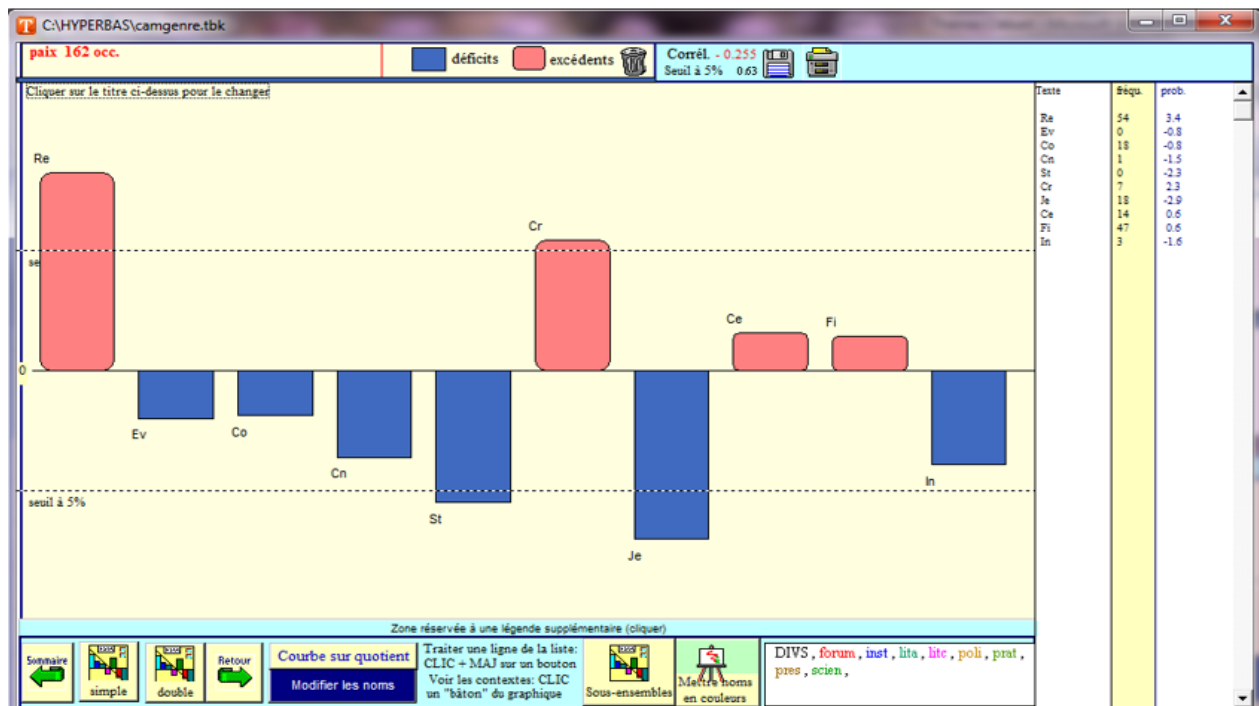


Figure 47 : fréquence relative de l'item « paix »

On constate que « paix » a une fréquence élevée dans les discours de crises sociales, et très excédentaire dans les actes de réélection. Une telle fréquence se justifie dans les discours de crises sociales au regard des contextes marqués par des tensions. Dans les actes de réélection, on peut y voir une stratégie électorale de la continuité fondée sur l'argument de la pente fatale prônant le maintien du régime en place pour préserver la paix, l'unité et la stabilité qui pourraient être ébranlées par un départ précipité de Paul Biya du pouvoir.

Cette lecture est renforcée par la figure suivante qui montre sur le plan chronologique qu'en général, les fréquences les plus élevées de l'item « paix » se situent en années d'élections présidentielles (1992, 1997, 2004, 2011) :

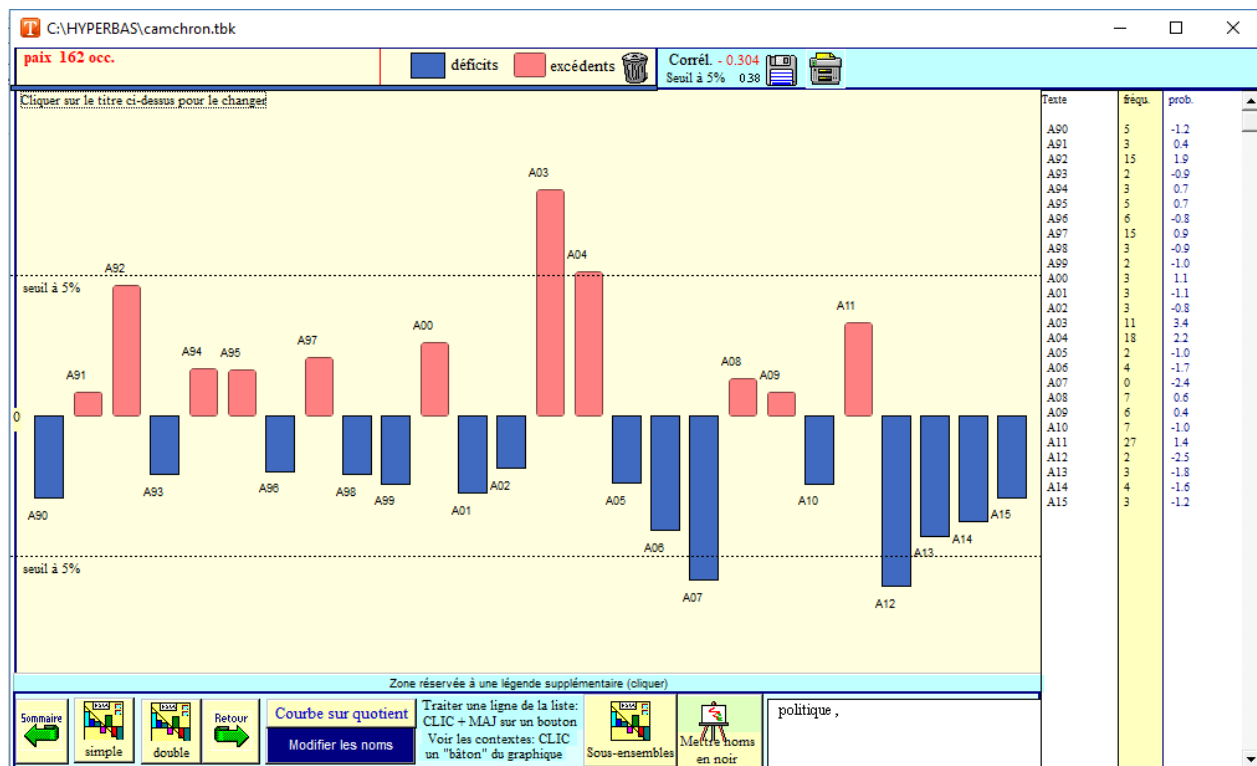


Figure 48 : fréquence relative de l'item « paix » en chronologie

On constate qu'en 2003 et 2004, la fréquence relative de l'item « paix » a franchi le seuil des excédents. Il est nécessaire de rappeler qu'après l'échec de 1992, l'opposition politique, décidée à provoquer l'alternance au sommet de l'État en 2004, a commencé en 2003 à appeler au rassemblement de tous les partis pour affronter le RDPC. Cet appel a abouti en 2004 à une coalition qui, malheureusement pour l'opposition, a éclaté à l'approche de l'élection présidentielle. C'est ce qui sans doute explique cette surenchère de la paix dans le discours de Paul Biya ces années-là.

Sur le plan intérieur, cette paix et cette stabilité sont aussi dues, selon l'orateur politique, au fait que le processus de démocratisation au Cameroun va lentement mais sûrement (60). En d'autres termes cela signifie que l'effet pervers de la démocratisation peut aussi être l'instabilité et l'effritement de l'unité nationale. Il le réaffirme en parlant de la décentralisation qui est l'un des processus essentiel de cette démocratisation :

63- « Nous allons d'ailleurs en compléter les dispositions avec l'institution du Sénat et la mise en œuvre effective de la décentralisation qui permettra aux citoyens de participer directement à la gestion des affaires publiques, sans pour autant compromettre l'unité nationale. » (T74 : CeI 2010)

64- « Il en va de même, me semble-t-il, s'agissant de notre stabilité intérieure. Nos institutions se complètent progressivement et fonctionnent de manière exemplaire. La décentralisation est en marche et les Camerounais pourront bientôt participer plus directement à la gestion des affaires publiques. » (T[79-104] : FA 2006)

Si le processus de décentralisation exige prudence et vigilance, on doit souligner que cette lenteur est également une des principales causes de la crise qui secoue les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun depuis novembre 2016. Dans ces régions, les habitants réclament une plus grande autonomie ; revendication qui est un terreau pour des sécessionnistes qui tentent de mettre en péril cette paix.

Au total, relativement aux analyses précédentes et à celle du regard que Paul Biya porte sur les thèmes, on est amené à constater que le Président se montre satisfait, voire euphorique au sujet de la démocratie, de la paix, de l'unité, de la stabilité, de l'aura international du Cameroun ; à tel point qu'il n'hésite pas à faire des comparaisons avec d'autres pays et d'autres contextes. Il l'est moins au sujet du développement des infrastructures, des réalisations sociales, des performances économiques, du pouvoir d'achat. Il ne l'est pas du tout au sujet de la gouvernance et de la probité morale ; pourtant c'est ce point qui détermine les autres, le second point en particulier.

Au final, comme le souligne Dubois au sujet de l'analyse thématique d'un corpus, « lorsque, par l'analyse lexicale, on choisit dans ce corpus un certain nombre de vocables, on émet du même coup l'hypothèse que les propositions réunies autour de ces termes sont représentatives du corpus et permettent d'établir une relation avec le modèle idéologique de l'auteur » (1969 : 117). Ainsi donc, l'analyse des constituants informationnels -les thèmes et les prédicats- des discours de Paul Biya vient renforcer ce que nous appréhendions déjà dans les précédents chapitres à savoir que l'idéologie socle de son action à la tête du Cameroun est "le

libéralisme communautaire" dont on rappelle les trois points fondamentaux : la liberté d'entreprendre, la fonction régulatrice d'un État démocratique, le devoir de solidarité.

Conclusion

Dans ce chapitre, nos analyses ont été axées sur le rôle subordonnant du logos dans le discours de Paul Biya ; rationalité immanente au discours et à laquelle se soumettent tant l'orateur que l'auditoire. C'est un discours de raison qui porte donc plus sur le convaincre que sur le bien-parler. Nous avons constaté que, pour provoquer ou pour accroître l'adhésion des Camerounais, Paul Biya mobilise des arguments empiriques et quasi logiques ; il recourt également aux figures du discours fondées sur la répétition, l'accumulation et la dialectique. Ces procédés sont tous mobilisés dans un objectif : attester de l'efficacité de son pouvoir et justifier sa pérennité, tout en écartant l'idée d'une alternative crédible. À partir du dictionnaire hiérarchique des fréquences des formes du logiciel Hyperbase, nous avons établi que les thèmes phares du discours de Paul Biya sont relatifs à la politique, la gouvernance, le développement, la paix et l'unité.

Procédant à une lecture de ces thèmes à travers la dialogisation intérieure des discours, il apparaît que « le libéralisme communautaire » est l'idéologie socle de son action à la tête du Cameroun. Grâce à la démarche intégrative de notre analyse, cette dialogisation intérieure a révélé certaines des contradictions du pouvoir de Yaoundé : libéralisation de l'exercice de la liberté d'expression, mais limitation extrême de la liberté de manifestation ; encouragement de l'intérêt porté par les Camerounais sur la question de l'avenir des institutions de leur pays, mais interdiction de rencontres sur la question de l'alternance au pouvoir ; approbation de la dénonciation de la gabegie, mais disqualification des dénonciateurs ; condamnation de l'inertie, mais tiède application des mesures pour la combattre. Ce sont sans doute là certains ressorts de la longévité de ce pouvoir.

Conclusion générale

En formulant le sujet de cette thèse, nous nous sommes donné pour tâches d'analyser les outils linguistiques et les formes rhétoriques que met en œuvre Paul Biya pour conférer à son discours le pouvoir d'influencer les citoyens camerounais. Un autre de nos objectifs consistait aussi à établir un lien entre le contexte social de production et de réception en vue de statuer sur la manière dont le cadre extralinguistique contraint les caractéristiques formelles du discours de Paul Biya. Ainsi, le cadre principal de notre analyse s'est focalisé sur un ensemble d'objectifs majeurs dont ceux qui portent essentiellement sur : la compréhension du mode de fonctionnement de l'art oratoire chez Paul Biya dans un contexte de compétition électorale et en situation d'exercice du pouvoir. La détermination de ce but principal nous a amené à en expliquer les implications sur les événements saillants de la vie sociopolitique Camerounaise, en vue de saisir les réalités, les représentations et appréhension du pouvoir en contexte camerounais que peut révéler l'analyse des habitudes oratoires de Paul Biya. Partant de toutes ces considérations, l'un des aspects de ce travail de recherche visait aussi à sonder les secrets de la longévité du Président camerounais, voire de sa "fossilisation" à la tête du pouvoir.

Partant de la détermination du cadre de l'étude, nous nous sommes attelé à fixer le contexte des productions discursives étudiées comme un préalable à notre analyse de discours. Nous avons procédé à ce travail préliminaire à travers une présentation synoptique de l'histoire sociopolitique du Cameroun et des caractéristiques particulières des différentes situations de communication des discours qui ont permis de constituer le corpus. Ce corpus délimité au premier quart de siècle de réouverture démocratique au Cameroun (1990-2015), a été partitionné en dix sous-corpus regroupés en deux catégories : celle comprenant des discours de compétition et celle composé des discours d'exercice du pouvoir. Le cadre théorique et méthodologique de notre travail a été ensuite circonscrit : il s'agit de l'analyse du discours avec une orientation vers l'argumentation rhétorique.

Dans ses démarches intégrative et analytique, notre analyse s'est principalement appuyée sur les concepts issus des sciences du langage. En appui de l'analyse argumentative, nous avons eu recours aux outils d'*Hyperbase*, logiciel de textométrie dont les analyses statistiques précises et objectives ont corroboré nos intuitions. La fin de ce travail permet d'observer que dans sa communication, Paul Biya recourt effectivement à la fois aux stratégies affectives et logiques de

la rhétorique argumentative ; lesquelles se sont véritablement avérées comme prisme de lecture de la vie sociopolitique camerounaise ainsi, ce qui est conforme à nos hypothèses de départ.

Un élément capital de la mise en scène argumentative chez Paul Biya est la sémiotisation de l'affectivité qui a pour effet de renforcer l'adhésion et la soumission de l'auditoire au pouvoir en vue de l'engager dans l'action. Nous avons remarqué qu'il procède, sur le mode du dire, à une observation très affectée des comportatifs auxquels il donne parfois la couleur locale, et qui lui permettent de mettre l'auditoire dans une disposition qui lui est favorable. Nous avons montré qu'à travers une sémiotisation étayée, Paul Biya essaye de légitimer des émotions par une schématisation de différents topiques destinées à provoquer chez l'auditoire des humeurs dysphoriques et euphoriques, à l'émerveiller et le subjuguier tout en posant sa personne comme seul garant de la félicité commune des Camerounais.

Nous avons constaté qu'en combinant différents modes d'activation des émotions, cette sémiotisation de l'affect participe également de la sacralisation du pouvoir. Cette sacralisation du pouvoir repose avant tout sur le caractère liturgique des situations de communication des discours de compétition, sur la religiosité marquée des différents niveaux de la disposition des discours, enfin sur les multiples sacro-saints cérémoniaux de mystification de la personne du président de la République évoqués dans ces discours. Ces rituels mis en œuvre par les autorités traditionnelles des différentes régions du Cameroun, visent aussi à intensifier le caractère sacré du rapport des Camerounais au pouvoir et à la personne qui l'incarne, Paul Biya qui, après trente-cinq ans de pouvoir, demeure pour beaucoup de ses compatriotes, une véritable attraction, un mythe diront d'aucuns.

Nous avons constaté que l'auditoire est une pièce maîtresse de la mise en scène argumentative de Paul Biya. Chez cet orateur, nous avons discriminé l'auditoire militant RDPC, l'auditoire local et l'auditoire national. Il s'agit d'une construction de l'auditoire qui passe par son éloge reposant principalement sur une forte caractérisation méliorative. Particulièrement chez l'auditoire local, elle se fonde sur une métonymie charriée par un panégyrique géographique, sur l'éloge renversé, et sur des idées reçues ou représentations. Ces images ne sont pas du tout coupées de la réalité, qui exerce des contraintes sur le discours, et qui à son tour influence cet extralinguistique d'une certaine manière. Et cette relation entre le discours de Paul Biya et la réalité telle que mise en œuvre par les structures discursives nous a permis d'appréhender les types de rapports qu'entretiennent les régions et le pouvoir. On a ainsi noté une interaction entre

l'ethnicité et la politique au Cameroun qui révèle un pouvoir davantage fondé sur un système de rente que sur les performances des individus dont l'ascension au sein de l'élite administrative est principalement tributaire de l'origine tribale voire régionale.

Nous avons montré également que Paul Biya via le phénomène de l'illusion énonciative manipule l'auditoire, en lui donnant l'impression de participer au pouvoir, engage la responsabilité de cet énonciateur source en procédant par une auto-désignation institutionnelle et pronominale. La détermination du contenu référentiel des pronoms utilisés n'est point évidente, non seulement parce que *ES1* recouvre *ES2*, c'est-à-dire que le peuple camerounais, énonciateur source des discours de pouvoir, subsume le groupe des militants du RDPC, énonciateur source des discours de compétition ; mais aussi parce que Paul Biya, comme l'a révélé le *carré du dédoublement scénographique* que nous avons conçu, entremêle volontairement et subrepticement ses deux identités partisane et républicaine. On peut y ajouter un passage de la sphère de la locution à celle de la délocution qui est très récurrent dans son discours. Tout ceci crée un brouillage, voire une collusion entre le parti RDPC et l'État dont l'une des principales conséquences est l'extrême politisation de l'administration camerounaise caractéristique du système de rente.

Décrivant les ethè que Paul Biya se forge, nous avons observé la construction discursive de son identité de sujet politique qui constitue le socle de son pouvoir. Nous avons noté aussi que le discours de l'homme politique travaille à créer, asseoir et renforcer des légitimités partisane, républicaine et même traditionnelle qui ne sont pas toujours déjà inscrites dans sa position institutionnelle. Nous avons également constaté que c'est à travers un ensemble d'ethè - puissance, caractère, humanité, solidarité, sérieux, vertu, démocrate, compétence-, que l'orateur construit sa crédibilité en détruisant les images pré-discursives -paresseux, fatigué, absentéiste gouvernant dans un environnement corrompu- qui peuvent nuire à l'"incorporation".

Derrière ces ethè, nous avons tenté de reconstruire la personne du sujet politique en vue d'appréhender certaines de ses perceptions du pouvoir et les effets qu'elles exercent sur la manière de gouverner. Nous nous sommes appuyé sur la notion de « posture », conduite simultanément verbale et non-verbale, afin d'affiner les interrelations entre l'ethos discursif de Paul Biya et sa position dans le champ politico-administratif, sans en faire un simple reflet, et sans les réduire à une relation causale unilatérale. L'analyse a ainsi révélé que l'implication de Paul Biya dans son discours revêt une incidence pragmatique : son capital symbolique de Chef d'

État, s'accompagne d'une figure discursive d'abord de père cajolant, ensuite de père fouettard. Toutes ces figures exercent à coup sûr un impact sur les comportements des acteurs politico-administratifs au sujet de la corruption et du détournement des deniers publics. Ces travers ont toujours été fustigés par Paul Biya, mais pas avec la même vigueur, ni la même posture. Cette situation découle aussi d'une confusion entre le parti et l'État. Pour limiter cette collusion et les dérapages conséquents, sans doute faudrait-il que les rôles de président de la République et de président de parti ne s'incarnent plus en la même personne ; ceci permettrait de marquer clairement le passage de la République au parti.

L'espace du discours étant ainsi le lieu d'un jeu de correspondance entre mécanismes langagiers et postures politiques, cette lecture de l'ethos nous a également permis de cerner derrière le masque discursif, les changements d'attitudes politiques de Paul Biya qui trahissent sa pensée profonde au sujet de la démocratie en contexte camerounais. C'est, comme nous l'avons appelée, une *démocratie pyramide* à relent de conservatisme : unicité de la pluralité ; diversité d'opinions, mais toutes unies pour la Nation et par conséquent derrière la personne qui la symbolise, Paul Biya. En respect de la souveraineté de la volonté populaire, le suffrage universel consisterait à accorder ou à refuser l'onction du peuple à un candidat issu de la compétition/sélection au sein d'un « Grand parti national ». On a relevé que le respect de cette souveraineté du peuple a été le socle argumentatif de Paul Biya en faveur de la modification de la constitution promulguée le 14 avril 2008. Une telle démocratie induit au fond un système sans véritable adversaire politique comme l'a confirmé l'examen de la structuration manichéenne de l'univers social caractéristique de la mise en scène argumentative chez Paul Biya.

Sans doute faut-il faire remarquer qu'en scrutant cet univers dualiste que Paul Biya édifie dans son discours, le Bien est évidemment incarné par la politique du Renouveau qu'il présente comme la voie pour le salut du Cameroun au regard de ses réalisations et de ses projets. S'y retrouvent également, les sportifs et les forces de défense et de maintien de l'ordre que l'homme politique donne en exemple comme creuset des valeurs d'unité et de patriotisme autour desquelles il invite le peuple camerounais à communier. À l'opposé du Bien, se trouve le Mal qui s'incarne principalement en l'adversaire politique. On a remarqué que dans le discours de Paul Biya, cet adversaire est signalé de façon diffuse et son attaque est indirecte. Et à cette stratégie dite "hyper-polémique" ayant pour effet de nier l'existence d'un réel adversaire, se succède effectivement la disparition de l'opposition dans le discours du pouvoir. Cet évanescence de l'opposition dans le

discours est bien le reflet de son affaiblissement perceptible sur la scène politique camerounaise. Aujourd'hui, l'opposition camerounaise essoufflée, semble ne plus véritablement jouer son rôle de contre-pouvoir pouvant influencer l'action du pouvoir. Ce dispositif sans adversaire vers lequel s'achemine ou dans lequel est enlisé la scène sociopolitique camerounaise, il ne faut pas s'en réjouir car le pouvoir a besoin pour améliorer sa gestion, du regard critique d'une opposition forte et crédible qui représente bien une partie de l'opinion citoyenne, et de celui des syndicats qui en constituent les relais. Au-delà de la raillerie de la désunion de l'opposition observée dans le discours de Paul Biya, l'analyse questionne le rôle de l'instance politique dans la déchéance de cette opposition quand on note que certains membres les plus virulents de la pseudo-coalition de l'opposition ont progressivement migré vers le pouvoir et sont devenus les plus ardents défenseurs et thuriféraires de Paul Biya.

À la suite de cet étiollement de l'opposition, nous avons remarqué que l'axe du Mal s'est progressivement déplacé. Si l'ennemi du régime revêt aujourd'hui de nouveaux visages via les médias, particulièrement les réseaux sociaux considérés comme un outil de déstabilisation, on constate à travers le discours de Paul Biya que ce Mal s'est davantage installé dans le camp même du pouvoir, au sein de l'appareil politico-administratif du régime dont certaines « créatures » s'illustrent par des comportements répréhensifs. En mettant à mal le progrès social, ils constituent une menace pour la paix sociale et donc pour le pouvoir lui-même. Notre analyse a révélé également que le procédé d'impersonnalisation du locuteur et de l'allocutaire, caractéristique prégnante des habitudes oratoires de Paul Biya, dilue fortement les responsabilités et tend à annihiler la portée perlocutoire de sa parole quand il stigmatise les maux qui minent son système -pouvoir de l'argent, trafic d'influence, cumul des mandats, violation des textes, carence du débat d'idées, collusion entre l'administration publique et le parti, corruption, détournements, inertie, manque de coordination.

Si en dépit des discours, la situation n'évolue fondamentalement pas, ceci n'est point imputable à la position de pouvoir de Paul Biya qui ne saurait être remise en cause. C'est sans doute sa posture qui ferait problème car c'est elle qui devrait convertir ce pouvoir en action à travers des actes ; actes à prendre contre les cumuls, contre le trafic d'influence, contre le pouvoir de l'argent, pour le respect de la durée des mandats des directeurs généraux, pour la déclaration des biens permettant la distinction entre la fortune de la République et les fortunes personnelles du Président et de ceux qui gèrent les ressources publiques.

Cette impersonnalisation et cette posture ambivalente nous invitent à conclure que le pouvoir se nourrit de cet état de fait. Nous avons constaté que le pouvoir de l'argent et le trafic d'influence entraînant la domination des personnes élues par des personnes nommées telle qu'apparue dans le discours de Paul Biya, serait une façon de confronter les acteurs pour mieux les tenir. Ceci est symptomatique, pensons-nous, d'un système sociopolitique où ce ne sont pas ceux qui ont une légitimité populaire qui participent toujours à la gestion des ressources ; d'un système qui n'est pas favorable à la capitalisation additionnelle de la légitimité populaire et la gestion des ressources du pouvoir : ceci devant être l'apanage de Paul Biya seul. Ce qui participe de lui assurer une *aura nationale exclusive*. Il appert également de la rhétorique épидictique dont fait usage Paul Biya, que la mise en cause de l'équipe gouvernementale est une technique discursive d'un système dans lequel le gouvernement assume les échecs et les tares du régime, le Premier Ministre s'apparentant à une sorte de fusible ; et le Président Paul Biya en récolte les bons points.

S'intéressant au rôle a priori subordonnant du logos dans le discours de Paul Biya, nous avons noté que pour provoquer ou accroître l'adhésion des Camerounais, il mobilise différents outils qui vont des relateurs argumentatifs aux arguments empiriques et quasi logiques, en passant par des figures du discours fondées sur la répétition, l'accumulation et la dialectique. Nous avons montré que ces procédés sont tous mobilisés dans un objectif : attester de l'efficacité de son pouvoir et justifier sa pérennité, tout en écartant l'idée d'une alternative crédible. À partir du dictionnaire hiérarchique des hautes fréquences du logiciel Hyperbase, nous avons établi des isotopies thématiques et noté que les thèmes phares du discours de Paul Biya sont relatifs à la politique, la gouvernance, le développement, la paix et l'unité. De la dialogisation intérieure des discours, il transparaît que « le libéralisme communautaire » est l'idéologie socle de son action avec pour principes de base : la liberté d'entreprendre, la fonction régulatrice d'un État démocratique, le devoir de solidarité.

C'est pourquoi Paul Biya tout en libéralisant progressivement les différents secteurs de la vie nationale, a toujours cherché à préserver l'esprit de communauté nationale en essayant de promouvoir tout ce qui peut la symboliser et la pérenniser : sa personne, les Lions Indomptables et aujourd'hui l'armée. Ceci est en congruence avec l'idée qu'il se fait de la démocratie pour son pays telle que notre analyse l'a observée : une pluralité au service de l'unicité. C'est ce qu'il essaie d'imprimer à la scène sociopolitique camerounaise dont l'évolution démocratique le

satisfait : c'est actuellement une démocratie « apaisée » qui intègre d'autres partis politiques dans la gestion du pouvoir comme il l'explique. On a relevé qu'il se satisfait également des avancées du processus électoral dont il demeure pourtant la clé de voûte en dépit des réformes : il en détermine le timing ; son pouvoir de nomination s'étend sur *Elécam* qui l'organise et sur la Cour Suprême qui en est l'arbitre ; il a une forte emprise sur le Parlement qui en adopte les règles. À travers une lecture intralocutive, on a remarqué que si Paul Biya se montre euphorique au sujet de la démocratie, de la paix, de l'unité, de la stabilité, de l'aura international du Cameroun, il l'est moins au sujet du développement des infrastructures, des réalisations sociales, des performances économiques, du pouvoir d'achat. Il ne l'est pas du tout au sujet de la gouvernance et de la probité.

C'est sur la base d'une méthodologie intégrative, que cette analyse des discours de Paul Biya a souligné certaines contradictions du pouvoir de Yaoundé. On peut citer, entre autres : la libéralisation de l'exercice de la liberté d'expression, mais avec une limitation extrême de la liberté de manifestation. Dans le même ordre, on observe aussi l'encouragement de l'intérêt porté par les Camerounais sur la question de l'avenir des institutions de leur pays, mais avec dans la même foulée une interdiction de rencontres sur la question de l'alternance au pouvoir. On remarque également que l'approbation de la dénonciation de la gabegie, est souvent suivie d'une disqualification des dénonciateurs. On constate en outre une condamnation de l'inertie qui va de paires avec une tiède application des mesures pour la combattre. Enfin, la condamnation de la confusion État-parti, s'accompagne d'un investissement des lieux républicains par des regroupements partisans. Ces contradictions, on l'a remarqué, escortent ce pouvoir dans sa quête de pérennité.

Du point de vue des caractéristiques du discours de Paul Biya de façon générale, on note que la différence générique prévaut sur la chronologie ; nous avons observé une plus grande variation dans les genres de discours que dans leur évolution chronologique. Ceci montre l'adéquation et la pertinence du regroupement en genres que nous avons effectué et des bases du corpus que nous avons créées dans Hyperbase. On a alors constaté quelques particularités de ces sous-corpus ou genres de discours. De manière synoptique, les *actes de réélections* se particularisent par les verbes au futur simple, le thème de la paix et leur scénographie. Les *discours à la jeunesse* se caractérisent par une neutralisation de la personne du locuteur, une forte mobilisation des connecteurs argumentatifs, les verbes à l'impératif. Les *discours de fin d'année*

sont marqués par la première personne du pluriel et une certaine carence en noms. Les *interviews* se singularisent par les verbes au subjonctif présent, les opérateurs argumentatifs et une grande mise en scène de la personne locuteur. Les *discours de crises* se distinguent par la première personne du singulier, opérateurs argumentatifs et le thème de la paix. Les *discours de congrès* se spécifient par la première personne du pluriel et le soulignement des tares de l'appareil politico-administratif. Les *discours de célébration* s'illustrent par une pléthore d'adjectifs et de noms. La même observation est valable pour dans les *discours de construction*. Les *autres événements politiques* sont marqués par l'imparfait ; les *conseils ministériels* par les participes passés. Nous avons relevé un profond contraste sur presque toutes les catégories syntaxiques, entre les deux genres de discours les plus étendus du corpus : les discours des fins d'années (représentatifs des discours d'exercice du pouvoir) et les actes de réélection (représentatifs des discours de compétition).

Relativement aux travaux précédents, la contribution de cette thèse à la saisie des productions discursives de Paul Biya, au-delà de la description des techniques discursives de persuasion, se situe sur plusieurs plans.

- D'abord, elle a montré l'importance de ne pas toujours confondre indifféremment les statuts de président de la République et président national du RDPC qu'incarne Paul Biya.

- Ensuite, elle a montré de quelle manière le discours détermine les rapports entre le pouvoir et les pratiques de la vie sociopolitique camerounaise ; elle a établi à partir de son activité discursive, la part de responsabilité du Président dans l'exercice du pouvoir au Cameroun.

- Enfin, et certainement la plus importante contribution, s'appuyant sur les particularités du corpus d'étude, nous avons montré l'ancrage anthropologique de cette mise en scène argumentative et avons constitué différents outils théoriques autour de certaines notions. On peut citer, entre autres : discours de compétition, panégyrique géographique ou éloge métonymique du milieu pour les habitants, légitimité traditionnelle, identité partisane, ethos de démocrate, démocratie pyramide, aura nationale exclusive, figure scénographique, l'essentialisation du potentiel de maîtrise en situation comme autre paramètre du critère du potentiel de maîtrise de l'émotion étayée. Nous pensons que ces termes pourraient enrichir les études sur le discours, le discours africain en particulier.

Cette thèse montre aussi, s'il en était encore besoin, que les sciences du langage n'ont pas une vocation purement descriptive, mais les chercheurs en ce domaine peuvent se consacrer aussi à des travaux d'exposition, de dévoilement, de découverte, de démasquage de tout ce qui se construit à l'arrière-plan du discours politique et qui n'est pas facilement accessible pour les profanes.

Bibliographie

ADAM Jean-Michel (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga.

- (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

- (2008), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

AMBOMO Claudine (2013), *Analyse d'un discours politique présidentiel. Étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Franche-Comté.

AMOSSY Ruth (1999a), « La notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse du discours », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Jean-Michel Adam et Ruth Amossy (Éds), Genève, Delachaux et Niestlé, pp. 9-30.

- (1999b), « L'ethos à la croisée des disciplines : pragmatique, rhétorique, sociologie des champs », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Jean-Michel Adam et Ruth Amossy (Éds), Genève, Delachaux et Niestlé, pp.127-154.

- (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

ANGENOT Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot.

- (2001), *L'ennemi du peuple. Représentation du bourgeois dans le discours socialiste, 1830-1917*, Montréal, Université McGill.

- (2012), « La notion d'arsenal argumentatif : l'inventivité rhétorique dans l'histoire », in *Chaïm Perelman (1912-2012). De la nouvelle rhétorique à la logique juridique*, Benoît Frydman et Michel Meyer (Éds), Paris, PUF, pp.39-68.

ANSCOMBRE Jean-Claude (1996), « Noms de sentiments, nom d'attitude et noms abstraits », in *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Nelly Flaux et al. (Éds), Lille, Presses universitaires du Septentrion, pp. 257-275.

- ; **Oswald DUCROT** (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

APOTHELOZ Denis ; Denis MIEVILLE (1989), « Cohérence et discours argumenté », in *The resolution of discourse processing. Coherence or Consistency Dissonances*, Michel Charolles (Dir.), Hambourg, Helmut Buske Verlag, pp. 68 - 87.

AQUIEN Michèle ; Georges MOLINIÉ (1999), *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, L.G.F.

ARRIVÉ Michel (1976), *Lire Jarry*, Bruxelles, Complexe.

- **et al.** (1986), *Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

ARISTOTE ([325 av J.-C.] 1991), *Rhétorique*, trad. C.-E. Ruelle, Paris, Livre de poche.

- ([349 av. J.-C.] 2004), *Éthique de Nicomaque*, trad. Richard Bodéüs, Paris, Éditions Flammarion.

AUGE Marc (1994), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in *DRLAV*, n° 26, pp. 91-151.

BAKTHINE Michail (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

BALLY Charles (1913), *Le Langage et la vie*, Genève, Ater.

BARDIN Laurence (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, Quadriga / PUF.

BARRES Maurice (1987), *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, Éditions du Trident.

BARRY Alpha Ousmane (2002), *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan.

- (2005), « La rhétorique de l'amplification chez quatre orateurs français : François Bayrou, François Hollande, Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin », in *Rhétorique des discours politiques, Langages et signification*, Université de Toulouse Le Mirail, pp. 373-382.

- (2011), *L'épopée Peule du Fuuta Jaloo. De l'éloge à l'amplification rhétorique*, Paris, Karthala.

BARTHES Roland (1970), « L'ancienne rhétorique », in *Communication*, n° 16, Paris, Seuil, pp. 7-18.

- (1975), *Roland Barthes par Roland Barthes*, Paris, Seuil.

BAYLON Christian ; Xavier MIGNOT (2003), *La communication*, Paris, Nathan.

BIYA Paul (1987), *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne, Éditions Favre.

BEN HAMED Mahé ; Damon MAYAFFRE (2015), « Les thèmes du discours. Du concept à la méthode », in *Thèmes et thématiques dans le discours politique, Mots. Les langages du politique*, ENS Éditions, n°118, pp 5-13.

BENVENISTE Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard.

- (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, n°17, Larousse, pp. 12-18.

BONHOMME Marc (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Éditions Champion.

BOUDON Raymond (1994), « La logique des sentiments moraux », in *L'Année sociologique (1940-1948)*, Troisième série, *Argumentation et sciences sociales*, Vol. 44, pp. 19-51.

BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

- (1988), *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Minuit.

BOURION Évelyne (1995), « Le réseau associatif de la peur », in *L'analyse thématique des données textuelles*, Éveline Martin, François Rastier (Éds), Paris, Didier Érudition, pp. 107 – 146.

BRES Jacques (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie », in *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, Jacques Bres et al. (Dir), Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, Bruxelles, De Boerck, pp. 47-61.

BUFFON Bertrand (2002), *La Parole persuasive. Traité et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris, PUF.

CARNEGIE Dale (1975), *Comment se faire des amis. L'art de réussir dans la vie*, Paris, Hachette.

CHABROL Claude (2000), « De l'impression des personnes à l'expression communicationnelle des émotions », in *Les émotions dans les interactions*, Mariane Doury et al. (Dir.), Lyon, PUL, pp. 105-124.

CHARAUDEAU Patrick (1983), *Langue et discours éléments de sémio-linguistique*, Paris, Hachette.

- (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

- (2000), « Une problématisation discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision », in *Les émotions dans les interactions*, Mariane Doury et al. (Dir.), Lyon, PUL, pp. 125-255.

- (2004), « Le contrat de communication dans une perspective langagière : contraintes psychosociales et contraintes discursives », in *Psychologie sociale et communication*, Marcel Bromberg et Alain Trognon (Dir.), Paris, Dunod.

- (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

- (2015), « De la linguistique de la langue à la linguistique du discours, et retour », in *Festival Romanistica. Contributions linguistiques, Stockholm Studies in Romance Languages*. Stockholm, Stockholm University Press, pp. 3-12.

- ; **Dominique MAINGEUNEAU** (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil.

CHEVALIER Jean-Claude ; Alain GHEERBRANT (1982), *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont /Jupiter.

CICERON ([46 av. J.-C.]1924), *Divisions de l'art oratoire. Topiques*, texte établi et traduit par E. Coiraud, Paris, Les Belles Lettres.

- ([55 av. J.-C.] 1966), *De oratore*, texte établi et traduit par E. Coiraud, Paris, Les Belles Lettres.

CLARK Herbert; Susan HAVILAND (1977), « Comprehension and the Given-New Contract », in *Discourse Production and Comprehension*, Volume I, New Jersey, Ablex Publishing Corporation, pp. 1-40.

COSSUTTA Frédéric (2004), « Catégories descriptives et catégorie interprétatives en analyse du discours », in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Jean-Michel Adam et al. (Éds.), Dijon, Éditions Universitaires de Dijon pp. 189-214.

COURTES Joseph (1991), *Analyse du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette.

COULOMB-GULLY Marlène (2003), « Rhétorique télévisuelle et esthétisation politique : le corps (en) politique », in *Argumentation et discours politique, Antiquité gréco-latine, révolution française, monde contemporain*, Simone Bonnafous et al. (Dir.), Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 121-130.

CREUSOT Camille (1987), *La face cachée des nombres*, Paris, Dervy-livres.

DANBLON Emmanuelle (2001), « La rationalité du discours épideictique », in *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Marc Dominicy et Madeleine Frédéric (Éds.), Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 19-47.

- (2002), *Rhétorique et rationalité : Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

DASCAL Marcelo (1995), « Observations sur la dynamique des controverses », in *Les différents plans d'organisation du dialogue et leurs interrelations*, Actes du VIème Colloque de pragmatique de Genève 15-17 juin 1995, 2ème partie, *Cahiers de linguistique française*, n° 17, Genève, Université de Genève, pp. 99-121.

- (1998). "Types of Polemics and Types of Polemical Moves", in *Dialogue Analysis VI*, vol. 1 (Proceedings of the 6th Conference, Prague, 1996), Tübingen, Max Niemeyer, pp. 15-33.

DECLERCQ Gilles (2003), « Rhétorique et polémique », *La parole polémique*, Gilles Declercq et al. (Éds.), Paris, Champion, pp. 17-19.

Dictionnaire de liturgie romaine (1952), Robert Lesage et al (Dir.), Paris, Bonne presse.

Dictionnaire des Symboles, Mythes, Rêves, Coutumes, Gestes, Formes, Figures, Couleurs, Nombres (1982), Paris, Éditions Robert Laffont/Jupiter, Collection Bouquins.

Dictionnaire encyclopédique du judaïsme (1996), Paris, Editions du Cerf / Robert Laffont.

- DOMINICY Marc** (1995), « Le genre épictictique, une argumentation sans questionnement », in *Argumentation et questionnement*, Corinne Hoogaert (Dir.), Paris, PUF, pp. 1-12.
- DUBOIS Jean** (1962), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse.
- (1969), « Lexicologie et analyse d'énoncé », in *Cahiers de lexicologie*, n° 15, pp. 116 - 126.
 - ; **Joseph SUMPF** (1968), « Linguistique et révolution », in *La prise de parole, Communications*, n° 12, pp.148-158.
- DUCROT Oswald** (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- (1980), « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in *Les mots du discours*, Oswald Ducrot et al. (Dir.), Paris, Minuit, pp. 7-56.
 - (1982), « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », in *Cahiers de linguistique française* 4, pp. 143-163.
 - (1983), « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », in *Cahiers de linguistique française* 5, pp. 7-36.
 - (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
 - (1988), *Polifonia y argumentacion*, Cali, Universidad del Valle [citations traduites par C. Plantin].
 - ; **Jean Marie SCHAEFFER** (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- ECO Umberto** (1985), *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset.
- ELSTER John** (1999), *Alchemies of the Mind. Rationality and the Emotions*, Cambridge, CUP.
- FAIRCLOUGH Isabela ; Norman FAIRCLOUGH** (2012), *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students*, London, Routledge.

- FAUCONNIER Gilles** (1976), « Remarques sur la théorie de phénomènes scalaires », in *Semantikos*, I, n°3, pp. 13-36.
- FIALA Pierre** (2007), « L'analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », in *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Simone Bonnaïfous et Malika Temmar (Dir.), Paris, Ophrys, pp.73-89.
- FLAHAULT François** (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- FONTANIER Pierre** ([1821] 1968), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FOSSO** (2005), « L'énonciatif polémique dans les discours du président Paul Biya adressés à la jeunesse camerounaise de 1992 à 2003 », in *Rhétorique des discours politiques*, Actes du 25^e colloque d'Albi langues et significations, Université de Toulouse, pp 383-394.
- FRACCHIOLLA Béatrice et al.** (2013), *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GARDES TAMINE Joëlle** (2003), « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie », *L'information grammaticale*, n°98, pp. 23-27.
- GELAS Nadine** (1980), « L'hyper-polémique », in *Le discours polémique*, Nadine Gelas et Cathérine Kerbrat-Orecchioni (Éds.), Presses Universitaires de Lyon, pp. 83-103.
- GENETTE Gérard** (1982), *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- GHIGLIONE Rodolphe** (1989), *Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique*, Paris, Armand Colin.
- (1994), « Paroles de meeting », in *Pragmatique du discours politique*, Alain trognon et Janine Larrue (Dir.), Paris, Armand Colin, pp. 17-53.
- GLUCKSMAN André** (1985) *La bêtise*, Paris, Grasset.
- GOFFMAN Erving** (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOOSSENS Vannina** (2005), « Les noms de sentiment. Esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », in *Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°32, pp. 103-121.

GOSSELIN Laurent (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck.

GREIMAS Algirdas-Julien (1966), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

- (1976), *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques*, Paris, Seuil.

- ; **Joseph COURTES** (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

GREIVE Artur (1985), « Comment fonctionne la polémique ? », in *Le discours polémique. Aspects théoriques et interprétations*, Georg Rollenbeck (Dir.), Paris, Éditions Jean-Michel Place, pp. 17-30.

GRICE Paul (1979), « Logique et conversation », in *Communications*, numéro spécial, Paris, Seuil, pp. 57-72.

GRIZE Jean-Blaise (1982), *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.

- (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

- (1996), *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.

- (2004), « Argumentation et logique naturelle », *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Jean-Michel Adam et al. (Éds.), Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, pp. 23-28.

GROSS Maurice (1995), « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », in *Langue française*, n°105, pp. 70-87.

GUESPIN Louis (1971), « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages*, n° 23, pp. 3-24.

GUIRAUD Pierre (1954), *Les caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, PUF.

HEINICH Nathalie (2002), « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication* 2, pp. 117 -127.

HERMAN Thierry (2001), « “Le président est mort vive le président” Image de soi dans l'éloge funèbre de François Mitterrand par Jacques Chirac », in *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Marc Dominicy et Madeleine Frédéric (Éds.), Paris, Delachaux et Niestlé, pp. 167-202.

HERSCHBERG PIERROT Anne (1993), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin.

JACQUES François (1979), *Dialogues. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, PUF.

KAME BOUOPDA Pierre (2007), *Les crises majeures de la présidence Biya*, Paris, L'Harmattan.

KASTBERG SJÖBLOM Margareta (2006), *L'écriture de J.M.G. Le Clézio. Des mots aux thèmes*, Paris, Honoré Champion.

- (2013), « Collocations et cooccurrences dans le dictionnaire bilingue : étude lexicométrique », in *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°170, Paris, Klincksieck, pp. 207-225.

KAZOVIYO Gertrude (2004), « L'illusion énonciative dans le discours politique écrit », in *Analyses. Langages, textes et sociétés*, n°10, Université de Toulouse-le Mirail, pp. 7-20.

KERBRAT-ORECCHIONI Cathérine (1980a), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

- (1980b) « La polémique et ses définitions », in *Le discours polémique*, Nadine Gelas et Cathérine Kerbrat-Orecchioni (Éds.) Presses Universitaires de Lyon, pp. 2-41.

- (1990) *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris, Armand Colin.

- (1992) *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin.

- (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^{ème} S. ? Remarques et aperçus », in *Les émotions dans les interactions*, Mariane Doury et al. (Dir.), Lyon, PUL, pp. 33-74.

KETCHATENG Jean Baptiste (2004), « Cameroun : à quoi sert un Premier ministre ? », in *Journal Mutations*, Du 12 Novembre, pp. 7-8.

KRIEG-PLANQUE Alice (2007), « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une « manière de faire » en analyse du discours », in *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Simone Bonnafous et Malika Temmar (Dir.), Paris, Ophrys, pp. 57-72.

- (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

LAFON Pierre (1980), « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », in *Mots*, 1, pp. 127-165.

- (1984), *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.

LAKOFF Robin (1972), “Language in context”, in *Language*, n°48, pp. 907- 927.

LE BART Christian (1998), in *Le discours politique*, Paris, PUF.

- (2003), « Lois et invariants d’un genre : pour une sociologie des gaffes politiques », in *Argumentation et discours politique, Antiquité gréco-latine, révolution française, monde contemporain*, Simone Bonnafous et al. (Dir.), Actes du colloque international de Cerisy-la-salle, Presses Universitaires de Rennes, pp. 79-87.

LEECH Geoffry (1983), *Principles of pragmatics*, London, New York, Longman.

LONGIN (1965), *Traité du sublime*, traduction de Boileau, introduction et note Francis Goyet, Paris, Le livre de poche.

MAIGUENEAU Dominique (1976), *Initiation aux méthodes de l’analyse du discours*, Paris, Hachette-Université.

- (1983), *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L’âge d’homme.

- (1991a), *L’analyse du discours. Introduction aux lectures de l’archive*, Paris, Hachette.

- (1991b), *L’énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

- (1999), « Ethos, scénographie, incorporation », in *Images de soi dans le discours. La construction de l’ethos*, Paris, Jean-Michel Adam et Ruth Amossy (Éds.), Delachaux et Niestlé, pp.75-100.

- (2004a), *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d’énonciation*, Paris, Armand Colin.

- (2004b), « Retour sur une catégorie : le genre », in *Textes et discours : catégories pour l’analyse*, Jean-Michel Adam et al. (Éds.), Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, pp.107-118.

- (2009), *Les termes clefs de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- ; **Éric PELLET** (2005), *Les Notions grammaticales au collège et au Lycée*, Paris, Belin.

MANGA KUOH (1996), *Cameroun. Un nouveau départ*, Paris, L'Harmattan.

MARCELLESI Jean-Baptiste (1971), *Le congrès de Tours. Études sociolinguistiques*, Paris, Le Pavillon.

- (1984), « L'analyse du discours à entrée lexicale (ADEL) : Principes théoriques et méthodologiques », in *Le discours politique*, Cathérine Kerbrat-Orecchioni et Maurice Mouillaud (Dir.), Presses Universitaires de Lyon, pp. 31-44.

MARCOCCIA Michel (1994), *Le rôle de porte-parole dans le discours politique. Analyse socio-pragmatique*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon2.

MATHIEU-CASTELLANI Gisèle (2000), *La rhétorique des passions*, Paris, PUF.

MATHIEU Yvette (1999), « Les prédicats de sentiment », *Langages*, n°136, pp.41-52.

MATTEI François (2009), *Le code Biya*, Paris, Balland.

MAZIÈRE Francine (2010), *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, Presses Universitaires de France.

MEIZOZ Jérôme (1999), « Ethos et posture d'auteur (Rousseau, Céline, Ajar, Houellebecq) », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Jean-Michel Adam et Ruth Amossy (Éds.), Genève, Delachaux et Niestlé, pp.181-195.

MEYER Michel (2004), « Introduction », in *Perelman. Le renouveau de la rhétorique*, Michel Meyer (Dir.), Paris, PUF, pp. 9-19.

MICHELI Raphaël (2014), *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

MILLET Olivier (1992), *Calvin et la dynamique de la parole – Étude rhétorique reformulée*, Paris, Honoré Champion.

MININNI Giuseppe (1994), « “Le nom de la chose” : une analyse diatextuelle des stylèmes mass-médiatiques dans l’écriture politique populaire », in *Pragmatique du discours politique*, Alain trognon et Janine Larrue (Dir.), Paris, Armand Colin, pp. 127-149.

MOESCHLER Jacques (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

MULLER Charles (1973), *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.

- (1977), *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Hachette.

NDZANA Vianney Ombe (1992), « 18 Avril 1991-18 Avril 1992, villes mortes, un anniversaire symbole », in *Challenge Hebdo*, n°067 du 22 Avril 1992, pp. 11-12.

NGAYAP Pierre Flambeau (1999), *L'opposition au Cameroun. Les années de braise*, Paris, L'Harmattan.

NJEUMA Martin (2002), *Histoire du Cameroun (XIX^e - début XX^e s)*, Paris, L'Harmattan.

NJIKÉ-BERGERET Claude (1997), *Ma passion africaine*, Paris, JC Lattès.

NJOH MOUELLE Ebenezer (2002), *Député de la nation*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.

NOUMSSI Gérard ; Édouard Ngamountsika (2013), « La poétique de la répétition dans le discours politique : le cas d'une épître de Paul Biya », in *Sudlangues*, n° 19, pp. 117 - 126.

OGER Claire (2007), « Analyse du discours et sciences de l’information et de la communication : au-delà des corpus et des méthodes », in *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Simone Bonnaïfous et Malika Temmar (Dir.), Paris, Ophrys, pp. 23-38.

ONANA NOAH Nathan (2015), « Les dérives de l'endettement moral et social des acteurs politiques dans la Région de l'Extrême-Nord Cameroun : cas du département du Diamaré », in *Ethique et personnalité politique. Perspectives camerounaises*, Bingono Emmanuel (Dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 131-146.

PARRET Herman (1980), « Connaissance et contextualité », in *Le Langage en contexte : études philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Herman Parret et Leo Apostel (Dir.), Amsterdam, John Benjamins B. V., pp. 7-190

- (1986), *Les passions*, Liège, Madaga.

PASCAL Jean Blaise (1992), « Le peuple cherche un vrai héros », in *Jeune Afrique Economie*, n°149, novembre 1992.

PERELMAN Chaim; Lucie OLBRECHTS-TYTECA ([1958] 1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PERELMAN Chaim (1977), *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.

PERNOT Laurent (1993), *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-latin*, tome 1 *Histoire et technique*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 490 P., tome 2 *Les valeurs*, Paris, Brepols, pp. 491-879.

PEYTARD Jean (1992), *Syntagmes 4, De l'évaluation et de l'altération des discours (sémiotique, didactique, informatique)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les belles lettres.

PLANTIN Christian (2005), *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Paris, PUF.

- (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang.

QUINTILIEN (1978), *Institution Oratoire*, Paris, Les Belles Lettres.

RABATEL Alain (2008), « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs », *Des voix et des points de vue*, Marion Colas-Blaise et al. (Éds.), Luxembourg, Ceted Université de Metz, pp.357-373.

RASTIER François (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

- **Marc CAVAZZA ; Anne ABEILLE** (1994), *Sémantique pour l'analyse, de la linguistique à l'informatique*, Paris, Milan, Barcelone, Masson.

REBOUL Olivier (1975), *Le slogan*, Bruxelles, Éditions Complexe.

- (1991), *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

REMOND René (2002), *La République souveraine*, Paris, Fayard.

RIVIÈRE Claude (1988), *Les liturgies politiques*, Paris, PUF.

ROBRIEUX Jean-Jacques (1993), *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

ROPARS-WUILLENIER Marie-Claire (1973), « Le plus bel amour de Don Juan, narration et signification », in *Littérature*, n° 9, pp. 118-125.

SAINT-ANDRE (1997), *Missel de l'assemblée dominicale*, Paris, Brepols.

SARFATI Elia-Georges (1997). *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.

- (2003), « L'analyse du discours et la question du texte : l'horizon du sens commun et de la doxa », in *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Ryth Amossy et Dominique Maingueneau (Éds.), Toulouse-Le-Mirail, Presses Universitaires du Mirail, pp. 429-438.

SOCPA Antoine (2003), *Démocratisation et autochtonie au Cameroun. Trajectoires régionales divergentes*, Münster, LIT Verlag Münster.

TANDIA MOUAFOU J.-J. Rousseau (2006) « Jeu et enjeu du discours politique au Cameroun », in *Argumentum*, n° 5, Romania, Editura Fundatiei Academice Axis, pp. 79-92.

TCHERKASSOF Anna (2008), *Les émotions et leurs expressions*, Grenoble, PUG.

TOULMIN Stephen (1958), *Les usages de l'argumentation*, trad. Philippe Brabantier, Cambridge, Cambridge University Press.

TOURNIER Maurice (1985), « Texte propagandiste et occurrences, hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », in *Mots*, n°11, pp. 155-187.

TRAVERSO Véronique (2007), *L'analyse des conversations*, Paris, Armand Colin, coll « 128 ».

TUTIN Agnès et al., (2006), « Esquisse de typologies des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », in *Langue française*, n°150, pp. 32-49.

VALERY Paul ([1938] 1957), « Discours aux chirurgiens », in *Œuvres I*, Paris, Gallimard.

VAN DEN HEUVEL Pierre (1985), *Parole, mot, silence. Pour une poétique de l'énonciation*, Paris, José Corti.

VAN DIJK Teun A. (1985), « Introduction: Discourse analysis as a new cross-discipline », in *Handbook of discourse analysis*, Vol.1, London, London Academic Press, pp. 1-10.

VAN EEMEREN Frans ; Rob GROOTENDORST (1992), *Argumentation, Communication and Fallacies : A Pragma-Dialectical Perspective*, New Jersey, Mahwah.

VENDRYES Joseph ([1921] 1979), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel.

VIALA Alain (1999), « L'éloquence galante. Une problématique de l'adhésion », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Jean-Michel Adam et Ruth Amossy (Éds), Paris, Delachaux et Niestlé, pp. 177-195.

VIGNAUX Georges (1976), *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève, Librairie Droz.

VION Robert (2001), « “Effacement énonciatif” et stratégies discursives », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Monique de Mattia et André Joly (Éds.), Paris, Ophrys, Gap, pp. 331-354.

VIPREY Jean-Marie (1997), *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du mal*, Paris, Honoré Champion.

WAUTHION Michel ; Anne-Cathérine SIMON (2000) *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Louvain-la-Neuve Peeters, 219-232.

Références électroniques

ABLALI Driss, *Linguistique des genres. Exploration sur corpus*, [En ligne],

[http://www.academia.edu/12231258/Linguistique des genres sur corpus](http://www.academia.edu/12231258/Linguistique_des_genres_sur_corpus). Page consultée le 13 janvier 2018.

ABWA Daniel (2008), *L'évolution du Cameroun de 1960 à nos jours*, [En ligne] Camerfeeling, www.camerfeeling.net/fr/dossiers/dossier.php. Page consultée 18 septembre 2016.

AMOSSY Ruth, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2013, Consulté le 17 février 2013. URL : <http://aad.revues.org/1346>

BRESSLER Vladimir, « La différence entre attaques "ad hominem" et "ad personam" », *Contrepoints* [en ligne], <https://www.contrepoints.org/2014/04/16/162992-la-difference-entre-attaques-ad-hominem-et-ad-personam>. Page consultée le 05 décembre 2016.

CHARAUDEAU Patrick, « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, consulté le 23 avril 2013 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

CHARAUDEAU Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 23 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/193>

CHARAUDEAU Patrick, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], 8 | novembre 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, Consulté le 14 juin 2013. URL: <http://corpus.revues.org/index1674.html>

EISENHART Christopher ; Barbara JOHNSTONE, « L'analyse du discours et les études rhétoriques », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2013, Consulté le 20 février 2013. URL : <http://aad.revues.org/1415>

FLEURY-VILATTE Béatrice ; Jacques WALTER, « L'engagement des chercheurs (3) », *Questions de communication* [en ligne] 4 | 2003, mis en ligne le 09 octobre 2015, consulté le 15 décembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5525> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.5525

KASTBERG SJÖBLOM Margareta 2002. *L'écriture de J.M.G. Le Clézio, une approche lexicométrique*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis. Publication électronique dans *Texte !*, revue électronique de sémantique des textes, mis en ligne en décembre 2004, Consulté le 17 janvier 2018.

<http://www.revuetexto.net/Inedits/kastberg_these/kastberg_LeClezio.html>

MAINGUENEAU Dominique, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 21 février 2013. URL : <http://aad.revues.org/1354>

SCHOPENHAUER Arthur [1864]. *L'art d'avoir toujours raison. La dialectique éristique*, <http://inventin.lautre.net/livres/Schopenhauer-L-art-d-avoir-toujours-raison.pdf>, page consultée le 25 février 2017.

Logiciel HYPERBASE : <http://logometrie.unice.fr>

Site web de la présidence de la République du Cameroun : <https://www.prc.cm>

Annexes

1- Organisation politique : les différentes modifications constitutionnelles

Depuis l'adoption de sa toute première loi fondamentale en 1959, le Cameroun a connu les modifications constitutionnelles suivantes :

1959. Cette constitution consacre l'unité et l'indivisibilité du Cameroun dont la souveraineté appartient au peuple camerounais.

1961. C'est la première de la série. Cette révision doit adapter la nouvelle constitution aux réalités du Cameroun réunifié. L'autorité fédérale est exercée par le président de la République et le président de l'Assemblée nationale. Le président de la République est chef de l'Etat fédéral et chef de gouvernement. Il est secondé par un vice-président fédéral qui en cas de vacance exerce de droit les pouvoirs du président de la République jusqu'à l'élection du nouveau président.

1969. Cette modification tend à préciser les conditions de vacance de la présidence de la République pour cause de démission ainsi que les modalités de démission du Premier ministre en cas de refus de la confiance ou de censure par l'Assemblée, étant entendu que le président de la République fédérale peut dissoudre l'Assemblée législative.

1972. Une nouvelle constitution adoptée par voie référendaire consacre l'Etat unitaire du Cameroun. Elle maintient le régime présidentiel. En cas d'empêchement temporaire du président, n'importe quel ministre peut le suppléer alors qu'en cas d'empêchement définitif, le président de l'Assemblée nationale exerce son pouvoir jusqu'à l'élection du nouveau président. Le président par intérim ne peut modifier ni la constitution ni la composition du gouvernement.

1975. Le Cameroun instaure, par une révision de sa constitution, le poste de Premier ministre. Ce dernier est membre du comité central du parti unique de l'époque. Ses pouvoirs se réduisent à la suggestion, à la proposition et à l'exécution.

1979. Une autre modification de la constitution a lieu ; elle fait du Premier ministre le dauphin constitutionnel du chef de l'Etat. C'est lui qui succède désormais au président de la République en cas de vacance au sommet de l'Etat. Il exerce le pouvoir pour la durée du mandat présidentiel en cours. C'est cette disposition qui a permis à Paul Biya de succéder à Ahmadou Ahidjo à la présidence de la République en 1982.

1983. Paul Biya est à la tête de l'Etat du Cameroun depuis un an. Cette année, le nombre de députés à l'Assemblée nationale passe de 120 à 150. Les nouvelles dispositions constitutionnelles donnent la possibilité au président de la République de convoquer le corps électoral pour une élection présidentielle anticipée. Le scrutin doit avoir lieu 20 jours au moins et cinquante jours au plus à compter de la date de notification de cette décision au président de la Cour suprême.

1984. Par des modifications constitutionnelles, l'on passe de la République unie du Cameroun à la République du Cameroun ; le poste de Premier ministre est supprimé. En cas d'empêchement, le président de la République a la possibilité de choisir n'importe quel ministre pour exercer ses fonctions par délégation expresse. L'intérim en cas de vacance à la présidence de la République

constatée par la Cour suprême est assuré par le président de l'Assemblée nationale. Le président intérimaire ne peut : modifier la constitution, composer le gouvernement, recourir au référendum, être candidat à l'élection présidentielle. Le scrutin devrait avoir lieu 20 jours au moins et 40 jours au plus après l'ouverture de la vacance.

1988. Pendant que Biya savoure sa sixième année de règne, le Cameroun modifie sa constitution et donne la possibilité au chef de l'État d'abrégé son mandat et d'organiser des élections anticipées. La même année, le nombre de députés passe de 150 à 180.

1991. Le Cameroun connaît des perturbations sur le plan politique avec une paralysie de la société par des "villes mortes" suites au vent de revendications démocratiques qui souffle sur le Cameroun. Le poste de Premier ministre est rétabli ; le président de la République peut déléguer certains de ses pouvoirs à ce dernier et aux autres membres du gouvernement. Mais le Premier ministre n'est pas le successeur constitutionnel du président de la République comme en 1979. Mais contrairement à 1979, il est le chef du gouvernement.

1996. C'est la dixième modification de la loi fondamentale qui garantit, selon les termes utilisés, les droits de l'homme. La nouvelle loi constitutionnelle, au niveau de l'Exécutif, supprime la possibilité de convoquer des élections anticipées. La constitution prévoit la dissolution du Parlement par le président de la République. Le mandat présidentiel passe du quinquennat au septennat ; il est renouvelable une fois ; mais l'élection demeure à un seul tour. Sur le plan législatif, le Parlement est élargi à deux chambres, avec l'instauration du Sénat. Le nombre de sessions ordinaires est revu à la hausse, passant de deux à trois par année législative. Sur le plan judiciaire, les pouvoirs de la Cour Suprême s'élargissent avec l'instauration de la Chambre des comptes. Les provinces, sur le plan de l'organisation territoriale de l'État, doivent être transformées en régions. Au niveau constitutionnel, l'on note la création du Conseil Constitutionnel.

2008. Le Cameroun procède donc à la onzième modification de sa loi fondamentale. Elle restaure le mandat présidentiel illimité au Cameroun ; ce qui permet à Paul Biya de se faire réélire en 2011. En cas d'empêchement définitif, le président du Sénat exerce son pouvoir jusqu'à l'élection du nouveau président. Le président par intérim peut modifier la composition du gouvernement.

2- Décorations et distinctions honorifiques de Paul Biya

- Grand-Maître des Ordres nationaux (République du Cameroun)
- Grand-Croix de la Légion d'Honneur (République française)
- Great Commander of the Medal of St- George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- Grand-Croix de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne)
- Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc)
- Great commander of the Order of Nigeria (République fédérale du Nigéria)
- Grand-Croix de l'ordre national du Mérite (République du Sénégal)
- Commandeur de l'Ordre national tunisien
- Docteur Honoris Causa de l'Université du Maryland (USA)
- Professeur Honorifique de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine)
- Lauréat du Prix de l'Union Panafricaine des Avocats pour "la résolution pacifique des conflit

3- Index hiérarchique des hautes fréquences du discours de Paul Biya

Formes				Lemmes				Codes			
rang	frq	mot		rang	frq	mot		rang	frq	mot	
1	10317	,		1	14457	le_7		1	39423	nom	
2	9744	de		2	12255	de_9		2	23823	prp	
3	7520	.		3	10301	,		3	16974	detart	
4	5094	la		4	7411	.		4	13706	adj	
5	4276	et		5	4366	du_9		5	10395	proper	
6	4029	l'		6	4260	et_8		6	10252	,	
7	3546	à		7	4218	être_1		7	10158	verpres	
8	3337	le		8	3673	à_9		8	8243	adv	
9	2925	des		9	2981	avoir_1		9	7829	con	
10	2873	les		10	2725	notre_5		10	7141	.	
11	2543	d'		11	2493	un_7		11	6157	verinfi	
12	2310	en		12	2431	ce_5		12	5928	prpdet	
13	2276	nous		13	2230	nous_5		13	5192	verpper	
14	1982	que		14	1891	en_9		14	4664	detpos	
15	1789	est		15	1861	que_8		15	3034	prodém	
16	1774	pour		16	1726	je_5		16	2745	prorel	
17	1737	notre		17	1619	pour_9		17	1561	verfutu	
18	1499	qui		18	1546	au_9		18	1420	proind	
19	1454	du		19	1495	qui_5		19	1344	-	
20	1440	-		20	1440	-		20	1241	num	
21	1429	dans		21	1410	dans_9		21	834	versubp	
22	1375	je		22	1385	il_5		22	739	npr	
23	1317	un		23	1276	vous_5		23	719	abr	
24	1302	vous		24	1172	ne_6		24	534	verppre	
25	1258	une		25	1050	se_5		25	506	verimpf	
26	1192	il		26	853	tout_5		26	441	vercond	
27	1068	a		27	811	faire_1		27	316	:	
28	1047	au		28	781	pas_6		28	296	!	
29	1010	nos		29	706	que_5		29	195	versubi	
30	867	ce		30	693	devoir_1		30	190	;	
31	797	pas		31	684	plus_6		31	155	versimp	
32	725	ont		32	681	le_5		32	128	?	
33	684	plus		33	663	@card@_4		33	111	«	
34	666	ne		34	648	pays_2		34	108	»	
35	661	qu'		35	637	pouvoir_1		35	94	-	
36	658	pays		36	604	par_9		36	44	'	
37	609	par		37	576	son_5		37	25	)	
38	576	sur		38	570	sur_9		38	25	(	
39	576	s'		39	566	votre_5		39			
40	573	c'		40	513	_2		40			
41	565	sont		41	495	avec_9		41			
42	525	été		42	458	leur_5		42			

T C:\HYPERBAS\camchron.tbk

Les hautes fréquences

Formes Lemmes Codes

Etendue et prob.	41	565 sont	41	495 avec_9	41	
	42	525 été	42	458 leur_5	42	
Richesse et hapax	43	518 aux	43	449 mais_8	43	
	44	507 n'	44	432 cameroun_2	44	
	45	506 avec	45	397 en_5	45	
	46	486 cette	46	394 nouveau_3	46	
Acroiss. chrono.	47	481 se	47	373 grand_3	47	
	48	463 j'	48	352 année_2	48	
Acroiss. inverse	49	462 cameroun	49	350 y_5	49	
	50	460 mais	50	350 me_5	50	
	51	453 avons	51	343 dire_1	51	
	52	434 tous	52	342 elle_5	52	
Hautes fréq.	53	422 ces	53	341 aller_1	53	
Distrib. fréq.	54	410 votre	54	332 mon_5	54	
	55	401 être	55	326 :	55	
	56	381 faire	56	325 aussi_6	56	
	57	354 leur	57	324 camerounais_2	57	
	58	350 y	58	315 celui_5	58	
	59	347 jeunes	59	305 ou_8	59	
	60	343 camerounais	60	304 bien_6	60	
Distance	61	339 ai	61	297 national_3	61	
	62	327 aussi	62	296 !	62	
	63	326 :	63	280 autre_3	63	
	64	319 bien	64	271 emploi_2	64	
	65	308 ou	65	266 savoir_1	65	
	66	304 comme	66	263 sans_9	66	
	67	296 !	67	261 jeune_2	67	
EVOL. alphab.	68	283 tout	68	259 économique_3	68	
	69	267 sans	69	242 vie_2	69	
ÉVOL. hiérarch	70	262 fait	70	242 mettre_1	70	
	71	257 chers	71	240 compatriote_2	71	
	72	256 ainsi	72	236 développement_2	72	
	73	249 même	73	233 état_2	73	
	74	249 compatriotes	74	231 permettre_1	74	
	75	243 développement	75	227 cher_3	75	
	76	240 vie	76	226 vouloir_1	76	
	77	237 état	77	223 effort_2	77	
	78	237 elle	78	219 falloir_1	78	
	79	233 politique	79	217 projet_2	79	
	80	232 économique	80	215 également_6	80	
	81	229 si	81	210 bon_3	81	
	82	228 ils	82	209 économie_2	82	
	83	222 année	83	208 on_5	83	
	84	221 mes	84	208 cours_2	84	

C:\HYPERBAS\camchron.tbk

Les hautes fréquences

Formes Lemmes Codes

Etendue et prob. 81 229 si 81 210 bon_3 81

Richesse et hapax 82 228 ils 82 209 économie_2 82

Acroiss. chrono. 83 222 année 83 208 on_5 83

Acroiss. inverse 84 221 mes 84 208 cours_2 84

Hautes fréq. 85 215 également 85 204 secteur_2 85

Distrib. fréq. 86 213 sera 86 204 comme_8 86

Distance 87 210 son 87 203 population_2 87

EVOL. alphab. 88 210 on 88 203 avenir_2 88

EVOL. hiérarch. 89 208 économie 89 198 dont_5 89

80 208 cours 90 197 social_3 90

91 204 avenir 91 191 démocratie_2 91

92 203 nationale 92 190 ; 92

93 200 dont 93 183 même_3 93

94 197 dire 94 182 programme_2 94

95 196 ses 95 181 politique_3 95

96 192 toutes 96 181 encore_6 96

97 192 emploi 97 178 gouvernement_2 97

98 190 me 98 177 croissance_2 98

99 190 ; 99 176 donner_1 99

100 187 démocratie 100 175 rester_1 100

4- Tableau des partitions du corpus en genres

Codes	Genres
Re	Actes de réélection
Ev	Autres événements politiques
Co	Congrès du RDPC
Cn	Conseils ministériels
St	Constructions d'ouvrages publics
Cr	Crises sociales
Je	Fêtes de la jeunesse
Ce	Célébrations
Fi	Fin d'années
In	Interviews

5- Tableau des textes du corpus

Genres	Années	N°	Titres des textes	Codes
Re	1992	1	Profession de foi du candidat Paul Biya, 1992	T1 : PF 1992
		2	Discours du candidat Paul Biya à Bafoussam, 12 septembre 1992	T2 : CE Baf 1992
		3	Discours du candidat Paul Biya à Garoua, 26 septembre 1992	T3 : CE Gar 1992
		4	Discours du candidat Paul Biya à la nation, 10 octobre 1992	T4 : CE Nat 1992
		5	Message de remerciements du président réélu Paul Biya à la Nation, 24 octobre 1992	T5 : Rem 1992
	1997	6	Déclaration de candidature de Paul Biya, 16 septembre 1997	T6 : DC 1997
		7	Profession de foi du candidat Paul Biya, 27 septembre 1997	T7 : PF 1997
		8	Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 02 octobre 1997	T8 : CE Mar 1997
		9	Discours du candidat Paul Biya à Garoua, 04 octobre 1997	T9 : CE Gar 1997
		10	Discours du candidat Paul Biya à Ngaoundéré, 06 octobre 1997	T10 : CE Nga 1997
		11	Discours du candidat Paul Biya à Bertoua, 08 octobre 1997	T11 : CE Ber 1997

		12	Discours du candidat Paul Biya à Buea, 09 octobre 1997	T12 : CE Bue 1997
		13	Discours du candidat Paul Biya à Douala, 10 octobre 1997	T13 : CE Dou 1997
	2004	14	Déclaration de candidature de Paul Biya, 15 septembre 2004	T14 : DC 2004
		15	Discours du candidat Paul Biya à Monatélé, 01 octobre 2004	T15 : CE Mon 2004
		16	Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 05 octobre 2004	T16 : CE Mar 2004
		17	Discours de prestation de serment de Paul Biya à l'Assemblée Nationale, 05 novembre 2004	T17 : PS 2004
	2011	18	Profession de foi du candidat Paul Biya, 24 septembre 2011	T18 : PF 2011
		19	Discours du candidat Paul Biya à Maroua, 04 octobre 2011	T19 : CE Mar 2011
		20	Discours du candidat Paul Biya à Douala, 06 octobre 2011	T20 : CE Dou 2011
		21	Discours du candidat Paul Biya à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du Port en eau profonde de Kribi, Kribi le 08 octobre 2011	T21 : CE Kri 2011
		22	Message de remerciements du président réélu Paul Biya à la Nation, 25 octobre 2011	T22 : Rem 2011
		23	Discours de prestation de serment de Paul Biya à l'Assemblée Nationale, 03 novembre 2011	T23 : PS 2011
Ev	1990	24	Message du président Paul Biya à la Nation et aux militants du RDPC après la grande mobilisation contre le multipartisme, Yaoundé 09 avril 1990	T24 : MMCM 1990
	2015	25	Message du président Paul Biya à l'occasion du 30 ^{ème} anniversaire du RDPC, Yaoundé mars 2015	T25 : MAR 2015
Co	1990	26	Allocution d'ouverture du président Paul Biya au 1er congrès ordinaire du RDPC, Yaoundé 28 juin 1990	T26 : CRou 1990
		27	Discours de politique générale du président Paul Biya lors du 1er congrès ordinaire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, Yaoundé 28 juin 1990	T27 : CR 1990
	1995	28	Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 1er congrès extraordinaire du RDPC, 06 octobre 1995	T28 : CR 1995
	1996	29	Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 2 ^{ème} congrès	T29 : CR 1996

			ordinaire du RDPC, 17 décembre 1996	
	2001	30	Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 2 ^{ème} congrès extraordinaire du RDPC, 7 juillet 2001	T30 : CR 2001
	2006	31	Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya au 3 ^{ème} congrès extraordinaire du RDPC, 21 juillet 2006	T31 : CR 2006
	2011	32	Discours d'ouverture et de politique générale du président Paul Biya à l'occasion du 3 ^{ème} congrès ordinaire du RDPC, 15 septembre 2011	T32 : CR 2011
		33	Discours de clôture du président Paul Biya au 3 ^{ème} congrès ordinaire du RDPC, 16 Septembre 2011	T33 : CRclo 2011
Cn	2008	34	Communication du président de la République en conseil ministériel au Palais de l'Unité, le 07 mars 2008	T34 : CM 2008
	2011	35	Communication du président de la République en conseil ministériel au Palais de l'Unité, le 16 décembre 2011	T35 : CM 2011
	2014	36	Communication du président de la République en conseil ministériel au Palais de l'Unité, le 09 décembre 2014	T36 : CM 2014
St	2012	37	Discours du président de la République à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de Memve'ele. Nyabizan 15 juin 2012	T37 : BHM Nya 2012
		38	Discours du président de la République à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de Lom Pangar, Lom Pangar 03 août 2012	T38 : BHL Lom 2012
	2013	39	Discours du président de la République lors de la cérémonie de pose de la première pierre du deuxième pont sur le Wouri, Douala le 14 novembre 2013	T39 : DPW Dou 2013
		40	Discours du président de la République lors de la cérémonie d'inauguration de l'unité de traitement de gaz naturel de Ndogpassi. Douala-Ndogpassi 15 novembre 2013	T40 : IUTG Dou 2013
Cr	2008	41	Déclaration du président de la République à la Nation suite aux émeutes de février 2008, 27 février 2008	T41 : Em 2008
		42	Message du président de la République à la Nation suite au retrait de l'administration et des forces de police nigérianes de la presqu'île de Bakassi, 22 août 2008	T42 : MNRB 2008

	2012	43	Déclaration du président de la République à l'endroit des victimes des inondations dans l'Extrême-Nord, Guirvidig 20 septembre 2012	T43 : IG Gui 2012
		44	Déclaration du président de la République à l'endroit des victimes des inondations dans le Nord, Lagdo 19 septembre 2012	T44 : IL Lag 2012
	2014	45	Déclaration du président de la République à l'occasion de la réception des ex-otages camerounais et chinois, 13 octobre 2014	T45 : RE 2014
Je	De 1990 à 2015*	46-68	Discours du président de la République à la jeunesse tous les 10 février	T[46-68] : FJ année
Ce	2000	69	Allocution du président de la République lors de la réception des Lions Indomptables, 17 février 2000	T69 : RLI 2000
	2005	70	Discours du président de la République lors de la cérémonie de triomphe de la promotion "Général de brigade Abdoulaye Oumarou"- Yaoundé 15 décembre 2005	T70 : CT 2005
	2008	71	Message du président de la République aux Lions Indomptables, 05 février 2008	T71 : MLI 2008
	2009	72	Discours du président de la République à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM), Yaoundé 1er décembre 2009	T72 : CeENAM 2009
		73	Lettre de Paul Biya aux Camerounais et aux militants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, Yaoundé le 03 novembre 2009	T73 : LPC 2009
	2010	74	Message du président de la République à la Nation, à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance du Cameroun, Yaoundé le 17 mai 2010	T74 : CeI 2010
		75	Discours du président de la République à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Armée Camerounaise, Bamenda 8 décembre 2010	T75 : CeA Bam 2010
	2011	76	Discours du président de la République au comice agro-pastoral d'Ebolowa, Ebolowa 17 janvier 2011	T76 : CA Ebo 2011
	2014	77	Discours du président de la République à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de la réunification, Buea 20 février 2014	T77 : CeR Bue 2014
	2015	78	Discours du président de la République lors de la cérémonie de triomphe des promotions «Lieutenant Youssouf Mahamat Bahar» et «Cinquantième Anniversaire de la Réunification», Yaoundé 24 avril	T78 : CT 2015

			2015	
Fi	De 1990 à 2015	79-104	Discours de fin d'année du président de la République à la Nation tous les 31 décembre	T[79-104] : FA année**
In	1992	105	Interview accordée à la <i>CRTV</i> par le Président Paul Biya à la veille des législatives anticipées du 1er mars 1992. Réalisée le 07 février 1992.	T105 : IVL 1992
	1998	106	Entretien accordé à <i>Cameroun Tribune</i> par le président de la République après sa visite sur les lieux du drame de Nsam, et au chevet des brûlés à l'hôpital central de Yaoundé. Réalisé le 21 février 1998.	T106 : IDNsam 1998
	2012	107	Interview du président de la République à propos des lettres de Marafa Hamidou Yaya. Réalisée par la <i>CRTV</i> le 16 juin 2012.	T107 : ILM Ebo 2012
	2013	108	L'échange de Paul Biya avec la presse internationale à sa sortie de l'Elysée le 28 janvier 2013	T108 : EPI Par 2013
		109	Interview du président de la République au sortir du bureau de vote. Réalisée par la <i>CRTV</i> le 30 septembre 2013.	T109 : ISBV 2013
	2014	110	Interview du Président de la République à l'occasion de l'inauguration du Monument des Cinquantenaires, Buea 19 février 2014. Réalisée par Charles Ndong de la <i>CRTV</i> .	T110 : IIM Bue 2014
		111	Déclaration du Président de la République au sujet des attaques la secte Boko Haram. Propos recueillis par la <i>CRTV</i> le 02 août 2014.	T111 : IBH 2014
	2015	112	Interview accordée aux médias nationaux et internationaux par Paul Biya et François Hollande, le président de la République de France au cours de la visite d'État qu'il a effectuée au Cameroun le 3 juillet 2015	T112 : IVFH 2015

* N'y figurent pas trois textes (1992, 1997, 2000) que nous n'avons pas retrouvés. Nous préférons éviter une reprise ennuyeuse du même titre. Nous abrégeons donc ces titres par *T* suivi de l'intervalle de numérotation des textes du genre *Fête de la jeunesse*, ensuite de *FJ* et l'année de production du discours.

** Pour les mêmes raisons évoquées dans le cas du genre *Je*, nous préférons cette abréviation pour les discours de fin d'années.

6- Liste alphabétique des significations des abréviations des titres des textes

BHL = Barrage Hydroélectrique de Lom Pangar

BHM = Barrage Hydroélectrique de Memve'ele
 CA = Comice Agro-pastoral
 CE = Campagne Electorale
 CeA = Cinquantenaire de l'Armée
 CeENAM = Cinquantenaire de l'Ecole Normale d'Administration et de Magistrature
 CeI = Cinquantenaire de l'Indépendance
 CeR = Cinquantenaire de la Réunification
 CM = Conseil Ministériel
 CR = Congrès du RDPC
 CRou = Congrès du RDPC ouverture
 CRclo = Congrès du RDPC clôture
 CT = Cérémonie de Triomphe
 DC = Déclaration de Candidature
 DPW = Deuxième Pont sur le Wouri
 Em = Emeutes
 EPI = Echange avec la Presse Internationale
 FA = Fin d'année
 FJ = Fête de la Jeunesse
 IBH = Interview sur Boko Haram
 ILM = Interview Lettres de Marafa
 IDNsam = Interview Drame de Nsam
 IG = Inondation de Guirvidig
 IIM = Interview Inauguration du Monument
 IL = Inondation de Lagdo
 IUTG = Inauguration de l'Unité de Traitement de Gaz naturel
 IVFH = Interview Visite de François Hollande
 IVL = Interview Veille des Législatives
 ISBV = Interview au Sortir du Bureau de Vote
 LPC = Lettre au Peuple Camerounais
 MAR = Message à l'occasion de l'Anniversaire du RDPC
 MLI = Message aux Lions Indomptables
 MMCM = Message après la Mobilisation Contre le Multipartisme
 MNRB = Message à la Nation suite au Retrait du Nigéria de Bakassi
 MR = Message aux militants du RDPC
 PF = Profession de Foi
 PS = Prestation de Serment
 RE = Réception des Ex-otages
 Rem = Remerciements
 RLI = Réception des Lions Indomptables

7- Liste alphabétique des abréviations des lieux de ces productions verbales en dehors de la capitale Yaoundé :

Baf = Bafoussam
 Bam = Bamenda
 Ber = Bertoua

Bue = Buea
Dou = Douala
Ebo = Ebolowa
Gar = Garoua
Gui = Guivirdig
Kri = Kribi
Lag = Lagdo
Lom = Lom Pangar
Mar = Maroua
Mon = Monatélé
Nga = Ngaoundéré
Nya = Nyabizan
Par = Paris

Table des illustrations

1- Tableau des figures

N°	Nom de la figure	Page
1	Fréquence relative des verbes affectifs	111
2	Fréquence relative de l'item « chaleureux »	111
3	Fréquence relative de « Pocouloc » (politesse couleur locale)	114
4	Fréquence relative de « Pocouloc » en chronologie	114
5	Fréquence relative de l'item « compatriote »	151
6	Fréquence relative du lemme « MemParti » (appellatifs militant RDPC)	151
7	Constellation cooccurentielle du lemme « militant »	156
8	Fréquence relative de « nous »	177
9	Fréquence relative de « je »	177
10	Fréquence relative de « nous » en chronologie	179
11	Fréquence relative de « je » en chronologie	179
12	Fréquence relative de « on » dans les genres de discours	191
13	Fréquence relative de « TareFonct » (tares fonctionnement administration)	242
14	Fréquence relative de « TareFonct » en chronologie	243
15	Fréquence relative « TareEthi » (tares éthique administration)	245
16	fréquence relative « TareEthi » en chronologie	245
17	Étendue des textes dans les genres de discours	268
18	Étendue des textes en chronologie	268
19	Fréquence relative des adverbes en genres de discours	269
20	Fréquence relative des adverbes en chronologie	270
21	Fréquence relative des verbes au futur simple dans les genres de discours	271
22	Fréquence relative des verbes au futur simple en chronologie	271
23	Fréquence relative des verbes au subjonctif présent dans les genres	272
24	Fréquence relative des verbes au subjonctif présent en chronologie	272
25	Fréquence relative des verbes à l'imparfait de l'indicatif dans les genres	273
26	Fréquence relative des verbes à l'imparfait de l'indicatif en chronologie	274
27	Fréquence relative des verbes à l'impératif dans les genres de discours	275
28	Fréquence relative des verbes au conditionnel présent dans les genres	276
29	Fréquence relative des participes passés dans les genres de discours	277
30	Fréquence relative des adjectifs qualificatifs dans les genres de discours	277
31	Fréquence relative des noms dans les genres de discours	278
32	Fréquence relative des noms en chronologie	279
33	Évolution du vocabulaire	280
34	Fréquence relative de « OpérateurArg » (opérateurs argumentatifs)	285
35	Fréquence relative de « OpérateurArg » en chronologie	285
36	Fréquence relative de « ConArg » (connecteurs argumentatifs)	292
37	Fréquence relative de « ConConArg » (connecteurs contre-argumentatifs)	294
38	Fréquence relative de « ConClu » (connecteurs conclusifs)	296
39	Constellation cooccurentielle de l'item « pays »	319
40	Constellation cooccurentielle de l'item « Cameroun »	319

41	Fréquence relative de « PaysCameroun » selon les genres	320
42	Fréquence relative de « PaysCameroun » en chronologie	321
43	Constellation cooccurentielle de l'item « démocratie »	323
44	Fréquence relative du lemme « démocratie » en chronologie	324
45	Constellation cooccurentielle du lemme « pouvoir »	329
46	Constellation cooccurentielle de l'item « paix »	336
47	Fréquence relative de l'item « paix »	337
48	Fréquence relative de l'item « paix » en chronologie	338

2- Tableau des schémas

N°	Nom du schéma	Page
1	Figure scénographique en situation d'exercice du pouvoir	171
2	Figure scénographique en situation de congrès	172
3	Carré scénographique des actes de réélection	172
4	Carré du dédoublement scénographique en situation de congrès	187